

NEOPHILOLOGICA

30

Neophilologica

30

NEOPHILOLOGICA

volume 30

Études sémantico-syntaxiques des langues romanes

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

en coopération avec
Anna Krzyżanowska et Monika Sułkowska

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Katowice 2018

RÉDACTEUR EN CHEF

Wiesław BANYŚ

Université de Silésie, Katowice

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Denis APOTHÉLOZ

Université Nancy 2, FR

Laura CALABRESE

Université Libre de Bruxelles, BEL

Gaston GROSS

Université Paris 13, FR

Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK

Université de Silésie, Katowice, PL

Fabrice MARSAC

Université d'Opole, PL

Salah MEJRI

Université Paris 13, FR

Ewa MICZKA

Université de Silésie, Katowice, PL

Teresa MURYN

Université Pédagogique, Cracovie, PL

Michele PRANDI

Université de Bologne, IT

Dan VAN RAEMDONCK

Université Libre de Bruxelles, BEL

Marcela ŚWIĄTKOWSKA

Université Jagellonne, Cracovie, PL

Joanna WILK-RACIĘSKA

Université de Silésie, Katowice, PL

RAPPORTEURS

Xavier BLANCO

Université Autonome de Barcelone, ESP

B. Krzysztof BOGACKI

Université de Varsovie, PL

Pierre-André BUVET

Université Paris 13, FR

Jean-Pierre DESCLÉS

Université Paris-Sorbonne, FR

Barbara HLIBOWICKA-WĘGLARZ Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin, PL

Alicja KACPRZAK

Université de Łódź, PL

Georges KLEIBER

Université de Strasbourg, FR

Marcela ŚWIĄTKOWSKA

Université Jagellonne, Cracovie, PL

Grażyna VETULANI

Université Adam Mickiewicz, Poznań, PL

CORRECTION LINGUISTIQUE

Anna DRZAZGA (anglais), Ewa CISZEWSKA-JANKOWSKA (français), Cecylia TATOJ (espagnol)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Anna CZEKAJ aniagrigowicz@interia.pl

Beata ŚMIGIELSKA bsmigielska@wp.pl

Institut des Langues Romanes et de la Traduction

Université de Silésie

ul. Grota-Roweckiego 5

PL — 41-205 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji elektronicznej / Accessible aussi sous forme électronique

Central and Eastern European Online Library

www.ceeol.com

Śląska Biblioteka Cyfrowa

www.sbc.org.pl

TABLE DES MATIÈRES

Gaston GROSS: Complexité lexicale : le substantif <i>débat(s)</i>	9
Wiesław BANYŚ: Nouveaux anciens paradigmes : Approche orientée objets, Classes d'objets, Psychologie écologique et Linguistique	25
Sonia BERBINSKI: Genre – entre l'identification partielle et l'approximation suspensive	42
Aleksandra CHRUPAŁA: Va-et-vient linguistique : entre le français de France et celui du Québec	57
Anna CZEKAJ: Perception et métonymie — problèmes de traduction automatique	76
Francis GROSSMANN, Anna KRZYŻANOWSKA: Comment s'excuser en français et en polonais : étude pragma-sémantique	89
Michał HRABIA: Verbe <i>remettre</i> et ses équivalents polonais. Désambiguïsation et analyse sémantico-préfixale pour les besoins de la traduction automatique	109
Małgorzata IZERT: Les quantifieurs nominaux d'origine météorologique ou hydrographique en français et en polonais	121
Anna KIELISZCZYK: Le discours des lecteurs dans la presse française et polonaise	136
Monika KOSTRO: Entre la scène et les coulisses : du tutoiement dans le discours politique médiatisé français et polonais	148
Piotr KRZYŻANOWSKI: Functions of nominal vocative forms in Polish and French	160
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Les prépositions italiennes <i>di</i> et <i>da</i> et la préposition française <i>de</i> . Une étude contrastive dans un cadre cognitif	169
Agnieszka LATOS: Alcune riflessioni sugli agentivi femminili: l'italiano et il polacco a confronto	181
Julia M. MURRMANN: Introduzione al linguaggio della fisioterapia. Fenomeni linguistici rilevanti della comunicazione in ambito riabilitativo	197
Swietłana NIEWZOROWA: Sur les questions alternatives	212
Aleksandra PALICZUK: L'image linguistique del passato in base all'aspetto verbale in italiano, polacco ed inglese	229
Magdalena PERZ: Représenter le sens d'un adjectif polysémique dans une perspective bilingue — la quête de l'équivalence.	243
Mathieu PIERENS: Les verbes introducteurs de noms de sentiments en français et en allemand : étude comparative diachronique	257

Ewa PILECKA : L'expression de l'intensité à travers la conséquence en français et en polonais : l'étude d'un cas (en vue de sa description lexicographique)	275
Aleksandra RITAU-BARBER : Le metafore della nozione di musica nella lingua italiana . . .	287
Witold SOB CZAK : Sobre el empleo de "irá a + infinitivo" e "iría a + infinitivo" en el español peninsular contemporáneo	305
Katarzyna TILGNER : Los nombres de la <i>híel</i> y <i>bilis</i> en castellano en la perspectiva diacrónica	315
Richard TRIM : L'impact de la morpho-syntaxe dans les processus de métaphorisation contrastive entre langues romanes et germaniques.	328
Grażyna VETULANI : Les démarches et problèmes à résoudre dans les études comparatives — la prédication nominale en français et en polonais.	340

CONTENTS

Gaston GROSS: Lexical Complexity: the substantive <i>débat(s)</i>	9
Wiesław BANYŚ: New Old Paradigms: Object-Oriented Approach, Object Classes, Ecological Psychology and Linguistics.	25
Sonia BERBINSKI: Genre — between partial identification and suspensive approximation	42
Aleksandra CHRUPAŁA: Linguistic comings and goings between the French language in France and the one in Quebec	57
Anna CZEKAJ: Perception and metonymy in automatic translation.	76
Francis GROSSMANN, Anna KRZYŻANOWSKA: How to apologize in French and Polish: pragmatic-semantic study	89
Michał HRABIA: Verb <i>remettre</i> and its Polish equivalents. Disambiguation and semantic-prefixal analysis for the purpose of machine translation	109
Małgorzata IZERT: Nominal quantifiers of meteorological and hydrographic origin in French and Polish	121
Anna KIELISZCZYK: Readers' discourse in the French and Polish press	136
Monika KOSTRO: Between front-stage and backstage: the usage of the familiar pronouns of address in the French and Polish political media discourse	148
Piotr KRZYŻANOWSKI: Functions of nominal vocative forms in Polish and French	160
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: Italian prepositions <i>di</i> and <i>da</i> and the French preposition <i>de</i> . A contrastive study in a cognitive framework	169
Agnieszka LATOS: Some reflections on feminine <i>agentives</i> : Italian and Polish in comparison	181
Julia M. MURRMANN: An introduction to the language of physiotherapy. The linguistic features of the communication in movement rehabilitation	197
Swietłana NIEWZOROWA: Alternative questions.	212
Aleksandra PALICZUK: Linguistic picture of the past based on the verbal aspect in Italian, Polish and English	229
Magdalena PERZ: The meaning of a polysemous adjective in a bilingual perspective — the quest for equivalence	243
Matthieu PIERENS: The introductory verbs of feelings in French and German: a comparative diachronic study.	257

Ewa PILECKA: The expression of intensification through consequence in French and Polish: a case study (as a preliminary to its lexicographical description)	275
Aleksandra RITAU-BARBER: The metaphors of the concept <i>musica</i> in Italian	287
Witold SOB CZAK: On the usage of “ <i>ir a + infinitive</i> ” and “ <i>ira a + infinitive</i> ” in contemporary peninsular Spanish	305
Katarzyna TILGNER: The names of the <i>gall / bile</i> in Castilian language in the diachronic approach.	315
Richard TRIM: The impact of morpho-syntax on contrastive metaphorisation processes in Romance and Germanic languages.	328
Grażyna VETULANI: Methods and problems of comparative linguistics research. Case study : predicate nominative in French and Polish.	340



Gaston Gross

Université Paris 13
France

Complexité lexicale : le substantif *débat(s)*

Lexical Complexity: the substantive *débat(s)*

Abstract

The exclusively semantic definitions of the words found in different dictionaries present a simplified and distorted image of the lexicon. Paraphrasing a term gives it a meaning reduced to a small number of appropriate operators. A true semantic definition is significant only when we take into account all the predicates that characterize it. This is what we will highlight studying the combinatorics of the substantive *débat* with the set of verbs where it can appear in the position of subject or complement.

A study in extension of the elements of the lexicon reveals an unsuspected complexity of the lexicon. The definitions found in dictionaries, necessarily reduced, give a simplified idea of lexemes. These are often “conceptual” definitions that are not supported by the presence of appropriate operators. Indeed, the definition of a substantive is the set of appropriate predicates that can be applied to it. Who could intuitively imagine that in French there are more than 800 appropriate verbs that co-occur with the substantive *débat*, and that there are almost as many appropriate adjectives as well. These observations emphasize the fact that the description of words must be internal to the system and not fall within “conceptual” definitions.

Keywords

Semantic definition, the substantive *débat*, lexicon, predicates

0. Introduction

La définition exclusivement sémantique des mots qu’on trouve dans les différents dictionnaires présente du lexique une image simplifiée et déformée. Le fait de paraphraser un terme lui attribue une signification réduite à un petit nombre d’opérateurs appropriés. Une véritable définition sémantique n’est significative que lorsqu’on a pris la précaution de prendre en compte tous les prédicats qui le carac-

térisent. C'est ce que nous allons mettre en évidence en étudiant la combinatoire que le substantif *débat* réalise avec l'ensemble des verbes où il peut figurer en position de sujet ou de complément.

1. Un débat n'est pas une action mais un événement

Le substantif *débat* a cette particularité de pouvoir être utilisé, semble-t-il, au singulier et au pluriel pour désigner une seule et même réalité. Cette constatation peut être faite, lors de comptes rendus faits dans la presse à propos des séances parlementaires, qui sont désignées tantôt par des anaphores du type : *ces débats ont été houleux, ce débat a été houleux*, pour désigner les mêmes discussions. Nous verrons plus loin les conséquences théoriques qu'on peut tirer de cette observation. Pour étudier ce substantif de façon linguistique, nous avons extrait de deux années du journal *Le Monde* l'ensemble des verbes qui lui sont appropriés. Une première constatation mérite notre attention : dans ce corpus, on observe plus de 800 verbes différents qui sont appliqués au substantif *débat*, ce qui est proprement étonnant. Nous avons, d'autre part, classé ces verbes en fonction de leur fréquence dans ce corpus. Nous définissons donc ce substantif d'une façon interne au système.

Observons d'abord que le substantif *débat(s)* ne désigne pas une action proprement dite. En effet, les actions prennent des supports comme *faire* ou *effectuer* : *Paul a (fait, effectué) ce travail*. Or, le substantif *débat* ne prend aucun de ces deux actualisateurs : **Paul a (fait, effectué) ce débat*. Ce n'est pas que le verbe *faire* n'apparaisse jamais avec *débat* mais alors on a affaire à l'expression *faire débat*, qui ne désigne pas une action. Cette observation mérite d'autant plus notre attention que nous savons évidemment que lors de débats, il y a des interventions et qu'il s'agit là d'actions. Si un *débat* n'est pas une action, on doit se demander comment il faut désigner ce terme du point de vue proprement linguistique. Si on examine les verbes supports appropriés dans notre corpus, on trouve les actualisateurs suivants (les indications chiffrées qui suivent les supports indiquent leur fréquence dans le corpus) :

assister à / 103
donner lieu à / 68
avoir lieu / 24
arriver / 22
exister / 21
dérouler / 16
naître / 11

Ces verbes sont des définisseurs de prédicats événementiels, comme le montre clairement un support comme *avoir lieu*. Nous dirons donc que le substantif *débat* est un substantif d'événement.

2. Un débat est un événement organisé

Parmi les événements, il faut faire la distinction entre les événements fortuits et les événements organisés. Ces termes opposent les événements qui sont ou non le fait d'une intervention humaine. Les événements, dits fortuits, échappent à l'activité humaine, comme c'est le cas des conditions météorologiques, des tremblements de terre ou des divers types d'accidents. D'autres événements, au contraire, sont planifiés et organisés. C'est le cas par exemple, de toutes les manifestations : *bals, fêtes, cérémonies*, etc. Il existe donc des événements, qui ne sont pas interprétés linguistiquement comme des actions, bien qu'ils soient le fait d'humains, par opposition aux événements naturels qui échappent à la volonté humaine. Alors qu'on ne peut pas provoquer le gel ou un séisme, un débat est un événement mis sur pied, comme le montrent les causatifs suivants qui traduisent le fait de mettre au point un événement désignant une manifestation :

susciter / 368
provoquer / 182
instaurer / 22
offrir / 12
installer / 12
faire vivre / 11
introduire / 9
produire / 8
donner lieu / 7
faire naître / 5
impulser / 5

3. Un débat est un événement « oral »

Une fois mise au point la notion d'événement organisé, il faut noter qu'il existe une assez grande variété d'événements organisés, comme le montrent les exemples suivants :

manifestation / 492
référendum / 433
élection / 398
rencontre / 388
réunion / 355
débat / 319
exposition / 295
colloque / 280
conférence / 209
festival / 194
concours / 159
fête / 157
consultation / 135
rassemblement / 113

On pourrait considérer le terme de *manifestation* comme le classifieur de tous les termes qui relèvent de la classe des événements organisés. Sur la base de notre corpus, il est possible de dresser un certain nombre de classes de verbes qui illustrent la définition, en langue, du terme de *manifestation*. Ce substantif a les opérateurs appropriés suivants :

organiser / 492
participer à / 445
ouvrir / 32
lancer / 29
intervenir dans / 18

assister à / 39
venir à / 37
joindre / 49
suivre / 32

interdire / 93
empêcher / 50
disperser / 40
réprimer / 40
annuler / 27

La nature de ces opérateurs montre qu'il s'agit d'événements planifiés, comme le mettent en évidence des verbes comme *organiser* ou *lancer*, avec leur versant négatif *annuler*. Le fait qu'il s'agisse d'une manifestation est illustré par la présence de verbes comme *assister à*, *joindre* ou *suivre*. On peut aussi sous-catégoriser les

« manifestations » en fonction de la nature de leur réalisation. On peut dire qu'un *referendum* est une manifestation « électorale », qu'un *colloque* est une manifestation « scientifique », etc. Le substantif *débat(s)* pourrait être défini comme une manifestation « orale ». Comme toute manifestation, officielle ou non, les autorités ont la possibilité de l'*interdire*, de la *suspendre* ou de la *réprimer*.

4. Les participants à un débat

La nature même d'un débat implique deux types de « participants ». On observera que le verbe *participer* est ambigu de ce point de vue, car il peut signifier que l'on assiste à un débat ou que l'on y prend la parole. En tant que manifestation, un débat implique donc des auditeurs, c'est-à-dire des témoins, comme le montrent les verbes suivants : *suivre* / 203, *assister* / 103 ou leur antonymes : *fuir* / 12, *boycotter* / 5, *désertier* / 4. Mais, tout d'abord, comme il ne s'agit pas d'un événement aléatoire, un débat implique une organisation, l'indication d'un lieu, le choix d'un sujet et la désignation de locuteurs.

4.1. Un organisateur

Cela implique qu'il y ait un organisateur, un responsable, comme c'est le cas de tout événement officiel. Ce caractère est souligné par un certain nombre d'opérateurs verbaux appropriés. Ces verbes s'appliquent en fait à tout événement organisé :

organiser / 319
imposer / 53
créer / 28
instaurer / 22
inspirer / 10
prendre l'initiative / 8
promouvoir / 7
convoquer / 6
monter / 5
inaugurer / 3

À ce niveau, les verbes sont donc communs à l'ensemble des événements que l'on peut mettre sur pied. Notons que l'organisateur ne participe pas nécessairement aux débats, il peut n'être que le metteur en scène.

4.2. Des participants

D'autre part, il y a les participants aux débats eux-mêmes, c'est-à-dire ceux qui y prennent la parole. Les orateurs sont définis par les opérateurs suivants :

participer / 367
contribuer / 90
prendre part / 30
faire partie / 19
apporter sa contribution / 8
partager / 3

4.3. Un modérateur

Enfin, il y a souvent, mais pas toujours, un modérateur, c'est-à-dire un individu qui dirige les débats et qui assure un temps de parole à chacun des participants. Cet « animateur » peut être le sujet des verbes suivants, qui relèvent de trois types de prédicats, que l'on peut résumer de la façon suivante :

— ouvrir un débat :

ouvrir / 673
relancer / 764
lancer / 275
rouvrir / 111
introduire / 44
déclencher / 44
amorcer / 29

— clore un débat :

clorre / 136
sortir / 57
mettre fin / 18
terminer / 8
interrompre / 6
suspendre / 6
finir / 6
mettre fin / 5
mettre un terme / 18
arrêter / 14
interrompre / 11

— relancer un débat :

raviver / 36
aviver / 12
ranimer / 18
ressusciter / 9

C'est donc un responsable qui maîtrise un « match », car il est en mesure de :

présider / 27
encadrer / 3

mais aussi de :

mener / 120
introduire / 44
conduire / 56
orienter / 24
arbitrer / 14

On voit donc que les fonctions de chaque participant sont mises en lumière par les opérateurs appropriés qui lui sont attribués.

5. Activité des orateurs

Examinons maintenant les prédicats désignant l'activité de ceux qui prennent part à la discussion elle-même. Pour les verbes de ces classes, le substantif *débat* figurera le plus souvent en position de complément.

5.1. Participer à un débat

participer / 367
prendre part / 30
faire partie / 19
apporter sa contribution / 8

5.2. Cette participation peut être positive...

Comme le montrent les verbes suivants, où le terme *débat* figure en position de complément :

nourrir / 145
animer / 140
aviver / 12
enflammer / 9
éclaircir / 8
pimenter / 6
stimuler / 6
éveiller / 3

5.3. ... ou négative : un orateur peut en fait refuser le débat

Cette attitude négative, peut être interprétée de deux façons. On peut simplement refuser de prendre la parole, alors qu'on était censé le faire. On peut ainsi :

éviter / 119
refuser / 116
esquiver / 41
renoncer / 16
éluder / 14
fuir / 10

Une autre façon de refuser le débat consiste, non pas à refuser de prendre la parole, mais à ne pas jouer le jeu et à se comporter de telle façon qu'aucun dialogue ne soit possible. En effet, un débat implique au minimum deux interlocuteurs qui traitent d'un même sujet. En cas de thèmes différents, on ne peut pas parler de débat. Un récalcitrant peut ainsi, en parlant d'un débat, le :

bloquer / 18
occulter / 30
polluer / 23
étouffer / 21
empoisonner / 18
perturber / 17
brouiller / 11
verrouiller / 11
obscurcir / 6
biaisier / 5

enliser / 5
affaiblir / 3

6. Variations métaphoriques

La nature même d'un débat implique que l'on est en présence de positions différentes. En cas d'unanimité, il n'y a pas de débat. Un débat implique donc au moins deux participants qui défendent des points de vue différents, comme le montrent les adjectifs appropriés suivants :

débat engagé / 15
débat vif / 13
débat tronqué / 11
débat virulent / 11
débat serré / 10
débat clair / 9
débat acharné / 9
débat digne / 9
débat intéressant / 9
débat agité / 8
débat militant / 7
débat passionné / 6
débat incertain / 6
débat explosif / 6

Il n'est donc pas étonnant qu'un débat puisse faire l'objet de différentes métaphores, qui comparent cet événement à un combat ou un incendie.

6.1. Un débat est souvent interprété comme un combat

Un débat implique ainsi deux ou plusieurs individus qui sont en mesure de *s'affronter* / 15 et que le débat peut :

opposer / 14
séparer / 5
diviser / 5

La discussion peut stimuler le conflit, comme le montrent les verbes suivants :

envenimer / 13
aviver / 12
stimuler / 6
exacerber / 4
aiguiser / 4

Dans certaines conditions, l'effet peut être inverse et le comportement respectif des participants peut éventuellement calmer les choses :

dépassionner / 44
réduire / 32
éclipser / 19
apaiser / 15
dédramatiser / 11
calmer / 7
dépolitiser / 7
désamorcer / 7

6.2. Comme dans un combat, des incidents peuvent émailler le déroulement des choses

Ces incidents peuvent être introduits par des verbes comme :

intervenir / 33
marquer / 33
avoir lieu / 24
arriver / 22
resurgir / 21
perturber / 17
pimenter / 6
émailler / 5
faire irruption / 4
parasiter / 4
embrouiller / 3
embarrasser / 3
affecter / 3

6.3. Un débat est souvent interprété aussi comme incendie

Cette métaphore est illustrée par des verbes synonymes d'*attiser* comme :

raviver / 36
enflammer / 9
attiser / 8

ou inversement d'*éteindre*

occulter / 30
éteindre / 15

On voit que souvent un débat peut avoir des aspects guerriers ou catastrophiques.

7. Le substantif *débat* en position de sujet

Les distributions que nous avons examinées jusqu'à présent ont montré le substantif *débat* en position d'objet. On trouve dans les textes un grand nombre d'emplois où ce substantif est en position de sujet.

7.1. Un débat a pour objet un thème

Le thème du débat est présenté, en position de sujet, par les verbes suivants :

porter sur / 88
éclairer / 62
aborder / 58
montrer / 55
évoquer / 53
soulever / 51
exprimer / 41
rendre compte / 18
envisager / 17
affirmer / 16

7.2. Un débat peut rebondir

Comme tout combat ou toute joute, un débat peut :

rebondir / 12

ressusciter / 9

transparaître / 5

surgir / 5

7.3. Un débat peut éclairer ou obscurcir

Comme nous l'avons signalé plus haut, en fonction de l'attitude des participants, un débat peut être véridique, c'est-à-dire aller à la recherche de la vérité. On trouve alors des verbes comme :

éclairer / 62

aborder / 58

montrer / 55

évoquer / 53

clarifier / 40

Inversement, si l'un des interlocuteurs ne joue pas le jeu, le débat peut :

occulter / 30

polluer / 23

empêtrer / 6

obscurcir / 6

8. Autres métaphores

Comme toutes les opérations de l'esprit, un débat peut être interprété comme une nourriture « spirituelle », comme le montrent les verbes suivants :

alimenter / 193

nourrir / 145

animer / 140

pimenter / 6

9. Appréciation sur un débat

Comme il y a des participants à un débat et que ces derniers sont en mesure de se forger une opinion, un débat donne lieu à des points de vue et des prises de positions.

9.1. On peut ainsi élever un débat...

élever / 41
enrichir / 38
étouffer / 21
approfondir / 19
développer / 17
amplifier / 13
aviver / 12
entretenir / 12
faire vivre / 11

9.2. ... ou le rabaisser

réduire / 32
limiter / 21
éclipser / 19
fausser / 17
perturber / 17
épuiser / 16
intensifier / 6
stimuler / 6
appauvrir / 6

10. Conclusion

Une étude en extension des éléments du lexique met en évidence une complexité insoupçonnée du lexique. Les définitions des dictionnaires, nécessairement réduites, donnent une idée simplifiée des lexèmes. Il s'agit souvent de définitions « conceptuelles » qui ne sont pas nourries par la présence d'opérateurs appropriés.

En effet, la définition d'un substantif, c'est l'ensemble des prédicats appropriés qu'on peut lui appliquer. Qui pourrait intuitivement imaginer qu'il existe en français plus de 800 verbes appropriés au substantif *débat* et presque autant d'adjectifs appropriés eux-aussi. Ces observations mettent l'accent sur le fait que la description des mots doit être interne au système et ne pas relever de définitions « conceptuelles ».

Références

- Anscombe Jean-Claude, 1995 : « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue Française*, **105** [Paris : Larousse], 40—54.
- Bescherelle Louis Michel, 1990 : *L'art de conjuguer*. Paris : Hatier.
- Chomsky Noam, 1965 : *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, USA : The Massachusetts Institute of Technology.
- Danlos Laurence, 1988 : « Les problèmes posés par les verbes supports en traduction automatique ». In : *Actes du Colloque LIANA : Informatique et langue naturelle*. Nantes.
- Desclés Jean-Pierre, 1991 : « Archétypes cognitifs et types de procès ». *Travaux de Linguistique et de Philologie*, **29** [Paris : Klincksieck], 171—195.
- Florea Ligia Stela, Fuchs Catherine, 2010 : *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*. Paris : Ophrys.
- Franckel Jean-Jacques, 1989 : *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- Fuchs Catherine, 1991 : « Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire ». *Travaux de Linguistique et de Philologie*, **29** [Paris : Klincksieck], 9—17.
- Giry-Schneider Jacqueline, 1987 : *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports*. Genève : Droz.
- Gross Gaston, 1989 : *Les constructions converses du français*. Genève : Droz.
- Gross Gaston, 1993 : « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale*, **59** [Paris], 16—22.
- Gross Gaston, 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115** [Paris : Larousse], 15—30.
- Gross Gaston, 1996a : « Semantische Umgebung der Konnektoren ». *Leuvense Bijdragen*, **84** [Leuven], 295—311.
- Gross Gaston, 1996b : *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- Gross Gaston, 1998 : « Pour une véritable fonction *synonymie* dans un traitement de textes ». *Langages*, **131** [Paris : Larousse].
- Gross Gaston, 2008a : « Principes d'une grammaire adéquate ». In : *Linguistics, Computer Science and Language Processing. Festschrift for Franz Guenther on the Occasion of his 60th Birthday*. King's College Publications [London], 127—139.
- Gross Gaston, 2008b : « Le modèle des classes d'objets ». In : *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, 149—164.
- Gross Gaston, 2008c : « Les mots d'esprit et leurs ressorts grammaticaux ». *Neophilologica*, **20** [Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego], 100—107.

- Gross Gaston, 2009a : « Sur le statut syntaxique des substantifs humains ». In : *Mélanges offerts à Jean-Claude Anscombe*. Presses de l'Université de Savoie, 27—41.
- Gross Gaston, 2009b : « Les substantifs actualisés par *avoir* : unité et diversité du support ». In : Grażyna Vetulani, réd. : *Panorama des études en linguistique diachronique et synchronique. Mélanges offerts à Józef Sypnicki*. Sędziejowice : Oficyna Wydawnicza Leksem, 123—142.
- Gross Gaston, 2009c : *Sémantique de la cause*. Louvain—Paris : Peeters (avec la collaboration de Ramona Pauna et Freiderikos Valetopoulos).
- Gross Gaston, 2010a : « Les verbes supports et l'actualisation des prédicats nominaux ». In : *Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*. Paris : Cellule de recherche en linguistique, 16—35.
- Gross Gaston, 2010b : « Sur le mécanisme de formation d'une classe de connecteurs : *du fait que* ». In : *La grammaire du français par le menu. Mélanges en hommage à Christian Leclère*. Presses Universitaires de Louvain, coll. « Cahiers du Cental » n° 6, 121—132.
- Gross Gaston, 2010c : « Sur la notion de contexte ». *Méta*, **55** (1) [Les Presses de l'Université de Montréal], 187—198.
- Gross Gaston, 2010d : « La notion d'*emploi* dans une grammaire de prédicats ». *Cahiers de lexicologie*, **96**, 97—116.
- Gross Gaston, Prandi Michel, 2004 : *La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck, Duculot, 284 p.
- Gross Maurice, 1975 : *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Gross Maurice, 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, **63** [Larousse : Paris] 7—52.
- Gross Maurice, 1986 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe*. Paris : Asstril.
- Gross Maurice, 1993 : « Les phrases figées en français ». *L'Information Grammaticale*, **59**, 36—41.
- Guenthner Franz, 1998 : « Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire de l'allemand ». *Langages*, **131** [Larousse : Paris], 45—55.
- Harris Zellig S., 1976 : *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
- Heide Günther, Pape Sabine, 1976 : *Funktionsverbgefüge als Problem der Beschreibung komplexer Verben in der Valenztheorie*. Tübingen : Forschungsberichte des Instituts für deutsche Sprache.
- Kiefer Ferenc, 1974 : *Essais de sémantique générale*. Paris : Mame.
- Kleiber Gustave, 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris : PUF.
- Lees Robert B., 1960 : *The Grammar of English Nominalizations*. La Haye : Mouton.
- Le Pesant Denis, Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131** [Paris : Larousse], 6—33.
- Martin Robert, 1988 : « Temporalité et classes de verbes ». *L'Information Grammaticale*, **39** [Paris], 3—8.
- Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication ». *Langages*, **131** [Paris : Larousse], 77—90.
- Mel'čuk Igor, 1988 : « Principes et critères de description dans le DEC ». *DEC 2* [Les Presses de l'Université de Montréal], 27—39.

- Muller Claude, 1996 : *La subordination française*. Paris : Armand Colin.
- Piot Mireille, 1995 : *Composition transformationnelle des phrases par subordination et coordination*. Thèse de Doctorat d'État, Paris, Université Paris 7.
- Prandi Michel, 1998 : « Contraintes conceptuelles sur la distribution ». *Langages*, **131** [Paris : Larousse], 34—44.
- Riegel Martin, 1985 : *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.
- Riegel Martin *et al.*, 2006 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Vendler Zeno, 1968 : *Adjectives and Nominalizations*. La Haye : Mouton.
- Vivès Robert, 1983 : *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbes supports et extensions aspectuelles*. Thèse de 3^o cycle, Université Paris VIII et LADL.
- Von Polenz Peter, 1963 : "Funktionsverben im heutigen Deutsch". *Wirkendes Wort*, **5**, [Düsseldorf: Schwann], 46 p.



Wiesław Banyś

*Université de Silésie à Katowice
Pologne*

Nouveaux anciens paradigmes : Approche orientée objets, Classes d'objets, Psychologie écologique et Linguistique

New Old Paradigms:

Object-Oriented Approach, Object Classes, Ecological Psychology and Linguistics

Abstract

In this text we will briefly discuss some examples of the influence of the chosen philosophy and epistemology leading in a natural way to a change in research paradigm and consequently to a change in methods of linguistic description.

We will present two types of situations:

- The situation where one arrives at the same types, basically, of descriptive methods in the same discipline starting from different philosophical and epistemological foundations, generally without being aware of it or without having specified them (see, e.g., Predicates-Arguments Structures vs Object-Oriented Approach vs Classes of Objects vs. SketchEngine).
- The situation where one arrives at the same types, basically, of descriptive methods in different disciplines starting from different or similar philosophical and epistemological foundations (see e.g., Object-Oriented Approach, Classes of Objects vs Ecological Psychology / Incorporated Radical Cognition).

In a “good method”, descriptive methods derive from the philosophical and epistemological foundations adopted consciously or unconsciously.

Sometimes, if the choices are more operational and more practical applications oriented, in “normal science”, in T. Kuhn’s terminology, one must go backwards to discover these foundations from the chosen descriptive principles.

At the same time, different philosophical foundations can lead to the same types, at least roughly, of descriptive methods of reality.

The descriptions made in the framework of different paradigms, like these paradigms, are complementary and, in the last instance, “cumulative”, thus giving a more complete description of the reality, which, while submitted to different visions, does not, naturally, change.

Keywords

Object-oriented approach, object classes, ecological psychology, linguistics

Nous allons discuter brièvement dans ce texte quelques exemples de l'influence de la philosophie et de l'épistémologie choisies, menant d'une façon naturelle à un changement de paradigme de recherche et par conséquent à un changement de méthodes de description linguistique.

On présentera deux types de situations :

- La situation où l'on arrive aux mêmes types, en gros, de méthodes descriptives dans la même discipline en partant de différents fondements philosophiques et épistémologiques, généralement sans en être conscient ou sans les avoir précisés (cf. p. ex. Structures Prédicats-Arguments vs Approche Orientée Objets vs Classes d'objets vs *SketchEngine*).
- La situation où l'on arrive aux mêmes types, en gros, de méthodes descriptives dans différentes disciplines en partant de différents ou similaires fondements philosophiques et épistémologiques (cf. p. ex. Approche Orientée Objets, Classes d'objets vs psychologie écologique / cognition radicale incorporée).

0. Introduction

Il paraîtrait que quand on commence, et poursuit par la suite, nos recherches, tout est évident : on prend du matériel linguistique, on l'analyse, on en déduit des conclusions « en bonne logique », on fait des synthèses, on discute sur tel ou tel point de notre analyse, parfois on discute les fondements de la « bonne méthode » qu'on a adoptée et qu'on utilise à faire la recherche. Il est pourtant bon aussi, et même nécessaire, de s'arrêter un instant et poser les questions quant à la validité des fondements eux-mêmes de la méthode adoptée, parce que, une fois situés dans un cadre déterminé par ces fondements, si on suit la bonne logique des analyses, les conclusions s'ensuivent en fait elles-mêmes et nous ne faisons rien d'autre que d'ajouter des éléments descriptifs additionnels, même si, en général, d'une quantité extraordinaire, à cette vision du monde, ici : linguistique, qui en découle.

Ce type de discussion sur les fondements de nos méthodes d'analyse est absolument nécessaire, puisque ce sont eux qui décident, en dernière instance, de la vision des faits, de la réalité, de la description, de ce qu'on y voit, de ce qu'on prévoit et du type d'explication apportée.

C'est pourquoi il est aussi toujours bon de s'arrêter sur les thèses des philosophes et des sociologues de la science sur ce qu'est la science, comme le dit le titre d'un ouvrage bien connu de Alan F. Chalmers (1990), et d'essayer de les appliquer à notre propre recherche.

Naturellement, nous n'avons pas le temps de les discuter toutes ici, mais un court rappel, ne serait-ce que par les mots d'ordre principaux, en s'arrêtant un peu

plus longtemps sur la théorie de Thomas Kuhn, nous introduira dans le vif de la discussion qui suivra.

Rappelons seulement que la question primordiale sous-jacente à ces discussions est la question fondamentale de savoir à quelle condition une théorie est scientifique.

Passons donc outre p. ex. le critère de falsifiabilité, les conjectures et leur réfutation ainsi que le rationalisme critique de Karl Popper (1984), la différence entre les hypothèses réfutables et le noyau « dur », à ne pas mettre en question, de chaque théorie scientifique et le falsificationisme méthodologique d'Imre Lakatos (1984) ou la « théorie anarchiste de la connaissance » de Paul Feyerabend et son fameux slogan : « tout est bon » (*anything goes*) (1979 : 20).

Concentrons-nous par contre un peu plus sur la notion de paradigme selon T. Kuhn présentée dans son fameux livre sur *La structure des révolutions scientifiques* (1989 : 11). Le paradigme naît « d'une découverte scientifique universellement reconnue qui, pour un temps, fournit à la communauté de chercheurs des problèmes type et des solutions » et donnant ainsi un modèle à suivre à la communauté scientifique : « La recherche de la science normale est dirigée vers l'articulation des phénomènes et théories que le paradigme fournit déjà » (1989 : 47). « Sans adhésion à un paradigme, il ne pourrait y avoir de science normale » (1989 : 144).

Pour T. Kuhn les paradigmes se succèdent par une révolution, puisqu'ils ne sont pas compatibles. C'est donc tout le cadre de la recherche qui change, les notions sont différentes, les vérités admises jusqu'à ce moment-là ne sont plus admises, les méthodes et les techniques changent, c'est une nouvelle manière de voir le monde qui naît et qui nous fait regarder le monde par ses propres lunettes amenant à des « révolutions dans la vision du monde » (1989 : 157).

Est-ce donc à dire que la science n'est pas cumulative et/ou complémentaire ? que ce qu'on a reçu comme résultats en étudiant la réalité humaine et sociale dans le cadre précédent était faux ? Non, c'était vrai, en fait : pas faux, pour employer les mots de K. Popper, parce que dans le cadre en question cela n'a pas été réfuté, mais la réalité était vue d'une autre perspective et les résultats étaient vrais, en fait : pas faux, de ce point de vue. Comme le dit T. Kuhn : « bien que le monde ne change pas après un changement de paradigme, l'homme de science travaille désormais dans un monde différent » (1989 : 170, cf. aussi p. ex. Banyás, 1980).

Analysons donc la situation où l'on arrive aux mêmes types, en gros, de méthodes descriptives dans la même discipline en partant de différents fondements philosophiques et épistémologiques ou sans en être conscient ou sans les avoir précisés (Structures Prédicats-Arguments vs Approche Orientée Objets vs Classes d'objets vs *SketchEngine*).

1. Structures Prédicats-Arguments (SP-A) vs Approche Orientée Objets (AOO)

Le premier jeu de paradigmes que nous voudrions toucher, ayant eu l'honneur et le plaisir de coopérer étroitement avec Stanislaw Karolak (cf. p. ex. Karolak, 1984) et Andrzej Bogusławski (cf. p. ex. Bogusławski, 1977), les fondateurs de l'école polonaise des analyses en structures prédicats-arguments bien connue, c'est le jeu des SP-A et l'AOO que nous développons à l'Université de Silésie, cette dernière approche ressemblant, au moins de loin et en partie, sans y être pourtant identique, aux analyses de Gaston Gross en classes d'objets.

Les théories de l'approche de la langue en structures prédicats-arguments, apparues dans la deuxième moitié du XX^e siècle, sont ancrées dans le courant philosophique et épistémologique de la philosophie analytique de la langue (Gottlob Frege (cf. p. ex. Frege, 1984), Bertrand Russell (cf. p. ex. Russell, 1922), Gilbert Ryle (cf. p. ex. Ryle, 1949), Ludwig Wittgenstein (cf. p. ex. Wittgenstein, 1922), XVIII, XIX, et le positivisme logique (Rudolf Carnap (cf. p. ex. Carnap, 1937), la première moitié du XX^e siècle. Elles sont donc, en fait, un nouvel ancien paradigme de recherche. D'une manière très générale, on peut dire que leur but était de clarifier la vraie structure logique des phrases de la langue dissimulée sous différentes formes linguistiques en admettant aussi que la structure du monde réel est reflétée par ces structures logiques cachées dans les structures linguistiques. D'où le recours à l'appareillage de la logique classique et les représentations des phrases sous formes de fonctions propositionnelles et leur variables, c'est-à-dire sous forme de prédicats et d'arguments (rappelons à ce propos qu'aux questions posées souvent si la grammaire à base sémantique sous forme de prédicats et arguments remplace la grammaire traditionnelle, la réponse est naturellement : non, là encore on pourrait dire que les deux paradigmes de pensée qui ont donné lieu à la grammaire traditionnelle et la grammaire à base sémantique sont totalement différents et ont des buts explicatifs différents à atteindre).

De ce point de vue il est nécessaire d'analyser la langue en termes de ce qui constitue son noyau créateur, c'est-à-dire, toujours de ce point de vue, les prédicats qui impliquent sémantiquement (donc nécessairement) les arguments de type bien déterminé. C'est pourquoi les analyses des phrases de la langue naturelle sont du type qu'on connaît très bien :

Jean lit un livre / Jean mange du gâteau

où *lire / manger* est le prédicat principal de la phrase impliquant nécessairement qu'il y ait une position d'argument pour celui qui *lit / mange* qui doit être un objet concret animé humain, *Jean*, et une position d'argument pour ce qui est *lu / mangé*, *livre / gâteau*, représentée ici par un prédicat en position d'argument, parce que

l'expression *un livre / du gâteau*, ne renvoyant pas à un objet identifiable par les interlocuteurs, n'est pas une expression référentielle.

Ces analyses se ramènent toutes à une version plus ou moins développée de la formule de la fonction propositionnelle bien connue du type :

$$f(x, y)$$

où la fonction / le prédicat implique les positions du type déterminé pour x et y , autant dire la relation entre les deux éléments de la formule est du type :

$$f \rightarrow (x, y).$$

Si l'on part pourtant d'une autre vision du monde, celle que l'on pourrait appeler dialectique, dans le sens classique, ancien, du terme et dans le sens plus moderne de Hegel en particulier pour qui : « La dialectique est le mouvement rationnel supérieur, à la faveur duquel des termes en apparence séparés passant les uns dans les autres spontanément, en vertu même de ce qu'ils sont, l'hypothèse de leur séparation se trouvant ainsi éliminée » (*Science de la Logique*), on arrive aux fondements tout à fait différents de la vision du monde. C'est le monde où tout peut agir et inter-agir avec tout, où tout peut influencer tout, où tout change, où les éléments du monde, les termes, ne sont pas séparés les uns des autres, où un objet (ou : un terme) passe dans les autres dans le sens que, dans cette inséparation, il est une fois ce qui influence les autres termes et une autre fois est ce qui en est influencé. Les termes, ou les objets, sont considérés ici d'une manière très générale et abstraite, ce ne sont pas seulement des objets concrets, dans le sens qu'on peut les toucher, sentir, déplacer, etc. mais aussi des éléments abstraits, toute entité concevable du monde, y compris, si on l'exprimait d'une manière catégorielle classique, les relations, les changements, les attributs, etc. Ce qui est seulement important, c'est le rôle, plus actif ou moins actif de l'objet lors de la relation entre deux objets ou, s'il n'entre pas encore en relation avec un autre objet, son état plus ou moins actif. Et puisque dans chaque relation on a affaire à une sorte d'influence, même si inconsciente et non intentionnelle, d'un objet (terme) sur l'autre l'un est l'objet influant et de ce fait modifiant l'autre, passant dans lui, et l'autre est l'objet influencé et de ce fait modifié, assurant ainsi leur inséparation.

De ce point de vue, la relation fondamentale qui est à relever dans cette optique dans le monde et, par conséquent, dans le monde linguistique, c'est la relation de modification entre les objets ou l'un des objets est l'élément modifiant (modifieur) et l'autre l'élément modifié (modifié). Naturellement, ces relations peuvent être réitérées et emboîtées récurrentiellement les unes dans les autres.

C'est pourquoi, cette approche a été appelée *Approche Orientée Objets (AOO)* (cf. Banyś, 2000a, 2000b). Elle est donc aussi un nouvel ancien paradigme de recherche.

Par conséquent, les phrases ci-dessus, étudiées du point de vue de cette approche seraient à considérer comme précisant quel type de relation de modification (d'influence) a lieu, « en vertu même de ce qu'ils sont », sans qu'il y ait nécessairement une relation de modification physique au moins entre *Jean* et *livre* : *Jean* est un modifieur et *livre / gâteau* est un modifié.

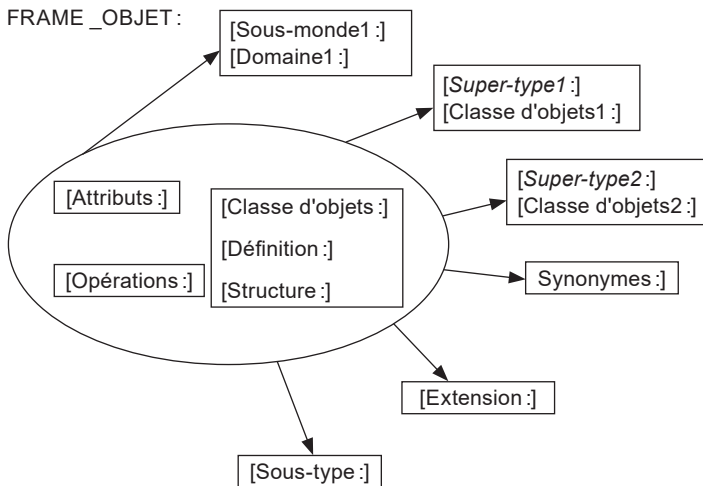
De ce point de vue, les phrases de ce type représentées sous forme de f et de x et y se présenteraient comme suit :

$$f \leftarrow (x, y).$$

Au lieu de partir des relations comme éléments constitutifs de la vision du monde, on prend, au contraire, comme point de départ les objets, largement conçus, ce qui permet de préciser qu'en fait on se pose la question à propos des objets ce qu'ils sont et ce qu'on peut faire avec et non pas des prédicats qui impliqueraient tels ou tels arguments (objets, termes). Un livre, c'est ce qui peut être, entre autres, écrit, lu, interprété, mais aussi posé, perdu, jeté, etc., un gâteau, c'est ce qui peut être préparé, fait, brûlé, mais aussi mangé, jeté, etc.

L'ensemble des opérations faites et d'attributs assignés constitue, de ce point de vue, la définition du livre, du gâteau, etc., parce qu'elles ne font autre chose que décrire linguistiquement les relations possibles du livre, du gâteau, etc. à d'autres objets, les situant ainsi dans le monde entier.

Une architecture descriptive conforme à cette approche a été élaborée (cf. p. ex. Banyś, 2000a, 2000b), et appliquée en particulier à la construction des bases de données lexicales du type :



Une généralisation des objets qui peuvent partager le même type de relations amène à construire une classe d'objets.

La notion de la classe d'objets a été introduite en linguistique par G. Gross (1994, 2008, 2010a, 2010b). Gross ne précise pas quels sont les fondements philosophiques et épistémologiques de sa conception. Elle a été conçue avant tout pour être opérationnelle sur des grands corpus de données linguistiques et résoudre, au départ, des problèmes pratiques de la classification des éléments de la phrase en traits sémantiques, ce qu'elle réalise d'une manière remarquable. La motivation à remplacer les analyses des caractéristiques des sujets et des objets dans la phrase en traits sémantiques par les classes d'objets auxquelles ils appartiennent s'y ajoutait et était présentée d'une manière excellente. On peut pourtant présumer que la philosophie et l'épistémologie la plus proche à Gross est le distributionnalisme américain à la manière de Zellig Harris (cf. p. ex. Harris, 1960). On va revenir encore à ces connexions philosophiques présumées dans quelques instants.

Il faut remarquer aussi que la conception des classes d'objets de G. Gross orientée vers des solutions implémentables des questions très pratiques appuyée sur de grandes bases de données lexicales diffère de l'AOO par certaines caractéristiques descriptives que celle-ci hérite, après une adaptation nécessaire, de ses fondements philosophiques et épistémologiques.

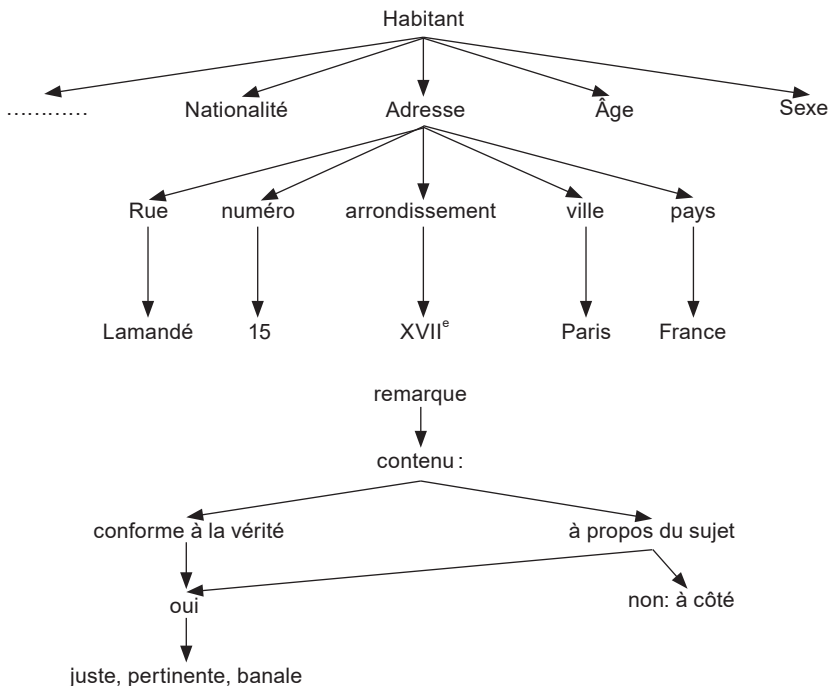
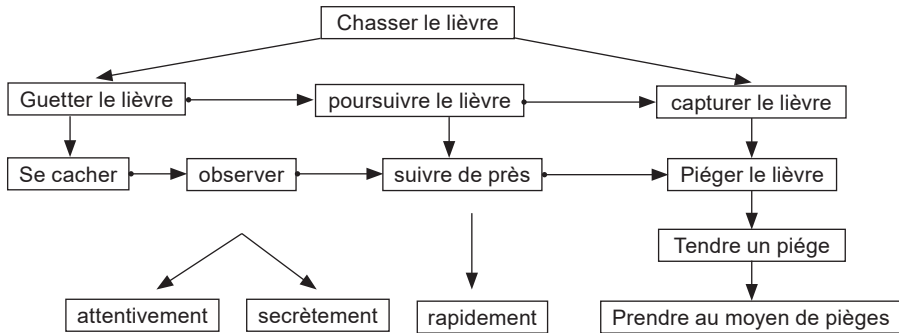
Les deux approches en classes d'objets sont utilisées dans la désambiguïsation des mots polysémiques et la traduction assistée par ordinateur.

L'AOO, toujours conformément aux postulats philosophiques et épistémologiques de départ, mais les développant pour le besoin des analyses linguistiques plus approfondies, vu la définition de l'objet (terme) d'une manière très générale et abstraite, aux objets qui ne sont pas limités aux éléments de la phrase, mais traite aussi la phrase, c'est-à-dire le contenu de la phrase, la situation qui y est décrite, comme un objet pouvant entrer dans la relation d'influence, de la modification, avec les autres phrases, les autres situations qu'elles décrivent. Ce caractère des généralisations « en spirale », par enroulements, qui est propre à la philosophie dialectique hégélienne, nous amène à dépasser, comme on a passé des caractéristiques comme objets des objets concrets, substantifs qui y renvoient, aux objets abstraits, verbes, adjectifs, adverbes, etc. qui y renvoient, le cadre de la phrase en traitant toute la situation décrite dans une phrase, comme objet (terme) qui entre en relation avec les autres situations décrites dans les phrases du texte dont elles font partie.

On cumule différents types de relations d'influence, de modification, dans deux grandes catégories : celles qui reflètent une certaine séquence de situations dynamiques amenant à la réalisation d'un but et celles qui reflètent la description des situations statiques constituant l'environnement dans lequel la réalisation de ce but s'effectue.

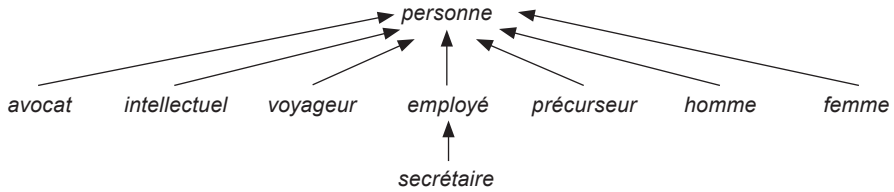
La première catégorie est appelée, conformément à une longue tradition en psychologie et intelligence artificielle, cf. p. ex. Marvin Minsky (1975), Roger C. Schank, Robert P. Abelson (1977), un *script* ou scénario et la seconde un *frame* ou cadre.

L'utilité de l'application de cette généralisation de la notion d'objet (terme) «en spirale», nous amenant aux *scripts* et *frames*, s'étant avéré absolument indispensable pour la bonne désambiguïsation des sens des mots étudiés (cf. p. ex. Śmigielska, 2017), prouve la fécondité et le potentiel explicatif des fondements philosophiques et épistémologiques qui sous-tendent l'AOO, appliqués à la linguistique (cf. p. ex. Banyś, 2000a, 2000b) :

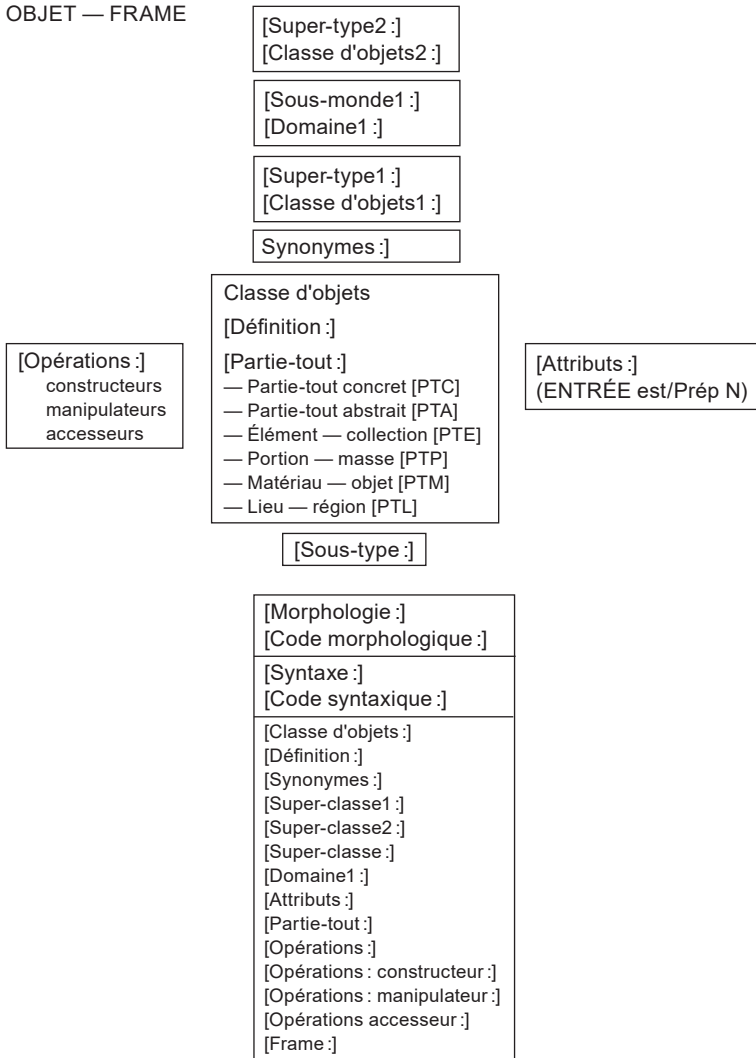


Ce type de représentation montre en même temps la décomposabilité modulaire en objets / termes du *script* et du *frame* en question permettant une décomposition récursive du même type de chaque module concerné.

Cela va, naturellement, de pair aussi avec les hiérarchies sémantiques et l'héritage sémantique qui y est décelé, de type de celui qui est représenté p. ex. dans le WordNet et ses différentes applications à d'autres langues que l'anglais, du type :



OBJET — FRAME



(cf. Banyś, 2000b)

L'idée générale d'une telle analyse en (classes d')objets, et énumération de leurs éléments, dans les deux approches présentées, celle de G. Gross et l'AOO, la dernière étant encore aidée par le recours aux *scripts*, *frames*, et l'héritage sémantique, est aussi d'assurer, dans le cas d'une opération de désambiguïsation un calcul, une computation, possible opérant (quasi-automatiquement) sur les classes possibles afin de trouver la meilleure traduction des mots et de la phrase possible, avec l'idée sous-jacente que les sens d'un mot donné diffèrent suivant les classes d'objets auxquelles appartiennent les éléments du contexte de la phrase analysée, en admettant aussi qu'il y a autant d'objets différents que d'ensembles d'opérations et d'attributs différents (cf. p. ex. Gross, 1994, 2008 ; Banyś, 2000a, 2000b).

Puisque le sens est déjà une abstraction, et ce qu'on voit à la surface des choses, ce sont des emplois concrets d'un mot dans un contexte donné (cf. p. ex. Gross, 2010b), c'est pourquoi d'ailleurs certains ne croient pas dans le sens (général) des mots (cf. p. ex. Kilgarriff, 1997), la généralisation de cette abstraction nous amène à postuler une abstraction encore plus poussée du sens d'un mot.

L'AOO, exploitant les possibilités explicatives de l'approche dialectique hégélienne, ajoute à cette fin à son appareillage descriptif encore la notion d'invariant sémantico-cognitif d'un mot polysémique qui dépasse les caractéristiques particulières en classes d'objets des éléments de la phrase susceptibles d'être computés pour en constituer une généralisation sous forme d'un schéma abstrait qui est à découvrir dans tous les emplois d'un mot donné. Dans le cadre de la philosophie adoptée, fondée sur la mouvance, le flux et le changement universels, le recours à une invariance pourrait paraître disputable. Mais, comme on le sait, l'un des principes généraux de l'approche hégélienne est aussi celui de voir l'identité des différents et la différence des identiques, c'est en fait l'un des contenus constants de cette approche où les contraires ne font en fait qu'un. Et c'est ce qu'on assure effectuant des analyses très détaillées et précises en termes de classes d'objets en vue d'une computation possible et en essayant de déterminer les invariants sémantico-cognitifs derrière cette multiplicité des emplois des mots (cf. p. ex. Desclés, Banyś, 1997 ; Banyś, 2005).

2. AOO, *SketchEngine* vs Psychologie écologique / Cognition Radicale Incorporée

Il est intéressant de voir que le même type général, d'une part, de la méthode de la description lexicographique que présente l'AOO, est utilisé dans le fameux *Sketch-Engine*, permettant de créer et d'analyser les corpus en plus de 90 langues, élaboré à la base de la conception d'Adam Kilgarriff, et que, d'autre part, la conception psychologue de *Gestalt* et la théorie de la psychologie écologique de James Gibson et de la

cognition radicale incorporé (Chemero, 2011 ; Kiverstein, Miller, 2015), est arrivée aux mêmes types de relations entre objets de l'environnement que la méthode AOO, fondée sur une conception philosophique tout à fait différente.

Les travaux d'A. Kilgarriff (cf. p. ex. Kilgarriff, 1997) constituent un apport extraordinaire à la pensée linguistique, en particulier dans le domaine de la linguistique computationnelle, lexicographie et linguistique du corpus. L'un de ses apports pratiques à la linguistique est la fondation de *Lexical Computing*, entreprise qui a créé le *SketchEngine*.

Il y a, naturellement, un certain nombre de très bons outils d'analyse de corpus, on-line et off-line, comme p. ex. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, *Antidote*, mais si je m'arrête ici sur le *SketchEngine*, c'est parce que, comme on le voit sur les images ci-dessous, le format descriptif des relations entre les mots rappelle celui de l'AOO, dans sa partie descriptive modifié — modifieur, ou le jeu du modifié — modifieur, tant dans les configurations :

Nom en question modifié + *de* + Nom / Adjectif modifieur,

Nom modifié + *de* + Nom en question modifieur,

que

Nom en question en position sujet ou objet modifié + Verbe modifieur.

Les travaux d'A. Kilgarriff, tout comme ceux de G. Gross, étaient orientés sur une solution des questions pratiques et des analyses de grandes bases de données et les deux éminents linguistes ont élaboré des conceptions linguistiques et des outils informatiques extraordinaires qui nous aident à résoudre des questions de la polysémie et de la désambiguïsation.

Là encore, tout comme dans le cas de G. Gross, A. Kilgarriff ne dévoile pas les fondements philosophiques et épistémologiques de sa conception.

On voit en même temps que, même si les chercheurs ne partagent pas, ou au moins n'en sont pas conscients, les mêmes fondements philosophiques de leurs travaux, ils peuvent néanmoins arriver à des conclusions opératoires pratiques exprimées sous forme de méthodes de description concrètes similaires.

Cf. p. ex. à cet égard la description du mot *chaise* dans le cadre de *SketchEngine* :

chaise (noun)

French Web 2012 (frTenTen12) freq = 343.945 (30.05 per million)

verbs with "chaise" as object	verbs with "chaise" as subject	modifiers of "chaise"
housser + 5.443 11.47 housse chaise mariage	queai + 184 10.01 chaises queai fait pour	confortable + 168 7.58 de confortables chaises
ramper + 859 8.91 recherche rampe chaise roulante	grincer 52 7.59 chaise grinça	déco 93 6.76 de mariage déco chaise
reculer + 398 6.97 recula sa chaise	racler 29 7.32 chaise racla	empilables 19 5.87 empilables chaises de massage
rembourrer + 189 6.61 chaises rembourrées	loungue 22 6.59 une chaise loungue	inconfortable 20 5.86 inconfortable chaise
tirer + 2.106 6.60	basculer 54 6.48	Fabricant 15 5.52 Fabricant chaise cuisine
renverser + 380 6.48	chaise bascula	ergonomique 15 5.48
unir + 559 6.32 de chaises unies housses	stabiliser 28 6.33 chaise stabilise	pouf 13 5.23 pouf chaises
disposer + 343 6.15 chaises disposées	housser 24 6.33 chaise housse chaise mariage	maudit 29 5.21 sur cette maudite chaise
personnaliser + 671 6.11 housses de chaises personnalisées	façonner 36 6.28 chaise façonne	pliant 12 5.17
ranger + 337 6.03	rentabiliser 23 6.14 chaise rentabilise les	tunisien 15 5.16
repousser + 307 5.97 repoussa sa chaise	voler 95 6.08 chaises volent	foutu 28 4.97 cette foutue chaise
approcher + 268 5.97	étouffer 22 6.00 les chaises n' étouffent pas	récent + 217 4.90 billets récents chaises coudre
attraper + 401 5.94 attrapa une chaise	impacter 23 5.98	contemporain 13 4.85 contemporaine chaises
percer + 244 5.92		

chaise (noun)

French Web 2012 (frTenTen12) freq = 343.945 (30.05 per million)

verbs with "chaise" as object	verbs with "chaise" as subject	modifiers of "chaise"
housser + 5.443 11.47 housse chaise mariage	queai + 184 10.01 chaises queai fait pour	confortable + 168 7.58 de confortables chaises
ramper + 859 8.91 recherche rampe chaise roulante	grincer 52 7.59 chaise grinça	déco 93 6.76 de mariage déco chaise
reculer + 398 6.97 recula sa chaise	racler 29 7.32 chaise racla	empilables 19 5.87 empilables chaises de massage
rembourrer + 189 6.61 chaises rembourrées	loungue 22 6.59 une chaise loungue	inconfortable 20 5.86 inconfortable chaise
tirer + 2.106 6.60	basculer 54 6.48	Fabricant 15 5.52 Fabricant chaise cuisine
renverser + 380 6.48	chaise bascula	ergonomique 15 5.48
unir + 559 6.32 de chaises unies housses	stabiliser 28 6.33 chaise stabilise	pouf 13 5.23 pouf chaises
disposer + 343 6.15 chaises disposées	housser 24 6.33 chaise housse chaise mariage	maudit 29 5.21 sur cette maudite chaise
personnaliser + 671 6.11 housses de chaises personnalisées	façonner 36 6.28 chaise façonne	pliant 12 5.17
ranger + 337 6.03	rentabiliser 23 6.14 chaise rentabilise les	tunisien 15 5.16
repousser + 307 5.97 repoussa sa chaise	voler 95 6.08 chaises volent	foutu 28 4.97 cette foutue chaise
approcher + 268 5.97	étouffer 22 6.00 les chaises n' étouffent pas	récent + 217 4.90 billets récents chaises coudre
attraper + 401 5.94 attrapa une chaise	impacter 23 5.98	contemporain 13 4.85 contemporaine chaises
percer + 244 5.92		

"chaise" and/or ...	9.54	nouns modified by noun "chaise"	1.19	noun modifiers of "chaise"	0.96			
table +	4,405	10.42	housse +	1,944	13.07	customiser +	273	11.28
parasol +	1,285	10.13	housse chaise mariage			les chaises customiser .		
chaises longues et parasols			rampe	93	9.41	pétale	88	9.67
fauteuil +	1,358	9.86	rampe chaise roulante gratuites :			chaise pétale et décoration		
tabouret +	555	8.99	hamac	27	7.68	xcm	79	9.57
banc +	639	8.87	. Le hamac chaise			chaise xcm en chaise		
canapé +	567	8.74	conformation	20	7.31	satin	89	9.53
lit +	671	8.36	la conformation chaise			chaise satin discountpartir de :		
coussin +	470	8.35	mariage +	222	7.07	posts	84	9.53
chaises et autres coussins			anniversaire mariage chaise			chaise posts for tendance		
chaise +	511	7.94	decoration	20	6.91	hamac	58	9.07
vaisselle +	298	7.81	comme la decoration chaise			la chaise hamac		
chaises et vaisselles pour			traiteur	13	6.55	decoration	78	8.99
armoire +	301	7.77	le traiteur chaise			chaise decoration mariage : spaf		
tenture +	199	7.53	coussin	14	6.52	pièce	84	8.49
housse de chaise , tenture			coussins chaise			chaise pièces vente de		
barbecue +	210	7.34	canapé	17	6.45	design +	230	8.48
meuble +	265	7.15	un canapé chaise			chaise design		
baignoire +	159	6.96	ceinture	16	6.43	coudre	27	8.05
chaise haute , baignoire			la ceinture chaise			billets récents chaises coudre		
transats +	129	6.94	deco	12	6.35	rotin	25	7.91

"chaise" and/or ...	9.54	nouns modified by noun "chaise"	1.19	noun modifiers of "chaise"	0.96			
table +	4,405	10.42	housse +	1,944	13.07	customiser +	273	11.28
parasol +	1,285	10.13	housse chaise mariage			les chaises customiser .		
chaises longues et parasols			rampe	93	9.41	pétale	88	9.67
fauteuil +	1,358	9.86	rampe chaise roulante gratuites :			chaise pétale et décoration		
tabouret +	555	8.99	hamac	27	7.68	xcm	79	9.57
banc +	639	8.87	. Le hamac chaise			chaise xcm en chaise		
canapé +	567	8.74	conformation	20	7.31	satin	89	9.53
lit +	671	8.36	la conformation chaise			chaise satin discountpartir de :		
coussin +	470	8.35	mariage +	222	7.07	posts	84	9.53
chaises et autres coussins			anniversaire mariage chaise			chaise posts for tendance		
chaise +	511	7.94	decoration	20	6.91	hamac	58	9.07
vaisselle +	298	7.81	comme la decoration chaise			la chaise hamac		
chaises et vaisselles pour			traiteur	13	6.55	decoration	78	8.99
armoire +	301	7.77	le traiteur chaise			chaise decoration mariage : spaf		
tenture +	199	7.53	coussin	14	6.52	pièce	84	8.49
housse de chaise , tenture			coussins chaise			chaise pièces vente de		
barbecue +	210	7.34	canapé	17	6.45	design +	230	8.48
meuble +	265	7.15	un canapé chaise			chaise design		
baignoire +	159	6.96	ceinture	16	6.43	coudre	27	8.05
chaise haute , baignoire			la ceinture chaise			billets récents chaises coudre		
transats +	129	6.94	deco	12	6.35	rotin	25	7.91

Analysons maintenant la situation où l'on arrive aux mêmes types, en gros, de méthodes descriptives dans différentes disciplines en partant parfois de différents, parfois similaires fondements philosophiques et épistémologiques, sans en être

conscient ou sans les avoir précisés (Approche Orientée Objets, Classes d'objets vs Psychologie écologique / Cognition radicale incorporée).

Un de très bons exemples à cet effet est la théorie de la psychologie écologique ou environnementale, y compris sous sa forme de la théorie de la cognition radicale incorporée (cf. p. ex. Gibson, 1950; Chemero, 2011; Kiverstein, Miller, 2015). En très grandes lignes, on peut retracer l'origine de cette conception au pragmatisme de W. James, en Amérique, et à la théorie de *Gestalt* en Europe.

Son père fondateur est James J. Gibson qui, en rejetant aussi bien le behaviorisme (cf. p. ex. Gibson, 1950) que le cognitivisme (cf. p. ex. Gibson, [1979] 2014), a créé la théorie écologique de la perception.

D'une manière très générale, de son point de vue, la perception peut être expliquée seulement si l'on recourt à l'analyse de la relation entre l'organisme vivant et son environnement (d'où vient le nom de théorie écologique ou environnementale). La notion qui joue un rôle explicatif particulier dans cette théorie, c'est la notion d'*affordances*. Celles-ci peuvent être définies comme les possibilités d'interaction entre l'organisme vivant et son environnement. La chose importante et distinctive dans cette théorie, c'est le fait que, selon J. Gibson, les *affordances* sont perçues par l'organisme vivant directement, sans qu'on doive passer par un traitement, ou computation, réalisé par le cerveau sur une représentation mentale et les représentants de ce courant soutiennent que la cognition devrait être décrite en termes de la dynamique entre l'agent et l'environnement et non pas en termes de représentation et de computation.

C'est sur la notion d'*affordances* que je voudrais m'arrêter un instant. J. Gibson s'appuie en principe dans sa présentation des *affordances* sur la position gestaltiste dans la matière, en particulier sur les travaux de Kurt Koffka (1935) se référant aux passages où Koffka écrit : « Chaque chose dit ce qu'elle est [...], un fruit dit "mange-moi" ; l'eau dit "bois-moi", un coup de foudre dit "aie peur de moi !" et une femme dit "Aime-moi !" » (Koffka, 1935 : 7). De ce point de vue, les choses elles-mêmes, grâce à ce que Koffka appelait *demand character*, nous montreraient ce qu'elles sont et ce que nous pouvons faire d'elles. Mais, c'est J. Gibson qui a élaboré davantage la notion d'*affordances*, en particulier dans le chapitre 8 *The Theory of Affordances* de son œuvre sur *The Ecological Approach to Visual Perception*, avec cette définition, élaborée plus en détail dans ce chapitre : « Les *affordances* de l'environnement, c'est ce qu'il offre à l'animal, ce qu'il lui pourvoit ou fournit, pour le bien ou pour le mal » (*The affordances of the environment are what it offers the animal, what it provides or furnishes, either for good or ill*) (1979 : 127). Ce qui est crucial dans cette perspective, c'est que les agents ne perçoivent pas directement les propriétés d'un objet, ils perçoivent plutôt les actions possibles que l'objet leur permet d'effectuer.

On voit tout de suite les corrélations générales, même si idéologiquement elles sont très éloignées, entre l'approche hégélienne de la réalité, fondée entre autres sur la mouvance, les actions et le changement, et les principes de l'AOO qui en

découlent, partiellement aussi avec la conception des classes d'objets de G. Gross et avec au moins une partie de la description lexicographique du type *SketchEngine*, et l'approche gestaltiste et écologique / environnementale, avec sa variante radicale, la cognition radicale incorporée, fondées sur une dynamique des interactions entre les agents et l'environnement. Ces corrélations seront étudiées plus en détail dans un autre travail.

3. En guise de conclusion

En « bonne méthode », les méthodes descriptives découlent des fondements philosophiques et épistémologiques adoptés, consciemment ou inconsciemment. Parfois, si les choix sont davantage opérationnels et orientés vers des applications pratiques, en « science normale », dans la terminologie de T. Kuhn, on doit faire marche arrière pour découvrir ces fondements à partir des principes descriptifs choisis.

En même temps, différents fondements philosophiques peuvent mener aux mêmes types, au moins en gros, de méthodes descriptives de la réalité.

Les descriptions faites dans le cadre de différents paradigmes, tout comme ces paradigmes, sont complémentaires et, en dernière instance, « cumulatives », donnant ainsi une description plus complète de la réalité, qui, tout en se soumettant à différentes visions, ne change, naturellement, pas.

On n'a pas pu, vu les limites de cet article, débattre d'autres questions importantes liées au choix de paradigme de recherche et à la problématique touchée ci-dessus, en particulier des questions fondamentales de l'existence ou pas d'un invariant du sens, de l'existence des représentations mentales sur lesquelles s'appuient les computations, dont les computations linguistiques, la question éternelle de savoir si notre cerveau est une machine de Turing ou pas (cf. à cet égard p. ex. les toutes dernières analyses du fonctionnement de Google Duplex, présenté il y a quelques jours, le 8 mai, nouvelle fonctionnalité de Google Assistant, appelé déjà dès le début « trop humain ») et, dans ce contexte du débat entre partisans des représentations mentales — computations et ceux qui défendent plutôt l'approche gibsonienne de la perception ou le *Parallel Distributed Processing* (cf. p. ex. Bowers, 2017), la concurrence entre les méthodes statistiques et les réseaux artificiels de neurones dans la désambiguïsation sémantique.

La discussion à suivre de ces questions, en complément de celles présentées ci-dessus, nous permettra de voir si la vieille pendule des paradigmes du rationalisme et de l'empirisme en linguistique a balancé déjà trop fort vers une ou l'autre direction ou non (cf. p. ex. Church, 2011 ; Chapman, Routledge, eds., 2009).

Références citées

- Banyś Wiesław, 1980 : « Logique d'étude et façon de voir l'objet étudié. Le modèle génératif-applicatif de S.K. Saumjan en tant que théorie sémantique des langues naturelles ». *Linguistica Silesiana*, **1**.
- Banyś Wiesław, 2000a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**.
- Banyś Wiesław, 2000b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**.
- Banyś Wiesław, 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**.
- Bogusławski Andrzej, 1977: *Problems of the Thematic-rhematic Structure of Sentences*. Warszawa: Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- Bowers Jeffrey S., 2017: "Parallel Distributed Processing in the Age of Deep Networks". *Trends in Cognitive Sciences*, **21**, issue 12, 950—961.
- Carnap Rudolf, 1937: *The Logical Syntax of Language*. London: K. Paul, Trench, Trubner & co., ltd.
- Chalmers Alan F., 1990 : *Qu'est-ce que la science ? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*. Paris : BiblioEssais, Livre de Poche.
- Chapman Siobhan, Routledge Christopher, eds., 2009: *Key ideas in linguistics and the philosophy of language*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Chemero Anthony, 2011: *Radical Embodied Cognition I*. Massachusetts: MIT Press, Cambridge.
- Church Kenneth, 2011: "A Pendulum Swung Too Far". *Linguistic Issues in Language Technology*, **6**, issue 5.
- Desclés Jean-Pierre, Banyś Wiesław, 1997 : « Dialogue à propos des invariants du langage (dans une perspective cognitive) ». *Études Cognitives*, **2**.
- Feyerabend Paul, 1979 : *Contre la méthode — Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Paris : Éditions du Seuil.
- Frege Gottlob, 1984: *Collected Papers on Mathematics, Logic, and Philosophy*. New York, NY: B. Blackwell, Oxford.
- Gibson James, 1950: *The Perception of the Visual World*. Cambridge, Massachusetts: The Riverside Press.
- Gibson James, [1979] 2014: *The Ecological Approach to Visual Perception*. Boston: Houghton Mifflin [Approche écologique de la perception visuelle, trad. fr. 2014].
- Gross Gaston, 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**.
- Gross Gaston, 2008 : « Le modèle des classes d'objets ». In : Dan Van Raemdonck, ed. : *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang.
- Gross Gaston, 2010a : « Sur la notion de contexte ». *Méta*, **55**, (1) [Les Presses de l'Université de Montréal].
- Gross Gaston, 2010b : « La notion d'emploi dans une grammaire de prédicats ». *Cahiers de lexicologie*, **96**.
- Harris Zellig S., 1960: *Structural Linguistics*. Chicago, London: The University of Chicago Press.

- Karolak Stanisław, 1984: „Składnia wyrażen̄ predykatywnych”. W: Zofia Topolińska, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa: PWN, 11—136.
- Kilgarriff Adam, 1997: “I Don’t Believe in Word Senses”. *Computers and the Humanities*, **31**, issue 2.
- Kiverstein Julian, Miller Mark, 2015: “The Embodied Brain : towards a radical embodied cognitive neuroscience”. *Frontiers in Human Neuroscience*, **9**.
- Koffka Kurt, 1935: *Principles of Gestalt Psychology*. New York: Harcourt, Brace & World.
- Kuhn Thomas, 1989: *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Champs, Flammarion.
- Lakatos Imre, 1984: *Preuves et Réfutations : essai sur la logique de la découverte mathématique*. Paris : Hermann Éditeurs des Sciences et des Arts.
- Minsky Marvin, 1975: “A Framework for Representing Knowledge”. In: Patrick H. Winston, ed.: *The Psychology of Computer Vision*. New York: McGraw-Hill Computer Science Series.
- Popper Karl R., 1984: *La logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.
- Russell Bertrand, 1922: *The Analysis of Mind*. London: George Allen and Unwin Limited.
- Ryle Gilbert, 1949: *The Concept of Mind*. University of Chicago Press.
- Schank Roger C., Abelson Robert P., 1977: *Scripts, Plans, Goals and Understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structures*. New York: Psychology Press.
- Śmigielska Beata, 2017: « De la désambiguisation et de la traduction de “éducation” ou de l’éducation de la désambiguisation et de la traduction ». *Roczniki Humanistyczne*, t. LXV, z. 8 : *Lingwistyka Korpusowa i Translatoryka*.
- Wittgenstein Ludwig, 1922: *Tractatus logico philosophicus*. London: Kegan Paul.



Sonia Berbinski
Université de Bucarest
Roumanie

Genre — entre l'identification partielle et l'approximation suspensive

Genre — between partial identification and suspensive approximation

Abstract

As a dynamic expression of vagueness, approximation takes the shape of several discourse identities, such as indeterminacy, hesitation, ambiguity, attenuation, certain forms of ellipsis, everything that is characterised by an imprecise value of semantic and discursive content. Approximation has multiple sources, which are extremely dynamic in terms of their production. Depending on whether approximation affects 'classifying' discursive unities (Milner, 1973) with a denominative role or evaluative or axiological unities, we can speak of a *category-based approximation* and of a *predicative approximation*, each type involving a wide variety of instruments of approximation.

Our article aims to analyse the linguistic behaviour of the Romanian noun *gen* (lat. *genus, generis*) in relation to other Romance languages (French, Spanish, Italian). This instrument of approximation is at the interface between the taxonomic categorising value and the approximation value, which, in turn, manifests itself at the level of the referent either as partial identification or suspensive approximation.

The complexity of this marker's behaviour resides especially in the non-categorising role, which accounts for its multiple actualisations in most of Romance languages, especially in Romanian.

Keywords

Approximation, category-based approximation, noun *gen*, approximator, suspensive approximation

0. Introduction

Facteur principal de dynamisation de la langue, expression dynamique du vague (Martin, 1987a, 1987b) à côté du flou (Zadeh, 1978; Martin, 1987a,

1987b ; Bouchon-Meunier, 1994) l'approximation est une opération sémantico-discursive à facettes multiples (Berbinski, 2007), empruntant plusieurs identités discursives, à partir de l'indétermination, passant par l'hésitation, l'ambiguïté, l'atténuation, certaines formes de l'ellipse, bref, tout ce qui se caractérise par une valeur imprécise. Les sources de l'approximation sont multiples et très dynamiques du point de vue de leur production. Selon que l'approximation porte sur des unités de discours « classifiantes » (Milner, 1973), à rôle dénominatif, ou sur des unités évaluatives ou axiologiques, on aura une *approximation catégorielle* (identifiante ou suspensive) (Caffi, 2001 ; Raschini, 2012) et une *approximation prédicative*, chaque type se servant d'instruments d'approximation très variés.

Ce miroir imparfait de la réalité de la langue change de reflets en fonction des contenus des déclencheurs d'imprécision et d'indétermination, du fonctionnement discursif et de l'activité interlocutive. L'un de ces déclencheurs est le marqueur organisé autour du lexème *gen* (fr. *genre*).

1. *Un gen de, [de] genul, gen* — entre l'identification partielle et l'approximation suspensive

Nous appelons « approximation d'identification partielle » le phénomène linguistique qui agit au niveau référentiel et suppose l'apparition d'une déformation de sens dans la classe des unités catégorielles caractérisées d'habitude par la stabilité sémantique et référentielle. La relativisation de ces unités linguistiques se réalise par l'intermédiaire d'une série d'opérateurs d'imprécis et d'indétermination — les enclosures kleiberiennes (Kleiber, Riegel, 1978 ; Kleiber, 1990) ou les hedges lakoffiens (Lakoff, 1972) — qui agissent dans le noyau sémantique prototypique (une sorte d'archi-noyau) commun à un ensemble de termes qui forment une classe ou une catégorie nominale.

Le comportement linguistique du nom roumain *gen* (lat. *genus, generis*) nous oblige à le situer à l'interface entre la valeur catégorisante, taxinomique et la valeur d'approximation, réalisée à son tour au niveau du référent, soit comme identification partielle, soit comme approximation suspensive (Ștefănescu, 2002 ; Krieb-Stoian 2005, 2011).

L'observation du fonctionnement morphosyntaxique de ce nom, qui fait partie d'ailleurs de la classe des unités capables de glisser vers des emplois non-nominaux portant sur un nom, syntagme ou phrase, nous amène à affirmer que *gen* laisse en arrière-plan sa position nominale proprement dite et entre dans la composition d'un opérateur d'approximation qui revêt diverses structures syntagmatiques. Le plus souvent accompagné par des prépositions, *gen* (de même que son correspondant français *genre*, analysé entre autres par Danon-Boileau et

Morel 1997; Yaguello, 1998; Rosier, 2002; Chauveau-Thoumelin, 2016) se regrammaticalise sous l'emprise des facteurs contextuels qui déterminent son fonctionnement, occupant des places adverbiales, conjonctionnelles et prépositionnelles lorsqu'il peut commuter avec *ca* (fr. *comme*), *la fel ca* (fr. *de la même façon que*), *asemănător cu* (fr. *semblable à*)... Subissant divers degrés de figement, les constructions ayant *gen* comme noyau ou tête deviennent de véritables enclosures, modifiant les unités catégorielles jusqu'à les transformer dans des prédicats plus ou moins scalaires. Cette scalarité se manifeste dans la variation du degré d'éloignement ou de rapprochement, de ressemblance ou de différence, d'appartenance de l'unité déformée sémantiquement et discursivement par le modifieur par rapport à un référent présent *dans* où inféré *à partir* du contexte où apparaît l'enclosure.

1.1. De l'identification partielle (catégorielle)... le nom *gen*

Le nom *gen* partage l'équivalence lexicale exacte avec le français, l'espagnol et l'italien (fr. *genre*, es. *género*, it. *genere*) surtout dans sa valeur catégorisante où il se comporte comme un mot à « valeur définitoire » (Borillo, 1996 : 112) et typologisante.

Les quatre langues présentent des équivalents lexicaux dérivant de la même base latine — *genus, generis*. Il s'agit des contextes où le nom *gen* actualise plutôt une acception catégorisante, hiérarchisante ou caractérisante. Dans toutes les autres occurrences où apparaît ce lexème, chaque langue se sert de moyens différents, partageant souvent les schémas syntaxiques, mais variables par les actualisateurs lexicaux.

Morphologiquement, le nom roumain diffère des trois autres langues romanes par le... genre grammatical. Là où ces dernières partagent le genre masculin pour ce lexème, le roumain actualise le genre neutre (*un gen, două genuri*). En fonction de diverses combinaisons sur l'axe syntagmatique, *gen* connaît une articulation définie enclitique (*genul* + Adj., Prép. + *genul, genul* + GPrép.) ou indéfinie proclitique (*un gen de* + N).

Syntaxiquement, il peut avoir une extension adjectivale qualifiante [1] *genul épïc* (fr. *le genre épique*, es. *el género épico*, it. *il genere épico*), nominale prépositionnelle [2] (*genuri de plante* (fr. *genres de plantes*, es. *géneros de plantas*, it. *generi di piante*)). On remarque qu'il devient tête ou pivot de certains termes, engendrant des sous-catégories construites sur le schéma N₁ de N₂ ou bien N + Adj., où N₂ et Adj. sont des spécifieurs qui, à leur tour, peuvent être respecifiés : [3] *genul uman* (fr. *genre humain*, es. *género humano*, it. *genere umano*), *gen(ul) gramatical* (fr. *genre grammatical*, es. *género gramatical*, it. *genere grammaticale*), (*un*) *gen de viață* (fr. *genre / manière de vivre*, es. *género / manera de vivir*, it. *genere / modo di vita*), *pictură de gen* (fr. *peinture de genre*, es. *pintura de género*, it. *pittura de genere*).

Sémantiquement, la valeur catégorisante du nom *gen* se divise en deux sous-catégories qui se forment soit autour d'un caractérisant (un qualifiant), soit autour d'un hiérarchisant (un classifiant).

Par certaines de ses caractéristiques, le marqueur *un gen de* (fr. *un genre de*) est typologisant / caractérisant : [4] (*un gen de muzică (clasică, modernă, populară)* (fr. (*un genre de musique (classique, moderne, populaire)*), es. *género de musica (classica, moderna, popular)*, it. *il genere de musica (classica, moderna, folcloristica)*); *genul / un gen literar, dramatic, umoristic...* (fr. *le/un genre littéraire, tragique, comique*). *Gen* se définira dans ces contextes comme étant un identifiant catégoriel strict (au sens de Rosier, 2005), véhiculant l'idée de classification des êtres ou des objets d'après certaines propriétés, à l'intérieur des catégories recouvrant des éléments qui partagent un bon nombre de traits communs.

Par d'autres, il est hiérarchisant, réalisant des taxinomies dans divers domaines de la connaissance ou de l'existence, se positionnant en hypéronyme derrière lequel s'alignent des termes dénommant les diverses espèces appartenant à un genre :

[5] *Trandafirul (Rosa L.) este un gen de plantă perenă din familia Rosaceae. Există peste 100 de specii și mii de soiuri.* (n.tr. fr. *La rose (Rosa L) est un genre de plante annuelle de la famille des Rosacées. Il y a plus d'un millier d'espèces et de variétés.*) (<http://sanatate.ghidularadean.ro/>)

L'interprétation de la valeur du marqueur *genre / (un) gen de* est restrictive grâce à cette inclusion successive graduable : *famille — genre — espèce*. La valeur d'identification catégorielle véhiculée par ce marqueur n'est pas à mettre en cause dans ce contexte. Il sera ouvert à plusieurs interprétations si le cotexte ne présentera pas des indices discursifs capables d'enlever toute équivoque.

1.1.1. *Gen* — classifiant et hiérarchisant

Le fonctionnement syntaxique du nom *gen* est analysable à partir de **schémas syntaxiques majeurs**, illustrant sa valeur sémantico-discursive principale — la **catégorisation** — et à travers des **schémas dérivés** des premiers, que nous appellerons **mineurs** par le fait qu'ils conservent la mémoire sémantico-syntaxique des constructions catégorielles, mais les déforment par une suite de glissements sémantico-pragmatiques.

Les **schémas majeurs** sont généralement communs aux quatre langues mises en contraste et concernent surtout les occurrences où *gen* (fr. *genre*, es. *genero*, it. *genere*) se chargent du sens de classifiants ou de catégorisants (typologisant). *Gen* devient noyau syntagmatique capable de prendre dans son extension des structures nominales prépositionnelles désignatives ou des extensions adjectivales, classifiantes :

[dét. indéf.] + N₁ (= GEN) + prép. + N₂ (N₁ de + N₂):

- a) *un gen / genuri de pictură, literatură, film...*: [6] *Cunosc mai multe genuri de pictură: naivă, renascentistă, impresionistă...* (fr. *Je connais plusieurs genres de littérature: naïve, de la Renaissance, impressionniste...*);
- b) *(un) gen de plantă / genuri de plante*: [7] *In junglă sunt multe genuri de plante cu flori* (fr. *Dans la jungle il y a beaucoup de genres de plantes à fleurs*);
 N₁ + Adj.: *gen(ul) dramatic, epic; genul literar, musical*: [8] *E un gen muzical preferat de intelectuali* (fr. *C'est un genre musical préféré par les intellectuels*):
 N₂ de N₁: [9] *pictură de gen* (fr. *peinture de genre*), *literatură de gen* (fr. *littérature de genre*).

Le fonctionnement sémantico-discursif du lexème *gen* à travers ces modèles syntaxiques nous amène à faire quelques remarques.

Dans le schéma N₁ de + N₂, *gen* peut actualiser soit le rôle de **classifiant** qui permet l'organisation des termes en réseaux ou champs sémantiques selon leur appartenance à un style ou à une typologie indiquée par N₂ ou par l'adjectif, soit le rôle de **hiérarchisant**, conduisant à une structure paradigmatique ayant comme résultat des **taxinomies** à l'intérieur desquelles les termes entretiennent un rapport d'inclusion unilatérale.

La différence sensible entre ces deux aspects de la catégorisation peut être vérifiée à l'aide du **test de l'adjectivisation** de l'extension nominale prépositionnelle (de N₂). Cette dernière peut être doublée de la structure adjectivale (N₁ + Adj.), confirmant la valeur de classifiant: [10] *un gen de muzică / un gen muzical; un gen de pictură / un gen pictural*. Lorsque N₁ subit l'extension adjectivale, où la relation de dépendance syntaxique entre déterminant et sa tête nominale est plus étroite, le roumain se sert surtout de l'articulation définie enclitique du nom, renforçant la valeur d'identification catégorielle véhiculée par l'extension: [10'] *genul literar / pictural*.

Le test de l'adjectivisation du N₂ ne s'applique dans le cas où la structure N₁ de N₂ joue le rôle de déclencheur de catégorisation taxinomique. Le déclencheur de hiérarchisation *un gen de / genuri de* porte sur un terme plus ou moins vague et capable de jouer le rôle de tête conceptuelle (hypéronyme) pour toute une classe de termes subordonnés (hyponymes). Il serait impossible de transformer une structure comme [11] *un gen de plante / genuri de plante* (fr. *(un) genre / genres de plantes*), *un gen de lălea* (fr. *un genre de tulipe*) où *plantă*, *lălea* représente le terme supérieur à la recherche de spécifieur: [12] *Lălea est un gen de plantă din familia Liliaceelor* (fr. *La tulipe est un genre de plante de la famille des Liliacées*); [13] *Lălea franjurată aparține genului de lălele de cultură* (fr. *La tulipe frangée appartient au genre de tulipes de culture...*), dans une structure adjectivale: **gen lălelos*, (fr. **genre tulipeux*). Cela prouve qu'à l'intérieur de la catégorisation qui peut être déclenchée par ce mot, il faut parler de ces valeurs typologisantes et hiérarchisantes.

Un autre **test** qu'on peut appliquer dans le but de vérifier le pouvoir catégoriseur du nom *gen* est la **substitution sémantico-lexicale**. La valeur d'inducteur de taxinomies de ce nom (avec ses variations morphosyntaxiques *un gen / genul / genuri*) est vérifiable par l'acceptabilité de la substitution synonymique avec *soi, specie, fel, tip, stil*. La distribution syntaxique de ces unités est déterminée sémantiquement et discursivement. Chacun de ces termes opère certaines sélections sémantiques en fonction du domaine terminologique où se produit la catégorisation hiérarchisante. Ainsi, en tant que substituts du *gen*, les lexèmes *soi, specie* sélectionnent le domaine de la botanique : [14] *soiuri de trandafiri* (fr. *espèce / variétés de roses*), de la zoologie : [15] *specii de animale* (fr. *espèce d'animaux*), de la biologie : [16] *specie umană* (fr. *espèce humaine*), tandis que *tip, stil* choisissent avec prédilection les domaines plus concrets : [17] *un tip de mașină* (fr. *un type de voiture*), [18] *un stil de mobilă* (fr. *un style de mobilier*). Dans les mêmes circonstances, le français se sert de *espèce, type, style*, tandis que l'italien et l'espagnol préfèrent plutôt *tipo, stile*.

Les valeurs classifiantes et qualifiantes sont validables par la substitution en roumain par *mod, tip, stil, categorie* : [19] *un stil / mod / gen de viață ; un gen / tip de literatură ; o categorie / gen grammatical(ă)*.

Les schémas majeurs véhiculant le sens dénotatif du nom *gen* se remodelisent, engendrant des structures assez diversifiées, lorsque ce mot fonctionne dans les constructions discursives non-catégorielles.

1.1.2. *Gen* — marqueur d'approximation

Le roumain est très fertile dans la production des constructions ayant *gen* pour tête du syntagme nominal plus ou moins figé dont le sens glisse vers un emploi discursif d'enclosure : *un gen de, genul de, de / în genul, gen...* Dans ces syntagmes, *gen* subit le phénomène de grammaticalisation, de lexicalisation et de pragmaticalisation. Les structures prépositionnelles obtenues connaissent un niveau variable de figement sémantico-syntaxique par l'affaiblissement du rôle nominal du mot *gen* et leur transformation en modalisateurs référentiels. Grammaticalement, ces items à vocation discursive se situent au même niveau que les conjonctions, les prépositions, les adjectifs ou les adverbes de comparaison ou d'approximation. Dans les contextes où apparaissent les modificateurs centrés sur *gen*, on peut les substituer par des synonymes comme : [20] *X este un gen / genul de Y = X este asemănător cu Y* (fr. *X est semblable à Y*) ; [21] *X gen Y = X ca / un fel de Y* (fr. *X comme / une sorte de Y*) ; [22] *X sau ceva de genul* (fr. *X ou quelque chose comme ça*) = *X sau aproximativ / pe-aproape* (fr. *X ou approximativement / à peu près ça*). Ils se figent au niveau sémantico-syntaxique, ayant un degré plus ou moins grand d'indécompositionalité des constituants.

De la même façon doivent être analysées les autres enclosures construites autour d'un centre nominal : *un fel de, de felul* (fr. *une sorte de, du type*), *un tip de*

/ de tipul... (fr. *un type de / du type...*), *un stil de / stilul...* (fr. *un style de / style de...*), *un soi de / de soiul...* (fr. *une espèce de / l'espèce de / de cette espèce, de façon..., une sorte de...*) dans les structures où la valeur catégorielle du nom est affaiblie. Les noms composant ces marqueurs connaissent un phénomène de glissement grammatical et pragmatique des substantifs, « pour devenir spécificateurs du nom et du verbe [...] [et des] marqueurs discursifs » (Labrecque, Dostie, 1996 ; cf. Rosier, 2002 : 232).

Pragmatisées, ces enclosures déclenchent certains effets discursifs, marquant divers degrés d'approximation du référent sur lequel ils portent. Les effets principaux actualisés par le roumain, le français et graduellement en régression dans l'italien et l'espagnol sont d'identification partielle du référent ou d'approximation catégorielle.

Nous représentons ci-dessous quelques constructions illustrant le fonctionnement syntaxique des enclosures centrées sur *gen*. On arrive à des schémas que nous appelons mineurs pour le fait qu'ils sont des variations dérivées des schémas majeurs, construits sur le sens catégoriel du *gen*¹.

Le marqueur d'approximation (Map) *gen* (= N_0) actualise plusieurs schémas internes :

Map1 : **Dét. Indéf. / dém.** + N_0 (= *gen*) + **prép.** :

[23] *un / acest gen de...* (fr. *un / ce genre de...*) :

[24] *E un gen de casă de la munte* (fr. *C'est un genre de maison de montagne*) ;

Map2 : N_0 + **art.déf.** + **prép.** : *genul de...* (fr. *le genre de...*) :

[25] *E genul de iubire devoratoare* (fr. *C'est le genre d'amour dévorateur*) ;

Map3 : **Prép.** + N_0 + **art.déf.** + [**N / dét. Dém.**] : *în / de genul (ăsta)* :

[26] *O clădire în genul Casa Poporului / Casei Poporului* (fr. *Une construction dans le genre Maison du Peuple / de la Maison du Peuple*) ;

Map4 : \emptyset (**prép.** / **art. zéro**) + N_0 + \emptyset : \emptyset gen \emptyset :

[27] *Mașină gen Dacia* (fr. *voiture genre Dacia*) ;

Map5 : **Nätf** (= nom à tout faire) / **pron. indéf.** + **art. \emptyset** + N_0 : *chestii / ceva gen* (fr. *des trucs / quelque chose genre...*) :

[28] *E ceva gen carte de bucate* (fr. *C'est quelque chose genre livre de cuisine*) ;

¹ C'est ce que Rosier (2002) appelle « genre strict » le distinguant du « genre flottant » qui caractérise les enclosures sur *genre*.

Map6 : **Nàtf / pron. indéf. + prép. + N₀ + art.déf. + [dét.dém.]** : *ceva / chestii de genul [ăsta]* (fr. *un / des truc(s) / quelque chose du / de ce genre / comme ça...*):

- [29] *Tot timpul spune că-i pare rău, chestii de genul ăsta.* (fr. *Il dit toujours qu'il est désolé, des trucs comme ça / des trucs du genre*).

Map7 : **art. Ø + N₀ + art. Ø** : *gen* (fr. *genre*):

- [30] *Vin acasă, gen.* (fr. *J'arrive, genre*).

Ces schémas internes aux enclosures sont enchâssés dans les schémas étendus formant des blocs discursifs vagues, où la source de l'approximation se trouve dans certaines insuffisances ou imprécisions référentielles. Ainsi, en fonction du marqueur et des mécanismes agissant à l'intérieur des blocs et de leur contexte, on aura affaire à une approximation marquant une identification partielle², une exemplification ou une approximation proprement dite.

L'identification partielle du référent suit un mécanisme d'appartenance logico-sémantique incomplète : le référent est identifié partiellement car une partie de ses traits sémantiques sont laissés dans le vague, ou bien il est reconstruit à partir de certaines unités sémantiquement incluses dans ce qui va devenir le référent, la limite catégorielle à atteindre. L'idée d'identification est plus évidente lorsque la composante N₀ du Map est articulée définie, mais il y a aussi des contextes où l'articulation indéfinie de N₀ véhicule la même valeur d'incomplétude référentielle. Les schémas syntaxiques présupposent un blocage nominal à gauche du Map, comme on constate ci-dessous :

Vf / Ph + Map1 + prép. + N :

- [31] *Arhitectura : Cum să fie casa ? Client : Vreau un gen de casă foarte luminoasă.*
(fr. *Architecte : Comment voulez-vous que soit la maison ? Client : Je veux un genre de maison bien éclairée*)

Vf / Ph + Map2 + prép. + N :

- [32] *E genul de situație care convine tuturor* (fr. *C'est le genre de situation qui convient à tous*)

La place incomplète à remplir est à construire dans l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur, à condition que les représentations mentales à propos du ré-

² Par rapport à l'identification catégorielle de nature classifiante et taxinomique, cette forme d'approximation présuppose une non-atteinte du référent dans sa plénitude. Les termes du bloc engagent des rapports de ressemblance, analogie (similitude).

fèrent à identifier soient partagées par les deux instances énonciatives. Ainsi, dans l'exemple analysé, l'architecte et le client doivent se représenter le référent vague «*casă luminoasă*» de la même façon, afin de s'identifier à la maison prototypique pour cette catégorie, c'est-à-dire une maison orientée le plus possible vers l'est, qui ait de très larges fenêtres, et ainsi de suite.

Dans ces contextes les Map contribuent à la réalisation d'une sorte de taxinomies, mais qui ne visent pas des catégories stables, à référent transparent, mais des constructions catégorielles à référent flexible (c'est-à-dire recomposables à partir de certaines propriétés implicites et déductibles à partir de la structure de surface).

L'identification partielle apparaît aussi dans des structures où *gen* est précédé par certaines prépositions :

Vb. + N + Map3 + [dét.dém.] :

[33] *Oamenii iubesc o poveste de genul ăsta* (fr. *Les gens aiment les histoires de ce genre* ; es. *A la gente le incantaria una historia como esa*)

Il ne s'agit pas d'une identification totale d'une catégorie (*această poveste* (fr. *cette histoire-ci*)), mais le marqueur ouvre la porte à tout un paradigme d'histoires qui se rapproche du référent identifié.

Lorsque Map3 (prépositionnel) déclenche des structures syntaxiques comme : N₁ + Map3 + N₂, alors il faut faire attention à l'environnement morphosyntaxique pour donner l'interprétation juste à l'énoncé :

[34] *Puțină acțiune în genul Winonei Ryder* (fr. *Un peu d'action dans le genre de Winona Ryder / à la Winona Ryder* ; es. *Un poco de accion a lo Winona Ryder*)

[35] *Provin dintr-o familie foarte unită, de genul Midwestern* (fr. *Je descends d'une famille très unie, genre Midwest* ; es. *Vengo de una familia muy unida, tipica del medio-oueste*).

Si dans le premier exemple la dominante est donnée par la valeur de similarité, analogie (paraphrasable par *în maniera, asemănător cu*, sens qui se retrouve d'ailleurs dans la traduction *à la / à la manière de // a lo / a la manera de Winona Ryder*), dans le second contexte on peut donner une interprétation de frontière, car Map3 se rapproche sémantiquement et fonctionnellement de Map4. On peut paraphraser soit par *du type / tipica / de tipul* + N, ce qui donnera une valeur d'identification partielle, soit par «*selon l'exemple de Midwestern*» qui donnerait une nuance d'exemplification.

En roumain, cette dualité est plus évidente car dans le premier cas l'articulation définie du modifieur *genul* attire la flexion du nom propre (*Winonei*, en génitif marqué par l'article défini —(e)*i*). Le nom propre *Midwestern* ne subit pas le même régime (malgré l'articulation du nom *gen*), suggérant une légère différence sémantique dans l'interprétation de l'énoncé.

Par contre, Map4 et Map5 dans des schémas syntaxiques comme :

$N_1 + \text{Map4} + N_2$:

- [36] *Admir persoanele puternice, gen prietenul meu* (fr. *J'admire les personnes fortes, genre mon ami* ; es. ... *tipo mi amigo* ; it. ...*tipo mi amico*)

Vb. + Map4 + N / Ph :

- [37] *Vorbește gen "eu Tarzan, tu Jane"* (fr. *il parle genre "Moi Tarzan, toi Jane"*)

Vb. + Map5 + Ph. :

- [38] *Spunea ceva / chestii gen "Tacă-ți fleanca"* (fr. *Il disait quelque chose / des trucs genre "ta gueule !"*)

véhiculent le sens d'**exemplificateur** (paraphrasable par « par exemple »). L'italien et l'espagnol manifestent la prédilection pour *tipo*, capable de marquer cette valeur. Il est à remarquer, quand même, que Map5, grâce aux termes à forte indétermination (*ceva / quelque chose / qualcosa*) ou aux « mots à tout faire » (ou mots passe-partout : *chestii / trucs*) engendrent des items discursifs à plus grand effet d'approximation. Le mot *chestii* (fr. *trucs*) a une valeur suspensive, ce qui fera du Map5 un marqueur d'approximation suspensive.

L'approximation catégorielle proprement dite apparaît surtout avec les occurrences Map6 : *ceva de genul / ceva de genu' / ceva de genul ăsta*. La position en général bloquée à droite renforce le rôle d'approximateur (Prince *et al.*, 1982 ; Quirk *et al.*, 1985 ; Mihatsch, 2009, 2010). Il se comporte comme une construction plus ou moins figée. Lorsque le degré de figement est fort, alors il véhicule l'idée d'approximation fonctionnant dans des structures syntaxiques généralement binaires, dont les parties sont reliées par un connecteur d'alternance ou d'addition :

Vb. / Ph + conj. + Map6 :

- [39] *Cred că investighează sau ceva de genul (ăsta)* (fr. *J'imagine qu'il enquête ou quelque chose du / (de ce) genre*)

- [40] *Da, ceva de cenul ăsta* (fr. *Oui, y a un peu de ça* ; it. *si, qualcosa di quel genere*)

- [41] *Bine, ceva de genul ăsta* (fr. *d'accord, c'est à peu près ça*)

La reconstruction du référent peut suivre un mécanisme d'addition nominale intégrée à une structure contenant le *ou* d'alternance, gérant l'approximateur qui marque l'indétermination référentielle :

$N_1 + N_2 \dots + N_n + \text{conj.} + \text{Map6}$:

- [42] *Nu suntem informatori, trădători sau ceva de genul'* (fr. *On n'est pas des mouchards, des traîtres ou des trucs comme ça / du genre*).

Si le degré de figement est affaibli, alors l'approximation est du genre de la ressemblance et peut avoisiner l'effet d'identification partielle ou d'exemplification :

$N_1 + \text{Map5}$:

- [43] *Ai mai văzut ceva de genul ăsta ?* (fr. *Est-ce que vous avez vu quelque chose de semblable ?*)
 [44] *Era ceva de genul "Adevăr sau minciună"* (fr. *C'était un jeu comme "Vérité ou mensonge" / c'était quelque chose dans le genre "Vérité ou mensonge"*)

Dans la majorité des comportements discursifs, au mot roumain *gen* correspond un éventail d'équivalents, d'autres que le lexème partageant la même étymologie dans les quatre langues. Ces occurrences se détachent des acceptions catégorielles, pour exprimer, à des degrés variables, les divers degrés de l'indétermination, de l'imprécis et de l'incertain.

Le modifieur *gen* connaît une grande souplesse morphosyntaxique (combinatoire) et sémantico-pragmatique. Il peut agir non seulement dans la classe du nom, mais aussi au niveau de l'énoncé entier, en prenant dans sa portée une phrase tout entière. *Gen* se charge d'un rôle de focalisateur car il fige la phrase dans une place nominale et lui attache le rôle d'exemple.

1.2. ... à l'approximation suspensive

Gen ainsi que ses variantes *de genu'*, *de gen*, *de genul (ăsta)* en postposition par rapport au terme modifié deviennent des « particules invariables de comparaison » (Zafiu, 2002 : 365) ou bien ils entrent dans la composition de l'approximateur suspensif contenant un terme d'indétermination du type *altele, alea, chestii, bazaconii, aiureli... de genu' / de genul* (fr. *d'autres trucs, choses, bagatelles, inventions... du genre / de ce genre*) :

- [45] *Ce cadouri speciale (nu banale, gen un parfum, un ceas și alte chestii de genul)...* (fr. *Quels cadeaux faire (pas banals, genre un parfum, une montre et d'autres truc du genre)*)

La comparaison illustrative (paraphrasable par *un cadeau comme par exemple un parfum*) est incluse dans le processus de suspension approximative résultant

de la dilatation de l'énumération. Dans le même domaine de signification s'inscrit l'expression **ceva de genu'** où l'indétermination est maximisée par la présence, à côté de *genu'*, d'un autre approximateur, l'indéfini *ceva* (fr. *quelque chose*).

Le plus souvent le marqueur Map6 contient un suspensif de référent matérialisé dans un mot-orchestre, comme on a vu en Map5 : *chestii / baliverne...de genul*, retrouvables aussi dans les autres langues romanes : *des trucs genre / comme ; quelque chose comme ; un peu ce genre-là* ; es. *tipo de / cosas /cosas asi / culqueir cosa asi / algo asi* ; it. *qualcosa del genere / cose del genere / cose simili / cosi cosi*.

Le roumain a créé dans l'usage actuel des occurrences où *gen* est totalement dégrammaticalisé et désémantisé. Il est devenu un artifice lexical, une forme sans substance, fréquente dans le langage des jeunes, ayant, par conséquent, des implications sociopragmatiques. Il se refuse aux associations morphosyntaxiques, occupant une pseudo-position de modalisateur. Il apparaît généralement dans des schémas comme :

Vf / Ph + Map7 :

[46] *Nu ştiu, gen* (fr. *Je ne sais pas, genre*) ;

[47] *Mă enervezi, gen*. (fr. *Tu m'énerves, genre*).

La structure est pauvre discursivement, mais « virale » (pour nous adapter au langage de ceux qui utilisent ces expressions « cool »). Toutes ces structures syntaxiques véhiculent avec une fréquence variable les principales valeurs sémantico-pragmatiques de l'approximation catégorielle.

La fréquence d'utilisation ainsi que l'éclatement contextuel conduisent les approximateurs contenant *gen*, avec ou sans flexion, à une désémantisation mais aussi à une dégrammaticalisation. *Gen ou ceva de genu'* deviennent une sorte de **tics verbaux**, caractéristiques surtout au discours des jeunes, se rapprochant du point de vue fonctionnel du *quoi* français ([48] *J'ai été hier soir au cinéma, quoi. Et j'ai aimé ce film, quoi.*) ou du *like* américain ([49] *Goes there evry day, like.*).

En finale de phrase, *gen / ceva de genu'* est une marque d'oralité, sans valeur d'approximation :

[50] *Am fost la Mall, gen. Şi mi-am luat adidaşi, gen. De la Nick, gen. Şi sunt retardat, gen.* (fr. *J'ai été au centre commercial, genre. Et je me suis acheté des chaussures de sport, genre. De chez Nick, genre. Et je suis retardé, genre*).

La dernière phrase, ajoutée par l'auteur de l'exemple, suggère que la manière de s'exprimer de certaines personnes peut marquer une déformation comportementale verbale et un trou de réflexion.

En tête de phrase, *gen* semble remplacer un autre cliché verbal, le conclusif *deci*, utilisé abusivement dans toutes sortes de situations non conclusives. Il sert uniquement d'accrocheur discursif, désémantisé et dégrammaticalisé :

- [51] — *Mergem și noi prin centru, gen ? — Da, gen. El voia să pară interesant. Gen, să facem și noi azi ceva interesant. — Gen, tu chiar vrei să mergi la facultate? — Da. Gen, oricum mergem acolo (fr. Nous allons au centre-ville, genre ? — Oui, genre. Il voulait sembler intéressant. Genre, faisons aujourd’hui un truc intéressant. — Genre, tu veux vraiment aller à la fac ? — Oui. Genre, nous y allons en tout cas.)*

Il semble que l'utilisateur de ce tic verbal ait besoin d'attirer l'attention sur chaque phrase qu'il prononce pour en souligner l'(im)pertinence. Ce sont probablement des structures imitatives à partir de certains modèles transmis par les médias pouvant signifier une paresse communicationnelle du locuteur ou son effort de se détacher de ses propres dires (Zafiu, 2012).

Le phénomène est moins fréquent en français de France, mais assez répandu au Canada, comme le souligne Gaétane Dostie (1995). La structure est identique syntaxiquement au roumain :

- [52] *Qu'est-ce que vous avez à faire comme travail ? — Ben... i fallait faire des réparations, genre (Dostie, 1995, apud Mihatsch, 2010).*

Avec un petit effort d'interprétation, *gen* ouvrant et fermant pourrait être interprété comme une variante de *ceva de genu'* (fr. *quelque chose comme ça*), *cam așa ceva* (fr. *à peu près ça*) un approximateur marquant une identification incomplète. Il faut quand même tenir compte du contexte.

2. Conclusion

L'observation du comportement discursif des approximateurs analysés nous permet de conclure qu'il y a des ressemblances importantes au niveau des langues romanes quant à l'approximation catégorielle. Le mécanisme de fonctionnement vise à mesurer le degré d'appartenance ou de ressemblance du référent à un élément super- ou subordonné à celui qui est pris dans la portée du marqueur.

Avec quelques différences de fréquence ou d'actualisation contextuelle, ces marqueurs aident à la relativisation des contenus qui d'habitude ne permettent pas cette opération.

Références

- Berbinski Sonia, 2007 : *Négation et antonymie — de langue au discours*. București : EUB.
- Borillo Andrée, 1996 : « La relation partie-tout et la structure [N1 à N2] en français ». *Faits de langue*, 7 (4), http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1996_num_4_7_1084 (consulté le 10 juin 2017).
- Bouchon-Meunier Bernadette, 1994 : *La logique floue*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ? n° 2702.
- Caffi Claudia, 2001 : *La mitigazione. Un approccio pragmatico alla comunicazione nei contesti terapeutici*. Münster : LIT Verlag.
- Chauveau-Thoumelin Pierre, 2016 : « De l'exemplification à la catégorisation approximative : étude de la construction [[X]SN genre [Y]SN] ». SHS Web of Conferences 27, 12005, https://www.researchgate.net/profile/Pierre_Chauveau-Thoumelin/publications (consulté le 12 juillet 2016).
- Danon-Boileau Laurent, Morel Mary-Annick, 1997 : « Question, point de vue, genre, style : les noms prépositionnels en français contemporain ». *Faits de langue*, 9, 192—200.
- DEX 2016 — *Dicționar explicativ al limbii române*. Academia Română, www.dex.ro, 20—29 avril.
- Dostie Gaétane, 1995 : « Comme, Genre et Style Postposés en Français du Québec : Une Étude Sémantique ». *Linguisticae Investigationes*, 19 (2), 247—263.
- Kleiber Georges, 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris : PUF.
- Kleiber Georges, 1994 : *Nominales : essai de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber Georges, Riegel Martin, 1978 : « Les grammaires floues ». In : Robert Martin, éd.: *La notion de recevabilité en linguistique*. Paris : Klincksieck, 67—123.
- Krieb-Stoian Silvia, 2005 : « Construcții ale aproximării în româna actuală ». In : Gabriela Pană Dindelegan, coord.: *Limba română — Structură și funcționare*. București : Editura Universității din București, 131—137.
- Krieb-Stoian Silvia, 2011 : « Mijloace lingvistice de suspendare a comunicării. Formule stereotipe specifice limbii române ». In : Rodica Zafiu, Adina Dragomirescu, Alexandru Nicolae, eds : *Limba română. Ipostaze ale variației lingvistice. Actele celui de-al 10-lea Colocviu al Catedrei de limba română (București, 3—4 decembrie 2010) (I) Gramatică și fonologie. Lexic, Semantică, terminologii. Istoria limbii române, dialectologie și filologie*. București : Editura Universității din București, 104—110.
- Labrecque Nathalie, Dostie Gaétane, 1996 : « Cas, exemple, façon, manière : des cas exemplaires de polysémie ». In : Khadiyatoullah Fall, Jean-Marc Léard et Paul Siblot, eds. : *Polysémie et construction du sens*. Montpellier : Praxiling, 171—180.
- Lakoff Georges, 1972 : “Hedges: A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts”. In : *Papers from the Eighth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 183—228. Repris dans : *Journal of Philosophical Logic* 2 (1973), 458—508.
- Martin Robert, 1987a : *Langage et croyance*. Bruxelles : Mardaga.

- Martin Robert, 1987b : «Flou. Approximation. Non-dit». *Cahiers de lexicologie*, **50** (1), 165—176.
- Mihatsch Wiltrud, 2009 : «L'approximation entre sens et signification : un tour d'horizon». In : *Entre sens et signification. Constitution du sens : points de vue sur l'articulation sémantique-pragmatique*. Paris : L'Harmattan.
- Mihatsch Wiltrud, 2010 : «Les approximateurs quantitatifs entre scalarité et non-scalarité». *Langue française*, **1** (165), 125—153.
- Milner Jean Claude, 1973 : *Arguments linguistiques*. Paris : Mame.
- Prince Elen R. *et al.*, 1982 : “On hedging in Physician-Physician Discourse”. In: Robert J. Di Pietro, ed.: *Linguistics and the Professions*. Norwood / New Jersey: Ablex, 83—97.
- Quirk Randolf *et al.*, 1985: *A comprehensive grammar of the English language*. London : Longman.
- Raschini Elisa, 2012 : «L'approximation dans la bioéthique : construction d'un objet bifocal dans une perspective de sémantique discursive». *Langage et société*, **2** (140), 57—69.
- Rosier Laurence, 2002 : «Genre : le nuancier de sa grammaticalisation». *Travaux de linguistique*, **1** (44). [Bruxelles : De Boeck Supérieur], 79—88.
- Rosier Laurence, 2005 : « La polysémie des mots *genre, style, type* ». In : Olivier Soutet, éd. : *La polysémie*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 231—243.
- Ștefănescu Ariadna, 2002 : « Caractéristici ale limbajului vag în jargonul informaticii ». In : Gabriela Pană Dindelegan, coord.: *Aspecte ale dinamicii limbii române actuale*. București : Editura Universității din București, 263—296.
- Yaguello Marina, 1998 : *Petits faits de langue*. Paris : Seuil.
- Zadeh Lotfi A., 1978 : “Fuzzy sets as a basis for a theory of possibilities”. *Fuzzy sets and systems*, **1**, 3—28.
- Zafiu Rodica, 2002 : «Strategii ale impreciziei : expresii ale vagului și ale aproximării în limba română și utilizarea lor discursivă». In : *Actele colocviului Catedrei de limba română 22—23 noiembrie 2001. Perspective actuale în studiul limbii române*. București : Editura Universității din București, 363—376.
- Zafiu Rodica, 2012 : «Gen. Sau ceva de genu' ». *Dilema veche*, **460**, 6—12 decembrie.



Aleksandra Chrupała

*Université de Technologie de Silésie à Gliwice
Pologne*

Va-et-vient linguistique : entre le français de France et celui du Québec

Linguistic comings and goings between the French language in France and the one in Quebec

Abstract

Débarquer, amarrer, gréer, baliser... Even a brief study of the French language in Quebec shows therein a vast array of words from the maritime vocabulary. French in Quebec has long been influenced by the maritime tradition present in the culture of the region. Those nautical terms are integrated into the language and, together with other words, form an original lexical network different from that of the European French. The aim of this article is not only to present the semantic extensions of certain nautical terms which are characteristic of Quebec French, but also to draw the reader's attention to the possible sources of these enlargements. It transpires that many of the extended meanings are not pure Canadian innovations but have their origin in French dialects from the time of colonization.

Keywords

French in Quebec, maritime vocabulary, semantic extensions of nautical terms

La vie française au Canada « est née de deux rêves, aussi démesurés l'un que l'autre : trouver le passage vers les Indes et la Chine, et faire de l'Amérique un continent français » (Mathieu, 2008 : 47). Elle a démarré au XVI^e siècle par trois expéditions de Jacques Cartier (entre 1534 et 1540), a commencé pour de bon avec la fondation de la ville de Québec en 1608 et a considérablement progressé grâce à l'envoi régulier de colons et surtout après l'arrivée des filles du roi. Leur rôle dans la vie des pionniers s'est révélé important non seulement sur le plan démographique mais aussi au niveau de la langue. De façon générale, la question des origines du français parlé au Canada a toujours intéressé les linguistes. Comment s'est-il fait qu'à la fin du Régime Français (1763) toute la population canadienne, descendant pourtant des immigrants venus de régions différentes, parlait une même langue ?

Faute de documents écrits remontant aux débuts de la Belle-Provence, il est impossible de reconstruire sans équivoque la situation linguistique de cette époque-là. Les avis des spécialistes sur les usages langagiers des premiers habitants de la colonie ne sont pas unanimes. Soutenue jusqu'aux années 1990 la théorie du *choc des patois* (cf. p. ex. Barbaud, 1984) a été finalement contestée en faveur de l'idée du français populaire que les immigrants maîtrisaient en grande majorité avant d'arriver en Amérique. Selon certains, il s'agirait du *français des villes* (cf. p. ex. Morin, 2002), soit une variante socialement valorisée, utilisée non seulement dans la région parisienne, mais dans divers centres urbains du pays. D'autres restreignent l'étendue géographique de ce français urbain en avançant l'hypothèse du *français maritime* (cf. p. ex. Hull, 1968, 1979, 1994). Cette variété de langue, qui aurait été en usage dans les villes portuaires de la Manche et de l'Atlantique, aurait servi de base pour le français au Canada : la variante acadienne correspondrait au français maritime du XVII^e siècle, et le québécois — à celui du XVIII^e siècle¹. Les auteurs de la conception du *français pré-colonial* considèrent à leur tour que les origines du français canadien remontent à l'époque bien antérieure (cf. p. ex. Canac-Marquis, Poirier, 2005). Ils estiment que le parler des premiers habitants de la Nouvelle-France descend de la langue populaire qui était en usage dans le milieu des navigateurs, des marins et des pêcheurs français depuis le début du XVI^e siècle. N'étant pas limitée aux ports de mer, cette variété de langue n'était pas le propre des marins. Leur rôle dans la création du français nord-américain était cependant fondamental : lors des voyages, ils diffusaient dans les colonies le français populaire et en ramenaient les mots créés déjà dans la réalité américaine.

Ce français pré-colonial (appellation que nous adoptons en envisageant cette variété du point de vue de la genèse des français d'Amérique) servait à l'expression quotidienne et doit être pour cela considérée [sic] comme la première variété de français à avoir été parlée dans les Amériques. Les marins ont certes influencé la formation de certains secteurs du lexique de cette langue, mais ils ne l'utilisaient pas en tant que marins : cette variété populaire était déjà en usage sur un large territoire de la France d'oïl [...]. Si on la considère de ce point de vue plus général, cette langue pourrait être désignée par l'appellation français populaire véhiculaire.

Canac-Marquis, Poirier, 2005 : 534—535

L'apport des marins dans la formation du français canadien est aussi incontestable au vu des témoignages des étrangers concernant la langue parlée au Canada (cf. p. ex. Caron-Leclerc, 1998). Dans leurs observations sur les divergences de lexique par rapport au français de France, certains mémorialistes et chroniqueurs des XVIII^e et XIX^e siècles retiennent entre autres la présence des termes de marine

¹ Comme on ne dispose pas de documents de cette époque-là, la conception de Hull s'avère difficile à vérifier (cf. p. ex. Valdman, 1979 ; Chaudenson, 1998).

appliqués à d'autres domaines. La première mention de ce phénomène remonte à 1755, où Jean-Baptiste d'Aleynac a observé :

Tous les Canadiens parlent un français pareil au nôtre. Hormis quelques mots qui leur sont particuliers, empruntés d'ordinaire au langage des matelots, comme *amarrer* pour *attacher*, *hâler* [sic] pour *tirer* non seulement une corde mais quelque autre chose. Ils en ont forgé quelques-uns comme *une tuque* ou *une fourole* pour dire *un bonnet de laine rouge* [...].

d'après Gendron, 2008 : 85—86

Cette particularité du lexique québécois n'a pas complètement disparu avec le temps et aujourd'hui on peut encore y trouver les traces des expressions utilisées jadis à la mer. Comme l'explique Jean Pellerin (1998 : 148), cela peut tenir au fait qu'avant l'arrivée du chemin de fer ou des réseaux routiers, le fleuve Saint-Laurent jouait un rôle des plus importants dans la province. Intégrés à la langue commune, les termes nautiques ont contribué à créer une couche lexicale originale par rapport à celle du français de référence. Même si actuellement cette vieille tradition maritime du Québec s'affaiblit, Chantal Bouchard dit carrément qu'elle « s'est en grande partie perdue » (Bouchard, 2012 : 142), il nous semble intéressant de passer en revue les néologismes sémantiques venus des anciens termes de la marine, attestés actuellement et/ou autrefois en québécois. Nous tenons à faire la restriction que les exemples cités dans la suite ne représentent qu'un petit échantillon du vaste héritage du vocabulaire maritime qu'on aurait pu soumettre à l'analyse (voir à ce titre la thèse de Karine Gauvin qui a élaboré un corpus de près de 250 lexèmes, représentant au total plus de 500 emplois différents). Comme notre propos se veut plutôt illustratif qu'explorateur, nous l'avons restreint à une quinzaine d'unités, en sélectionnant des lexèmes attestés les plus souvent dans les dictionnaires et dont les extensions sémantiques québécoises paraissent intéressantes surtout à des locuteurs non francophones. Nous avons décidé de partir des mots renvoyant à des réalités maritimes que nous jugeons comme facilement identifiables même pour un non-spécialiste. Ainsi les substantifs désignent pour la plupart différents éléments de la construction ou du matériel des navires et les verbes servent à décrire des manœuvres de navigation de base. Les exemples illustrant notre propos proviennent des sources dictionnaires citées dans la bibliographie. Comme la variante québécoise est une langue strictement orale dont il n'existe pas une seule norme de transcription, nous avons décidé de garder l'orthographe proposée par les lexicographes.

embarquer / débarquer

Commençons par l'embarquement. Le verbe *embarquer* et son antonyme *débarquer* sont probablement les termes maritimes les plus ancrés dans la langue populaire québécoise. Si en français européen ils sont réservés aux navires, avions et trains, en québécois familier ils s'appliquent également à d'autres moyens de

transport. Quoique déconseillées par les puristes, les combinaisons du type *embarquer* (et *débarquer de...*) *dans une voiture, dans un autobus, dans le métro, dans un taxi* et même *dans un ascenseur* ne sont pas rares, p. ex. :

*Le chauffeur du taxi a fait embarquer son dernier client à 10 heures.
Dernier étage, tout le monde débarque !*

En plus, le sens ‘monter dans’ a évolué vers ‘monter sur, grimper’ et ensuite vers ‘entrer, se lancer sur’. C’est ainsi qu’on peut rencontrer les structures du type : *embarquer sur la chaise, embarquer sur les genoux de qqn, embarquer sur la patinoire, embarquer sur le marché du travail*. Là aussi, pour exprimer le contraire, on utilise l’antonyme *débarquer*, p. ex. :

Débarque de là!

Au figuré, il est possible d’employer les verbes dans les sens de ‘se laisser prendre au jeu, entrer dans le jeu, accrocher (fam.)’ et analogiquement de ‘rompre mentalement, couper, décrocher (fam.)’, p. ex. :

*Quand je vois un film, j’embarque, mais je débarque dès que je sors de la salle.
Lors des spectacles, le public embarque et chante avec nous.*

Les lexicographes répertorient aussi des emplois figés, à savoir : *embarquer sur le poulain* qui signifie ‘charrier, exagérer’, *embarquer sur le dos de quelqu’un* dans le sens de ‘harceler’, ainsi que l’exclamation *débarque !* en tant qu’équivalent de *Lâche-moi ! Fiche-moi la paix !* Dans la langue des marins, les verbes connaissent aussi des emplois transitifs, respectivement ‘charger du matériel à bord d’un navire’ et ‘mettre à terre des hommes et des marchandises’. Par analogie, en québécois on leur attribuait jadis les sens de ‘déposer, insérer qqch dans qqch’ et de ‘descendre qqch de qqch’, p. ex. :

*Embarque-moi ces deux piastres dans ton portemonnaie.
Débarque la valise de la voiture.*

bord

Une fois embarqué, on se trouve à bord. Le mot *bord* a fait fortune en québécois. On peut y trouver entre autres : *de bord en bord* (‘d’un côté à l’autre ; totalement’), *d’un bord et de l’autre* (‘à droite et à gauche’), *de tous bords de tous côtés* (‘dans tous les sens’), *changer de bord* (‘changer de direction’), *virer de bord / revirer bord pour bord* (‘changer de direction, tourner, faire volte-face’), *être sur le bord de* (‘être sur le point de’), *prendre le bord* (‘partir de manière précipité, disparaître, s’enfuir ; être mis de côté, être abandonné’) et *se tourner de bord* (‘se

débrouiller, se tirer d'affaire'). Tous ces emplois résultent d'un glissement de sens tout à fait naturel entre 'chaque côté du navire' et 'côté, direction' dans la réalité terrestre, p. ex. :

J'la r'gardais par la fenêtre... On se voit de bord en bord de la ruelle, c'est commode...

Je sais que nous sommes dans la bonne direction, mais à l'intersection, je tourne de quel bord ?

C'est un gouvernement fédéraliste de bord en bord.

Je ne suis pas pour commencer à garrocher les millions d'un bord et de l'autre. Parvenu à la rive, il a couru de tous bords de tous côté.

Un jour, on atteint un stade crucial : ou bien on force le vent à changer de bord, ou bien on disparaît pour de bon.

Elle vira de bord, ses jupes bien en mains pour se garantir contre une nouvelle bourrasque.

Deux vieux sur le bord de péter au frette.

Pas besoin d'le dire. T'aimerais ça que j'prenne l'bord, hein ?

La descente de rivière a pris le bord depuis qu'ils se sont mis à faire du kayak de mer... en usine.

Les amateurs ont sûrement apprécié le spectacle, mais je peux vous assurer que notre plan de match a vite pris le bord.

Jennie S. [...] est infirmière à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus [...]. À l'urgence, reconnaît-elle, une infirmière a l'intérêt à savoir se retourner vite de bord...

Les extensions métaphoriques ont donné aussi *prendre le bord de qqn* ('défendre'), *être sur l'autre bord* ('être enceinte'), *courir le mauvais bord* ('être débauché'), *voter du bon bord* ('voter pour le parti gagnant, pour le favori'), *se lever du mauvais bord du lit* ('être de mauvaise humeur le matin') et *aller sur l'autre bord / braquer de l'autre bord* ('mourir'). De plus, par analogie avec le sens 'bateau lui-même', le québécois a dérivé autrefois *grand bord*, *bord à manger*, *bord à dormir* et d'autres appellations de pièces de la maison.

bordée

Parmi les dérivés du mot *bord* on trouve entre autres *bordée*. Dans le parler des marins le terme possède plus d'une acception², dont celle qui nous intéresse le plus, à savoir 'ensemble des canons alignés sur chaque bord d'un vaisseau' et, par métonymie, 'décharge simultanée de ces canons'. Par analogie, cette signification

² Les autres acceptions du terme *bordée* sont : a) la route que fait un navire sur un certain cap ; b) la durée pendant laquelle une fraction de l'équipage alterne avec l'autre, soit pour le travail, soit pour le repos ; c) l'ensemble des hommes qui la composent ; d) une sortie en ville des marins, généralement lors d'une escale, afin de ravitailler le navire en produits divers ou pour s'amuser.

a été étendue en français régional, où on utilisait le mot pour parler d'une grande quantité de pluie ou de grêle (*bordée de pluie* ; *bordée de grêle*). En québécois cet emploi s'est enrichi tout naturellement du complément *de neige*, qui a disparu par ellipse, lorsque les habitants de la colonie n'avaient plus besoin de préciser de quel type de bordée il était question (Poirier, 2009 : 18)³. De même, le français québécois a élargi le sens de la séquence *bordée d'injures*, en acceptant aussi les compléments *de coups* et *de sacres*.

pont

Les deux bords d'un navire, équipés ou non de bordées, délimitent clairement le pont. On retrouve un emploi tout à fait terrestre de ce mot dans l'expression *poêle à deux (trois) ponts*, p. ex. :

Le poêle à deux ponts ne se répandit pas aussi vite que le poêle simple car son prix était assez élevé.

Il s'agit de poêles répandus au Canada du XIX^e siècle, constitués d'un foyer avec un ou deux fours superposés, qu'on appelle aussi *poêle à deux (trois) étages* ou *poêle double (triple)*.

ponter

À bord d'un navire de commerce, l'ensemble des marchandises transportées sur le pont s'appelle *pontée*. Selon Pellerin (1998 : 149) c'est à partir de ce nom qu'on a dérivé au Canada le verbe *ponter* au sens de 'paver un chemin' ou 'aménager un chemin à l'aide de billes de bois', p. ex. :

À plusieurs endroits il fallut abattre les arbres pour ponter le chemin. Hommes et bêtes marchaient souvent dans l'eau jusqu'aux genoux.

Cet emploi, faisait-il allusion à l'image d'un pont chargé de boîtes, rangées étroitement l'une à côté de l'autre ? Ou bien il témoigne plutôt d'un élargissement sémantique du sens littéral du verbe, à savoir 'couvrir d'un pont le navire dont on veut mettre le creux à l'abri de la pluie ou des lames' ? Les lexicographes ne l'expliquent pas, ils se contentent de signaler que le verbe est actuellement en voie de disparition.

³ Un mécanisme pareil a joué dans le cas du mot *balise* et de ses dérivés : *baliser*, *balisage*. Au sens littéral la balise désigne une bouée, un poteau servant à marquer des endroits dangereux et à guider un navigateur. Comme dans l'exemple précédent, au Canada le mot a reçu une application nouvelle, à savoir 'objet servant à marquer le chemin dans la neige'. Actuellement, tant au Québec qu'en France, on dit p. ex. *une piste de ski balisée*.

prélart

Pour protéger les marchandises, ou tout simplement pour recouvrir le pont d'un navire on se sert d'une grosse toile imperméabilisée, dite *prélart* (ortographié aussi *prélas* ou *prélat*). Le mot désigne actuellement au Québec un revêtement imperméable pour plancher, c'est-à-dire du linoléum, p. ex. :

Vendu en rouleaux ou en carreaux, le revêtement de vinyle — que l'on appelle communément 'prélart' est un revêtement polyvalent, attrayant en raison de son prix peu élevé.

Cette extension sémantique s'est produite au Canada probablement par l'intermédiaire de la langue de l'armée où le *prélart* désignait une sorte de tapis de sol à l'usage des soldats (Poirier, 2009 : 19).

caler

Les marchandises peuvent être stockées non seulement en pontée, mais aussi en cale. Il s'agit de la partie la plus basse dans l'intérieur d'un navire. Le nom appartient à la même famille que le verbe *caler*. Celui-ci était d'abord utilisé transitivement dans l'acception de 'baisser les voiles d'une embarcation'. Le sens s'est ensuite généralisé, toujours dans la langue de marine, et le verbe sélectionne actuellement des arguments différents (p. ex. *Le vaisseau a calé les vergues*). Dans la structure intransitive, il sert à parler d'un navire qui s'enfonce dans l'eau (p. ex. *Ce bateau cale six mètres*). Au Canada, cet emploi n'est pas réservé uniquement aux vaisseaux, le verbe s'applique également aux humains et aux animaux, qui peuvent caler non seulement dans l'eau, mais aussi dans la neige, dans le sable, dans la boue ou dans la vase, bref dans tout *terrain calant*, p. ex. :

J'ai vu des dimanches qu'on ne pouvait pas aller à la messe car les chevaux calaient jusqu'aux avaloires dans les bancs de neige.

Lorsque je suis arrivé, M. A. calait déjà en maintenant son petit-fils au dessus de l'eau.

Par analogie, le verbe était utilisé également dans le domaine de la cuisine, spécialement en parlant d'un gâteau ou d'un pain mal levé, p. ex. :

Mon gâteau a calé.

À présent il sert à exprimer aussi l'action de dégeler (en parlant des lacs, lorsque la glace donne l'impression de s'enfoncer dans l'eau), p. ex. :

Au moment où le lac Sainte-Marie calait au printemps, la drave était prête à commencer sur la rivière Malbaie.

De même, l'emploi transitif du verbe a généré de nouvelles acceptions, p. ex. :

*Alexis a calé son petit frère dans la piscine pour lui faire peur.
Il a déposé ses valises par terre pour caler son chapeau sur la tête et boutonner son paletot.*

Il est employé aussi dans le sens de 'ridiculiser, humilier qqn', et pronominalement, au sens de 's'enfoncer dans l'erreur, dans le ridicule', p. ex. :

*J'aurais préféré qu'il me parle directement plutôt que de me caler devant les collègues du bureau.
Au lieu de vous aider, elle vous a calé !
Plus il se justifiait, plus il se calait.*

S'ajoute à cela un emploi particulier, qui signifie 'devenir chauve', p. ex. :

Il a calé jeune, tout comme son père.

arrimer

Toute la cargaison dans la cale doit être bien répartie. Le terme approprié à l'action de l'arranger convenablement afin d'obtenir un chargement équilibré est le verbe *arrimer*. En québécois (comme en français de France d'ailleurs) il acquiert une signification plus générale : 'installer, mettre en ordre, fixer' (p. ex. *arrimer les marchandises dans un magasin*). Il est intéressant d'observer comment les extensions sémantiques de ce terme ont déclenché l'une l'autre. À partir de l'acception universelle — 'installer', on est passé par métaphore au sens de 'se placer' (p. ex. *Les chaises sont remplies, essayons de nous arrimer autrement*), et par analogie, à celui de 'mettre, préparer' (p. ex. *arrimer la table, arrimer le dîner*), dont on a dérivé les acceptions 'mettre en bon état, réparer' (p. ex. *arrimer une serrure, réparer une horloge*) et '(s')habiller, (se) préparer pour sortir' (p. ex. *Mon tailleur m'a arrimé de son mieux. Arrimons-nous de notre mieux avant de partir*). Actuellement le verbe est souvent employé dans les textes de registre soutenu, et ce dans le sens de 'coordonner, agencer, harmoniser', p. ex. :

*Les travaux pratiques doivent être arrimés aux enseignements théoriques.
Les programmes d'études de première année doivent être arrimés à ceux de deuxième.*

Selon Marie-Éva de Villers (en ligne), cet emploi peut être une résurgence des sens attestés en ancien français régional, à savoir 'mettre d'accord' et 'rimer, convenir, aller ensemble', ou bien une métaphore inspirée par la langue de l'astronavigation, où le verbe véhicule l'idée de 'lier qqch à qqch', comme en témoigne cette

acceptation attestée dans le *Grand Larousse* en 5 volumes (1991), à savoir ‘fixer une charge utile à un véhicule spatial’.

mâter

Pas de voilier sans voile, pas de voile sans mât. Dans le parler des marins, dresser, mettre les mâts en place se dit *mâter*. Au Canada, le verbe a pris le sens plus général de ‘dresser un objet verticalement’ (p. ex. *dresser une échelle contre le mur*), d’où vient aussi l’emploi adjectival du participe *mâté* au sens de ‘débout’. Une extension sémantique a donné aussi des emplois pronominaux : ‘se dresser sur les pattes de derrière’ (en parlant d’un quadrupède) et ‘se fâcher, s’irriter, s’emporter’ (en parlant des humains), p. ex. :

*Le cheval s’est mâté.
Arrête donc de te mâter !*

gréer

L’action de garnir un navire de mâts, de voiles, de vergues, de cordages, bref d’équiper le vaisseau de tout le matériel nécessaire à la navigation s’exprime en français par le verbe *gréer*. En québécois le mot a gagné un yod intervocalique, ce que reflète la graphie : *gréyer*, *greiller* ou encore *grayer*. Ayant intégré la langue usuelle, il n’a pas cessé d’exprimer les mêmes concepts généraux qu’il véhiculait dans le langage des marins, à savoir ‘équiper’, ‘préparer’ et ‘rassembler’, mais appliqués à la réalité terrestre. C’est ainsi qu’on y trouve entre autres : *gréyer une maison*, *gréyer un arbre de Noël*, *gréyer une tente* (‘équiper, meubler, décorer’), *gréyer sa voiture*, *gréyer la table*, *gréyer un repas*, *gréyer les enfants pour sortir*, *se gréyer contre le froid*, *se gréyer à déjuener* (‘préparer, habiller / se préparer, s’habiller pour une fin déterminée’), *gréyer ses bagages*, *gréer des papiers de mariages*, *gréyer une équipe* (‘rassembler’). Certains de ces emplois sont déjà vieillissés, d’autres rares ou régionaux, mais il est incontestable que c’est l’un des verbes dont les extensions sémantiques sont les plus nombreuses. Parmi les innovations canadiennes on pourrait citer aussi les formes pronominales du verbe qui renvoient à l’action de se munir de qqch (p. ex. *se gréyer un sac de galettes*) ou d’avoir recours à qqn (p. ex. *se gréyer d’un dentiste*), ainsi qu’un usage particulier dans lequel il sert à parler du temps (p. ex. *il se gréye une tempête*, *le ciel se gréye pour la pluie*). Le participe passé *gréyé*, lui aussi, donne lieu à différentes extensions. Employé adjectivement, il se rapporte tant aux objets qu’aux personnes. Outre les emplois analogues aux constructions verbales, dont certains sont maintenant considérés comme vieillissés (p. ex. *un hôtel bien gréyé*, *une chambre gréyée de châssis*, *une table bien gréyée*, *un enfant gréyé en mi-carême*, *être gréyé pour loger beaucoup de monde*, *être grayé de chalet*, *être gréyé de servante*), on constate aussi des expressions métaphoriques ironiques, p. ex. : *être gréyé de nez / de face* au sens de ‘avoir des traits disgracieux’, et *être gréyé* au sens de ‘être atteint d’une maladie (le plus souvent vénérienne)’.

agrès

Tout ce qui sert à la manœuvre d'un bateau (cordage, filins, voilure etc.) porte le nom d'agrès. En québécois ce terme peut être employé au sens très large, en tant que mot passe-partout *truc*. Dans une acception plus restreinte, il sert à désigner un équipement approprié au bon fonctionnement d'une chose (p. ex. *un agrès d'agriculture, un agrès de pêche, un agrès de chasse, un agrès de sucrerie*). Cet emploi n'est pas une innovation d'origine canadienne ; on l'attestait déjà en français hexagonal du XVIII^e siècle où *les agrès champêtres* désignaient des outils de paysans. De même qu'en français, en québécois le mot renvoie aussi aux engins utilisés dans les compétitions gymnastiques (p. ex. *un agrès de loisir, un agrès de sport, un agrès de cirque*), il fonctionne également dans le jargon des sapeurs-pompiers, où il fait penser à l'ensemble des instruments, des appareils et du matériel utilisés dans la lutte contre les incendies (p. ex. *le chef d'agrès des sapeurs-pompiers*). Par métaphore, le mot s'emploie pour parler d'un habillement ridicule ou encore d'une personne désagréable, remarquablement laide, p. ex. :

*Vas-tu ben t'ôter cet agrès-là de d'sus le dos ?
Quel agrès !*

appareiller

Le bateau gréyé, on peut se préparer à quitter le port. Dans le jargon des marins on dirait *appareiller*. En québécois, dans les emplois qui n'ont rien à voir avec la mer, il semble assez proche du verbe *gréyer* : les deux sélectionnent les mêmes arguments et cela dans un sens pareil. À part les navires, on peut donc appareiller une chambre, un lit, la table ou les enfants, p. ex. :

Il faut appareiller les enfants pour l'école.

Il existe aussi une forme pronominale, p. ex. :

Appareille-toi vite, avant que les deux autres reviennent !

Certaines occurrences, telles que p. ex. *appareiller des bas, appareiller des rideaux dépareillés* sont probablement causées par paronymie avec *appairier* ('mettre par pair'), puisque leur prononciation se ressemble et qu'ils expriment tous les deux l'idée d'assortir.

larguer

Après avoir appareillé le bateau, il est temps de larguer les amarres. On comprend par là 'détacher les amarres du point où elles étaient retenues et les abandonner complètement'. Les sens élargis du verbe *larguer*, à savoir 'abandonner qqch ou qqn ; quitter qqn ; rompre une relation amoureuse, laisser qqn derrière soi

(p. ex. le peloton)’ ne sont pas spécifiquement québécois, on les atteste aussi bien en France, en effet le verbe est d’origine provençale : *largá* (‘lâcher’)⁴. Au Québec il figure également dans l’expression figée *larguer son vent* dont le sens est ‘mourir, expirer’, p. ex. :

Le vieux Mété ira pu pêcher, y a largué son vent c’te nuit.

amarrrer

Le substantif *amarre* est un dérivé régressif du verbe *amarrrer*. En français québécois ce verbe était souvent employé au sens tout à fait général de ‘nouer ensemble’. On entendait jadis les séquences du type : *amarrrer une gerbe* (‘lier’), *amarrrer les chevaux* (‘attacher’), *amarrrer / ramarrer les souliers* (‘lacer’). Pour souligner l’idée de solidité, on l’accompagnait de l’adverbe *tight* emprunté à l’anglais, p. ex. :

Il montait le pavillon, il l’amarrait tight là.

Le chien était ammaré tight à un arbre.

Dans certaines régions du Québec, l’emploi figuré du verbe correspondait à ‘contraindre, lier par des engagements ou responsabilités’, p. ex. :

Y a longtemps que j’étais pas sortie, j’étais amarrée à la maison à cause des enfants.

On pouvait l’entendre aussi dans la locution figée *avoir les bras amarrées* au sens de ‘avoir beaucoup de travail’. Actuellement ces emplois sont devenus assez rares.

envoye

Il n’en est pas ainsi de l’interjection *envoye !* qui fonctionne jusqu’à présent en tant qu’invitation pressante à l’action, une sorte d’équivalent de *vas-y, grouille-toi* français :

Dépêche-toi, envoye !

Envoye, maman, aie pas peur ! Aie pas peur, y’a pas de danger !

Enouille ! Sors ton lighter !

Awaille Albert ! On va manquer le train !

⁴ Selon Claude Poirier (1995 : 49) il s’agit des structures héritées des parlers du nord, du nord-ouest et de l’ouest de la France. Dans ces régions on trouve des séquences du type : *Chez nous en Bretagne Nord, tous les bistrots avaient des anneaux de scellés dans les murs pour amarrrer les chevaux pendant que le cavalier allait se jeter un petit rouge dans le gosier...*

Orthographiée différemment et prononcée toujours à l'ancienne, avec [wé] et non [wa], l'expression fait penser à un commandement qui a remplacé l'ancienne formule *À Dieu va(t)*, lancée traditionnellement à bord pour faire exécuter sans délai des manœuvres urgentes et dont on accusait réception en criant *À la bonne heure!*

Recyclage linguistique

Nous tenons à remarquer que les extensions sémantiques passées en revue ne sont pas toutes motivées de la même manière. Certaines d'entre elles sont nées de la nécessité : dans des conditions nouvelles, il a fallu trouver des mots exacts pour nommer les fragments de la réalité qu'on n'a pas connus jusqu'alors. Le syntagme *bordée de neige* peut en servir d'exemple. Théoriquement on aurait pu créer des néologismes formels simples, mais la pratique démontre que les gens sont beaucoup plus prêts à élargir le sens des mots déjà existants. D'autres innovations (et celles-ci semblent bien plus nombreuses) se sont formées sans qu'il y ait un véritable besoin de remplir une lacune du vocabulaire. Il paraît que les séquences du type *caler son chapeau*, *appareiller les enfants* ou *gréyer la table* ont été forgées tout simplement à force de répétition des mots auxquels les locuteurs étaient bien attachés. Comme le remarque Pierre Sizaire :

À l'époque où les marins menaient une existence entièrement en marge de celle des gens de terre, ils en arrivaient à penser et à s'exprimer, en toutes circonstances, au moyen de leur vocabulaire professionnel. En dehors du service, pour les événements de la vie courante, ils continuaient à employer les termes et expressions du métier, en leur donnant un sens figuré, différent de leur sens primitif, mais justifié par une analogie ou par une ressemblance. Et ils conservaient encore cette façon de parler pendant les rares séjours à terre qui coupaient leurs interminables traversées.

Sizaire, 1996 : 398

À partir du XVIII^e siècle, la présence du vocabulaire de marine dans le parler commun dans la colonie a été attestée plus d'une fois. Bouchard (2012 : 139) souligne que les premiers mémorialistes, tout en se gardant de les critiquer ou valoriser, interprétaient ces emplois comme des écarts flagrants par rapport au français de France. De cette façon ils ont certainement contribué à former dans l'imaginaire des futurs Québécois la conviction que l'extension sémantique des termes maritimes était originellement canadienne. Néanmoins il s'avère qu'un grand nombre de ces néologismes représentaient un héritage du sens élargi encore en Europe, mais puisqu'il s'agissait souvent des emplois régionaux, les premiers chroniqueurs n'en étaient pas toujours conscients. L'opinion lancée au XVIII^e siècle a assurément

influencé d'autres commentateurs qui, un demi-siècle plus tard, manifestent déjà une attitude nettement méprisante. En 1841, Thomas Maguire a publié son *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un Recueil des locutions vicieuses*, où on lit :

L'emploi abusif de termes de marine, importés au pays par les premiers colons et navigateurs, a fait une plaie, qu'il n'est pas facile de fermer. Le mal, comme une épidémie, des derniers rangs de la société, s'est communiqué aux premiers ; et souvent l'éducation la plus soignée est une faible barrière contre l'emploi, à rebours du sens commun, des termes virer, amarrer, larguer, greiller (gréer), embarquer, débarquer, revirer de bord, amarre, bordée, etc.

Maguire, 1841 : 121, d'après Bouchard, 2012 : 139

Ce livre a déclenché une discussion orageuse sur le statut des mots d'origine nautique en français canadien (cf. Bouchard, 2012 : 89—97, 138—145). Elle s'est avérée d'autant plus vive qu'elle coïncidait avec un débat plus général sur la mauvaise condition non seulement de la langue, mais aussi de la situation socio-économique des Canadiens français. Dans cette ambiance fortement défavorable, d'autres auteurs (cf. p. ex. Gingras, 1860 ; Manseau, 1881) ont adopté la perspective corrective de Maguire et ont porté dans leurs textes des jugements des plus sévères sur les néologismes sémantiques issus du parler des marins (Poirier, Saint-Yves, 2002 : 56)⁵. Et pourtant l'héritage des termes maritimes n'est pas un phénomène totalement absent du français international. Sans compter les usages strictement régionaux, on en voit aussi des traces durables dans la langue générale. Cependant il s'agit parfois des expressions tellement bien ancrées dans le vocabulaire usuel que leur provenance nautique passe inaperçue. Le verbe *démarrer*, fait-il toujours allusion à l'action de larguer les amarres pour quitter un quai ? Les locutions telles que p. ex. *faire gaffe*, *tomber en panne* ou *veiller au grain* peuvent aussi en servir de preuve. Figées à un degré assez élevé, elles gardent leur étymologie maritime cachée sous l'acception terrestre actuelle. Pour un locuteur non-francophone il serait peut-être intéressant de noter que la gaffe désigne un outil dont on se sert entre autres pour maintenir le navire à distance et préserver la coque du contact avec le quai. Pour les marins, *tenir quelqu'un ou quelque chose à longueur de gaffe* signifiait 'se tenir à distance'. Par déformation, l'expression a donné *faire gaffe* dans le sens de 'faire attention'. L'expression *tomber en panne* est aussi une déformation, provenant de *bouter le vent en penne*, ce qui signifiait jadis 'immo-

⁵ Le mouvement puriste, qui sanctionne uniquement la norme hexagonale, sans admettre même la possibilité d'exister une norme endogène, va persister assez longtemps. Les premiers textes essayant de corriger la langue sans mépriser voire ridiculiser les emplois proscrits datent de la fin du XIX^e siècle (p. ex. Boucher-Belleville, 1855 ; Caron, 1880 ; Rinfret, 1896). Le début du XX^e siècle apporte un changement remarquable s'exprimant par la réhabilitation des canadianismes considérés comme archaïsmes ou provincialismes provenant du fonds français, et la condamnation de tous les emprunts à l'anglais.

biliser le bateau en équilibrant l'effet du vent sur la voile⁶. Un bateau en panne désignait alors un bateau immobilisé. Au XIX^e siècle la structure s'est appliquée au domaine technique pour figurer actuellement qu'un véhicule ou un outil quelconque ne fonctionne plus ou encore doit être réparé. Quant à la séquence *veiller au grain*, sa signification littérale reste voilée par le caractère polysémique du lexème *grain*. Comme son premier sens attesté dans la plupart des dictionnaires est 'fruit et semence de certains végétaux', on considère toute la formule comme provenant du langage agricole. Cependant il s'agit d'une référence au domaine maritime où les grains sont des vents brusques et imprévisibles, qui nécessitent toute l'attention et la vigilance des marins. D'où la signification élargie : 'faire attention, être prudent, veiller sur quelque chose ou quelqu'un avec grande précaution'. Il en est pareil avec la locution adverbiale *de conserve* qu'on rencontre p. ex. dans *aller, marcher* ou *penser de conserve*. Son origine n'a rien à voir avec *conserve* en tant que 'substance alimentaire cuite et conservée dans une boîte', mais vient de la marine, où *naviguer de conserve* signifie 'aller dans la même direction' et s'emploie à propos des navires qui suivent le même itinéraire. De façon figurée, *penser de conserve* exprime la similitude d'intention, de direction dans la pensée.

Certaines extensions de ce type n'ont pas pénétré dans la langue standard, mais se laissent observer seulement dans le registre familier. Prenons l'exemple de *mettre le grappin sur qqn / qch*. Le mot *grappin* réfère à une petite ancre à plusieurs branches recourbées ; dans une acception plus spécifique il s'agit d'un outil servant à accrocher un navire ennemi pour l'aborder⁷. À l'origine la locution était employée en parlant des marins qui jetaient les grappins sur un bateau et pillaient ce dernier. Par la suite elle s'est généralisée et signifie actuellement 's'emparer de qqch / qqn; arrêter, dominer qqn'. Soit encore la séquence *faire du tabac*. Sa signification actuelle est assez difficile à déduire, si on ignore qu'au XIX^e siècle on appelait *coup de tabac*⁸ une tempête soudaine pouvant endommager la coque des bateaux. Suite à des extensions sémantiques (premièrement métonymique, au bruit de tonnerre lors d'un orage, et ensuite métaphorique, au tonnerre d'applaudissements lors d'un spectacle de théâtre réussi), *faire un tabac* signifie aujourd'hui 'avoir du succès'. C'est aussi la connaissance de la réalité maritime qui permet de déchiffrer l'expression *branle-bas de combat*. Employée aujourd'hui dans le

⁶ On retrouve encore cette étymologie dans le verbe *empanner* qui veut dire 'faire virer de bord le grand-voile lors d'un vent arrière'.

⁷ Le sens du mot s'est assez vite généralisé pour renvoyer à tout instrument muni de crochets. Pour des raisons évidentes, le québécois a privilégié l'emploi spécifique au sens de 'crampons pour souliers qui permettent de marcher sur la glace' (p. ex. *Les chemins sont couverts de glace, mettons nos grappins*).

⁸ Il s'agit d'un dérivé du verbe *tabasser* qui en langage populaire signifie 'battre, rouer des coups'. Le déverbal *tabassage* s'est avéré peu concurrentiel et a été remplacé au XIX^e siècle par le mot *tabac*.

sens de ‘rémue-ménage ; agitation vive au cours de la préparation d’une opération, souvent dans l’urgence et le désordre’, elle fait écho à l’époque des grands voiliers d’autrefois, où les branles étaient des hamacs servant aux marins de lits. En cas d’alarme, tout l’équipage devait libérer le passage, en décrochant les hamacs, autrement dit en les mettant à bas.

Il arrive aussi que l’étymologie soit incertaine. C’est p. ex. le cas de la locution adverbiale *faire qqch en deux (trois / cinq) coups de cuiller à pot*, équivalent à ‘très rapidement et sans difficulté apparente’. Étant donné que dans la langue générale le cuiller à pot désigne une grosse louche utilisée pour servir la soupe, l’étymologie populaire attribue le sens de la locution à la vitesse avec laquelle on peut vider un récipient ou servir rapidement de grandes louchées de nourriture. Selon d’autres hypothèses, l’expression ferait allusion à un sabre d’abordage typique pour la marine militaire au XIX^e siècle. Muni d’une coquille en forme de cuillère destinée à protéger la main, il était communément surnommé *cuiller à pot*. Il est donc possible que la locution en question vienne du jargon des marins militaires, pirates ou corsaires, ce qui semble d’autant plus justifié qu’elle exprime aussi une idée de violence et d’agressivité.

Comme on le voit, ce n’est pas seulement la variante québécoise qui a gardé les traces du vocabulaire maritime, le français international en est marqué lui aussi, encore qu’à un niveau moins important peut-être. Force est de répéter qu’un grand nombre des élargissements sémantiques de ces termes qu’on atteste (ou attestait autrefois) en québécois ne sont pas d’origine canadienne, mais ont vu le jour encore en Europe. L’opinion selon laquelle ces nouveaux emplois sont fautifs car non attestés en France est donc injuste et d’autant plus erronée qu’elle amène à priver la langue d’une de ses dimensions essentielles, à savoir celle de refléter l’identité culturelle, l’appartenance géographique et la façon de percevoir le monde propres au peuple qui la parle.

Références citées

- Barbaud Philippe, 1984 : *Le choc des patois en Nouvelle-France : Essai sur l’histoire de francisation au Canada*. Sainte-Foy : Les Presses de l’Université Laval.
- Bouchard Chantal, 2012 : *Méchante langue : La légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.
- Boucher-Belleville Jean-Philippe, 1855 : *Dictionnaire des barbarismes et des solécismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification*. Montréal : Imprimerie de Pierre Cérat.
- Canac-Marquis Steve, Poirier Claude, 2005 : « Origine commune des français d’Amérique du Nord : le témoignage du lexique ». In : Albert Valdman, Julie Auger, Deborah Piston-Hatlen, eds. : *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Sainte-Foy : Les Presses de l’Université Laval, 517—538.

- Caron Napoléon, 1880 : *Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français, contenant les mots dont il faut répandre l'usage et signalant les barbarismes qu'il faut éviter, pour bien parler notre langue*. Trois-Rivières : Journal des Trois-Rivières.
- Caron-Leclerc Marie-France, 1998 : *Les témoignages anciens sur le français au Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse*. Thèse de doctorat, sous la dir. de Claude Poirier. Sainte-Foy : Université Laval.
- Chaudenson Robert, 1998 : « Variation, koïnésation, créolisation : français d'Amérique et créoles ». In : Patrice Brasseur, éd. : *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*. Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes, 163—179.
- Gauvin Karin, 2011 : *L'élargissement sémantique des mots issus du vocabulaire maritime dans les français acadien et québécois*. Thèse de doctorat sous la dir. de Claude Poirier. Université Laval. En ligne : www.theses.ulaval.ca/2011/27734/27734.pdf (consulté le 20 janvier 2014).
- Gendron Jean-Denis, 2008 : « Le français des premiers Canadiens ». In : Michel Plourde, éd. : *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Fides, 81—87.
- Gingras Jules-Fabien, 1860 : *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents*. Québec : publié par É.R. Fréchette (réédité en 1867 et en 1880 sous le titre *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*).
- Hull Alexander, 1968 : “The Origins of New World French Phonology”. *Word*, **24**, 255—267.
- Hull Alexander, 1979 : « Affinités entre les variétés du français ». In : Albert Valdman, éd. : *Le français hors de France*. Paris : Éditions Honoré Champion, 165—180.
- Hull Alexander, 1994 : « Des origines du français dans le Nouveau Monde ». In : Raymond Mougeon, Eduard Beniak, édés. : *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 183—198.
- Maguire Thomas, 1841 : *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un Recueil des locutions vicieuses*. Québec : Fréchette & Cie.
- Manseau Joseph-Amable, 1881 : *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur correction suivi d'un dictionnaire canadien*. Québec : J.A. Langlais.
- Mathieu Jacques, 2008 : « La naissance d'un nouveau monde ». In : Michel Plourde, éd. : *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Fides, 47—55.
- Morin Yves-Charles, 2002 : « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec ». *Revue québécoise de linguistique*, **31** (1), 39—78. En ligne : <http://www.erudit.org/revue/rql/2002/v31/n1/006844ar.html> (consulté le 20 janvier 2014).
- Pellerin Jean, 1998 : *Pour l'amour de la langue française au Québec et au Canada*. Montréal : Guérin.
- Poirier Claude, 1995 : « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécoises ». In : Michel Francard, Daniele Latin, édés. : *Le régionalisme lexical*. Louvain-le-Neuve : Duculot, 13—56.
- Poirier Claude, 2009 : « Nos ancêtres étaient-ils des marins ? ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, **96**, 18—20.
- Poirier Claude, Saint-Yves Gabrielle, 2002 : « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe ». *Cahiers de lexicologie*, **80**, 55—76.
- Rinfret Raoul, 1896 : *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*. Montréal : Cadieux et Derome.

- Sizaire Pierre, 1996 : *Traité du parler des gens de mer, de ses origines à nos jours*. Chau-ray : Éditions Patrimoine et Médias.
- Valdman Albert, 1979 : «Créolisation, français populaire et le parler des isolats francophones d'Amérique du Nord». In : Albert Valdman, éd. : *Le français hors de France*. Paris : Éditions Honoré Champion, 181—197.
- Villers Marie-Éva de : «Les mots : *j'en fais mon affaire*. Arrimer et arrimage : des emplois propres au Québec». *Chroniques linguistiques*. En ligne : <http://www.hec.ca/quailitecomm/chroniques/lesmots/arrimer.html> (consulté le 20 janvier 2014).

Dictionnaires

- Armange Claire, 2007 : *Parlez-vous québécois ?* Éditions D'Orbestier.
- Bertrand Guy, 1999 : *400 capsules linguistiques*. Lanctôt éditeur.
- Bélanger Mario, 2004 : *Petit guide du parler québécois*. Stanké.
- Béliveau Marcel, Granger Sylvie, 2000 : *Savoureuses expressions québécoises*. Éditions du Rocher.
- DesRuisseaux Pierre, 2007 : *Trésor des expressions populaires. Petit dictionnaire de la langue imagée dans la littérature québécoise*. Bibliothèque québécoise.
- Gazaille Marie-Pierre, Guévin Marie-Lou, 2009 : *Le Parler québécois pour les nuls*. Éditions First.
- Meney Lionel, 2003 : *Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones*. Montréal/Toronto : Guérin.
- Pellerin Jean, 1998 : *Pour l'amour de la langue française au Québec et au Canada*. Guérin.
- Timmins Steve, 1953 : *French Fun. The Real Spoken Language of Québec*. Production Credits.

Annexe

Liste des lexèmes examinés et leurs extensions sémantiques en français québécois

Terme maritime	Acception littérale	Élargissement sémantique
<i>agrès</i>	tout élément du gréement d'un navire (câble, cordage, voiles, vergues, poulies...)	— truc — équipement approprié au bon fonctionnement d'une chose — habillement ridicule — personne laide, désagréable
<i>amarrer</i>	maintenir contre un quai ou un objet flottant à l'aide d'amarres	— nouer ensemble — contraindre, lier par des engagements ou responsabilités
<i>appareiller</i>	préparer un bateau pour la navigation	— équiper, préparer — se préparer — rassembler

<i>arrimer</i>	disposer méthodiquement, en répartissant le poids du chargement dans le sens longitudinal, transversal et vertical, et fixer solidement	<ul style="list-style-type: none"> — installer, mettre en ordre — fixer — coordonner, agencer, harmoniser
<i>bord</i>	côté d'un navire	<ul style="list-style-type: none"> — côté, direction — (<i>grand bord, bord à manger, bord à dormir</i>) pièce de maison — (<i>prendre le bord de qqn</i>) défendre — (<i>être sur l'autre bord</i>) être enceinte — (<i>courir le mauvais bord</i>) être débauché — (<i>voter du bon bord</i>) voter pour le parti gagnant — (<i>se lever du mauvais bord du lit</i>) être de mauvaise humeur le matin — (<i>aller sur l'autre bord / braquer de l'autre bord</i>) mourir
<i>bordée</i>	(entre autres) ensemble des canons d'un des côtés du navire et, par extension, leur décharge simultanée	<ul style="list-style-type: none"> — (<i>bordée de neige</i>) chute abondante de neige — (<i>bordée de sacres</i>) chapelet de sacres débités successivement
<i>caler</i>	(s')enfoncer dans l'eau	<ul style="list-style-type: none"> — s'enfoncer dans tout terrain calant — enfoncer qqch, qqn — ne pas bien lever (en parlant d'un gateau) — dégeler — ridiculiser qqn — s'enfoncer dans l'erreur, dans le ridicule — devenir chauve
<i>débarquer</i>	faire sortir (quelqu'un, quelque chose) d'une embarcation	<ul style="list-style-type: none"> — descendre, sortir — déposer — rompre mentalement, couper, décrocher — ficher la paix à qqn
<i>embarquer</i>	faire monter à bord d'un bateau	<ul style="list-style-type: none"> — monter, entrer, grimper — entrer dans le jeu — s'accrocher à qqch — (<i>embarquer sur le poulain</i>) charrier, exagérer — (<i>embarquer sur le dos de qqn</i>) harceler
<i>envoye !</i>	formule de souhait pour une heureuse navigation ; commandement employé au moment de virer de bord	<ul style="list-style-type: none"> — interjection invitant quelqu'un à faire une action = <i>vas-y !</i>
<i>gréer</i>	garnir un bâtiment de vergues, voiles, cordages, poulies (ensemble qui constitue le gréement)	<ul style="list-style-type: none"> — équiper, préparer — rassembler — s'habiller — (<i>se gréer qqch</i>) se munir de qqch — (<i>être gréyé de qqch</i>) avoir de traits disgracieux, être atteint d'une maladie

<i>larguer</i>	détacher un cordage, une amarre du point où il était retenu et l'abandonner complètement	— (<i>larguer son vent</i>) mourir
<i>mâter</i>	garnir un bateau à voiles de son ou de ses mâts	— dresser un objet verticalement — (<i>se mâter</i>) se dresser sur les pattes de derrière (en parlant des animaux) — (<i>se mâter</i>) se fâcher, s'irriter
<i>pont</i>	une partie de construction du navire comprenant un ensemble de planche (ou de tôles) disposées de manière à former une surface d'un seul tenant couvrant le creux de la coque	— (<i>poêle à deux / trois ponts</i>) poêle à deux / trois fours superposés
<i>pontée</i>	ensemble des marchandises arrivées sur le pont	— (<i>ponter</i>) paver un chemin
<i>prélat</i>	grosse toile imperméabilisée servant à protéger des intempéries les embarcations d'un navire	— linoléum



Anna Czekaj

Université de Silésie à Katowice

Pologne

Perception et métonymie — problèmes de traduction automatique

Perception and metonymy in automatic translation

Abstract

The paper focuses on the automatic translation of metonymic expressions. Due to the fact that metonymic expressions are very frequent in various texts, the Author reflects on possible problems they may pose for automatic translation. At the same time, the Author underlines the fact that the metonymic expressions that may be especially complex for the machine to translate are those which have come into being on the basis of cultural, historical, or religious factors — that is those factors that are typical of a given community, as they reflect the way the community perceives various phenomena and extralinguistic situations. On the basis of the group of chosen examples, the Author proposes the solution to the problem of correct translation of metonymic expressions with the use of the object oriented approach by Wiesław Banyś.

Keywords

Automatic translation, metonymy, perception, object oriented approach, object class, operator, attribute, frame

Avec Roman Jakobson, qui a proposé le classement dualiste de toutes les figures du langage, distinguant celles du type « métaphore » et celles du type « métonymie » et qui a avancé l'idée que les processus métaphoriques et métonymiques se manifestent partout : dans la langue, dans la littérature — dans l'art généralement, la métaphore et la métonymie ont commencé à être traitées non seulement comme figures de rhétorique, comme emplois particuliers du langage mais aussi comme mécanismes constitutifs du langage (Jakobson, 1956, 1963 ; cf. Cortès, 1994/1995 ; Weststeijn, 1984). Ainsi, Jakobson donne les bases à la linguistique de la métaphore et de la métonymie, ce qui a marqué un tournant surtout dans les études sur la métonymie, traitée longtemps comme sous-catégorie de la métaphore.

Désormais, la métonymie retient l'attention de nombreux chercheurs en linguistique, psychologie ou autres sciences. Les uns cherchent à donner les critères précis permettant de distinguer la métonymie de la métaphore (cf. Lakoff, 1987, 2011; Gibbs, 1990; Papafragou, 1996; Baccino, 2002) les autres essaient de faire la classification des constructions métonymiques possibles (cf. Radden, Kövecses, 1999; Lakoff, Johnson, 1980) et certains réfléchissent sur les processus mentaux impliqués dans la production des métonymies (cf. Fauconnier, 1984; Fauconnier, Turner, 2002).

Ce grand intérêt pour la métonymie n'est pas du tout étonnant, vu sa grande fréquence dans la langue ainsi que la richesse de ses formes. Que de fois, en effet, on formule les phrases du type : *Pierre est garé devant la poste, J'écoute du Chopin* ou *Les autobus font grève*, où les substantifs utilisés : *Pierre, Chopin, autobus* ne réfèrent pas aux objets en question mais représentent respectivement : la voiture de Pierre, une composition de Chopin et les chauffeurs des autobus. Or, si quelqu'un tentait d'analyser l'ensemble des phrases produites par un locuteur natif, p. ex. polonais ou français, au cours d'une journée, il s'avérerait qu'une grande partie d'entre elles sont des constructions métonymiques car elles permettent d'exprimer un contenu sémantique donné d'une façon plus courte et plus rapide.

Par conséquent, l'emploi des constructions métonymiques relève surtout « d'un souci d'efficacité dans la communication en exprimant de manière concise et directe un contenu sémantique » (Baccino, 2002 : 1).

Il faut rappeler ici que cette idée, triviale et connue, a été déjà révélée par Charles Bally ([1909] 1951), qui explique l'origine de la métonymie (et de la synecdoque) par la « paresse de pensée » et la « paresse d'expression ». Ainsi, en ne distinguant qu'un caractère de l'objet perçu « on désigne ce dernier dans sa totalité par le nom de ce caractère » (Bally, [1909] 1951 : 188) cette tendance ayant ses répercussions dans le langage, comme dans les exemples du type :

Le maillot jaune a gagné.

Je vois deux voiles sur le lac.

Les ceintures noires veulent montrer leurs compétences.

Outre les raisons de l'économie du langage, le recours à la métonymie s'explique aussi par le fait que l'objet auquel renvoie le terme utilisé est perçu comme plus saillant, plus facile à reconnaître dans la situation donnée. Ainsi, le substantif, p. ex. *autobus*, est considéré comme représentant mieux la situation décrite (car la perception porte avant tout sur l'impossibilité de se déplacer avec ce moyen de transport) assurant, de ce fait, un accès plus rapide au sens de l'expression citée plus haut.

Certes, les constructions métonymiques dont on se sert sont généralement des métonymies inconscientes car les utilisateurs moyens de la langue ne les considèrent pas comme telles, la notion de métonymie leur étant le plus souvent incon-

nue. La majorité des expressions métonymiques utilisées au quotidien passent donc inaperçues, traitées au mieux comme des raccourcis de pensée qu'elles sont effectivement.

Il est vrai que l'apparition très régulière et courante de certaines métonymies a pour effet une autre façon de les percevoir. Ainsi, par les répétitions fréquentes, certaines des métonymies sont devenues des expressions qu'on pourrait appeler métonymies lexicalisées. Il s'agit surtout des situations quand l'emploi métonymique d'un terme « est de plus en plus senti comme le terme propre par ceux des locuteurs dont les connaissances techniques ou étymologiques ne sont pas suffisantes pour leur faire retrouver le sens primitif » (Le Guern, 1973 : 93), soit par la plupart des locuteurs. Le Guern évoque à cet égard l'exemple du mot *liste* dont le sens primitif *bande* a donné naissance, par métonymie, à la signification : *ensemble des éléments inscrits sur une bande de papier ou de parchemin* (Le Guern, 1973 : 93). Par conséquent, l'existence du terme *bande* a limité l'emploi du sens de départ du substantif *liste* au langage technique d'hippologie où *liste* désigne *bande de poils blancs sur le chanfrein des chevaux dont la robe est d'une autre couleur* (TLF informatisé, accès : 04.10.2016). Cependant, cette trace de la signification primitive s'est estompée elle-aussi, le sens propre de *liste* se rapportant aujourd'hui à *la suite continue, hiérarchisée ou non, de noms (de personnes ou d'objets) ou de signes généralement présentés en colonne* (TLF informatisé, accès : 04.10.2016).

D'autres cas sont aussi les mots construits à la base de la relation métonymique [inventeur pour invention] ou [producteur pour produit]. Dans ce cas, les termes désignant différents objets sont motivés par les noms de leurs concepteurs ou fabricants. Il en est ainsi avec p. ex. le substantif polonais *prysznic* (fr. *douche*) ou les substantifs *diesel* ou *jacuzzi*, qui sont entrés dans le lexique courant du polonais et du français et ne réfèrent plus aux créateurs des objets en question, respectivement Vincenz Priessnitz, Rudolf Diesel ou Candid Jacuzzi. Par conséquent, le substantif polonais *prysznic* (*douche*) renvoie à l'installation où l'eau jaillit en coulant à travers un tamis spécial ou au fait de se laver à l'aide de cette installation. Le mot *jacuzzi* à son tour se rapporte au « petit bassin pourvu de jets d'eau sous pression qui créent des remous relaxants » (<http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/Jacuzzi>, accès : 04.04.2016). Ainsi, sans connaître l'origine de ces mots, il est difficile de les percevoir comme métonymies.

Quant au substantif *diesel*, il réfère (prototypiquement), par métonymie, à un véhicule équipé du moteur diesel, au moteur lui-même, ainsi qu'au carburant pour ce type de moteur, ce qu'on pourrait illustrer des exemples suivants :

Anne Hidalgo se donne cinq ans pour éradiquer le diesel des rues parisiennes. La maire de la ville a dévoilé hier au Journal du Dimanche ses objectifs : "Je veux la fin du diesel à Paris en 2020, et si possible au-delà du périphérique".

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/12/08/20002-20141208ARTFIG00087-paris-veut-se-debarrasser-du-diesel-d-ici-a-2020.php> (accès : 06.09.2016)

“Les constructeurs ont fait véritablement des efforts pour arriver à des particules qui sont absolument minimales. Le diesel d’aujourd’hui n’a rien à voir avec le diesel d’il y a cinq ans, et à fortiori le diesel d’il y a dix ans”, explique-t-il à France Info.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/12/08/20002-20141208ARTFIG00087-paris-veut-se-debarrasser-du-diesel-d-ici-a-2020.php> (accès : 06.09.2016)

Cela ne nous viendrait jamais à l’esprit de mettre du diesel dans notre voiture si elle roule à l’essence ou de l’essence si elle roule au diesel.

<http://www.ccle.be/wp-content/uploads/2014/02/commentgrandir7.pdf>
(accès : 11.04.2016)

Ce groupe de mots contient aussi de nombreux termes spécialisés créés à partir des noms des scientifiques comme certaines unités physiques, p. ex. : *ampère, coulomb, joule, watt, newton* et beaucoup d’autres (cf. Rutkowski, 2007) dont le caractère métonymique n’est plus ressenti.

On voit donc que la lexicalisation des métonymies contribue fortement à enrichir le vocabulaire de la langue où les expressions métonymiques à l’origine ont fini par s’intégrer au lexique de la langue comme unités linguistiques distinctes.

Dans la catégorie des constructions très enracinées dans l’usage peuvent être rangées également les expressions comme p. ex. :

- (1) *Je suis (garé) sur la place.*
- (2) *Je suis dans l’annuaire de téléphone.*
- (3) *Georges Sand est sur l’étagère de gauche.* (Kleiber, 1995 : 105)
- (4) *Paul est bronzé.* (Kleiber, 1995 : 107)

(considérées par Kleiber (1994, 1995) comme métonymies intégrées) car la relation qui unit respectivement : le conducteur et sa voiture (1), l’individu et son nom (2), l’auteur et son oeuvre (3) ou encore le tout et sa partie (4) est évidente pour les locuteurs au point qu’ils choisiront plus volontiers les constructions citées ci-dessus que les formes périphrastiques plus longues :

*Ma voiture est garée sur la place.
Mon nom est dans l’annuaire de téléphone.
Le roman de Georges Sand est sur l’étagère de gauche.
La peau de Paul est bronzée.*

À l’autre extrémité des expressions métonymiques, on trouve les métonymies vives, qui, dans différents contextes de communication, sont d’ordinaire créées spontanément pour les besoins d’une situation donnée, en tant que raccourcis langagiers. Par leur caractère spontané et souvent inattendu, ces métonymies peuvent être généralement perçues comme constructions bizarres, incorrectes et parfois comiques. Ainsi, les expressions du type, p. ex. :

- (5) *Cette table part demain.*
- (6) *Le saxophone a la grippe aujourd'hui.*
- (7) *Les nez longs gagnent.* (Czekaj, 2015)
- (8) *Les yeux bleus préfèrent les couleurs dans les tons orangés ou prunes.*
<http://tip-cool.jimdo.com/> (accès : 20.10.2016)
- (9) *Toutefois, jouer en compagnie de la meilleure raquette du monde en double lors de la plus prestigieuse compétition sportive peut être intimidant.*
<http://www.tvasports.ca/2012/06/14/nelson-est-le-meilleur-joueur-de-double-de-lhistoire--pospisl>
 (accès : 20.10.2016)

isolées du contexte situationnel, pourraient provoquer un sourire chez les locuteurs, considérées effectivement comme drôles et incorrectes.

La métonymie peut constituer un objet de recherche intéressant aussi dans le cadre de la traduction automatique. Or, la machine perçoit les expressions métonymiques comme toutes les autres expressions qu'elle a à traduire, abstraction faite de leur définition, étymologie ou classification. En effet, pour que la traduction soit bien effectuée, la machine doit disposer d'outils convenables qui garantiraient le succès de cette tâche et notamment la traduction correcte.

Le présent article se situe justement dans le cadre de la description lexicographique pour les besoins de la traduction automatique proposée par l'approche orientée objets de Wiesław Banyś. Les outils principaux offerts par cette méthode se résument, en général, à deux notions centrales : celle de classe d'objets et celle de cadre.

La classe d'objets est définie comme « une classe sémantique dont les éléments sont sélectionnés de façon appropriée par les mêmes ensembles des prédicats, le tout étant organisé par le frame (cadre) correspondant » (Czekaj, 2011 : 140 ; cf. Banyś, 2000, 2002a, 2002b ; Czekaj, Śmigielska, 2009 ; Gross, 1994a, 1994b, 1995). Il faut souligner toutefois que les prédicats qui décrivent les objets (unités lexicales) d'une classe donnée se subdivisent en plus en attributs et opérateurs, fournissant des informations de différents types sur la nature de l'objet donné sur ce qu'il peut « faire » lui-même et sur ce qu'on peut « faire » avec lui (cf. Banyś, 2002a ; Czekaj, 2014). Afin de trouver toutes ces caractéristiques il faut recourir à la langue car la façon dont la langue considère les objets est le seul critère qui décide de leur classification. Ainsi, la description à laquelle on arrive « présente le monde tel qu'il est vu par la langue et dans la langue » (Czekaj, 2011 : 140 ; cf. Banyś, 2002b ; Czekaj, 2014). On voit donc clairement que les unités linguistiques ne sont pas analysées, dans la conception adoptée, comme éléments isolés, étant donné que le sens des expressions linguistiques émerge en contexte étant fonction de l'unité lexicale qui est traitée et des prédicats qu'on lui attribue.

Nous tenons à redire que tous les attributs et opérateurs caractérisant une classe d'objets ne lui sont propres que dans les limites d'un cadre qui, en tant qu'« ensemble de concepts typiquement liés, un prototype décrivant une situation » (Czekaj, 2011 : 142 ; cf. Minsky, 1975 ; Schank, Abelson, 1977), se met aussi en avance dans le processus de désambiguïsation et de traduction automatique. La

notion de cadre est particulièrement importante dans la compréhension des métonymies. En effet, les fameuses phrases largement connues, p. ex. :

(10) *L'omelette au jambon est partie sans payer.* (Fauconnier, 1984)

(11) *L'ulcère du trois a encore vomé.* (Kleiber, 1999)

ainsi que beaucoup d'autres pareilles comme celles citées plus haut, créées souvent spontanément pour les besoins du moment, bizarres ou incorrectes au premier coup d'œil, deviennent tout à fait acceptables et compréhensibles quand on les place dans le cadre correspondant qui serait, dans les cas mentionnés, [restaurant] (5) (10), [groupe de musique] (6) [photographie de portrait] (7), [maquillage, beauté] (8), [tennis] (9) et [hôpital] (11) (cf. Czekaj, 2015).

Il est clair que cette opposition : métonymie lexicalisée / métonymie vive n'est pas toujours très nette car on peut distinguer beaucoup de cas intermédiaires qui ne sont pas encore lexicalisés, c'est-à-dire, qui ne sont pas encore « bien fixés » dans le lexique de la langue mais qui deviennent habituels et apparaissent de plus en plus souvent dans le discours.

Toutefois, au sein de cet article, nous n'allons pas réfléchir sur les critères de différenciation des expressions métonymiques vives ou lexicalisées, notre objectif étant de nature différente. En effet, vive ou lexicalisée, toute métonymie devra être traduite en langue cible, indépendamment du degré de sa lexicalisation ou de sa fréquence d'emploi. Par conséquent, nous nous proposons d'analyser certaines constructions métonymiques choisies du point de vue de leur traduction automatique. Vu que ces expressions apparaissent très souvent dans nos énoncés quotidiens, nous essayerons de voir quelles difficultés elles pourraient susciter pour les machines et comment la méthode adoptée permet de les surmonter.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'emploi des métonymies est habituellement un phénomène inconscient pour la plupart des locuteurs, qui, grâce au recours à ce raccourci de pensée peuvent s'exprimer de façon plus courte et plus rapide. Ainsi, les expressions comme p. ex. :

(12) *Toutes les têtes fortes discuteront ce problème.*

(13) *Toute l'école est partie en excursion à Cracovie.*

(14) *Les autobus font grève aujourd'hui.*

sont tout à fait compréhensibles pour les utilisateurs de la langue même si les référents visés (ici : personnes perspicaces et compétentes (12), élèves et les enseignants de l'école (13), chauffeurs d'autobus (14)) ne sont pas désignés explicitement. Ce changement de référent est possible grâce à l'existence d'une relation métonymique entre deux objets, qui permet « d'utiliser le nom de l'un, le référent *déclencheur*, pour l'autre, le référent *cible* » (Kleiber, 1995 : 107 ; cf. Fauconnier, 1984).

Les exemples cités ci-dessus se manifestent couramment dans les discours quotidiens aussi bien des Français que des Polonais. Par conséquent, leur traduction, même tout à fait automatique, ne représente aucun problème (même pour les traducteurs automatiques) car les locuteurs de ces deux langues perçoivent et représentent les situations présentées de façon pareille.

Comme nous l'avons signalé plus haut ce qui définit l'objet (l'unité linguistique) donné(e) permettant de trouver sa signification exacte et son équivalent convenable dans la langue cible, ce sont les attributs et les opérateurs qui l'accompagnent. Ainsi, la fiche descriptive de l'objet, p. ex. *autobus*, contiendra des attributs comme p. ex. :

autobus de la ligne 91
autobus nocturne
autobus plein à craquer
autobus de ville

et les opérateurs du type, p. ex. :

conduire l'autobus
attendre l'autobus
monter dans l'autobus
sauter dans l'autobus
descendre de l'autobus
autobus dessert le centre
autobus s'arrête à l'arrêt

On voit donc que toutes ces caractéristiques permettent de définir l'objet en question comme *grand véhicule automobile destiné au transport en commun à l'intérieur d'une agglomération* (CNRTL, accès : 30.09.2016) et il serait difficile de trouver parmi les opérateurs l'expression *faire grève*, parce que celle-ci ne pourrait être effectuée que par les humains. Dans ce cas-là, lorsque l'ordinateur ne trouve pas dans sa base des données l'expression qu'il a à traduire, il n'aura qu'à la traduire littéralement, ce qui résultera le plus souvent de la traduction acceptable et compréhensible dans la langue cible. Ainsi, les traductions polonaises :

- (12') *Wszystkie tęgie głowy będą dyskutowały o tym problemie.*
 (13') *Cała szkoła pojechała na wycieczkę do Krakowa.*
 (14') *Autobusy dziś strajkują.*

ne seront en rien étonnantes et se laisseront facilement comprendre par les locuteurs polonais.

Si les phrases comme celles citées ci-dessus sont habituelles dans les énoncés et bien ancrées dans les deux langues, dans nos discours quotidiens on observe aussi des expressions qui peuvent surprendre voire choquer au premier coup d'œil comme les exemples déjà évoqués plus haut :

Cette table part demain. (5)

Le saxophone a la grippe aujourd'hui. (6)

Les nez longs gagnent. (7)

Les yeux bleus préfèrent les couleurs dans les tons orangés ou prunes. (8)

Toutefois, jouer en compagnie de la meilleure raquette du monde en double lors de la plus prestigieuse compétition sportive peut être intimidant. (9)

L'omelette au jambon est partie sans payer. (10)

L'ulcère du trois a encore vomé. (11)

Toutes ces phrases, apparemment bizarres, constituent les exemples de métonymies vives, occasionnelles construites pour les besoins d'une situation donnée et compréhensibles seulement dans cette situation. Certes, seul le destinataire humain serait capable de déterminer, en contexte donné, le sens de telles phrases. Cependant, la tâche du traducteur automatique n'est pas de comprendre la construction donnée mais de la traduire correctement dans la langue cible. Cette fois-ci, la conception orientée objets propose que l'ordinateur procède de la même manière et traduise les expressions en question à la lettre, étant donné l'absence des opérateurs : *partir, avoir la grippe, gagner, choisir, jouer en compagnie, vomir* dans la description des substantifs correspondants, respectivement : *table / omelette, saxophone, nez, yeux, raquette, ulcère*. Par conséquent, on obtiendrait les traductions suivantes :

(5') *Ten stolik jutro wyjeżdża.*

(6') *Saksofon ma dziś grypę.*

(7') *Długie nosy wygrywają.*

(8') *Oczy niebieskie preferują kolory w tonach pomarańczowych i śliwkowych.*

(9') *Jednakże gra w towarzystwie najlepszej rakiety świata w deblu podczas najbardziej prestiżowych zawodów sportowych może być onieśmielająca.*

(10') *Omlet z szynką wyszedł nie płacąc.*

(11') *Wrzód z trójki znów wymiotował.*

qui, rapportées au contexte, se laisseront facilement comprendre par les récepteurs polonais.

Bien sûr, les constructions métonymiques traduites de cette façon, mot à mot, ne seront peut-être pas toujours tout à fait correctes mais leur plus grande probabilité permet de supposer qu'elles seront adéquates et acceptables dans la plupart des cas, ce qui est une solution prometteuse car les exemples de ce type, imprévisibles et surprenants, ne sont pas une rareté.

Il est toutefois évident qu'il y a des métonymies dont la traduction échappe à cette règle. Il s'agit des expressions métonymiques dont la construction a été influencée par différents facteurs culturels, historiques, politiques, sociologiques ou religieux. Elles sont donc spécifiques pour une société et de ce fait difficilement traduisibles, tout au moins de façon automatique. Ce phénomène, de percevoir et de représenter la réalité par le prisme de ses propres expériences et conditions de vie, est caractéristique pour chaque communauté linguistique. Ainsi, certaines expressions métonymiques ne sont compréhensibles qu'au sein de la société qui les a produites. Par conséquent, leur traduction littérale ne garantira pas de succès parce que les phrases ainsi obtenues ne seront pas nécessairement claires pour les utilisateurs d'autres langues, vivant souvent dans un autre environnement socio-culturel. Ainsi, les phrases comme p. ex. :

(15) *Pour finir, les gilets rouges n'avaient absolument aucune information cohérente à communiquer.*

<https://malignec.transilien.com/2014/07/17/programme-de-circulation-des-trains-pour-ce-jeudi-17-et-pour-vendredi-18-juillet/> (accès : 20.10.2016)

(16) *Les robes noires se défendent.*

http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-etait-comment/les-robes-noires-se-defendent_1789151.html (accès : 09.11.2016)

traduites à la lettre, resteraient peu intelligibles pour les locuteurs polonais. En effet, *gilets rouges*, qui, par métonymie désignent, en français, les personnes chargées par la SNCF de l'accueil en gare des usagers lors des situations exceptionnelles, n'ont pas leur équivalent en polonais, pour la simple raison qu'en Pologne ce type de travailleur n'existe pas. Par conséquent, la traduction polonaise :

(15') *Na koniec, czerwone kamizelki nie miały żadnej konkretnej informacji do przekazania.*

serait difficile à comprendre car pour tout Polonais *czerwone kamizelki* ne se rapportent qu'à un type de vêtement, généralement sans manches, couvrant le torse et de couleur rouge.

L'autre phrase constitue, par contre, l'exemple de l'expression métonymique dont la traduction effectuée au pied de la lettre est correcte, évoquant pourtant des connotations différentes. Ainsi, la traduction polonaise :

(16') *Czarne sukienki się bronią.*

fait penser aux représentants du clergé, et notamment aux prêtres, alors que pour les locuteurs francophones, l'expression *robes noires* peut renvoyer également aux personnes exerçant la profession d'avocat. Comment donc résoudre le problème du bon choix de l'équivalent polonais dans des situations pareilles ?

Pour les constructions métonymiques du type *gilets rouges*, où la traduction mot à mot résulte d'une proposition complètement illisible pour le récepteur, la méthode orientée objets a réservé une rubrique spéciale dans la fiche descriptive. Il s'agit de la catégorie des extensions où l'on place toutes les expressions dont la signification dépasse le cadre admis, ce qui fait qu'on ne peut pas les traduire à la lettre à cause de l'opacité de la traduction ainsi obtenue. Dans la description du substantif *gilet*, on trouverait certainement l'expression *pleurer dans le gilet de quelqu'un* dont le sens *se plaindre à quelqu'un* ne se renferme pas dans le cadre [vêtements].

Dans la catégorie des extensions seraient également réunies les constructions métonymiques du type *gilets rouges*, propres à une culture donnée et souvent dépourvues d'équivalents dans la langue cible car leur traduction littérale ne transmettrait pas le sens voulu ayant pour effet des propositions bizarres, énigmatiques et souvent comiques.

Par conséquent, la conception orientée objets veut que toutes les expressions pareilles soient accompagnées de tels équivalents dans la langue d'arrivée qui transmettrait, de manière la plus courte possible, le sens qu'elles véhiculent comme p. ex. *kolejowe służby informacyjne* pour *gilets rouges* (cf. Czekaj, 2015).

Quant aux constructions comme *robes noires*, qui devraient avoir pour équivalents polonais deux (ou plusieurs) expressions différentes en fonction du sens dans lequel elles ont été employées, la méthode adoptée propose le recours au cadre qui en tant qu'« ensemble de concepts typiquement liés » (Czekaj, 2011 : 142 ; cf. Minsky, 1975 ; Schank, Abelson, 1977) devrait contenir certains mots-clés qui orienteront l'ordinateur vers l'équivalent adéquat. Par conséquent, l'ordinateur devrait chercher dans le contexte (non seulement immédiat) des indices grâce auxquels il serait capable de décider lequel des équivalents dont il dispose dans sa base des données serait celui dont il s'agit dans la situation concrète. Ainsi, dans le fragment (a), la présence des éléments comme : *aide juridictionnelle*, *bâtonnier* et *avocats*, provenant du cadre [tribunal] dirigerait la machine vers le choix de l'équivalent polonais *adwokaci*.

(a)

Les ***robes noires*** se défendent

*Après quatre jours d'obstruction de l'aide juridictionnelle, le bâtonnier de Paris a appelé vendredi les **avocats** à se mettre en grève pour protester contre les restrictions budgétaires. Et défendre un certain pré carré.*

http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-etait-comment/les-robes-noires-se-defendent_1789151.html (accès : 09.11.2016)

En revanche, la traduction polonaise littérale *czarne sukienki*, serait suggérée à la machine par l'accumulation de termes relatifs au cadre [religion] comme : *conversion*, *néophytes*, *sacrements*, *Évangile*, *ministres protestants*, *missionnaire*, *baptiser*, *Église catholique*, qu'on peut observer dans le fragment (b) :

(b)

*Parmi les adultes, les **conversions** deviennent plus rares. Parfois même, quelques **néophytes** se laissent entraîner au vice qui désole la mission. La plupart néanmoins restent fidèles ; ils continuent à suivre les instructions, et même à s'approcher chaque mois des **sacrements**. De plus, les tribus voisines, spécialement celle des Omahas, ne cessent de réclamer des **robes-noires**.*

*La peuplade n'était que médiocrement disposée à recevoir l'**Évangile**. La jalousie divisait les familles ; les disputes, les meurtres n'étaient pas rares. Des **ministres protestants**, des hommes perdus de mœurs, avaient traversé la contrée, diffamant les **robes-noires**. Le **missionnaire** put néanmoins faire, chaque soir, une instruction. Il **baptisa** même quelques enfants, ainsi qu'un vieillard, qui mourut deux jours après, et fut enterré avec les cérémonies en usage dans l'**Église catholique**.*

https://archive.org/stream/lepdesmet180118700lave/lepdesmet180118700lave_djvu.txt
(accès : 09.11.2016)

Par conséquent, il est très important de bien décrire le cadre, le contexte d'emploi de l'unité linguistique donnée car la présence de termes spéciaux, typiques pour la situation en question, entraînera la bonne décision à prendre par l'ordinateur dans le choix de l'équivalent adéquat. La traduction proposée sera bien sûr du type probabiliste et il faut tenir compte du fait que la description du cadre, même la plus détaillée, n'assurera pas la traduction correcte à chaque fois. Or, même dans le cadre [religion], il pourrait s'agir des *avocats* malgré la richesse d'indices concernant le contexte mentionné. Pourtant, c'est justement cette probabilité qui s'avère très avantageuse pour la traduction automatique « parce que plus il y a d'indices dans le contexte plus la chance de bien interpréter une expression donnée est grande » (Czekaj, 2011 : 146 ; cf. Śmigielska, 2011).

À travers les quelques exemples analysés dans le présent article, nous voudrions montrer que les constructions métonymiques, dont également celles issues des influences socio-culturelles peuvent être traduites correctement même de façon tout automatique. Vu donc le nombre considérable d'expressions métonymiques dans différents textes, ainsi que l'automatisation de plus en plus grande du processus de traduction, il est indispensable d'équiper les ordinateurs d'outils fiables et efficaces, grâce auxquels la qualité de traduction serait sans reproche. Avec cet objectif en vue, nous avons présenté quels moyens pour y parvenir fournit la conception orientée objets.

Références

- Baccino Thierry, 2002 : « Métonymies versus métaphores : une histoire de contexte ». In : Charles Tijus, éd. : *Métaphores et analogies*. Paris : Hermès, 183—206. <http://www.lutinuserlab.fr/baccino/Publications/Chapitres,%20Proceedings/Baccino%20%282003%29.pdf> (accès : 07.04.2016).
- Bally Charles, [1909] 1951 : *Traité de stylistique française*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Banyś Wiesław, 2000 : *Système de “si” en français moderne. Esquisse d’une approche cognitive*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Banyś Wiesław, 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś Wiesław, 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Cortès Colette, 1994/1995 : « Effets sur le lexique des mécanismes de la métaphore et de la métonymie ». In : *Théories et pratiques du lexique*, édité par Colette Cortès. *Cahiers du C.I.E.L.* Paris : Université de Paris 7 — Denis Diderot.
- Czekaj Anna, 2011 : « Question de métonymie dans la traduction automatique ». *Neophilologica*, **23**, 136—149.
- Czekaj Anna, 2014 : « Comment comprendre la classe d’objets ? ». *Neophilologica*, **26**, 232—244.
- Czekaj Anna, 2015 : « *Cette table part demain* — la faute du traducteur ou l’intention de l’auteur ? — à propos de la métonymie dans la traduction automatique ». *Neophilologica*, **27**, 33—44.
- Czekaj Anna, Śmigieliska Beata, 2009 : « Autour de la notion de prédicat ». *Neophilologica*, **19**, 7—17.
- Fauconnier Gilles, 1984 : *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Fauconnier Gilles, Turner Mark, 2002 : *The Way We Think: Conceptual Blending and the Mind’s Hidden Complexities*. New York : Basic Books.
- Gibbs Raymond, 1990 : “Comprehending figurative referential descriptions”. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, & Cognition*, **16** (1), 56—66.
- Gross Gaston, 1994a : « Classes d’objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross Gaston, 1994b : « Classes d’objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l’Université de Besançon, Série Linguistique et Sémiotique*, **23**, 93—102.
- Gross Gaston, 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d’objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l’information électronique*, **17—19**, 16—19.
- Jakobson Roman, 1956 : “Two aspects of language and two types of aphasia”. In : Roman Jakobson, Morris Halle : *Fundamentals of Language*. Den Haag/Paris : Mouton, 1971, 67—96.
- Jakobson Roman, 1963 : « Deux aspects du langage et deux types d’aphasies ». In : *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit, Collection points, 17, 43—67 (traduction française de Jakobson, 1956).

- Kleiber Georges, 1994 : *Nominales — Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Collin.
- Kleiber Georges, 1995 : « Polysémie, transferts de sens et métonymies intégrée ». *Folia Linguistica*, **29** (1—2), 105—132.
- Kleiber Georges, 1999 : « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux ». In : Nanine Charbonnel, Georges Kleiber, réd. : *La métaphore : entre philosophie et rhétorique*. Paris : PUF.
- Lakoff George, 1987 : *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Lakoff George, 2011 : *Kobiety, ogień i rzeczy niebezpieczne: Co kategorie mówią nam o umyśle*. Kraków: Universitas.
- Lakoff George, Johnson Mark, 1980 : *Metaphors we live by*. London: University of Chicago Press.
- Lakoff George, Johnson Mark, 1988 : *Metafory w naszym życiu*. Warszawa: PIW.
- Le Guern Michel, 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris : Larousse, Collection Langue et Langage.
- Minsky Marvin, 1975 : "A Framework for Representing Knowledge". In: Patrick H. Winston, Christopher Brown, eds.: *The Psychology of Computer Vision*. New York: Mc.Graw-Hill.
- Papafragou Anna, 1996 : "On Metonymy". *Lingua*, **99**, 169—195.
- Radden Günter, Kövecses Zoltán, 1999 : "Towards a theory of metonymy". In : Klaus-Uve Panther, Günter Radden, eds.: *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam: John Benjamins, 17—60.
- Rutkowski Mariusz, 2007 : *Nazwy własne w strukturze metafory i metonimii*. Olsztyn: Wydawnictwo Uniwersytetu Warmińsko-Mazurskiego.
- Schank Roger C., Abelson Robert P., 1977 : *Scripts, Plans, Goals, and Understanding*. Hillsdale, NJ: Earlbaum.
- Śmigielska Beata, 2011 : « Rôle et description du contexte dans la traduction automatique des textes — approche orientée objets ». *Romanica Cracoviensia*, **11**, 422—432.
- Weststeijn Willem G., 1984 : „Poeci nie są afatykami. Parę uwag na temat Jakobsonowskiej koncepcji metaforycznej i metonimicznej osi języka”. Przeł. Teresa Dobrzyńska. *Pamiętnik Literacki : czasopismo kwartalne poświęcone historii i krytyce literatury polskiej*, **75** (2), 313—332.



Francis Grossmann

*Lidilem, Université Grenoble Alpes
France*

Anna Krzyżanowska

*Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin
Pologne*

Comment s'excuser en français et en polonais : étude pragma-sémantique

How to apologize in French and Polish: pragma-semantic study

Abstract

This paper focuses on discursive routines used to express apology in email exchange. We adopt a contrastive (French-Polish) and intercultural approach, integrating apology in the politeness theory. We start from the hypothesis of cognitive grammars (see e.g. Langacker 2008a and 2008b) that apology, even if it includes a shared conceptual core in various languages, presents for each language an original configuration that specifically reorganizes semantic constituents. The results of the research previously conducted by Dziadkiewicz (2007) show that, in the case of apology, the extent of the polite scale in Polish is not the same as in French. The corpus is composed of interpersonal emails (about 200 mails per language) collected in both languages, in professional or private context.

Keywords

Apology, discursive routines, politeness, discourse analysis, speech acts

0. Introduction

L'acte de s'excuser, étant donné son importance dans la vie sociale, présente un intérêt évident pour la pragmatique et la linguistique contrastive. Parmi les chercheurs qui ont tenté d'en proposer une description fine, on peut citer par exemple, si l'on se limite au français et au polonais, les travaux de Linda Harlow (1990) et Elite Olshtain (1989), Abdelhadi Bellachhab (2011) pour le premier, et à ceux de Małgorzata Suszczyńska (1999) et Anna Lubecka (2000) pour le deuxième.

La perspective est souvent interculturelle étant donné les différences constatées d'une langue-culture à l'autre aussi bien en ce qui concerne les motifs des excuses que dans leur réalisation, ce qui ne va pas cependant sans poser des problèmes délicats de catégorisation. Ainsi que le remarque Catherine Kerbrat-Orechioni (2002) à propos des remerciements, il convient de se méfier de l'illusion nominaliste qui subsumerait au sein d'une catégorie générale (l'acte de s'excuser pour ce qui concerne notre étude), des éléments qui peuvent varier considérablement d'une langue-culture à l'autre. En outre, au sein même d'une langue, une expression peut selon le contexte discursif, prendre des valeurs pragmatiques différentes. Enfin, la formulation d'excuses s'effectue, selon la langue mais aussi selon le genre discursif considérés, à travers des routines discursives spécifiques.

Dans ce qui suit, nous fixons trois objectifs principaux. Il s'agit, tout d'abord, de décrire l'acte d'excuse et ses réalisations directes en français et en polonais dans un genre spécifique, le mail (professionnel ou personnel), en analysant également la diversité de ses valeurs pragmatiques en contexte. Dans d'autres recherches (cf. Ecomidou-Kogetsidis, 2011), les excuses dans les mails ont été étudiées dans le cadre de communications inégales (étudiants étrangers vs professeurs). On s'intéresse ici à des mails tout-venant, échangés entre des correspondants appartenant à la même langue-culture. En second lieu, à partir des descriptions effectuées, nous tenterons de mettre en évidence les différences et les similitudes de réalisation linguistique, en observant en particulier le type de routines mobilisées. Enfin, à partir des différences de réalisation du schéma sémantique propre à l'acte d'excuse, nous chercherons à identifier les valeurs socio-culturelles et relationnelles propres à chaque communauté linguistique, puisque, comme le rappelle Kerbrat-Orechioni (1996 : 83) « l'observation des situations où l'on s'excuse permet d'établir l'inventaire de ce qu'une société donnée considère comme une offense [...] ». Les échanges de mails n'échappent pas à ce constat, et il sera donc intéressant d'observer ce qui motive la présentation des excuses chez les locuteurs polonophones et francophones.

1. Méthodologie et hypothèses de travail

Notre étude se veut exploratoire, dans la mesure où elle s'appuie pour l'instant sur un corpus assez restreint, d'environ 200 mails pour chacune des deux langues, recueillis en contexte professionnel ou privé, sélectionnés parce qu'ils comportaient tous, en première analyse, une réalisation de l'acte d'excuse, selon les différentes modalités du scénario présenté dans la première partie. Ils ne représentent pas, bien entendu, la diversité des mails échangés en contexte francophone ou polonophone : il s'agit de correspondances en milieu universitaire la plupart du temps, produits par des enseignants et des étudiants.

Un des problèmes rencontrés est lié au fait, qu'étant donné la diversité des réalisations possibles, il était difficile de procéder à une recherche automatique dans le corpus, sans avoir au préalable effectué un listage des formes. Nous avons donc procédé en plusieurs étapes : tout d'abord, pour constituer le corpus, nous avons effectué une lecture cursive d'un grand nombre de mails issus de nos correspondances personnelles (les messages analysés provenant de différents interlocuteurs) ; nous nous sommes également appuyés sur le matériau relevé dans les études effectuées sur l'acte d'excuse en français et en polonais. En second lieu, la liste obtenue (voir ci-dessous), nous a permis d'effectuer des requêtes ciblées à partir de mots-clés, de manière à compléter le corpus et à pouvoir analyser plus finement les réalisations linguistiques. Notre recensement des formes est sans aucun doute incomplet, mais nous espérons avoir recensé les plus courantes. Nous avons aussi déjà signalé que le mode de recueil favorisait les excuses que l'on pourrait appeler conventionnelles (reposant sur des routines discursives), au détriment d'autres formes, moins canoniques.

À l'instar de Bellachhab (2011), nous partons de l'hypothèse, issue des grammaires cognitives (voir p. ex. Langacker, 2008a, 2008b) selon laquelle l'acte de s'excuser, même s'il comprend un noyau conceptuel commun dans les différentes langues, présente une configuration originale pour chaque langue, configuration qui met en évidence plus particulièrement tel ou tel des constituants sémantiques qui entrent dans sa définition. Le noyau sémantique commun à l'acte de s'excuser en français et en polonais contient trois éléments pertinents : le locuteur (*X*) qui accomplit un acte illocutoire en prononçant une formule d'excuse ; l'allocutaire (*Y*) qui reçoit l'excuse, l'accepte ou la refuse ; la cause (*Z*) : action, comportement, parole de *X* portant atteinte à la dignité de *Y* ; par conséquent, *Y* éprouve un sentiment désagréable (sentiment d'offense, de gêne ou de contrariété).

L'acte de s'excuser peut ainsi être schématisé en une suite de propositions thématiques à chaque fois l'une des composantes de l'acte, qui peuvent être plus particulièrement mises en valeur selon les langues.

Dans ce qui suit, *X* représente le premier rôle sémantique (l'OFFENSEUR) et *Y* le second, l'OFFENSÉ, tandis que *Z* représente la CAUSE (l'offense) :

- a) *X* commet une faute *Z* (ou occasionne un désagrément *Z*) à l'encontre de *Y* [composante FAUTE],
- b) *X* reconnaît la faute (la gêne...) *Z* [composante RECONNAISSANCE],
- c) *X* regrette *Z* [composante REGRET],
- d) *X* a honte de l'acte qu'il a commis, il se sent coupable [composante CULPABILITÉ],
- e) *X* demande à *Y* d'absoudre la faute (la gêne...) *Z* [composante DEMANDE DE PARDON],
- f) *X* veut réparer, corriger la faute (la gêne...) *Z* commise à l'encontre de *Y* [composante RÉPARATION].

Contrairement à Bellachhab (2011 : 13), nous n'intégrerons pas la composante ÊTRE POLI dans le schéma sémantique de l'acte de S'EXCUSER, parce que celui-ci s'inscrit en tant que tel dans la politesse au sens large, comprise comme un moyen de ne pas menacer les faces des interlocuteurs (Brown, Levinson, 1987).

Formules explicites	
polonais	français
<i>Przepraszam.</i>	<i>Je m'excuse.</i>
<i>Przepraszam + Adverbe bardzo, najmocniej, ogromnie...</i>	<i>Toutes mes excuses. Mille excuses.</i>
<i>Przepraszam za + Naccusatif</i>	<i>Je vous fais (présente) mes excuses pour... Je tiens à m'excuser de... Toutes mes excuses pour...</i>
<i>Przepraszam, że + la complétive</i>	<i>Je m'excuse de + infinitif</i>
<i>Przepraszam, ale...</i>	<i>Excuse-moi, mais...</i>
<i>Chciałbym / chciałabym + infinitif przeprosić (za...)</i>	<i>Je voudrais m'excuser (auprès de Y / pour / de)</i>
<i>Proszę + o + Naccusatif wybaczenie</i>	<i>Je vous demande pardon Pardon pour + SN Pardon de + SN</i>
<i>Proszę (mi / nam) + infinitif wybaczyć (+ SN) Proszę + infinitif wybaczyć, że...</i>	<i>Excusez-moi. Pardonnez-moi. Je vous prie de me pardonner. Prière de nous excuser. Je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses pour... Veuillez m'en / nous en excuser. Vous voudrez (bien) m'excuser...</i>
<i>Wybacz + (mi / nam) + (proszę) Wybacz, że...</i>	<i>Excuse-moi. Pardonne-moi. Je te prie de m'excuser. Je te prie de me pardonner. Tu voudras bien pardonner.</i>

Nous postulons aussi que les différentes composantes repérées n'ont pas toutes le même poids : la composante DEMANDE DE PARDON est obligatoire pour les excuses explicites (elle subsume d'ailleurs logiquement certaines des autres composantes, puisque PARDON présuppose FAUTE). En français comme en polonais, la composante REGRET semble également très présente, et peut même, indirectement, réaliser la DEMANDE DE PARDON. C'est donc à partir de ces deux composantes que nous avons établi la liste de mots-clés qui a permis la recherche des structures linguistiques dans le corpus. Le tableau ci-dessous fournit cette liste,

pour les deux langues. Au cours de l'étude, nous aurons à vérifier si les structures identifiées correspondent toujours à un acte d'excuse, puisqu'il peut y avoir des problèmes de frontières (l'expression du regret, par exemple, ne correspondant pas toujours, même indirectement, à une demande d'excuse).

Une fois les structures extraites, nous avons cherché à repérer les plus productives pour chacune des langues. C'est seulement à l'issue de ces différentes étapes, réalisées indépendamment dans chacune des deux langues que nous avons cherché à contraster les emplois du polonais et du français, pour mettre en évidence d'éventuelles différences, au plan linguistique ou culturel.

2. Étude comparative : la réalisation explicite

2.1. En français

2.1.1. Inventaire des expressions pouvant être formées à partir de la base *excuse*

Dans cette catégorie figure en premier lieu le verbe *excuser*, utilisé sous différentes formes.

À la forme impérative, avec un pronom personnel objet qui représente le premier actant sémantique (*X*) (*Excusez-moi*) on trouve des routines avec des variantes modales, appartenant à un registre plus soutenu ou marquant un plus haut degré de politesse (*Veillez m'excuser*, *Je vous prie de m'excuser*) ou avec le futur injonctif de deuxième personne (*Vous voudrez (bien) m'excuser*). La construction pronominale *je m'excuse*, jugée fautive par les grammaires normatives, se rencontre dans le français familier.

Toujours en construction transitive directe, on trouve la structure dans laquelle la cause (*Z*), en position syntaxique d'objet, est spécifiée, *X* pouvant être réalisé comme déterminant possessif au sein du SN objet (*Vous voudrez bien excuser mon impertinence*).

Avec le nom *excuses*, la construction à verbe support marque prototypiquement l'acte de s'excuser : elle permet d'instancier les deux actants sémantiques *X* et *Y*, le verbe *présenter* traduisant clairement la réalisation de la valeur illocutoire. Elle est concurrencée par la construction avec *faire*.

Le nom *excuses* apparaît dans d'autres constructions verbales, à l'impératif, ou à la première personne, avec le verbe : *je vous dois des excuses*.

Enfin, l'acte de s'excuser peut aussi s'effectuer à travers le procédé de délocutivité formulaire décrit par Anscombe (1981 : 89) : le nom *excuses* fournit ainsi la matière de formules telles que : *Toutes mes excuses !*

2.1.2. Les expressions formées à partir d'excuser et excuses dans le corpus de mails

Les expressions formées sur la base *excuse* sont nombreuses dans le corpus français (94 sur un total de 244 expressions, soit 39% de l'effectif total des formules d'excuse recensées). Leur répartition est présentée dans le graphique (fig. 1) :

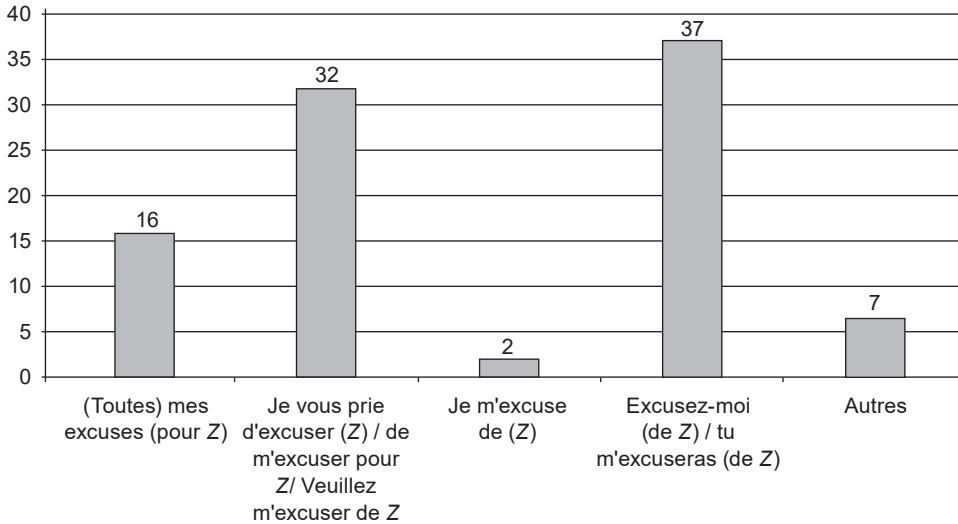


Fig. 1. Répartition des expressions formées à partir de la base *excuse* (n = 94)

Sans surprise, c'est l'expression *excusez-moi (pour Z)* — avec sa variante *excuse-moi* — qui est la mieux représentée. Ses variantes plus polies (*je vous prie de m'excuser*, *veuillez m'excuser*) sont également bien présentes. La forme non normée *je m'excuse (pour Z)* reste exceptionnelle (2 occurrences). On ne trouve pas dans le corpus la construction à verbe support (*je vous présente mes excuses*).

Dans les mails, l'emploi formulaire avec le nom *excuses*, assez fréquent, peut être réalisé par une formule isolée comme en (1), ou intégré dans la phrase (grâce à un syntagme prépositionnel introduit par *avec*) comme en (2) :

- (1) *Chère XXX, Mes excuses pour ma confirmation tardive.*
- (2) *En espérant que tu pourras rattraper cette erreur rapidement et avec toutes mes excuses. Bien cordialement, [Signature]*

Quelques emplois (classés « autres ») sortent du lot, en mobilisant des routines qui soulignent avec plus de force l'acte d'excuse, et le « personnalisent » en détaillant les raisons ou en mettant en évidence le regret éprouvé :

- (3) *Je tiens d'ailleurs à m'excuser de n'avoir pas été disponible pour un souper à X j'aurais vraiment aimé passer du temps avec vous...*

- (4) ***Je te dois des excuses*** : *j'avais présumé de mes forces en te disant que je te donnerais un coup de main pour l'édition en cours.*

Un autre type d'emploi d'*excuser* — rare dans le corpus — est le résultat d'un processus de délocutivité formulaire similaire à celui étudié par Jean-Claude Anscombe (1981 : 93) pour *remercier* :

- (5) *Bonsoir XXX, Finalement je ne pourrai pas assister demain à la réunion de XXX, je serai pris toute la matinée suite à un problème de dernière minute ; merci de m'excuser.*

Excuser prend ici le sens de « prévenir autrui du fait qu'une personne ne sera pas en mesure de remplir une obligation » et n'a pas de valeur performative.

2.1.3. Les expressions formées à partir de la base *pardon*

Si l'on procède à un inventaire des formes identifiables à partir de cette base, on peut distinguer les catégories suivantes :

Celles qui résultent du verbe *pardonner* (*je te pardonne*) : à la première personne, le verbe est performatif, et ne marque pas une demande d'excuse, mais l'acte de pardon, non concerné par notre étude. À l'impératif ou au futur injonctif de deuxième personne, on trouve le même type d'emploi que le verbe *excuser* (*Pardonnez-moi... Vous voudrez bien pardonner* + SN).

Celles constituées par la locution verbale *demander pardon* de qqch et la collocation synonyme *implorer le pardon* de qq.

Détaillons les différentes valeurs de la première expression (la seconde étant d'emploi plus rare, et littéraire). D'après Anscombe (1981 : 110), elle a en français contemporain trois valeurs possibles à la première personne du présent de l'indicatif¹ :

- a) la demande de pardon comme dans *Je vous demande pardon de vous avoir blessé ?*
- b) l'acte de s'excuser comme dans *Je vous demande pardon mais je dois m'en aller.*
- c) la formulation d'une objection ou d'un refus : *Ah là je vous demande pardon, c'est parfaitement faux.*

Il nous semble difficile de distinguer clairement en français contemporain la demande de pardon de l'acte de s'excuser. *Le Grand Robert*, par exemple, définit le verbe réfléchi *s'excuser*, en renvoyant à *demander pardon* : *Présenter ses excuses, exprimer ses regrets (de qqch) ? Pardon (demander pardon)*². Certes, pro-

¹ Les exemples sont repris d'Anscombe (1981).

² *Le Grand Robert de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, version électronique, 2017.

totypiquement, dans la demande de pardon, la cause (Z) concerne une offense plus grave que celle qui est à l'origine de l'acte d'excuse, ce qui explique que l'on puisse *implorer le pardon* de quelqu'un. Il faut ici distinguer clairement l'acte de pardon dans ce sens fort³, et la formule de politesse qui a banalisé son sens : en tant que routine conversationnelle, *je vous demande pardon* peut fréquemment renvoyer à des « fautes » vénielles (ex. *je vous demande pardon, je n'avais pas vu l'heure*), la permutation avec *excusez-moi* devenant tout à fait possible (ex. *excusez-moi, je n'avais pas vu l'heure*).

En ce qui concerne cette fois l'usage du déverbal *pardon*, Anscombe met en évidence quatre valeurs possibles :

- A. La demande de pardon, comme dans : *Pardon pour tout le mal que je vous ai fait*.
- B. L'acte de s'excuser comme dans *Pardon, je voudrais passer*. Cet emploi, comme le souligne Anscombe, est très courant. On peut se demander cependant, à l'instar de Jacques Damourette et Édouard Pichon (1911/1916) dans la mesure où la composante OFFENSE est souvent faible ou peu évidente, si l'on a toujours affaire à l'acte de s'excuser⁴ ; nous revenons plus loin sur cette difficulté.
- C. La présentation d'une objection ou d'un refus : *Pardon, pardon, il y est bel et bien allé*. On peut y ajouter la valeur rectificative, non mentionnée par Anscombe, que l'on trouve par exemple en (6) :

(6) *On jettera aussi le chancelier à sept branches*

— *non, pardon le chandelier à sept branches...*

(Auroy Berthe, *Jours de guerre : Ma vie sous l'Occupation*, 2008, base FRAN-TEXT)

En (6), même si la valeur d'excuse peut être reconstruite ('excusez-moi de devoir vous rectifier'), comme dans la présentation d'objections ou de refus, le processus de pragmatization de *pardon* dans ces emplois est suffisamment avancé pour que l'on puisse considérer que la valeur principale est désormais, suivant les cas, le refus, l'objection ou la rectification et non plus la demande d'excuse.

- D. La valeur mirative liée à certains emplois exclamatifs : *Tu verrais cette bagnole qu'il s'est achetée, pardon !* Ce dernier emploi — d'ailleurs non trouvé dans le corpus — peut clairement être écarté de notre investigation.

Revenons aux emplois que l'on pourrait *a priori* rassembler sous la valeur B liée à l'acte d'excuse. Ils relèvent en fait en français d'une grande diversité

³ Rappelons que ses premières attestations en français se trouvent dans l'expression *perdonner vide* ('faire grâce, laisser la vie sauve d'un condamné').

⁴ *Pardon* est, en somme, dans la langue moderne, une formule courante de politesse, qui s'emploie dans certaines circonstances où il n'y a, à vrai dire, pas d'offense réelle dont s'excuser, mais où l'omission de *pardon* serait impolie [...] (Damourette, Pichon, *Essai de grammaire de la langue française*, § 758). Sur l'ambiguïté de *pardon*, voir aussi Panis, Willems (1999).

d'usages, qui s'éloignent assez nettement de la présentation d'excuse prototypique, et ne comportent parfois que très secondairement la valeur d'excuse. C'est le cas, par exemple, lorsque le locuteur demande à son interlocuteur de préciser le sens d'une question :

- (7) — *Qu'avez-vous employé à Ascq, le 1^{er} avril 1944 ?*
 — *Pardon ?*
 — *Pour l'attentat du passage à niveau, vous avez employé quelle méthode ?*
 (Chalandon Sorj, *La Légende de nos pères*, 2009, base FRANTEXT)

Malgré la présence de *pardon*, on n'a pas affaire ici à l'acte de s'excuser, cette valeur ne pouvant être que reconstruite, comme le montre bien la phrase interrogative : la valeur pragmatique est bien celle d'une demande de reformulation ou de précision, le marqueur *pardon* s'étant pragmatialisé dans cette fonction. Ce n'est qu'indirectement qu'on peut reconstruire la valeur d'excuse (= 'excusez-moi de vous demander de préciser ce que vous venez de dire'). Le déverbal *pardon*, est donc bien souvent utilisé en français pour bien d'autres choses que pour s'excuser (ou demander pardon). Voyons ce qu'il en est dans le corpus.

2.1.4. Les expressions formées à partir de la base *pardon* dans le corpus de mails français

Les expressions — verbales ou nominales — formées à partir de la base *pardon* représentent 28% de l'effectif des formules d'excuse dans le corpus français. Cependant, comme nous venons le voir, il reste à vérifier si l'on a toujours affaire à l'acte de s'excuser proprement dit. Observons d'abord la répartition des formes (fig. 2).

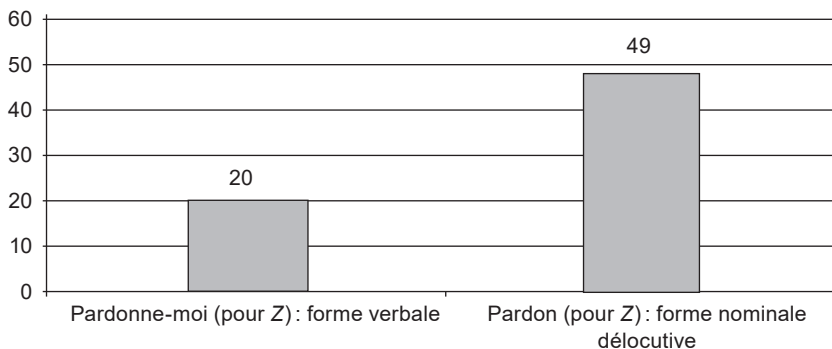


Fig. 2. Répartition des expressions formées à partir de la base *pardon* (n = 69)

Alors que pour la base *excuse*, la forme verbale était la mieux représentée, les proportions s'inversent dans le cas de *pardon* : c'est l'expression nominale (délocutive) qui est la plus fréquente dans les mails.

La forme verbale se rencontre sous la forme *pardonne-moi* (ou *pardonnez-moi*) et correspond bien au schéma sémantique de l'acte d'excuse : *X* demande à *Y* de l'excuser en raison de *Z*. Avec *pardonner*, le premier actant est la plupart du temps présent sous sa forme pronominale tonique (*pardonne-moi*) et *Z* est exprimé sous la forme d'une proposition infinitive.

- (8) *Chère X, Pardonne-moi de faire appel à toi pour une question de locaux, mais je viens vers toi en dernier recours, nous nous trouvons en effet dans une situation inextricable depuis quelques semaines.*

On trouve cependant quelques cas pour lesquels, à l'instar d'*excuser*, *pardonner* se construit avec un SN objet :

- (9) *Avant tout, veuillez pardonner la lenteur que je mets à vous répondre.*

Quant à l'expression nominale *pardon*, rappelons qu'elle subit, si l'on suit Anscombe (1981 : 110), une série de dérivations : on trouve tout d'abord l'expression verbale *je vous demande pardon* (correspondant à une demande de pardon) ; puis, la demande de pardon s'effectue, par ellipse à travers la simple expression *pardon*, dont la valeur dériverait ensuite vers l'acte de s'excuser. Cependant, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la demande de pardon et l'acte d'excuse se recourent souvent⁵. Nous illustrerons cette interférence à travers un des mails les moins conventionnels du corpus :

- (10) [*dans l'objet : Excuses*] *Je me sens terriblement idiot et mal à l'aise depuis que je suis sortie du cours. Je me suis permis une petite blague qui n'avait pas lieu d'être et qui n'était pas très gentille. Je suis catastrophée par cet excès de familiarité dont j'ai fait preuve et il va de soi que cela ne se reproduira pas ! Pardon pardon.*

Le schéma sémantique est ici complet (avec peut-être une difficulté pour distinguer clairement c) et d)) :

- a) [composante FAUTE] : *je me suis permis une petite blague*
- b) [composante RECONNAISSANCE] : *cet excès de familiarité*
- c) [composante REGRET] : *je suis catastrophée*
- d) [composante CULPABILITÉ] : *je me sens terriblement idiot et mal à l'aise*
- e) [composante DEMANDE DE PARDON] : *pardon pardon*
- f) [composante RÉPARATION] : *il va de soi que cela ne se reproduira pas.*

⁵ Rappelons que nous avons considéré la demande de pardon comme composante obligatoire du schéma sémantique de l'acte de s'excuser.

Ce type d'exemple reste cependant exceptionnel. Dans le corpus français, deux types d'emploi principaux de cette expression se dégagent :

- Un emploi que l'on peut appeler « interactif » ; *pardon* est dans ce cas utilisé de la même façon que dans l'oral conversationnel :

(11) Correspondant 1 : *Parfait pour le 7 juin à 10h. Cordialement.*

Correspondant 2 : *X, j'ai proposé 11h (et non 10h (en raison d'une réunion avant)), cordialement.*

Correspondant 1 : *Ah oui oui pardon. 11h, parfait.*

Dans cet emploi interactif, *pardon* est utilisé comme un marqueur isolé, qui ne régit pas de complément ; il traduit la reconnaissance d'une erreur ou d'une faute dont le scripteur s'excuse auprès de son interlocuteur. Malgré sa dimension interactive n'implique pas obligatoirement un échange préalable : dans l'exemple ci-dessous, *pardon* est utilisé en parenthèse, pour prévenir d'éventuelles réactions :

(12) *Nous mangeons du poisson, et j'ai autoritairement (pardon) décidé qu'il n'y aurait ni entrée ni dessert, vu qu'on sera un peu à la bourre...*

- Un emploi avec une construction infinitive introduite par la préposition *de* (exemples...) ou avec un SN (exemple...) introduisant Z (*pardon de..., pardon pour...*) :

(13) *Pardon de t'importuner avec ça, mais c'est évidemment urgent pour diffuser très vite maintenant l'appel à communications.*

(14) *Pardon de reprendre ma casquette de chercheur et de pédagogue.*

(15) *Bonjour, pardon pour le style télégraphique mais je n'ai qu'une courte pause dans le jury de recrutement auquel je participe.*

On trouve dans le corpus quelques exemples d'auto-rectification ironique, dans lesquelles la valeur d'excuse est feinte ou purement rhétorique :

(16) *Il est frappant de constater le changement de paradigme qui est intervenu dans la façon d'élaborer l'élaboration collective d'une formation — **pardon, d'une "offre" de formations** qui se doit d'être "attractive" et tournée vers la "professionnalisation" des étudiants.*

(17) *Je vous souhaite une bonne Annex, **pardon une EXcellente** année 2011 et vous présente mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos proches.*

Cependant, dans la plupart des occurrences avec l'expression nominale *pardon*, c'est bien l'acte de s'excuser qui est réalisé.

2.2. En polonais

2.2.1. Inventaire des expressions pouvant être formées à partir de la base *przepraszac*

En polonais, la réalisation directe de l'acte d'excuse s'effectue le plus souvent à l'aide d'un verbe performatif sous sa forme imperfective *przepraszac*⁶. Dans notre corpus de mails, la formule *Przepraszam za* + Naccusatif (*Je présente / fais mes excuses pour, je m'excuse de*) est la plus utilisée. Le locuteur se manifeste à travers le morphème flexionnel *-am* (marque de la première personne de l'indicatif présent du singulier), tandis que l'allocutaire est désigné à l'aide d'un terme d'adresse instaurant soit une relation dissymétrique entre « maître » et « élève », soit une relation familière entre les participants égaux de l'échange communicationnel :

(18) *Szanowny Panie Doktorze, bardzo przepraszam za kłopot. Sądziłam, że dokumenty należy złożyć razem z tekstem pracy.*

[Cher Monsieur, je suis vraiment désolé pour ce désagrément. J'ai pensé que les documents devraient être soumis avec le texte du mémoire].

(19) *Droga (+ prénom), przepraszam raz jeszcze za przekroczenie terminu nadesłania zgłoszeń.*

[Chère (+ prénom), je m'excuse encore une fois d'avoir dépassé le délai de soumission des articles à la publication].

La préposition *za* ('pour') qui introduit la cause est suivie d'un nom déverbal (*kłopot, poślizg, zamieszanie, utrudnienia, brak szybkiej odpowiedzi*), d'un nom dérivé à partir d'un adjectif (*opieszalność*) ou bien d'un syntagme nominalisé (*opóźnienie, niewysłanie wiadomości, zmianę godziny spotkania, tak późną porę wysłania pracy, przekroczenie terminu, za tak długą przerwę, niestawienie się na konsultacjach*). Rappelons que, dans ce dernier cas, l'opération de nominalisation sert à effacer un agent.

La cause peut être aussi introduite à l'aide de la conjonction *że* ('que'), celle-ci étant suivie de la proposition complétive. La construction *Przepraszam, że* + la complétive, quant à sa fréquence d'utilisation, occupe la deuxième place par rapport aux autres exemples tirés de notre corpus :

(20) *Drogi (+ prénom), w załączniku przesyłam artykuł, o który prosileś. Na razie nie mogę podać nawet przybliżonego tytułu. Przepraszam, że utrudniam ci pracę.*

⁶ Selon Suszczyńska (1999 : 1059), le fonctionnement discursif du performatif *przepraszam* semble corroborer l'hypothèse selon laquelle les verbes performatifs possèdent une valeur illocutoire plus forte que les autres réalisations des actes directs d'excuse. En outre, le performatif dont il est question « semble moins formel (sans être intime) ou distancié que *I apologize* en anglais, mais plus respectueux ou humiliant que d'autres réalisations des actes directs ».

[Cher + prénom, je t'envoie en pièce jointe l'article que tu m'avais demandé. Pour l'instant, je ne peux même pas te donner son titre approximatif. Je m'excuse de t'avoir compliqué la tâche].

La formule évoquée ci-dessus peut être décrite à l'aide de la paraphrase qui représente la structure syntaxique d'une phrase complète : *Przepraszam za to, że utrudniam ci pracę* 'Je m'excuse de t'avoir compliqué ta tâche' (Ożóg, 1985 : 270). La proposition complétive sert ici à spécifier une cause, c'est-à-dire un type de manquement vis-à-vis de l'allocataire.

Il convient de noter qu'en polonais l'acte d'excuse s'accompagne souvent d'un acte de justification dont l'objectif est de rendre la communication plus efficace. Le locuteur (*X*) exprime alors ses regrets à l'allocataire (*Y*) à propos de l'état jugé mauvais pour ce dernier en fournissant en même temps des arguments en faveur de sa propre conduite. Dans ce cas-là, les justifications atténuent ce qui, dans l'excuse, peut être perçu comme une atteinte à l'image du locuteur :

(21) *Przesyłam tekst recenzji wydawniczej. **Przepraszam, że to trwało tak długo, ale** postarałem się przedstawić w miarę szczegółowe uwagi.*

[Je vous envoie le rapport d'évaluation de votre article. Je suis désolé que cela ait duré si longtemps, mais j'ai essayé de vous fournir des commentaires détaillés].

La valeur performative de *przepraszam* peut être renforcée à l'aide d'un modifieur adverbial intensifieur dont la présence contribue aussi à la réussite de l'acte d'excuse :

(22) *Szanowna Pani Doktor, **najmocniej przepraszam**, mam nadzieję, że poprawiłam już błędy i czekam na decyzję, czy w ten sposób może wyglądać część praktyczna.*

[Chère Madame, je m'excuse beaucoup, j'espère avoir bien corrigé les fautes ; j'attends votre opinion pour savoir si la version de la partie pratique de mon mémoire est bonne].

En revanche, comme le signalent Kazimierz Ożóg (1985) et Eva Ogiermann (2009), l'adverbe *bardzo* ('beaucoup'), utilisé de manière automatique, a perdu son effet intensificateur. Par conséquent, les deux formules (*przepraszam* / *przepraszam bardzo*), sont censées être équivalentes et susceptibles de commuter dans des contextes adéquats.

(23) *Dobry wieczór, oddawałam Pani Doktor w poniedziałek moją pracę do recenzji. Zauważyłam, że wkradł się błąd w spisie treści — brakuje słowa "métodos". **Bardzo przepraszam**, zauważyłam niestety dopiero na spokojnie w domu.*

[Bonsoir, ce lundi, je vous ai rendu mon mémoire de licence dont vous êtes rapporteuse. J'ai remarqué qu'une faute s'était glissée dans la table des matières où le mot « métodos » a été omis. Je suis vraiment désolée, je viens juste de m'en rendre compte].

Prototypiquement, la demande d'excuse est réalisée à l'aide de la formule construite selon le schéma syntaxique *X przeprasza Y-a za Z*. Dans l'exemple ci-dessous, la cause est exprimée dans la proposition qui précède la formule *przepraszam* (je m'excuse):

- (24) *Niestety nie uda mi się przyjechać na konferencję majową. Przeliczyłam się planując udział w 5 konferencjach i 2 artykuły. Nie dam rady..... **Przepraszam!***

[Je ne pourrai pas venir parler au colloque au mois de mai. J'ai surestimé mes possibilités : outre les cinq colloques auxquels j'ai prévu d'assister, je voulais aussi soumettre deux articles à la publication. Je crois que je n'arriverai pas à le faire ... Désolée !]

Dans le langage familier, on trouve aussi la forme empruntée de l'anglais :

- (25) *Pozdrawiamy serdecznie i **sorry**, że nie bardzo mogę pomóc tym razem.*
[Salutations et désolé de ne pas pouvoir t'aider cette fois-ci].

En polonais, la demande d'excuse se trouve modalisée grâce à la présence du verbe *chcieć* ('vouloir') :

- (26) *Z tego miejsca **chcielibyśmy** jeszcze raz **przeprosić** za niestawienie się na poniedziałkowych konsultacjach.*
[De cet endroit, nous aimerions nous excuser encore une fois pour notre absence lundi].

Sauf sa fonction primaire décrite ci-dessus, la formule *przepraszam* peut assumer dans des contextes appropriés la fonction secondaire d'un phatique (*Przepraszam, która godzina?* 'Excusez-moi, quelle heure est-il?', *Przepraszam, czy pan wysiada?* 'Excusez-moi, Monsieur, vous descendez (à la prochaine station) ?') ou elle est utilisée pour contredire (*Przepraszam, ja tego nie powiedziałam!* 'Je suis désolé, (mais) je ne te l'ai pas dit'). Précisons encore qu'elle sert à signaler une rectification (27) ou à assurer le bon déroulement de la conversation (28) :

- (27) — *Chodzę w szklach kontaktowych.*
— *Od kiedy?*
— *Od dwóch miesięcy, nie — **przepraszam** — od trzech.*

- [— Je porte des lentilles de contact.]
 [— Depuis quand ?]
 [— Depuis deux, pardon, trois mois]⁷.

- (28) — *Co zjemy na deser?*
 — **Przepraszam?**
 — *Lody lub ciasto?*
 [— Et comme dessert, qu'est-ce que nous prenons ?]
 [— Excuse-moi ?]
 [— Une glace ou un gâteau ?]⁸.

Ces emplois s'éloignent de la présentation d'excuse prototypique et prouvent qu'en polonais la formule *przepraszam* ('je m'excuse') est multifonctionnelle.

L'étude que nous avons effectuée montre aussi que *przepraszam*, étant donné sa haute fréquence d'emploi dans notre corpus, est la formule la plus courante en polonais⁹.

2.2.2. Les expressions formées à partir de *przepraszać* dans le corpus de mails

Les expressions formées sur la base *przepraszać* sont nombreuses dans le corpus polonais (97 sur un total de 154 expressions, soit 63% de l'effectif total des formules d'excuse recensées). Leur répartition est présentée dans le graphique (fig. 3) :

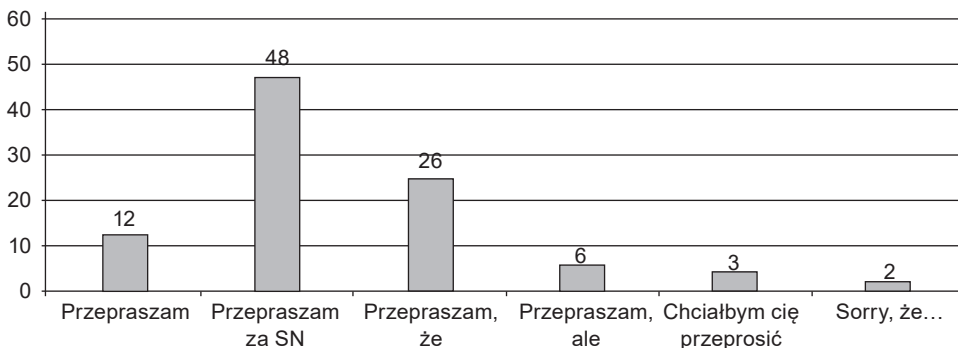


Fig. 3. Répartition des expressions formées à partir de la base *przepraszać* (n = 97)

⁷ Cf. Marcjanik (1995 : 26).

⁸ Ibidem.

⁹ Voir Ogiermann (2009 : 97). Dans son corpus, *przepraszam* a été utilisé 495 fois, constituant ainsi 82% de toutes les réalisations des actes directs en polonais. Les résultats de l'enquête menée par Suszczyńska (1999 : 1059) montrent que les expressions formées à partir de *przepraszać* ('s'excuser') représentent 85% de l'effectif des formules d'excuse dans son corpus, tandis que celles avec *Przykro mi* ('Je suis désolé(e)'), toujours intensifié, et *Proszę mi wybaczyć* ('S'il vous plaît, pardonnez-moi') ne représentent que 15% de cet effectif.

2.2.3. Les expressions formées à partir de la base *prosić o wybaczenie*

En polonais, ce sous-ensemble englobe les formules où l'acte d'excuse est lié à celui de requête : *X* se justifie ou présente des excuses à *Y* en prononçant des formules de politesse stéréotypées et donne ainsi à l'allocutaire le libre choix de réaliser ou non l'acte demandé.

La cause (*Z*) peut être spécifiée en position syntaxique d'objet :

(29) *Proszę wybaczyć moje przeoczenie, mam nadzieję, że tym razem wstęp i zakończenie dotrą do Pana.*

[Pardonnez-moi ce manquement, j'espère que cette fois-ci, vous recevrez l'introduction et la conclusion de mon mémoire].

(30) *Panie Doktorze, proszę mi wybaczyć późną odpowiedź na Pana maila. Korektę trzeba zrobić na tym wydruku, który Panu dałam i oddać mi, ja sama naniiosę poprawki.*

[Monsieur, pardonnez-moi cette réponse tardive. Vous devriez marquer des corrections sur l'exemplaire que je vous avais donné, et puis — me le rendre. Je corrigerai le texte moi-même].

Le locuteur qui adresse sa demande d'excuse à l'allocutaire se manifeste soit à travers l'adjectif possessif (*moje* 'mon'), soit à travers le pronom personnel complément d'objet *mi* 'me' (première personne du singulier). Rappelons que l'antéposition de formule de politesse *proszę* (s'il vous plaît) constitue un procédé courant d'atténuation.

La cause peut s'exprimer aussi à l'aide de la conjonction *że* ('que') :

(31) *Proszę wybaczyć, że niepokoję Państwa kolejną sprawą administracyjną, szczególnie, że mamy na głowie kwestie akredytacyjne.*

[Mesdames et Messieurs, pardonnez-moi de vous importuner avec ces questions d'ordre administratif, d'autant plus que maintenant nous nous sommes préoccupés par la procédure d'accréditation de notre établissement].

Au cas où la formule *proszę* n'apparaît pas, la demande d'excuse s'accompagne souvent de justification :

(32) *Wybacz, że dopiero dzisiaj odpowiadam, ale ostatnio rzadko zaglądam do poczty.*

[Excusez-moi pour ma réponse tardive, mais ces derniers temps, je regarde rarement mes emails].

Quant à la construction contenant le nom déverbal *wybaczenie*, elle est stylistiquement marquée. En polonais, l'usage des formes nominales caractérise le plus

souvent le registre officiel. Le choix de ces formes permet d'établir la distance entre les interlocuteurs :

(33) *Szanowna Pani, **proszę o wybaczenie**, że dopiero dziś przesyłam przedmiotowe sprawozdanie, ale przyczynę zwłoki wyjaśniłem już w mailu do Pani kilka dni temu.*

[Madame, je vous demande de me pardonner que je vous envoie ce rapport aujourd'hui, mais j'ai expliqué la raison du retard de votre courrier il y a quelques jours].

2.2.4. Les expressions formées à partir de *prosić o wybaczenie* dans le corpus de mails

Les expressions formées sur la base *prosić o wybaczenie* sont peu nombreuses dans le corpus polonais (13 sur un total de 154 expressions, soit 8% de l'effectif total des formules d'excuse recensées). Leur répartition est présentée dans le graphique (fig. 4) :

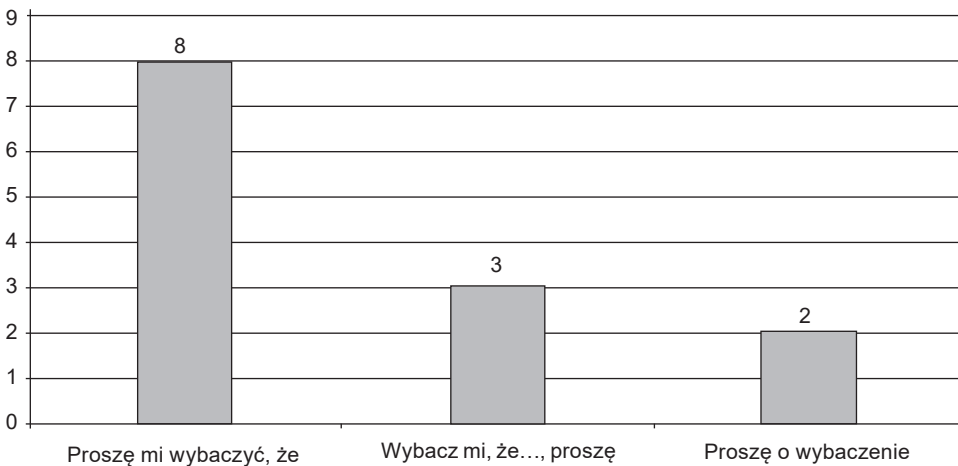


Fig. 4. Répartition des expressions formées à partir de la base *prosić o wybaczenie* (n = 13)

3. De quoi s'excuse-t-on en français et en polonais ?

La réponse à cette question est en grande partie conditionnée par notre corpus constitué de mails interpersonnels entre collègues, étudiants ou amis. Dans le corpus français, les motifs déclenchant l'acte de s'excuser sont principalement le retard d'une réponse que *X* devait fournir à *Y* (motif qui arrive largement en tête), une erreur de date dans un message précédent, le dérangement que l'on risque de faire

subir, l'urgence d'une réponse demandée, un message envoyé plusieurs fois (doublet), l'impossibilité d'assister à une réunion, l'omission d'une information qu'il aurait fallu fournir, un copier-coller malencontreux, un lapsus, la forme rédactionnelle d'un message, les fautes d'orthographe.

Dans le corpus polonais, les motifs déclenchant l'acte de s'excuser sont principalement le retard d'une réponse que *X* devait fournir à *Y*, le dérangement que l'on risque de faire subir, le changement de date ou d'heure pour la réunion, le dépassement de délai de soumission du mémoire, l'omission d'une information que *X* aurait dû fournir, le fait d'avoir inondé *Y* de messages.

4. Conclusion

La démarche mise en œuvre pour recueillir les routines marquant l'excuse ayant été fondamentalement sémasiologique (puisqu'elle s'est effectuée à partir de mots-clés), il n'est pas étonnant que les données recueillies et analysées aient un statut sémantico-pragmatique assez hétérogène. Un autre problème résulte de l'objet d'investigation lui-même : l'acte de s'excuser est parfois difficile à isoler d'autres manifestations verbales signalant le regret d'avoir pu blesser la face d'autrui.

À partir d'un schéma syntaxique commun pour les deux langues (*X présente des excuses à Y pour Z, X przeprasza kogoś za coś*), on se trouve en fait confronté à trois types différents.

Dans le premier — qui correspond sans doute le mieux à l'acte de s'excuser prototypique, la réparation est déclenchée par le sentiment d'une faute commise : l'offenseur demande explicitement pardon à l'offensé en éprouvant un sentiment de culpabilité à son égard (la composante CULPABILITÉ est réalisée). Nous n'avons trouvé que très peu de réalisations de ce type « fort » de l'acte de s'excuser, ce qui peut sans doute s'expliquer par le fait qu'il reste assez exceptionnel dans la vie sociale, et que les mails constituant notre corpus sont pour la plupart issus d'échanges peu impliquants pour les interactants.

Dans le second type, de loin le plus fréquent dans notre corpus de mails, l'acte d'excuse relève d'une forme de politesse plus conventionnelle, il relève d'un comportement ritualisé. Ce dernier n'implique pas la composante CULPABILITÉ mais correspond, soit à un simple désarmeur lié à une demande soit à une gêne occasionnée à l'interlocuteur par une négligence ou un retard. Dans ce deuxième cas, la politesse exige bien pour lui de demander le pardon d'autrui, ou au minimum, de manifester son regret, même s'il s'agit d'une démarche formelle qui n'implique pas un véritable repentir.

Enfin dans d'autres cas, la politesse sociale prend entièrement le pas, la composante REGRET étant elle aussi évacuée au même titre que la CULPABILITÉ. Le

français a ainsi lexicalisé l'emploi délocutif d'*excuser* dans le sens de « dispenser d'une charge ou d'une obligation » (Petit Robert) :

- *Tu voudras bien excuser mon absence à la réunion...*
- *X s'est fait excuser*

Le cas des routines d'excuse, en français comme en polonais, traduit donc, de manière parfois difficile à démêler, l'interpénétration entre la reproduction de rituels sociaux liés à la politesse et la dimension psychologique, mobilisant les affects dans la relation interpersonnelle.

Références

- Anscombe Jean-Claude, 1981 : « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire ». *Cahiers de linguistique française*, **3**, 75—123.
- Bellachhab Abdelhadi, 2011 : « Pardonne-moi en classe de FLE : une hybridité sémantique et conceptuelle pour une seule forme linguistique ». In : Eija Suomela-Salmi, Yves Gambier, dir. : *Hybridité discursive et culturelle. Espaces discursifs*. Paris : l'Harmattan, 155—176.
- Brown Penelope, Levinson Stephen C., 1987 : *Politeness : some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Damourette Jacques, Edouard Pichon, 1911/1916 : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey, puis Vrin.
- Dziadkiewicz Aleksandra, 2007 : « Vers une reconnaissance et une traduction automatique de phraséologismes pragmatiques (application du français vers le polonais) ». *Revue des études slaves*, **78** (4), 483—488.
- Economidou-Kogetsidis Maria, 2011 : « « Please answer me as soon as possible » : Pragmatic failure in non-native speakers'e-mail requests to facult' ». *Journal of Pragmatics*, **43** (13), 3193—3215.
- Harlow Linda L., 1990 : « Do they mean what they say? Sociopragmatic Competence and Second Language Learners ». *The Modern Language Journal*, **74** (3), 328—351.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1996 : *La conversation*. Paris : Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2002 : « Présentation du symposium ». In : *Actes du symposium "Variations culturelles dans les comportements communicatifs"*. Congrès del'ARIC. En ligne : <http://www.unifr.ch/ipg/aric/assets/files/ARICManifestations/2001Actes8eCongres/KerbratOrecchioniCTraversoVSymp.pdf> (consulté le 5 novembre 2017).
- Langacker Ronald W., 2008a : *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Langacker Ronald W., 2008b : « Cognitive Grammar as a Basis for Language Instruction ». In : Robinson Peter, Ellis Nick C., eds. : *Handbook of Cognitive Linguistics and Second Language Acquisition*. New York and London : Routledge, 66—88.

- Lubecka Anna, 2000: *Requests, Invitations, Apologies and Compliments in American English and Polish. A Cross-cultural Communication Perspective*. Kraków: Księgarnia Akademicka.
- Marcjanik Małgorzata, 2017: *Słownik językowego savoir-vivre'u*. Warszawa: Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Née Émilie, Sitri Frédérique, Veniard Marie, 2016: « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs ». *Lidil*, **53**, 71—93.
- Ogiermann Eva, 2009: *On Apologising in Negative and Positive Politeness Cultures*. Amsterdam: John Benjamins.
- Olshain Elite, 1989: "Apologies across languages". In: Shoshana Blum-Kulka, Juliane House, Gabriele Kasper, eds.: *Cross-cultural pragmatics: Requests and apologies*. Norwood, NJ: Ablex, Publishing Corporation, 155—174.
- Ożóg Kazimierz, 1985: „Przeproszenia w polszczyźnie mówionej”. *Język Polski*, **65**, 265—276.
- Panis Astrid, Willems Dominique, 1999: « Sur l'ambiguïté de la formule «pardon» et son utilité dans une théorie de contrôle de dialogue ». *Faits de langues*, **13**, 125—135.
- Suszczyńska Małgorzata, 1999: "Apologizing in English, Polish and Hungarian: Different languages, different strategies". *Journal of Pragmatics*, **31** (8), 1053—1065.
- Tutin Agnès, 2013: « La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rhétoriques ». In: Agnès Tutin, Francis Grossmann, eds.: *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 27—43.



Michał Hrabia

Université de Silésie à Katowice
Pologne

Verbe *remettre* et ses équivalents polonais Désambiguïisation et analyse sémantico-préfixale pour les besoins de la traduction automatique

Verb *remettre* and its Polish equivalents

Disambiguation and semantic-prefixal analysis for the purpose of machine translation

Abstract

The present paper aims at presenting the results of the disambiguation procedure of the French polysemic verb *remettre*. Each meaning of the analysed word is illustrated with examples, associated with the Polish translation and properly formalized with the use of syntactic-semantic schemes (being one of the formats of the computational lexicographic description proposed in the object-oriented approach by Wiesław Banyś). Furthermore, in the second part of the article, the author examines the prefixed equivalents of *remettre* and tries to establish some semantic relations between the French and Polish prefixation process.

Keywords

Object class, disambiguation, *remettre*, prefixes

Le but de cet article est double : dans un premier temps, nous allons esquisser les lignes générales de la désambiguïisation franco-polonaise du verbe polysémique *remettre*, pour pouvoir par la suite — en nous basant sur les résultats de ladite analyse — établir et définir certaines relations entre la préfixation française en *re-* et différents types de la préfixation polonaise. L'ensemble de l'investigation s'inscrit dans le courant des recherches linguistiques computationnelles et tente, soit par sa dimension pratique (la désambiguïisation), soit par sa valeur théorique (la préfixation contrastive), d'améliorer la qualité de la traduction automatique contemporaine.

1. Désambiguïisation du verbe *remettre*

La désambiguïisation est un procédé qui consiste à trouver tous les sens d'un lexème polysémique donné. Dans le présent article, nous allons nous servir des règles de la désambiguïisation du type orientée objets — une méthode inspirée de la théorie des classes d'objets de Gaston Gross (1994, 2012) et développée par Wiesław Banyś (2002a, 2002b, 2005) pour les besoins de la traduction automatique. Il est à remarquer que l'objectif traductionnel de la désambiguïisation proposée par Banyś coïncide tout naturellement avec une approche sémantique contrastive (ou comparative), typique pour les travaux lexicographiques bilingues. En effet, selon l'un des principes de la désambiguïisation, la recherche de différents sens d'un mot dans la langue source ne peut se faire que par observation de ses différents équivalents dans une langue cible. Banyś (2005 : 59) précise à ce propos «qu'il y a autant de sens différents d'un mot dans la langue source que de traductions différentes dans la langue d'arrivée».

Dans ce qui suit, nous allons présenter les résultats de la désambiguïisation du verbe *remettre*¹. Les exemples d'emplois viennent du corpus constitué des articles de trois dictionnaires français monolingues : *Trésor de la Langue Française*, *Petit Robert* et *Larousse*, ainsi que de sites d'Internet francophone. Les différents sens du verbe analysé, dégagés lors de l'analyse et correspondant aux différentes traductions polonaises, sont convenablement formalisés, c'est-à-dire décrits à l'aide des schémas syntaxico-sémantiques. Les schémas se distinguent les uns des autres par la présence de différentes classes d'objets² sur les positions *X* (position du sujet), *Y* (position du premier complément) ou *Z* (position du deuxième complément) ouvertes par le prédicat *remettre*. L'indication de classes d'objets concrets qui accompagnent un verbe analysé dans ses emplois particuliers constitue d'ailleurs l'essentiel de la désambiguïisation du type objets et, dans la plupart des cas, est suffisante pour le désambiguïiser efficacement.

Inventaire des sens du verbe *remettre*

(1) **włożyć / wkładać z powrotem (ponownie)**

remettre du linge dans une armoire

remettre qqch. au réfrigérateur

remettre un oiseau dans sa cage

¹ Pour ne pas surcharger l'analyse, nous avons décidé de restreindre nos recherches à ces emplois du verbe *remettre* dans lesquels le sujet est animé (humain).

² La classe d'objet est définie par Banyś (2002a : 22) comme un ensemble d'objets (prototypiquement de substantifs) qui partagent un certain nombre d'opérations (verbes) et d'attribut (adjectifs). La classe d'objets est donc une notion purement linguistique et ne constitue pas un moyen de classement du réel.

remettre un billet dans son portefeuille

Il a remis son mouchoir dans sa poche.

Les chasseurs s'étaient précipités sur leurs fusils, mais je donnai l'ordre de les remettre au râtelier.

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC ; ANM <animal>] — *à / dans* — **Z** — [CONC <réceptient>]³

À titre d'illustration, analysons le schéma ci-dessus en détail : la position du sujet *X* est remplie par un objet appartenant à la classe [ANIMÉ humain]⁴ (p. ex. *il, les chasseurs*); sur la position du premier complément *Y*, on trouve la classe [CONCRET] (constituée des objets comme *linge, billet, fusil*) ou bien la classe [ANIMÉ <animal>] (p. ex. *oiseau*) et la position du deuxième complément *Z*, précédée des prépositions *à* ou *dans*, est remplie par la classe d'objets [CONCRET <réceptient>] (p. ex. *armoire, réfrigérateur, cage, portefeuille*). Une telle description formelle a un grand potentiel applicatif dans les programmes de traduction automatique : une fois ce schéma sémantico-syntaxique reconnu dans le texte, le système pourra proposer la traduction correcte du verbe polysémique *remettre* — *włożyć / wkładać z powrotem*.

(2) **złożyć / zakładać z powrotem (ponownie)**

remettre son chapeau sur sa tête

remettre ses gants

Ne remets pas tes bottes, elles sont mouillées.

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC <vêtement>] (*— sur — Z — [CONC <partie du corps>]*)⁵

(3) **położyć z powrotem (ponownie)**

remettre un livre sur son rayon

remettre une casserole sur le feu

remettre du sucre sur la table

remettre une carafe sur la table

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC] — *sur* — **Z** — [CONC <surface plate>]

remettre un enfant au lit

remettre un malade dans son lit

³ Explication des abréviations : ANM — animé, hum — humain, CONC — concret, ABSTR — abstrait.

⁴ Les noms des classes générales sont mis en crochets et les noms des classes plus spécifiques sont donnés en chevrons.

⁵ Les formules entre parenthèses sont facultatives.

X — [ANM hum] — **remettre** — Y — [ANM hum] — à / dans — Z — [CONC <lit>]

(4) **zanurzyć / zanurzać ponownie (z powrotem)**

remettre qqch. à l'eau, à la mer

remettre à l'huile jusqu'à ce qu'il soit bien doré

X — [ANM hum] — **remettre** — Y — [CONC ; ANM] — à / dans — Z — [CONC <liquide>]

(5) **wsadzić / wsadzać z powrotem (ponownie)**

remettre un prisonnier au cachot

remettre qqn en prison

X — [ANM hum] — **remettre** — Y — [ANM hum] — à / en — Z — [CONC <prison>]

(6) **dolać / dolewać**

remettre de l'eau dans une carafe

remettre de l'eau dans un radiateur

On remet de l'huile aux lampes mourantes. [Cros]

On peut remettre du vin dans le vinaigrier, pour la prochaine fois.

X — [ANM hum] — **remettre** — Y — [CONC <liquide>] (— à / dans — Z — [CONC <récipient> ; CONC <plat>])

(7) **dosypać / dosypywać**

remettre du sel

remettre du sel dans la soupe

Aujourd'hui, ma mère me demande de remettre du sucre dans la boîte bientôt vide et, sachant que je suis très distraite, me dit de ne pas en mettre partout.

X — [ANM hum] — **remettre** — Y — [CONC <produit en poudre>] (— à / dans — Z — [CONC <récipient> ; CONC <plat>])

(8) **dolożyć / dokładać**

remettre du fard à un acteur

remettre de la pommade sur une plaie

Les femmes assises au pied des murs se disaient que cet éclairage mauve devait leur faire un drôle de teint, mais qu'elles ne l'arrangeraient pas en se remettant de la poudre. [Nizan]

X — [ANM hum] — **remettre** — Y — [CONC <produit de beauté ou de soin>] — à — Z — [ANM] *sur* — Z — [CONC <partie du corps> ; CONC <plaie>]⁶

⁶ Le signe V dans les schémas symbolise une disjonction exclusive.

(9) **odłożyć / odkładać***remettre les bibelots en place***X** — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC] — *en place / à sa place**remettre une décision à plus tard**remettre sa visite au lendemain**remettre un rendez-vous**Est-ce qu'ils n'auraient pas dû remettre le mariage, économiser quatre sous et acheter des meubles, pour rentrer chez eux [...] ? [Zola]**Il a remis son départ de quelques jours.**remettre à plus tard de faire qqch.**Ce fut Giulia qui leur révéla le sombre Manfred de Byron et la partition de Schumann qu'ils avaient toujours remis de lire. [Bourges]***X** — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ABSTR_non_partitif] (— à / de / pour — <marqueur de temps>)**X** — [ANM hum] — **remettre** — à / de / pour — <marqueur de temps> — de — [infinitif](10) **odprowadzić / odprowadzać***remettre un cheval à l'écurie**remettre un enfant en pension**On roula. Remise en son hôtel, elle s'était fourrée au lit tout de suite. [Cladel]**On a réussi à remettre les vaches ou les moutons au clos et à relever les clôtures de pieux. [Hémon]***X** — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ANM] — à / en — **Z** — [CONC <lieu>](11) **włączyć / włączyć z powrotem (ponownie)***remettre la radio, la télé**remettre la 1^e, la 2^e chaîne (de télévision)***X** — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC <radio-télé>](12) **nastawić / nastawiać***remettre un membre, une articulation (en place)**Le chirurgien lui a remis le bras.***X** — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC <organe locomoteur>]*remettre les pendules à l'heure**remettre les compteurs à zéro***X** — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC <montre>]

(13) **zamknąć / zamykać***remettre le loquet**La porte de l'auberge claqua brutalement, grande ouverte [...]: « Le verrou ! songea Trochut. Le verrou que j'avais oublié de remettre ! ... » [Genevoix]**Et, à supposer qu'il ait pu réussir à entrer, pourquoi un intrus se serait-il donné la peine de remettre le verrou ? [Micaux]**X* — [ANM hum] — **remettre** — *Y* — [CONC <verrou>](14) **dostarczyć / dostarczać***remettre sa carte, une lettre, un mot à qqn**remettre un cadeau, un colis, un paquet à qqn**X* — [ANM hum] — **remettre** — *Y* — [CONC <envoi>] — à — *Z* — [ANM hum](15) **oddać / oddawać***remettre les clés d'un immeuble à qqn**remettre qqch. en mains propres**On lui a remis sa montre, qui lui avait été volée.**Le directeur apparut sur le théâtre et vint remettre au chef d'orchestre la volumineuse partition en litige. [De l'Isle-Adam]**X* — [ANM hum] — **remettre** — *Y* — [CONC] — à — *Z* — [ANM hum] *V en mains propres**remettre un criminel entre les mains de la justice**X* — [ANM hum] — **remettre** — *Y* — [ANM hum] — à / entre les mains de — *Z* — [ABSTR <justice>](16) **powierzyć / powierzać***Je lui ai remis entre les mains tout l'argent que j'avais, tout ce que j'avais.**[Le] chef reconnu par l'administration française [...] s'est enfui tout dernièrement au Cameroun, avec les sept cents francs que l'administrateur lui avait remis pour payer des nattes, travail des hommes de son village. [Gide]**X* — [ANM hum] — **remettre** — *Y* — [CONC <argent>] — à — *Z* — [ANM hum]*Il quitta l'armée et remit le commandement des troupes à son successeur.**Je remets tous mes intérêts entre vos mains.**Je vous remets le soin de cette affaire.**Je remets mon sort entre vos mains.**S'ensuit-il qu'on doive remettre l'éducation publique aux prêtres exclusivement ? [de Staël]**remettre une affaire à la décision, au jugement de qqn*

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ABSTR <responsabilités>] — à / entre les mains de — **Z** — [ANM hum] V à — **Z** — [ABSTR <opération intellectuelle>] — de — **Z** — [ANM hum]

(17) **przyznać / przyznawać**

remettre le prix d'excellence

remettre la Légion d'honneur

remettre une médaille

J'ai chargé le commandant d'Argenlieu de vous remettre solennellement la Croix de la Libération. [de Gaulle]

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [CONC <prix>] — à — **Z** — [ANM hum]

(18) **darować / darowywać**

remettre les péchés, les fautes de qqn

remettre une partie de sa peine à un condamné

Le long des couloirs [...] on ne voyait qu'une double rangée de confessionnaux [...] il y avait des prêtres parlant toutes les langues, pour remettre leurs fautes aux pécheurs. [Zola]

En aucun cas il ne pardonnait, ni ne remettait une punition. [Adam]

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ABSTR <faute>; ABSTR <peine>] — à — **Z** — [ANM hum]

(19) **przywrócić / przywracać**

Le président de la République nous a invités à remettre de la cohérence.

Il faut remettre de l'intelligence dans les stratégies marketing des clubs de football.

remettre le courant électrique

remettre l'électricité, le chauffage

remettre de l'ordre

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ABSTR_partitif; CONC <EDF>]

(20) **pogodzić / godzić**

remettre une personne avec une autre

Il m'a parlé du comte, de son ménage désuni [...] et je me suis engagée à remettre le comte avec sa femme. [Zola]

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ANM hum] — avec — **Z** — [ANM hum]

(21) **poznać / poznawać**

Je le remets maintenant, c'est Durand.

Ah, maintenant, je vous remets !

— Vous ne me reconnaissez pas ? demanda Pierrot. — Ma foi non, répondit Pradonet d'un ton bénin, je ne vous remets pas. [Queneau]

X — [ANM hum] — **remettre** — **Y** — [ANM hum]

2. *Remettre* et ses équivalents polonais : analyse sémantico-préfixale

Lors de la désambiguïsation, nous avons dégagé 21 traductions (et *ipso facto* 21 sens⁷) du verbe *remettre*. Essayons de les regrouper selon leur structure morphologique :

- A. włożyć }
 założyć } **ponownie / z powrotem**
 położyć }
 zanurzyć }
 wsadzić }
 włączyć }
- B. **dołąć**
dosypać
dołożyć
dostarczyć
- C. **odłożyć**
odprowadzić
oddać
- D. **powierzyć**
pogodzić
poznać
- E. **przyznać**
przywrócić
- F. **nastawić**
- G. zamknąć
 darować

Passons maintenant à l'analyse des verbes énumérés afin de découvrir des relations sémantiques qu'ils entretiennent avec *remettre*.

⁷ Rappelons que selon l'un des principes de la désambiguïsation, le nombre de sens d'un mot dans la langue source correspond au nombre de ses différentes traductions dans la langue cible (cf. Banyś, 2005 : 59).

Les verbes du groupe A, quoiqu'ils représentent des structures morphologiques différentes, sont réunis dans un même bloc à cause de leur connectivité avec les expressions *ponownie / z powrotem* (fr. à nouveau). En tant que tels, ils sont des équivalents du verbe *mettre* (cf. Gabrysiak, 2009) et n'acquièrent un sens itératif de *remettre* que par l'union avec des éléments supplémentaires exprimant explicitement la répétition. Ainsi, un peu paradoxalement, la langue polonaise, ayant, dans le fond, des possibilités de préfixation beaucoup plus riches que le français, dans ce cas concret a recours aux structures analytiques. Il est à noter que tous les emplois de *remettre* réunis dans ce groupe résultent de ce que Denis Apothéloz (2005 : 53) appelle «interprétation annulative» de l'itération (cf. Sikora-Pouivet, 2006 : 202). Pour Apothéloz (2005 : 52—53), le préfixe français *re-*, considéré comme un foncteur itératif introduisant dans le sémantisme d'un mot un élément «à nouveau», porte ici sur l'état résultatif associé au verbe de base (dans notre cas : le verbe *mettre*)⁸. En effet, la construction *X remet* (pl. *zakłada z powrotem*) *son chapeau* veut dire *X met son chapeau de manière que son chapeau soit à nouveau mis* (le foncteur *re-* porte sur l'état résultatif de *mettre* : être mis). Il semble que la langue polonaise ne dispose pas de préfixe dont la valeur sémantique équivaldrait pleinement et dans tous les contextes au sens annulatif du préfixe *re-* et c'est pourquoi elle doit se servir de constructions adverbiales du type *z powrotem / ponownie*.

Les verbes du groupe B représentent tous des formes préfixées en *do-*. Selon Witold Śmiech (1986 : 92), les verbes ainsi formés expriment «une action supplémentaire par rapport au résultat de la même action effectuée précédemment» et dans l'approche d'*Aktionsarten* (modalités d'action), ils sont considérés comme porteurs d'un aspect «itératif-supplémentaire-diminutif» (Stawnicka, 2009 : 129). Fait exception à cette règle le verbe *dostarczyć* (qui peut être traité comme une forme lexicalisée et non pas construite), mais les autres (*dolać, dosypać, dolożyć*) sont des exemples bien représentatifs de l'itération. Contrairement aux emplois du groupe A, l'élément «à nouveau» ne porte pas ici sur l'état résultatif associé à la base de dérivation, mais sur la totalité du procès. Quoique cette constatation entre en opposition avec l'avis de Śmiech (qui mentionne explicitement le rôle du résultat de l'action précédente), nous sommes d'avis que la construction *X remet* (pl. *dodaje*) *du sel dans la soupe* devrait être paraphrasé par : à nouveau *X met du sel dans la*

⁸ Apothéloz (2005 : 52—53, 69—70) distingue quatre manifestations de l'itération due à la préfixation en *re-* : itération du procès (du type : *recalculer* = à nouveau *A calcule X*), itération de l'événement (à nouveau *il y a calcul de X*), itération de l'activité (à nouveau *A calcule qqch*) et itération d'un paramètre du verbe de base (*A referme X = A ferme X de manière que X soit à nouveau fermé*). Ainsi, Apothéloz défend la thèse selon laquelle le préfixe *re-* est un foncteur itératif monosémique et que «les divers effets de sens qu'il produit résultent seulement de la variation de sa portée» (2005 : 52). Ce point de vue est partagé p. ex. par Dany A miot (2002 : 18) qui constate fermement que «quelle que soit l'interprétation des verbes préfixés, *re-* paraît toujours construire des sens d'itération».

soupe (répétition du procès) et non pas par : *X met du sel dans la soupe de manière que du sel soit à nouveau mis* (répétition de l'état résultatif du verbe de base). Il s'ensuit que dans cet emploi concret le verbe *remettre* et ses équivalents polonais préfixés en *do-* possèdent un sens purement itératif (et non pas itérativo-annulatif) et représentent ce qu'ApOTHÉLOZ (2005 : 53) appelle « itération du procès ».

Le groupe C est constitué de verbes préfixés en *od-*. Le préfixe *od-* est employé en polonais surtout pour former les verbes exprimant éloignement ou séparation (Śmiech, 1986 : 76) — ce qui est bien perceptible dans le verbe *odprowadzić* — mais il peut aussi être porteur d'un *Aktionsart* « itérativo-réductif » (p. ex. *odłożyć, oddać*), c'est-à-dire produire le sens de « retour à l'état précédent » (Śmiech, 1986 : 79; Stawnicka, 2009 : 125). Il nous paraît que ces deux valeurs du préfixe *od-* sont aptes à être traitées comme équivalents de l'emploi annulatif du foncteur *re-*. Dans les constructions *X remet* (pl. *odklada*) *les bibelots en place* ou *X remet* (pl. *oddaje*) *les clés au gardien*, le foncteur *re-* porte effectivement sur l'état résultatif associé au verbe de base — *mettre* (ce qui illustrent les paraphrases respectives : *X met les bibelots en place de manière que les bibelots soient à nouveau mis en place* et *X met les clés (dans les mains de) gardien de manière que les clés soient à nouveau mises (dans les mains de) gardien*). La même situation est observable, quoique d'une façon moins évidente, dans la construction *X remet* (pl. *odprowadza*) *les chevaux à l'écurie* qui peut être paraphrasée par : *X fait qqch. avec* (ici : *accompagne*) *les chevaux dans le but qu'ils soient à nouveau mis à l'écurie*.

Les verbes des groupes D, E et F sont construits respectivement à l'aide des préfixes *po-*, *przy-* et *na-*. Malheureusement, leur analyse contrastive avec le préfixe français *re-* serait infructueuse, étant donné que les verbes distingués ne sont pas porteurs des *Aktionsarten* dus à la préfixation. Le verbe *pogodzić* est en effet une variante perfective du verbe *godzić* (le préfixe *po-* joue donc ici un rôle grammatical et n'introduit pas dans le sémantisme du verbe d'autres informations sémantiques que celles qui découlent de l'opposition imperfectivité vs perfectivité); le verbe *poznać* est, dans le contexte analysé (*Je vous reconnais maintenant !*), une variante plus naturelle du verbe *rozpoznać* et en tant que tel ne devrait pas être analysé comme un exemple d'un verbe préfixé en *po-*; et finalement les verbes *powierzyć*, *przyznać*, *przywrócić* et *nastawić* sont en polonais contemporain traités comme des verbes lexicalisés qui ne se prêtent pas à une analyse sémantico-préfixale. En ce qui concerne les valeurs sémantiques des emplois du verbe *remettre* auxquels tous ces verbes polonais correspondent, on peut les diviser en deux groupes : d'un côté, il y a des emplois qui découlent d'une interprétation itérativo-annulative du procès (*remettre* (pl. *pogodzić*) *Y avec Z*, *remettre qqn* (pl. *poznać / rozpoznać*), *remettre* (pl. *przywrócić*) *du courant électrique*, *remettre* (pl. *nastawić*) *le bras*), et de l'autre, il y a des emplois (*remettre* (pl. *powierzyć*) *de l'argent à qqn*, *remettre* (pl. *przyznać*) *une médaille*) dans lesquels il est difficile de trouver des traces de l'itération, quelle que soit sa nature.

Finalement, dans le groupe G se trouvent des verbes non préfixés : *zamknąć* et *darować*. Remarquons que tandis que l'emploi du verbe *remettre* correspondant au sens *zamknąć* (*remettre le loquet*) peut, à la rigueur, être considéré comme une manifestation du sens itérativo-annulatif (*X remet le loquet = X fait qqch. avec loquet de manière que le loquet soit à nouveau mis (en place)*), l'emploi correspondant à *darować* semble être dépourvu de tout sens itératif.

3. Conclusions

Les analyses effectuées nous permettent de tirer quelques conclusions finales :

- Le verbe *remettre* s'est montré comme une unité fort polysémique. La désambiguïsation de ces emplois les plus courants (avec la classe [ANM <hum>] sur la position du sujet) a abouti à dégager 21 sens différents et, par conséquent, 21 traductions polonaises différentes.
- Dans la plupart des emplois de *remettre*, l'itération (dont l'exposant formel est le préfixe *re-*) porte sur l'état résultatif associé au verbe de base *mettre* («interprétation annulative» dans les termes de Denis Apothélos). On distingue aussi les emplois où le foncteur *re-* porte sur tout le procès (interprétation itérative du type «itération du procès») et quatre emplois dans lesquels le sens itératif est insaisissable.
- L'itération du procès est en polonais systématiquement rendue par la préfixation en *do-* (*dolać*, *dosypać*, *dolożyć*). Quant à l'interprétation annulative, elle se manifeste différemment : soit par les constructions adverbiales du type *ponownie / z powrotem* (*włożyć z powrotem*, *wsadzić ponownie*, etc.), soit par la préfixation en *od-* (*odłożyć*, *odprowadzić*, *oddać*), soit enfin elle est encodée dans les formes verbales simples non préfixées (*zamknąć*) ou les formes préfixées lexicalisées, c'est-à-dire celles dont le sens ne résulte pas de l'union d'un *Aktionsart* préfixal avec le verbe de base (*pogodzić*, *poznać*, *przywrócić*, *nastawić*). Les emplois non itératifs sont, à leur tour, rendus surtout par les verbes préfixés lexicalisés (*dostarczyć*, *powierzyć*, *przyznać*) et par un verbe non préfixé (*darować*).

Le but du présent article consistait à contribuer à une amélioration de la qualité de la traduction automatique franco-polonaise. Cela a été atteint surtout grâce à la désambiguïsation du type objets du verbe *remettre* et la formulation des schémas sémantico-syntaxiques qui ont formalisé ses différents emplois. De plus, l'analyse contrastive du foncteur *re-* et des préfixes polonais correspondants a permis de saisir quelques relations interlinguistiques, dont la connaissance peut contribuer à la rationalisation et à la simplification des travaux lexicographiques menés dans le cadre de la linguistique computationnelle.

Références

- Amiot Dany, 2002 : «Re-, préfixe aspectuel?». *Cahier Chronos*. Vol. 10 : Véronique Lagae, Anne Carlier, Céline Benninger, eds. : *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*. Amsterdam : Rodopi, 1—20.
- Apothéloz Denis, 2005 : «RE- et les différentes manifestations de l'itérativité». *Pratiques*, **125—126**, 48—71.
- Banyś Wiesław, 2002a : «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś Wiesław, 2002b : «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Banyś Wiesław, 2005 : «Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Gabrysiak Katarzyna, 2009 : «Quelques remarques sur la désambiguïsation du verbe *mettre*». *Neophilologica*, **20**, 71—90.
- Gross Gaston, 1994 : «Classes d'objets et description des verbes». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross Gaston, 2012 : *Manuel d'analyse linguistique*. Villeneuve d'Ascq : Septentrion.
- Sikora-Pouivet D., 2006 : «Pourquoi revient-on à ses moutons ? Un regard croisé sur la valeur sémantique du retour en français et en polonais». *Studia Romanica Posnaniensia*, **33**, 199—218.
- Stawnicka Jadwiga, 2009 : *Studium porównawcze nad kategorią semantyczno-słowo-twórczą Aktionsarten w języku rosyjskim i polskim*. T. 1. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Śmiech Witold, 1986 : *Derywacja prefiksalna czasowników polskich*. Wrocław : Zakład Narodowy im. Ossolińskich.

Dictionnaires

- Larousse. Dictionnaire de français*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (consulté le 2 février 2018).
- Le Trésor de la Langue Française Informatisé*, <http://atilf.atilf.fr> (consulté le 2 février 2018).
- Rey Alain, Rey-Debove Josette, eds., 2000 : *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Szymczak Mieczysław, red., 1978 : *Słownik języka polskiego*. Warszawa : PWN.
- Uniwersalny słownik języka polskiego PWN*, <https://usjp.pwn.pl> (consulté le 2 février 2018).



Małgorzata Izert

Université de Varsovie

Pologne

Les quantifieurs nominaux d'origine météorologique ou hydrographique en français et en polonais

Nominal quantifiers of meteorological and hydrographic origin in French and Polish

Abstract

This article presents the analysis of nouns that act as indicators of large or very large undefined quantity. They have a structure in French *DET N₁ de* and in Polish *N₁N₂* (where *N₂* is used in genitive case). They are called ‘nominal quantifiers’ and are defined as formal indicators of the amplification of objects marked by nouns, which these quantifiers co-occur with. The set of nominal quantifiers being the subject of this analysis consists of 12 French nouns denoting meteorological phenomena or hydrographic forms and their equivalents in Polish. The semantic features of quantifiers and nouns that most often co-occur with them are analyzed. The semantic analysis allowed to distinguish two basic types of collocations with the use of these quantifiers: “prototype” collocations and figurative collocations, which in turn can be divided into several subtypes. Finally, there is presented a comparative analysis of the connectivity of these quantifiers in French and Polish languages.

Keywords

Quantification, undetermined quantity, collocation, substantive quantifier

0. Introduction

Le but de notre étude est l’analyse des noms qui s’interprètent comme marqueurs de grande ou de très grande quantité indéterminée et qui constituent en français la suite *DET N₁ de N₂* et en polonais la suite *N₁* suivi de *N₂* au génitif. Nous proposons une étude croisée, menée sur deux corpus parallèles. Comme source d’investigation nous avons choisi les dictionnaires de langue (NPR, 2014, Larousse

en ligne et TLFi pour le français, SJP PWN en ligne pour le polonais) et les textes du Web français et du Web polonais que nous avons consultés entre le 5 et le 11 novembre 2017.

L'inventaire des quantifieurs que nous avons sélectionnés pour cette étude comporte 12 noms français renvoyant aux phénomènes météorologiques ou formes hydrographiques (cf. *une avalanche de, une cascade de, un torrent de, un fleuve de, une pluie de, une grêle de, un déluge de, une vague de, un flot de, une marée de, une mer de, un océan de*) et leurs correspondants polonais (cf. *lawina, kaskada, potok, rzeka, deszcz, grad, potop (powódź, zalew), fala, strumień, morze, ocean czegoś*).

Avant d'aborder l'analyse des séquences qui font l'objet de notre étude, nous exposerons brièvement les choix terminologiques.

1. Définition : quantifieurs nominaux

Nous appelons ce type de constructions *quantifieurs nominaux* et nous les définissons comme marqueurs formels d'amplification des objets de référence désignés par les noms auxquels ces marqueurs sont adjoints.

2. Marqueurs de quantité indéterminée

Ces quantifieurs marquent une quantité qui ne peut pas être mesurée et qui ne peut pas donc être exprimée par un nombre précis même si l'objet de référence quantifié représente un objet dénombrable (cf. supra *une marée de gamins, un flot de voitures, une cascade de rires, un déluge de paroles*, etc.). Les quantifieurs qui font l'objet de notre étude désignent, dans tous les cas, une certaine quantité qui dépasse considérablement la norme, ils marquent une grande quantité indéterminée.

3. Définition des quantifieurs nominaux marquant une grande quantité dans les dictionnaires de langue

Toutes les collocations construites avec ces quantifieurs peuvent être approximativement paraphrasées et elles sont d'habitude paraphrasées dans les diction-

naires de langue par : ‘beaucoup de, grande quantité de, masse importante de, grand nombre de, grande abondance de qqch’ (fr.) et ‘duża / wielka / ogromna ilość / masa czegós’ (pl.), mais ces adverbes ou locutions de quantité ne renvoient qu’à une partie du sens apporté par les quantifieurs nominaux dont le sens exact est beaucoup plus complexe et nuancé. Par exemple, les paraphrases ‘beaucoup de questions’ ou ‘un grand nombre de questions’ pour *une avalanche de questions* ne sont que des synonymes partiels de cette collocation. On perd « des informations sur la situation. *Une avalanche de questions*, ce sont des questions, certes. Mais ce sont aussi des questions qui fusent toutes en même temps, qui écrasent probablement celui à qui elles s’adressent, etc. » (Benninger, 2001 : 26). Les définitions qu’on trouve dans les dictionnaires de langue ne sont donc pas sémantiquement équivalentes aux noms quantifieurs, c’est-à-dire qu’elles ne sont pas des explications qui d’une part auraient le même sens que lesdits noms quantifieurs et qui d’autre part développeraient et expliqueraient leur sens figuré.

L’analyse des noms quantifieurs en traits sémantiques que nous entreprenons dans cette étude le confirme. Mais avant de nous en occuper, il nous paraît utile de voir les définitions des noms désignant les phénomènes météorologiques ou hydrographiques qui servent à former ces collocatifs.

4. Définitions dictionnaires des noms désignant les phénomènes météorologiques ou hydrographiques

Tous ces noms sont dotés de quelques traits communs inscrits dans leurs définitions :

avalanche : ‘chute d’une masse de neige [neige = eau congelée] qui se détache de la montagne et dévale sur un versant en direction de la vallée’ (Larousse en ligne)

cascade : ‘chute d’eau rompant le cours d’un fleuve ou d’une rivière en raison d’une forte déclivité de terrain’ (TLFi)

pluie : ‘précipitation d’eau atmosphérique sous forme de gouttes liquides’ (Larousse en ligne)

grêle : ‘précipitation atmosphérique constituée de grains de glace [= eau congelée] formés dans les nuages à la suite d’un brusque abaissement de température’ (TLFi)

déluge : 1. inondation cataclysmique de toute la surface de la terre. 2. pluie [= précipitation d’eau atmosphérique] très abondante, torrentielle’ (TLFi)

fleuve : ‘cours d’eau important, généralement caractérisé par une très grande longueur et largeur, un débit abondant, des affluents nombreux, et qui se jette le plus souvent dans la mer’ (TLFi)

torrent : ‘cours d’eau de montagne, rapide et irrégulier, de faible longueur, plus ou moins à sec entre des crues violentes et brusques’ (Larousse en ligne)

flot : ‘masse liquide agitée de mouvements divers’ (TLFi)

vague : ‘inégalité de la surface d’une étendue liquide (mer, en particulier), due aux diverses forces naturelles qui s’exercent sur le fluide en mouvement (courants, vent, etc.); masse d’eau qui se soulève et s’abaisse en se déplaçant ou en paraissant se déplacer’ (NPR, 2014 : 2670)

mer : ‘vaste étendue d’eau salée qui occupe la plus grande partie de la surface terrestre’ (TLFi)

marée : ‘oscillation quotidienne de la mer (= vaste étendue d’eau salée) dont le niveau monte et descend alternativement’ (Larousse en ligne)

océan : ‘vaste étendue d’eau salée qui couvre les trois quarts de la surface terrestre’ (TLFi)

5. Analyse des noms d’origine météorologique ou hydrographique en traits sémantiques

Tous ces noms, aussi bien en français qu’en polonais, ont quatre traits sémantiques communs : [+concret] [+inanimé] [+masse] [+/-liquide] et deux traits spécifiques différents qui permettent de distinguer deux sous-classes de noms :

— les noms qui désignent un phénomène hydrographique ou météorologique en mouvement :

N_1 [+mouvement] [+hydrographique] ou [+météorologique] : *un torrent, un fleuve, une cascade, une avalanche, un flot, une pluie, un déluge, une grêle* ;

— les noms qui désignent un phénomène hydrographique d’une vaste étendue qui peut être en mouvement :

N_2 [+vaste étendue] [+/-mouvement] / [+hydrographique] : *une mer, un océan*.

Chacun de ces noms possède aussi son propre ensemble de traits spécifiques qu’on peut tirer de sa définition ou des exemples de son emploi :

avalanche [+chute], [+soudaineté], [+vitesse] ;
cascade [+chute], [+bruit intense], [+vitesse], [+rythme accéléré] ;
pluie [+soudaineté], [+précipitation] ;
déluge [+impétuosité], [+irrésistibilité], [+ensevelissement] ;
grêle [+soudaineté], [+impétuosité], [+force] ;
flot [+écoulement], [+mouvement uniforme], [+étalement],
fleuve [+longueur], [+écoulement], [+mouvement uniforme] ;
torrent [+impétuosité], [+irrésistibilité], [+vitesse] ;
marée [+périodicité], [régularité], [+grondement] ;
vague [+amplification], [+déferlement], [+simultanéité]..... ;
mer et océan [+immensité], [+agitation], [+grondement], [+infinité]

Ce ne sont que les plus importants traits spécifiques propres à chacun de ces noms désignant les phénomènes de la nature. On peut en ajouter encore d'autres.

6. Définitions des quantifieurs nominaux en traits sémantiques

Quand ces noms entrent dans les constructions *DET N₁ de N₂* en français et *N₁ N₂* en polonais, ils perdent leur autonomie référentielle et deviennent des marqueurs figuratifs de quantité, c'est-à-dire qu'à côté de certains de leurs traits sémantiques pertinents et spécifiques : [+inanimé], [+masse], [+mouvement] ou [+vaste étendue] qui se maintiennent, apparaît un trait nouveau [+grande quantité] qui construit, avec les premiers, un sens figuratif commun à tous les collocatifs :

[+grande quantité], [+ensemble] ou [+masse], [+mouvement vertical] (qui coule vers le bas, qui tombe)

et/ou

[+grande quantité], [+ensemble] ou [+masse], [+vaste étendue] [+/-mouvement horizontal] (qui se répand)

Mais les quantifieurs nominaux diffèrent aussi quant à leurs traits spécifiques. On peut les rassembler en quatre sous-classes dont le sens global est construit de traits communs à tous les quantifieurs et de traits spécifiques propres à chaque sous-classe donnée :

1. **[+grande quantité], [+ensemble] ou [+masse], [+mouvement vertical] + [+vitesse], [+fréquence], [+force] ou/et [+impétuosité], [+accélération] ou [+soudaineté], p. ex. :**

un torrent de larmes / de lumière / de messages racistes / de haine, etc.

une cascade de rires / de bêtises / de réactions indignées / de démissions, etc.

une avalanche de cadeaux / d'injures / de catastrophes / de conséquences, etc.

un déluge de pleurs / de données / de paroles / de mensonges / de violence, etc.

une grêle de projectiles / de météorites / de coups / de percussions / de malheurs, etc.

une pluie de confettis / d'étoiles / de grenouilles / de dons / de conseils / d'injures / de compliments, etc.

2. [+grande quantité], [+ensemble] ou [+masse], [+/-mouvement horizontal] + [+écoulement] et/ou [+étalement], p. ex. :

un flot de vin / de larmes / d'images / de véhicules / de touristes / de musique / de condoléances / d'émotions / de vulgarités, etc.

un fleuve de lait, de fumée, de larmes, d'hommes, de mots, de souvenirs, etc.

3. [+grande quantité], [+ensemble] ou [+masse], [+mouvement horizontal] et [+vaste étendue] + [+déferlement], [+amplification], [+périodicité], p. ex. :

une vague de boue / de sang / d'immigrants / d'arrestations / de suicides / de départs / de racisme / de criminalité, etc.

4. [+grande quantité], [+ensemble] ou [+masse] ([+vaste étendue]), [+/-mouvement] + [+infinité], [+amalgame], p. ex. :

une mer de sang / de brouillard / de touristes / de pivoines / de drapeaux / de mensonges / de possibilités, etc.

un océan de sables / de lumière / de larmes / de doutes et de regrets / d'injustice / de misère, etc.

une marée de déchets / de festivaliers / de vélos / de fleurs / de canards bloquant une route / d'odeurs / de problèmes, etc.

7. Analyse sémantique des collocations avec des quantifieurs nominaux Degré de figement sémantique

La plupart des collocations construites avec les noms d'origine météorologique ou hydrographique en français et avec leurs correspondants en polonais sont des collocations d'un figement sémantique partiel, c'est-à-dire qu'un seul élément, le nom N_1 (collocatif), acquiert un sens spécifique ce qui est dû au fait que la notion de quantité ne s'inscrit pas a priori dans les définitions dictionnaires de ces noms.

Le N_2 , nom à quantifier (base de collocation), présente le même sens dans la collocation ($DET N_1$ de N_2 en français et $N_1 N_2$ Gen en polonais) qu'en dehors d'elle. Il s'emploie toujours au sens primaire.

8. Substitution des bases de collocation et des collocatifs — quantifieurs nominaux

Le même nom quantifieur peut être sélectionné par différentes bases de collocation, par exemple *une cascade de* peut être suivie en français par *cheveux / fleurs / armes / paroles / bêtises*, etc. ou *potok* en polonais par *lez / krwi / słów / oszczerstw*, etc. mais la cohérence sémantique entre le nom quantifié et le nom quantifieur doit être toujours observée. On ne dira pas, p. ex. en français **une cascade de véhicules / de voyageurs / de drapeaux*, etc. mais *un flot de véhicules / de voyageurs* et *une mer / une marée de drapeaux*. De même, en polonais **potok świec / sztandarów / prezentów* n'est pas admis mais *morze świec / sztandarów / prezentów* est déjà correct.

La substitution d'un nom quantifieur collocatif par d'autres noms quantifieurs est aussi possible, grâce au fait qu'ils ont tous quelques traits sémantiques communs mais la cohérence sémantique doit être toujours assurée, p. ex. en français : *une avalanche de / une cascade de / un déluge de / un torrent de paroles* et *un fleuve de / une mer de / un océan de paroles*, ou en polonais *lawina / potok słów* et *rzeka / morze / ocean słów*.

Cependant, il existe des noms qui ne sélectionnent qu'un ou deux collocatif(s), par exemple, pour *étoiles (filantes) / météorites / météores* (en pol. *(spadające) gwiazdy / meteoryty / meteory*) nous ne pouvons choisir que deux noms quantifieurs *une pluie de / une grêle de* en français et *deszcz / grad* en polonais.

9. Classification des collocations d'après la nature des objets de référence désignés par les noms N_2

La prise en considération de la nature des objets de référence désignés par les noms N_2 , bases de collocations, qui sélectionnent les quantifieurs nominaux (N_1) d'origine météorologique et hydrographique et qui imposent les restrictions de sélection, permet d'en distinguer deux sous-classes : collocations « prototypiques » et collocations figuratives.

9.1. Les collocations « prototypiques »

Nous appelons collocations « prototypiques » les collocations où le collocatif N_1 *de* et la base de collocation N_2 s'emploient au sens primaire (cf. *une avalanche de neige humide / de boue / de pierres, une pluie de grêlons, une cascade d'eau fraîche*), c'est-à-dire que leur association est transparente et motivée, elle est même

prototypique — elle revient tout de suite à l'esprit, par exemple pour 'chute d'une masse de neige qui se détache de la montagne' : *une avalanche*. L'association de N_1 à N_2 est en même temps stabilisée ce qui veut dire que le nombre de combinaisons n'est pas illimité. Le quantifieur *une avalanche de* peut être suivi de N_2 : *neige / pierres / boue* (en polonais *lawina śniegu / kamieni / błota*) et plutôt non suivi de N_2 : *air* – ? *une avalanche d'air* (en polonais : ? *lawina powietrza*). Pierre-André Buvet (2012 : 10) appelle ce type de collocations « séquences moyennement figées », c'est-à-dire qu'elles « sont sémantiquement transparentes mais ont des distributions contraintes ».

Dans les collocations « prototypiques » les syntagmes nominaux N_1 de sont suivis de : N_2 « **prototypique** » [+concret], [+inanimé], [+/-masse], [+/-liquide] : *une avalanche de neige poudreuse ou lourde* = 'une quantité indéterminée ou abondance de matière plus ou moins liquide (semi-liquide) en mouvement'.

D'autres exemples : *un flot / une vague de boue* (en pol. *fala błota*), *un fleuve / un flot de lave* (en pol. *rzeka / strumienie lawy*).

9.2. Les collocations figuratives

Quoique la transparence sémantique des collocations : *un torrent de lumière, un flot de champagne, une grêle de coups, une pluie de baisers, un déluge de violence, une avalanche de malheurs, une cascade de répressions*, etc. soit bien visible et en général leur interprétation ne pose pas de problème — leur sens global se déduit plus ou moins de la somme des sens des éléments constitutifs, on est conscient qu'elles ont un sens spécifique qui découle d'un sens figuré du nom quantifieur (du collocatif). Dans cette sous-classe on peut distinguer quelques types de collocations figuratives où le N_2 est constitué d'un ensemble de traits pertinents et de traits spécifiques :

1. N_2 [+concret], [+inanimé], [+masse] ([-comptable]) et [+liquide] où le N_2 n'est pas prototypique

Exemples :

un déluge de sang, un torrent de sang / de pétrole (en pol. *morze / strumienie krwi*), *un fleuve de vin / de pétrole* (en pol. *rzeka wina / ropy*), *un océan de magma* (en pol. *ocean magmy*), *une mer d'alcool / de sauce tomate* (en pol. *morze alkoholu / pomidorowego sosu*), etc.

2. N_2 [+concret], [+inanimé], [+/-comptable] et [+liquide], [+pluriel]

Exemples :

un torrent de larmes (en pol. *potok łez*), *un fleuve de déchets* (en pol. *rzeka ścieków*), etc.

3. N_2 [+concret], [+inanimé], [+masse] et [-liquide], [+amorphe]

Exemples :

une pluie de cendre volcanique (en pol. *deszcz pyłu wulkanicznego*), *un torrent de lumière* (en pol. *potok światła*), *une mer de feu* (en pol. *morze ognia*), *un océan de brouillard* (en pol. *ocean mgły*), etc.

4. N_2 [+concret], [+inanimé], [+comptable] et [+pluriel], [+solide]

Exemples :

une avalanche de cadeaux (en pol. *lawina prezentów*), *un flot de véhicules* (en pol. *fala pojazdów*), *une grêle de cailloux* (en pol. *grad kamieni*), *une pluie de billets de banque* (en pol. *deszcz banknotów / pieniędzy*), *une mer de fleurs* (en pol. *morze kwiatów*), etc.

5. N_2 [+concret], [+inanimé], [+comptable] et [+pluriel], [+solide], [+souple]

Exemples :

une cascade de cheveux / de boucles blondes, *un flot de rubans et de dentelles* (en pol. *kaskada włosów, loków, wstążek i koronek*)¹.

6. N_2 [+concret], [+humain], [+pluriel]

Exemples :

une vague de partisans (en pol. *fala zwolenników*), *une vague / un flot d'immigrants, d'émigrants* (en pol. *fala imigrantów, emigrantów*), *un flot / une mer de touristes* (en pol. *fala / morze turystów*), *une mer / une marée de coureurs* (en pol. *morze biegaczy*), *un fleuve d'hommes* (en pol. *rzeka ludzi*), *un flot de voyageurs* (en pol. *fala / morze podróżnych*), etc.

7. N_2 [+concret], [+animé], [-humain], [+pluriel]

Exemples :

une mer de / une marée de serpents, de crabes, de poissons (en pol. *morze węży, krabów, ryb*), etc.

8. N_2 [-concret], [+comptable], [+pluriel] : des résultats d'une action ou des objets dépourvus d'autonomie référentielle exprimant des événements

Exemples :

une vague de cambriolages (en pol. *fala przestępstw rabunkowych*), *une avalanche de paroles* (en pol. *lawina słów*), *un torrent d'injures* (en pol. *potok obelg*), *une cascade de rires* (en pol. *kaskada śmiechów*), *un océan de mensonges* (en pol. *ocean kłamstw*) ou *une avalanche de malheurs* (en pol. *lawina nieszczęść*), *un fleuve de souvenirs* (en pol. *rzeka wspomnień*), etc.

9. N_2 [+abstrait], [-comptable] : des objets dépourvus d'autonomie référentielle comme sentiments et émotions

Exemples :

une vague de nostalgie (en pol. *fala nostalgii*), *une mer de douleur* (en pol. *morze cierpienia*), *un océan d'injustice* (en pol. *ocean nieprawiedliwości*), etc.

¹ Ce type de collocations est moins fréquent en polonais qu'en français.

10. Analyse comparative des collocations construites avec 12 bases choisies

La classification d'après la nature des objets de référence désignés par les noms N_2 permet de vérifier les différences et les similitudes dans la construction de ce type de collocations en deux langues.

Vu l'ampleur de la tâche, nous ne comparerons, à titre d'exemples, que 12 bases de collocation choisies — les mêmes en français et en polonais, à savoir 8 bases [+concret], [+inanimé] : *boue / błoto, sang / krew* qui sont aussi dotés de traits [+liquide], [−comptable], *larmes / łzy* : [+liquide], [+comptable], *lumière / światło* : [−liquide], [−comptable], *cheveux / włosy, voitures / samochody, cadeaux / prezenty* : [+solide], [+comptable], *touristes / turyści* : [+humain] et 3 bases [+/-concret], [+comptable], [+résultat d'une action] : *injures / obelgi, przekleństwa, baisers / pocałunki, malheurs / nieszczęścia* et 1 base [+abstrait], [−comptable], [+sentiment] : *haine / nienawiść*.

Cette analyse comparative, bien qu'assez restreinte, a apporté un peu d'éclairage sur les collocations quantitatives d'origine météorologique ou hydrographique en français et en polonais, et surtout sur la sélection des collocatifs quantifieurs par les bases de collocation en deux langues.

Les quantifieurs nominaux qui sont sélectionnés par toutes les bases ou par la plupart des bases choisies sont :

- en français

une avalanche de (12 bases sur 12),
un flot de (12 bases sur 12)²,
un océan de (11 bases sur 12, excepté *touristes*),
une vague de (10 bases sur 12, excepté *injures, baisers*, y compris *une vague de lumière* au sens physique et *une vague de cheveux* — autre sens),
un torrent de (10 bases sur 12, excepté *cadeaux, touristes*),
un déluge de (10 bases sur 12, excepté *cheveux, touristes*)³.

- en polonais

lawina czegoś (12 bases sur 12),
morze czegoś (12 bases sur 12)⁴,
fala czegoś (12 bases sur 12, y compris *une vague de lumière* au sens physique et *une vague de cheveux* — autre sens),
ocean czegoś (11 bases sur 12, excepté *obelg*),

² Pour comparer : le correspondant polonais *strumień* n'est admis que par 9 bases sur 12.

³ Pour comparer : *potop* est admis par 7 bases sur 12.

⁴ Pour comparer : le correspondant français : *une mer de* admet 8 bases sur 12.

rzeka czegoś (11 bases sur 12, excepté *pocałunków*)⁵
potok czegoś (10 bases sur 12, excepté *prezentów, pocałunków*),
strumień (9 bases sur 12, excepté *włosów, pocałunków, nieszczęść*).

Les quantifieurs nominaux qui sont sélectionnés par le moindre nombre de bases sont :

- en français

une grêle de (1 base sur 12 : *injures*)⁶
un fleuve de (6 bases sur 12 où le plus grand nombre d'occurrences, par ordre décroissant, ont *un fleuve de sang, lumière, voitures, larmes*).

- en polonais

kaskada (6 bases sur 12 où le plus grand nombre d'occurrences ont *kaskada światła, włosów, lez, krwi*).

11. La combinatoire des bases

Les bases qui se combinent avec la plupart des quantifieurs nominaux d'origine météorologique ou hydrographique en deux langues sont :

larmes (11 quantifieurs sur 12, excepté *une grêle de*) / *lzy* (12 quantifieurs sur 12),
lumière (11 quantifieurs sur 12, excepté *une grêle de*) / *światło* (12 quantifieurs sur 12),
boue (11 quantifieurs sur 12, excepté *une grêle de*) / *bloto* (11 quantifieurs sur 12, excepté *kaskada*),
sang (11 quantifieurs sur 12, excepté *une grêle de*) / *krew* (11 quantifieurs sur 12, excepté *grad*),
voitures (10 quantifieurs sur 12, excepté *une cascade de* et *une grêle de*) / *samochody* (9 quantifieurs sur 12, excepté *grad, kaskada, potop* mais accepte le synonyme *zalew*),
haine (9 quantifieurs sur 12, excepté *une cascade de, une pluie de* et *une grêle de*) / *nienawiść* (10 quantifieurs sur 12, excepté *grad, kaskada*).

⁵ Pour comparer : *un fleuve de* — 6 bases sur 12.

⁶ Pour comparer : en polonais *grad* est accepté par 7 bases sur 12 où le plus grand nombre d'occurrences ont *grad obelg, grad pocałunków, grad nieszczęść*. Rien d'étonnant, c'est un quantifieur nominal qui se combine (en fr. et en pol.) avec les noms qui désignent les objets qu'on peut tirer, lancer ou avec les objets qui peuvent tomber de haut (cf. *une grêle de balles, de projectiles, de flèches, de pierres, de cailloux, de météorites* (en pol. *grad kul, pocisków, strzał, kamieni, meteorytów*)).

malheurs (8 quantifieurs sur 12, excepté *une grêle de, un fleuve de, une mer de, une marée de*) / *nieszczęścia* (11 quantifieurs sur 12, excepté *strumień*),
injures (9 quantifieurs sur 12, excepté *une vague de, un fleuve de, une mer de*)
 / *obelgi* (9 quantifieurs sur 12, excepté *kaskada, potop, ocean*).

Il y a une base qui sélectionne très peu de quantifieurs nominaux d'origine météorologique ou hydrographique, à savoir *touristes* (5 quantifieurs sur 12 : *une avalanche de, une vague de, un flot de, une mer de, une marée de*) / en polonais *turyści* (7 quantifieurs sur 12 : *lawina, potop / zalew, fala, strumień, rzeka, morze, ocean*)⁷.

Chaque base de collocation sélectionne de préférence quelques collocatifs quantifieurs. Nous en présentons quatre, mis par ordre décroissant. Ceux qui sont similaires en français et en polonais sont marqués en caractère gras :

Boue : ***une avalanche de, un torrent de, un flot de, une vague de***

Bloto : ***lawina, potok, morze, rzeka***

Sang : ***une vague de, une pluie de, un fleuve de, un flot de*** (sens propre)

Krew : *morze, strumień* (sens propre), ***rzeka, fala***

Lumière : ***une mer de, un océan de, une pluie de, une cascade de***

Światło : *strumienie* (sens propre), *fala* (sens propre), ***ocean, morze***

Larmes : ***un flot de, un torrent de, une pluie de, un océan de***

Łzy : *morze, potok, strumień, ocean*

Cheveux : *une pluie de, une cascade de, un flot de, une mer de*

Włosy : *morze, kaskada, deszcz, rzeka* (fréquence faible)

Voitures : ***un flot de, une pluie de, une vague de, un torrent de***

Samochody : *morze, strumień, potok, rzeka*

Cadeaux : ***une avalanche de, une pluie de, une vague de, une cascade de***

Prezenty : ***deszcz, rzeka, morze, lawina***

Touristes : ***une vague de, un flot de, une mer de, un océan de***

Turyści : ***fala, morze, strumień, rzeka***

Injures : ***un torrent de, un flot de, une pluie de, un déluge de***

Obelgi, przekleństwa : *grad, potok, lawina, fala*

Baisers : ***une pluie de, un océan de, un torrent de, une cascade de***

Pocałunki : ***ocean, deszcz, lawina, grad***

⁷ En général, les noms dotés de trait [+humain] ne se joignent pas souvent aux quantifieurs nominaux qui font l'objet de notre étude. Ils sélectionnent de préférence les quantifieurs nominaux d'origine militaire, cf. ***une légion de mannequins, une armée d'agents, une horde de fans, un bataillon d'enfants de cœur, tout un régiment de médecins et d'infirmières***, etc. (Izert, 2018).

Malheurs : **une vague de**, un torrent de, un océan de, une pluie, un flot de
Nieszczęścia: lawina, morze, **fala**, grad

Haine : un flot de, **une vague de**, une mer de, **un torrent de**
Nienawiść: **fala**, **potok**, rzeka, ocean.

On voit bien que ce ne sont pas toujours les mêmes quantifieurs qui sont sélectionnés de préférence en français et en polonais par les bases choisies pour cette étude contrastive.

12. En guise de conclusion

Nous sommes consciente d'avoir présenté une analyse non exhaustive de la combinatoire de quelques quantifieurs nominaux d'origine météorologique et hydrographique. Nous espérons que nous avons réussi au moins à démontrer l'exigence de la cohérence sémantique entre nom quantifieur et nom quantifié et signaler les différences et les similitudes dans la combinatoire de ce type de quantifieurs nominaux en français et en polonais.

L'analyse des bases de collocations rend compte que tous les types de noms, aussi bien pourvus d'autonomie référentielle que dépourvus d'autonomie référentielle, aussi bien comptables que non comptables peuvent se joindre à ce type de noms quantifieurs. Mais cela ne signifie pas que n'importe quel nom puisse se combiner avec n'importe quel quantifieur. C'est toujours la base de collocation qui impose les restrictions de sélection au quantifieur et qui construit avec celui-ci un sens spécifique. À titre d'exemple, la base de collocation *larmes* se combine avec quelques collocatifs quantifieurs de notre inventaire avec lesquels elle construit trois sens métaphoriques : un autre sens avec *une avalanche de*, *un torrent de*, *une pluie de*, *un déluge de*, *une cascade de* qu'avec *un flot de*, *un fleuve de* ou encore avec *une mer de*, *un océan de*. Certes, toutes les collocations ont un sens spécifique et marquent une grande quantité indéterminée mais à part ce sens les quatre premières renvoient à l'image des larmes qui apparaissent soudainement et qui commencent à couler avec impétuosité, en abondance et inondent les yeux et les joues, etc., les deux suivantes à l'image des larmes qui coulent sans arrêt, qui ne tarissent pas, il y en a donc beaucoup et les deux dernières à l'image des larmes qui ne coulent plus, qui ont été déversées et répandues abondamment. Il n'est pas possible d'observer ces nuances de sens dans les dictionnaires de langue. Les locutions adverbiales 'grande quantité de, masse importante de, grand nombre de, abondance de qqch' en français et 'duża / wielka / ogromna ilość / masa czegoś' en polonais qu'on trouve dans les dictionnaires de langue ne rendent nullement compte de leur sens figuratif spécifique.

L'analyse détaillée du plus grand nombre de collocations formées avec ces noms quantifieurs dans les deux langues permettrait de voir quelles sont les bases qui sélectionnent le plus souvent des types précis de noms quantifieurs, de prédire la possibilité d'association de tels collocatifs quantifieurs à une telle base de collocation par la précision des conditions d'application référentielle liées au sémantisme des collocations, de vérifier les différences et les similitudes d'emploi des collocatifs quantifieurs en polonais et en français.

Il serait aussi intéressant de voir quels sont les verbes qui font une image métaphorique avec chaque collocation à valeur quantitative, cf. *une avalanche de larmes déferle de ses yeux, un flot de larmes coule des ses yeux, la vie nous fait plonger dans une mer de larmes*, etc. Il nous semble que l'étude contrastive des quantifieurs nominaux figuratifs en français et en polonais mérite une analyse plus approfondie ce que nous envisageons de faire dans le temps à venir.

Références

- Benninger Céline, 2001 : « Une meute de loups / une brassée de questions : collection, quantification et métaphore ». *Langue française*, **129**, 21—34. [en ligne] URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2001_num_129_1_1015 (consulté le 8 novembre 2017).
- Blanco Xavier, 2002 : « Les déterminants figés ». *Langages*, **145**, 61—80. [en ligne] URL : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2002_num_36_145_907 (consulté le 8 novembre 2017).
- Buvet Pierre-André, 2012 : « Les modifieurs des noms au regard du figement : le cas des groupes prépositionnels ». [en ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00680254/document> (consulté le 10 novembre 2017).
- Izert Małgorzata, 2018 : « D'une horde de barbares à une horde de pensées — à propos de quelques quantifieurs nominaux figuratifs d'origine militaire en français et en polonais ». In : Colloque international : *Le mot dans la langue et dans le discours* 2, les 19 et 20 mars 2018, Białystok, Université de Białystok.
- Izert Małgorzata, à paraître : « D'une avalanche d'injures par une poignée de bonne humour à un soupçon de tristesse — l'analyse sémantique et les classifications des locutions nominales de quantité ». *Acta Philologica*.
- Izert Małgorzata, Pilecka Ewa, 2018 : « Quelques moyens d'intensification “non-standard” et leurs usages en français contemporain : une recherche sur corpus ». In : Inès Sfar, Xavier Blanco, éd.s. : *Lexicologie(s) : approches croisées en lexicologie lexicale*, série *Linguistic Insights*. Bern, Berlin, Bruxelles, New York, Oxford, Warszawa, Wien : Peter Lang, 67—89.
- Larousse (s.d.) : *Larousse : dictionnaire monolingue français* [en ligne], URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (consulté le 5 novembre 2017).
- NPR 2014 : *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008 PC/MAC*. Éd.s. Josette Rey-Debove, Alain Rey. Paris : Le Robert.

TLFi (s.d.) : *Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne], URL : <atilf.atilf.fr/tlfi.htm> (consulté le 5 novembre 2017).

SJP PWN [en ligne], URL : <http://sjp.pwn.pl> (consulté le 7 novembre 2017).

www.google.fr (consulté entre le 5 et le 11 novembre 2017).

www.google.pl (consulté entre le 5 et le 11 novembre 2017).



Anna Kieliszczyk
Université de Varsovie
Pologne

Le discours des lecteurs dans la presse française et polonaise

Readers' discourse in the French and Polish press

Abstract

The aim of this article is to compare the press columns “Letters from readers” in several French and Polish magazines and newspapers. In the first part we describe the specificity of the analyzed magazines. In the second part we try to analyze some examples to check if this section is realized in the same way in French and in Polish press. The analysis focuses on the following aspects: qualities of comments or of letters, text structure, aims of the readers, specificity of different magazines.

Keywords

Letters from readers, comment as a press gender, structure of a letter, relations between readers and paper's editors

L'objectif de cet article est de montrer comment la rubrique de presse « Courrier des lecteurs » est réalisée dans le cas de différents types de journaux et magazines français et polonais et s'il y a des différences entre le courrier des lecteurs de la presse française et son équivalent dans la presse polonaise. Dans notre corpus nous avons réuni des magazines français et polonais qui correspondent par leur thématique et un caractère général. Ainsi avons-nous choisi :

La Recherche — *Świat Wiedzy*

Le Figaro magazine — *Do Rzeczy*

La Croix — *Nasz Dziennik*

Femme actuelle — *Świat Kobiety*

La Causette — *Wysokie Obcasy*

La Recherche et *Świat Wiedzy* représentent les magazines de vulgarisation scientifique. Aussi bien *Le Figaro magazine* que l'hebdomadaire polonais *Do Rzeczy* se concentrent sur des nouvelles de la vie socio-politique et les deux se rapprochent de la droite politique. *La Croix* et *Nasz Dziennik* sont des journaux à

caractère religieux. La *Femme actuelle* et *Świat Kobiety* illustrent le genre de la presse qu'on appelle « pour les femmes ». De même les magazines *La Causette* et *Wysokie Obcasy* sont adressés surtout aux femmes mais, en plus, ils représentent l'option féministe.

1. Aspects choisis de l'analyse

Comme le constatent Sonia Branca-Rosoff et Cécile Marinelli (1994) le courrier des lecteurs « met à l'épreuve les discours politiques car il permet d'appréhender ce qui en a été entendu. On y mesure l'écart entre l'évènement construit par les médias et les préoccupations du public » (Branca-Rosoff, Marinelli, 1994 : 25). Mais à part cette fonction d'écho, comme les auteures le notent, le courrier a aussi une fonction sociale : les lecteurs cessent d'être anonymes, en exprimant leurs opinions ils deviennent acteurs de la discussion, ils veulent être écoutés. En analysant quelques exemples du courrier des lecteurs de la presse française et polonaise nous vérifierons si les textes contiennent des traces du discours épistolaire définis par Catherine Kerbrat-Orecchioni (1998) ou s'ils sont aussi bien par la forme que par leur contenu des commentaires. Les marques de la structure d'une lettre sont visibles surtout dans l'ouverture du texte (l'expression d'adresse, des vœux, un accusé de réception de la lettre, un commentaire sur le cadre spatial, salutations) et la clôture (une justification de devoir finir la lettre, salutations, un énoncé performatif du type « j'arrête », un énoncé précisant la nature du lien socio-affectif, les remerciements, les souhaits qui portent sur le passé ou le présent). En répondant à la question, si la forme des textes correspond à celle des lettres ou non, il faut pourtant être conscient de modifications et de raccourcissements possibles qui ont été introduits par la rédaction. Celle-ci se réserve toujours le droit de faire de telles modifications (elle le déclare ouvertement, d'ailleurs) et les formules de politesse d'ouverture ou de clôture peuvent être facilement enlevées. Nous examinerons aussi quelle est la spécificité du courrier des lecteurs dans différents magazines (ou journaux).

2. Lettres ou commentaires ?

Dans la plupart des cas les textes qui font partie de la rubrique « Courrier des lecteurs » ressemblent plus aux commentaires qu'aux lettres. Le magazine de vulgarisation scientifique *La Recherche* illustre très bien cette situation.

L'article intitulé « Des neurones contrôlés par la pensée » présente une expérience impliquant des macaques et portant sur l'attention visuelle gérée par le cortex frontal. (*La Recherche*, n° 460, p. 56). Cette pensée semble toutefois pouvoir être réduite à un simple conditionnement. N'est-il pas évident, par ailleurs, que des neurones puissent être contrôlés par la pensée, dès lors que celle-ci est liée à l'activité d'autres neurones ? Cette expérience a, certes, *réussi à quantifier les processus attentionnels à l'échelle neuronale*. Mais on n'avait pas besoin de cela pour démontrer la possibilité d'un *autocontrôle par l'homme de ses propres processus mentaux*. Il suffit de rappeler que l'homme, comme le macaque, peut, s'il est motivé par une récompense, prêter une attention plus soutenue à un aspect de son environnement.

Courriel de Gérard Éperon (*La Recherche*, N° 462, mars 2012)

Ce qui est caractéristique de ce magazine, c'est que les commentaires sont souvent écrits par des experts dans le domaine. Il se crée ainsi un échange épistolaire entre les scientifiques. Les articles sont commentés et parfois les auteurs répondent encore aux objections présentées dans les commentaires.

Dans le magazine polonais *Świat Wiedzy*, les lecteurs se limitent à poser des questions concernant les articles lus ou demandent des explications supplémentaires :

„Burze, wiatr i grad”

Witam serdecznie całą redakcję Świata Wiedzy. Jestem Waszym czytelnikiem od około dwóch lat i z niecierpliwością czekam na każdy nowy numer, aby móc spokojnie usiąść i zagłębić się w świat, który nadal ma przed nami wiele nieodkrytych tajemnic. Od pewnego czasu, gdy śledzę prognozę pogody, zauważam znaczne różnice, jeśli chodzi o temperaturę i warunki atmosferyczne pomiędzy różnymi krańcami naszego kraju. Często są naprawdę duże. Czy moglibyście przedstawić na łamach pisma, czym to jest spowodowane? Chodzi mi też o występowanie silnych burz, wiatrów bez gradu. Gdzie jest tych zjawisk najwięcej, a gdzie najmniej? Myślę, że byłby to ciekawy temat. Dziękuję za uwagę i pozdrawiam.

>My również pozdrawiamy. Dość często opisujemy ekstremalne zjawiska pogodowe, ale to, jak globalne zmiany klimatu uwidaczniają się w naszym kraju, rzeczywiście stanowi bardzo ciekawy temat. Na pewno się nim zajmiemy !

(*Świat Wiedzy* 2017, nr 7, p. 98)

[« Orages, vent et grêle »

Bonjour à toute la Rédaction de Świat Wiedzy. Je suis votre lecteur depuis deux ans et j'attends avec impatience chaque nouveau numéro de votre magazine pour m'asseoir tranquillement et m'enfoncer dans le monde qui a toujours tant de secrets qui ne sont pas découverts. Depuis un certain temps, quand je suis la météo, je constate des divergences importantes de température entre différents coins de notre pays. Est-ce que vous pourriez présenter dans le magazine les causes de ce phénomène ? Je pense aussi aux orages violents, aux vents sans grêle. Où ces phénomènes météorologiques sont-ils

les plus intenses et où il y en a le moins ? Je pense que ce serait un sujet très intéressant. Je vous remercie d'attention et transmets mes meilleurs bonjours.

*Nous aussi, nous vous transmettons nos bonjours. Nous décrivons assez souvent des phénomènes météorologiques extrêmes, mais le problème des changements globaux du climat, comment ils s'extériorisent en Pologne constitue vraiment un sujet très intéressant. Nous nous en occuperons certainement !]*¹

Il est à noter que le texte ci-dessus comporte plusieurs traits d'une lettre ou même d'une interaction orale. Au début, le lecteur salue la rédaction („Witam serdecznie całą redakcję” — « Bonjour à toute la Rédaction »), après, il déclare sa fidélité au magazine et à la fin de la lettre, il transmet ses meilleurs bonjours et remercie de l'attention. La lettre du lecteur est suivie de la réponse de la rédaction.

Dans les magazines comme *Le Figaro magazine*, on trouve également des commentaires qui concernent des problèmes sociaux ou la situation politique et les auteurs des textes se concentrent sur leur présentation :

« Electrice en colère »

Y aura-t-il une élection présidentielle en mai prochain ? La justice française se dresse contre l'électeur de droite tandis que le Parlement européen tente d'enrayer la candidature de Marine Le Pen. Sommes-nous condamnés à nous jeter dans les bras d'Emmanuel Macron et à revivre un quinquennat bis ? Et la démocratie dans tout cela ?
Isabelle Poinsignon 57940 Metzervisse

(*Le Figaro magazine*, le 11 mars 2017, p. 11)

La lettre ci-dessus est un exemple du courrier de l'époque de la campagne présidentielle et illustre assez bien comment la réalité peut être perçue par une lectrice, partisane de la droite politique ce qui va de pair avec l'option politique du magazine.

Le magazine *Do Rzeczy* que nous avons choisi comme exemple polonais regroupe des commentaires se référant aux articles dans un numéro du magazine paru plus tôt ou à la réalité sociale ou politique. Il n'y a pas de réponse de la rédaction. À la place de l'en-tête la rédaction ajoute le titre du texte qui résume le problème traité. Dans l'exemple qui suit il n'y a pas de formule d'adresse mais l'auteur de la lettre la finit par une expression de clôture typique du discours épistolaire.

„Akcent na akcent”

Jestem od niedawna systematyczną czytelniczką Państwa tygodnika. Szczerze i mocno solidaryzuję się z panem Igorem Zalewskim (felieton z cyklu „Pod wąs”, „Do Rzeczy” 45/2017); moja wrażliwość na niepoprawne akcentowanie naszych polskich słów jest

¹ Les traductions des exemples de lettres — A.K.

identyczna jak Pana Redaktora. Toż to jest prawdziwa plaga, istny potop : kaleczenie wdzięcznej melodyki języka ojczystego! Zauważyłam, że źle akcentują nie tylko nauczyciele szkół średnich, notabene poloniści, lecz także osoby z cenzurem naukowym. Wpadki zdarzały się nawet samemu Janowi Pawłowi II... Te barbarzyńskie błędy i mnie się, paradoksalnie, udzielają (kropla draży kamień...) — łapię się na tym, że czytając coś po cichu, czasami muszę sama siebie poprawić, bo czuję wewnętrzny zgrzyt w myślach.

Może mnie Pan Redaktor Zalewski poprawi, ale jestem zdania, że rodacy z Kresów Wschodnich (obecnego terytorium RP) mają lepsze wyczucie języka, rzadziej go „torturują”. Łączę pozdrowienia

Grażyna Szatkowska, Kościerzyna

[«L'accent sur l'accent»

Depuis peu de temps je suis une lectrice systématique de votre hebdomadaire. Je me solidarise vivement avec M. Igor Zalewski (feuilleton «Pod wąs», «Do Rzeczy» 45/2017). Ma sensibilité à l'accentuation incorrecte des mots polonais est identique à celle du monsieur le rédacteur. C'est un vrai fléau, une blessure à la mélodie de la langue maternelle ! J'ai noté que ce ne sont pas seulement les enseignants de l'école secondaire (notamment les polonisants) qui accentuent mal mais aussi les scientifiques. Cela est même arrivé à Saint Jean Paul II. Moi, je commence également à commettre ces fautes barbares (Goutte à goutte, l'eau creuse la pierre), je me saisis qu'en lisant quelque chose à voix basse je dois me corriger parce que je sens que cela grince dans mes pensées.

Monsieur Zalewski me corrigera peut-être, mais d'après moi, nos compatriotes de l'est du pays sentent mieux la langue et la torturent moins.

Avec mes meilleurs bonjours

Grażyna Szatkowska, Kościerzyna]

Il est à noter que cette lettre commence par l'affirmation de la fidélité de la lectrice. Le commentaire ci-dessus illustre aussi la situation où le lecteur fait recours à l'article qu'il a lu mais en fait, ce n'est qu'un prétexte pour exprimer ses propres opinions.

Dans notre corpus nous avons aussi deux journaux qui se définissent comme représentants de la presse catholique, en français : *La Croix*, en polonais : *Nasz Dziennik*. Les commentaires qu'on y trouve ne concernent pas toujours des problèmes de religion.

Comment ne pas souscrire à l'éditorial de François Ernenwein (La Croix du 24 février) quand il condamne, tout en l'expliquant, la cécité des diplomaties devant les régimes autoritaires, sinon dictatoriaux, dans certains pays arabes. Mais c'est une condamnation a posteriori, bien facile, une bien-pensance qui n'aborde pas les situations au moins aussi graves d'atteinte aux droits de l'homme et aux libertés existant par ailleurs dans le monde. Faut-il par exemple que les démocraties aillent jusqu'à rompre leurs relations avec la Chine, alors que celle-ci inonde leurs marchés de ses produits à bas prix, qu'elle

est le grand créancier des États-Unis, qu'elle rachète une partie des dettes des États européens en difficulté ?

(*La Croix*)

Dans l'exemple ci-dessus on parle d'un problème politique ou, on dirait, du domaine de l'éthique politique, comment résoudre la divergence entre les relations diplomatiques ou commerciales et la mise en cause de la situation politique dans un pays. L'auteur fait appel à l'éditorial de l'un de numéros précédents du journal et continue des réflexions plus générales. En tout cas, ce texte a plus de traits d'un commentaire que d'une lettre.

„Mój dług pamięci i wdzięczności”

Pierwszego listopada Kościół katolicki uroczysto obchodzi święto Wszystkich Świętych. Dla mnie każdy dzień mojego życia jest szczególnie bolesnym okresem wspomnień i bólu o mojej rodzinie i rodakach spoczywających we wspólnym grobie na naszej ziemi wołyńskiej. Tam pod strachem, w porze nocnej pośpiesznie pochowano we wspólnym dole ponad 50 Polaków w każdym wieku, w tym moją 6-osobową rodzinę. Okrutnie zamordowanych i spalonych przez nacjonalistów-banderowców OUN-UPA. Wśród tych ofiar zabrakło mnie, któremu jako jedynemu dziecku dzięki miłociwej łasce Boga w nieprawdopodobnych okolicznościach udało się przeżyć. [...] Pozostaję w głębokim szacunku i wdzięczności tym ukraińskim sąsiadom, którzy zginęli z rąk swoich pobratymców tylko dlatego, że mieli wolę ratowania mojego życia, o czym dowiedziałem się wiele lat później. Niech Dobry Bóg w swej dobroci ma ich w swej opiece. W każdym narodzie są ludzie godni chwały.

Ambroży Wereszczyński, Opole

[« Ma dette de mémoire et de reconnaissance »

Le premier novembre l'Église catholique célèbre La Toussaint. Pour moi chaque jour de ma vie est un souvenir douloureux de ma famille et de mes compatriotes enterrés dans une tombe commune sur la terre de Wołyń. C'est là bas qu'une nuit on a enterré à la hâte dans un trou de terre 50 Polonais, y compris ma famille se composant de 6 personnes qui ont été cruellement tués et brûlés par les nationalistes du groupe OUN-UPA de Bandera. Parmi ces victimes on ne trouve pas moi-même qui comme seul enfant, grâce à Dieu miséricordieux, dans des circonstances invraisemblables ai réussi à survivre. [...] Je garde un respect profond et une reconnaissance à ces voisins ukrainiens qui ont été tués par leurs compatriotes pour la seule raison d'avoir la volonté de sauver ma vie. Je l'ai appris beaucoup plus tard. Que Dieu dans Sa bonté les garde sous Sa protection. Dans chaque nation il y a des personnes dignes de gloire.

Ambroży Wereszczyński, Opole]

La lettre que nous venons de citer provient du journal polonais à caractère religieux *Nasz Dziennik*. Ce n'est pas un commentaire de l'article publié dans un numéro précédent du journal. C'est plutôt un témoignage du lecteur qu'il veut par-

tager aux autres. La thématique est historique mais, en même temps, l'auteur de la lettre revient à ses expériences personnelles.

Et enfin dans notre corpus, on a analysé le courrier des lecteurs dans deux magazines classés comme ceux de la presse féminine. Nous avons choisi *La Femme actuelle* et *La Causette* pour la langue française et *Świat Kobiety* et *Wysokie Obcaszki* pour la presse polonaise. Dans *La Femme actuelle* il n'y a pas de rubrique appelée « courrier des lecteurs ». Pourtant les lettres des lectrices (lecteurs) sont nombreuses. Elles font partie de différentes parties du magazine, surtout celles qui se fixent comme objectif d'aider les lectrices. Ainsi, dans les rubriques d'aide psychologique, les lectrices partagent leurs expériences, racontent leurs problèmes et un psychologue essaie de leur donner des conseils en répondant aux lettres particulières.

« Je perds mes moyens pendant les examens »

Aurélie, 24 ans, étudiante en droit

« Tous les deux mois je dois passer des oraux et c'est toujours le même calvaire. La veille je commence à stresser, car j'imagine toujours le pire : je suis persuadée que l'examineur me posera la question piège ou que je tomberai sur un prof sadique. Alors, je travaille le plus possible pour tout connaître sur le bout des doigts. Mais dès que j'arrive à l'examen, je perds tous mes moyens et j'ai l'impression que mon esprit cesse de fonctionner. Du coup je ressors machinalement mes connaissances sans prendre le recul nécessaire. Evidemment, ça ne plaît pas tellement à l'examineur et mes notes sont très moyennes. »

(*Femme actuelle*, n° 993, du 6 au 12 octobre 2003)

La lettre est suivie de la réponse d'un spécialiste mais dans cet exemple celui-ci ne s'adresse pas à Aurélie, il parle de son problème comme d'un cas.

L'avis du psy

Aurélie a l'impression que son esprit se bloque lorsqu'elle passe un examen, car en vérité, il fonctionne trop. Ses pensées sont focalisées sur un danger éventuel. Du coup, elle passe son oral avec la moitié seulement de son esprit, donc la moitié de ses facultés d'analyse ! Pour remédier à cet état de choses, il faudrait qu'elle imagine qu'elle a en face d'elle un prof enthousiaste, conquis par son discours. Cela lui permettra de se sentir beaucoup plus confiante. Mais elle doit surtout lutter contre son perfectionnisme en se rappelant que « le mieux est l'ennemi du bien ». Car vouloir tout apprendre « sur les bouts des doigts » est à l'origine d'une nouvelle anxiété. Aurélie pourrait aussi porter, le jour de ses examens oraux, un objet fétiche (un bracelet, une chemise, etc.). Cela favorise l'émergence de pensées positives.

(*Femme actuelle*, n° 993, 6—12 octobre 2003)

Ce schéma : une lettre = un problème + une réponse d'un spécialiste = une solution éventuelle du problème permet à la rédaction du magazine de remplir la fonction d'aide orientée vers les lectrices mais cette formule encourage aussi les

lectrices (lecteurs) à écrire au magazine. On obtient l'information : « écrivez-nous, nous vous aiderons ».

Pareillement à *La Femme actuelle*, les lettres des lectrices du magazine *Świat Kobiety* ne font pas partie de la rubrique « Courrier des lecteurs ». Elles appartiennent aux différents dossiers, par exemple à celui qui est intitulé : « La famille est la plus importante ». Dans le numéro du magazine que nous citons comme exemple, le dossier est consacré au sujet : mon fils se marie, comment être une bonne belle-mère ? Les lettres sont introduites par une petite introduction du sujet et la présentation de l'expert-psychologue qui répond aux lectrices.

Cieszę się, że Maciek, mój syn, się żeni, bardzo lubię Monikę — moją przyszłą synową. Po ślubie młodzi będą mieszkali z jej rodzicami. Boję się, że stracę z synem kontakt. Będą bliżej tamtej rodziny. My zostaniemy sami, z boku. Czy to uzasadnione obawy?
Teresa z Lublina

Pani obawy są naturelles. I niestety jest to jedno z plus difficiles sentiments, avec lesquels nous devons nous débrouiller dans la vie. Quand notre enfant quitte la maison, nous ressentons une peur, une tristesse. C'est un syndrome de nid vide. Dans la vie familiale, c'est une période difficile. Pourtant, nous ne pouvons pas percevoir cette situation comme une perte. Votre fils a créé une famille, il est devenu indépendant, a commencé une nouvelle partie de sa vie. C'est positif que vous ayez un bon contact avec votre belle-fille, que vous vous aimez. Ne créez pas des scénarios les plus pessimistes. Si vous percevez la situation comme une chance pour votre mariage que vous avez, le plus probablement, un peu oublié, cela peut être constructif. Bien sûr, il vaut bien maintenir les contacts avec les enfants, les inviter à dîner les dimanches et les fêtes, leur rendre visite des temps en temps, avoir aussi de bons contacts avec

(*Świat Kobiety*, septembre 2017)

[Je me réjouis du mariage de mon fils Maciek, j'aime beaucoup Monika, ma belle-fille future. Après le mariage, les nouveaux mariés habiteront chez les parents de Monika. J'ai peur de perdre contact avec mon fils. Ils seront plus près de l'autre famille. Nous serons à côté. Est-ce que mes craintes sont justifiées ?
Teresa de Lublin

Vos craintes sont naturelles. Et malheureusement, c'est l'une des émotions difficiles avec lesquelles nous devons nous débrouiller dans la vie. Quand notre enfant quitte la maison, nous ressentons une peur, une tristesse. C'est un syndrome de nid vide. Dans la vie familiale, c'est une période difficile. Pourtant, nous ne pouvons pas percevoir cette situation comme une perte. Votre fils a créé une famille, il est devenu indépendant, a commencé une nouvelle partie de sa vie. C'est positif que vous ayez un bon contact avec votre belle-fille, que vous vous aimez. Ne créez pas des scénarios les plus pessimistes. Si vous percevez la situation comme une chance pour votre mariage que vous avez, le plus probablement, un peu oublié, cela peut être constructif. Bien sûr, il vaut bien maintenir les contacts avec les enfants, les inviter à dîner les dimanches et les fêtes, leur rendre visite des temps en temps, avoir aussi de bons contacts avec

les parents de votre belle fille. Eux, ils ont les mêmes craintes que vous, le plus probablement.

(*Świat Kobiety*, août 2017)]

Il est à noter que la réponse du spécialiste est beaucoup plus longue que la lettre. Le conseil qu'on donne à la lectrice et par son intermédiaire à toutes les autres est plus important que la lettre. Dans le cas aussi bien de *La Femme actuelle* que de *Świat Kobiety* les lettres des lecteurs ne sont pas des commentaires. On écrit à la rédaction pour présenter un problème et demander un conseil.

Un autre magazine dans notre corpus qu'on classe dans la catégorie de la presse féminine c'est *La Causette*. Comme nous avons déjà mentionné dans la caractéristique générale des magazines et des journaux, *La Causette* a un caractère féministe. Les lettres des lectrices et des lecteurs occupent une place bien importante dans ce magazine et gardent leur forme épistolaire. La rédaction ne rejette pas les formules d'adresse et d'ouverture de même que les expressions de clôture caractéristiques des lettres ou de la conversation.

Jean-Christophe

Salut, Causette !

Je suis heureux d'avoir un joli scoop à te soumettre, et d'adopter ainsi ma pierre à l'édifice. Je suis médecin généraliste bobologue, dans un bled à la campagne, pas loin de Grenoble.

Il faut savoir que, lorsqu'on suspecte une infection urinaire chez un bébé, pour recueillir ses urines afin de les envoyer au laboratoire d'analyses, il faut utiliser une petite poche à urine autocollante qu'on applique sur la peau propre, autour du zizi chez les garçons, de la zezette chez les filles.

Depuis quinze ans que j'exerce, j'ai toujours vu la même marque, Urinocol (Braun Médical), [...] Au moment de me servir en Urinocol, la pharmacienne se rend compte d'une petite incongruité : « Tiens, la poche fille est un peu plus chère... » La poche garçon coûte 3,20 euros et la poche fille coûte 3,50 euros, donc 9% de plus quand même ! Ce n'est pas une facétie de la pharmacie puisque le prix figure sur l'étiquette à code-barres, donc il a été fixé par le fabricant.

Je serais curieux de savoir quelle explication tarabiscotée le fabricant pourrait donner pour justifier sa différence de prix. Sans doute l'anatomie plus complexe des petites filles, qui oblige à concevoir un dispositif compliqué en forme de « serrure ». Mais une fois qu'il a été pensé et conçu, je ne vois pas pourquoi la fabrication automatisée coûterait plus cher, avec la même quantité de plastique... J'ai même vérifié le poids des poches : 11 grammes pour chacune. Voilà voilà.

Bises !

(*Causette* n° 81, septembre 2017)

Dans la presse polonaise on a choisi *Wysokie Obcasy* comme un magazine qui puisse correspondre à *La Causette*. On peut évidemment discuter avec ce choix, mais il nous semble que les deux magazines se lient par une attitude semblable vis

à vis des femmes et des opinions générales communes.

Les lettres dans *Wysokie Obcasy* sont relativement longues. Ce ne sont ni les commentaires ni les demandes de conseils. On dirait que les lecteurs décrivent leurs problèmes mais ce sont plutôt des témoignages. On ne cherche pas d'aide, on se limite à décrire la réalité. Il n'y a pas de marques formelles de lettres.

Nasz związek zrodził się z wielkiej miłości. Byliśmy dojrzałymi ludźmi po trzydziestce, oboje po nieudanych związkach. Szybko okazało się, że mamy wspólne zainteresowania, że nie nudzimy się ze sobą. Byłaby idylla, gdyby nie seks. [...] Nie chcę wchodzić w intymne szczegóły. Z kolejnymi latami odczuwałem coraz większą monotonię zbliżeń. Próby rozmowy na ten temat zawsze kończyły się fiaskiem. Nasze życie seksualne zamarło. Po latach żona opowiedziała mi, że jej mama tak bardzo nie lubiła seksu, że używała córki jako „żywej tarczy”. Brała dziewczynkę do łóżka i kładła ją między sobą a mężem. Którejś nocy jednak zbliżenie nastąpiło i przerażona dziewczynka patrzyła na to, co jej ojciec robi mamie. A dlaczego jej mama tak bardzo nie lubiła seksu? Bo jej mama (babcia mojej żony) mówiła: Nie patrz w lustro bo diabła zobaczysz. Nie wkładaj tej krótkiej sukienki. Nie dotykaj się! W ten sposób klątwa trwa i przenosi się z pokolenia na pokolenie. Oczywiście, powie ktoś, różne są potrzeby seksualne. Być może kobiety z tej rodziny mają niskie libido i trzeba to uszanować. Ale przecież niechęć do rozmowy świadczy o tym, że tabu zostało kulturowo narzucone. Jesteśmy kochającym się małżeństwem. Moja żona jest piękną kobietą. Dobrze nam ze sobą. Zawsze możemy na siebie liczyć. Jesteśmy kochającym się małżeństwem bez seksu. A byłibyśmy szczęśliwym małżeństwem, gdyby seks był.
Maciej

[Notre relation est née d'un grand amour. Nous étions des personnes mûres, après la trentaine, les deux, nous avions échoué à nos relations plus tôt. Il s'est vite montré que nous avons des centres d'intérêt communs, que nous ne nous ennuyons pas ensemble. Ce serait une idylle s'il ne s'agissait pas du sexe. [...] Je ne veux pas entrer dans des détails intimes. Avec les années qui passaient, je sentais une monotonie grandissante de nos contacts intimes. Les essais d'aborder le sujet finissaient toujours par un échec. Notre vie sexuelle est morte. Après les années, ma femme m'a dit que sa mère n'aimait pas le sexe jusqu'au point de l'employer comme un bouclier vivant. Elle prenait la fille dans son lit et elle la mettait entre elle et son mari. Une nuit, une relation sexuelle a eu quand même lieu et la fille, effrayée, regardait ce que son papa faisait à sa maman. Et pourquoi sa mère n'aimait pas tant le sexe? Parce que sa mère à elle (la grand-mère de ma femme) disait: Ne regarde pas le miroir parce que tu vas voir le diable. Ne mets pas cette robe courte. Ne touche pas toi-même. De cette façon la malédiction dure et se transmet d'une génération à l'autre. Bien sûr, quelqu'un dira: les besoins sexuels varient. Il est possible que les femmes de cette famille aient une libido faible et il faut le respecter. Mais le manque de volonté d'en parler prouve que ce tabou a été culturellement imposé. Nous sommes un couple qui s'aime. Ma femme est belle. Nous nous sentons bien l'un avec l'autre. Nous pouvons compter toujours sur nous. Nous sommes un couple qui s'aime sans sexe. Et nous serions un couple heureux si on faisait du sexe.
Maciej]

Comme on peut constater, la lettre concerne la vie intime d'un couple. Il n'est pas possible d'appeler ce témoignage un commentaire bien que la lettre ne soit pas dépourvue de commentaire. Il est assez caractéristique que les lecteurs de *Wysokie Obcasy* traitent des problèmes personnels, intimes ou des problèmes sociaux-tabous. Parfois on admire l'ouverture et le courage des lecteurs et lectrices qui s'expriment, parfois on a du mal à ne pas rougir.

3. En guise de conclusion

En récapitulant, il faudrait dire que les différences entre le courrier des lecteurs dans la presse française et polonaise ne sont pas très importantes. D'après notre analyse, les lettres (ou plutôt les commentaires) de *La Recherche* et de *Świat Wiedzy* se distinguent le plus visiblement. Dans *La Recherche* on trouve plus de commentaires des articles parus plus tôt dans le magazine, dans *Świat Wiedzy* il y a surtout des questions et des demandes d'explications supplémentaires. Cette divergence est peut-être due à l'auditoire auquel sont adressés les magazines. On hésite si *La Recherche* est un magazine de vulgarisation scientifique ou si c'est une revue scientifique, *Świat Wiedzy* est un magazine de vulgarisation scientifique sans aspirer à quelque chose de plus.

En revanche, ce sont les différences entre des types de magazines ou de journaux qu'il faut noter. Celle qui est la plus spectaculaire c'est la distinction des commentaires dans *La Recherche*, *Le Figaro magazine*, *La Croix*, *Do Rzeczy*, *Nasz Dziennik* et des lettres écrites pour demander un conseil, poser une question dans *Femme actuelle*, *Świat Kobiety*, *Świat Wiedzy*. Il est intéressant d'observer que la presse dite féministe représente un exemple à part. Les rédacteurs de *La Causette* ont décidé de garder la forme des lettres de leurs lecteurs et plus souvent lectrices, on a donc l'impression d'un échange du courrier entre les personnes qui se connaissent bien, pour ne pas dire, entre amis. Dans *Wysokie Obcasy* les lecteurs parlent souvent dans leurs lettres de problèmes intimes, difficiles ce qui présuppose une relation proche, fondée sur la confiance entre la rédaction et le public.

En tout cas, ce qui influence d'une façon plus visible la forme et le caractère de la rubrique « Courrier des lecteurs » c'est la catégorie du magazine ou du journal et les usages de la rédaction. La presse française ne diffère pas beaucoup de la presse polonaise, quand on compare la manière de s'exprimer des lecteurs dans les magazines (ou les journaux) de ces deux langues.

Références

- Branca-Rosoff Sonia, Marinelli Cécile, 1994 : « Faire entendre sa voix. Le courrier des lecteurs dans les trois quotidiens marseillais ». *Mots*, **40**, 25—39.
- Grosse Ernst Ulrich, Seibold Ernst, [1994] 1996 : *Panorama de la presse parisienne*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1998 : « L'interaction épistolaire ». In : Jürgen Seiss, éd. : *La lettre entre réel et fiction*. Paris : SEDES.
- Kieliszczyk Anna, 2018 : « Être attentif au monde ou la perception de la réalité dans le courrier des lecteurs ». In : Timea Gyimesi, dir. : *Vitesse, attention, perception*. Acta Romanica, T. 30, « VAP ». Szeged : Jatepress, 287—297.



Monika Kostro
Université de Varsovie
Pologne

Entre la scène et les coulisses : du tutoiement dans le discours politique médiatisé français et polonais

**Between front-stage and backstage: the usage of the familiar pronouns of address
in the French and Polish political media discourse**

Abstract

The repertoire of forms of address can be considered as one of the determinants of the discourse genre, which makes it possible to capture its evolution and cultural variations. From such comparative, intra- and intercultural perspective, adopting an interactive approach in the analysis of political discourse, we will look at the practice of addressing one another in the French and Polish political-media discourse. While in both languages the linguistic norm recommends the use of the polite forms of address in official situations, the cases of the use of the familiar pronoun *tu / ty* in media interactions between politicians are not rare at all. Whether it is an informal talk of politicians caught by the media, a television pre-election debate, or a meeting of the heads of state, addressing the other person by the familiar forms is a manifestation of a deliberate blurring of the boundaries between the front-stage and backstage in political discourse in order to create the impression of intimacy and equality between the interlocutors.

Keywords

Political media discourse, forms of address, familiar pronouns of address

Le répertoire des termes d'adresse (désormais TA), « forme[s] linguistique[s] désignant explicitement l'allocutaire » (Kerbrat-Orecchioni, 2010a: 9), peut être appréhendé comme l'un des traits d'un genre de discours qui permet d'observer son évolution au sein de la même culture ainsi que de comparer ses variantes culturelles (cf. Kostro, Wróblewska-Pawlak, 2016). C'est dans cette perspective intra- et interculturelle que nous nous proposons d'interroger la pratique du

tutoiement dans le discours politique médiatisé français et polonais¹, par lequel nous entendons le discours produit par les hommes et les femmes politiques dans les médias ou dans une situation susceptible d'être médiatisée. C'est un type de discours² qui englobe des genres variés mais dont le trait commun est la règle du vouvoiement propre à la communication institutionnelle (Guesle-Coquelet, 2009 : 49, 133—140 ; Marcjanik, 2009 : 29—32). Cependant, dans les deux pays, le tutoiement entre les politiciens dans des situations formelles n'est plus une exception. Il devient souvent une stratégie de communication qui consiste à effacer les frontières entre la scène et les coulisses du discours politique pour construire l'image d'une relation proche et égalitaire entre les interlocuteurs.

1. Les termes d'adresse en tant que relationèmes dans le discours politique médiatisé

Notre approche relève à la fois de l'analyse des interactions, qui s'intéresse aux fonctions interactionnelles, pragmatiques et relationnelles des TA selon le genre et la culture (Kerbrat-Orecchioni, 2010b, 2014 ; Traverso, [1999] 2005 : 92—102), et de l'analyse du discours, qui met l'accent sur l'articulation entre l'activité discursive et le lieu social où elle se déploie (Maingueneau, 2014 : 43—44), en l'occurrence le champ politique (Charaudeau, 2005 : 11—23, 39—59 ; Le Bart, 1998 : 11—56). Or, ce dernier présente un caractère hautement relationnel en tant que « champ de forces » et « champ des luttes visant à transformer le rapport de forces qui confère à ce champ sa structure à un moment donné » (Bourdieu, 1981 : 3). Dans le discours, ce rapport de forces se traduit, entre autres, par les TA, qui, comme le rappelle Catherine Kerbrat-Orecchioni (1992 : 15, 37), expriment non seulement la *deixis personnelle*, en tant que désignations de l'allocutaire, mais aussi la *deixis sociale* en tant que marqueurs des relations sociales (« relationèmes »).

La fonction relationnelle des TA prend de l'importance dans le discours politique médiatisé, qui repose sur le « trope communicationnel » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 26) où l'adressé n'est que le destinataire apparent d'un énoncé alors que l'audience est son destinataire réel. Autrement dit, pour utiliser l'analogie théâtrale d'Erving Goffman (1973), les TA échangés sur la scène médiatique constituent des moyens de présentation de soi, par lesquels les politiciens définissent,

¹ La présente étude s'inscrit dans la continuité d'un projet de recherche sur l'emploi des termes d'adresse dans le discours politique médiatisé français et polonais co-réalisé avec Krystyna Wróblewska-Pawlak dans les années 2007—2016 (cf. Kostro, Wróblewska-Pawlak, 2016).

² Au sens de Dominique Maingueneau (2014 : 64—65), pour qui ce terme désigne « des pratiques discursives attachées à un même secteur d'activité, des groupements de genres stabilisés par une même finalité sociale [...] ».

devant les citoyens, leurs rôles et relations réciproques. En termes rhétoriques, ils servent à construire les éthos des locuteurs (Charaudeau, 2005 : 136—137).

La façon dont les relations entre les hommes politiques sont mises en scène dans le discours dépend des ressources linguistiques dont ils disposent. Le français et le polonais comprennent deux grandes classes de TA — les pronoms et les noms³ — auxquelles s'ajoutent les désinences verbales correspondant aux pronoms (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 18 ; Tomiczek, 1983 : 45). Ces dernières sont particulièrement importantes en polonais, où le pronom sujet n'est pas obligatoire. Par exemple, dans la question : *Sluchasz ?* [Tu écoutes ?], la terminaison *-asz* est la seule marque du tutoiement.

La description sociolinguistique de ces formes s'appuie sur le modèle classique de Roger Brown et d'Albert Gilman (1960), selon lequel les systèmes d'adresse reposent sur la dichotomie des pronoms allocutoires T et V, à l'instar des pronoms latins *tu* et *vos*, qui s'opposent selon l'axe du pouvoir et l'axe de la solidarité. Le symbole T désigne le pronom « familier », comme *tu* en français, et le symbole V le pronom « de politesse » comme *vous*. La sémantique du pouvoir s'exprime par l'usage non réciproque de ces pronoms, qui marque la différence de statut entre les locuteurs. La sémantique de la solidarité, qui domine aujourd'hui, correspond, au contraire, à l'usage réciproque de ces pronoms, qui peut exprimer soit une relation égalitaire solidaire (T-T) soit une relation égalitaire non-solidaire (V-V).

Par rapport à ce modèle, le français et le polonais présentent deux différences substantielles. En ce qui concerne l'allocutaire unique, les deux langues possèdent bien le pronom de 2^e personne T (*tu, ty*), mais le polonais se caractérise par l'absence du pronom V, équivalant au *vous*. À sa place est utilisé le nom *pan* [monsieur], considéré comme le substitut du pronom (Pisarkowa, 1979 : 7 ; Łaziński, 2006 : 15), qui varie en genre et demande l'emploi d'un verbe à la 3^e personne⁴ : *Jak się pan / pani nazywa ?* [Comment *monsieur / madame s'appelle ?]. Pour ce qui est de l'allocutaire multiple, en français, l'opposition T/V s'estompe au pluriel avec un seul pronom *vous*. Le polonais conserve, quant à lui, les deux types de formes : le pronom « familier » *wy* [vous] et les substituts du pronom « de politesse » *panowie* [messieurs], *panie* [mesdames], *państwo* [*sing. tantum*, équivalent de 'mesdames et messieurs']. L'analyse de ces formes dépassant le cadre du présent article, mentionnons seulement que les hommes politiques polonais utilisent systématiquement le pronom *wy*, au sens de « vous et votre parti » (Marcjanik, 2009 : 167—168), pour attribuer à leur interlocuteur l'éthos de représentant du camp politique adverse.

Comme le montre cette brève comparaison, le modèle de Brown et Gilman n'épuise pas toutes les subtilités des systèmes d'adresse (cf. Béal, 2009). Par ailleurs, la valeur pragmatique des pronoms allocutoires dépend de l'acte de langage

³ *Formes nominales d'adresse* selon Kerbrat-Orecchioni (2010b), p. ex. : titres, anthroponymes.

⁴ Il peut aussi être remplacé, selon le contexte, par un autre terme plus spécifique, p. ex. *ksiądz* [prêtre].

dans lequel ils sont employés et des formes nominales qui les accompagnent. Ainsi, pour ce qui est du tutoiement, il peut, selon le contexte, exprimer soit la solidarité (proximité, intimité, etc.) soit le mépris ou la colère (Guesle-Coquelet, 2009 : 45—51, 111—123). De plus, sa charge affective se voit renforcée par des termes affectueux ou injurieux. En polonais, elle est notamment nuancée par la forme du prénom : neutre (*Piotr* — *Pierre*), familière (*Piotr/ek*) ou hypocoristique (*Piotr/uś*). Ces restrictions mises à part, les catégories descriptives de l'axe du pouvoir et de l'axe de la solidarité (appelé aussi l'*axe de la distance*, Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 35) gardent toute leur pertinence pour l'analyse des comportements d'adresse en politique.

De par sa nature, le discours politique favorise les formes exprimant les relations institutionnelles et collectives sur les deux axes : les titres de fonction, qui traduisent les relations hiérarchiques, ou les termes communautaires, par exemple le tutoiement égalitaire et la forme *camarade* à gauche, qui marquent l'appartenance à la même famille politique. Dans les interactions médiatisées dominent les formes exprimant la distance propre aux relations dans l'espace public : le pronom *pan / pani* et les titres de fonction en polonais, le pronom *vous* et les formes nominales égalitaires, notamment *prénom + patronyme*, en français. Dans les deux cas, il s'agit des termes relatifs à l'identité publique de l'allocutaire : institutionnelle et citoyenne. En politique, le tutoiement autre qu'idéologique, celui qui exprime une attitude affective positive ou négative, serait donc un « comportement des coulisses » (Goffman, 1973 : 124).

Cependant, selon les politologues, par exemple Christian Le Bart (2013), le champ politique évolue vers l'individualisation des forces collectives, qui met en avant les personnalités au détriment des institutions et privilégie une lecture psychologisante des événements. Le discours politique médiatisé suit désormais la logique du dévoilement : dévoilement de soi du côté des politiciens, dévoilement de la face cachée des événements du côté des médias (Le Bart, 2013 : 181—200). La logique de la « publicisation de l'intimité » (Charaudeau, 2005 : 220) rencontre celle du « mythe des coulisses » (Le Bart, 2013 : 185). Par conséquent, le rôle des comportements d'adresse susceptibles de révéler les relations interpersonnelles entre les hommes politiques augmente lui aussi. Telle est la fonction du tutoiement de complicité que nous allons observer dans deux types de communication politique : intraculturelle — entre les représentants du même parti — et interculturelle — entre les chefs d'État⁵.

⁵ Le corpus couvre la période 2005—2017. Pour ce qui est de la communication intraculturelle, nous nous intéressons plus particulièrement aux genres télévisés tels que les débats électoraux, les émissions politiques et les entretiens avec les invités politiques (sources : France 2, TVP 1, TVP Info, TVN, TVN 24). En ce qui concerne la communication interculturelle, nous nous concentrons sur les conférences de presse conjointes tenues par les dirigeants français et polonais (sources : www.elysee.fr, www.vie-publique.fr, www.prezydent.pl). Le tutoiement entre les hommes politiques étant un comportement d'adresse marqué, nous analysons aussi des extraits de journaux télévisés et d'articles de presse dans lesquels il fait l'objet d'un commentaire explicite.

2. Le tutoiement dans la communication politique intraculturelle : se positionner

2.1. Manifester sa position dans la hiérarchie institutionnelle

Dans la communication politique intraculturelle, le tutoiement s'observe surtout entre les membres du même parti. Du point de vue de l'axe du pouvoir, il marque la position d'un homme politique au sein de son camp. C'est notamment le passage au « tu » avec le chef du parti ou du gouvernement qui est médiatisé en tant que signe de promotion dans la hiérarchie institutionnelle. Dans l'exemple (1), c'est Zbigniew Ziobro, actuel ministre polonais de la Justice, qui se voit ainsi honoré par le président du Droit et justice (PiS) Jarosław Kaczyński :

- (1) *Peu avant le jour de ses 40 ans, le président a appelé Zbyszek Ziobro chez lui, il lui a présenté ses vœux et proposé de passer au « tu ». C'était une vraie sensation parce qu'il n'y a que quelques personnes qui tutoient le président. Une telle familiarité est un excellent baromètre des influences politiques, raconte un de nos interlocuteurs.*

[Tuż przed 40. urodzinami Zbyszka Ziobry prezes wezwał go do siebie, złożył mu życzenia i zaproponował przejście na „ty”. To była prawdziwa sensacja, bo po imieniu prezesowi mówi tylko kilka osób. A taka poufałość jest znakomitym probierzem wpływów politycznych — opowiada jeden z naszych rozmówców.]

(*Newsweek Polska*, n° 40/2010, le 26 septembre 2010)

Citons aussi le cas d'Emmanuel Macron qui, au lendemain de sa victoire au premier tour de l'élection présidentielle, a été présenté dans le *JT de 20h* de France 2 comme celui qui « avant de tutoyer les sommets tutoyait déjà le président ». Les téléspectateurs ont pu voir l'ancien ministre de l'Économie tutoyer François Hollande pendant un conseil des ministres :

- (2) *C'est la France 2020, toi. Quel est mon agenda au-delà de ça ?*

(« E. Macron. La fulgurante ascension », *JT de 20h*, France 2, le 24 avril 2017)

Les rôles s'inverseront quelques jours plus tard, lors de la cérémonie du 8 mai qui réunira, côte à côte, le président sortant et le président élu. Le même journal montrera Hollande multiplier « en off » des gestes amicaux et des *tu* à l'égard de Macron : « Bienvenue à toi », le salue-t-il ; « Vous connaissez Emmanuel bien sûr ? », le présente-t-il à son ancienne secrétaire générale (*JT de 20h*, France 2, le 8 mai 2017). Le tutoiement, qui auparavant légitimait Macron au sein du gouvernement, légitime désormais Hollande, qui veut faire croire aux spectateurs que loin

d’être un dirigeant trahi par son ancien collaborateur, il reste son mentor, celui qui l’a initié à sa fonction ministérielle et qui continue à l’initier à sa nouvelle fonction présidentielle.

2.2. Manifester des positions ou des origines politiques communes

Du point de vue de l’axe de la solidarité (distance), le tutoiement est utilisé à l’égard des personnes que le locuteur inclut dans son *in-group* (Coffen, 2003 : 6). Comme l’observe Catherine Guesle-Coquelet (2009 : 125—126), le T *de solidarité* peut cependant avoir deux valeurs différentes selon la sincérité de son emploi : celle du T *de cœur*, qui exprime une attitude affective réelle, ou celle du T *de code*, imposé par les règles de la communication dans un milieu donné et utilisé à l’égard de tous ses membres. Il peut ainsi marquer un vrai rapprochement entre deux politiciens ou juste leurs origines politiques communes.

2.2.1. Les débats politiques dans les médias

À l’inverse du tutoiement de positionnement hiérarchique, qui concerne plutôt le « off » que les hommes politiques laissent intercepter par les médias, le tutoiement de solidarité se manifeste ouvertement dans les interactions dans le studio. Ce n’est pas pourtant un cas fréquent parce que les animateurs invitent plutôt des adversaires politiques que des alliés. Signalons néanmoins l’émission polonaise *Kawa na lawę* (TVN 24), où les représentants de différents partis commentent l’actualité politique autour d’un café. Sa formule souple n’impose pas de comportement d’adresse strict aux invités. Celui-ci reflète plutôt la conjoncture politique du moment. Le tutoiement a ainsi été fréquent entre les membres de la coalition gouvernementale formée par la Plateforme civique (PO) et le Parti paysan polonais (PSL) dans les années 2007—2015, qui se connaissaient bien :

(3) **EK (PSL)** : *Je regarde mon partenaire de coalition.*

[Patrzę na mojego partnera koalicyjnego.]

AS (PO) : *À qui tu penses ?*

[Kogo **masz** na myśli?]

(Eugeniusz Kłopotek, Adam Szejnfeld, *Kawa na lawę*, TVN 24, le 25 mai 2015)

Pour ce qui est du corpus français, le tutoiement s’est imposé, par exemple, dans l’édition spéciale de *L’émission politique* « France. La nouvelle donne », qui s’est transformée en débat entre les membres des Républicains sur la possibilité de travailler ensemble avec le gouvernement d’Édouard Philippe :

- (4) *Sans aucune ambiguïté, cher Jean-François, je partage cet objectif et je soutiens comme **toi** nos candidats LR-UDI sur le terrain.*

(Fabienne Keller à Jean-François Copé, *L'émission politique*, France 2, le 18 mai 2017)

L'exemple le plus représentatif en est cependant fourni par les débats télévisés des primaires, où le tutoiement est pratiqué par tous les candidats à l'investiture indépendamment de leur affiliation à gauche ou à droite, et cela dès l'émergence du genre, initié en 2006 par le Parti socialiste⁶. Son rôle est de renforcer des actes valorisants, comme les salutations (en 4), ou d'atténuer des actes de désaccord (en 5) :

- (5) **AJ** : *François, nous nous connaissons depuis bien longtemps [...]. Tu as été mon ministre, j'ai été **le tien** et tu sais que j'ai toujours eu pour **toi** de l'amitié et de l'estime et je n'ai pas changé d'avis.*

- (6) **FF** : *C'est-à-dire il n'y a pas de différence en réalité.*

AJ : *Si. Moi, je pense que c'est un droit fondamental et **toi, tu as dit** que ce n'était pas un droit fondamental pour **toi**.*

(Débat entre Alain Juppé et François Fillon, le 24 novembre 2017)

La particularité des débats des primaires tient, en effet, à ce que les débatteurs sont à la fois compétiteurs et alliés. Ils doivent trouver un compromis entre leur éthos individuel et l'éthos collectif du parti qu'ils représentent, articuler leurs différences tout en préservant l'unité de leur famille politique. Les déclarations de respect mutuel, l'équilibre entre les actes d'accord et les actes de désaccord (Richard, Sandré, 2012) ainsi que le tutoiement sont autant de moyens utilisés à cette fin. C'est là que se joue l'ambiguïté du *T de code* et du *T de cœur*. En employant le premier, les candidats veulent nous faire croire qu'il s'agit du second.

2.2.2. Les appels médiatisés

Et que se passe-t-il en cas de divorce politique ? À observer l'évolution des comportements d'adresse sur la scène politique polonaise, dont les nombreux acteurs sont issus du même milieu de l'opposition anti-communiste *Solidarność*, aujourd'hui profondément divisé, on peut distinguer deux tendances. La première se résume au retour ostentatoire à la forme *pan* pour prendre ses distances comme c'était le cas des frères Kaczyński et de Donald Tusk (Kostro, Wróblewska-Pawlak, 2016 : 202—205, 300). La seconde consiste à conserver le tutoiement mais sous forme

⁶ La comparaison des débats des primaires français et polonais n'est pas possible, car la formule du seul débat polonais, organisé en 2010 par la PO, interdisait aux candidats de s'interpeller mutuellement.

d'adresse directe *in absentia*, dans une communication par l'intermédiaire des médias. Il s'agit d'un genre discursif qu'on pourrait nommer l'*appel médiatisé*, qui consiste à adresser, dans les médias, un message à un allocataire absent.

Du côté du camp gouvernemental, citons Kornel Morawiecki, député de droite, qui dans un entretien télévisé, appelle Lech Wałęsa à dire la vérité sur sa collaboration présumée avec les services de sécurité communistes :

(7) *Lechu, je t'en pris, dis-nous la vérité.*

[No proszę cię, **Lechu**, abyś powiedział nam prawdę.]

(TVP Info, le 18 février 2016)

Du côté de l'opposition anti-gouvernementale, c'est Władysław Frasyniuk qui, interviewé après son interpellation par la police pendant une manifestation, lance un appel à Jarosław Kaczyński, en le tutoyant et en employant la forme familière de son prénom :

(8) *Jarek [...], réfléchis à ce que tu fais. Tu dévastes l'État polonais, tu dévastes l'État de droit, tu dévastes notre respect pour Lech Kaczyński.*

[Jarek [...], **zastanów się, co robisz, dewastujesz** polskie państwo, **dewastujesz** państwo prawa, **dewastujesz** nasz szacunek dla Lecha Kaczyńskiego.]

(TVN 24, le 10 juin 2017)

Les auteurs et les destinataires de ces appels sont tous les anciens leaders de *Solidarność*. Le tutoiement, qui rappelle leurs origines politiques communes, n'est pourtant plus un tutoiement de solidarité mais celui d'autorité. Les locuteurs revendiquent le droit moral de rappeler à l'ordre leurs anciens camarades de combat.

3. Le tutoiement dans la communication politique interculturelle : réaffirmer les bonnes relations entre les États

Le tutoiement dans le discours diplomatique repose sur une double métonymie. Il représente la complicité entre les chefs d'État qui, à son tour, figure les bonnes relations entre les États eux-mêmes. Dans les interactions médiatisées, il s'observe plus particulièrement lors des conférences de presse conjointes et des apartés à l'occasion des sommets internationaux et des visites des chefs d'État dans des pays étrangers.

En France, le style d'adresse informel a été introduit en diplomatie par Nicolas Sarkozy. Largement commenté, associé à l'influence de la culture américaine et à la facilité du tutoiement propre à l'ancien président (Claude, 2008), il a été repris

par ses successeurs François Hollande et Emmanuel Macron. Le style d'adresse des dirigeants polonais est plus difficile à suivre faute de sources mais il semble plus formel. Les transcriptions des conférences de presse d'Andrzej Duda, publiées sur le site de la Présidence polonaise à partir de 2017⁷, montrent que le président actuel utilise toujours des TA formels. D'après les sources françaises, le tutoiement s'est manifesté, mais du côté français, dans les échanges des présidents Sarkozy et Macron avec les premiers ministres polonais Donald Tusk⁸ et Beata Szydło⁹. Quant aux interactions entre Hollande et Tusk, les deux dirigeants ont utilisé ponctuellement leurs prénoms¹⁰. Enfin, les exemples relevés dans les médias polonais attestent le tutoiement entre Tusk et Angela Merkel¹¹.

3.1. Les conférences de presse conjointes

La façon dont Nicolas Sarkozy s'adresse à Donald Tusk dans l'exemple (9) illustre bien le fonctionnement du tutoiement entre les chefs d'État lors des conférences de presse :

- (9) *Je voudrais dire à mon ami, le Premier ministre polonais Donald Tusk, combien je suis heureux de le retrouver une nouvelle fois à Paris. Nous nous connaissons depuis longtemps, nous avons eu l'occasion d'avoir une réunion de travail à Gdansk, il y a quelques années, alors même que tu étais candidat aux élections présidentielles*¹².

(Conférence de presse conjointe de Nicolas Sarkozy et de Donald Tusk, Paris, le 5 novembre 2009)

Comme nous pouvons le voir, le tutoiement n'y est jamais le seul mode d'adresse. Le titre de fonction, ici *le premier ministre* en emploi délocutif, reste la forme dominante. Le tutoiement n'est qu'une forme ponctuelle, glissée dans des énoncés adressés directement à son partenaire, tels que les actes de salutation, de remerciement ou de passation de la parole, jusqu'à donner lieu à un « flottement allocutoire » (Coffen, 2003) dans la même phrase :

⁷ <http://www.prezydent.pl> (consulté le 10 juillet 2018).

⁸ <http://discours.vie-publique.fr/notices/097003134.html> (consulté le 31 janvier 2018).

⁹ <http://www.elysee.fr/declarations/article/declaration-conjointe-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-et-de-la-presidente-du-conseil-des-ministres-de-pologne-beata-szydlo/> (consulté le 31 janvier 2018).

¹⁰ <https://video-streaming.orange.fr/actu-politique/declaration-avec-donald-tusk-premier-ministre-de-la-republique-de-pologne-VID0000001geIA.html> (consulté le 31 janvier 2018).

¹¹ <http://www.youtube.com/watch?v=rIjdjxXDJIk> (consulté le 29 novembre 2014).

¹² <http://discours.vie-publique.fr/notices/097003134.html> (consulté le 31 janvier 2018).

- (10) [...] *c'est dans cet espoir réconcilié que je veux avec **vous** travailler, que je veux avec **toi** travailler, **cher Charles***¹³.

(Point de presse conjoint d'Emmanuel Macron et de Charles Michel, Bruxelles, le 25 mai 2017)

L'alternance des TA formels et du tutoiement permet d'atteindre un double objectif. D'une part, l'emploi de titres témoigne du respect pour son partenaire et pour l'État qu'il représente. D'autre part, un tutoiement ponctuel suggère une complicité entre les deux dirigeants allant au-delà du protocole diplomatique. En français, cet effet peut être renforcé par l'ajout de termes affectueux : *mon ami* (ex. 9) ou *cher + prénom* (ex. 10).

3.2. Les apartés médiatisés

L'illusion d'entrevoir les coulisses de la politique est, sans doute, la plus forte dans le cas des apartés entre les chefs d'État tenus en présence des caméras de télévision qui suivent de loin les interlocuteurs et enregistrent les bribes de leur conversation. Si ce genre d'interactions n'est pas le propre du discours diplomatique (cf. ex. 2), l'effet de transgression s'y fait sentir le plus vu la stature internationale des interlocuteurs. L'échange informel entre Emmanuel Macron et Justin Trudeau lors du sommet du G7 à Taormine en mai 2017 en est un bel exemple. Les deux chefs d'État ont su s'imposer dans la couverture médiatique de l'événement en se laissant filmer plongés dans une conversation amicale sur un fond idyllique de jardins, de mer et de soleil. Les téléspectateurs du *JT de 20h* de France 2 ont ainsi pu entendre le président français parler de sa famille en tutoyant le premier ministre canadien :

- (11) *Moi, j'ai des petits-enfants. Quand **tu viendras** à Paris, je **te** présenterai tout ça.*

(*JT de 20h*, France 2, le 26 mai 2017)

L'échange entre les deux dirigeants s'est poursuivi sur Twitter et leurs tweets et photos ont fait le tour de la planète en suscitant des commentaires sur la naissance d'une *bromance*, amitié masculine intime, franco-canadienne¹⁴.

¹³ <http://www.elysee.fr/videos/point-presse-conjoint-avec-charles-michel/> (consulté le 12 février 2018).

¹⁴ Mot-valise formé à partir de *brother + romance* (http://www.lemonde.fr/big-browser/article/2017/06/01/justin-trudeau-et-l-art-de-la-propagande-emoive_5137072_4832693.html, consulté le 31 janvier 2018).

4. Conclusion

Marqueur de la position dans la hiérarchie institutionnelle, symbole d'alliances interpersonnelles et interétatiques ou, au moins, indice des origines politiques communes, le tutoiement entre les politiciens s'inscrit dans une tendance plus générale à l'effacement des frontières entre la scène et les coulisses de la vie publique observable en France et en Pologne. Favorisé par les genres tels que les débats des primaires, les apartés, ou encore les conférences de presse conjointes de chefs d'État, il semble être une stratégie éthotique efficace, à en juger d'après les commentaires dont il fait l'objet dans les médias (ex. 1, 2, 11). Comme tout acte de transgression, il n'est pas toutefois dépourvu de risque. À titre d'exemple, citons son emploi non-réciproque dans les échanges de Nicolas Sarkozy et de François Hollande avec Vladimir Poutine (Claudel, 2008 ; Kostro, Wróblewska-Pawlak, 2016 : 190—191).

L'observation des pratiques du tutoiement dans le discours politique français et polonais permet deux remarques d'ordre général concernant le fonctionnement des TA dans ce type de discours. D'une part, les fluctuations que cette pratique subit en polonais font ressortir la forte détermination des comportements d'adresse en politique par l'actuel rapport de forces. D'autre part, la nécessité de « compenser » le tutoiement par des titres de fonction dans les interactions diplomatiques montre que le pronom T ne s'oppose pas tout simplement au pronom V dans une langue donnée mais, chaque fois, à la forme attendue dans un genre discursif particulier. Ainsi, sa charge symbolique est, peut-être, plus grande dans le discours politique médiatisé polonais, dominé par les titres de fonction exprimant les rapports hiérarchiques, que dans le discours français, où il se substitue à des TA égalitaires comme *prénom + patronyme* ou *monsieur / madame + patronyme*.

Références

- Béal Christine, 2009 : « L'évolution des termes d'adresse en français contemporain : un essai de modélisation ». In : Bert Peeters, Nathalie Ramière, eds. : *Tu ou Vous : l'embarras du choix*. Limoges : Lambert-Lucas, 115—145. <http://asl.univ-montp3.fr/L308-09/MCC5/E53SLMC1/cours/Evolution-Tu-Vous.pdf> (consulté le 29 mars 2018).
- Bourdieu Pierre, 1981 : « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36—37 : *La représentation politique*, 1, 3—24.
- Brown Roger W., Gilman Albert, 1960 : "The Pronouns of Power and Solidarity". In : Thomas A. Sebeok, ed.: *Style in Language*. Cambridge : MIT Press, 253—276.
- Charaudeau Patrick, 2005 : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

- Claudel Chantal, 2008 : « Les formes allocutoires dans le maintien des faces ou, gare à 'vous' ». *Signes, Discours et Sociétés*, 1 : *Interculturalité et intercommunication*. <http://www.revue-signes.info/document.php?id=187> (consulté le 22 mars 2016).
- Coffen Béatrice, 2003 : « Rôle attribué aux pronoms d'adresse dans la construction identitaire individuelle ». In : *Actes du colloque Pronom de 2^e personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe organisé par le Forum des langues européennes à Paris les 7—8 mars 2003*. http://cvc.cervantes.es/lengua/coloquio_paris/ponencias/pdf/cvc_coffen.pdf (consulté le 29 novembre 2014).
- Goffman Erving, 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne*. T. 1 : *La présentation de soi*. Paris : Éd. de Minuit.
- Guesle-Coquelet Catherine, 2009 : *Les termes d'adresse en français. Comment aider les non-francophones à en comprendre et maîtriser l'utilisation*. Paris : L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1992 : *Les interactions verbales*. T. 2. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2002 : « Double adresse et récepteur multiple ». In : Jürgen Siess, Gisèle Valency, éd.s. : *La double adresse*. Paris : L'Harmattan, 14—40.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2010a : « Introduction ». In : Catherine Kerbrat-Orecchioni, éd. : *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse*. Chambéry : Université de Savoie, 7—30.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, éd., 2010b : *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse*. Chambéry : Université de Savoie.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, éd., 2014 : *Les formes nominales d'adresse dans une perspective interculturelle*. Chambéry : Université de Savoie.
- Kostro Monika, Wróblewska-Pawlak Krystyna, 2016 : *Panie Prezydencie, Monsieur le Président... Formy adresatywne w polskim i francuskim dyskursie polityczno-medialnym*. Warszawa : Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- Le Bart Christian, 1998 : *Le discours politique*. Paris : PUF.
- Le Bart Christian, 2013 : *L'ego-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*. Paris : Armand Colin.
- Łaziński Marek, 2006 : *O panach i paniach. Polskie rzeczowniki tytułowe i ich asymetria rodzajowo-plciowa*. Warszawa : WN PWN.
- Maingueneau Dominique, 2014 : *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Marcjanik Małgorzata, 2009 : *Mówimy uprzejmie. Poradnik językowego savoir-vivre'u*. Warszawa : WN PWN.
- Pisarkowa Krystyna, 1979 : „Jak się tytułujemy i zwracamy do drugich”. *Język Polski*, 59, 5—17.
- Richard Arnaud, Sandré Marion, 2012 : « Être (d'accord) ou ne pas être (d'accord) ? L'enjeu du débat Aubry—Hollande : entre indépendance et unité ». In : *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences. Vol. 1 (2012). Paris : EDP Sciences, 643—661. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000245.pdf (consulté le 13 février 2018).
- Tomiczek Eugeniusz, 1983 : *System adresatywny współczesnego języka polskiego i niemieckiego. Socjolingwistyczne studium konfrontatywne*. Wrocław : Uniwersytet Wrocławski.
- Traverso Véronique, [1999] 2005 : *L'analyse des conversations*. Paris : Armand Colin.



Piotr Krzyżanowski

*Maria Curie-Skłodowska University in Lublin
Poland*

Functions of nominal vocative forms in Polish and French

Abstract

The article concerns a functional description of Polish nominal vocative forms and their equivalents in French. Due to typological differences, it is difficult to precisely indicate the French equivalents of Polish vocative forms. The most suitable in this respect are – however characterized by functional criteria — nominal forms/terms of address (French *terme d'adresse* or *forme nominale d'adresse*).

The basic function of the Polish nominal vocative forms and their French counterparts is addressing a listener directly as well as appealing to the addressee of an utterance (address function): determining to whom (or, alternatively, to what) an utterance is addressed. This function is accompanied by the intention to establish direct contact with the addressee. Vocative phrases with such an invariant function — the so-called proper appeals — serve the phatic function of language.

Modification of the invariant function occurs in the case of the so-called conventional appeals, well-established polite forms used primarily to signal social relations between interlocutors, as well as conventionalised emotional relations. They are connected only with certain types of utterances: they are used as letter/email salutations, opening formulas for speeches and toasts, and as interludes in longer speeches.

A significant complement to the functional invariant occurs in the case of the so-called predicative appeals. The vocative form then carries additional generic content, thus becoming an expressively marked declarative utterance, that characterises an addressee and is a carrier of emotions and evaluation on the part of a sender.

In practice, it is extremely difficult to unambiguously define the functional character of vocative phrases, while analysing only their form.

Keywords

Nominal vocative form, vocative form function, nominal form of address

The notion of nominal vocative form referred to in the title of the article indicates that the subject of our observation will be language units determined in the Polish language by grammatical properties, and their counterparts in the

French language. While the subject of description in Polish is determined quite precisely, in the contemporary French it is affected by phenomena identified and having their points of references in various spheres of language functioning, such as stylistics, rhetoric, pragmalinguistics and others¹. Grammatical references are far less common here. They are generally related to the indication of Latin sources of the French language (and pointing to grammatical description, also in terms of grammatical terminology — Detrie, 2007: 11—12²). Moreover, we should also take into account the fact that the vocative (French *vocatif*) in French linguistic studies is considered to be a syntactic element (the nominal syntagma) and characterised from this very perspective, which seems obvious as a result of the limited scope of the nominal inflection in French. Dominique Lagorgette draws attention to the twofold understanding of the French term *vocatif*: first of all, as one of grammatical cases in languages with developed nominal inflection and, secondly, as the name of an utterance function (Lagorgette, 2006: 38—41). Therefore, taking all the above into account, we decided to make Polish vocative forms a starting point and a point of reference, and we shall look for their French counterparts.

In Polish linguistic studies, the vocative case is presented as one of the forms in which various divisions and classifications meet and cross. This is what causes “the special situation of the vocative as part of the case system and, on the other hand, among other morphological categories” (Heinz, 1965: 32).

Grammatical tradition situates the vocative within the category of the case of nouns. First of all, due to the nature of the exponents, the vocative is placed in the formal paradigm of the noun. However, already in the 1970s Zuzanna Topolińska (1973: 269)³ pointed to the uncertain formal status of the vocative (as a semantic category), recognising the particular prosodic facet of the vocative phrase — expressive intonation, rather than its morphological form⁴ — as a paramount exponent. More and more often, the vocative is replaced by an inflective form of the nominative case⁵.

¹ Cf. Catherine Detrie’s statement: “*Vocatif, terme d’adresse, apostrophe, autant de désignations d’un même phénomène linguistique, mais qui manifestent souvent non seulement des problématiques disciplinaires différentes, mais aussi des points de vue différents sur le phénomène ainsi dénommé*” (Detrie, 2007: 11).

² Detrie (2007: 11) also draws attention to the inadequacy of the term *vocatif* in the description of the modern French language unto, as she writes, “long-ruined declensions” (French *les déclinaisons étant ruinées depuis très longtemps*).

³ Cf. also: Zarębina (1990: 100) and Jaworski (1992: 96).

⁴ The role of intonation proper for vocative phrases, distinguishing them from the melody of the whole statement, is emphasized by Lagorgette (2006: 39). Gaston Zink (1989/1992: 30—31) points out that, in spoken version of the French language of the Middle Ages, in order to distinguish a phrase addressed to a listener (French *appel*) intonation sufficed (Lagorgette, 2006: 39).

⁵ From many studies on this subject see inter alia Zaleski (1959; 1970); Dulewiczowa (1983); Lubaś (1983); Dunaj (1986); Zarębina (1986; 1990). Guy Serbat (1996) points out that, Latin distinguishes the vocative form only for masculine nouns (including proper names) of the second declension (e / o) (quoted after: Lagorgette, 2006: 38).

From the very beginning, the syntactic status of noun forms in the vocative is debatable. Two radically opposing views meet here. For instance, Jan Tokarski includes the vocative forms in his assessment, assigning them the function of a subject⁶. This has been formulated as a general principle: “If the predicate takes the form of the first or third person, then the subject takes the form of the nominative. However, if the predicate is in the second person, then the subject takes the form of the vocative” (Tokarski, 1978: 110).

Other researchers take the opposite stand: they posit the vocative outside the sentence, treating it as an independent utterance (e.g. Topolińska, 1973: 270; Zarębina, 1986: 373; Laskowski, 1998: 221), as a form which does not belong to syntactic compounds (e.g. Szober, 1959: 387; Zarębina, 1984: 331; Andrejewicz, 1988: 129; Laskowski, 1998: 221). This detachment (French *détachement*) of the vocative phrase from the structure of the French utterance is an important distinguishing factor, which has been highlighted in studies on the subject (e.g. Neveu, 2003; Lagorgette, 2006).

The intermediate standpoint is expressed in recognition of the syntactic separateness of vocative phrases from the sentence structure, but also in recognition of mutual grammatical-semantic interdependencies. The vocative nominal phrase is treated as an element with a different degree of integration with the sentence: from an independent form of address to the development of one of the elements of the sentence (Sieczkowski, 1964: 260) or as an apposition of a special range (Heinz, 1965: 109), finally as an additional element connoting the form of the second person and being connoted by it (Urbańczyk, 1978: 272).

Jerzy Żmudzki (2004: 307) points out the possibility of signalling the degree of functional autonomy of address forms (including vocative ones) by means of “intonational characterisation”: functionally autonomous forms, carrying out independent linguistic activities (speech acts — in pragmalinguistic terminology), are also separated intonationally (and placed in the initial position):

Polish: **Panie Kaziu**, *gdzie są klucze?* (English **Mr Kazio**, *where are the keys?*)

Polish: **Panie Kaziu**, *proszę mi dać te klucze!* (English **Mr Kazio**, *give me these keys!*)

Polish: **Panie Kaziu!?** (English **Mr Kazio!?** — reproachfully)

(Żmudzki, 2004: 305)

In the case of non-autonomous forms of address, there is no separate intonational characteristic:

Polish *Niech pan, panie Kaziu, da mi wreszcie te klucze!*

⁶ Likewise Klemensiewicz (1953: 11); Zaleski (1970: 143).

(English *Mr Kazio, will you give me the keys already?*) — the forms of address used as an intrasentential apposition;

Polish *Gdzie są te klucze, panie Kaziu?*

(English *Where are the keys, Mr Kazio?*) — a form of address as an additional apposition with a sentence-final intonation.

(Żmudzki, 2004: 307)

Distinguishing by intonation, apart from the position in the structure of an utterance (initial position or interjection), is the basis for distinguishing two types of vocative phrases: *calls* or *summons* as well as instances of *address(ing)* (Zwicky, 1974, after Levinson, 1983/2010: 80)

Even supporters of an extremely restrictive approach admit that there is no doubt that there are links, however of an unspecified nature, between the vocative and the finitive phrases (Andrejewicz, 1988: 129). On the other hand, Z. Topolińska (1973: 269) writes directly about the specific congruity of vocative and imperative forms.

Adopting the thesis concerning the syntactical independence of vocative noun phrases, and therefore granting them the status of independent utterances in a text, entails certain consequences. One of them is the necessity to recognize that the presence of a vocative in a text is directly situationally (rather than grammatically) motivated.

We assume that the basic function of the vocative⁷ is addressing the listener directly, an appeal addressed at the recipient of an utterance (in the French language studies, vocative phrases of address are characterised in a similar way⁸: Lagorgette, 2006; Lehmann, 2010); therefore, among the elements constituting the situation of the speech act, we will look for a reference of vocative forms.

We find that vocative forms identify different fragments of the extra-linguistic reality (referred to in the text), or in other words — objects of thought (as Topolińska presents it (1973: 271)) as the second participant in the situation of the speech act. Therefore, it is justified to treat the vocative as a category of deictic nature, a category updating the content of the vocative utterance in relation to the

⁷ Marek Łaziński (2006: 95, 96) introduces the concept of analytical vocative (analytical forms of a vocative) regarding Polish expressions *proszę pana, proszę pani*. This does not seem to be the right solution taking into account the traditional (and still valid) reference of the grammatical Polish term *wolacz* (the vocative case).

⁸ The presented characteristics also corresponds to the definition of the apostrophe (French *apostrophe*) included in TLFi: “Fonction grammaticale du mot qui désigne la personne ou la chose personnifiée à qui l’on s’adresse” (<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?19;s=1286816700;?b=0>; accessed: 7.04.2018).

situation of speaking. In this function it very clearly approaches the forms of the second person (personal pronoun *you*)⁹.

Such a strong connection of the vocative's grammatical forms with the situation of the speech act allows to derive certain implications, which will play quite an important role in the further characterisation of the vocative as a language category. These result from some of the characteristics attributed, by definition, to the elements of the situation of the communication act.

We assume that active participants in a speech act (a sender and a recipient of an utterance) are clearly designated in terms of the so-called category of definiteness (cf. Topolińska, 1981: 172). The lexemes *me* and *you* contain an index that unambiguously defines their reference object (cf. Topolińska, 1984: 306). Therefore, also the vocative phrase referring to an addressee of an utterance is, without any particular additional expressions, unequivocally positively characterised as to its referential quantification¹⁰ (cf. Topolińska, 1973: 270). The presence of the special marker of the category of definiteness would be a signal of a non-referential use of vocative phrase.

Another assumption is that participants of speech acts are individuals (i.e. they are positively characterised by a language category of personality — cf. Topolińska, 1973: 270, 271; Topolińska, 1984: 306). Therefore, an addressee of our appeal, the addressee designated by its content is, also by definition, a person. That is why vocative phrases are primarily constituted by personal names, nicknames, names of human communities (cf. Zarębina, 1990: 99). If, nevertheless, we address an appeal to an impersonal addressee, the very use of the form of a vocative entails a secondary, contextual personalisation. As regards the French language, this has been discussed, for example, in the definition from TLFi (see footnote 8).

Finally, one of the conditions for the emergence of language communication in the most natural form is the co-occurrence of the sender and recipient of an utterance. Similarly, when making an appeal, we assume that it will be received directly by the person to whom it was addressed. Therefore, the natural situation of using a vocative phrase as an appeal, is the situation of direct contact. Violation of this principle leads to utterances of the so-called conventional appeal nature (Topolińska, 1973: 271—272).

The basic, invariant function of the vocative forms is the address function (Sieczkowski, 1964: 240): determining to whom (or, alternatively, to what) an utterance is addressed (Tokarski, 1978: 112). For example, the Polish *Mamo, chcę na podwórko!* (English *Mom, I want to go and play outside (in the courtyard)!*),

⁹ The connection of the vocative with the forms of the imperative mood and the forms of the second person of the verb is emphasised by Otto Jespersen (1924/1971: 253, quoted after: Lagorgette, 2006: 38–39)

¹⁰ Z. Topolińska (1973: 270) claims that the positive characterisation of vocative phrases as to their reference quality is similar in type to that of proper names.

Pozwól tu, Zosiu! (English *Would you come here, Zosia?*), *Panie kierowco, jeszcze wysiadamy!* (English *Mister driver, we're in the middle of getting off!*) and respectively the French *Voulez-vous venir ici, madame?*, *Bonjour, Marie*. This function is accompanied by the intention to mobilise the attention of the addressee of an utterance (Topolińska, 1973: 270) and to establish direct contact with the addressee (Dulewiczowa, 1983: 195).

Vocative phrases with such an invariant function — the so-called proper appeals (Topolińska, 1973: 271) primarily serve to establish contact — perform a phatic function. According to Krystyna Pisarkowa (1975: 19), they belong to the so-called terminal and continuing conative signals.

We encounter some modification of the invariant function in the case of so-called conventional appeals, well-established polite forms used primarily to signal social relations between interlocutors, as well as conventionalised emotional relations¹¹, for instance, Polish *Wysoka Izbo!* (English *Ladies and gentlemen of the House!* (in the parliament), *Kochana Babciu!* (English *Dear Grandmother!*), and respectively French *Monsieur* (opening phrase of a letter), *Cher collègue*, *Cher papa!*, *Ma chère maman!* They are connected only with certain types of utterances: they are used as opening formulas for letters, speeches and toasts, and as interludes in longer speeches.

A significant complement to the functional invariant occurs in the case of so-called predicative appeals (cf. Topolińska, 1973: 274). In addition to the basic address functions, the vocative form then carries additional generic content, thus becoming an expressively marked declarative utterance, that characterises an addressee and is a carrier of emotions and evaluation on the part of a sender (Giaufret, 2016). For example, Polish *Żegnaj, wierny przyjacielu!* (English *Goodbye, my faithful friend!*), *Ty fujaro, znowu się ubrudziłeś!* (English *You drip, you smudged yourself again!*) and respectively French *Adieu, cher camarade, adieu; Mon cher Guy; Ce salaud, quel salaud!*

In practice, it is extremely difficult to unambiguously define the function of vocative phrases solely by analysing their form. Although Z. Topolińska (1973: 271—274) gives some formal determinants of the vocative phrases used in the function of appeals of various types, however, perhaps due to the close connection of the vocative with the context of communication act, the interpretation of such phrases is based primarily on the situationally-conditioned reading of a sender's intentions. For example, the phrase *Wysoka Izbo!* (English *Ladies and gentlemen of the House!*) depending on the situation of use and the intentions of a sender, may be treated as either a proper appeal (a phrase to listeners — deputies drawing their attention) or a conventional appeal (a conventionalised interlude in a parliamentary speech).

At this point, we should also mention the rather blurred line between vocative forms and exclamations.

¹¹ Irena Dulewiczowa (1983) in such a situation refers to the address use of a vocative phrase.

The subjective character of the vocative also brings it closer to the forms of mood, and the connection to the situation of the speech act — to the category of person.

Undoubtedly, it is also impossible to limit the vocative within the category of case.

It seems that we can assume that the grammatical forms of the vocative, besides the forms of the imperative mood, the forms of the second person of the verb and of the personal pronoun *you*¹², some derivatives (e.g. hypocoristic personal proper names and personal common names¹³) are grammatical means of making an appeal. An appeal treated here as a special kind of speech, a kind of Bakhtin's speech genre¹⁴.

Definitely heterogeneous and going beyond the scope of the inflective category of the case, the character of the vocative as a more general language category, must be reflected in a comprehensive and multi-faceted description. Despite significant formal differences (typological) — reduced nominal inflection in French — in the functional plan of the described phenomenon, we can observe far-reaching analogies.

Discrepancies, reflecting cultural differences, are not the subject of this article.

¹² Cf. footnote 7.

¹³ Cf. The remarks by Anna Wierzbicka (1969: 184) on the special status of the vocative of hypocoristic derivatives of personal names.

¹⁴ “The genres of speech include both short replicas of everyday dialogue [...], and ordinary everyday stories – accounts [...], and a short standard military command, and detailed, elaborate order, and a variegated repertoire of official documents [...], and a diverse world of journalistic presentations [...], but the genres of speech also include various forms of scientific presentations, and all literary genres (from proverbs to multi-volume novels)” (Bachtin, 1979: 238; after: Wierzbicka, 1983: 127).

References

- Andrejewicz Urszula, 1988: “O związkach składniowych wołacza w zdaniach współczesnej polszczyzny.” *Polonica*, XIII, 123—130.
- Bachtin Michail M., 1979: *Estetika slovenskogo tvorčestva*. Moskva: Iskusstvo.
- Detrie Catherine, 2007: *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*. Paris: CNRS-Éditions (<http://books.openedition.org/editions-cnrs/5498> accessed: 7.04.2018).
- Dulewiczowa Irena, 1983: “Wokatywna forma rzeczowników w języku polskim i rosyjskim.” *Polonica*, IX, 195—209.
- Dunaj Bogusław, 1986: “Badanie wariantywności fleksyjnej w polszczyźnie mówionej (na przykładzie form wołacza rzeczowników).” *Polonica*, XII, 219—227.
- Giaufret Anna, 2016: « De « Martin » à « crétin » : les formes nominales d'adresse entre fonction allocutive et fonction prédicative ». *Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto*

- alla rete, Publifarum, n. 26. (http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=361 accessed: 7.04.2018)
- Heinz Adam, 1965: "System przypadkowy języka polskiego". *Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego CI, Prace Językoznawcze*, z. 13, Kraków.
- Jaworski Adam, 1992: "The Vocative, First Name and the Pronoun 'ty' in the Polish System of Address." *Biuletyn PTJ*, XLVII—XLVIII, 95—104.
- Jespersen Otto, 1924/1971: *La philosophie de la grammaire*. Paris: Éditions de Minuit.
- Klemensiewicz Zenon, 1953: *Zarys składni polskiej*. Warszawa: PWN.
- Lagorgette Dominique, 2006: «Du vocatif à l'apostrophe: Problèmes terminologiques et théoriques, terms d'adresse et détachement en diachronie du français». *L'Information Grammaticale*, 109, 38—44 (http://persee.fr/doc/igram_0222-9838_2006_num_109_1_3814 accessed: 7.04.2018).
- Laskowski Roman, 1998: "Kategorie morfologiczne języka polskiego — charakterystyka funkcjonalna". In: Grzegorzycowa Renata, Laskowski Roman, Wróbel Henryk, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN, 151—224.
- Lehmann Sabine, 2010: «L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et moyen français». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 26, 175—201 (<https://revistas.ucm.es/index.php/THEL/article/view/36767/35599>, accessed: 7.04.2018).
- Le Trésor de la Langue Française Informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/>, accessed: 7.04.2018).
- Levinson Stephen C., 1983/2010: *Pragmatyka*. Tłum. Ciecierski Tadeusz, Stachowicz Katarzyna. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Lubaś Władysław, 1983: "Słowiańska lingwistyka porównawcza. Możliwości badawcze". *Poradnik Językowy*, 4, 209—221.
- Łaziński Marek, 2006: *O panach i paniach. Polskie rzeczowniki tytułowe i ich asymetria rodzajowo- płciowa*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Neveu Franck, 2003: «Grammaires de l'adresse. Aspects de la discontinuité syntaxique». In: Neveu Franck, ed.: *Linguistique du détachement. Cahiers de praxématique*, 40, Montpellier: Praxiling — Université Paul Valéry, 27—42.
- Pisarkowa Krystyna, 1975: *Składnia rozmowy telefonicznej*. Wrocław: Wydawnictwo Ossolineum.
- Serbat Guy, 1996: *Grammaire fondamentale du latin*, T. 6: *L'emploi des cas en latin*, vol. 1: *Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*. Louvain—Paris: Peeters.
- Sieczkowski Andrzej, 1964: "Kategoria gramatyczna wołacza w językach zachodnio-słowiańskich." *Prace Filologiczne*, XVIII, cz. 2. Warszawa, 239—262.
- Szober Stanisław, 1959: *Gramatyka języka polskiego*. Witold Doroszewski, ed., Warszawa: PWN.
- Tokarski Jan, 1978: *Fleksja polska*. Warszawa: PWN.
- Topolińska Zuzanna, 1973: "Vocativus — kategoria gramatyczna." In: *Otázky slovanské syntaxe III*. Brno: Universita J. E. Purkyně, 269—274.
- Topolińska Zuzanna, 1981: *Remarks on the Slavic Noun Phrase*. Wrocław: Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk.
- Topolińska Zuzanna, 1984: "Składnia grupy imiennej." In: Topolińska Zuzanna, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa: PWN, 301—389.

- Urbańczyk Stanisław, red., 1978: *Encyklopedia wiedzy o języku polskim*. Wrocław: Wydawnictwo Ossolineum.
- Wierzbicka Anna, 1969: *Dociekania semantyczne*. Wrocław: Wydawnictwo Ossolineum.
- Wierzbicka Anna, 1983: "Genry mowy." In: Dobrzyńska Teresa, Janus Elżbieta, red.: *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Wrocław: Wydawnictwo Ossolineum, 125—137.
- Zaleski Jan, 1959: "Wołacz w funkcji mianownika w imionach męskich i rzeczownikach pospolitych." *Język Polski*, **XXXIX**, 32—50.
- Zaleski Jan, 1970: "»Panie majster, proszę waści...«, czyli mianownik w funkcji wołacza u rzeczowników męskich." *Rocznik Naukowo-Dydaktyczny WSP. Prace Językoznawcze I*, Kraków, 133—143.
- Zarębina Maria, 1984: "Czy wołacz może być podmiotem?" *Język Polski* **LXIV**, 324—331.
- Zarębina Maria, 1986: "Miejsce wołacza w zdaniu." *Prace Filologiczne* **XXXIII**, 373—381.
- Zarębina Maria, 1986: "Wołacz w tekście mówionym." In: Sławski Franciszek *et al.*, red.: *Collectanea linguistica in honorem Adami Heinz*. Wrocław: Wydawnictwo Ossolineum, 177—182.
- Zarębina Maria, 1990: "Stosunek wzajemny wołacza i mianownika." *Slavia Occidentalis*, **44** (1987), Warszawa—Poznań, 89—101.
- Zink Gaston, 1989/1992: *Morphologie du français médiéval*. Paris: PUF.
- Zwicky Arnold, 1974: "Hey, whatsyaname!" In: La Galy Michael W. *et al.*, eds.: *Proceedings from the Tenth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago: Chicago Linguistic Society, 787—801.
- Żmudzki Jerzy, 2004: "Adresowanie jako tekstotwórcze działanie językowe". In: Wojtak Maria, Rzeszutko Małgorzata, red.: *W kręgu wiernej mowy*. Lublin: Wydawnictwo UMCS, 301—312.



Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Université de Silésie à Katowice

Pologne

Les prépositions italiennes *di* et *da* et la préposition française *de* Une étude contrastive dans un cadre cognitif

Italian prepositions *di* and *da* and the French preposition *de*. A contrastive study in a cognitive framework

Abstract

The aim of the article is to examine the functioning of Italian prepositions *di* and *da* and the French preposition *de*. Given their common Latin origin, it can be noted that some of the uses of the French preposition *de* are divided between at least two Italian prepositions. The author of the article briefly presents the state of the research in this field and then proposes a reflection in the context of cognitive linguistics. The functioning of the prepositions in question is presented in relation to the language image of the world, which is formed at the level of collective experience, in relation to both conceptual and linguistic levels, where the predication is determined (semantic invariant, usage preferences). It also refers to the discursive level, where the linguistic choices of the speakers are made.

Keywords

Italian and French prepositions, language image of the world, semantic invariant, historical and social experience, usage preferences

L'objectif de cet article est double : d'abord il s'agit de faire le point sur l'état de la question de recherche consacrée aux prépositions italiennes *di* et *da* et à la préposition française *de*, notamment dans le domaine des études contrastives. Ensuite nous essaierons d'expliquer les différences entre les emplois des prépositions mises en examen, mais en rapport avec la notion de vision linguistique du monde. C'est pourquoi dans un premier temps, nous présenterons de façon assez synthétique les emplois des prépositions, nous mettrons notamment en lumière les

valeurs de la préposition *de*, qui en italien aurait deux correspondants, à savoir les prépositions *di* et *da*. Dans un deuxième temps, nous nous arrêterons à la notion de vision linguistique du monde, pour passer dans un troisième temps, à une réflexion sur les raisons historiques, sociales et linguistiques qui déterminent l'évolution de la langue et la préférentialité d'usage délimitant à son tour les normes dans une langue donnée. Nous proposerons enfin les formules des invariants sémantiques des prépositions mises en examen pour vérifier les valeurs et les emplois correspondants dans les deux langues et en même temps pour mettre en évidence les différences fonctionnelles des prépositions examinées.

Nos hypothèses de recherches sont les suivantes :

- 1) les prépositions sont un effet linguistique de visions du monde, ces visions se stabilisent au niveau d'une expérience collective ;
- 2) chaque préposition est une catégorie qui organise hiérarchiquement ses valeurs et ses emplois, par conséquent il y a des emplois prototypiques qui règlent la fréquence d'usage ;
- 3) chaque préposition possède son invariant sémantique qui permet de limiter son fonctionnement par rapport aux autres représentants de la même catégorie.

1. Les valeurs de la préposition française *de* et des prépositions italiennes *di* et *da*

1.1. La préposition française *de*¹

Cette préposition fonctionne sur 3 niveaux syntaxiques : dans un syntagme nominal (*une table de nuit, un roi de France, un fromage de chèvre, la fille de mon collègue*), dans un syntagme verbal (*sortir de l'école, sauter de joie, servir de guide, parler de, oublier de*) et dans un syntagme prépositionnel (*d'habitude, de rien, de bon cœur, de la part de, de plus, de toute façon*).

Traditionnellement, dans une phrase, cette préposition introduit un complément du nom, un complément du verbe ou un complément circonstanciel. Dans le cas du complément du nom, la préposition *de* indique :

- un complément déterminatif (*la capitale de la Belgique, la peur de mourir, chacun de nous, une barre de chocolat, un homme de génie*) ;

¹ Cette partie est un extrait de la communication présentée lors du colloque «Le passé et le présent : rencontre des idées», qui a été organisé à l'occasion du 125^e anniversaire de la philologie française à Cracovie (Université Jagellonne de Cracovie, les 29—30 mai 2017). Le titre de l'article rédigé sur la base de la communication est le suivant : «La préposition *de* dans un cadre cognitif» (soumis à l'évaluation).

- une apposition (*la ville de Paris, faire ce geste de chasser une mouche*);
- un complément de l'adjectif (*certain du succès, soucieux de tomber malade, fier de ses enfants*).

En se joignant au verbe, elle marque :

- un complément d'objet indirect (*douter de l'avenir, se contenter de peu, dépendre du succès de cette entreprise, dissuader Marc de faire cette folie, se soucier de l'avenir de son fils*);
- un complément d'agent (*être admiré de tous, être couvert de neige*);
- un attribut (*être traité d'ignorant*);
- différents compléments circonstanciels (*venir de France, s'échapper de prison, allonger une robe de 2 centimètres, mourir de faim, citer de mémoire*).

Pour ce qui est du syntagme prépositionnel, la préposition *de* fait partie de ces syntagmes qui expriment entre autres :

- le temps (*de bon matin, de temps en temps, à partir de*);
- le lieu (*près de, loin de, avant de + inf., de côté*);
- la quantité (*de plus, de moins en moins, d'autant plus*);
- le point de vue (*d'ailleurs, de mon côté, d'une part ... de l'autre*).

1.2. La préposition italienne *di*²

Dans la grammaire italienne traditionnelle, en syntagme nominal, la préposition *di* introduit un complément de spécification, qui est une propriété spécifique d'un objet, d'une personne ou d'un phénomène. Cette propriété se réfère à :

- la dénomination (*la città di Milano, il mese di aprile*);
- l'indication d'une classe d'objet (*l'orologio di Anna, la capitale della Francia*);
- la matière (*un tavolo di legno, un maglione di lana*);
- la mesure et la quantité (*una strada di 10 km, un palazzo di dieci piani, un costo di 1 milione*);
- l'âge (*un ragazzo di tredici anni*);
- la qualité (*una città di mare, uno scherzo di cattivo gusto*);
- le but (*cinture di sicurezza*);
- l'abondance ou la privation (*ricco di virtù, pieno di talento, privo di risorse*);
- la limitation (*veloce di riflessi, maggiore di età*);
- la comparaison (*migliore di me*);
- la cause (*rosso di (dalla) vergogna*);
- la partie d'un tout (*alcuni di voi*).

En syntagme verbal, la préposition *di* peut avoir la valeur d'un complément de :

- lieu de départ (*andare di là, esco di casa tra 5 minuti*), même si normalement on utilise la préposition *da* (*esco dall'ufficio, esco dal negozio*);
- provenance (*è di Milano*);

² Cf. <http://aulalingue.scuola.zanichelli.it> (consulté le 23 juin 2018); Marinucci (1999).

- argument (*io e i miei amici parliamo spesso di calcio*);
- cause (*morire di polmonite, tremare di (dalla) paura, piangere di (dalla) gioia*);
- faute et peine (*accusare di corruzione, multare di 100 euro*);
- origine ou appartenance (*la mia famiglia è di Napoli, il quaderno è di Silvia*);
- mode (*vestirsi di bianco*);
- moyen (*nutrirsi di carne*);
- sujet ou de COD (*essere di guardia, mettere di guardia*).

La préposition *di* introduit aussi les propositions subordonnées de :

- sujet (*mi sembra di aver capito*);
- objet (*spero di arrivare per tempo*);
- but (*ti prego di fare questo*);
- cause (*mi dispiace di essermi comportato male con te*);
- conséquence (*è degno di essere premiato*).

Pour ce qui est du syntagme prépositionnel, la préposition *di* fait partie de nombreuses locutions adverbiales et prépositionnelles (*di fronte, di sotto, di nascosto, dopo di, di male in peggio, invece di, a causa di, prima di*).

1.3. La préposition italienne *da*

En syntagme nominal, la préposition *da* introduit différents compléments :

- d'origine (*Leonardo da Vinci*);
- de but (*una canna da pesca, una sala da pranzo*);
- de quantité (*una macchina da 2 000 euro, una cosa da poco*);
- de qualité (*una ragazza dagli occhi azzurri*);
- de limitation (*cieco da un occhio, sordo da un orecchio*).

En syntagme verbal, elle introduit les compléments suivants :

- d'agent ou de cause efficace (*il messaggio è stato scritto da Marco, il raccolto è stato distrutto dalla grandine*);
- de lieu (*andare da Marco, stare da Maria, essere dal medico, uscire dall'ufficio, cadere dal letto, venire da Roma*);
- de distance (*essere a pochi metri dal porto*);
- de séparation (*liberarsi dagli amici, staccarsi dai genitori*);
- de mode (*trattare qualcuno da scemo, fare da guida, uscire dalla porta posteriore*);
- de moyen (*riconoscere qualcuno dal comportamento, dalla voce*);
- de cause (*tremare dal freddo, non vedere più dalla stanchezza*);
- de temps (*da Natale, da tre mesi, dal 2015*);
- de prédicat (*parlare da padre, mia sorella, da giovane, leggeva molto*).

La préposition *da* introduit également les propositions subordonnées : de conséquence (*essere stanco da non poter stare in piedi, avere due case da affittare*) et de but (*dare qualcosa da mangiare*).

En syntagme prépositionnel, elle fait partie de plusieurs locutions adverbiales (*da una parte ... dall'altra, da lontano, da parte*) et prépositionnelles (*fuori da, eccetto da, fin da*).

De cette présentation, assez brève, on note trois différences fondamentales ; ce sont :

- 1) le nombre de compléments (en italien, ils sont beaucoup plus nombreux qu'en français) ;
- 2) en italien, la fonction du complément n'est déterminée que par le sens du prédicat, tandis qu'en français, on prend aussi en considération la présence ou l'absence d'une préposition, surtout dans le cas des compléments d'objet direct et des compléments d'objet indirect (*douter de q.ch.* = COI vs. *dubitare di qc.* = c. di limitazione, *parler de* = COI vs. *parlare di* = c. di argomento) ;
- 3) la possibilité d'avoir des propositions subordonnées introduites par des prépositions en italien, lorsqu'il y a des formes verbales, comme l'infinitif, le participe et le gérondif, tandis qu'en français, il faut que ces formes aient leur propre sujet différent du sujet de la principale (*espérer faire* = COD vs. *sperare di fare* = proposizione subordinata oggettiva implicita).

Pour compléter ce qui vient d'être dit, nous proposons deux tableaux sommaires. Le premier contient à peine quelques exemples de différences d'emplois des prépositions en question (elles sont beaucoup plus nombreuses en réalité). Le second contient les différences fonctionnelles des syntagmes introduites par ces prépositions dans les deux grammaires.

Tableau 1

Différences d'emplois des prépositions italiennes *di*, *da* et de la préposition française *de*

la peur à mourir (la peur de mourir)	la paura da morire
un chien de garde	un cane da guardia
une salle à manger	una sala da pranzo
une voiture pour 2 000 euros, une chose sans valeur	una macchina da 2 000 euro, una cosa da poco
une fille aux cheveux châtain	una ragazza dai capelli castani
quelque chose à boire	qualcosa da bere
dépendre de	dipendere da
espérer faire	sperare di fare
se séparer, se libérer de	separarsi, liberarsi da
venir de France	venire dalla Francia
citer de mémoire	citare dalla memoria
faire de guide	fare da guida
trembler de peur, pleurer de joie	tremare di (dalla) paura, piangere di (dalla) gioia
meilleur que moi	migliore di me

cont. tab. 1

sourd d'une oreille	sordo da un orecchio
sortir de l'école (sortir de la maison)	uscire dalla scuola (uscire di casa)
aller chez le boulanger	andare dal fornaio
reconnaître à partir de sa voix	riconoscere dalla voce
donner à manger	dare da mangiare
ce train arrive de Naples	quel treno arriva da Napoli
il me semble faire	mi sembra di fare
les voleurs se sont enfuis par la fenêtre	i ladri sono scappati dalla finestra
avoir deux maisons à louer	avere due case da affittare
être fatigué au point de ne pas / plus tenir debout	essere stanco da non poter stare in piedi
être traité d'ignorant	essere trattato da ignorante
être couvert de neige	essere coperto dalla neve
l'italien est étudié par les étudiants français	l'italiano è studiato dagli studenti francesi
on est marié depuis trois ans	siamo sposati da tre anni
je te dis ça en tant qu'ami	questo te lo dico da amico
à partir de	a partire da
près de, loin de	vicino a, lontano da
de loin	da lontano
de mon côté	dalla mia parte (da parte mia)
d'une part ... d'autre part	da un lato ... dall'altro
en face (de), en bas	di fronte (a), di sotto
sans toi	senza di te
en dehors de	fuori da
la nuit, pendant la nuit	di notte
en tant que juge	da giudice
du point de vue	dal punto di vista

Tableau 2

**Différences fonctionnelles introduites par les prépositions *di*, *da* et *de*
en grammaire française et italienne**

complément déterminatif du nom, du pronom	complemento di specificazione, complemento partitivo, complemento di qualità, complemento di età, complemento di fine, complemento di provenienza proposizione subordinata di conseguenza, proposizione subordinata di fine
--	--

cont. tab. 2

apposition	apposizione, complemento di denominazione, proposizione subordinata di scopo
complément de l'adjectif	complemento di abbondanza, di privazione, complemento di limitazione complemento di oggetto
complément d'objet indirect	complemento di allontanamento, di separazione, complemento di argomento, complemento di abbondanza
complément d'agent	complemento di agente, complemento di causa efficiente
attribut	complemento predicativo del soggetto o dell'oggetto

2. La notion de vision linguistique du mode et la catégorie de la préposition

L'idée que la langue évolue car la société évolue et que la langue reflète la vision du monde propre à l'état dans lequel se trouve la société qui la parle n'est pas nouvelle : il suffit de mentionner les travaux de W. von Humboldt et de J. Herder, la fameuse hypothèse de Sapir—Worf dans le cadre de la linguistique anthropologique américaine, les recherches proposées par des linguistes allemands comme G. Ibsen, J. Trier, L. Weisgerber sur les champs sémantiques pour arriver à l'ethnolinguistique dans toutes ses variantes et finalement à la linguistique cognitive (Dąbrowska, 2004—2005).

Pour ce qui est de la vision linguistique du monde, nous adoptons ici la définition de Jerzy Bartmiński (2006 : 12) selon lequel « la vision linguistique du monde est une interprétation verbalisée de la réalité, qui prend la forme de jugements sur le monde ». Ces jugements peuvent être fixés dans la matière de la langue, c'est-à-dire dans la grammaire, dans le lexique, dans les textes clichés, mais ils peuvent être aussi présupposés, c'est-à-dire impliqués par les formes linguistiques, fixées au niveau des connaissances, des mythes, des rituels et des convictions socialement partagées. Autrement dit, la vision linguistique du monde tient compte des rapports entre la langue et l'homme qui, à un moment donné, crée son actualité sociale et culturelle sur la base de la perception de la réalité et de son interprétation (Sękowska, 2012). Pourtant, cette actualité relève également du patrimoine des générations précédentes qui ont vécu différentes expériences sur les plans politique, social et culturel (Wiesgerber in Anusiewicz, 1990 : 281). Selon Renata Grzegorzczkova (1999 : 41), les propriétés d'une langue donnée ont décidément un caractère historique.

Dès lors, si on admet que la langue reflète la mentalité de ses usagers à une époque donnée, on admet également que l'emploi des catégories de langue (et notamment des prépositions) rend compte des transformations sociales et culturelles que les usagers vivent. Tout en sachant que les prépositions mises en examen ont la même origine qui est latine, dans la partie suivante nous allons réfléchir à des expériences naturelles, sociales et culturelles vécues par les usagers du français et de l'italien qui ont fait émerger les prépositions *di* et *da* dans la langue italienne et la préposition *de* dans la langue française.

3. Diverses expériences qui déterminent l'évolution de la langue

En français et en italien, les prépositions proviennent des prépositions fonctionnant en latin populaire. Ainsi, la préposition italienne *di* et la préposition française *de* se sont formées sur la base de la préposition latine *de*. Pour ce qui est de la préposition *da*, on la considère comme une « invention » linguistique propre à la langue italienne qui pourtant est l'effet de la combinaison de deux prépositions latines : soit de [*de* + *ab*] soit de [*de* + *ad*], la préposition *ab* voulait dire 'à partir de' et la préposition *ad* signifiait 'jusqu'à', comme dans la fameuse sentence *Ab ovo ad male* (ou *mala*).

La préposition *de* fonctionne déjà en proto-français (le IX^e siècle); p. ex. *de foris* au lieu de *foris* (dehors). Au Moyen Âge, à côté des formes synthétiques, comme *morbleu* (mort de Dieu) ou *corbleu* (corps de Dieu), on note des compléments du nom introduits par la préposition *de*; p. ex. *la maison de mon père* (les *Serments de Strasbourg*).

La préposition *di*, et non en tant que la forme *de*, remonte au temps de la formation de différents dialectes provenant tous du latin populaire et qui, au XIX^e siècle, seront réunis en tant que variantes diatopiques (géographiques) de la langue italienne. Dans le dictionnaire de Sabatini Coletti, nous découvrons l'information selon laquelle la préposition *di* fonctionne à partir du XI^e siècle. À l'époque médiévale, dans une *Carte pisane* (*Conto navale pisano*), nous lisons : *De uno lato corre via publica*. Saint François, dans son *Cantique des créatures* (1224), utilise aussi la préposition en question en écrivant en ombrien populaire : *Et ellu è bellu e radiante cum grande splendore: de te, Altissimo, porta significatione*.

En ce qui concerne la préposition *da*, selon Sabatini Coletti, elle apparaît déjà au VIII^e siècle, elle se propage aux IX—X^{es} siècles (*materia da barche, botte da vino*) et surtout en italien antique (plus précisément en florentino antico), c'est-à-dire au XIII^e siècle. Pourtant, son emploi est beaucoup plus restreint à cette époque-là. Emidio De Felice (1954 : 245—296) donne un exemple provenant de Boccaccio, qui écrit : *andonne al signor suo* au lieu de *se ne andò dal suo si-*

gnore. Chez Dante (*Vita nuova* XXVI, 5—7) on lit : *Ella si va, sentendosi laudare, benignamente d'umiltà vestuta; e par che sia una cosa venuta da cielo in terra a miracol mostrare*. Avec le temps, cette préposition amplifie considérablement ses emplois, en s'emparant de différents emplois des autres prépositions, notamment de la préposition *di* et de la préposition *a*, comme on l'a vu plus haut.

La question qui se pose à la lumière de ce qui vient d'être dit est la suivante : que s'est-il passé pour que la préposition *da* apparaisse en italien et gagne de plus en plus importance ?

Si on admet que Karol Libelt avait raison, en écrivant, au moment où la Pologne n'existait pas, que : « La parole est l'image des pensées et des émotions d'un homme, la langue est l'image des pensées et des émotions d'une nation » (2006 : 64), alors peut-être que l'apparition de la préposition *da* en italien s'expliquerait avec la situation socio-politique de différents pays qui, aujourd'hui, font partie de l'Italie.

Par rapport à la France, où, dès le début de la constitution du pays, on note l'unicité de la nation et par conséquent, l'unicité de la langue, l'Italie, en tant que pays unifié, n'est apparue qu'en 1870. En ce qui concerne l'histoire de France, au niveau de la diversité ethnique et par conséquent linguistique, la situation est plutôt homogène : aux groupes occupant le territoire de la France actuelle s'ajoutaient les Celtes, les peuples germaniques, parmi lesquels les Francs, et les Normands. Après la conquête romaine, le peuple qui est à l'origine des Français, prend le nom de Gallo-romains. Avec l'Ordonnance de Villiers-Cotterêts signée par François I^{er} (1539) le français devient langue officielle de la France. Cette unification linguistique se consolide sous le règne de Louis XIV.

Par contre, à l'origine de l'Italie il y a plusieurs peuples représentant divers entités politiques, sociales, linguistiques et culturelles. Cette diversité de cultures et de vies sociales et politiques se manifesterait dans la diversité de langues. Toutefois, le besoin d'avoir une variante commune à tous les habitants de la péninsule apennine se déploie et au XIII^e siècle devient fondamental dans le cadre de l'importance de la langue des grands poètes de l'époque, c'est-à-dire du florentin, qui s'étend sur les autres langues parlées sur le territoire de l'Italie unie. L'idée de se manifester comme une seule nation se fortifie jusqu'à l'unification de l'Italie. Peut-être la préposition *da*, qui est un « produit » linguistique italien, reflète-t-elle cette envie d'être un peuple fort et uni par les histoires et les cultures voisines, car territorialement appartenant au bassin méditerranéen.

Une analyse de ce type devrait être approfondie et plus détaillée. Nous trouvons pourtant enrichissant l'idée d'étudier la langue en rapport non seulement avec la culture d'une société donnée, mais aussi avec son histoire, ce qui est mis en valeur par l'ethnolinguistique de Lublin (Maćkiewicz, 1999 : 10). Curieusement, à notre connaissance, il n'y a pas de travaux spécifiquement consacrés à cette question mais nous ne sommes encore qu'au début de cette recherche et il est fort possible que des sources nous permettent d'explorer cette hypothèse de façon plus précise.

Bien que dans les deux langues, il y ait des hésitations concernant l'emploi des prépositions (p. ex. en français : *continuer à / de, s'efforcer à / de*, et en italien : *piangere di / dalla gioia, uscire di casa / dall'ufficio*), on peut les expliquer par la fréquence d'usage, celle-ci fondée sur une préférence des usagers d'une langue au moment d'employer une forme plutôt qu'une autre dans un contexte donné.

4. Invariants sémantiques et diverses visions linguistiques du monde

Pour ce qui est de l'invariant sémantique, nous adoptons la définition proposée par J.-P. Desclés, à savoir que l'invariant sémantique est une formule abstraite qui transcende toutes les valeurs et, par conséquent, tous les emplois d'une catégorie donnée (Desclés, Banyś, 1997). Connaître l'invariant sémantique des catégories de langue, cela veut dire comprendre leur nature et leur fonctionnement. C'est aussi saisir les différences d'emploi dans les mêmes contextes d'usage, comme p. ex. *Je ne dis pas qu'il est malhonnête* vs. *Je ne dis pas qu'il soit malhonnête*, *J'arrive dans 2 minutes* vs. *Je vais arriver dans 2 minutes* vs. *Je serai arrivé dans 2 minutes* vs. *Je suis arrivé dans 2 minutes*.

Les analyses effectuées précédemment (Kwapisz-Osadnik, 2017a, 2017b) ont conduit à proposer les formules suivantes pour les invariants sémantiques des prépositions mises en examen :

1. pour la préposition *de* = [point de départ de la conceptualisation de la scène perçue, réel ou préétabli] ;
2. pour la préposition *di* = [spécification de l'objet dont il est question] — cette préposition demande encore une étude approfondie ;
3. pour la préposition *da* = [point de départ de la conceptualisation permettant un parcours physique ou mental].

On observe que la préposition française *de* est plus proche de la préposition italienne *da*, sauf que la préposition *da* exprime une certaine dynamique de la scène conceptualisée. Par contre, la préposition *di* ne marque pas le point de départ de la conceptualisation, c'est-à-dire qu'elle n'indique pas l'objet ou le phénomène à partir duquel commence la conceptualisation.

5. Conclusion

Il est évident que deux nations se sont distinguées tout d'abord par le fait d'être installées dans des parties différentes de l'Europe et ensuite par le fait d'avoir diverses expériences politiques, sociales et culturelles tout au long de la formation de leur histoire. Les langues, c'est la preuve incontestable de cette individuation nationale visant à préserver ce qui est particulier pour les gens qui les parlent. C'est ainsi que se sont formées deux visions linguistiques du monde issues d'origines analogues. L'emploi des prépositions, dont le rôle consiste à exprimer les rapports entre les objets et à préciser les circonstances des situations conceptualisées, démontre cette diversité au niveau conceptuel et au niveau de l'expression. Pour ce qui est des prépositions italiennes *di* et *da* et de la préposition française *de*, on note leurs différentes propriétés sémantiques correspondant aux besoins communicationnels des usagers du français et de l'italien. Ces besoins se seraient constitués sur la base de l'évolution des mentalités propres à ces deux nations, qui elles aussi auraient un principe solide et distinct — dans le cas des italiens, il s'agirait de cette propriété dynamique, énergique qui se manifeste également dans les gestes et qui s'enracine dans les stéréotypes et des clichés qu'on a sur les italiens.

Références

- Anusiewicz Janusz, 1990: „Problematyka językowego obrazu świata w poglądach niektórych językoznawców i filozofów niemieckich XX wieku”. In: Jerzy Bartmiński, red.: *Językowy obraz świata*. Lublin: UMCS.
- Bartmiński Jerzy, 2006: *Językowe podstawy obrazu świata*. Lublin: UMCS.
- Batany Jean, 1972 : *Français médiéval*. Paris—Montréal : Bordas.
- Blumenthal Peter, Vigier Denis, eds., 2017 : « Du quantitatif au qualitatif en diachronie : prépositions françaises ». *Langages*, **206** (2).
- Bogacki Krzysztof, Giermak-Zielińska Teresa, 1999 : *Introduction à la grammaire de l'ancien français*. Varsovie : Université de Varsovie, Institut de Philologie Romane.
- Bogacki Krzysztof, Blanco Xavier, 2014 : *Introduction à l'histoire de la langue française*. Barcelone : Universitat Autònoma de Barcelona.
- Brunet Jacqueline, 2011 : *Grammaire critique de l'italien. Les prépositions*. Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes.
- Brunot Fernand, 1967 : *Histoire de la langue française. Des origines à nos jours*. Paris : Colin.
- Cadiot Pierre, 1997 : *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Colin.
- Cervoni Jean, 1991 : *La préposition : étude sémantique et pragmatique*. Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- De Felice Emidio, 1954 : *La terminologia linguistica di G.I. Ascoli e della sua scuola*. Utrecht/Anversa.

- Desclés Jean-Pierre, Banyś Wiesław, 1997: «Dialogue à propos des invariants du langage». *Études Cognitives*, 2, 11—36.
- Dąbrowska Anna, 2004—2005: „Współczesne problemy lingwistyki kulturowej”. *Postscriptum*, 2—1 (48—49), 140—155.
- Gilbert Éric, Guimier Claude, Krause Maxi, eds., 2009: *Actes du Colloque “Autour de la préposition”*. Caen: Presses Universitaire de Caen.
- Giuliani Mariafrancesca, 2013: «Una struttura semantica per *da* (con spunti per la redazione delle preposizioni nel TLIO)». In: Par Gunnar Larson, Paolo Squillaciotti et Giulio Vaccaro, eds.: *Diverse voci fanno dolci note. L’Opera del Vocabolario Italiano per Pietro G. Beltrami*. Alessandria: Edizioni dell’Orso, 107—117.
- Grzegorzczkova Renata, 1999: “Pojęcie językowego obrazu świata”. In: Jerzy Bartmiński, red.: *Językowy obraz świata*. Lublin: Wydawnictwo UMCS, 39—46.
- Kwapisz-Osadnik Katarzyna, 2017a: «Alla ricerca dell’invariante semantica della preposizione *da*: un’analisi cognitiva del contesto predicativo». La communication présentée lors du colloque international *Dal monologo al polilogo: l’Italia nel mondo. Lingue, letterature e culture in contatto*. Varsovia, il 6—8 avrile.
- Kwapisz-Osadnik Katarzyna, 2017b: «La préposition *de* dans un cadre cognitif». La communication présentée lors du colloque international *Le passé et le présent: rencontre des idées organisé à l’occasion du 125^e anniversaire de la philologie française à Cracovie*, Cracovie, les 29—30 mai.
- Kwapisz-Osadnik Katarzyna, in corso di stampa: «Insegnare la grammatica italiana: la preposizione *da* in quanto effetto linguistico della percezione». *Les Actes du XIV Congresso della SILFI. Madrid, il 4—6 avrile 2016*.
- Libelt Karol, 2006: *O miłości ojczyzny*. Poznań, Poznańskie Towarzystwo Przyjaciół Nauk.
- Luraghi Silvia, 2011: “The coding of spatial relations with human landmarks: From Latin to Romance”. In: Seppo Kittilä, Katja Västi, Jussi Ylikoski, eds.: *Case, Animacy, and Semantic Roles*. Amsterdam: Philadelphia, Benjamins, 209—234.
- Maćkiewicz Jolanta, 1999: *Słowo po słowie. Potoczna wiedza o języku*. Gdańsk: Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego.
- Marinucci Marcello, 1999: *La lingua italiana: grammatica*. Milano: Bruno Mondadori.
- Migliorini Bruno, 1983: *Storia della lingua italiana*. Firenze: Sansoni.
- Patota Giuseppe, 2007: *Nuovi lineamenti di grammatica storica dell’italiano*. Bologna: Il Mulino.
- Perret Michèle, 2001: *Introduction à l’histoire de la langue française*. Paris: Colin.
- Rohlf’s Gerhard, 1966: *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*. Torino: Einaudi.
- Sabatini Francesco, Coletti Vittorio, 2008: *Dizionario Italiano — Vocabolario Italiano*. corriere.it.
- Sękowska Elżbieta, 2012: „Językoznawstwo a nauki pokrewne”. *Poradnik Językowy*, 6 (695), 5—10.
- Shyldkrot Bat-Zeef Hava, Kemmer Suzanne, 1995: «La grammaticalisation des prépositions: concurrence et substitution». *Revue Romane*, 2, 206—225.
- Sypnicki Józef, 1984: *Histoire interne et externe de la langue française*. Poznań: UAM.
- Tekavčić Pavao, 1972: *Grammatica storica dell’italiano*. Bologna: Il Mulino.
- Trabalza Ciro, 1908: *Storia della grammatica italiana*. Milano: U. Hoepli.
- Zelinski-Wibbelt Cornelia, ed., 1993: *The semantics of prepositions: From mental processing to natural language processing*. Berlin: Mouton de Gruyter.



Agnieszka Latos

Université SWPS
Varsovie, Pologne

Alcune riflessioni sugli agentivi femminili: l'italiano e il polacco a confronto

Some reflections on feminine *agentives*: Italian and Polish in comparison

Abstract

Agentives still do not dispose of the full paradigm of feminine forms. Today, the tendency to reintroduce the principle of a symmetrical linguistic use in this lexical repertory is quite strong. The discussion of some theoretical issues concerning the grammar and use of feminine *agentives* is followed by a preliminary analysis of different ways in which the information about the sex of a referent can be encoded on morphological, morphosyntactic, lexical and pragmatic level in two inflected languages, i.e. Italian and Polish. The contrastive perspective has allowed us to grasp some linguistic aspects often ignored in the analyses of the phenomenon in only one language.

Keywords

Gender distinction, feminine-masculine asymmetries, linguistic indicators of gender, feminine *agentives*, Italian, Polish

0. Introduzione

Gli agentivi, detti anche *nomi d'agente*, classificabili in gruppi semantici differenti, sono nomi che designano solamente i referenti umani. Il sesso è un tratto inerente e distintivo del referente umano. È lecito quindi aspettarsi che la distinzione nel mondo reale fra il referente maschile e quello femminile rappresenti un aspetto semantico cruciale all'interno di questa classe nominale.

Nella lingua italiana come in quella polacca il genere è una categoria intrinseca del nome. Tutti gli agentivi possono essere formalmente classificati come nomi maschili oppure femminili¹. Nelle due lingue flessive sotto esame, la codifica del ge-

¹ Nella lingua italiana il genere grammaticale ha solo due valori: femminile-maschile. Nella lingua polacca le analisi del genere grammaticale condotte secondo criteri diversi, ad es., semantico,

nera avviene tipicamente, ma non esclusivamente, con i mezzi morfologici, dando luogo alla marcatura grammaticale, denominata il *genere grammaticale* (Corbett, 1991). Dato che la distinzione fra il genere maschile e femminile nella classe dei nomi d'agente in principio non è arbitraria, ma semanticamente motivata, in quanto basata sul genere naturale del referente umano, potremmo aspettarci che il numero delle forme maschili e femminili ivi comprese sia parallelo.

Sia nell'italiano che nel polacco contemporaneo gli agentivi femminili costituiscono una classe numerosa. Tuttavia, un vasto gruppo di *nomina agentis*, in particolare i nomi d'agente indicanti titoli o funzioni di grande prestigio sociale, incarichi pubblici di alto livello e professioni considerate tipicamente "maschili", non possiede ancora una forma derivativa femminile ben attestata nell'uso, ad esempio, *it. ministro, presidente, segretario di stato, premier, professore ordinario, avvocato, muratore, informatico, soldato* e *pl. minister, prezydent, sekretarz stanu, premier, profesor nadzwyczajny, adwokat, murarz, informatyk, żołnierz*. L'uso di tali agentivi è in generale regolato dalla norma linguistica secondo la quale la forma maschile, denominata *maschile generico* o *neutro*, designa tutti i referenti umani indipendentemente dal loro sesso.

Alla norma che porta alla neutralizzazione dell'opposizione grammaticale fra il genere maschile e femminile, fra l'altro oggetto di svariate controversie da lungo tempo, si oppone una tendenza alla manifestazione esplicita di tale differenza (vedi, ad esempio, Lepschy e altri, 2001; Kloch, 2000). L'inversione della tendenza riguarda *in primis* la classe degli agentivi e consiste nella cosiddetta *femminilizzazione* dei nomi maschili o, come teorizzato dai sostenitori di tale processo, nella ristabilizzazione delle simmetrie linguistiche nel repertorio lessicale e nell'uso dei nomi d'agente (Robustelli, 2000; Bazzanella, 2010).

flessivo, sintattico, hanno prodotto numerose tipologie in cui per la classe dei nomi si distinguono da 3 a 9 generi (Wierzbicka, 2014). Nel dibattito contemporaneo, mirante a proporre un modello d'assegnazione del genere ai nomi polacchi, si tende a sottolineare l'indipendenza della categoria del genere dalla categoria del numero (es. Bobrowski, 2005; Łaziński, 2006), facendo riaffiorare la classica tripartizione maschile-femminile-neutro. Dato che il presente lavoro ha lo scopo di esaminare la grammatica e l'uso dei nomi d'agente il cui genere grammaticale è una proprietà inerente, stabile e indipendente, di norma motivata dal fattore extralinguistico (il sesso), ci limitiamo a indicare tre valori del genere: maschile-femminile-neutro. Il valore neutro, che originariamente veniva assegnato ai nomi designanti "gli esseri non adulti" (ad es. *dziecko* 'bambino', *szczenię* 'cucciolo'), non è pertinente alla formazione morfologica dei nomi d'agente per ovvie ragioni extralinguistiche. L'aggiunta dei suffissi alla forma agentivale base di genere maschile o femminile con lo scopo di derivarne un accrescitivo o diminutivo può a volte mutare il genere della forma in neutro, vedi i suffissi come *-isko/-sko* o *-ątko*, es. *chłopczyk* → *chłopczysko* 'ragazzo-ragazzaccio', *baba* → *babsko* 'donna-donnone', *pisarz* → *pisarztko* 'scrittore → scritturino'. La denotazione basica dell'agentivo, "persona che", relativa alla classificazione degli esseri umani secondo ruoli, tratti o attività, rimane invariata, mentre la forma derivativa acquista connotazioni particolari, ad es. spregiative. Il procedimento morfologico che serve a codificare significativi espressivi particolari e porta al mutamento del genere in neutro interessa diversi tipi di sostantivi, inclusi i nomi animati senza tratto umano, es. *psisko* 'cagnolone', o inanimati, es. *bucisko* 'scarpone'.

Finora, la discussione pubblica e il dibattito scientifico al riguardo si sono sviluppati principalmente a sostegno di una delle due posizioni nettamente divergenti, ovvero la neutralizzazione *versus* la manifestazione della differenza del genere. Dati i diversi orientamenti “ideologici”, anche le valutazioni linguistiche degli agentivi femminili hanno prodotto pareri fortemente discordanti. La grande varietà di certe forme femminili usate o possibili nelle due lingue, es. it. *la ministro, la ministra, signora ministro*, pl. *minister* morf. inv., *ministra, ministerka, pani minister*, — particolarmente evidente sulla stampa o in internet — e alcune problematiche legate alla formazione e uso delle forme femminili rendono il loro futuro linguistico ancora incerto (Latos, 2017), ma la tendenza alla loro introduzione è innegabile.

Il presente contributo si pone come obiettivo quello di indagare in maniera contrastiva i modi linguistici in cui nella lingua italiana e polacca viene codificata l'informazione sul sesso del referente, con un particolare riguardo al referente femminile. La nostra analisi preliminare toccherà diverse problematiche sia a livello del sistema sia a livello dell'uso, fornendo una riflessione critica sulle questioni legate alla formazione e all'uso degli agentivi femminili nelle due lingue. Lo scopo principale è quello di descrivere vari modi in cui la distinzione fra il genere maschile e femminile può essere segnalata linguisticamente attraverso vari meccanismi morfologici, morfosintattici, lessicali e pragmatici. Nello specifico, la riflessione teorico-analitica si focalizzerà sulla descrizione dei diversi modi in cui l'informazione sul genere naturale dell'agente femminile può essere codificata nelle due lingue e verterà sulle seguenti problematiche: agentivi e asimmetrie linguistiche, genere grammaticale, accordo grammaticale, codifica lessicale del genere.

1. Agentivi

Gli agentivi (*nomina agentis*) sono una classe lessicale piuttosto ampia che comprende diversi tipi di nomi usati per la classificazione di persone partecipanti a funzioni, posizioni, attività, titoli, ruoli, partiti politici o gruppi di tutti i tipi esistenti all'interno della società. Tali nomi derivati, denominati tradizionalmente in italiano *nomi d'agente* e in polacco *nazwy wykonawców czynności*², designano

² L'espressione *agente* ha diverse applicazioni nella teoria linguistica (es. complemento d'agente o il ruolo semantico dell'agente). Il termine *nomi d'agente* (pl. *nazwy wykonawców czynności*) appartiene invece all'ambito morfologico e indica una classe piuttosto cospicua di nomi derivati da basi diverse e usati per riferirsi a 'coloro che eseguono attività' (Dardano, 2009; Grzegorzczkova, 1979). La definizione adottata nel presente studio è semanticamente più estesa 'persona / essere umano che è / fa / partecipa ecc.' (Lo Duca, 2010). Nella letteratura specialistica polacca la definizione più affine è quella proposta da Łaziński (2006: 246).

solo i referenti umani capaci di compiere azioni, ossia gli agenti umani. Tuttavia, non è il principio dell'agentività, ma piuttosto il tratto umano a accomunare diversi tipi di agenti appartenenti a questa classe³ e parafrasabili con: ««persona che ...», indipendentemente dal fatto che la persona sia effettivamente responsabile di un atto o svolga una certa attività o viva una certa situazione o esibisca un particolare comportamento o appartenga ad un gruppo» (Lo Duca, 2010).

La classe è semanticamente molto variegata e include diversi sottogruppi semantici, fra cui i nomi di:

- titoli accademici e militari (it. *maresciallo/-a?*, *dottore/-essa? di ricerca*, pl. *general/-ka?*, *docent/-ka*, *inżynier/-ka?*),
- incarichi e funzioni (it. *presidente/-essa*, *raccattapalle*, pl. *przewodniczący/-ca*, *podawacz/-ka?*),
- mestieri e attività professionali (it. *scrittore/-trice*, *pensatore/-trice*, *poliziotto/-a?*, *calciatore/-trice?*, pl. *literat/-ka?*, *hutnik/-(-cz)ka?*, *fryzjer/-ka*, *sportowiec/sportsmenka*),
- persone appartenenti a vari gruppi (it. *nazionalista*, *cliente*, *migrante*, pl. *kibic/-ka?*, *emeryt/-ka*, *patriota/-ka*),
- portatori di specifiche caratteristiche psicologiche e fisiche (it. *staccanovista*, *guastafeste*, *rompipalle*, *menefregista*, pl. *natręt*, *łajza*, *nudziarz/-(-r)ka*, *przeciwnik/-(-cz)ka*, *działacz/-ka*),
- esecutori di attività (it. *mendicante*, *amante*, *accusatore/-trice*, *mangione/-a*, *giocatore/-trice*, pl. *uczestnik/-(-cz)ka*, *pożeracz/-ka*, *czytelnik/-(-cz)ka*, *karciarz/-(-r)ka?*).

I nomi di agenti umani vengono formati nelle due lingue in modi diversi e da basi diverse, fra cui possiamo annoverare un verbo (es. it. *accusare* → *accusatore/-trice*, *collezionare* → *collezionista*, pl. *oskarżać* → *oskrżyciel/-ka*, *kolekcjonować* → *kolekcjoner/-ka*), un altro sostantivo (it. *arte* → *artista*, *cuoco* → *cuoca*, pl. *szachy* → *szachista*, *nauczyciel* → *nauczycielka*) o un'altra parte del discorso, compreso un sintagma intero (it. *qualunquista*, *tuttofare*, *menefregista*, pl. *wszystkowiedzący/-ca*, *mężykicha*, *obieżyświat*). Inoltre, in ambedue le lingue è diffuso anche l'uso sostantivato dei participi presenti come nomi d'agente (it. *amante*, pl. *przewodniczący/-ca*).

Nella descrizione sopraindicata non intendiamo fornire tutte le caratteristiche formali e semantiche degli agentivi. Il nostro scopo è solamente quello di dare informazioni di base su questa ampia e interessante classe nominale. È opportuno notare che il paradigma flessionale delle due lingue non sempre permette una distinzione esplicita fra l'agente maschile e femminile. Alcuni nomi d'agente non dispongono di una marcatura morfologica distinta. Si tratta dei nomi che hanno

³ Il principio dell'agentività in alcuni casi è addirittura semanticamente problematico, es. it. *invalido*, *handicappato*; pl. *inwalida*, *kaleka*.

un'unica forma invariabile per il maschile e il femminile⁴. In italiano tale gruppo, denominato *nomi epiceni* o *nomi di genere comune*, include diversi tipi di sostantivi terminanti in *-e*, *-a*, *-ista*, *-cida*, *-iatra*, *-arca*, es. *l'amante bello/-a*, *il/la collega*, *il/la giornalista*. In polacco, i sostantivi che designano i referenti maschili e femminili, detti *nomi di doppio genere* (*rzeczowniki dwurodzajowe*), terminano solitamente in *-a*, es. *ten/ta łajza* 'pirla/imbranato', *gadula* 'chiacchierone', *niedzara* 'impedito/incapace'. Inoltre, non tutti i derivati femminili possibili a livello del sistema sono attestati nell'uso e/o semanticamente o pragmaticamente equivalenti alla forma maschile; si considerino le forme segnate con il punto interrogativo.

2. Agentivi e le asimmetrie maschile — femminile

La questione dell'introduzione e dell'uso delle forme femminili dei titoli politici, accademici e professionali fa parte da diversi decenni di un acceso dibattito socio-linguistico (Sabatini, 1986; Cardinaletti e Giusti, 1991; Kubiszyn-Mędrała, 2007; Karczewski, 2011). I fattori che hanno fomentato la non facile e tantomeno "pacifica" discussione pubblica e scientifica, sollecitando il processo di rivalutazione e riaggiustamento di tale nomenclatura nella prospettiva delle asimmetrie "maschile-femminile" (vedi, ad es., Bazzanella, 2010) sono numerosissimi e in generale di natura extralinguistica. Basti pensare, ad esempio, al numero sempre crescente delle donne che svolgono prestigiose funzioni pubbliche e professioni tipicamente "maschili", al movimento femminista, all'ideologia del *politically correct*, a varie iniziative politiche e norme a favore dell'uso non discriminatorio della lingua e, infine, alla crescente consapevolezza di genere dei parlanti.

Oggi, possiamo rilevare una forte tendenza a introdurre agentivi femminili in entrambe le lingue (Robustelli, 2012; Grochowska, Wierzbicka, 2015), anche se tale processo non è sollecitato nella stessa misura dalle più importanti istituzioni linguistiche dei due Paesi (Accademia della Crusca, 2013; Rada Języka Polskiego, 2012). L'Accademia della Crusca invita i parlanti della lingua italiana a far uso delle forme femminili, schierandosi apertamente a favore della ristabilizzazione delle simmetrie linguistiche, mentre la Rada Języka Polskiego appare assai cauta e limitandosi a "correggere" alcune delle recenti proposte dei

⁴ I nomi che dispongono di una sola forma morfologica usata per designare sia il referente maschile sia quello femminile devono essere distinti dai nomi che nonostante la marcatura morfologica del genere designano tutti i referenti, rimanendo neutri rispetto al tratto maschile o femminile, es. *la persona*, pl. *ta osoba*.

derivati femminili ed a elencare le limitazioni alla loro formazione morfologica, fra l'altro spesso discutibili⁵, demanda il compito di scegliere una forma opportuna al parlante della lingua polacca.

La maggior parte dei contributi scientifici proposti al riguardo nelle due lingue si focalizza sulla descrizione dei processi derivativi che portano alla formazione degli agentivi femminili a partire dalla loro base maschile e della produttività di tali paradigmi formali, oppure sull'accettabilità di tali forme e sulle motivazioni sociolinguistiche che permettono di spiegare la propensione al loro uso o meno da parte dei parlanti, spesso di sesso femminile. Inoltre, si propongono le valutazioni della "grammatica" e dell'uso degli agentivi femminili, compresa la descrizione di diversi aspetti morfosintattici (restrizioni fonotattiche, accordo grammaticale, produttività), semantici (connotazioni negative, polisemia, genericità) e pragmatici (accettabilità sociale) che "bloccano" o rendono difficile la formazione e l'introduzione delle forme femminili.

3. Genere grammaticale, ovvero la codifica morfologica del genere

Nei due sistemi linguistici, il genere grammaticale è una categoria inerente del sostantivo (Luraghi, Olita, 2006; Grzegorzczkova, Puzyńska, 1998). Indipendentemente dal contesto sintattico, ogni nome in italiano e polacco ha il proprio genere. In italiano il genere grammaticale si articola in due classi distinte, ovvero nomi maschili e quelli femminili, mentre in polacco il nome nella sua forma base (Sg.NOM) può essere maschile, femminile oppure neutro. Il genere del nome determina il suo comportamento flessivo di natura contestuale e regola il fenomeno dell'accordo morfosintattico fra il nome "controllore" dell'accordo e altri elementi quali pronomi, aggettivo, alcuni elementi verbali e articolo⁶.

- (1) *Un simpatico alunno è entrato in classe. Una simpatica alunna è entrata in classe.*
- (2) *Sympatyczny uczeń wszedł do klasy. Sympatyczna uczennica weszła do klasy. Sympatyczne dziecko weszło do klasy.*

⁵ Ad esempio, una delle limitazioni indicate è l'omonimia delle forme (es. *inżynierka* 'l'ingegneria', *premiera* 'la prima'). L'affermazione ha un dubbio valore scientifico dato che il fenomeno dell'omonimia è sistematico, motivato e onnipresente in diverse lingue del mondo, compresa la lingua polacca. Gli esempi che seguono provengono dal *Słownik języka polskiego PWN* (Dizionario della Lingua Polacca PWN), es. *szoferka*: 1. cabina dell'autista 2. *colloq.* donna autista, 3. *colloq.* nome di professione, *komórka*: 1. *biol.* cellula, 2. *gen.* la componente più piccola di una struttura o organizzazione 3. ripostiglio 4. *colloq.* telefono cellulare.

⁶ La categoria presente solo in italiano.

Occorre notare che prendendo in considerazione il criterio sintattico, i sostantivi italiani possono accordarsi o al maschile o al femminile, es. M. *un + bel + ragazzo / bambino / cane / libro* vs. F. *una + bella + ragazza / bambina / casa / sedia*, mentre in polacco la tripartizione maschile-femminile-neutro è valida solo per il numero singolare, es. M. *ten + piękny + chłopak / pies / dom*, F. *ta + piękna + dziewczyna / książka*, N. *to + piękne + dziecko / krzesło*. Nel plurale vengono solitamente individuati due generi: virile (*męskoosobowy*) e non virile (*niemęskoosobowy*) (Wierzbicka, 2014)⁷. Il virile viene assegnato solo ai sostantivi designanti gli esseri umani di sesso maschile (*ci + piękni + chłopcy* ‘questi + bei + ragazzi’), mentre il non virile comprende le altre classi nominali, ovvero sostantivi maschili inanimati e animati senza tratto umano, sostantivi femminili e neutri (*te + piękne + domy / psy / dziewczyny / książki / dzieci / krzesła* ‘queste + belle + case, “cani”, ragazze, “libri”, “bambini”, sedie”).

L’assegnazione formale del genere grammaticale ai sostantivi inanimati non è semanticamente motivata e quindi la distribuzione del tratto “genere” in questa classe lessicale avviene in modo arbitrario⁸. Gli agentivi designano però i referenti umani. Grazie alla flessione interna, i nomi d’agente formano coppie lessicali che si differenziano solo per il genere (agente maschile M+/F— *versus* agente femminile F+/M—), es. it. *cuoco* vs. *cuoca*, pl. *kucharz* vs. *kucharka*. Il genere grammaticale, almeno in contesti della referenza specifica, tende quindi a coincidere con il genere naturale dell’agente. La motivazione denotativa legata alla distinzione extralinguistica fra l’agente maschile e femminile è alla base di una distribuzione simmetrica del valore del genere grammaticale in questa classe nominale. A volte però, la differenza del genere comporta una divergenza nel significato connotativo. In alcune coppie lessicali, es. it. *segretario / segretaria*, pl. *sekretarz / sekretarka*, la forma maschile e quella femminile acquisiscono sfumature semantico-pragmatiche particolari: *segretario / sekretarz*, di connotazione aulica, indica un incarico prestigioso e autonomo, mentre *segretaria / sekretarka*, di connotazione colloquiale, una funzione di basso prestigio e meno indipendente⁹.

⁷ Alcuni studiosi sulla base dell’accordo sintattico e in riferimento alla categoria del numero distinguono più valori del genere grammaticale (vedi Wierzbicka, 2014).

⁸ La differenziazione in base al genere grammaticale di alcuni nomi inanimati, ad es. it. *tavolo* M. e *tavola* F., implica relazioni semantiche specifiche come iperonimia; *tavolo* è l’iperonimo di *tavola*, la quale designa solo un tipo particolare del tavolo, ovvero quello usato per mangiare. Alcuni prestiti nel passaggio dalla lingua di partenza alla lingua d’arrivo assumono il valore del genere del suo iperonimo, ad es. fr. F. *la galosche* → pl. M. *kalosz*, l’iponimo del lessema M. *but* ‘scarpa’ (Kreja, 1973, cit. in Wierzbicka, 2014).

⁹ L’asimmetria semantica fra i significati delle due forme, nonostante la loro parentela morfologica, legittima a considerarle come due lessemi distinti che possono designare il referente maschile e femminile (Koziański, Krysiak, 2012; Luraghi, Olita, 2006: 39—40). Tuttavia, se il lessema maschile (*segretario / sekretarz*) e il lessema femminile (*segretaria / sekretarka*) vengono considerati forme distinte, ci troviamo dinanzi al problema del loro uso con i referenti di sesso diverso (es. *Lui è un / una segretaria? / On jest sekretarką?*).

Inoltre, non sempre le lingue dispongono di mezzi linguistici specifici per marcare la differenza del genere. Tale mancanza potrebbe essere spiegata con il concetto della congruità fra la rappresentazione linguistica e il mondo esterno. Se i referenti maschili o quelli femminili non compiono azioni né ricoprono funzioni o incarichi di un certo tipo, non è necessario nominarli. Si considerino, ad esempio, i titoli militari o religiosi che non hanno forme femminili attestate oppure la mancanza di risorse lessicali specifiche per nominare agenti maschili che svolgono azioni considerate tipicamente femminili (it. *sfoglina, crocerossina, lavandaia*, pl. *przedszkolanka, gospodyni domowa, estetyczka*).

Oltre al suo carattere flessivo, il genere svolge anche la funzione derivativa in entrambe le lingue. Il processo derivazionale che consiste nel passaggio di un nome da una classe del genere grammaticale ad altra (es. it. *alunn-o* → *alunn-a*, pl. *uczeń* → *uczenn-ica*) serve a formare derivati femminili dalla base maschile. La suffissazione rappresenta lo strumento principale della marcatura linguistica del genere sia nella lingua italiana sia in quella polacca. In italiano, i principali suffissi femminili sono i seguenti: *-a, -aia, -aria, -sora, -iera, -trice, -essa* (Robustelli, 2012). In polacco, le marche morfologiche del genere femminile vengono suddivise in suffissi tipici *-ka, -ini/-yni, -ica* e *-a*, e quelli ritenuti più rari come *-owa, -ina, -anka, -ówka* (Grzegorzczkova, Puzynina, 1998).

Per concludere, la codifica della distinzione fra il genere maschile e il femminile in italiano e polacco avviene prevalentemente a livello morfologico. Tuttavia, la flessione non sempre garantisce la marcatura linguistica della differenza del genere e, in tal caso, l'informazione sul sesso dell'agente viene fornita grazie ai meccanismi morfosintattici o lessicali, come verrà illustrato nelle sezioni successive.

4. Accordo grammaticale, ovvero la codifica morfosintattica del genere

Nelle due lingue flessive sotto esame vige il fenomeno dell'accordo morfosintattico, detto anche *concordanza*. L'accordo regola la flessione degli elementi morfologicamente variabili che entrano in relazione controllore-bersaglio (Gaeta, 2010) a seconda del contesto linguistico. Normalmente il fenomeno ha il carattere di ridondanza, ovvero presuppone la corrispondenza fra tutte le marche morfologiche rispetto alle categorie flessive dell'accordo.

In (3a) e (4a), il referente femminile è codificato attraverso il nome proprio marcato dalla desinenza femminile *-a*. Il nome proprio (controllore) si accorda con il nome d'agente e l'aggettivo che ricevono la marcatura al femminile (it. *-trice, -essa, -a*, pl. *-ka, -ica, -q*). Come dimostrano le realizzazioni in (3b/3c) e (4b/4c), la violazione dell'accordo sintattico fra il controllore e le altre com-

ponenti nominali e aggettivali normalmente compromette l'accettabilità grammaticale della frase. È opportuno notare che la violazione dell'accordo, dovuta all'uso dell'agentivo femminile, non è di regola ammessa con i referenti maschili. Al contrario, nonostante l'esistenza di un agentivo al femminile ben attestato nell'uso, l'impiego della forma maschile con un referente di sesso femminile, pur compromettendo l'accettabilità grammaticale dell'enunciato, può a volte essere motivato dal significativo connotativo del lessema. In entrambe le lingue la forma maschile *attore / aktor* non può essere usata quando parliamo di una donna, mentre l'uso del nome maschile *cuoco / kucharz* è possibile, se si vuole attribuire all'agentivo il valore di maggiore professionalità o prestigio (*cuoco di professione* o *chef*).

(3a) *Sofia Loren è un'attrice famosa. Sofia è un'ottima parrucchiera / cuoca.*

(3b) *Sofia Loren è *un attore famoso. Sofia è *un ottimo parrucchiere / *cuoco.*

(3c) *Marcello Mastroianni è *un'attrice famosa. Luigi è *un'ottima parrucchiera / *cuoca.*

(4a) *Anna Dymna jest znaną aktorką. Anna jest doskonałą fryzjerką / kucharką.*

(4b) *Anna Dymna jest *znanym aktorem. Anna jest doskonałym *fryzjerem / *kucharzem.*

(4c) *Piotr Fronczewski jest *znaną aktorką. Piotr jest doskonałą *fryzjerką / *kucharką.*

Come discusso sopra, se un agentivo dispone di una forma maschile e femminile ben attestate e semanticamente e pragmaticamente equivalenti, ovvero prive di connotazioni o usi particolari in una data lingua, la violazione dell'accordo non è ammessa neanche nei contesti predicativi¹⁰, in cui il nome d'agente non designa direttamente il referente e l'informazione sul genere del referente è già codificata dal nome proprio che svolge invece la funzione denotativa.

Nel caso degli agentivi la cui flessione interna è "bloccata" e perciò hanno solo una forma morfologica, neutra rispetto alla differenza del genere, es., it. *insegnante*, pl. *gadula*, la codifica del genere non è presente nella suffissazione morfologica del nome, ma viene affidata ai meccanismi morfosintattici regolati dai principi specifici dell'accordo grammaticale. In altre parole, la codifica del genere si sposta dalla flessione interna dell'agentivo alla flessione di altri elementi bersaglio dell'accordo morfosintattico.

I nomi epiceni rappresentano un gruppo cospicuo in italiano, mentre in polacco i nomi di doppio genere non sono numerosi. In entrambi i casi, se la forma invariabile designa un referente maschile, il suo accordo con gli elementi

¹⁰ L'agentivo può essere usato nella funzione referenziale, orientata verso il referente e il contesto extralinguistico, es. *La traduttrice è molto brava*, o nella funzione predicativa, che informa circa le proprietà o l'appartenenza del referente, es. *Lei è una brava traduttrice*.

‘bersaglio’ (pronomi, articoli, forme verbali) è al maschile. Se il nome designa invece un referente femminile, tali elementi ricevono la marcatura morfologica al femminile¹¹.

- (5) *È tornato il nostro insegnante preferito. È tornata la nostra insegnante preferita.*
- (6) *Ta okropna gaduła to moja przyjaciółka. Ten okropny gaduła to mój przyjaciel. ‘Questa chiacchierona è la mia amica. Questo chiacchierone è il mio amico’.*

L’uso degli agentivi maschili per indicare i referenti femminili porta alla violazione dell’accordo grammaticale. Il nome maschile che è controllore in (7) e (8), anziché al maschile, si accorda al femminile con gli elementi esterni al sintagma nominale, sia quando il tratto ‘agente femminile’ è codificato nel contesto linguistico interno, ovvero nel contenuto semantico del verbo (7a, 8a) sia quando il sesso del referente è dato nel contesto discorsivo esterno, legato alla situazione comunicativa in cui si parla di un referente femminile (7b, 8b). L’accordo esterno al sintagma nominale è referenziale o semantico (Corbett, 1991). È opportuno notare che l’accordo verbale al femminile delle forme maschili indicanti l’agente femminile è parziale, in quanto richiesto solo da alcuni tempi verbali. In polacco esso riguarda il tempo passato e il futuro composto (es. *On pojechał / będziejechał — Ona pojechała / będziejechała* vs. *On / ona jedzie / pojedzie*), mentre in italiano tutti i tempi verbali composti che comprendono la forma del participio passato del verbo (*Lui è / era / sarà / sia / fosse partito — Lei è / era / sarà / sia / fosse partita* vs. *Lui / Lei parte / partirà / partiva*).

- (7a) *Il ministro è incinta di due gemelli*¹².
- (7b) — *Maria Elena Boschi ha partecipato alla riunione?*
— *Il ministro è partita per l’estero*¹³.
- (8a) *Minister zaszła w ciążę.*
‘Il ministro è rimasta incinta’.
- (8b) — *Dlaczego Ewy Kopacz nie ma dzisiaj w Parlamencie?*
— *‘Perché Ewa Kopacz è assente nella seduta odierna del Parlamento?’*

¹¹ È opportuno menzionare un gruppo ristretto di nomi d’agente che hanno una sola forma morfologica, ad es., it. *la sentinella* o *la guardia* o pl. *włóczęga* ‘vagabondo’ o *obieżyświat* ‘giramondo’. Indipendentemente dal sesso del referente, il loro accordo morfosintattico è fisso, al femminile *La guardia è passata* o al maschile *Włóczęga wyruszył w drogę* ‘il vagabondo è partito’.

¹² La versione semplificata del seguente esempio *Il Ministro della Salute è, infatti, incinta di due gemelli* (www.oggi.it. 07.01.2015).

¹³ Gli enunciati privi di qualsiasi tipo di indicatore della referenza femminile, sia interno che esterno, risultano agrammaticali nelle due lingue, es. **Il ministro*M. è *partita*F. / **Minister*M. *wyjechała*F.

- *Minister wyjechała na wakacje.*
 — ‘Il ministro è andata in vacanza’.

A volte, la marcatura della differenza del genere si avvale di meccanismi morfosintattici particolari, specifici per una data lingua, i quali vengono applicati solo nel caso di alcuni agentivi di funzioni o titoli prestigiosi che non hanno derivati femminili. A differenza dell'italiano, il polacco conserva la categoria grammaticale del caso. La declinazione include sette casi. Se la forma maschile di alcuni nomi d'agente, es. *minister*, *dyrektor* o *profesor*, designa il referente maschile, la sua flessione nominale è regolare. Se invece la stessa forma viene usata per indicare un referente femminile, la sua flessione si blocca. Il fenomeno, detto *invariabilità* (*nieodmienność*) e esemplificato in (9a, 9b), permette la codifica della differenza del genere in tutti i contesti sintattici che richiedono l'accordo diverso da quello al nominativo.

- (9a) *Samochód ministra / profesora / dyrektora* Sg.GEN (referente maschile)
La macchina del ministro / professore / direttore’.
 (9b) *Samochód minister / profesor / dyrektor* Sg.NOM (referente femminile)
‘La macchina della ministra / professoressa / direttrice’.

In italiano, un fenomeno morfosintattico particolare che serve a codificare la differenza del genere nel caso in cui la forma maschile venga usata per riferirsi a una donna consiste nell'abbinamento di tale forma, morfologicamente marcata dalla desinenza maschile *-o*, con l'articolo femminile, es. *il ministro* → **la ministro**, *il sindaco* → **la sindaco**. L'accordo sintattico, predominante all'interno del sintagma nominale in italiano (Ricci, 2004), viene sostituito con l'accordo semantico. È interessante osservare che nelle due lingue il meccanismo di concordanza sintattica “deviante”, seppur di natura formale differente, rappresenti una soluzione linguistica usata per segnalare il genere femminile del referente, altrimenti non codificato a livello del sistema.

5. La codifica lessicale del genere

Nella lingua italiana e polacca la codifica della differenza del genere avviene anche attraverso una distinzione lessicale, es. it. *madre / padre, uomo / donna*, pl. *ojciec / matka, mężczyzna / kobieta*. Tale fenomeno, denominato *genere lessicale* (Bazza nella, 2010), riguarda i nomi in cui l'informazione del genere naturale del referente è inclusa nel contenuto semantico del lessema, es. *madre* — **donna** che ha concepito e partorito, *padre* — **uomo** che ha generato uno o più figli.

Le forme maschili degli agentivi indicanti incarichi e funzioni prestigiose o mestieri tipicamente “maschili” usate per denotare un referente femminile vengono a volte accompagnate dai lessemi indipendenti che forniscono l’informazione sul genere naturale del referente, non codificata propriamente dal nome d’agente. Possiamo individuare tre tipi di marche lessicali del genere: il lessema it. *donna* / pl. *kobieta*, il lessema it. *signora* / pl. *pani* e il nome proprio.

La marca lessicale *donna*, come esemplificato in (10) e (11), può precedere o seguire il nome d’agente, mentre il lessema *kobieta*¹⁴ precede sempre la forma maschile che indica una funzione o professione (12). I composti lessicali di questo tipo sono rari e non lessicalizzati.

(10) *Dopo due anni arriva una citazione da parte di un altro avvocato donna.*

(Genova e la Liguria: Quello che non si osa dire, Ciangrande Antoni, p. 102)

(11) *L’ho assunta perché è la migliore donna avvocato che potessi trovare.*

(<http://context.reverso.net/traduzione/italiano-inglese/che+potessi+trovare+te>, 10.15.2017)

(12) *Słyszysz się, że w sprawach rozwodowych, w których pozwanym jest mężczyzna, lepiej jeśli reprezentuje go kobieta adwokat.*

(<http://www.waworek.pl/artykuly/plec-w-sadzie-czasem-ma-znaczenie>, 10.15.2017)

Si dice che nelle cause di divorzio in cui il convenuto è l’uomo, sia meglio che quest’ultimo sia rappresentato da una donna avvocato.

I lessemi *signora* / *pani* hanno diverse funzioni nelle due lingue. L’uso di tali lessemi con le forme maschili di incarichi o titoli professionali, es. *signora ministro* / *pani minister*, sia in funzione appellativa¹⁵ / onorifica¹⁶, regolata dal principio

¹⁴ Quando un nome d’agente maschile si compone di due elementi, ossia nome + attributo, il lessema *kobieta* viene collocato nella prima o nell’ultima posizione, es. *kobieta żołnierz zawodowy* / *żołnierz zawodowy kobieta* ‘soldato professionista donna’.

¹⁵ L’uso appellativo del maschile *signore* e del femminile *signora* è asimmetrico nei contesti in cui le forme vengono usate come elementi autonomi per rivolgersi alle persone già conosciute al parlante, es. *Buongiorno, signora / signore!*. Inoltre, non è possibile usare la forma maschile *signore* per rivolgersi agli interlocutori inferiori (es. nell’interazione fra un cliente e il cameriere), mentre la forma femminile sì: *Grazie, signora / signore!* (Mazzoleni, 1995: 400). L’uso appellativo delle forme omologhe polacche *pan / pani* è invece simmetrico negli stessi contesti: *Dzień dobry panu / pani! Dziękuję panu / pani*. Tuttavia, secondo Łaziński (2006), il sistema degli appellativi allocutivi della lingua polacca è nel suo complesso fortemente asimmetrico rispetto alla distinzione del genere.

¹⁶ Occorre notare che l’uso degli onorifici *signore* / *signora* con i titoli professionali risulta sempre più obsoleto nella lingua italiana, mantenendo la propria vitalità principalmente con incarichi molto prestigiosi, es. *signor presidente* / *ministro*. Tale uso è invece molto vitale nella lingua polacca, come testimonia l’impiego diffuso delle forme onorifiche *pan / pani* con titoli più e meno prestigiosi, ad esempio, *panie + prezydentnie / profesorze / dyrektorze / magistrze / policjancie* ‘signor + presidente, professore, direttore, dottore, poliziotto’.

della cortesia (13a/13b), sia in funzione descrittiva (14a/14b), permette la codifica dell'informazione sul sesso del referente, altrimenti non data nel nome d'agente. Negli usi non appellativi (14a/14b), il genere naturale del referente è codificato anche attraverso i meccanismi di natura morfosintattica specifici per l'architettura formale di un dato sistema linguistico, ad esempio, l'articolo femminile "richiesto" dal sostantivo femminile *signora* in virtù dell'accordo sintattico in italiano o l'invariabilità dell'agentivo maschile dovuta alla sua mancata flessione secondo il caso, eccetto contesti nominativi, in polacco.

(13a) *Signora Ministro, mi permetto di intervenire oggi su questo tema.*

(13b) *Pani minister, dziękujemy za te wyjaśnienia.*

'Signora ministro, La ringraziamo per i chiarimenti'.

(14a) *La signora Ministro parla in tono calmo e pacato.*

(14b) *Pani Minister wprowadza drastyczne reformy. Drastyczne reformy pani minister (morf. inv.)*

'(La) Signora Ministro attua riforme drastiche. Le riforme drastiche della signora ministra'.

I nomi propri usati con i nomi d'agente maschili permettono di disambiguare il sesso del referente, se esso non coincide con il genere grammaticale del nome d'agente. A differenza dell'italiano, in polacco tale informazione è data anche dai cognomi con la marcatura del genere variabile in relazione al sesso del referente, es. *Kowalski* vs. *Kowalska*.

(15) *Il professore ordinario Maria Chiari è responsabile del corso di laurea.*

(16) *Profesor Krystyna Biernacka pracuje na Uniwersytecie Warszawskim.*

'Il professore Krystyna Biernacka lavora all'Università di Varsavia'.

Gli elementi lessicali sopramenzionati vengono utilizzati nei contesti comunicativi di referenzialità specifica nei quali l'informazione sul sesso del referente femminile, non adeguatamente codificata dal nome d'agente, è cruciale per la coerenza, informatività o appropriatezza dell'enunciato.

6. Conclusione: genericità, maschile neutro e forme femminili

Nel presente contributo abbiamo illustrato, seppur non in maniera esauriente, diversi modi linguistici grazie ai quali l'informazione sul genere naturale è codificata nelle due lingue. Le asimmetrie nella codifica della differenza del genere nella classe nominale degli agentivi tendono a essere "risolte" a diversi livelli della lingua con vari strumenti morfosintattici, lessicali e pragmatici.

Alla base del cosiddetto *maschile generico* c'è la convinzione che le forme maschili possano essere neutre rispetto al genere naturale del referente. Il loro uso nel contesto di ruoli o funzioni d'importanza sociale, dove l'informazione sul sesso del referente è considerata irrilevante o addirittura inappropriata, è stato dunque ritenuto inderogabile. Sulla diffusione di tale norma, del tutto opposta alla più vecchia tendenza a formare derivativi femminili da tutti i nomi d'agente, potrebbe avere anche inciso l'attitudine delle donne stesse che sulla strada verso l'emancipazione qualche decennio fa non volevano “perdere” il prestigio sociale attribuibile solo ai nomi d'agente maschili (ad es., Karczewski, 2011). Questo atteggiamento è ancora diffuso fra le donne¹⁷.

La genericità del referente è implicata solo negli usi generici, es. *Il / un politico ruba. Ogni politico ruba. Tutti i politici rubano*. Il referente non specifico è infatti facilmente esprimibile al plurale e grazie ai quantificatori come *ogni, tutti*. La genericità non è una proprietà intrinseca della forma maschile¹⁸ e non può essere considerata una ragione valida per ostacolare o limitare la formazione delle forme femminili, indispensabili per gli usi specifici sia definiti che indefiniti, in cui il referente è una persona concreta, cioè un uomo o una donna.

Come illustrato nella nostra breve analisi, l'informazione sul sesso dell'agente tende a essere data negli usi linguistici con referenza specifica. Se lo strumento principale della codifica della differenza del genere — nelle due lingue sotto esame la marcatura morfologica — risulta insufficiente, il parlante si avvale di una serie di mezzi alternativi per codificare / decodificare tale informazione. Nonostante alcune indubbie restrizioni di natura linguistica e extralinguistica, la forte tendenza a formare agentivi femminili conferma che «il genere non è soltanto una categoria

¹⁷ Nel 2002 Stefania Prestigiacomo, allora Ministra per le Pari opportunità del governo italiano, ha dichiarato che preferiva essere chiamata *signora ministro* o *il ministro*. Nel 2009 Elżbieta Radziszewska, la sua omologa nel governo polacco, ha dichiarato: „Nie jestem *ministra*, tylko *ministrem*” ‘Non sono *ministra*, ma *ministro*’.

¹⁸ La genericità è uno degli argomenti principali mossi contro l'introduzione delle forme femminili. Secondo alcuni studiosi (Klemensiewicz, cit. in Łaziński, 2006; Grochowska, Wierzbicka, 2015), solo le forme maschili permettono la lettura generica. L'ipotesi non viene confermata se prendiamo in considerazione una coppia di nomi d'agente ben attestata in una lingua. Nella frase *Beatrice è la migliore allieva della classe / Beata jest najlepszą uczennicą w klasie*, il gruppo di riferimento è la classe intera indipendentemente se composta dalle sole ragazze o da un gruppo misto di ragazze e ragazzi. Tuttavia, le difficoltà nello stabilire con certezza se formulando le frasi del tipo *Loren è la miglior attrice al mondo — italiana — nella storia / Dymna to najlepsza polska aktorka — to najlepsza aktorka na świecie — w historii* oppure *Mastroianni è il miglior attore al mondo — italiano — nella storia / Fronczewski to najlepszy polski aktor — to najlepszy aktor na świecie — w historii* si fa cenno ai referenti di due sessi oppure no, sembrano suggerire che il problema della lettura generica dovrebbe essere studiato attraverso un'analisi approfondita di come tale interpretazione venga costruita a partire dai contenuti codificati delle specifiche forme agentivali (i significati dei lessemi) e grazie agli arricchimenti inferenziali attivati dal contesto interno e esterno di un dato enunciato durante il processo della sua decodifica.

grammaticale [...] ma è al contrario una categoria semantica che manifesta entro la lingua un profondo simbolismo» (Violi, 1986: 41).

In conclusione, per superare la tradizionale visione bipartita sulle asimmetrie linguistiche, occorre una sobria riflessione linguistica che prendendo in considerazione la necessità di codificare linguisticamente informazioni rilevanti dal punto di vista cognitivo e comunicativo, l'architettura formale di un sistema linguistico nonché i processi sociali e linguistici in corso da tempo, analizzi il fenomeno del riaggiustamento lessicale nel repertorio degli agentivi da una prospettiva più ampia, neutrale e non necessariamente ristretta alla sola morfologia derivativa e ai fenomeni ad essa connessi.

Riferimenti bibliografici

- Accademia della Crusca, 2013: *La Crusca risponde: il ministro o la ministra? Comunicato Stampa*. Firenze.
- Bazzanella Carla, 2010: «Genere e lingua». In: *Enciclopedia dell'Italiano Treccani online*.
- Bobrowski Ireneusz, 2005: „Rodzaj gramatyczny rzeczownika a jego liczba”. *Język Polski*, **85** (2), 83—89.
- Cardinaletti Anna, Giusti Giuliana, 1991: «Il sessismo nella lingua italiana. Riflessioni sui lavori di Alma Sabatini». *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata*, **2**, 169—189.
- Corbett Greville, 1991: *Gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dardano Maurizio, 2009: *Costruire parole. La morfologia derivativa dell'italiano*. Bologna: il Mulino.
- Gaeta Livio, 2010: «Accordo». In: *Enciclopedia dell'Italiano Treccani online*.
- Grochowska Marta, Wierzbicka Agnieszka, 2015: „Produktywne typy słowotwórcze nazw żeńskich we współczesnej polszczyźnie”. *Acta Universitatis Lodziensis. Folia Linguistica*, **49**, 45—55.
- Grzegorzczukowa Renata, 1979: *Zarys słowotwórstwa polskiego. Słowotwórstwo opisowe*. Warszawa: PWN.
- Grzegorzczukowa Renata, Puzynina Janina, 1998: „Słowotwórstwo rzeczowników”. In: Stanisław Urbańczyk, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego (Morfologia)*. Warszawa: PWN, 332—407.
- Karczewski Jakub, 2011: „Prezesa, adwokatka i wykładowczyni — kilka słów o żeńskich formach nazw zawodów, tytułów i stanowisk”. *Feminoteka*, [http://prawo.aplec.wpia.uw.edu.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=108%3A jakub-karczewski&catid=47%3A nasze-artykuly&Itemid=93](http://prawo.aplec.wpia.uw.edu.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=108%3Ajakub-karczewski&catid=47%3A nasze-artykuly&Itemid=93) (accesso il 10 dicembre 2017).
- Kloch Zbigniew, 2000: „Język i płeć: różne podejścia badawcze”. *Pamiętnik Literacki: czasopismo kwartalne poświęcone historii i krytyce literatury polskiej*, **91** (1), 141—160.

- Koziarski Mirosław, Krysiak Adrian Piotr, 2012: „Rodzaj gramatyczny rzeczownika jako nośnik informacji pozagramatycznej I. Przegląd literatury dotyczącej rodzaju gramatycznego”. *Investigationes Linguisticae*, **26**, 20—38.
- Kubiszyn-Mędrala Zofia, 2007: „Żeńskie nazwy tytułów i zawodów w słownikach współczesnego języka polskiego”. *LingVaria*, **1** (3), 31—40.
- Mazzoleni Marco, 1995: «Il Vocativo». In: Lorenzo Renzi, Giampaolo Salvi e Anna Cardinaletti, a cura di: *Grande grammatica italiana di consultazione*. Vol. 3. Bologna: il Mulino, 377—402.
- Latos Agnieszka, 2017: «Il ministro è tuttora incinta? Fra la norma, l'uso e il parlante». *Annales Universitatis Paedagogicae Cracoviensis. Studia de Cultura*, **29** (3), 54—64.
- Lepschy Anna Laura, Lepschy Giulio, Sanson Helena, 2001: «Lingua italiana e femminile». *Quaderns d'Italia*, 9—21.
- Lo Duca Maria Giuseppa, 2010: «Nomi di Agente». In: *Enciclopedia dell'Italiano Treccani online*.
- Luraghi Silvia, Olita Anna, 2006: *Linguaggio e genere. Grammatica e usi*. Roma: Carocci Editore.
- Łaziński Marek, 2006: *O paniach i panach. Polskie rzeczowniki tytułowe i ich asymetria rodzajowo- płciowa*. Warszawa: PWN.
- Rada Języka Polskiego, 2012: *Stanowisko Rady Języka Polskiego w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów*. XXXVII posiedzenie plenarne, Prezydium PAN.
- Ricci Serena, 2004: «Il sessismo nella lingua italiana: il contributo del parlato televisivo». In: Federico Albano Leoni, Francesco Cutugno, Massimo Pettorino, Renata Savy, a cura di: *Il parlato italiano*. Napoli: M. D'Auria Editore.
- Robustelli Cecilia, 2000: «Lingua e identità di genere». *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, **29** (3), 507—527.
- Robustelli Cecilia, 2012: «Il sessismo nella lingua italiana». In: *Lingua italiana. Speciali*. Roma: Istituto della Enciclopedia italiana.
- Sabatini Alma, 1986: *Raccomandazioni per un uso non sessista della lingua italiana. Per la scuola e l'editoria scolastica*. Roma: Presidenza del Consiglio dei Ministri.
- Thornton Anna Maria, 2005: *Morfologia*. Roma: Carocci Editore.
- Violi Patrizia, 1986: *L'infinito singolare: Considerazioni sulla differenza sessuale nel linguaggio*. Verona: Essedue.
- Wierzbicka Aleksandra, 2014: „Rodzaj gramatyczny w języku polskim — przegląd koncepcji”. *Polonica*, **34**, 155—166.

Dizionari consultati

Słownik języka polskiego PWN, disponibile online: <https://sjp.pwn.pl>

Vocabolario Treccani, Istituto Treccani, disponibile online: <http://www.treccani.it/vocabolario/>



Julia M. Murrmann
Université de Varsovie
Pologne

Introduzione al linguaggio della fisioterapia Fenomeni linguistici rilevanti della comunicazione in ambito riabilitativo

**An introduction to the language of physiotherapy
The linguistic features of the communication in movement rehabilitation**

Abstract

The research object of the present paper is the language of physiotherapy, analyzed on the basis of records of an oral communication between specialists in movement rehabilitation and patients, and the corpus of articles of informative character, yet not on specialist but on popular science level, written by trained physiotherapists and addressed to non-expert readers seeking advice on the treatment of diseases and dysfunctions of the spinal column. The language of physiotherapists, who are officially representatives of the health system, relies heavily on the language of medicine, but its specificity is also due to its strong links with sport, biomechanics, healthcare, fitness industry and social psychology, as well as to the character of the interaction between physiotherapists and patients. The conducted analysis enabled to identify typical lexical and morphosyntactic features of the language of physiotherapy. The discussed subject is in line with the research on effective communication between the patient and health providers which is essential for the delivery of high-quality medical care.

Keywords

Physiotherapy, language, sport, rehabilitation, medicine

0. Introduzione

Nella prefazione alla sua analisi del linguaggio medico il linguista Luca Serianni (2003: 89) osserva acutamente che nel corso dell'esistenza è quasi impossi-

bile non ritrovarsi ad affrontare alcuni problemi di salute e la necessità di rimediare alle carenze o ai danni. Infatti, il corpo umano — purtroppo — è raramente perfetto di per sé, nel senso che non richiede nessun tipo di terapia medica, farmacologica o, appunto, fisica, la quale si analizzerà, sotto il profilo linguistico, in questo contributo. Nei neonati e nei bambini di tutte le età si possono identificare vari problemi ortopedici e/o posturali e, di conseguenza, è necessario adottare delle correzioni con un'adeguata ginnastica. Negli adulti, con l'andare degli anni, lo stesso corpo è soggetto a diversi traumi diretti e indiretti: frequenti sono gli incidenti risultanti in torsioni o rotture dei legamenti, patologie post-operative, alterazioni posturali o scompensi statico-dinamici legati ai processi di invecchiamento, lesioni dei muscoli, delle ossa, dei tendini o delle articolazioni a causa del sovraccarico o del sovrappeso, sindromi di dolore cronico, diminuzioni della massa ossea e della forza muscolare, per citare soltanto alcuni disturbi conseguenti a eventi patologici di varia natura, congeniti o acquisiti. Negli anziani i problemi, di solito, si moltiplicano e si aggravano (Porter, 2014). Per quello, la terapia fisica (anticipata da quella medica ed eventualmente seguita o rafforzata da quella farmacologica) che serve per ripristinare i corretti rapporti articolari e per permettere ai muscoli di tornare a funzionare al meglio, prima o poi diventa un'esperienza inevitabile (preferibilmente breve e conclusa con successo) di ogni persona. Lo scopo del presente contributo è di esaminare la lingua utilizzata dai fisioterapisti, ovvero dai professionisti sanitari che accompagnano l'individuo-paziente durante il processo riabilitativo, individuandone i tratti costitutivi e salienti sul piano lessicale e morfosintattico, cioè soffermandoci in particolare sulla terminologia e trattando, più brevemente, anche qualche aspetto grammaticale. Occorre specificare che si vuole guardare da vicino la lingua dei fisioterapisti usata nelle loro interazioni con i pazienti (oralmente e per iscritto), dunque con i "profani" e non con gli altri specialisti appartenenti alla classe delle professioni sanitarie¹. L'oggetto di studio non è quindi il gergo della conversazione tra i medici e gli operatori sanitari, ma la lingua del contatto fisioterapista — paziente. L'argomento sollevato è importante per la ricerca di buone pratiche nel campo della comunicazione efficace tra il paziente e il fisioterapista.

Per raggiungere l'obiettivo del presente studio formulato sopra, come campione di materiale di ricerca sono stati scelti e analizzati due tipi di testi prodotti in campo riabilitativo indirizzati a un pubblico non esperto, nei quali viene utilizzata la lingua della fisioterapia:

¹ Esistono varie proposte di stratificazione del linguaggio medico in diversi livelli (adoperabili anche per il linguaggio della fisioterapia). Hoffmann (1985: 64—66) propone una suddivisione nella quale i vari livelli corrispondono a una progressiva precisazione della lingua come strumento cognitivo e comunicativo e lo studioso utilizza i seguenti parametri: grado di astrazione, forma linguistica esteriore, ambiente in cui vengono utilizzati questi livelli linguistici, partecipanti alla comunicazione. In base alla sua tipologia, nel presente contributo si analizza esclusivamente il livello E, caratterizzato da: livello molto basso di astrazione, linguaggio naturale con qualche termine specialistico e sintassi libera, consumo / trattamento, specialista e paziente.

1. Un *corpus* di 20 articoli di divulgazione sanitaria, disponibili gratuitamente in Internet², sul trattamento riabilitativo post-traumatico dopo la frattura della colonna vertebrale oppure dovuto alle malattie o disfunzioni di essa. I testi pertinenti alla fisioterapia costituiscono una tipologia molto varia, che va dal semplice articolo di un fisioterapista (oppure di un medico) per un giornale destinato al largo pubblico, al foglio illustrativo con l'apposita descrizione dell'esecuzione corretta degli esercizi terapeutici, all'articolo per una rivista accademica o pubblicato negli atti di un convegno. Nel presente intervento si prendono in considerazione vari tipi di testi esemplificati, in cui meglio si possono cogliere gli aspetti interessanti del linguaggio della fisioterapia, ma si preferiscono gli articoli con circolazione extraspecialistica a scopo informativo-divulgativo che si rivolgono a un lettore (ancora) "profano", mediamente colto, interessato al tema trattato. Di conseguenza, nel materiale analizzato si danno per scontate alcune nozioni di anatomia, ma allo stesso tempo si rinuncia alla terminologia di alto specialismo nota solo ai medici del settore.
2. Il testo trascritto delle registrazioni acustiche e gli appunti dagli incontri diretti con un *team* di fisioterapisti (tramite l'osservazione partecipante; 120 ore frontali).

L'interesse verso tale tema scaturisce da un'esperienza personale vissuta dall'autrice dell'articolo che si è trovata, in un certo momento e per un certo periodo di tempo, nella posizione duplice di un paziente e di un linguista³. Allo stesso tempo, essendo la sanità, la malattia e il ripristino della salute esperienze comuni come si è spiegato prima, fra i vari linguaggi settoriali, sono appunto quelli della medicina e della fisioterapia che interessano vivamente tutti i parlanti che si trovano sia nella posizione dell'emittente che in quella del destinatario. Senza dubbio, nell'ambito del rapporto fisioterapista—paziente (come anche nel contatto tra il medico e il paziente), la comunicazione assume una rilevanza fondamentale poichè influisce sulla qualità della loro relazione fino a determinare il successo o il fallimento della cura. Un'importante parte del percorso fisioterapeutico consiste infatti nell'esecuzione degli esercizi fisici da parte del paziente in modo autonomo, corretto ed efficace. È necessario che il fisioterapista utilizzi un linguaggio che possa attivare risposte comportamentali adeguate nell'individuo-paziente. La comunicazione è dunque un elemento chiave nel processo riabilitativo come si tende a sottolineare nella vastamente compresa medicina odierna. Esistono però

² In un certo senso si tratta anche dei messaggi promozionali e della pubblicità delle cliniche, degli ospedali, degli studi di fisioterapia, dei centri di fitness, ovvero delle strutture sanitarie pubbliche o private nelle quali si offrono servizi di riabilitazione.

³ Bisogna precisare che l'autrice dell'articolo non è comunque un vero "profano" per quanto riguarda l'ambito della fisioterapia perchè, accanto alla doppia laurea magistrale in linguistica (filologia italiana e filologia tedesca), ha conseguito il diploma di master in Turismo e Ricreazione presso l'Accademia di Educazione Fisica a Varsavia, ovvero il percorso accademico che ha incluso molti corsi dedicati alle scienze motorie, all'attività fisica e alla promozione della salute.

alcune differenze tra la comunicazione nell'ambito della fisioterapia e della medicina. Finora lo studio dei linguaggi settoriali ha ignorato questa differenza e completamente trascurato il sottocodice in questione, trattandolo in modo infondato come esattamente lo stesso che il linguaggio medico. Per di più, in aggiunta al già detto, c'è ancora un altro problema che riguarda l'integrazione delle osservazioni prettamente linguistiche nelle raccomandazioni generali da usare dagli specialisti sanitari. Esistono vari manuali e guide pertinenti alla comunicazione interpersonale in ambito medicinale (Borella, 2004; Reynolds, 2005; Secci, Duò, 2011), nei quali gli accenti sono posti sulla qualità e sull'efficacia della relazione e della comunicazione che si instaura tra il professionista e la persona assistita durante la cura, e di conseguenza gli autori di queste pubblicazioni mettono in rilievo gli aspetti psicologici / comportamentali, culturali e sociali, apprescindendo da quelli puramente linguistici. Il presente contributo è dunque un'introduzione alla tematica pressoché ignorata ma decisamente importante.

1. Questioni definitorie e di delimitazione dell'oggetto di studio

La fisioterapia (dal greco *Φυσιο*, *phýsis* — naturale e *θεραπεία*, *therapéia* — terapia) è una branca della medicina che si occupa della prevenzione, cura e riabilitazione delle persone affette da patologie oppure disfunzioni a varia eziologia, congenita o acquisita, in ambito muscolo-scheletrico, neurologico e viscerale attraverso diversi interventi terapeutici (Porter, 2014). Il nome della scienza è coniato dalle stesse radici greche in molte altre lingue, per esempio *physiotherapy* in inglese, *fizjoterapia* in polacco, ma come una curiosità linguistica si può aggiungere che tradizionalmente la parola tedesca e svedese per fisioterapia erano, rispettivamente *Krankengymnastik* e *sjukgymnastik*, ovvero “ginnastica dei malati”; oggi circolano soprattutto i termini internazionali *Physiotherapie* e *fysioterapi*. È praticata dai fisioterapeuti (chiamati anche: terapisti fisici), ossia dagli operatori sanitari laureatisi in fisioterapia, appartenenti alla classe delle professioni sanitarie della riabilitazione. La formazione del fisioterapista è esclusivamente di tipo accademico e prevede un percorso formativo universitario (concluso con il titolo di dottore di ricerca, dottore magistrale o master di primo livello) per arrivare all'esercizio professionale (D.M. 741/14, 1994). L'attività terapeutica può essere svolta autonomamente o in collaborazione con altre figure sanitarie. Infatti, accanto al fisioterapista ci sono più persone che possono assistere il paziente nel recupero funzionale per quanto concerne le menomazioni e le disabilità motorie, quali: fisiatra (medico che diagnostica o tratta le patologie muscolari), ortopedico (medico specializzato nella diagnosi e nel trattamento sia chirurgico che non chirurgico dei problemi del sistema locomotore), terapeuta dello sport o preparatore

atletico (professionisti della sanità che lavorano nel campo di medicina sportiva e curano gli sportivi di livello ricreativo, amatoriale, e professionista). Inoltre, ci si possono aggiungere ancora i terapisti occupazionali, gli educatori professionali e gli psicologi (per includere il benessere psicologico, emozionale e sociale del malato) e gli allenatori (nel caso degli atleti professionisti). Così, nel processo riabilitativo sono spesso coinvolte tutte le figure sopraelencate che ruotano attorno al paziente e che non di raro si tratta di una collaborazione in un'équipe multidisciplinare composta dagli specialisti sopramenzionati, il che si riflette anche sul carattere del linguaggio della fisioterapia.

Bisognerebbe precisare di quale varietà linguistica si tratta nel caso del linguaggio della fisioterapia e cercare di collocarlo nel quadro dei sottocodici esistenti. Un compito mica facile per almeno due motivi. In primo luogo, la terminologia delle varietà diafasiche di lingua è tutt'altro che pacifica (Sobrero, 1993: 237). In realtà, il dibattito fra gli studiosi in quanto alle denominazioni, definizioni e classificazioni è ancora aperto e le differenze sono spesso nette (Serianni, 2003: 79). Si distinguono le lingue speciali, le lingue specialistiche, i linguaggi settoriali, le microlingue, i sottocodici, i registri. La terminologia che si usa per designare una certa varietà linguistica non è affatto univoca. Come osserva Alberto Sobrero (1993: 238) “quelle che [Gaetano] Berruto chiama ‘lingue speciali’ per altri sono ‘linguaggi speciali’, ‘linguaggi specialistici’, ‘microlingue’, ‘linguaggi settoriali’”. Visto che nel caso della varietà linguistica utilizzata dai fisioterapisti si tratta della comunicazione sia verbale che quella non verbale, in questo intervento si preferisce usare in linea di principio il termine ‘linguaggio’. A prescindere da altre classificazioni, vogliamo solo precisare che si tratta probabilmente di un sottocodice in senso lato (e non in senso stretto), in linea con la duplice visione di Gaetano Berruto (1987: 155). Infatti, il linguaggio della fisioterapia è dotato di un lessico abbastanza particolare e di alcuni tratti morfosintattici peculiari, ma generalmente il suo carattere è poco specializzato e il vocabolario non strettamente specifico, il che fa sì che è accessibile a una larga cerchia di utenti. Si tratta di un territorio di confine con la lingua comune. La seconda ragione è dovuta al fatto che abbiamo a che fare con una varietà polidisciplinare. Per alcuni — non a torto — sarà semplicemente un ramo della da lungo affermata e particolarmente indagata lingua della medicina, di cui sono disponibili molte analisi approfondite (Serianni, 2005, 2003: 89—106; Gualdo, Telve, 2015: 283—355; Puato, 2009). Ma allo stesso tempo bisogna riconoscere i forti legami con il mondo dello sport, delle scienze motorie e dell'industria fitness⁴ che si riflettono sul carattere di questo, se vogliamo, sotto-

⁴ Va osservato che i contributi sul linguaggio sportivo sono molti; le analisi sono state svolte in molte lingue e in prospettiva diacronica, diafasica e diamesica. Detto questo, vale la pena di annoverare il volume *La lingua in gioco. Linguistica italiana e sport (1939—1992)* curato da Domenico Proietti (1993), la famosa pubblicazione monografica di Adrian Beard (1998), molti interventi di Fabio Rossi (2003), tra cui l'articolo *Come si è formata la lingua dello sport*, nonché i contributi di Peter Schneider (1974), Claudio Giovanardi (2006), Harald Dankert (1969), Carlo Bascetta

codice. Così, la lingua della fisioterapia non ha confini precisi né delimitazioni tematiche e funzionali fisse in quanto attinge a diversi ambiti. I settori disciplinari che contribuiscono a formare la componente tematica della fisioterapia sono plurimi. In altri termini, la lingua della fisioterapia raccoglie e mescola la terminologia di molti altri linguaggi settoriali o specialistici, tra cui soprattutto: il linguaggio medico, il linguaggio sportivo, il linguaggio delle scienze motorie, il linguaggio della psicologia sociale (oppure sociologia relazionale). Inoltre, va ripetuto che non senza importanza è il fatto che il linguaggio della fisioterapia ha una notevole ricaduta sulla lingua corrente, il che si traduce in una forte assomiglianza alla lingua comune, vicina al paziente. Il soggetto della cura è di regola un “profano”, un “non specialista” che capisce o conosce solo i termini circolanti tra i non addetti ai lavori.

2. I tratti caratteristici del linguaggio della fisioterapia

Come già accennato, il linguaggio della fisioterapia e quello della medicina condividono molte caratteristiche perché sono proprio imparentati. Detto in altri termini: non esiste una terminologia prettamente fisioterapica, se non quella medica — il linguaggio della fisioterapia è permeato dalla nomenclatura specialistica medica poiché aveva bisogno di un lessico di base per descrivere la materia di cui di occupa. Si usano i termini soprattutto dall’ambito delle branche della medicina come: anatomia descrittiva e funzionale, fisiologia del sistema muscolo-scheletrico, chirurgia, patologia di interesse fisioterapico, ortopedia, traumatologia, e — meno frequentemente — dalla neurologia, reumatologia e medicina interna. Da qui, come si può intuire, ci si registra una forte presenza dei grecismi, dei latinismi e dei termini composti misti, formati soprattutto dal latino e dal greco. Nel caso dell’anatomia, che vastamente alimenta il linguaggio della fisioterapia, si tratta degli stranierismi entrati nell’uso in epoche lontane. Come ricorda Innocenzo Mazzini (1989: 23), il belga Andrea Vesalio, attivo nelle maggiori università italiane del tempo, pubblicò nel 1543 il *De humani corporis fabrica*, opera a cui si deve la fissazione di gran parte della terminologia anatomica moderna su base latina, per esempio: *cartilago*, *femur*, *palatum*, ecc. Ma le affezioni che riguardano gli organi della terminologia clinica postcinquecentesca sono quasi tutte modellate sul greco: *nefrite*, *spondilite*, *epatite*, ecc. (Tesi, 2005: 71). Inoltre, c’è da osservare che i grecismi sono spesso arrivati con l’intermediazione latina e che generalmente l’ingresso di voci greche e latine (e anche le parole coniate in base a esse) si deve al

(1962) e altri. Tuttavia il linguaggio dei *personal trainer*, degli allenatori e degli istruttori fitness è stato finora piuttosto negletto nell’interesse dei linguisti (Murrmann, 2015).

tramite di altre lingue di cultura di alto prestigio scientifico (Gualdo, Telve, 2015: 288). Il vocabolario del linguaggio della fisioterapia è dunque ricco di termini risalenti al greco, di termini latini e di composti misti formati su base di trafilata colta (in questo contesto bisogna sottolineare l'enorme sfruttamento delle possibilità derivative e compositive della lingua, soprattutto a partire dal materiale di provenienza greco-latina). Si possono citare alcuni esempi trovati nel *corpus* analizzato:

- vocabolario anatomico (struttura scheletrica): *disco, muscolo, scapola, clavicola, costola, sterno, anca, vertebre (cervicali, toraciche / dorsali, lombari, sacrali), sacro, coccige*, ecc.;
- disturbi / deformazioni / disfunzioni della colonna vertebrale: *dorsopatia, osteoporosi, discopatia degenerativa, scoliosi, cifosi, lordosi, ernia del disco, spondiloartrosi, artrosi, degenerazioni discali, spina bifida, artrodesi, sciatalgia, fibromialgia*, ecc.;
- diversi tipi di chirurgia della colonna vertebrale specifici per diverse affezioni: *discectomia / microdiscectomia, spondilolistesi*, ecc.

Allo stesso tempo il linguaggio della fisioterapia attinge largamente al lessico delle discipline correlate, quali biochimica, biologia, biomeccanica, scienze motorie, chinesologia (indicata anche come cinesiologia, cinesiterapia o kinesiologia; l'etimologia rimanda ai termini greci *kinesis* 'movimento' e *lógos* 'studio'), metodologia delle riabilitazioni, psicologia. Anche qui si notano molti composti conati con una radice tratta dalle lingue classiche: l'italiano risente soprattutto dell'ampia scelta di prefissi e suffissi ellenici e latini, per esempio:

- nell'ambito della tipologia delle cure disponibili: *ozonoterapia, magnetoterapia, elettromagnetoterapia, idrokinesiterapia, elioterapia, correnti diadinamiche, terapia fisica, terapia manuale / manipolativa, massoterapia, terapia posturale, idroterapia (fisioterapia in acqua / termalismo), balneoterapia, ionoforesi, climatoterapia, ergoterapia, agopuntura, digitopressione, cinesiterapia*.
- nell'ambito delle modalità della coordinazione dell'attività motoria e delle basi biomeccaniche: *esercizio pliometrico / isometrico, forze asimmetriche, forza agente, movimenti antagonisti, autocorrezione, movimenti di traslazione sul piano frontale / di derotazione sul piano trasverso / di ricostruzione del piano sagittale, posizione verticale / orizzontale, meccanismo riflesso*, ecc.

C'è da sottolineare che il rapido sviluppo della fisioterapia (dei metodi di cura, degli attrezzi e apparecchi) è accompagnato dalla coniazione di nuovi denominazioni, ricavate dall'italiano attraverso gli abituali meccanismi di formazione delle parole, oppure prese in prestito da altre lingue, in prima linea dall'inglese. Nel *corpus* analizzato si riscontrano molti esempi di anglicismi: il ciclo *stretch shortening*, il *pattern* motorio periferico, il *setting* terapeutico, la modalità del *problem solving* analitico, tecniche specifiche di *handling*, la *performance* muscolare, il *test* isocinetico, un *follow-up* di 50 anni, coefficiente di *stiffness* troppo alto, il *balance*, i *care givers*, il *taping*, il *team*, il *relax*. Alcune voci provengono dal linguaggio

dello sport e del fitness: il *training*, gli esercizi di *stretching*, l'esercizio del *sit-up*, *squat* libero, *twist*, *crunch* inverso / obliquo. A ben rifletterci, almeno alcuni di questi termini inglesi potrebbero essere facilmente sostituiti con degli equivalenti nativi: *taping* non è altro che un tipo di cerotto con funzioni curative per i leggeri infortuni muscolari che si applica direttamente sulla cute sovrastante il muscolo o le varie zone tendinee ed articolari. Tuttavia, le voci inglesi risultano preferite nell'uso reale rispetto alle possibili traduzioni oppure convivono accanto a esse.

È interessante notare che il linguaggio della fisioterapia rappresenta in un certo senso una versione semplificata del linguaggio iperspecialistico, il quale può essere criptico per gli stessi medici con alta specializzazione. Molti tecnicismi specifici vengono sostituiti con le espressioni comuni fondate sull'analogia e — di conseguenza — molto spesso i termini medici strettamente specialistici coesistono con quelli meno scientifici. Parrebbe che il fisioterapista voglia limitare il carattere scientifico del suo modo di esprimersi e renderlo più accessibile al paziente (va ripetuto di nuovo — di regola “un profano”), con cui lavora molto strettamente e — di solito — con una maggiore intensità rispetto al medico: una cura riabilitativa comprende spesso molte ore di incontri frontali; c'è dunque molto tempo per le conversazioni dedicate alle tematiche legate alla cura e anche alle questioni private. Qui si vede un carattere molto particolare dell'interazione tra i due interlocutori che lascia molto spazio alle spiegazioni. Il fisioterapista usa dunque una terminologia alternativa, più prossima alla lingua comune, molto più accessibile a chi non è medico. Questo espediente serve per far risultare la voce trasparente. Non è che il fisioterapista sia meno istruito del medico e non conosca la terminologia prettamente iperspecialistica. È vero che all'interno del servizio sanitario il terapeuta svolge un ruolo, se vogliamo, un po' subalterno ed abbia come capo la figura del medico fisiatra o ortopedico, il quale è identificato come unico prescrittore e con il quale deve consultarsi frequentemente, ma proprio per questa ragione deve parlare correntemente il linguaggio medico *tout court*. Nella comunicazione con il non specialista, invece, tiene a farsi possibilmente chiaro, rinuncia agli specialismi ed evita le voci opache che richiedono conoscenze specifiche per essere comprese. Usando troppi tecnicismi specifici (tipici dei linguaggi settoriali e indispensabili alle esigenze terminologiche di un certo sottocodice) creerebbe difficoltà di comprensione e impedirebbe un possibile e desiderabile coinvolgimento dell'individuo-paziente. Evitati vengono anche i tecnicismi collaterali⁵ che aumentano, in modo artificiale, l'oscurità del linguaggio medico e che, di fatto, sono del tutto superflui. Ovviamente il processo di semplificazione operato dai fisioterapisti (e generalmente dal linguaggio della divulgazione) produce vocabolari che presentano in genere

⁵ Una distinzione valida per tutti i linguaggi settoriali è quella fra tecnicismi specifici e collaterali, dove i primi sono termini necessariamente impiegati per denotare in modo inequivocabile realtà specifiche e i secondi consistono in particolari espressioni stereotipiche, non necessarie per il rigore terminologico, ma preferite per la loro connotazione tecnica come espressione di un codice stilistico intenzionalmente settoriale e marcato sul piano socio-professionale (Serrianni, 2003, 2005).

una minore precisione rispetto al vocabolario ufficiale. Accanto a molte metafore presenti nel linguaggio anatomico e fisiologico (*martello, incudine, staffa, labirinto, bacino, colonna, gabbia toracica*) ci sono dunque altre formazioni inventate e utilizzate per spiegare e visualizzare meglio la costruzione di un organo, la fonte del disturbo o della disfunzione nel paziente, la dinamica dell'attività motoria, e anche l'esecuzione corretta dell'esercizio. Così, la *colonna vertebrale* viene spesso semplicemente chiamata la *spina dorsale*, la *spalla*, il *dorso*, e il ruolo funzionale del *disco intervertebrale* viene illustrato con la metafora del *cuscinetto* interposto tra una vertebra e l'altra, capace di sopportare gli sforzi di compressione a cui è costantemente soggetta la colonna vertebrale. Si sentirà dalla bocca del fisioterapista sia le espressioni comuni: *schiena basso / basso dorso / bassa schiena / fondoschiena* che quelle più scientifiche: *la regione lombare della schiena / tratto lombare / zona lombare / colonna lombare / schiena lombare*. Nello spiegare come eseguire un dato esercizio si registrano le metafore: *da giù, facciamo il cestino; inspirando fai / fa la sella con il viso rivolto verso l'alto inarcando la schiena, portando il bacino verso il basso; espirando fai la gobba piegando verso il basso il capo; mani sopra i blocchi e prova a salire in ponte* (fare il ponte). La lombalgia acuta è nota popolarmente come *colpo di strega*, dove spicca il valore metaforico, di evidenza descrittiva immediata. Altre semplificazioni di questo tipo trovate nel *corpus* analizzato si presentano nella tabella 1.

Tabella 1

**Alcuni esempi di corrispondenti specialistici e non specialistici
nel linguaggio della fisioterapia**

Termine specialistico (scientifico)	Termine usato dal fisioterapista (invece di o insieme al termine specialistico)
la dorsopatia	il mal di schiena
l'ipoestesia	la sensazione di addormentamento
la parestesia	il formicolio
le aree di tessuto muscolare ben scolpito nella zona addominale	la tartaruga il corsetto naturale
il disco intervertebrale	il cuscinetto, l'ammortizzatore naturale
la lombalgia / lombaggine la radicolopatia lombare	il mal di schiena basso acuto il colpo della strega lo strappo lombare

Un discorso a parte merita l'uso di acronimi, sigle e abbreviazioni. Presentissimi nel linguaggio medico (ad esempio: *cp* per 'capsula', *rx* per 'radiografia', *pz* per 'paziente', *dx* e *sx* per 'destra' e 'sinistra', *LCA/LCP* per 'legamento crociato anteriore / posteriore', *SNC/SNA* per 'sistema nervoso centrale / autonomo'), sono frequentemente usati anche nel linguaggio della fisioterapia. Va osservato che in grande maggioranza gli acronimi provengono dall'inglese, dove il processo è stato

più diffuso e coerente che nell'italiano. Nel *corpus* analizzato sono stati trovati gli esempi come: *PCI* 'paralisi cerebrale infantile', *IFT* 'interferential therapy', *SEAS* 'approccio scientifico con esercizi per scoliosi', *RPG* 'rieducazione posturale globale', *TC* 'tomografia computerizzata', *RM* 'risonanza magnetica', *TENS* 'transcutaneous electrical nerve stimulation', ovvero 'stimolazione elettrica nervosa transcutanea'. Ovviamente, adoperate vengono anche — addirittura nell'uso internazionale — le sigle, basate sulla radice latina, indicanti i gruppi vertebrali (cervicali: da C1 a C7; dorsali / toraciche: da T1 a T12; lombari: da L1 a L5; sacrali: da S1 a S5 e coccigee: Co). Vale la pena di sottolineare che anche nella comunicazione orale gli acronimi, le abbreviazioni e le sigle vengono usati molto spesso: sono più facili da ricordare ai pazienti.

Caratteristico del linguaggio della fisioterapia è il ricorso all'ellissi del nome, con conseguente uso sostantivato dell'aggettivo. In altri termini: il sostantivo può essere omesso (resta sottinteso) e il significato dell'intera espressione viene attribuito all'aggettivo rimasto. Così si hanno i lessemi come: il *tricipite* / *quadricipite* (sottinteso: muscolo), il *crociato* (sottinteso: legamento), il *trigemino* (sottinteso: nervo). Esempi dell'ellissi si trovano per esempio nelle espressioni: *esercizi per gli erettori della colonna / schiena*, *ecco come proteggere la schiena con gli addominali scolpiti*, dove si omette il sostantivo muscoli. In riferimento ai corsetti (o busti) inamovibili e amovibili più utilizzati, troviamo ulteriori ellissi: il *Risser*, lo *Sforzesco*, il *Milwaukee*, il *Boston*, il *Lapadula*, il *Lionese*, il *Riviera* e lo *Cheveau* (sempre sottinteso: corsetto / busto / modello).

Un altro aspetto rilevante del linguaggio della fisioterapia è l'eponimia. Le denominazioni eponime sono composte da un'unità polirematica formata da un nome proprio (perlopiù dello studioso, spesso più di uno, oppure eventualmente del primo paziente al quale la sindrome è stata diagnosticata) preceduto da un nome generico che si riferisce alla patologia, alla clinica, all'anatomia. Gli eponimi sono tipici anche per molti altri linguaggi scientifici e quelli delle "dure" scienze naturali (tra cui: fisica, biologia, chimica, matematica). Le definizioni eponime sono anche diffusissime nel linguaggio medico: si tratta soprattutto delle denominazioni di un organo o parte anatomica, di una malattia, di uno strumento chirurgico che fanno riferimento al nome dello scienziato che li ha studiati o scoperti (Serianni, 2003: 93). Nel linguaggio della fisioterapia si vedono tante denominazioni di un disturbo, di un attrezzo o un apparecchio, di un metodo, di una tecnica diagnostica, di un approccio o un concetto che possono essere utilizzati nella terapia. Così si ha per esempio il *metodo McKenzie* che è stato sviluppato dal fisioterapista neozelandese Robin McKenzie (1931—2013) verso la fine del 1950. Il concetto comprende la valutazione, la diagnosi e il trattamento per la colonna vertebrale e per gli arti e ci è caratteristico che si categorizzano i dolori dei pazienti non su base anatomica, ma su sottogruppi basati dalla presentazione clinica dei pazienti (McKenzie, May, 2003). Altri esempi trovati nel *corpus* analizzato possono essere:

- il *metodo Grimaldi* (tecnica riabilitativa fisioterapica basata sull'accorciamento muscolare e sulla sollecitazione di trazione);
- il *metodo di Bobath* (strumento utilizzato dai fisioterapisti nella cura delle grandi malattie neurologiche);
- il *metodo di Vojta* (metodica riabilitativa consistente nella stimolazione manuale di determinati distretti corporei);
- il *metodo Feldenkrais* (tipo di ginnastica posturale),
- il *segno di Wasserman* (test indicativo di ernie discali o protrusioni discali che comprimano le radici nervose comprese tra L1-L2, L2-L3 e L3-L4);
- la *manovra di Lasegue* (test utilizzato per esaminare l'interessamento radicolare in una sciatalgia).

Nel corpus analizzato si è anche constatato un epomino monorematico: il *rolfing* (anche il / la *rolfer* in quanto denominazione per un operatore qualificato). Si tratta di un metodo di massaggio fisioterapico lento e profondo attraverso cui il terapeuta (*rolfer*) mira a correggere il portamento del paziente, riportandolo a una situazione di equilibrio posturale. Il *rolfing* deve la sua nascita alla dottoressa Ida Paulina Rolf, la quale trascorse la sua vita esplorando le possibilità di cura già contenute nella mente e nel corpo umano, e sviluppò il *rolfing* come una tecnica olistica di liberazione del corpo — ma anche della mente e delle emozioni — da blocchi e condizionamenti.

Il linguaggio della fisioterapia presenta — oltre a un lessico caratteristico — anche particolari soluzioni sintattiche. Diversamente da come è tipico per il linguaggio medico, nel linguaggio della fisioterapia spicca la verbalizzazione, cioè la tendenza a spostare il peso informativo dal sostantivo al verbo. Il numero di verbi è molto alto e non di raro un solo verbo, non accompagnato da nessun complemento, costituisce un'intera frase (ripetere, inspirare, espirare, ecc.). Va osservato che la maggioranza dei verbi è espressa all'imperativo della seconda o terza persona singolare, ovvero “tu” oppure “Lei” (a seconda dal rapporto — sociale e psicologico — tra il fisioterapista e il paziente e anche in maniera dipendente dall'età del paziente: *Torna alla posizione di partenza!* / *Torni alla posizione di partenza!*). Frequente è anche la soluzione al plurale: *Torniamo alla posizione di partenza!*, che si può vedere come un espediente per coinvolgere il paziente in un'attività comune per dargli una sensazione di solidarietà e migliorare la sua fiducia — è come se il fisioterapista facesse gli esercizi riabilitativi insieme al paziente anche se ovviamente si limita solo alla sorveglianza. Negli opuscoli illustrativi e negli appunti da portare a casa si ha, invece, spesso una versione molto neutrale, espressa con il verbo all'infinito: *Tornare alla posizione di partenza*.

Anche gli avverbi svolgono un ruolo di rilievo. Si tratta soprattutto degli avverbi e delle locuzioni avverbiali di modo (o qualificativi) che indicano, appunto, il modo in cui l'azione o l'esercizio vanno compiuti. Si notano gli avverbi formati aggiungendo il suffisso *-mente* alla forma femminile di un aggettivo (*velocemente*, *lentamente*, *precisamente*), quelli formati aggiungendo il suffisso *-oni* alla radice

di un sostantivo o di un verbo (*bocconi, gattoni, carponi, ciondoloni*), e quelli che hanno la stessa forma di alcuni aggettivi qualificativi al maschile singolare (*perfetto, forte, alto, piano*), nonché le locuzioni avverbiali (*in su, con precisione*).

3. Conclusioni

L'oggetto di studio del presente contributo era il linguaggio della fisioterapia italiana, analizzato in base alle registrazioni della comunicazione orale tra gli specialisti della riabilitazione fisica e il paziente, e il *corpus* di articoli a scopo informativo-divulgativo con circolazione extraspecialistica, scritti da esperti fisioterapisti e dedicati ai lettori "profani" interessati al trattamento di malattie e disfunzioni della colonna vertebrale.

Il *corpus* è troppo ristretto per consentire proiezioni di validità generale, ma si è comunque riusciti a cogliere la specificità di questo linguaggio, elencando e illustrando molti tratti salienti che possono aiutare a capire in che cosa consiste la particolarità della comunicazione tra il fisioterapista e l'individuo che ha bisogno della sua assistenza.

Il linguaggio dei fisioterapisti, i quali appartengono ufficialmente alla classe delle professioni sanitarie, si basa generalmente sul linguaggio medico, ma la sua forma specifica è dovuta anche ai forti legami con lo sport, con le scienze motorie, con l'industria del fitness e con la psicologia sociale, nonché al carattere dell'interazione — lunga, frontale, diretta — tra il fisioterapista e il paziente. L'analisi condotta ha permesso di identificare alcuni tratti tipici del linguaggio della fisioterapia. A livello lessicale questo sottocodice si caratterizza per la presenza di termini risalenti al greco, di termini latini e di composti misti formati su base di trafilata colta (che comunque fanno parte in linea di massima del linguaggio dell'anatomia), di anglicismi, di metafore, di semplificazioni e di voci trasparenti, di acronimi, sigle e abbreviazioni, e di eponimi. Il linguaggio della fisioterapia rappresenta una versione semplificata del linguaggio iperspecialistico — si evitano le voci opache e i tecnicismi collaterali, mentre molti tecnicismi specifici vengono sostituiti (o coesistono) con le espressioni comuni perché il messaggio sia più accessibile al paziente mediamente colto. Sul versante delle scelte sintattiche esistono alcune caratteristiche particolari: la verbalizzazione (quindi un espediente contrario alla nominalizzazione tipica per il linguaggio medico) e il gran numero di avverbi di modo.

Si è deciso di dedicare uno studio introduttivo a questa varietà linguistica perché fino ad ora la lingua della fisioterapia è sempre stata tacitamente trattata come la lingua della medicina nonostante dimostrasse alcune differenze importanti dovute alla peculiarità della relazione comunicativa fra fisioterapista e paziente (diversa

in alcuni punti dalla relazione medico—paziente). Si veda per esempio la scelta tra strutture verbali e strutture nominalizzate la quale determina effetti comunicativi diversi: il nome esprime uno stato / una condizione (si pensi alla diagnosi medica), mentre il verbo esprime un'azione (si pensi al trattamento riabilitativo). Inoltre, il messaggio contenuto nella struttura verbale arriva decisamente più velocemente al destinatario rispetto a quello nascosto (sic!) nella struttura nominalizzata. Infatti l'abbondanza di nomi impone l'uso di preposizioni per collegare correttamente i sostantivi, il che aumenta il numero totale di parole e rende più lungo, più complicato e più oscuro il testo.

L'argomento discusso è utile per la ricerca di buone pratiche nel campo della comunicazione efficace in ambito sanitario che aiuta nella riuscita delle cure. La comunicazione fisioterapista—paziente, basata sulla — rispettivamente — empatia—fiducia e competenza—comprensione, è infatti un importante strumento per migliorare la qualità dell'assistenza. È necessario che il fisioterapista utilizzi un linguaggio che sia il più comprensibile possibile per il paziente e allo stesso tempo molto stimolante, così da poter attivare risposte comportamentali adeguate: per motivare all'attività fisica e per rassicurarsi che gli esercizi vengano eseguiti in modo corretto ed efficace. Se il fisioterapista mette in campo uno sforzo comunicativo pone le basi per la costruzione di una buona relazione con il suo individuo-paziente. Chi utilizza un linguaggio vicino alla lingua comune si avvicina al malato, chi fa invece ricorso ai tecnicismi specifici e collaterali crea una distanza tra sé e il destinatario, inutile e danneggiosa dal punto di vista del rapporto fisioterapista—paziente. L'uso delle metafore con uno spiccato valore descrittivo ed espressivo lavora per il vantaggio della buona relazione con il paziente che riesce ad immaginarsi meglio alcuni concetti e ricordarsi certe sequenze di esercizi. Sembra che l'uso di acronimi, sigle e abbreviazioni, di ellissi del nome e di eponimi aiuti nel processo comunicativo perché rende più facile la memorizzazione dei nomi di malattie, disfunzioni, apparecchi e di trattamenti terapeutici. In questa prospettiva dovrebbe essere considerato come un espediente per semplificare il linguaggio iperspecialistico. L'uso di anglicismi (soprattutto di recente introduzione) rimane discutibile ma a quanto pare in molti casi andrebbe rivisto perché esistono equivalenti italiani in grado di coprire lo stesso significato.

Alla fine bisognerebbe ancora sottolineare che nel presente articolo ci si è concentrati sul linguaggio della fisioterapia italiano ma — ovviamente — i linguaggi della fisioterapia polacco, inglese, tedesco, francese, ecc. possono dimostrare altre particolarità degne d'interesse da parte dei linguisti. In un altro studio sarebbe interessante vedere, quali tratti lessicali e morfosintattici ed quali espedienti linguistici vengono condivisi da diversi linguaggi della fisioterapia nazionali e in base a queste osservazioni tirare le somme e formulare raccomandazioni utili ai professionisti in ambito riabilitativo. Infatti, la fisioterapia, come molte branche della medicina, diventa un affare internazionale ed è spesso legata al cosiddetto "turismo medico", ossia ai viaggi intrapresi per ricevere l'assistenza medica all'estero,

spesso all'inseguimento dei trattamenti non disponibili nel paese di residenza o alla ricerca dei servizi sanitari ai prezzi considerevolmente più bassi.

Riferimenti bibliografici

- Bascetta Carlo, 1962: *Il linguaggio sportivo contemporaneo*. Firenze: Sansoni.
- Beard Adrian, 1998: *The Language of Sport*. London/New York: Routledge.
- Berruto Gaetano, 1987: *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*. Roma: La Nuova Italia Scientifica.
- Borella Vittoria M., 2004: *La comunicazione medico/sanitaria*. Milano: Franco Angeli.
- Dankert Harald, 1969: *Sportsprache und Kommunikation*. Tübingen: Tübinger Vereinigung für Volkskunde e.V.
- Decreto Ministeriale n. 741/14 settembre 1994 (regolamento concernente l'individuazione della figura e del relativo profilo professionale del fisioterapista); www.normativasanitaria.it/jsp/dettaglio.jsp?id=6627.
- Giovanardi Claudio, 2006: «Il linguaggio sportivo». In: Pietro Trifone, a cura di: *Lingua e identità*. Roma: Carocci, 241—268.
- Gualdo Riccardo, Telve Stefano, 2015: *Linguaggi specialistici dell'italiano*. Roma: Carocci Editore.
- Hoffmann Lothar, 1985: *Kommunikationsmittel Fachsprache. Eine Einführung*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Mazzini Innocenzo, 1989: *Introduzione alla terminologia medica. Decodificazione dei composti e derivati di origine greca e latina*. Bologna: Patron.
- McKenzie Robin A., May Stephen, 2003: *The lumbar spine mechanical diagnosis and therapy*. Waikanae: Spinal Publications New Zealand.
- Murrmann Julia, 2015: “The idiolect of fitness trainer Ewa Chodakowska in the context of communication with a target group within the physical activity marketplace”. *Baltic Journal of Health and Physical Activity*, 7 (4), 103—116.
- Porter Stuart, 2014: *Tidy's. Manuale di fisioterapia*. Milano: Edi-Ermes.
- Proietti Domenico, a cura di, 1993: *La lingua in gioco. Linguistica italiana e sport (1939—1992)*. Roma: Pellicani.
- Puato Daniela, 2009: *La lingua medica. Tecnicismi specifici e collaterali nella traduzione dal tedesco in italiano*. Roma: La Sapienza.
- Reynolds Frances, 2005: *Communication and Clinical Effectiveness in Rehabilitation*. Oxford: Butterworth — Heinemann.
- Rossi Fabio, 2003: «Come si è formata la lingua dello sport». *Italiano e oltre*, 18 (2—3), 134—140.
- Schneider Peter, 1974: *Die Sprache des Sports. Terminologie und Präsentation in Massenmedien. Eine statistisch vergleichende Analyse*. Düsseldorf: Schwann.
- Secci Enrico Maria, Duò Carlo, 2011: *La comunicazione strategica nelle professioni sanitarie*. Gubbio: Pro.Med.EO. Edizioni.

- Serianni Luca, 2003: *Italiani scritti*. Bologna: Il Mulino.
- Serianni Luca, 2005: *Un treno di sintomi. I medici e le parole. Percorsi linguistici nel passato e nel presente*. Milano: Garzanti.
- Sobrero Alberto A., 1993: "Lingue speciali". In: Alberto A. Sobrero, a cura di: *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*. Roma/Bari: Editori Laterza, 237—277.
- Tesi Riccardo, 2005: *Storia dell'italiano. La lingua moderna e contemporanea*. Bologna: Zanichelli.

Sitografia

- <http://www.benessere360.com/esercizi.html>
- <http://www.rolfing.it/>
- <http://www.fisioterapia-riabilitazione.com/esercizi-di-fisioterapia-lombalgia.html>
- <http://www.fisioterapiafisiosan.it/colonna-vertebrale.php>
- http://www.viveresano.info/Mal_di_schiena.html
- <http://www.riabilitazioneSpalla.it/>
- http://besport.org/sportmedicina/speciale_colonna_verticale.htm
- <http://www.physiolabroma.it/fisioterapia/fisioterapia-della-spalla.html>
- <http://www.greenstyle.it/mal-di-schiena-ernia-quali-esercizi-fare-126229.html>
- <http://www.centrofisioterapiaroma.it/cure-rimedi/fisioterapia-schiena.html>
- <http://www.centrofisioterapiamilano.it/patologie/colonna-vertebrale/>
- <http://www.ortopediaborgotaro.it/otb-news-per-il-paziente-ortopedia-borgotaro/133-il-mal-di-schiena-a-cosa-e-dovuto-e-cosa-fare>
- <http://www.italiasalute.it/8328/1/Fisioterapia-fondamentale-nel-mal-di-schiena.html>
- <http://www.albanesi.it/medsport/metodo-mckenzie-esercizi-per-mal-schiena.htm>
- <http://www.lasalutedellaschiena.it/ginnastica-schiena.htm>
- <http://www.sportenutrizione.it/mal-di-schiena-stretching-per-la-zona-dorsale/>
- <http://www.saluteschiena.com/disturbo/mal-di-schiena/trattamento/fisioterapia-mal-di-schiena>
- <http://www.fisioterapiarubiera.com/cura/artrosi-vertebrale-rimedi-terapia/>
- <http://www.news-medical.net/health/Back-Pain-Treatment-%28Italian%29.aspx>
- <http://www.my-personaltrainer.it/mal-di-schiena1.html>



Swietłana Niewzorowa

Université de Szczecin

Pologne

Sur les questions alternatives

Alternative questions

Abstract

The paper examines an alternative question as a special type of an interrogative sentence. The alternative question is considered as an integral syntactic unit with a number of specific features. The main goal is to determine the place of the alternative question in the syntactic system of the French language, and also to analyze various structural and semantic models of this syntactic unit¹.

Keywords

Interrogative sentence, disjunctive conjunction, metalinguistic analysis

0. Introduction

L'interrogation en tant que phénomène linguistique attire toujours l'attention des spécialistes. La phrase interrogative constituait à maintes reprises l'objet d'étude de nombreuses recherches dans différentes langues. Dans la linguistique moderne, on découvre à côté des grammaires modernes et écrits généraux sur la syntaxe, plusieurs travaux où cette unité syntaxique est étudiée selon l'approche communicative ou d'après sa caractérisation morphologique et syntaxique. Quelques analyses ont également été effectuées dans la perspective contrastive et dans le cadre de la grammaire comparée, afin d'étudier la phrase interrogative dans des systèmes linguistiques différents ainsi que de révéler les innovations et les similarités du phénomène en question dans les différents états d'une même langue ou dans des langues différentes mais issues d'une même famille².

¹ Traduit par I.A. Ulitkin.

² On peut citer ici A. Borillo (1976: 15—39), B. Schlyter (1957: 99—115), B. de Cornulier (1982: 87—109), J. Dąbrowska (1973), S. Fonvielle (2000: 51—82), A. Hiz (1978, édit.),

Pourtant, malgré un nombre impressionnant de travaux, la problématique de l'interrogation ne semble pas être étudiée de manière exhaustive. Ainsi, l'interrogation alternative ne trouve pas toujours sa place dans la plupart des grammaires classiques ni dans les ouvrages généraux sur la syntaxe française. Les chapitres consacrés à l'interrogation n'apportent aucune information sur la question alternative ou ne contiennent que des remarques fragmentaires sur l'unité syntaxique en question³. Le statut même de celle-ci et, par conséquent, sa place dans le système syntaxique du français restent incertains. Ne sont pas présentées non plus les descriptions systémiques des questions alternatives⁴. Il s'agit ici de leurs types, particularités d'organisation syntaxique et spécificités sémantiques.

Compte tenu de ce qui précède, dans la présente étude, on a pour but, dans un premier temps, de préciser la place de la question alternative dans le système syntaxique et, dans la suite, d'examiner diverses structures de cette unité en prêtant une attention particulière à leurs spécificités syntaxiques et sémantiques.

Dans l'analyse que l'on propose on se sert des postulats suivants en tant que points de départ :

- 1) la question alternative est une unité syntaxique particulière dont l'intégrité constitue son trait principal, contribuant à l'établissement de ses caractéristiques spécifiques structurelles et sémantiques ;
- 2) l'approche multidimensionnelle (structurelle, sémantique et fonctionnelle) à l'étude de la question alternative permet d'analyser son organisation grammaticale, son aspect sémantique et son orientation communicative dans leur totalité ;
- 3) la question alternative présente une unité de langue ainsi que de parole et ne fonctionne que dans l'intégrité de ses constantes et variables. Les constantes sont mises à la base du modèle de la question alternative et les variables sont utilisées dans la formation des variantes du modèle. Le modèle est fixé par la structure de la phrase, qui se manifeste dans la nature des composants, leur nombre, l'ordre et les types de relations entre eux. Les modèles mis en œuvre (des variantes) sont soumis à certaines contraintes.

C. Kerbrat-Orecchioni (1991), J. Milner (1973 : 19—39), M. Meyer (1981, édit.), *L'interrogation : Des marques aux actes*. In : « Travaux linguistiques de CERLICO », 1994, n° 7—8, Л.Г. Веденина (1991), С.В. Невзорова (2004), Р.-М. Гарсия-Риверон (1980), R. Carnicer (1972).

³ Voir, par exemple, Wagner, Pinchon (1991 : 568—583, 615—620); Riegel, Pellat, Rioul (2005 : 387—401, 499—500).

⁴ À titre d'exception, on trouve l'ouvrage de B. de Cornulier, *Effets de sens*, où l'auteur propose une analyse dissymétrique des questions alternatives.

1. Méthodologie et corpus

Pour cette recherche, on procède aux démarches suivantes :

- 1) l'analyse comparative qui permet de révéler la spécificité de l'interrogation alternative et de la délimiter des autres types d'interrogation, à savoir de l'interrogation totale et partielle ;
- 2) l'analyse sémantique et l'analyse fonctionnelle qui servent à éclairer les aspects de l'organisation formelle et sémantique d'une question alternative ;
- 3) les éléments de l'analyse transformationnelle (effacement, permutation, substitution) en tant que procédés complémentaires.

Le corpus a été constitué à partir des données tirées de dictionnaires et grammaires ainsi que de plusieurs textes littéraires (romans de G. Simenon, S. Japrisot, F. Vitoux, M. Cardinal, H. Troyat, M. Déon, M. Druon, Ch. Exbrayat, F. Sagan).

2. Réduction du système ?

Dans les références scientifiques sur l'interrogation, on ne dégage traditionnellement que deux types de questions : la question totale et la question partielle. La question totale porte sur l'ensemble du contenu propositionnel et appelle une réponse globale *oui* ou *non*. La question partielle ne porte que sur l'un des constituants de la phrase qu'elle appelle en réponse, on ne peut pas y répondre par *oui* ou *non*. En outre, la question partielle comporte nécessairement un terme interrogatif en tant que marque formelle spécifique. Or dans le français moderne sont très courantes les questions auxquelles les critères mentionnés ne peuvent pas être appliqués. Nous parlons ici des questions du type : *Préférez-vous la mer ou la montagne ?* Traditionnellement, de telles questions sont assemblées sous l'étiquette de « questions alternatives ». Cependant, jusqu'à présent, il reste peu clair si l'on est là en présence d'une interrogation totale ou partielle, ou bien s'il s'agit d'une interrogation tout à fait particulière. Les opinions des grammairiens sur ce sujet sont vraiment très différentes.

Selon le point de vue le plus connu (comme on l'a mentionné plus haut), il convient de distinguer deux types fondamentaux : la question totale et la question partielle, la question alternative étant une forme généralisée de la question totale. Conformément à cette thèse, la question *Préférez-vous la mer ou la montagne ?* présente, en fait, la coordination par *ou* alternatif de deux questions totales : *Préférez-vous la mer ou (préférez-vous) la montagne ?* Autrement dit, il s'agit ici d'une question totale double où le second terme est abrégé par perte de ses éléments *préférez-vous*.

Dans la linguistique moderne, il existe aussi « la théorie alternative des questions totales » suivant laquelle il n’y a que deux sortes de questions, à savoir : les questions partielles et les questions alternatives. Quant aux questions totales, elles sont réduites aux questions alternatives et ne sont que des formes abrégées obtenues par ellipse ou suppression syntaxique de *ou non*. Par exemple, la question totale *Est-ce un garçon ?* revient au même que la question alternative *Est-ce un garçon ou non ?*⁵.

On essaie parfois de considérer la question alternative comme une question partielle fermée qui propose une liste de réponses attendues, voire comme une question-tag⁶.

Dans la *Grammaire méthodique du français*, la question alternative s’analyse en tant que structure intermédiaire entre la question totale et question partielle. Cette opinion s’appuie sur le fait que la question alternative englobe les traits propres tant aux questions totales que partielles. D’une part, l’unité en question ressemble beaucoup à une question totale double, mais, d’autre part, « elle demande, comme la question partielle, d’assigner une valeur particulière à une variable dont certaines valeurs sont déjà prévues » (Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 399). Ainsi, dans la question partielle *Que préférez-vous ?*, la variable représentée par *que* peut prendre de nombreuses valeurs, tandis que dans la question alternative *Préférez-vous la mer ou la montagne ?*, les valeurs possibles de la variable sont réduites à deux termes alternatifs *la mer / la montagne*. Les auteurs proposent aussi d’opposer les questions alternatives simples aux questions alternatives polaires, dont les deux termes sont antithétiques (positif / négatif). Cette opposition est illustrée par les exemples qui suivent :

Est-ce une vipère ou (est-ce) une couleuvre ? — question alternative simple ;
Est-ce une vipère ou n’est-ce pas une vipère ? / ou non ? / ou pas ? — question alternative polaire (Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 399).

L’étude critique des références permet de découvrir d’autres analyses où les questions alternatives sont traitées dans le cadre de l’interrogation disjonctive. Par exemple, dans le *Manuel de la grammaire française*, on parle de l’interrogation disjonctive qui s’oppose à l’interrogation totale. La différence entre ces deux types consiste en ce que, dans l’interrogation totale, on a affaire à une interrogation binaire qui n’exprime qu’un seul des deux pôles, le pôle inexprimé étant toujours l’opposé du pôle exprimé, alors que dans l’interrogation disjonctive les deux pôles sont logiquement indépendants, donc l’un et l’autre doivent être exprimés. À l’intérieur de l’interrogation disjonctive, on dégage deux types de questions : les alterna-

⁵ Pour plus de détails sur la « théorie alternative » voir Cornulier (1982 : 55).

⁶ Voir *Interrogation (linguistique)*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation_(linguistique)) (consulté le 5 février 2018).

tives spécifiées qui peuvent être corrélées avec les questions alternatives simples, et les alternatives opposées qui peuvent être corrélées avec les questions alternatives polaires⁷. Il est à noter pourtant que les informations, d'ailleurs peu détaillées, sur les unités qui nous intéressent ne sont pas très cohérentes : elles se présentent sous deux rubriques différentes — *L'interrogation : l'interrogation disjonctive* et *Coordination : OU — interrogation disjonctive*. On ne voit donc pas clairement la place que les questions alternatives occupent dans le système syntaxique du français.

Notons toutefois que les interprétations évoquées semblent quelque peu simplistes et ne sont donc pas satisfaisantes : elles aboutissent à la réduction non justifiée du système des phrases interrogatives, n'offrent pas de définition claire des questions alternatives et ne décrivent pas de façon précise leur typologie.

Les réflexions les plus adéquates sur les questions alternatives sont proposées par Benoît de Cornulier. Selon lui, « les questions alternatives proprement dites ne sont qu'une espèce particulière de la classe plus générale de ce qu'on peut appeler les questions disjonctives » (Cornulier, 1982 : 103). Le chercheur constate qu'il y a des questions disjonctives qui possèdent la présupposition d'alternative et des questions qui ne l'ont pas. Pour cette raison, il convient de différencier les questions disjonctives alternatives et non alternatives. « Une question disjonctive est "alternative" s'il est présupposé qu'une et une seule des propositions qu'elle met en question est vraie ; sinon, elle est "non alternative" » (1982 : 103). La présupposition alternative est donc conçue en tant que trait pertinent distinctif des questions alternatives. Poser une question alternative, d'après B. de Cornulier, « revient à demander d'extraire celles des propositions alternativement mises en question qui est vraie » (1982 : 92). Une question alternative du type *P ou Q ?* est définie par le chercheur comme « formée de succession de deux questions élémentaires, l'une parfaitement claire *P ?* et l'autre elliptique *ou Q ?* ; ce qui n'est pas représenté dans *ou Q ?* est le premier membre *x* de la disjonction *x ou Q ?* » (1982 : 88—89). Dans son ouvrage, l'auteur met également en évidence l'intégrité sémantico-pragmatique de l'unité en question. Il indique que le dernier membre d'une question alternative est pragmatiquement « greffé » au précédent et précise que « certaines questions alternatives sont présentées et perçues par les locuteurs comme faites d'un seul bloc ». L'intégrité d'une question alternative est aussi confirmée par son intonation conclusive « qui contribue à indiquer que l'alternative est épuisée et que c'est au questionné à répondre » (1982 : 92—93). En outre, B. de Cornulier fait remarquer quelques particularités de l'organisation syntaxique des questions soumises à l'analyse.

Dans notre étude, la question alternative est conçue comme une question à part, différente tant de la question totale que partielle. C'est une unité syntaxique intégrée qui recourt à des moyens morphologiques et syntaxiques particuliers,

⁷ Voir *Manuel de la grammaire française*, <http://gabrielwyler.com/page511.html> (consulté le 5 février 2018).

à une intonation spécifique et offre un sens complet d'une question qui appelle une réponse. Il apparaît ainsi qu'il n'y a pas de raisons objectives pour une réduction drastique du système de phrases interrogatives qui est, au contraire, bien développé et hiérarchisé dans le français contemporain. Il comporte trois types fondamentaux — question totale, question partielle et question alternative — dont chacune a ses particularités.

3. Le lien disjonctif et la disjonction logique : corrélations des notions

On sait que, dans une question alternative, n'est possible qu'un seul type de liens sémantiques, à savoir le lien disjonctif exprimé par *ou*. Or la nature de ce lien ainsi que les variétés sémantiques qu'il acquiert sous l'influence du contexte ne sont pas toujours bien étudiées et nécessitent donc des éclaircissements. La résolution de ces problèmes semble pourtant s'avérer utile dans la description systématique des questions alternatives.

Pour déterminer la nature du lien dans la question alternative, reportons-nous à l'analyse de corrélation entre la catégorie grammaticale « lien disjonctif » et la catégorie logique « disjonction ». Une telle étude permet, d'une part, d'identifier les variétés de la relation disjonctive qui apparaissent entre les termes (syntagmes ou propositions) mises alternativement en question et, d'autre part, d'établir leur correspondance aux types de disjonction logique. Cette approche est justifiée par le fait que le lien disjonctif aussi que la disjonction logique servent à désigner la relation disjonctive entre les termes coordonnés. Mais malgré la communauté qu'on observe dans leurs structures sémantiques (il s'agit ici de la présence du choix nécessaire ou possible), ces deux catégories ne sont point identiques.

La disjonction logique se traduit par l'opérateur *OU* (*OU logique*) et ses corrélats qui relient deux notions ou deux propositions. Traditionnellement, on distingue deux types de disjonction :

- la disjonction exclusive où la proposition $P \vee Q$ (se lit « *P* ou *Q* ») veut dire qu'une et une seule des propositions est vraie, mais pas les deux à la fois ;
- la disjonction inclusive où la proposition $P \vee Q$ traduit que l'une ou l'autre des propositions *P* et *Q* est vraie, ou les deux à la fois.

Dans la grammaire, le lien disjonctif est généralement traité comme un lien entre deux ou plusieurs termes (syntagmes, propositions) logiquement associables, voisins ou opposés de sens et forcément coordonnés par *ou* disjonctif indiquant une alternative.

La diversité des approches de l'analyse de la corrélation entre le lien disjonctif et la disjonction logique fait preuve de la complexité du problème. Les points de

vue disponibles actuellement dans les références scientifiques divergent beaucoup et, parfois, sont même diamétralement opposés. Les uns proposent d'identifier la valeur du lien disjonctif à celle de la disjonction exclusive, les autres se prononcent pour l'équivalence du lien disjonctif et de la disjonction inclusive. Ne sont pas rares les travaux où l'on cherche à corrélérer le contenu du lien disjonctif avec les deux types de disjonction logique. Il y a finalement ceux qui trouvent toutes les opinions erronées parce qu'elles résultent de l'application des concepts logiques à la langue et, par conséquent, ne sont pas en pleine conformité avec l'intuition langagière ni reflètent non plus les représentations qui existent dans la langue. On n'a donc aucun fondement pour rendre la valeur du lien disjonctif aux disjonctions exclusive ou inclusive⁸.

On pense que la thèse la plus objective est celle selon laquelle la corrélation du lien disjonctif à la disjonction exclusive ou inclusive dépend de la compatibilité des termes coordonnés par *ou*. Le lien disjonctif est de nature exclusive dans les structures aux termes non compatibles. La compatibilité des termes coordonnés conditionne la nature inclusive du lien disjonctif. Complétons ici que, d'habitude, la compatibilité se détermine par l'adjonction d'un composant « unificateur » qui permet de joindre deux alternatives (*P* ou *Q*, ou *P* et *Q* à la fois)⁹.

En ce qui concerne les questions alternatives, dans leur majorité elles n'acceptent aucun composant unificateur ; le lien disjonctif y est, de préférence, de nature exclusive et constitue le trait distinctif de ce type de structures.

- (1) *Tu entres ou tu sors ?*
- (2) *Est-il mort ou n'est-il pas mort ?*
- (3) *Viendra-t-il ou non ?*
- (4) *Me rembourseras-tu, oui ou non ?*
- (5) *Tu te décides ou quoi ?*
- (6) *(Qui la soignera ?) Est-ce vous ou moi ?*

D'autre part, il convient de signaler les questions alternatives dont les composants sont compatibles et où le lien disjonctif acquiert un caractère inclusif. Les structures de ce type sont, d'ailleurs, peu nombreuses.

- (7) *Tu veux du café ou du thé ?*
- (8) *Alors, qu'est-ce que tu fais, ou qu'est-ce que tu comptes faire ?*¹⁰

⁸ Voir, par exemple, Санников (1990 : 58).

⁹ Une remarque semble ici nécessaire : la notion de *compatibilité* n'a pas de traitement univoque. Elle se détermine, selon les uns, par la présence obligatoire d'une implication explicite ou implicite (appelée aussi la présupposition alternative) et, selon les autres, par l'indifférence du choix — que ce soit *P* ou *Q* ou *P* et *Q* à la fois.

¹⁰ Certains chercheurs refusent d'attribuer à pareilles structures syntaxiques le statut de question alternative, car on n'y voit aucune implication explicite ou implicite (présupposition alternative).

L'étude du corpus aboutit à la conclusion que la compatibilité des composants dans la question alternative est conditionnée non seulement par l'adjonction d'un composant unificateur, mais aussi par les types sémantiques de relation disjonctive entre les termes coordonnés. D'ici vient l'idée que la nature du lien disjonctif (exclusive / inclusive) trouve son reflet dans les variétés sémantiques de relation disjonctive. Il est alors tout à fait naturel que dans les questions alternatives au lien exclusif se manifestent des relations disjonctives différentes de celles que l'on observe dans les questions alternatives au lien inclusif.

Pour découvrir de façon plus ou moins objective la variété des relations sémantiques possibles dans les questions alternatives¹¹, il est raisonnable de présenter ici une brève analyse lexicographique de *ou*¹². Dans la plupart des dictionnaires, grammaires ou ouvrages sur la coordination, le nombre de sens possibles de *ou* est traditionnellement réduit à trois valeurs de base, celles d'exclusion, d'alternance et d'explication. Les autres significations, bien fréquentes dans les contextes, ne sont même pas évoquées¹³. L'étude effectuée permet de hiérarchiser les valeurs de *ou* de la manière suivante : la valeur générale d'alternative comprend les valeurs spécialisées exclusive (ou d'alternative exclusive) et inclusive (ou de disjonction non-exclusive)¹⁴. Notons que cette division ne reflète que l'une des oppositions générales au sein de la relation disjonctive. Chacune des valeurs spécialisées peut, à son tour, avoir toutes sortes de nuances supplémentaires.

Ainsi, avec une valeur exclusive, *ou* marque :

— une alternative dont l'un des termes entraîne l'exclusion de l'autre, en particulier dans un dilemme ;

(9) *L'un ou l'autre sera vainqueur.*

— une équivalence entre deux ou plusieurs suppositions différentes et/ou opposées, mais ayant la même conséquence exprimée par la proposition principale ;

(10) *Qu'il ait tort ou qu'il ait raison, il vous doit ses excuses.*

Selon eux, il ne s'agit que de simples questions disjonctives non alternatives. Pour plus de détails voir, par exemple, Cornulier (1982 : 103) ; Падучева (1964 : 145—148).

¹¹ B. de Cornulier dit que « les relations sémantiques possibles entre membres d'une alternative sont inépuisables » (voir Cornulier, 1982 : 109).

¹² On se reporte à l'étude de *ou*, vu que cette conjonction sert de marque formelle structurale de toute question alternative.

¹³ Voir, par exemple, Antoine (1959) ; Grevisse (1993) ; *Grand Larousse de la langue française* (1986) ; Hobaek Haff (1985) ; *Nouveau Dictionnaire Pratique Quillet* (1974) ; *Petit Larousse illustré* (1979).

¹⁴ Une valeur exclusive signifie une alternative où la vérité de l'un des termes conjoints exclut celle de l'autre ; une valeur inclusive marque une alternative où la vérité de l'un n'exclut pas nécessairement celle de l'autre. On est donc encore une fois en présence de la corrélation qui existe entre le lien disjonctif et la disjonction logique.

— un risque, une conséquence forcée voire un avertissement, une menace ;

(11) *Taisez-vous ou alors je me fâche.*

La valeur inclusive de *ou* englobe les nuances sémantiques suivantes :

— une équivalence plus ou moins exacte, un choix terminologique entre deux dénominations d'une même réalité ;

(12) *La bête à bon Dieu ou coccinelle.*

— une précision, une explication, le plus souvent renforcée ;

(13) *Il a du courage, ou mieux, de l'audace.*

— une évaluation approximative, notamment par deux numéraux ;

(14) *Il a dix ou onze ans.*

— l'indifférence entre deux ou plusieurs éventualités ;

(15) *Il lui était parfaitement égal d'être ici ou là, parti ou revenu.*

— une alternance ou une succession dans le temps¹⁵ ;

(16) *Ou il se taisait, ou il se réfugiait dans sa colère, ou il remettait à plus tard la décision.*

Il convient de noter que les valeurs évoquées sont différentes de celles que *ou* réalise au niveau d'une question alternative : l'interrogation influence directement le caractère du lien disjonctif et fait apparaître les relations disjonctives spécialisées qui ne s'avèrent pas identiques aux relations disjonctives formées dans une phrase assertive.

Ainsi, dans une question alternative, on n'arrive pas à dégager les relations d'alternance ni d'équivalence ; ne sont pas non plus propres à l'unité en question les relations d'évaluation approximative ni de succession dans le temps. Les relations qui s'installent entre les constituants expriment :

— une alternative dont l'un des composants exclut nécessairement l'autre ;

(17) *Je reste dans la voiture ou je viens avec vous ?*

(18) *Tu blagues ou quoi ?*

¹⁵ Les relations sémantiques réalisées par la conjonction disjonctive dans la phrase assertive sont traitées dans Nevzorova (2012 : 241—251).

— un choix entre deux ou plusieurs suppositions dont toutes sont possibles, mais une et une seule est conforme à la réalité ;

(19) *Cette coïncidence est-elle de bon augure, ou est-ce une moquerie du Destin ?*

— une conséquence forcée ou un avertissement ;

(20) *Vous venez sans faire d'histoire tous les deux ou j'appelle mon chauffeur ?*

— une précision ou une réunion, un assemblage.

(21) *Qu'est-ce que nous savons ou qu'est-ce que nous devinons de lui ?*

Complétons que les relations d'alternative, de choix nécessaire, de conséquence forcée sont inhérentes aux questions alternatives au lien exclusif, tandis que la relation de précision est typique aux questions alternatives au lien inclusif. On le voit, les types de disjonction logique trouvent leurs correspondances dans une gamme de variétés sémantiques de relation disjonctive. Cependant, la catégorie grammaticale s'avère plus vaste et plus profonde d'après son volume que la catégorie logique. Cette extension est due au chevauchement des nuances sémantiques supplémentaires du lien disjonctif et des sèmes de base de la disjonction logique.

4. Modèles sémantico-structurels

Les questions alternatives sont hétérogènes dans leurs caractéristiques quantitatives et qualitatives. Pour cette raison, procédons à une analyse détaillée de chacun des sous-types identifiés.

4.1. Les questions alternatives « exclusives »

Dans « les questions dans lesquelles la conjonction **ou** marque une alternative », la relation disjonctive a une valeur d'exclusion mutuelle : la vérité de l'un des termes conjoints exclut nécessairement celle de l'autre. Cette variété sémantique de la relation générale disjonctive exprime le plus adéquatement le contenu de la disjonction exclusive, sans la superposition de tout sème supplémentaire, car la conjonction *ou* garde ici sa valeur invariante de base¹⁶.

¹⁶ Dans quelques grammaires du français et certaines recherches, ce type de question est appelé « question alternative polaire » (voir, par exemple, Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 399 ; Cornulier, 1985 ou 1982 : 55—109).

En ce qui concerne l'organisation syntaxique, des structures diverses se rencontrent¹⁷. Elles s'organisent selon deux modèles :

- 1) par la succession des questions totales,
- 2) par la coordination de question totale et partielle.

Chacun des modèles a ses particularités.

Les structures des questions formées d'après le premier modèle se caractérisent par la répétition des composants. La répétition a lieu lorsque le contenu du premier composant de la question alternative est repris à la forme négative dans l'autre :

- (22) *Est-il mort ou n'est-il pas mort ?*
 (23) *Vous comprenez ce que je dis ou vous comprenez pas ?*
 (24) *Alors, il était impuissant ou pas ?*
 (25) *Eh bien, elle lui a téléphoné ou non ?*

Il est à remarquer que les structures syntaxiques en question ont le plus souvent des formes abrégées. La réduction se réalise de différentes façons. D'habitude, on a affaire à l'effacement de quelques termes dans le second composant comme dans (23) et (24), ou au remplacement global du second composant par un terme unique, comme dans (25). Une remarque mérite de l'attention : pourquoi dans (24) nous parlons de l'effacement des termes et dans (25) du remplacement global ? Cette distinction s'explique par ce fait que *non* est de nature prédicative et a donc une fonction propositionnelle, car il peut servir de réponse à une question posée. *Pas*, au contraire, n'a jamais d'emploi autonome et, par conséquent, ne couvre pas le contenu entier de la question précédente, mais représente la version négative du prédicat de celle-ci : *Alors, il était impuissant ou pas (impuissant) ?*

Les questions avec la formule *oui ou non* constituent une autre variante structurale :

- (26) *Allez-vous vous mettre au travail, oui ou non ?*¹⁸

¹⁷ Certains romanisants discernent, du point de vue syntaxique, les questions alternatives simples dans lesquelles *ou* coordonne les termes, et les questions alternatives complexes dans lesquelles *ou* joint les propositions. Il s'agit ainsi de l'opposition fondamentale « phrase simple » / « phrase complexe ». Pourtant, dans les questions alternatives, il convient de tenir compte de la nature complexe du chevauchement intrinsèque : interrogation / lien disjonctif / structure syntaxique. Toute question alternative peut donc être conçue en tant que structure syntaxique abrégée et poser, par exemple, les questions *Est-ce un garçon ou une fille ? Est-il grand ou petit ?* revient à poser les questions *Est-ce un garçon ou (est-ce) une fille ? Est-il grand ou (est-il) petit ?* dans lesquelles on est en présence de la perte des éléments verbaux dans le deuxième composant. Pour cette raison dans notre analyse, nous ne parlons que des questions alternatives formées par la succession des questions élémentaires.

¹⁸ Le statut des questions de ce type est contesté : on les qualifie de questions métonymiques, délocutives ou intermédiaires entre la question totale et alternative.

La spécificité de pareilles questions consiste en la présence de l'anaphore¹⁹. La structure s'avère segmentée en deux parties : la seconde formée par *oui ou non ?* renvoie au contenu sémantique de la première. En fait, la formule elle-même — *oui ou non ?* — ne constitue pas une question alternative²⁰ et n'a de sens que dans le contexte de la question précédente qui sert d'élément à valeur référentiel. Ainsi, la question (26) dans sa variante sémantiquement étendue peut être représentée comme suit : *Allez-vous vous mettre au travail ou n'allez-vous pas vous mettre au travail ?* La position finale de *oui ou non ?* est la plus typique, mais pas la seule possible. On découvre les structures avec *oui ou non ?* placé à l'intérieur de la question élémentaire :

- (27) *Bon sang, allez-vous me dire, oui ou non, ce que vous fichez à Marseille ?*
 (28) *Étais-je, oui ou non, véritablement en danger ?*

Ajoutons que ces questions sont très affectives du point de vue stylistique et servent à manifester indirectement une demande plus pressante, voire l'impatience du locuteur.

En allant plus loin, notons le trait distinctif suivant des questions analysées : l'emploi régulier des antonymes complémentaires, converses ou occasionnels.

- (29) *Est-ce un garçon ou une fille ?*
 (30) *J'allais dans le Midi ou j'en revenais ?*
 (31) *C'est vrai ou c'est faux ?*
 (32) *Je reste dans la voiture ou je viens avec vous ?*
 (33) *Tu parles ou je parle ?*

Les questions formées d'après le deuxième modèle, c'est-à-dire par la coordination de question totale et partielle, sont assez nombreuses et courantes, mais plutôt propres au langage familier. En ce qui concerne leurs structures, elles sont dissymétriques, d'où découlent plusieurs restrictions syntaxiques. Tout d'abord, c'est l'ordre fixe de composants : une question élémentaire partielle figure à la fin d'une question alternative, et à la fin seulement.

¹⁹ L'anaphore se définit traditionnellement comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte. La relation anaphorique peut évidemment exister à l'intérieur d'une phrase, le plus souvent complexe (Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 610).

²⁰ B. de Cornulier précise que « malgré l'apparence, *oui ou non ?* n'est pas une question alternative polaire ; elle n'a l'air d'une question alternative parce qu'elle enferme l'interlocuteur dans un choix de réponses dont les valeurs sont contradictoires. Elle constitue un questionnement encore plus contraignant qu'une question alternative ordinaire, puisqu'elle contraint non seulement le sens, mais la forme des réponses (choix entre deux mots) et écarte ainsi d'avance toute formulation peu claire ou ambiguë » (Cornulier, 1982 : 97).

- (34) *Tu charries ou quoi ?*
 (35) *Il est fou ou quoi ?*
 (36) *Une blague ou quoi ?*

La succession inversée est exclue²¹. Le contenu sémantique d'une telle question peut être représenté de la manière suivante : *Ta réponse est oui ou quelle est ta réponse ?* (Cornulier, 1985 : 179). De plus, il faut noter la simplicité structurelle des composants. Dans tous les cas, on aperçoit la coordination ou d'une phrase de base et d'une phrase nominale à un terme (c'est le cas de (34) et (35)), ou bien la coordination de deux phrases nominales (c'est le cas de (36)). Les contraintes évoquées rendent ces questions fort marquées du point de vue stylistique et contribuent beaucoup à leur rangement dans la catégorie de clichés syntaxiques²².

Un autre type sémantico-structurel englobe « les questions où les relations entre les composants traduisent la nécessité d'un choix entre deux ou plusieurs suppositions possibles ». Les hypothèses portent sur les événements différents par rapport auxquels le questionné n'a pas d'informations précises, mais sait qu'une et une seule est conforme à la réalité (nous l'avons mentionné ci-dessus). L'examen de la plupart de ces questions permet de parler de leurs traits spécifiques pertinents. On a, d'ordinaire, affaire à la succession des questions élémentaires totales à l'inversion systématique du sujet qui se réfère régulièrement à la troisième personne.

- (37) *Est-il souffrant ou a-t-il eu peur ?*
 (38) *Lui était-elle devenue sympathique ou s'efforçait-il à la courtoisie pour épargner la susceptibilité de Patrice ?*

Cette particularité du type en question détermine sa zone d'emploi : il est utilisé, de façon préférentielle, dans le monologue intérieur. En outre, une nuance complémentaire qui se superpose à la relation générale disjonctive peut être renforcée par des indices morphologiques et/ou lexicaux (l'emploi des verbes conjugués aux formes du conditionnel ou/et l'utilisation des adverbes modaux).

- (39) *Tuerait-il Paulin pour venger Marius et Barnabé ou obéirait-il aux ordres reçus ?*
 (40) *Était-il vraiment plus froid que la veille, ou était-ce l'impression que sa voix faisait au téléphone ?*
 (41) *Peut-être n'y ont-ils pas pensé ou se sont-ils dit qu'on ne déterminerait pas la nature des taches ?*

²¹ Comme l'indique B. de Cornulier, « selon la définition dissymétrique de question alternative, **Quoi ou tu charries ?* devrait signifier *Quoi ? si non-(...), tu charries ? ; si non quoi ?* » (Cornulier, 1982 : 93).

²² Cette idée apparaît explicitement dans *Le bon usage* de M. Grevisse.

La suite de questions totales peut former «une question alternative où la conjonction disjonctive marque une conséquence forcée» voire un avertissement. La question élémentaire placée en tête est implicitement associée à un ordre (une demande) et le contenu de la question qui succède contient l'indication de la conséquence possible en cas de sa non réalisation. Ce sont les relations de la motivation «inversée» qui s'établissent ici entre les composants.

(42) *Vous venez sans faire d'histoire tous les deux ou j'appelle mon chauffeur ?*

Une variante structurelle où le second composant a la forme d'une question indirecte est bien courante.

(43) *Vous me les donnez ou si je fouille vos affaires ?*

Dans ces questions, la valeur spécifique de relations disjonctives implique certaines contraintes de nature morphologique ainsi que syntaxique. En premier lieu, c'est l'usage préférentiel, dans le premier composant, du pronom de la 2^e personne en fonction du sujet. En outre, celui-ci n'est jamais inversé : l'interrogation est marquée par la seule intonation ou le tour *est-ce que*, c'est-à-dire par les procédés stylistiquement plus expressifs que l'inversion. En ce qui concerne le deuxième composant, le sujet y est régulièrement exprimé par le pronom de la première personne dont l'inversion dépend d'un facteur stylistique. La deuxième spécificité porte sur les formes temporelles des verbes-prédicats. Ces derniers sont toujours au présent ou futur chargés de valeurs modales associées à l'avenir. Des procès projetés dans l'avenir sont envisagés avec une certaine part d'hypothèse et d'incertitude.

(44) *Est-ce que vous mangerez le reste de ragout ce soir, ou est-ce que je le donne au chat ?*

(45) *Est-ce que vous allez me laisser tranquille, vous, ou bien vais-je être obligée de laisser l'appareil décroché pour avoir la paix ?*

L'expressivité stylistique des questions examinées contribue fort à la manifestation de l'état affectif du sujet parlant (c'est surtout le cas de (45)).

4.2. Les questions alternatives « inclusives »

Les questions alternatives « inclusives » sont celles où « la conjonction disjonctive marque une précision ou une réunion », et la vérité d'un composant n'exclut donc pas nécessairement celle de l'autre. On peut qualifier ces questions de questions à relation de « disjonction copulative ». Les frontières entre constructions disjonctives et conjonctives sont effectivement floues, c'est pourquoi, dans certains

contextes, la conjonction *ou* est remplaçable par la conjonction *et*, et inversement²³. À la suite, il se produit des structures dont les composants ne s'excluent pas mutuellement, étant également admissibles.

- (46) *Voulez-vous des cerises ou des fraises ?*
 (47) *Désirez-vous boire de la bière ou bien du vin ?*
 (48) *Tu ne veux pas le savoir ou tu ne sais pas ?*
 (49) *Êtes-vous amoureuse, Marie-Ange, ou l'avez-vous déjà été ?*
 (50) *Qu'est-ce que tu fais, ou qu'est-ce que tu comptes faire ?*

Le questionnaire peut répondre à chacune des questions posées, et ce n'est pas la nécessité mais la possibilité qui dirige son choix. Il peut aussi facilement répondre aux deux questions : — *Tu ne veux pas le savoir ou tu ne sais pas ?* — *Je ne sais pas et je ne veux pas le savoir.*

Pour terminer, prêtons attention à quelques spécificités ayant trait à la structure. Dans les questions examinées, les composants coordonnés sont forcément homogènes ; la combinaison de questions totale et partielle est exclue. De plus, l'interrogation s'exprime, dans tous les cas, de façon identique : à l'aide de l'intonation, ou de l'inversion, ou du pronom interrogatif *que* (*qu'est-ce que*) (voir les exemples ci-dessus). Dans notre corpus, on n'arrive pas à révéler les questions avec d'autres termes interrogatifs. Et, finalement, ce type de questions alternatives se caractérise par l'emploi spécifique des prédicats. Ceux-ci sont exprimés par les formes différentes du même verbe : *ne pas vouloir savoir* — *ne pas savoir* dans (48), *vous êtes amoureuse* — *vous avez été amoureuse* dans (49). On rapporte ainsi une nuance complémentaire de précision dans la relation générale disjonctive entre composants.

5. En guise de conclusion

L'analyse effectuée fait voir qu'il n'y a pas de raisons objectives à la réduction du système de phrases interrogatives à deux types. Au contraire, il s'avère bien développé et hiérarchisé. La distinction de trois types principaux — question totale, question partielle, question alternative — est, sans aucun doute, justifiée par leurs traits spécifiques qui se manifestent aux niveaux syntaxique, morphologique, sémantique.

Les questions alternatives sont hétérogènes, mais peuvent être classées selon la nature du lien disjonctif entre leurs composants en questions alternatives « ex-

²³ Le fonctionnement du symbole *et/ou* (= *ou* inclusif) en fait preuve.

clusives » et questions alternatives « inclusives ». Dans la sous-classe de questions alternatives « exclusives », divers modèles sémantico-structurels sont possibles. Certains modèles tendent à la simplification des structures. Les questions alternatives « inclusives » sont moins nombreuses et moins diversifiées. Les restrictions qui leur sont propres résultent du fait que la nature de l'interrogation disjonctive est peu compatible avec le sens général de relations copulatives.

La présente étude n'est pas exhaustive, mais permet, pensons-nous, de repérer les tendances les plus marquées qui se dessinent dans le système des phrases interrogatives en général et dans le système des questions alternatives en particulier.

Références

- Antoine Gérard, 1959 : *La coordination en français*. Vol. 1. Paris : Artrey.
- Antoine Gérard, 1962 : *La coordination en français*. Vol. 2. Paris : Artrey.
- Borillo André, 1976 : « Remarques sur l'interrogation indirecte en français ». In : *Méthodes en grammaire française*. Paris, 15—39.
- Carnicer R., 1972 : « Los signos de la interrogación ». In : *Nuevas reflexiones sobre el lenguaje*. Madrid.
- Cornulier Benoît de, 1982 : « Sur le sens des questions totales et alternatives ». *Langages*, 67, 87—109.
- Cornulier Benoît de, 1985 : *Effets de sens*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Dąbrowska Jadwiga, 1973 : *Structure de l'interrogation directe en français et en espagnol de nos jours*. Warszawa : Polska Akademia Nauk.
- Fonvielle Stéphanie, 2000 : « Phrases interrogatives partielles ». *Travaux de Linguistique et de Philologie*, 38, 51—82.
- Grevisse Maurice, 1993 : *Le bon usage. Grammaire française*. Paris.
- Grand Larousse de la langue française*. 1986.
- Hiz Henry, éd., 1978 : *Questions*. Dordrecht & Boston.
- Hobaek Haff M., 1985 : *Coordonnants et les éléments coordonnés*. Oslo.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1991 : *Les questions*. Lyon.
- L'interrogation : Des marques aux actes*. In : « Travaux linguistiques de CERLICO », n° 7—8, Presses universitaires de Rennes 1994.
- Meyer Michel, éd., 1981 : « Langue française ». *Interrogation*, 52.
- Milner Judith, 1973 : « Éléments pour une théorie de l'interrogation ». *Communications*, 20, 19—39.
- Nevzorova Swietłana, 2012 : « Note sur l'ambiguïté de *ou* en français ». In : Beata Kędzia-Klebeko, Michał Bajer, Pierre-Frédéric Weber, Nelli Przybylska, eds. : *Ambiguïté et ses contraires*. Szczecin, 241—251.
- Nouveau Dictionnaire Pratique Quillet*. 1974.
- Petit Larousse illustré*. 1979.

Riegel Martin, Pellat Jean-Christoph, Rioul René, 2005 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Schlyter Borje, 1957 : « Les types interrogatifs en français moderne ». *Moderna språk*, 51 (1), 99—115.

Wagner Robert-Léon, Pinchon Jacqueline, 1991 : *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur.

Веденина Л.Г., 1991: *Французское предложение в речи*. Москва: Высшая школа.

Гарсия-Риверон Р.-М., 1980: *Система собственно-вопросительных предложений в русском языке в сопоставлении с испанским*. Дис. ...к.ф.н., Москва.

Невзорова С.В., 2004: *Структурно-семантическая и сравнительно-типологическая характеристика сложносочиненного вопросительного предложения (на материале французского и испанского языков)*. Тамбов.

Падучева Е.В., 1964: “Опыт логического анализа значения союза или”. *Философские науки*, 6, 145—148.

Санников В.З., 1990 : “Конъюнкция и дизъюнкция в естественном языке (на материале русских сочинительных конструкций)”. *Вопросы языкознания*, 5, 50—61.

Sitographie

Interrogation (linguistique) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation_(linguistique)).

Manuel de la grammaire française : <http://gabrielwyler.com/page511.html>.



Aleksandra Paliczuk

Università della Slesia, Katowice

Polonia

L'immagine linguistica del passato in base all'aspetto verbale in italiano, polacco ed inglese

Linguistic picture of the past based on the verbal aspect in Italian, Polish and English

Abstract

This paper is an attempt to present different ways of conceptualizing the past in languages: Polish, Italian and English, based on the analysis of the role of the verbal aspect in the creation of the linguistic picture of the past actions in these three languages.

However, the notion of verbal aspect appears in the grammars of all three analyzed languages, the same contexts are not always represented linguistically by the same verb form regarding the aspect. In this work we try to find the differences in conceiving the past seen from different perspectives, thus creating different pictures of the world.

Keywords

Cognitive linguistics, linguistic picture of the world, grammatical category of aspect

1. Introduzione

Il tempo è spesso chiamato la quarta dimensione. Ci sono molti esempi in diverse lingue in cui si può vedere la concettualizzazione del tempo in quanto spazio. Nelle lingue indoeuropee il tempo ha carattere lineare, nel senso che l'ordine cronologico *passato—presente—futuro* viene presentato sull'asse temporale su cui, semplificando, a sinistra si localizzano le azioni passate, nel centro c'è il momento presente, invece a destra si localizzano le azioni future.

Il presente lavoro è un tentativo di illustrare diversi modi di concettualizzare il passato nelle lingue: polacca, italiana ed inglese, basandosi sull'analisi del ruolo

dell'aspetto verbale nella creazione dell'immagine linguistica delle azioni passate in queste tre lingue.

Comunque, la nozione di aspetto verbale appare nelle grammatiche di tutte e tre lingue analizzate, non sempre i medesimi contesti vengono rappresentati al livello linguistico dalla stessa forma verbale per quanto riguarda l'aspetto. In questo lavoro si tenta di rilevare le differenze nel concepire il passato visto da diverse prospettive, creando così diverse immagini del mondo.

2. I fondamenti teorici

Nel presente lavoro la base teorica è costituita dalle idee nate nell'ambito della linguistica cognitiva, tra cui quella che merita un particolare ricorso è la grammatica cognitiva di Ronald W. Langacker (1987, 1991a, 1991b, 1995, 2008). La sua teoria propone un approccio complessivo e coerente alla lingua. Secondo Langacker, la grammatica come tale, per mezzo dei suoi elementi, porta con sé il significato (le parole) e permette di costruire e simboleggiare significati più sofisticati, nascosti negli enunciati complessi quali i sintagmi o le frasi. Parlando della nozione di **immaginare**¹ Langacker (1987, 1991a, 1991b, 1995, 2008) si riferisce spesso alle relazioni spaziali e visuali siccome costituiscono illustrazioni utili per descrivere diverse strutture e relazioni concettuali. Infatti, la relazione tra la percezione visiva e la concettualizzazione riguarda numerosi aspetti della semantica del linguaggio naturale (Tabakowska, 1999: 59).

Un altro punto di riferimento per questo lavoro è costituito dalla nozione dell'**immagine linguistica del mondo**, derivante dall'immaginare nella concezione di Langacker, sviluppata nei lavori dei linguisti polacchi (soprattutto nei lavori di rappresentanti dell'Università di Lublin (Bartmiński, Tokarski, 1986)) — è diventata una delle nozioni fondamentali della linguistica cognitiva.

I due approcci all'immaginare nella lingua, vuol dire l'immaginare di Langacker e l'immagine linguistica del mondo di Jerzy Bartmiński e Ryszard Tokarski, anche se si differenziano nei dettagli, forniscono uno strumento analitico per poter studiare da vicino diverse relazioni tra la lingua, la realtà e il pensiero, dunque permettono di conoscere il modo particolare in cui il parlante di una data lingua effettua la concettualizzazione della realtà circostante e la rappresenta tramite le unità linguistiche.

¹ Per una spiegazione più dettagliata della nozione di immaginare confronta i lavori di: Paliczuk (2014: 298—309; 2015: 91—105; 2016: 220—213); Paliczuk e Pastucha-Blin (2016: 143—159).

3. La categoria grammaticale dell'aspetto in italiano

Il **verbo** nella grammatica italiana è definito come “una parola variabile indicante: a) un'azione che il soggetto compie o subisce, b) l'esistenza o lo stato del soggetto, c) il rapporto tra soggetto e nome del predicato” (Serianni, 1991: 379). “È il centro sintattico della frase, attorno al quale si organizzano i diversi elementi che la compongono” (Dardano, Trifone, 2003: 305). Il verbo ha un ruolo fondamentale nel meccanismo della frase. Per poter analizzarlo bisogna prendere in considerazione le categorie grammaticali: la persona, il numero, il modo, il tempo, e l'**aspetto verbale**.

L'aspetto verbale è infatti la possibilità di distinguere soprattutto tra azioni **concluse** e **non concluse**, serve anche a determinare la **natura delle azioni**, vuol dire: le azioni **momentanee** — quando si individua una fase dell'azione, p.e. l'azione **ingressiva** individua la fase iniziale, l'azione **conclusiva** — individua la fase finale, l'azione **iterativa** — esprime la ripetizione, e le azioni **durative** — quando l'azione è considerata nel suo svolgimento, ecc. (Dardano, Trifone, 2003: 315—19). In opposizione alle lingue slave, in italiano l'aspetto è realizzato tramite la scelta dei tempi verbali diversi, e non attraverso marche morfologiche specifiche interne al verbo (Palermo, 2015: 57).

L'aspetto verbale in italiano viene trattato, in parte, in un modo diverso che nelle lingue slave: è una nozione alquanto controversa. Contrassegna l'atto verbale secondo la prospettiva della durata, della momentaneità, della ripetitività, dell'inizio o della conclusione di un processo, della compiutezza o dell'incompiutezza dell'azione (Serianni, 1991: 390). Alcuni linguisti italiani, accanto all'**aspetto perfettivo** e quello **imperfettivo**, per i tempi passati distinguono l'**aspetto compiuto**, vale a dire che fanno la differenza tra il passato prossimo e il passato remoto, dove il primo rappresenta l'**aspetto compiuto**, siccome si considera il perdurare, nel presente, degli effetti di un evento avvenuto in precedenza e l'altro: il perfettivo — l'azione è considerata come del tutto conclusa (Dardano, Trifone, 2003: 315). Nel caso del tempo presente, accanto al presente indicativo, per indicare l'azione nel suo svolgersi, considerata nel corso del suo svolgimento, in italiano ci si può servire della costruzione perifrastica: *stare + gerundio*, p.e. *Laura sta parlando al telefono*, vale a dire che la perifrasi corrisponde all'**aspetto progressivo** (2003: 316). Dunque, la differenza tra *parlo* e *sto parlando* non pertiene al tempo verbale (tutti e due sono presenti), ma al carattere dell'azione, rispettivamente **durativo** e **progressivo**, e similmente, nel passato, l'azione **conclusa** di *parlai* contrasta con il valore **durativo** di *parlavo* (Serianni, 1991: 390—391). Nella grammatica italiana l'aspetto ha un'importanza secondaria, invece in molte lingue slave serve ad esprimere in modo preciso diversi valori semantici e grammaticali dei verbi. Accanto a mezzi morfologici (come diversi tempi verbali, come, ad esempio, l'opposizione tra il passato remoto e l'imperfetto) o sintattici (come la forma pe-

rifrastica *stare + gerundio*), in italiano troviamo mezzi lessicali o derivativi che possono pure esprimere l'aspetto verbale. Ad esempio, il verbo *addormentarsi* ha valore ingressivo, vuol dire indica l'inizio dell'azione, il verbo *dormire* ha valore durativo, indica l'azione in sé; per mezzo del suffisso *-icchiare* il verbo assume valore di un'azione ripetuta o attenuata, p.e. *dormicchiare* — significa dormire d'un sonno leggero e breve o a più riprese, *canticchiare* — significa cantare sottovoce o a tratti, con frequenti interruzioni² (1991: 391).

4. La categoria grammaticale dell'aspetto in polacco

La lingua polacca per quanto riguarda la categoria del verbo è abbastanza modesta e distingue soltanto tre tempi grammaticali: il **presente**, il **passato** e il **futuro** (in lingue romanze o anglosassoni ne abbiamo molti di più). Per il tempo **passato** si intende che qualcosa è successo (*zdarzyło się*) / succedeva (*działo się*) prima del momento in cui se ne parla. La categoria verbale che ricompensa una scarsa diversificazione dei tempi grammaticali nelle lingue slave è l'**aspetto** che consiste in differenziare — nel passato e nel futuro — le **azioni imperfettive** da quelle **perfettive**, dove le prime riguardano lo svolgimento dell'azione, le altre, invece, la loro terminazione. Dunque, l'aspetto perfettivo è semanticamente più ricco, perché implica un cambiamento. Tuttavia, l'aspetto imperfettivo e perfettivo delle lingue slave non corrisponde totalmente al perfettivo e all'imperfettivo di altre lingue, p.e. alla frase italiana *Ho letto* in polacco corrispondono due forme verbali: *Czytałem* oppure *Przeczytałem* — una con l'aspetto imperfettivo e l'altra — con perfettivo. Inoltre, in polacco l'imperfettività è correlata con lo svolgimento nel tempo, quindi non si può ritrovare la perfettività nei verbi³ che descrivono gli stati, p.e. come: *tkwić* (stare fermo, fisso), *sterczeć* (starsene, stare), *być* (essere), *mieć* (avere), *widzieć* (vedere) ecc. (Nagórko, 2007: 99—100).

Nei manuali di grammatica polacca troveremo la definizione generale del verbo in quanto la parte del discorso che denomina le azioni eseguite dagli esseri vivi o dalle macchine (*parla, va, lavora, vola, nuota* ecc.), e gli stati in cui quegli esseri si trovano (*è, sta, giace, si trova, diventa, rimane* ecc.) (Bąk, 1997: 177). Per quanto concerne il carattere delle azioni da esso rappresentate, si distinguono quelle durative e ripetitive (iterative), p.e.:

² Definizioni dei verbi *dormicchiare* e *canticchiare* prese dal dizionario online: <http://www.treccani.it/vocabolario> (accesso il 15 marzo 2018).

³ E invece i loro corrispondenti italiani prendono sia le forme imperfettive che perfettive. Nel caso del verbo *vedere* la forma perfettiva *ho visto* viene tradotta con un diverso verbo polacco: *zobaczyć* — *zobaczyłem*, la forma imperfettiva invece *vedevo* — con *widzieć* — *widziałem*.

Qualcuno va (nel senso 'cammina') *per una città per un tempo.* (*Ktoś chodzi⁴ po mieście przez jakiś czas.*) — un'azione durativa;

oppure:

Qualcuno va a scuola ogni giorno (*Ktoś chodzi do szkoły codziennie*) — un'azione iterativa.

In polacco, però, la medesima forma verbale può indicare sia la forma durativa che iterativa, p.e.:

Kopał cały dzień (it.: *Ha scavato tutto il giorno*) — il senso durativo,

Codziennie kopał ziemniaki (it.: *Tutti i giorni scavava le patate*) — il senso iterativo (Bąk 1997: 178).

Invece, come si può osservare, in italiano queste due azioni vengono espresse da due tempi grammaticali diversi (il passato prossimo vs. l'imperfetto) indicando la differenza del loro carattere.

Tuttavia, nella realtà fisica ogni azione umana più o tardi finisce. I verbi polacchi, rispettivamente perfettivi o imperfettivi, sottolineano il fatto che, nel dato frammento del tempo in cui avviene l'osservazione, l'azione è stata eseguita e compiuta (*napisał, przeczytał* — *scrisse, lesse; ha scritto, ha letto*, vuol dire 'ha finito di scrivere, di leggere') oppure dura più a lungo, (*pisał, czytał* — *scriveva, leggeva; stava scrivendo, stava leggendo*) e non c'è l'informazione su quando finisce. Nel caso di molti verbi polacchi si usano i morfemi (prefissi come: *na-*, *prze-*) che introducono la differenza nel carattere dell'azione, ma ci sono anche le forme verbali irregolari (come p.e.: *zabrał* vs. *zabierał* — *ha preso* vs. *prendeva; usnął* vs. *usypiał* — *si è addormentato* vs. *si addormentava* ecc.). I verbi durativi⁵ sono allo stesso tempo imperfettivi (*iść / andare, mówić / parlare, pisać / scrivere* ecc.), i verbi momentanei sono perfettivi (*rzucić, pomyśleć, zapalić, zgasić*), invece i verbi iterativi possono essere perfettivi in singole attività, ma anche imperfettivi in tutto il ciclo, p.e.: *wykopać* vs. *wykopywać* (in italiano si spiegherebbe: **aver scavato* vs. *scavare*, vuol dire che in polacco i verbi *kopać* e *wykopywać* hanno un senso simile — ambedue sono imperfettivi). La compiutezza di tutto il ciclo viene

⁴ Spesso i due verbi polacchi: *chodzić* e *iść* corrispondono ad un solo verbo in una lingua straniera, p.e. in italiano *andare*, in inglese *go* — a seconda del carattere dell'azione o durativo, oppure iterativo. Nel caso di molti altri verbi polacchi cambia la desinenza del verbo, come p.e.: *czytać* vs. *czytywać* (it. *leggere*), *pisać* vs. *pisywać* (it. *scrivere*), oppure varia, in modo irregolare, la forma del verbo, p.e.: *jeść* vs. *jadać* (it. *mangiare*).

⁵ La duratività, in alcuni casi, può essere espressa tramite un verbo perfettivo, p.e. *Urna przeleżała w ziemi całe tysiąclecie* (*L'urna è rimasta nascosta sotto la terra per millenni*) — *przeleżała* è la forma perfettiva del verbo *leżeć*.

indicata dal verbo con un aggiuntivo prefisso *po-*, p.e. *Powykopywał wszystkie krzewy*. (it. *Ha scavato tutti i cespugli*.) (Bąk, 1997: 179).

Per quanto riguarda i verbi dinamici bisogna prendere in considerazione la natura complessa delle azioni da essi rappresentate e, in conseguenza, delle differenze nell'interpretazione delle loro forme. In particolare, si possono osservare i verbi di evento (*czasowniki zdarzeniowe* (Nagórko, 2007: 100)), come: (*z*)*gubić, znaleźć / znajdować, odkry(wa)ć*. Il verbo perfettivo è in queste coppie semanticamente primario, la cui prova è l'impossibilità di usare la forma imperfettiva nel senso attuale, vuol dire nel momento di parlare: *Właśnie gubię / znajduję* klucz* (*Proprio in questo momento perdo / trovo* la chiave / sto perdendo / trovando* la chiave*). Tuttavia, i verbi come *gubić* (*perdere*) possono avere il senso iterativo, p.e. *Sempre perdo le penne*⁶.

L'aspetto verbale in polacco può essere considerato dal punto di vista puramente formale, allora i verbi imperfettivi saranno quelli che possiedono tutto il paradigma dei tempi, p.e. *czytam, czytałem, będę czytał* (*leggo, leggevo, leggerò*⁷), invece i verbi perfettivi saranno quelli che non ammettono la formazione del tempo presente, p.e. *przeczytałem, przeczytam* (*ho letto / lessi, avrò letto*⁸). Similmente, hanno il senso perfettivo i verbi polacchi: *utkwić* (~ *rimanere fisso, bloccato*), *pobyć* (~ *essere, stare, restare, rimanere per un tempo*), *zaistnieć* (~ **esser esistito, *esser successo, *esser avvenuto*)⁹ — nel loro caso gli elementi aggiuntivi del significato (che indicano, ad esempio, la durata, l'inizio o la fine dell'azione) vengono introdotti dai prefissi (Nagórko, 2007: 100). I prefissi (anche gli infissi¹⁰) verbali hanno la doppia funzione: grammaticale e lessicale, vale a dire che cambiano l'aspetto verbale e modificano il significato. In molti casi il valore perfettivo e imperfettivo dello stesso significato è realizzato in polacco da diversi verbi, p.e. rispettivamente: *wziąć* e *brać* (it. *prendere*) — il primo ha valore perfettivo, l'altro — imperfettivo (*wziąłem* — *ho preso, brałem* — *prendevo*).

⁶ In inglese questa differenza nel presente viene espressa tramite l'uso del *Present Continuous* e del *Simple Present*.

⁷ Le versioni polacche tradotte in: *leggo, leggevo, leggerò* indicano le azioni nel loro svolgimento.

⁸ Si tratta del senso compiuto di queste azioni, vuol dire la traduzione italiana degli esempi polacchi: *ho letto / lessi* significa che ho finito di leggere, *avrò letto* invece significa che nel futuro finirò di leggere ecc.

⁹ La traduzione italiana di questi verbi riporta meglio i loro significati quando vengono usati in un contesto concreto, vuol dire in un dato tempo grammaticale che indica il loro carattere perfettivo.

¹⁰ Esistono in polacco le forme verbali formate per mezzo degli infissi verbali che modificano il significato del verbo attribuendogli il valore iterativo, p.e.: *chodzić* → *chadzać*, *czytać* → *czytywać*, *pisać* → *pisywać*, *być* → *bywać*, *spać* → *sypiać*, *mówić* → *mawiać* ecc. In italiano, invece, il valore iterativo è espresso tramite, p.e. l'imperfetto (con il riferimento al passato) oppure, nel presente indicativo, aggiungendo altri elementi lessicali, come: *di solito, al solito, solitamente, in generale, di regola, d'abitudine* ecc.

5. La categoria grammaticale dell'aspetto in inglese

La categoria dell'aspetto verbale nella grammatica inglese provoca certi problemi d'analisi semantica ed è molto spesso confusa con la categoria del tempo o del modo grammaticale (*tense* o *mood*). L'**aspetto** serve a differenziare diversi modi di percepire un'interna complessità temporale di una data situazione¹¹ (Comrie, 1976: 3). L'aspetto si realizza sia grammaticalmente sia lessicalmente, vuol dire molte lingue si servono delle distinzioni flessive o perifrastiche che modificano l'aspetto verbale, come, ad esempio, la distinzione tra il **progressivo** e il **non progressivo** in inglese nel caso del *Present Continuous* e del *Simple Present*. Dal punto di vista lessicale in alcune lingue è il senso del verbo che implica la **perfettività** o l'**imperfettività** dell'azione (Croft, 2012: 31). Per quanto concerne le definizioni di due generali tipi di aspetto, la perfettività indica la percezione di una data situazione come un singolo insieme, senza distinguere varie fasi che creano tutta la situazione, invece l'imperfettività si concentra essenzialmente sulla struttura interna della situazione. Tuttavia, non si può semplificare la concezione dell'aspetto alla distinzione tra le azioni brevi o lunghe, tra momentanee, che costituiscono un punto, o durative, che coprono un periodo di tempo più lungo. La **perfettività** viene spesso caratterizzata in quanto un'azione compiuta (*a completed action*), la definizione in cui si sottolinea la terminazione della situazione (Comrie, 1976: 16—18), mentre l'**imperfettività** concerne la percezione di una data situazione dall'interno (1976: 24). La classificazione dei tipi di aspetto in inglese distingue, come nella maggior parte di lingue, il perfettivo e l'imperfettivo, dove il secondo contiene due altri sottotipi: l'**abituale** e il **continuato (progressivo e non progressivo)** (1976: 25). Ad esempio, la frase: *John used to work here / John worked here* — rappresenta l'aspetto imperfettivo, abituale (in altre lingue definito anche come iterativo) e non progressivo in opposizione alla frase: *John was working (when I entered)*¹², nella quale si ha l'aspetto imperfettivo, continuato, progressivo. In inglese la distinzione tra l'aspetto progressivo e non progressivo è infatti obbligatoria, vuol dire si usano due tempi grammaticali diversi per differenziarli, p.e. *John is singing (now)* vs. *John sings (in a band)*¹³. Tuttavia, in molti manuali della grammatica inglese, la categoria dell'aspetto verbale è piuttosto trascurata, si presta attenzione piuttosto alla ricchezza dei tempi e modi grammaticali, per cui mezzo si può identificare la natura dell'azione. Si ha dunque la distinzione tra tempi semplici e progressivi (p.e. *Simple Present, Simple Past* vs. *Present Continuous, Past Continuous*), e tem-

¹¹ La versione originale della definizione: “[...] aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation” (Comrie, 1976: 3).

¹² Dei tempi passati in inglese confronta il lavoro di: Thompson e Martinet (1996: 161—179).

¹³ In altre lingue, come italiano o polacco, non si deve o non c'è pure la possibilità di fare questa distinzione (in italiano si può dire ugualmente: *Gianni sta cantando* o *Gianni canta*, in polacco c'è soltanto una possibilità: *Jan śpiewa*).

pi perfetti, sia progressivi che non progressivi (p.e. *Present Perfect*, *Past Perfect* vs. *Present Perfect Continuous*, *Past Perfect Continuous*).

6. L'analisi comparativa dell'aspetto verbale nei tempi passati in polacco, italiano ed inglese

L'aspetto verbale, imperfettivo e perfettivo, non si realizza nello stesso modo in tutte le lingue, benché la definizione generica della perfettività o dell'imperfettività, senza entrare in particolari, a prima vista sembri simile per tutte e tre lingue analizzate in questo lavoro. È già stato menzionato, che per quanto concerne i tempi grammaticali, il polacco rappresenta il numero più piccolo (il presente, il passato, il futuro), però recupera questa mancanza proprio con l'uso dell'aspetto verbale e approfitta pure della ricchezza della flessione verbale. Nel caso dell'italiano e dell'inglese, si ha un numero dei tempi e modi grammaticali più grande, però in alcuni casi la stessa forma verbale provoca confusione potendo indicare due sensi / aspetti diversi. In quest'analisi ci concentriamo soprattutto sui tempi passati che introducono la differenza dell'aspetto: perfettivo e imperfettivo. Nel caso dell'italiano i tempi sottoposti all'analisi sono soprattutto l'imperfetto indicativo e il passato prossimo (a volte anche il passato remoto), invece per l'inglese, si prendono in considerazione soprattutto le forme di: *Simple Past*, *Past Continuous* (a volte anche *Present Perfect*).

Nei manuali di grammatica italiana troviamo le indicazioni d'uso dei tempi passati trovando la distinzione tra il perfetto e l'imperfetto.

Il perfetto si usa:

- a) quando vogliamo presentare tutta l'azione passata, e non solo un momento di esse, p.e.:

*Per 3 mesi **ho fatto** la baby-sitter.*

- b) quando vogliamo presentare più azioni passate, accadute una dopo l'altra, e non ci interessa dire che le abbiamo fatte per abitudine, p.e.:

*Ogni fine-settimana **sono andata** in una città diversa.*

È la somma di più azioni passate, accadute, una dopo l'altra.

L'imperfetto si usa:

- a) quando vogliamo presentare un solo momento di una o più azioni passate, p.e.:

*Il 10 luglio **facevo** già la baby-sitter.*

- b) quando vogliamo presentare più azioni passate, accadute una dopo l'altra, e ci interessa dire che le abbiamo fatte per abitudine, p.e.:

Ogni fine-settimana andavo in una città diversa.

In questo caso abbiamo un'informazione in più: il valore abituale delle azioni.

(Katerinov, 2007: 129—130)

Generalmente, la differenza tra il passato prossimo, il passato remoto (i tempi perfettivi) e l'imperfetto (il tempo imperfettivo) sta nella distinzione tra le azioni considerate come terminate, compiute e le azioni in svolgimento, interrotte da altre (perfettive, momentanee). L'imperfetto in italiano ha anche il ruolo di esprimere azioni ripetute o abituali nel passato, anche indica due o più azioni di durata indeterminata, contemporanee nel passato (Mezzadri, 2000: 78). La differenza, invece, tra il passato prossimo e il passato remoto riguarda la relazione (o meno) con il presente. Il passato prossimo viene usato per azioni avvenute in un periodo di tempo non ancora terminato o per esprimere un'azione terminata e avvenuta in un tempo anche lontano, ma i cui effetti continuano nel presente (2000: 74). Il passato remoto si usa per indicare un'azione conclusa nel passato e che non ha più continuazione nel presente (2000: 78).

Facendo il paragone delle frasi al passato in polacco e in italiano, si osserva che lo stesso significato può essere realizzato in modi diversi, p.e.:

Pracowałem przez dwa miesiące w zeszłe wakacje. / Pracowałem do dziesiątej.

La situazione viene rappresentata dallo schema (fig. 1).



Fig. 1. Lo schema che rappresenta l'azione imperfettiva per la frase in polacco che ha una certa durata nel passato

Come possiamo notare, in polacco in questa situazione viene usata la forma imperfettiva del verbo, invece in italiano e in inglese, la medesima situazione è considerata perfettiva. Guardiamo gli esempi:

Ho lavorato per due mesi le vacanze scorse. / Ho lavorato fino alle dieci.

Anche in inglese lo stesso senso sarà espresso per mezzo del tempo perfettivo:

I worked for two months last summer. / I worked until 10 o'clock.

La forma perfettiva del verbo usata in questo contesto, sia in italiano che in inglese, indica che si tratta dell'azione passata che ha una certa durata, tuttavia l'azione è considerata terminata, compiuta. Lo rappresenta lo schema (fig. 2).



Fig. 2. Lo schema che rappresenta l'azione compiuta che ha una certa durata nel passato per le frasi in inglese e in italiano

Le forme verbali: *Ho lavorato* e *I worked*, in un altro contesto in polacco possono anche equivalere all'aspetto compiuto: *Przepracowałem*. Se guardiamo altri verbi: *ho fatto*, *I did* — in polacco equivalgono sia a *robilem* (l'aspetto imperfettivo) che a *zrobilem* (l'aspetto perfettivo). In italiano e in inglese le azioni la cui terminazione viene espressa o implicata nella frase (p.e. per mezzo di preposizioni o avverbi di tempo come: *per due ore*, *tutto il giorno*, *fino alle dieci* ecc.) vengono trattate come compiute, perfettive, invece in polacco indipendentemente da quest'implicazione, le azioni che durano nel passato, assumono l'aspetto imperfettivo.

L'azione momentanea in tutte e tre lingue analizzate si presenta in quanto un punto sull'asse temporale (fig. 3), p.e.:

Ho incontrato Marco / I met (have met) Mark. / Spotkałem Marka.



Fig. 3. Lo schema che rappresenta l'azione momentanea in tutte e 3 lingue analizzate

Le azioni momentanee, ripetute alcune volte nel passato, però non abituali, si presentano come parecchi punti sull'asse temporale (fig. 4), p.e.:

Ho incontrato Marco parecchie volte. / I met (have met) Mark couple of times. / Spotkałem Marka kilka razy.

Similmente, in italiano e in inglese in questo senso anche i verbi: *essere* e *to be* assumono l'aspetto perfettivo, p.e.:

Sono stata a Firenze parecchie volte. / I have been to Florence a couple of times.



Fig. 4. Lo schema che rappresenta alcune azioni ripetute nel passato (non abituali)

Sia l'inglese che l'italiano trattano questa situazione in quanto una raccolta di azioni momentanee, perfettive. La stessa situazione risulta diversa in polacco, in particolare nel caso dei verbi come *być* (*essere*) o *mieć* (*avere*), i quali non hanno la forma perfettiva (fig. 5), p.e.:

Byłem we Florencji kilka razy. vs. *Byłem we Florencji (kiedy do mnie zadzwonił).*



Fig. 5. Lo schema che rappresenta il paragone tra due situazioni diverse rappresentate dalla stessa forma verbale in polacco

In polacco i verbi *być* e *mieć* non assumono la forma perfettiva, quindi non si può esprimere la differenza tra lo stato che dura e una o più azioni momentanee ripetute nel passato senza aggiungere le espressioni lessicali che precisano la situazione.

Per quanto concerne il valore abituale (iterativo) delle azioni, sia in italiano, in inglese che in polacco si applica l'aspetto imperfettivo del verbo (fig. 6), p.e.:

Ogni fine-settimana andavo dai miei nonni.

Every weekend I went (I used to go/I would go) to my grandparents.

W każdy weekend jeździłem (zwykle jeździć) do moich dziadków.



Fig. 6. Lo schema che rappresenta le azioni iterative — abituali

In polacco e in inglese si notano le altre forme che in aggiunta sottolineano l'abitualità delle azioni — in inglese sono le costruzioni: *used to*, *would*, in polacco la variante iterativa del verbo. Comunque, in tutti e tre casi l'intera situazione in quanto un ciclo di azioni abituali viene percepita come imperfettiva.

7. Conclusioni

Approfittando della nozione di immaginare e, nel suo ambito, delle nozioni di punto di vista, prospettiva e soggettività, si può arrivare alla conclusione che il tempo in lingue diverse viene in alcuni casi concepito in modi diversi — possiamo dire che ogni lingua ha un individuale punto di vista, una prospettiva individuale di percepirlo. Il tempo viene concepito come spazio di carattere lineare in tutte le lingue indoeuropee, quindi i momenti nel tempo, in questo caso nel passato, sono frammenti spaziali che appaiono sull'asse temporale in diverse forme: punti, contenitori limitati (almeno da un lato, indicando la parte finale dell'azione) oppure aree aperte (senza limiti precisi) ecc. Queste forme corrispondono a modi diversi in cui

i parlanti di inglese, italiano e polacco concepiscono le situazioni passate per poi poter parlarne.

Lo schema successivo (fig. 7) è un tentativo di paragonare e sistemare l'uso dell'aspetto verbale in tre lingue analizzate:

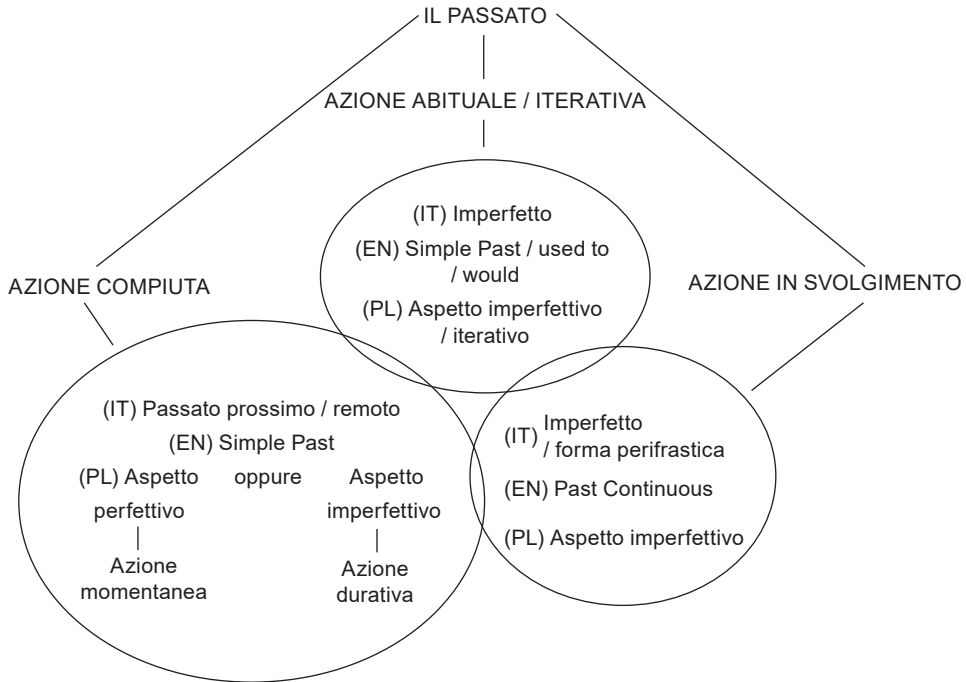


Fig. 7. Lo schema che rappresenta l'uso dell'aspetto verbale in: inglese, italiano e polacco

Abbiamo distinto tre tipi generali di azioni passate: l'azione compiuta, l'azione abituale / iterativa e l'azione in svolgimento. Soltanto nel caso del secondo tipo si hanno tempi grammaticali che rappresentano il medesimo aspetto verbale in tutte e tre lingue. Nel caso dell'azione compiuta si osservano le somiglianze tra l'italiano e l'inglese, sono le lingue che trattano come compiute, perfettive le azioni sia momentanee sia durative per le quali nella frase viene espressa o implicata la terminazione della situazione (per descriverla si usano i tempi perfettivi), invece in polacco per le azioni durative si usa soltanto l'aspetto imperfettivo. Per quanto, invece, concerne il terzo tipo di azioni passate, il polacco è più modesto nelle forme verbali, siccome ammette soltanto la forma imperfettiva del verbo. In italiano di solito si usa l'imperfetto, però è possibile anche la forma perifrastica che esprime la natura progressiva dell'azione, mentre in inglese è obbligatorio indicare la progressività dell'azione scegliendo il *Past Continuous* invece del *Simple Past*. La lingua polacca, però, non ha la possibilità di esprimere l'aspetto progressivo tramite nessuna forma verbale.

Le nostre osservazioni ci portano alla conclusione che il modo in cui le lingue (polacca, italiana ed inglese) esprimono azioni di diverso tipo rappresenta le loro prospettive soggettive di percepire il tempo. In polacco l'aspetto imperfettivo appare in tutti e tre tipi di azioni distinti, in italiano, solo in due. In inglese il *Past Continuous* (in quanto un tempo imperfettivo, progressivo) viene usato soltanto per le azioni in svolgimento, mentre il *Simple Past* sembra avere una doppia natura: può indicare sia le azioni compiute (momentanee e durative, ma terminate), sia le azioni abituali, iterative, le quali in due altre lingue si verificano tramite l'uso dell'aspetto imperfettivo. In polacco (e in altre lingue slave — in opposizione all'italiano e all'inglese) l'uso dell'aspetto imperfettivo è molto più frequente, vale a dire che la maggior parte delle azioni viene concepita e trattata come non concluse (come aree aperte sull'asse temporale). Questa soggettività di comprendere le azioni passate diversamente, come concluse o non concluse, è dovuta alla necessità (o alla sua mancanza) dei parlanti di sottolineare la natura delle azioni di cui parlano tramite la forma verbale oppure l'aggiunta di altri elementi nella frase. Si può concludere l'analisi con l'osservazione che esistono le lingue, come le lingue slave, che non adoperano numerosi tempi e modi grammaticali per indicare la natura dell'azione, ma si servono di diversi mezzi flessivi e lessicali i quali indicano rispettivamente l'aspetto perfetto o imperfettivo. Il loro approccio alla percezione del carattere delle azioni, e in conseguenza alla sua rappresentazione linguistica, è diverso da quello delle lingue come l'italiano o l'inglese, nel cui caso il parlante si serve di altri mezzi grammaticali per determinare la natura dell'azione di cui parla, a volte le medesime forme permettono interpretazioni diverse. Le differenze tra le lingue, anche al livello grammaticale, dell'aspetto verbale sono proprio dovute a questa soggettività nella concettualizzazione, nella categorizzazione e nella percezione della realtà circostante.

Riferimenti bibliografici

- Bartmiński Jerzy, Tokarski Ryszard, 1986: *Językowy obraz świata a spójność tekstu*. W: Teresa Dobrzyńska: *Teoria tekstu. Zbiór studiów*. Wrocław: Ossolineum, 65—81.
- Bąk Piotr, 1997: *Gramatyka języka polskiego. Zarys popularny*. Warszawa: Wiedza Powszechna.
- Comrie Bernard, 1976: *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspectual Related Problems*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Croft William, 2012: *Verbs: Aspect and Causal Structure*. Oxford: Oxford University Press.
- Dardano Maurizio, Trifone Pietro, 2003: *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*. Bologna: Zanichelli.

- Katerinov Katerin, 2007: *La lingua italiana per stranieri. Corso medio e superiore*. Perugia: Edizioni Guerra.
- Langacker Ronald W., 1987: *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*. Vol. 1. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker Ronald W., 1991a: *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin—New York: Mouton De Gruyter.
- Langacker Ronald W., 1991b: *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*. Vol. 2. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker Ronald W., 1995: *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin: UMCS.
- Langacker Ronald W., 2008: *Cognitive Grammar. A Basic Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Langacker Ronald W., 2009: *Gramatyka kognitywna. Wprowadzenie*. Tłum.: E. Tabakowska, M. Buchta, H. Kardela i in. Kraków: Universitas.
- Mezzadri Marco, 2000: *Grammatica essenziale della lingua italiana con esercizi*. Perugia: Edizioni Guerra.
- Nagórko Alicja, 2007: *Zarys gramatyki polskiej*. Warszawa: PWN.
- Palermo Massimo, 2015: *Linguistica italiana*. Bologna: Mulino.
- Paliczuk Aleksandra, 2014: “Spazio — pensiero — lingua. La concettualizzazione della ‘città’ in italiano”. *Neophilologica*, **26**, 298—309.
- Paliczuk Aleksandra, 2015: “La realtà virtuale e l’immagine linguistica del mondo”. In: *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, **39** (2), 91—105 (<http://www.lsmll.umcs.lublin.pl>).
- Paliczuk Aleksandra, 2016: “Paese che vai usanze che trovi. La concettualizzazione del ‘paese’ in italiano”. *Neophilologica*, **28**, 220—231.
- Paliczuk Aleksandra, Pastucha-Blin Agnieszka, 2016: “Il concetto di ‘porta’ nel discorso italiano”. *Linguistica Silesiana*, **37**, 143—159.
- Serianni Luca, 1991: *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*. Torino: UTET.
- Tabakowska Elżbieta 1999: *Gramatyka i obrazowanie. Wprowadzenie do językoznawstwa kognitywnego*. Kraków: PAN „Nauka dla wszystkich”.
- Thompson Audrey J., Martinet Agnes V., 1996: *A Practical English Grammar*. Oxford, New York: Oxford University Press.

Dizionario online

www.treccani.it/vocabolario



Magdalena Perz

*Université de Silésie à Katowice
Pologne*

Représenter le sens d'un adjectif polysémique dans une perspective bilingue — la quête de l'équivalence

The meaning of a polysemous adjective in a bilingual perspective — the quest for equivalence

Abstract

This study seeks to approach the problem of disambiguation of adjectives in the context of translation. On the basis of the French adjective *austère* analyzed as a case of study, the author demonstrates that adjectives can have a few equivalents in the Polish language. Such multiple interpretations caused by polysemy can be a problem for the description of adjectives in lexicographical publications, as well as for translation. Correspondences between adjectives are rarely bi-univocal in two languages and this study gives some insights on the possibilities of using this terms in both languages. Differences between senses are often highly subtle and contextually determined, so the author makes use of the theory of classes of objects. This kind of complex description allows to select the correct equivalent in another language and to make explicit the relations of equivalence between two languages.

Keywords

Adjective, semantics, object classes, translation, correspondences

0. Introduction

La problématique de cet article sera consacrée à la représentation du sémantisme d'un adjectif polysémique de manière à permettre, dans un premier temps, de rendre compte de ces différenciations du sens pour ensuite fournir sa traduction correcte dans la langue d'arrivée. Soulignons que les équivalents fournis par différentes sources bilingues, dans la majorité des cas, présentent des informations décontextualisées. Par conséquent, les usagers éprouvent souvent des difficultés

au moment de choisir le lexème correct dans la langue d'arrivée. Qui plus est, les adjectifs en tant que catégorie soulèvent quelques questions intéressantes d'ordre descriptif et définitoire. Puisque la question de la définition lexicographique des adjectifs est étroitement liée au phénomène de la polysémie, il nous paraît utile de nous pencher, bien que brièvement, sur la nature de ce phénomène.

À travers l'étude de l'adjectif polysémique *austère*, dont la traduction s'avère difficile, nous allons nous interroger sur ses multiples emplois, ses combinaisons et ses équivalents possibles en polonais. La perspective de contraste que nous adoptons dans cette étude permet, d'un côté, d'approcher les liens d'équivalence existants entre les deux langues et de l'autre côté de mettre en relief les principales difficultés qui surgissent lors de la quête de l'équivalence. Le point de vue que nous adoptons est donc contrastif, visant à capturer le sens rendu par l'adjectif d'un côté, et de l'autre côté, proposer une description qui soit un outil d'apprentissage opératoire pour les usagers de deux langues.

Nous tenons à souligner qu'utiliser une langue ne se réduit pas à mémoriser les mots et les sens de ces mots, mais il est nécessaire de comprendre le fonctionnement des unités dans une langue donnée. Apprendre une unité lexicale, c'est surtout maîtriser ses propriétés sémantiques et combinatoires.

1. Les définitions d'adjectifs

Quoique notre objectif vise avant tout la description dans la perspective bilingue, nous sommes contraints de nous attarder quelques instants sur les définitions fournies par les dictionnaires monolingues, car la lexicographie bilingue est très souvent subordonnée et dépendante de la lexicographie monolingue.

À la différence des définitions de verbes et de noms, la définition d'adjectifs soulève quelques problèmes importants de type méthodologique, soulignés, entre autres, par Philip Gove (1968 : 5). Tout d'abord, l'adjectif, contrairement au substantif typique, ne dénote pas les objets du monde réel, il ne tombe pas sous nos sens de la même façon que les entités concrètes. Il sert à exprimer des propriétés, des qualités et des aspects caractérisant les objets et demeure de point de vue cognitif une unité plus instable et problématique à concevoir. Chaque adjectif, indépendamment de la classification adoptée, entretient un lien de dépendance référentielle avec le substantif régissant et son interprétation est subordonnée à d'autres éléments du co-texte. Ajoutons encore que les adjectifs constituent une catégorie qui ne forme pas de systèmes hiérarchiques, comme le font par exemple les substantifs. Ils n'entrent pas dans les relations de type du générique au spécifique, c'est pourquoi ils se montrent récalcitrants à adopter une définition traditionnelle de type analytique. On s'aperçoit en effet qu'il est souvent impossible d'en donner une définition

classique, spécifiant les éléments de type genre prochain et différence spécifique (le *genus proximum* et la *differentia specifica*). Cela résulte, entre autre, du fait que „les adjectifs qualificatifs sont appelés à indiquer les propriétés immanentes des entités” (Mantchev, 2004) et la majorité d'entre eux sert à exprimer des propriétés fondamentales, indécomposables et par conséquent indéfinissables à l'aide d'autres lexèmes. Le manque de possibilité d'une définition par *genre prochain* et *différence spécifique* a été souligné par nombre d'études, dont Gove (1968 : 5) :

In the world of reality for which the elements of language are symbols, there are no visualizable objects which correspond to adjective symbols. Instead there are things having certain states or qualities to which correspond, in the realm of language, the combination noun plus modifying adjective.

Selon Sidney Landau (1984 : 140) chaque dictionnaire a sa propre façon de définir des adjectifs : « every dictionary has its own recommended style for defining adjectives ». L'auteur dresse une liste de 37 expressions et mots introductifs traditionnellement employés par les lexicographes pour définir les adjectifs. Parmi eux, nous retrouvons les suites comme : *relatif à ...*, *associé à ...*, *comme...*

Ainsi, la lexicographie monolingue fournit la définition de l'adjectif par le biais d'une paraphrase ou bien elle ne donne que les partenaires synonymiques pour un adjectif en question. En guise d'exemple, regardons les définitions de l'adjectif *austère* :

- 1) Qui se montre sévère pour soi, n'accorde aucun luxe ou plaisir. *Un homme austère. Un vieillard austère.* (le GRLF)
- 2) Sévère et rigide dans ses principes, pour soi et pour les autres. (*Le Grand Larousse de la langue française*)
- 3) — qui présente un caractère grave et sévère, qui est rigide dans ses principes. (*Antidote Ardoise*)
- 4) — qui a de la sévérité dans ses principes moraux, de la gravité dans son caractère, qui obéit à des règles sévères, rigoureuses (*Larousse*)
- 5) — qui se caractérise par l'absence de fantaisie, de gaieté extérieure, ayant un aspect sévère, triste (CNRTL)
- 6) — qui exclut toute facilité, toute fantaisie, présentant une grande rigueur (TLFi)

Presque chaque définition citée fait recours à l'adjectif *sévère* pour représenter le sens d'*austère*, ce qui n'est pas incorrect, mais de telles définitions ne mettent pas au jour les différences entre ces deux adjectifs, si minimes soient-elles.

Définir l'adjectif à l'aide des mots synonymiques est une pratique assez courante, mais peu opératoire aussi bien dans la lexicographie monolingue que bilingue, car elle ne rend pas explicite les diverses restrictions et combinaisons de l'unité en question. Les synonymes fournis pour chaque adjectif en question ne

sont que des synonymes partiels, les possibilités de substitution l'un par l'autre sont toujours limitées à certains contextes.

2. Problème d'équivalence

Le manque de liberté dans le choix des adjectivaux est plus facilement perçu dans une perspective de contraste.

Comme nous avons mentionné plus haut, il est rare qu'il existe une équivalence parallèle entre deux langues. C'est pourquoi nous avons choisi comme exemple l'adjectif français *austère*, qui ne possède que quasi-équivalents en langue d'arrivée.

Nous avons parcouru les équivalents possibles de l'adjectif *austère* dans les dictionnaires bilingues (*Larousse, dictionnaire Glosbe, PONS*). Penchons-nous sur l'inventaire de candidats retenus :

<i>surowy, a</i>	<i>groźny, a</i>
<i>poważny, a</i>	<i>lodowaty, a</i>
<i>srogi, a</i>	<i>nieczuły, a</i>
<i>ascetyczny, a</i>	<i>szorstki, a</i>
<i>ostrzy, a</i>	<i>zimny, a</i>
<i>bezwzględny, a</i>	<i>ścisły, a</i>
<i>chłodny, a</i>	

Bien que les équivalents retenus nous donnent une certaine idée du sémantisme de l'adjectif français, les équivalents énumérés, dans la grande majorité des cas, sont décontextualisés, ils n'apportent aucune information sur les possibilités d'emploi et le degré de correspondance entre l'adjectif français et ses équivalents retenus en polonais.

Pour repérer les espaces de recouvrement entre les adjectifs dits équivalents, il faut fournir des indications qui faciliteront le processus de sélection. C'est pourquoi dans une description des adjectivaux qui se veut valable, il est indispensable de lister les arguments pour un adjectif donné.

Un dictionnaire bilingue visant à développer une compétence lexicale et par conséquent une production appropriée devrait exposer de façon systématique les possibilités d'emploi de l'unité en question, c'est-à-dire de fournir les informations de type sémantique et celles de type combinatoire. Ainsi, il permettra d'effectuer des requêtes plus fines, conformes aux applications réelles.

L'utilité des informations contenues dans les dictionnaires bilingues a souvent été un sujet discuté (cf. Hausmann, 1990). Nous sommes d'accord qu'il est rare-

ment possible de choisir un seul équivalent à proposer dans un article de dictionnaire, mais donner une liste d'équivalents sans spécifier leur fonctionnement dans une langue donnée ne suffit pas pour indiquer la correspondance. En présentant la description simplifiée, faisant l'économie d'une analyse linguistique, le dictionnaire n'aura apporté que des étiquettes incomplètes.

3. Approche de type co-textuel

S'intéresser à l'adjectif pour analyser et représenter son sens nécessite de tenir compte tout d'abord de sa signification, c'est-à-dire les informations fournies par divers dictionnaires et deuxièmement du nombre et de la nature des substantifs que l'adjectif en question peut qualifier. Chaque emploi de l'adjectif effectue une procédure de restriction de l'extension du nom régissant. Les adjectifs qualifiants, en ajoutant une propriété au substantif, restreignent la référence de celui-ci. Les propriétés dénotées par les adjectifs tels que : *sévère*, *austère*, *strict* n'existent pas indépendamment des entités auxquelles elles peuvent s'appliquer.

Il faut souligner que plusieurs méthodes ont été proposées pour améliorer le traitement des termes dans les dictionnaires — le modèle génératif de James Pustejovsky (1995) pour régler certains aspects de polysémie, la lexicologie explicative et combinatoire (cf. Mel'čuk, Clas, Polguère, 1995 ; Mel'čuk, 1997) qui propose une description du lexique aussi complète que possible par le biais de fonctions lexicales, la description à l'aide des classes d'objets (cf. G. Gross, 1994, 1995 ; Le Pesant, Mathieu-Colas, 1998). Les études faisant primer la description co-textuelle, c'est-à-dire s'appuyant sur les données réelles et plaçant la sémantique au centre de la description sont toujours peu répandues.

Le problème qui apparaît est celui du type de méthodologie à adopter qui rende compte de toute utilisation réelle de l'adjectif en question. La description qui discriminerait les emplois différents d'une unité donnée et serait à la fois de type pragmatique, capable de généraliser les données retenues est une tâche délicate et complexe.

Les travaux effectués dans le cadre de l'approche orientée-objets (cf. p. ex. Banyś, 2002a, 2002b ; Hrabia, 2011 ; Żłobińska-Nowak, 2008) dans le Département des Langues Appliquées et de Traduction de l'Université de Silésie s'inscrivent dans cette optique. Ils visent, entre autres, à développer une base de données lexicales français-polonais permettant de traduire de façon opératoire et correcte des unités polysémiques. La méthode choisie pour représenter l'utilisation de l'adjectif analysé suppose qu'il y ait un matériau de départ contenant les sens construits en interaction avec le co-texte et la situation du discours.

4. Calcul du sens d'*austère*

Pour recenser les emplois d'un adjectif polysémique et trouver ses correspondances dans la langue d'arrivée, il faut, conformément aux principes de l'AOO, analyser son entourage lexical. La rection nominale des adjectifs constitue l'un des paramètres fondamentaux — l'adjectif est sélectionné pour exprimer une propriété donnée, mais toujours sous le contrôle du substantif — c'est pourquoi nous proposons de décrire les emplois de l'adjectif par cette voie, c'est-à-dire de relever les substantifs avec lesquels *austère* co-occure pour démêler les rapports qui s'établissent entre l'adjectif et la classe des noms. Nous bornerons notre description aux paires *adjectif + nom régissant*, ce qui permet d'analyser comment la présence du substantif « guide » le sens de l'adjectif.

Pour construire un ensemble complet d'acceptions associées à l'adjectif en question, nous avons parcouru et extrait les données des dictionnaires français : *le GRLF*, *le Trésor de la Langue Française informatisé* et *le Grand Larousse*.

Voyons les occurrences d'*austère* et la liste des principaux noms régissant cet adjectif trouvés dans les dictionnaires traditionnels :

austère : saveur, vin, aspect, bois, érudits, religion, vertu, mœurs, vie, genre, style, personne, devoir, robe

Pour affiner le recensement et la description de l'adjectif et rendre compte de toute utilisation réelle d'*austère*, nous avons effectué une analyse en parcourant les données sur Internet. Notre démarche se situe dans le courant qu'on peut nommer terminologie textuelle pour laquelle l'activité principale est la tâche d'analyse des données tirées, entre autres, des corpus qui présentent des emplois réels.

En cherchant à identifier et à préciser quels éléments agissent avec l'adjectif, nous sommes tombés sur les suites suivantes¹ :

- (1) *C'est un budget plus austère, conforme aux demandes de la Commission et du Conseil.*
- (2) *En faisant les bons choix maintenant, vous serez capables de prendre le chemin qui vous aidera à supporter les situations les plus froides et les plus austères plus tard.*
- (3) *Pendant l'automne, toute la nature est dans un état transitoire où elle se prépare à la beauté froide et austère de l'hiver.*
- (4) *Je veux dire que, cet endroit est trop austère pour s'ouvrir et être à l'aise.*
- (5) *Domage M. Baldrick, notre Noël sera austère.*
- (6) *C'est un lieu terriblement austère.*

¹ Les contextes fournis par le moteur de recherche Google (<http://www.google.fr>).

- (7) *Le wahhabisme est une **forme** d'islam très **austère** qui prône une interprétation littérale du Coran.*
- (8) *[...] de l'ordre des dominicains, il est influencé par les néo-platoniciens. Il prêche une **ascèse austère** mais non doctrinale, se distingue par son soutien aux « Amis de Dieu » [...]*
- (9) *Cependant, à leur grande surprise, mon choix s'est porté sur un **cantique** plutôt **austère** à leurs yeux.*
- (10) *Souvent, le **paysage** apparaît sauvage, **austère** et sans présence humaine.*
- (11) *[...] permettant ainsi au robot de fonctionner sans problème dans des **conditions** environnementales **austères**.*
- (12) *J'espère toutefois que, lors de la définition des modalités de ce partenariat, la haute représentante évitera les doublons et se gardera, ce faisant, de gaspiller l'argent des contribuables en ces **temps austères**.*
- (13) *Je pense que le problème de Mattel a vraiment porté l'attention sur le travail important que nous accomplissons dans cette Chambre, notamment mes collègues de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, sur ce que l'on perçoit d'habitude comme un **sujet austère** qui concerne la réglementation sur les produits, la surveillance des marchés et l'évaluation de conformité.*

Comme nous pouvons le constater, les données retenues des ressources d'Internet et de logiciel Antidote ont révélé un fonctionnement de cet adjectif bien plus complexe.

Les co-occurrences retenues nous ont permis de remarquer l'émergence de quelques emplois nouveaux d'*austère* qui ne sont pas recensés dans les dictionnaires traditionnels, illustrés par des exemples (1), (5), (9), (12) et (13). Les données obtenues des sources d'Internet permettent de rendre compte de l'utilisation réelle de l'adjectif, y compris des emplois non conventionnels et circonstanciels.

Après avoir passé en revue le type des substantifs, on propose leur dégroupement. Se poserait alors le difficile problème de généraliser les données retenues. C'est là que réside la gageure qu'est la prise en compte par les lexicographes des descriptions des langues. Pour systématiser des éléments apparaissant dans le voisinage d'une unité analysée, conformément à l'approche lexicographique adoptée — AOO, nous profitons de l'outil lexicographique, connu sous le nom *des classes d'objets*, la notion qui a été introduite par Gaston Gross (1994, 1995, 1999), mais dont l'acception diverge sur quelques points essentiels dans l'AOO (cf. Banyś, 2002a, 2002b). Les deux formalismes mentionnés visent la description des unités polysémiques, mais la façon d'élaborer des classes et la notion de l'objet lui-même présentent des différences significatives². Les classes d'objets élaborées dans le cadre de l'AOO, recensant les éléments du co-texte, faisant recours, si le besoin se

² Voir à ce sujet Banyś (2018).

présente, aux *cadres* et *scripts* (cf. Śmigielńska, 2013) et exploitant les possibilités de l'héritage sémantique (cf. Grigowicz, 2007) constituent un paradigme descriptif plus complexe que celui proposé par G. Gross. Une telle description s'avère utile à classer n'importe quel élément de la langue, mais ce type de démarche, consistant à aborder les unités à travers l'étude de la langue, dont on sait la complexité et la plasticité, conduit à une analyse détaillée qui parfois peut échapper au principe d'économie. Chaque sous-classe retenue, correspond à un sens particulier de l'adjectif et reçoit un équivalent (des équivalents) dans la langue d'arrivée ainsi que son partenaire antonymique. Nous avons spécifié la partie *antonyme* pour mieux appréhender le contenu sémantique exprimé par l'adjectif et rendre plus saillant son interprétation.

Soulignons que, la relation antonymique s'avère un outil pertinent dans la discrimination des sens des mots, les adjectifs y compris. Dès qu'un adjectif se montre polysémique, les antonymes et les équivalents ne peuvent pas être identifiés indépendamment des éléments du co-texte.

Nous présentons les résultats dans le format descriptif en fonction des classes d'objets spécifiées et des équivalents polonais :

Adjectif de la langue source	Adjectif de la langue d'arrivée	[Classe d'objets] avec ses éléments / <i>Objet</i> :	[Antonymes] :
(fr) <i>austère</i>	groźny, posępny, surowy	< <i>aspect</i> > : <i>air, allure, aspect, look, mine, physionomie, visage</i>	aimable, agréable
	ponury, surowy	< <i>bâtiments</i> > : <i>bâtiment, bâtisse, cathédrale, fort, église, appartement, bureau, façade, usine</i>	pittoresque, luxueux
	mroczny, poważny	< <i>ouvrages</i> > : <i>chanson, chant, cantique poème, ouvrage</i>	agréable, joyeux
	ponury	< <i>états</i> > : <i>vieillesse, veuvage</i>	heureux
	surowy	< <i>existence</i> > : <i>existence, vie, habitude,</i>	luxueux*
	ponury	< <i>fêtes</i> > : <i>fête, Noël, Pâques</i>	joyeux, merveilleux, riche
	ostry, surowy, srogі	< <i>personne ayant une fonction de contrôle</i> > : <i>censeur, gouvernante, conseil, juge, magistrat, prince, professeur, procureur</i>	indulgent
	posępny, ponury	< <i>personnes</i> > : <i>homme, femme, vieillard, compagnon, figure**</i>	aimable
	nieprzyjazny, mroczny, ponury	< <i>lieux</i> > : <i>bois, endroit, lieu, site, univers</i>	agréable, merveilleux
	surowy	< <i>instructions</i> > : <i>ascèse, discipline, doctrine, éducation, morale, politique, philosophie, règlement, religion</i>	tolérant, doux

surowy	<styles> : <i>style, genre, minimalisme</i>	léger
ponury	<vêtements> : <i>robe, costume, tenue</i>	beau, magnifique
surowy, srogi	<punitions> : <i>pénitence, devoir</i>	indulgent, doux/ce

* Antonymes proposés ne sont pas toujours compatibles avec tous les éléments de la classe retenue.

** Nous remarquâmes une *figure austère*, des manières nobles et aisées, une mise élégante et riche. « Revue de Rouen et de Normandie ».

Adjectif de la langue source	Adjectif de la langue d'arrivée	Objets :	[Antonymes] :
(fr) <i>austère</i>	oszczędnościowy	<i>budget, contexte financier</i>	gros
	surowy	<i>beauté</i>	majestueuse
	ostry, surowy	<i>climat</i>	clément, doux
	prosta	<i>coiffure</i>	extravagante
	nieprzyjazny	<i>conditions, mœurs, situations</i>	favorable
	prosty, surowy	<i>décor, décoration</i>	riche
	ostry, srogi	<i>hiver</i>	clément, doux
	surowy	<i>jeûne</i>	—
	dziwny, osobliwy	<i>langage</i>	intéressant
	osobliwy	<i>manières, sentiments</i>	approprié
	cierpki	<i>saveur, goût</i>	doux
	niezręczny	<i>silence</i>	—
	surowy	<i>réalité</i>	agréable
	trudny	<i>temps</i>	heureux
	nudny, nużący	<i>sujet</i>	intéressant
cierpki	<i>vin</i>	doux	

5. Quelques remarques

Certaines conclusions peuvent être retenues de notre analyse de l'adjectif *austère*. À travers les exemples avancés, nous pouvons observer qu'*austère* possède un faisceau de propriétés relativement stables qui lui sont associées et qui expriment un sens abstrait de :

présenter un aspect dépouillé, sans ornements
qui présente un aspect sévère
qui exclut toute facilité
qui est strict, rigide

En comparant les informations tirées des dictionnaires traditionnels avec celles obtenues des données figurant sur la toile — dans les mémoires de traduction, nous avons pu observer une certaine disparité, ce qui nous a permis d'enregistrer quelques emplois nouveaux de l'adjectif analysé. Regardons le rapport entre l'adjectif *austère* et les noms dans les suites suivantes :

un budget austère
un silence austère
un Noël austère
un sujet austère
temps austères

Ces emplois « non typiques » des adjectifs donnent souvent lieu à des difficultés interprétatives et traductives. Bien qu'intuitivement on puisse prévoir l'interprétation de ces groupes nominaux, on s'interroge sur la façon de les traduire par des suites polonaises convenables qui refléteraient au mieux le contenu des énoncés de départ. De telles combinaisons, qui expriment une relation entre l'adjectif et les substantifs s'avèrent difficilement saisissables pour un locuteur non-natif. Tout en prenant en considération le sémantisme de deux éléments et leur apport propre nous avons traduit ces suites au moyen des juxtapositions les plus naturelles dans la langue d'arrivée, tout en essayant d'exprimer la valeur contenue dans le syntagme français.

Soulignons que certaines combinaisons retenues ne trouveront pas de traduction aisée et exacte dans la langue d'arrivée.

Ce que montre le tableau ci-dessus, c'est que l'adjectif *austère* présente un vaste éventail d'emplois : il entre en combinaison avec des entités abstraites, comme <*aspects*>, <*instructions*>, <*styles*> avec des entités concrètes de type : <*vêtements*>, <*bâtiments*>, <*lieux*>. Cet adjectif s'applique comme caractérisant la classe de <*personnes*> — la valeur exprimée par l'adjectif change selon le(s) type(s) de personnes — avec celles ayant une fonction de contrôle ou de surveillance sur quelqu'un d'autre ou occupant le poste plus élevé dans la hiérarchie, comme : *juge*, *directeur*, *professeur*, *procureur*, *gouvernante*, l'adjectif signifie *qui est sévère pour les autres*. Dans les énoncés tels que *femme austère*, *homme austère* il dit : *au caractère sévère*. C'est pour cette raison nous avons envisagé une sous-classe pour les noms de personnes.

L'adjectif *austère* est capable par l'intermédiaire des classes de noms qu'il qualifie, de dénoter plus qu'une propriété. Notre étude, loin d'être exhaustive, montre que l'adjectif *austère* a une large extension, il s'applique aux différents types de domaines conceptuels. Ainsi, il se montre polysémique et son potentiel informationnel peut être évalué en fonction du nombre de classes auxquelles il peut être associé. Comme le laissent entrevoir ces exemples, un des aspects de la polysémie qui semble bien caractériser les adjectifs qualificatifs est ce vague entre ces divers

sens qui est parfois difficilement saisissable. Le sens est le résultat d'un processus génératif qui est déclenché par la combinaison *adjectif* + *nom* que Cruse appelle „sense spectra” (Cruse, 2000). On est confronté à une situation où il y n'a pas en fait de limites, l'analyse de la combinatoire des adjectifs peut amener à des combinaisons de plus en plus nombreuses et de plus en plus particulières. Chaque adjectif dépend pour son interprétation de celle des autres éléments du co-texte qu'il peut convoquer, il s'ouvre donc constamment à plusieurs possibilités interprétatives. Pour rendre compte du sémantisme des adjectifs tout en essayons de ne pas appauvrir leur sens et ne pas déformer le caractère complexe des phénomènes décrits, on est amené à affiner leur description. Il faut admettre que le formalisme des classes d'objets s'avère une solution permettant d'organiser et de systématiser la description, mais certains éléments susceptibles d'apparaître dans les juxtapositions avec l'adjectif *austère* auraient pu nous échapper. Soulignons qu'une telle systématisation, telle qu'elle est présentée dans l'AOO, est de type ouvert en ce sens qu'elle ne doit pas fournir un *listing* exhaustif de tous les éléments du co-texte possibles qui s'appliquent à l'adjectif en question. Le caractère ouvert de ce classement suppose que d'autres éléments sémantiques peuvent enrichir les classes retenues.

Ce déploiement des sens est inévitable, ce qui fait que certaines entrées ne trouveront pas de traduction aisée dans la langue d'arrivée. C'est un aspect d'autant plus difficile qu'il a des retombés sur la traduction et la mise en correspondance.

6. Mise en équivalence

Ainsi, on est conduit à constater qu'il n'y a pas un seul adjectif polonais qui exprimerait l'éventail des sens déployés par *austère*. Son équivalent typique est l'adjectif polonais *surowy*, qui a pourtant un sens plus générique que l'adjectif de la langue source. La chose encore est plus complexe car le sens d'*austère* admet souvent plus qu'un correspondant polonais pour la même classe d'objets : *surowy / srogi / ostry sędzia* ; *surowy / srogi / ostry dyrektor* ; *surowy / srogi / ostry profesor*, etc.

La plupart des candidats proposés comme équivalents sont, à vrai dire, les exemples de quasi-équivalence. Ce type de quasi-équivalence est fréquent dans la description des prédicats adjectivaux (cf. Hrabia, 2011). En analysant le lexique adjectival et en tirant quelques enseignements à propos de son fonctionnement, nous pouvons prétendre que le cas le plus fréquent auquel la lexicographie doit faire face est celui lorsque les adjectifs à traduire rarement concordent avec un équivalent dans la langue cible.

Par conséquent, il s'avère quasiment impossible d'établir une liste close d'équivalents assignés à l'adjectif en question parce que leur plasticité suppose un déploiement de sens et par conséquent une multitude d'équivalents.

La lexicographie bilingue doit d'une part, tendre à l'exhaustivité et d'autre part essayer d'opérer sur des classements plus généraux, ce qui constitue parfois un dilemme insoluble. Le formalisme *des classes d'objets* perçu pour traiter les données linguistiques de façon à donner les informations explicites et implicites présente, dans la majorité des cas, une solution opératoire dans la description des adjectivaux, mais suppose une description détaillée et précise. Nous sommes d'accord que l'organisation des données lexicales avec une telle rigueur formelle peut parfois allonger la description et en rendre parfois l'accès difficile à un non-spécialiste.

Le dictionnaire bilingue qui veut rendre compte de toute utilisation réelle de l'adjectif en question, doit répertorier non seulement des données privilégiées, mais englober aussi des emplois moins conventionnels. Ces données permettront aux usagers d'une langue d'utiliser correctement une unité donnée en contexte. On espère que l'ensemble des combinaisons observées va alimenter un jour les descriptions contenues dans les dictionnaires bilingues.

7. En guise de conclusion

Le potentiel sémantique des adjectifs ne réside pas en eux-mêmes mais également dans leurs possibilités d'être choisis. Leur sens dépend et est contrôlé par les substantifs avec lesquels ils peuvent apparaître en emploi. Par conséquent, si on veut décrire la langue à partir de critères syntaxico-sémantiques, le lexique adjectival s'avère un domaine difficilement classifiable. Cette analyse nous conduit à constater qu'appréhender les phénomènes polysémiques en amont, à l'aide des classifications plus générales, ne se révèle pas toujours systématique et exhaustif.

Nous ne voulons pas dire par là qu'il faut abandonner le difficile travail des lexicographes qui consiste, entre autres, à appliquer de nouvelles voies de description pour exprimer ce déploiement de sens différents. Le fait d'élaborer une telle description implique le fastidieux travail des lexicographes qui consiste, d'un côté à associer un équivalent de traduction à chaque emploi retenu et de l'autre côté, à donner, dans la mesure du possible, une description économique à l'aide des classifications générales afin d'éviter l'énumération polysémique pour chaque lexème particulier.

La prise de conscience de possibilités lexicales des unités polysémiques nous amène à être plus vigilants au moment de traduire et lors de l'apprentissage des termes nouveaux. Étant conscient de ce déploiement de sens et des contraintes d'usage, les traducteurs et les usagers de deux langues pourront développer une plus grande sensibilité à ce type de données.

Références citées

- Banyś Wiesław, 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée-objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś Wiesław, 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée-objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Banyś Wiesław, 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Banyś Wiesław, 2018 : « Nouveaux anciens paradigmes : Approche orientée objets, Classes d'objets, Psychologie écologique et Linguistique ». *Neophilologica*, **30**, 25—41.
- Cruse David Alan, 1986: *Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Goes Jan, 1999 : *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Paris : Duculot.
- Gove Philip, 1968: "On defining Adjectives. Part I". *American Speech*, **43**, 5—32.
- Grigowicz Anna, 2007 : « Problème d'héritage sémantique dans la description des parties du corps ». *Neophilologica*, **19**, 228—242.
- Gross Gaston, 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross Gaston, 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, 17—19.
- Gross Gaston, 1999 : « Élaboration d'un dictionnaire électronique ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, **94**, 113—138.
- Hausmann Franz Josef, 1990 : « La définition est-elle utile ? Regard sur les dictionnaires allemands, anglais et français ». In : *La définition. Actes du colloque organisé par CELEX de l'Université Paris-Nord*. Paris : Larousse.
- Hrabia Michał, 2011 : « Désambiguïsation des sens du prédicat adjectival *farouche* dans le cadre d'une approche orientée-objets ». *Neophilologica*, **23**, 150—167.
- Kleiber Georges, 1999 : *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Landau Sidney, 1984: *Dictionaries. The art and Craft of Lexicography*. Scribner, USA.
- Le Pesant Denis, Mathieu-Colas Michel, 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **32** (131), 6—33.
- Manchev Krassimir, 2004 : *La linguistique*. Paris : Harmattan.
- Mel'čuk Igor, 1997 : *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*. Paris, Collège de France.
- Mel'čuk Igor, Clas André, Polguère Alain, 1995 : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Perz Magdalena, 2017 : « Le rôle du co-texte dans l'antonymie adjectivale ». *Neophilologica*, **29**, 240—252.
- Pustejovsky James, 1995: *The Generative Lexicon*. Cambridge, MA: the MIT Press.
- Stammers Jonathan, 2008: "Unbalanced, Idle, Canonical and Particular: Polysemous Adjectives in English Dictionaries". *Lexis*.
- Śmigielka Beata, 2013 : « Description des cadres dans l'approche orientée-objets en vue de traduction assistée par ordinateur ». *Roczniki Humanistyczne*, **61** (8), 49—60.

Victorri Bernard, 1996 : *La polysémie. Construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.
Żłobińska-Nowak Aleksandra, 2008 : *Désambiguïsation des expressions lexicales des opérateurs de l'espace dans le cadre d'une approche orientée objets : les verbes de mouvement "monter" et "sortir" et leurs équivalents polonais*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.



Matthieu Pierens

Université Paris Diderot, HTL
France

Les verbes introducteurs de noms de sentiments en français et en allemand : étude comparative diachronique

The introductory verbs of feelings in French and German: a comparative diachronic study

Abstract

In this article we compared the introductory verbs of feelings in French (*sentir, ressentir, éprouver*) and in German (*fühlen, empfinden, (ver)spüren*) across the time in order to bring to light the affinities between these verbs. To this end, we measured the principal collocations of these verbs and determined for each verb the most salient ones. This allowed us to determine affinities between French and German verbs according to the time. We also noticed the kind of feelings, which are more connected to feeling auxiliary verbs, notably pain, joy and pleasure, whereas emotion words such as anger and fear are less present.

Keywords

Semantics, corpus linguistics, diachrony, comparative linguistics, feelings

L'étude des émotions est à la mode depuis une vingtaine d'années comme en témoigne par exemple la parution récente d'une *Histoire des émotions* en trois volumes sous la direction d'Alain Corbin, Georges Vigarello et Jean-Jacques Cour-tine. Cependant, cette histoire des émotions ne s'appuie que rarement sur des données linguistiques à l'exception de quelques mots-clé tels que *sentimentalité* ou *Empfindsamkeit*.

Les études sur les lexèmes relevant du domaine des émotions se multiplient, notamment dans le domaine contrastif, mais restent rares dans une perspective diachronique. Or l'évolution de l'emploi des mots et de leur fréquence reflète les évolutions socio-culturelles que connaît une communauté linguistique, mais aussi la façon de conceptualiser les affects. Dans le champ des sentiments, l'étude comparative de lexèmes aussi banals que les verbes français d'états psychologiques

(et corporels) *éprouver*, *sentir* et *ressentir* et de leurs équivalents allemands *fühlen*, *empfinden*, *spüren* et *verspüren* est riche en enseignements tant d'un point de vue linguistique qu'historique.

La proximité sémantique de ces verbes conduit des linguistes tels que Alain Polguère (2013) à considérer *sentir*, *ressentir* et *éprouver* comme des verbes opérateurs, un verbe opérateur Oper1(L) étant pour lui « un verbe sémantiquement vide ou redondant vis-à-vis de L qui prend la lexie nominale L comme premier complément et le premier actant de L comme sujet. $\text{Oper1(L)} + L$ est de ce fait équivalent à une dérivation verbale vide du nom L ». En dépit de la synonymie fréquente pour *éprouver* et *ressentir*, nous considérons que chacun de ces trois verbes possède un sens bien distinct et préférons, quant à nous, employer le terme verbe introducteur de sentiment.

Par cette contribution, nous souhaitons modestement faire apparaître les similitudes, mais aussi les divergences dans l'emploi de ces verbes dans deux langues voisines géographiquement, le français et l'allemand, dont les cultures se sont constamment influencées. Et d'autre part, nous souhaitons mettre en évidence les sentiments, états psychologiques et sensations particulièrement saillants à une époque donnée.

Dans un premier temps, nous présenterons la méthodologie employée, puis nous présenterons brièvement les emplois et l'évolution sémantique de ces verbes en français et en allemand en examinant leur profil combinatoire. Enfin, nous comparerons les évolutions des verbes français et allemands et étudierons le renouvellement des verbes introducteurs de sentiments.

1. Prolégomènes théoriques

1.1. Quelques principes fondamentaux

L'étude sémantique des verbes introducteurs de sentiments et de sensations (V Intr Sen) passe par la détermination du profil combinatoire de ces verbes (cf. Blumenthal, 2002; Blumenthal, Diwersy, Mielebacher, 2005). Il s'agit d'étudier les collocations et cooccurrences les plus fréquemment associées à ces verbes afin de déterminer leur « jardin privatif », c'est-à-dire les emplois qui ne sont pas partagés avec les quasi-synonymes avec lesquels ils rentrent en relation de substitution paradigmatique dans beaucoup de cas. Il est nécessaire de prendre en compte la polysémie de ces verbes (cf. Krzyżanowska, 2011), dans la mesure où *éprouver* par exemple peut aussi désigner « essayer pour vérifier la valeur, la qualité » ou, en allemand, *fühlen* peut renvoyer à une perception par le toucher.

S'agissant des évolutions sémantiques, nous pensons qu'elles sont liées aux évolutions socio-culturelles (Nyckees, 2006), entre point de vue cognitif et culturel dans la mesure où « les représentations mentales que nous construisons sont exclusivement et nécessairement tirées de l'expérience humaine que nous avons des phénomènes » (Honeste, 2002).

1.2. Détermination du sens et corpus

Déterminer un profil sémantique est rendu aujourd'hui possible par le développement de la linguistique de corpus. Cependant, les deux principaux corpus historiques pour le français et l'allemand, respectivement la base de données textuelles FRANTEXT et le DWDS (*deutsches Wörterbuch der deutschen Sprache*) ne présentent pas exactement les mêmes fonctionnalités. Le tableau suivant liste de façon synthétique leurs avantages et inconvénients.

Tableau 1
Avantages et inconvénients des bases textuelles FRANTEXT et DWDS

Base textuelle	FRANTEXT (www.frantext.fr)	DWDS (deutsches Wörterbuch der deutschen Sprache) (www.dwds.de)
Avantages	Taille et diversité des oeuvres / genres. Calcul de la fréquence des emplois par auteurs. Possibilité de créer des listes.	Taille et diversité des oeuvres / genres. Détermination du profil lexical global. Détermination des cooccurrences les plus fréquentes.
Inconvénients	Absence de profil lexical global. Pas de possibilité de calculer la fréquence des collocations. Représentation graphique pauvre de la fréquence.	Le profil lexical ne peut être calculé pour une époque déterminée. Pas de fréquence par auteur. Pas de possibilité de choisir un corpus en fonction d'un genre littéraire ou d'un auteur.

1.3. Comment établir l'équivalence des emplois ?

Pour comparer les emplois des verbes introducteurs de sentiments en français et en allemand, une possibilité est d'étudier la traduction des verbes introducteurs français en allemand en choisissant un panel d'oeuvres allemandes traduites en français pour chaque époque (un siècle ou un demi-siècle). Cependant, les corpus multilingues de traduction littéraire sont rares. Nous avons opté pour une seconde solution, l'établissement du profil combinatoire des verbes introducteurs de sentiments dans les deux langues : pour chaque langue, on observe avec quels noms de sentiments, ces verbes ont une affinité particulière à une époque donnée, ce qui permet d'évaluer les déplacements sémantiques (extension ou réduction des

emplois d'un verbe introducteur). Lorsqu'il s'agit de comparer les profils combinatoires de deux langues, la difficulté réside dans l'équivalence imparfaite entre les noms de sentiments français et allemand. Ainsi *peur* correspond non seulement à *Angst*, mais aussi à *Furcht* et *Wut* peut être rendu en français par colère, fureur ou rage. Dans ce cas, il est nécessaire d'additionner la fréquence des noms synonymes.

2. Les verbes introducteurs de noms de sentiments en français

2.1. La fréquence

Comme on le voit sur ce graphique, la fréquence de *sentir* dépasse de beaucoup celle de *ressentir* et *éprouver*. En effet, les emplois de *sentir* sont bien plus variés que ceux de *ressentir* et *éprouver*. Les emplois en tant que V Intr Sen ne constituent qu'une minorité pour *sentir*. D'autre part, *ressentir* connaît un pic de fréquence dans la première moitié du XVII^e siècle, décline ensuite mais connaît de nouveau une croissance importante au XX^e siècle. Mesurons maintenant les emplois de ces verbes en tant que verbes introducteurs de sentiments en nous restreignant aux emplois de *sentir*, *ressentir* et *éprouver* suivis de noms d'états mentaux, émotionnels ou corporels.

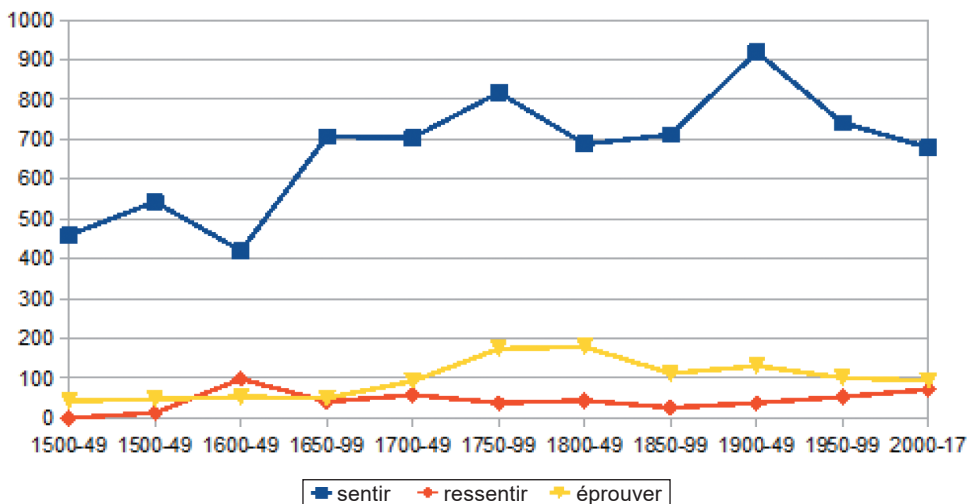


Fig. 1. Fréquence relative de *sentir*, *ressentir* et *éprouver* dans la base FRANTEXT (exprimées en millionnièmes), octobre 2017. Tranches de temps de cinquante années.

Tableau 2

**Nombre d'occurrences des verbes *sentir* / *éprouver* / *ressentir*
suivis de 52 noms d'états mentaux, émotionnels ou corporels dans la base FRANTEXT
Périodisation par siècle**

Verbes	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
<i>sentir</i> + Npsych/corp.	44	217	383	792	917	2353
<i>éprouver</i> + Npsch/corp.	1	13	150	833	1364	2361
<i>ressentir</i> + Npsych/corp.	2	62	75	170	312	621
Total	47	292	608	1795	2593	5335

Tableau 3

**Fréquence relative dans la base FRANTEXT des verbes *sentir* / *éprouver* / *ressentir*
suivis de 52 noms d'états mentaux, émotionnels ou corporels dans la base FRANTEXT
Périodisation par siècle**

Verbes	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
<i>sentir</i> + Npsych/corp.	544,9	896,6	1058,7	1040,9	730,9	4272,0
<i>éprouver</i> + Npsch/corp.	12,4	53,7	414,6	1094,8	1087,1	2662,6
<i>ressentir</i> + Npsych/corp.	24,8	256,2	207,3	223,4	248,7	960,4
Total	582,1	1206,5	1680,6	2359,1	2066,7	7895,0

Tableau 4

**Pourcentage des occurrences des verbes *sentir* / *éprouver* / *ressentir*
suivis de 52 noms d'états mentaux, émotionnels ou corporels dans la base FRANTEXT
Périodisation par siècle**

V Intr Sen	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
<i>sentir</i> + Npsych/corp.	93,6	74,3	63,0	44,1	35,4	44,2
<i>éprouver</i> + Npsch/corp.	2,1	4,5	24,7	46,4	52,6	44,2
<i>ressentir</i> + Npsych/corp.	4,3	21,2	12,3	9,5	12,0	11,6

Nous constatons tout d'abord que la fréquence des emplois des V Intr Sen croît considérablement jusqu'au XIX^e siècle, puis se tasse au XX^e siècle. Alors qu'au XVI^e siècle, *sentir* était presque le seul V Int Sent suivi de noms d'états mentaux, psychologiques ou corporels, sa part s'érode constamment au fil des siècles et n'atteint plus qu'environ un tiers des occurrences au XX^e siècle. En revanche, *éprouver* se développe constamment et constitue aujourd'hui le principal V Intr Sen désormais. *Ressentir* se développe au XVI^e siècle et culmine au XVII^e siècle avant de reculer régulièrement jusqu'au XIX^e siècle. Il connaît cependant un regain de fréquence depuis. Il nous reste à examiner dans quelle mesure les emplois de ces verbes se distinguent.

2.2. *Sentir*

Nous avons ici établi la liste des noms les plus fréquemment associés à *sentir*. Parmi les 52 testés, en valeur absolue, ce sont les noms liés aux sens corporels (*odeur, froid, douleur, plaisir, fatigue, pression*), aux tendances psychologiques (*besoin, désir, plaisir*) qui dominent.

Tableau 5

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à *sentir*
Nombre d'occurrence dans la base FRANTEXT de *sentir* +
(un / une / du / de la / des / le / la / les) + Npsych/corp.

N°	Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
1	<i>besoin</i>	—	2	91	288	140	521
2	<i>odeur</i>	7	6	18	71	262	364
3	<i>froid</i>	3	7	8	84	103	205
4	<i>chaleur</i>	8	34	7	39	89	177
5	<i>douleur</i>	6	61	33	44	32	176
6	<i>plaisir</i>	4	24	51	11	6	96
7	<i>joie</i>	—	16	23	21	22	82
8	<i>bonheur</i>	—	6	17	22	17	62
9	<i>fatigue</i>	—	1	2	8	42	53
10	<i>désir</i>	1	3	10	26	13	53

Comme on le voit ici, les principaux noms d'états émotionnels tels que *joie, amour, plaisir* régressent fortement à partir du XVIII^e siècle, contrairement aux noms renvoyant à une perception sensible (*odeur, froid, chaleur*). La comparaison avec les noms les plus fréquemment associés à *éprouver* et *sentir* fait apparaître la singularité de *sentir*. Avec *ressentir*, *sentir* ne partage pas les noms *odeur, froid, désir, pression* et *remords*. Avec *éprouver*, les noms *odeur, froid, désir, pression* et *chaleur*.

Tableau 6

Les noms les plus associés à *sentir*
(collocations plus fréquentes avec *sentir* qu'avec *ressentir* et *éprouver*)
(*sentir* + Npsych/corp. / *sentir* + Σ Npsych/corp. > *éprouver* / *ressentir* + Σ Npsych/corp.)

XVII ^e	<i>bonheur, amour, honte, calme, faim</i>
XVIII ^e	<i>besoin, bonheur, consolation, impression, odeur, froid, penchant, respect, fureur, colère, mépris, aversion, répugnance, désir, compassion, faim, regret, fatigue</i>
XIX ^e	<i>peur, chaleur, odeur, haine, respect, colère, ennui, tendresse, rage</i>
XX ^e	<i>consolation, pression, chaleur, odeur, froid, fureur, colère, maladie, ennui, compassion, faim</i>

Sentir est aujourd'hui surtout associé aux noms de sentiments lorsqu'ils sont suivis du verbe (*il sentait l'ennui le gagner ; elle sentait la colère monter*). Ce qui est senti est donc autant les fluctuations d'un sentiment que le sentiment en lui-même. *Sentir* renvoyant à une perception sensorielle, lorsqu'il s'applique à un nom d'affect, il désigne une perception présente, non durative. On peut donc se demander si le recul de *sentir* n'est pas lié à la nécessité de recourir à d'autres verbes pour exprimer un état psychologique plus intime, moins lié à un état présent. Pour le dire autrement, le recul de *sentir* avec les noms d'affects peut apparaître comme l'indice d'une mise à distance temporelle et intime croissante de ceux-ci.

2.3. Ressentir

Ressentir est un verbe exprimant une sensation moins liée à l'instant présent que *sentir*. D'un point de vue historique, *ressentir* est, comme le souligne le DHLF, « peu employé jusqu'au XVI^e siècle. Il est alors surtout employé comme verbe pronominal « se ressentir » (Dictionnaire de l'académie française : « sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu »). Aussi *ressentir* est-il d'abord lié au nom *peine* au XVI^e, puis à *douleur* et *peine* au XVII^e siècle avant de s'étendre à d'autres noms d'affects.

Tableau 7

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à *ressentir*
Nombre d'occurrence dans la base FRANTEXT de *ressentir* +
(un / une / du / de la / des / le / la / les) + Npsych/corp.

N°	Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
1	<i>douleur</i>	—	18	13	39	24	94
2	<i>besoin</i>	—	—	1	13	61	75
3	<i>joie</i>	—	9	21	19	21	70
4	<i>impression</i>	—	—	2	10	25	37
5	<i>plaisir</i>	—	6	4	7	17	34
6	<i>peine</i>	2	8	8	3	5	26
7	<i>malaise</i>	—	—	1	6	14	21
8	<i>chagrin</i>	—	—	4	7	6	17
9	<i>amour</i>	—	2	4	7	3	16
10	<i>angoisse</i>	—	—		6	8	14
	<i>bonheur</i>	—	—	—	5	9	14

Alors que dans le dictionnaire de l'académie française de 1694, c'est l'intensité qui constitue la différence majeure : *ressentir* y est défini comme « sentir fortement », le lexicographe Lafaye souligne d'une part sa valeur causale et la mise

à distance de l'affect : selon lui, « ressentir, c'est sentir par réflexion, par contre-coup. On sent ses propres maux, on ressent ceux des autres. Sentir marque quelque chose d'intime, de subjectif ; ressentir est relatif à une cause étrangère dont on reçoit l'action ». Cette hypothèse rend compte de la fréquence plus élevée de « ressentir les effets de » par rapport aux autres verbes introducteurs.

La fréquence de *ressentir* culmine dans la 1^{ère} moitié du XVII^e siècle, puis décline lentement face à *éprouver*. Elle remonte cependant au XX^e siècle. Parmi les noms les plus associés à *ressentir* qu'aux autres V Intr Sen figurent *douleur*, *joie* et *peine*.

Tableau 8

Les noms les plus associés à *ressentir*
(collocations plus fréquentes avec *sentir* qu'avec *sentir* et *éprouver*)
(*sentir* + Npsych/corp. / *sentir* + Σ Npsych/corp. > *éprouver* / *ressentir* / *sentir* + Σ Npsych/corp.)

XVII ^e	<i>douleur, joie, contentement, soulagement, tourment, deuil, peine, ennui, tendresse, regret</i>
XVIII ^e	<i>douleur (29,0), joie (14,5), peine (12,9), plaisir (9,7), tourment (6,4)</i>
XIX ^e	<i>douleur (22,9), joie (11,1), impression (5,9), chagrin (4,1), angoisse (3,5)</i>
XX ^e	<i>douleur (7,7), joie (6,7), bonheur (2,9), malaise (4,5), honte, fatigue (2,9)</i>

2.4. *Éprouver*

Éprouver se développe surtout à partir du XVIII^e siècle où il reprend un grand nombre d'emplois de *sentir* et *ressentir*. Le sens affectif est postérieur au sens de « mettre à l'épreuve », puis par extension « vérifier, connaissance par expérience personnelle ». Il est attesté selon le DHLF depuis le XIII^e siècle (1273) (*éprouver un désir, de la tendresse*). On peut faire un parallèle ici avec le verbe *tester* qui peut prendre un objet animé (*tester quelqu'un*) ou non (*tester quelque chose*). La valeur religieuse « soumettre à la tentation » explique le passage à la valeur affective, les désirs ou les douleurs étant considérés comme des épreuves.

Éprouver est très lié à des pulsions ou des tendances psychologiques (*besoin, plaisir, impression, désir, bonheur*) et des états corporels intérieurs (*malaise*). En revanche, il est peu lié à des émotions. *Éprouver* se développe fortement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il semble que l'esprit du temps marqué par le sensualisme aie contribué à cette expansion. En effet, la distribution d'*éprouver* et de *ressentir* est largement complémentaire : les philosophes tels que Condillac, d'Holbach et les préromantiques privilégient *éprouver*, alors que *ressentir* est utilisé par un auteur tel que l'abbé Prévost. *Éprouver* connaît un pic de fréquence dans la première moitié du XIX^e siècle, période caractérisée par le dolorisme qui imprègne la société et la pratique religieuse (culte du sacré-cœur). La hausse d'*éprouver* est en trompe l'oeil, puisque *éprouver* + *besoin* représente autant d'occurrences que les neuf suivantes.

Tableau 9

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à éprouver
Nombre d'occurrence dans la base FRANTEXT de éprouver +
(un / une / du / de la / des / le / la / les) + Npsych/corp.

N°	Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
1	<i>besoin</i>			15	315	492	822
2	<i>plaisir</i>			22	44	110	176
3	<i>joie</i>			7	53	85	145
4	<i>impression</i>			6	42	69	117
5	<i>désir</i>			6	35	64	105
6	<i>malaise</i>			1	39	40	80
7	<i>douleur</i>		3	16	28	28	75
8	<i>envie</i>				18	40	58
9	<i>satisfaction</i>			4	13	26	43
10	<i>angoisse</i>			1	17	24	42

Tableau 10

Les noms les plus associés à éprouver
(collocations plus fréquentes avec sentir qu'avec ressentir et éprouver)
(éprouver + Npsych/corp. / éprouver + Σ Npsych/corp. > ressentir / sentir + Σ Npsych/corp.)

XVII ^c	<i>amour (23), faim (15,4), bonheur (7,7), calme (7,7), honte (7,7), crainte (7,7)</i>
XVIII ^c	<i>plaisir (14,7), remords (7,3), chaleur (5,3), inquiétude (3,3), satisfaction (2,7)</i>
XIX ^c	<i>besoin (37,8), plaisir (5,3), malaise (4,7), désir (4,2), envie (2,2)</i>
XX ^c	<i>besoin (36,1), plaisir (8,1), désir (4,7), envie (2,9), satisfaction (1,9)</i>

Comme on le voit, *éprouver* est très souvent associé à des tendance psychologiques, des pulsions organiques ou affectives (*plaisir, besoin*).

3. Les verbes introducteurs de sentiments en allemand

3.1. La fréquence globale

L'évolution de la fréquence des V Intr Sen en allemand diverge en partie de celle constatée pour leurs équivalents français. Certes, on constate une forte hausse des V Intr Sen au XVII^e siècle et une stabilisation au XVIII^e siècle. En revanche, au XIX^e et au XX^e siècle, la fréquence de ces verbes s'effondre. De même qu'en français, un V Intr Sen décline constamment, en l'occurrence *empfinden*, mais à

un moindre niveau que *sentir* puisqu'il représente encore près d'un emploi sur deux au XX^e siècle.

Tableau 11

**Nombre d'occurrences des verbes introducteurs allemands suivis de
52 noms d'états mentaux, émotionnels ou corporels dans la base DWDS
Périodisation par siècle**

Verbes	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX
<i>empfinden</i> + Npsych/corp.	7	243	368	299	1043
<i>fühlen</i> + Npsch/corp.	4	102	161	171	223
<i>spüren</i> + Npsych/corp.	0	30	54	21	247
<i>verspüren</i> + Npsych/ corp.	0	12	39	41	427
Total	11	387	622	531	1940

Tableau 12

**Fréquence relative dans la base FRANTEXT des verbes introducteurs allemands suivis de
52 noms d'états mentaux, émotionnels ou corporels dans la base DWDS
Périodisation par siècle**

Verbes	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX
<i>empfinden</i> + Npsych/corp.	152	656	581	317	198
<i>fühlen</i> + Npsch/corp.	87	275	254	181	42
<i>spüren</i> + Npsych/corp.	0	81	85	22	47
<i>verspüren</i> + Npsych/ corp.	0	32	62	43	81
Total	239	1045	982	564	367

Tableau 13

**Pourcentage des occurrences des verbes introducteurs allemands suivis de 52 noms
d'états mentaux, émotionnels ou corporels dans la base DWDS
Périodisation par siècle**

Verbes	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX
<i>empfinden</i> + Npsych/corp.	63,6	62,6	59,0	55,7	48,1
<i>fühlen</i> + Npsch/corp.	36,4	26,3	25,8	31,8	10,3
<i>spüren</i> + Npsych/corp.	0,0	7,7	8,7	3,9	11,4
<i>verspüren</i> + Npsych/ corp.	0,0	3,1	6,3	7,6	19,7
Total	0,0	0,3	0,3	0,9	10,6

S'agissant de la fréquence de ces 4 verbes tous emplois confondus, là aussi la situation est différente : contrairement à *sentir* pour le français, *fühlen* ne domine pas constamment. Jusque vers 1760, c'est le verbe *empfinden* qui est le plus fréquent. Quant à *spüren* et *verspüren*, leur fréquence en tant que V Intr Sen augmente fortement au XX^e siècle.

3.2. Le verbe *fühlen*

Fühlen, comme *sentir*, peut avoir pour valence des noms de sentiments, sensations ou d'états ou des complétives (*ich fühle, dass ich krank bin*). Comme le précise Johannes August Eberhard dans son *Synonymisches Wörterbuch*, le verbe *fühlen* était répandu dans le nord de l'Allemagne et en Allemagne moyenne alors que dans le sud de l'aire germanophone, *empfinden* était de rigueur. La fréquence de *fühlen* dépasse celle d'*empfinden* à la fin du XVIII^e siècle et devient le terme générique.

Tableau 14

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à *fühlen*
Nombre d'occurrence dans la base DWDS

N°	Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
1	<i>Schmerz</i> (douleur)	4	37	33	22	25	121
2	<i>Bedürfnis</i> (besoin)			19	47	39	105
3	<i>Liebe</i> (amour)	—	3	15	17	27	62
4	<i>Mitleid</i> (pitié)	—	—	6	14	12	32
5	<i>Freude</i> (joie)		2	10	6	5	23
6	<i>Lust</i> (envie, désir)		1	8	10	3	22
7	<i>Angst</i> (peur, angoisse)		7	7	1	6	21
8	<i>Druck</i> (pression)	—	—	2	2	17	21
9	<i>Zorn</i> (fureur, rage)		10	1	8	1	20
10	<i>Hitze</i> (chaleur)		9	5	0	2	16

3.3. *Empfinden*

Empfinden est le V Intr Sen le plus fréquent avant la fin du XVIII^e siècle. J.A. Eberhard (1910) dans son dictionnaire des synonymes écrit que *empfinden* signifie prendre conscience d'un stimulus des sens (vue, ouïe et ce qui fait une impression dans notre âme). *Fühlen* en revanche (ancien haut allemand *fuolen* « toucher, palper avec les mains ou les doigts », puis par extension « sentir par le toucher », puis du fait de l'action exercée sur les mains, sentir à un endroit du corps) est davantage employé qu'*empfinden* pour la douleur physique, corporelle (alors qu'*empfinden* est plus fréquent pour la douleur morale). Eberhard remarque que *fühlen* apparaît désormais plus lié aux sens, alors qu'*empfinden* est plus associé à l'esprit et à un contenu plus abstrait.

Tableau 15

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à *empfinden*
Nombre d'occurrence dans la base DWDS

N°	Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
1	<i>Schmerz empfinden</i> (douleur)		60	76	52	112	300
2	<i>Freude empfinden</i> (joie)	1	21	38	20	91	171
3	<i>Lust empfinden</i> (envie, plaisir)	—	20	49	23	50	142
4	<i>Bedürfnis empfinden</i> (besoin)	—	—	3	33	85	121
5	<i>Mitleid empfinden</i> (pitié)	—	—	5	14	65	84
6	<i>Glück empfinden</i> (bonheur)		3	4	15	46	68
7	<i>Liebe empfinden</i> (amour)		9	14	12	30	65
8	<i>Genugtuung empfinden</i> (contentement)	—	—	1	5	57	63
9	<i>Angst empfinden</i> (peur, angoisse)		5	7	7	33	52
10	<i>Sympathie empfinden</i> (sympathie)				5	46	51

3.4. *Spüren*

Le verbe *spüren* a vu sa fréquence augmenter fortement au cours du XX^e siècle. Étymologiquement, il est lié au mot *Spur* « trace » et *spüren* renvoie initialement à l'odorat, au flair des chiens de chasse qui traquent leur proie (*auf/spüren*). C'est un verbe qui renvoie à une conception active de l'affect. *Spüren* renvoie à l'intuition, à une compréhension non verbale, intuitive : il concerne de manière privilégiée les perceptions thermiques (*Wärme, Kälte, Hitze*) et les perceptions globales (*Unbehagen, Krankheit*).

De même que *fühlen*, *spüren* peut être suivi d'une complétive et exprimer une intuition, plus basée sur la perception sensorielle (*ich spüre, dass er mich liebt; ich spüre, dass ich krank werde*) alors que *fühlen* désigne davantage une perception interne, plus abstraite (*ich fühle, dass ich stärker werde; ich fühle, dass ich bald sterben werde*).

Tableau 16

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à *spüren*
Nombre d'occurrence dans la base DWDS

N°	Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	Total
1	<i>Schmerz</i> (douleur)			2		47	49
2	<i>Druck</i> (pression)			1	1	19	21
3	<i>Liebe</i> (amour)		4	3	2	11	20
4	<i>Wärme</i> (chaleur)		2	3	1	12	18
5	<i>Kälte</i> (froid)		1	3	1	9	14

cont. tab. 16

6	<i>Krankheit</i> (maladie)		4	4		6	14
7	<i>Hitze spüren</i> (forte chaleur)		4	3		5	12
8	<i>Erleichterung</i> (soulagement)		1	3	1	7	12
9	<i>Freude</i> (joie)		3	6		2	11
10	<i>Unbehagen</i> (malaise)					11	11
	<i>Bedürfnis</i> (besoin)				1	10	11

3.5. Le verbe *verspüren*

De même que *ressentir*, *verspüren* est construit sur la base *spüren*, le préfixe inséparable pouvant avoir une valeur intensive. *Verspüren* et *spüren* ont souvent les mêmes noms d'affects ou de sensation (*Schmerz*, *Druck*, *Bedürfnis*, *Freude*, *Unbehagen*, *Erleichterung*). Cependant, on notera que *verspüren* se combine davantage avec des noms moins liés à une perception extérieure, mais plus de nature psychologique, relevant des pulsions, des désirs se caractérisant par une intentionnalité dirigée vers un objet. C'est le cas en particulier de *Lust* (1^{er}), *Bedürfnis* (2^e), *Hunger* (4^e), là où *spüren* renvoie davantage à une perception dirigée vers l'extérieur.

Tableau 17

Les 10 noms d'états mentaux, émotionnels et corporels les plus associés à *verspüren*
Nombre d'occurrence dans la base DWDS

Noms	XVI	XVII	XVIII	XIX	X.X	Total
<i>Lust</i> (envie, plaisir)	—	—	15	23	208	246
<i>Bedürfnis</i> (besoin)	—	—	—	2	54	56
<i>Druck</i> (pression)	—	—	3	1	22	26
<i>Hunger</i> (faim)				3	17	20
<i>Angst</i> (peur, angoisse)	—	—	1	—	17	18
<i>Durst</i> (soif)	—	—	2	—	13	15
<i>Geruch spüren</i> (soif)			6	2	2	10
<i>Freude verspüren</i> (joie)		2	2	1	5	10
<i>Schmerz verspüren</i> (douleur)	—	—	1	2	7	10
<i>Erleichterung</i> (soulagement) <i>Unbehagen</i> (malaise)	—	—	—	—	9	9

4. Points communs et divergences

4.1. Sentiments et sensation saillants en fonction de l'époque

On observe des convergences s'agissant de la fréquence de certains sentiments associés aux verbes introducteurs : les collocations les plus fréquentes sont en grande partie identiques entre le français et l'allemand. La douleur est la sensation ou le sentiment prégnant en allemand et en français : elle culmine au XVII^e siècle en France et en Allemagne en lien peut-être avec des périodes troublées de leur histoire. Cependant, partir du XVIII^e siècle, autant *douleur* que *Schmerz* voient leur fréquence fortement régresser au profit de sentiments plus positifs comme les sentiments de *joie*, de *plaisir*, de *tendresse* (en all. *Freude* et *Lust*). C'est l'époque où l'affirmation de la subjectivité personnelle passe par l'expression de ses *penchants* ou d'une *répugnance* (resp. *Zuneigung* et *Widerwille*).

Tableau 18

Noms dont la fréquence culmine dans les bases textuelles FRANTEXT et DWDS

XVII ^e	<i>douleur / Schmerz, dépit / Verdruss</i>
XVIII ^e	<i>joie / Freude, plaisir / Lust, amour / Liebe, tendresse / Zärtlichkeit, penchant / Zuneigung, répugnance / Widerwille</i>
XIX ^e	<i>besoin / Bedürfnis</i>
XX ^e	<i>Erleichterung / soulagement, déception / Enttäuschung, satisfaction / Genugtuung, Mitgefühl / compassion</i>

Le fait d'employer un V Intr Sen avec un nom d'affect implique une mise à distance de l'affect ou de la sensation. Aussi les noms de sentiments violents et soudains renvoyant à la colère ou la peur sont attestés, mais ne figurent pas parmi les sentiments les plus fréquemment associés aux V Intr Sen. Aussi bien en français, on passe plutôt par des expressions concurrentes avec *avoir* (*Angst haben / avoir peur*) ou *être* (*être en colère / wütend sein*).

En revanche, la peur est en français ressentie au XX^e siècle, alors que *Angst* culmine au XVII^e et *Furcht* au XVIII^e. Il faudrait recourir à une étude plus détaillée du champ de la peur en examinant tous les synonymes de *peur* (*effroi, terreur* etc). En français, le terme *besoin* est davantage associé aux verbes introducteurs, alors qu'en allemand, les verbes transitifs *bedürfen* et *brauchen* correspondent au verbe « avoir besoin de ».

En allemand, les sentiments de colère (*Wut, Zorn*) sont plus fréquents qu'en français. De plus, les noms *Zorn, Wut* renvoient à une colère plus forte qu'en français. *Zorn* et *Wut* qui sont les termes génériques du champ en allemand. Cela va dans le sens d'une différence culturelle entre France et Allemagne dans l'expression du mécontentement, de la colère, plus acceptable en allemand qu'en français.

Du wirst Ärger kriegen = Tu vas avoir / t'attirer des ennuis

4.2. Les correspondances entre français et allemand

Après avoir constaté que certains noms de sentiments et de sensations sont saillants aux mêmes époques en France et en Allemagne, nous pouvons nous demander quelles affinités les trois V Intr Sen français entretiennent avec les V Intr Sen allemands correspondants et si l'évolution est significative. Nous nous limiterons aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, la quantité de donnée n'étant pas suffisante aux siècles antérieurs. Pour étudier les correspondances entre verbes français et allemands, nous avons déterminé pour chaque verbe ses collocations les plus saillantes pour un siècle donné, puis nous avons retenu les collocations les plus saillantes à un verbe français et à un verbe allemand. Enfin, nous avons quantifié ce que représentait l'intersection des collocations saillantes communes dans le corpus français. Par exemple, *empfinden* partage quatre collocations saillantes avec *éprouver* au XVIII^e, à savoir *remords*, *rage*, *dégout* et *jalousie* (ou en allemand *Reue*, *Ekel*, *Wut*, *Eifersucht*). Nous avons ensuite calculé ce que représentaient pour le français le pourcentage de ces quatre noms sur l'ensemble des noms associés à *éprouver* au XVIII^e, ce qui représente environ 10%.

4.2.1. *Éprouver* et les verbes introducteurs de sentiments allemands

Le verbe *éprouver* renvoie à la métaphore d'un affect subi, expérimenté qui existe en allemand (ex. : *Schmerz erleiden*, *Angst erfahren*) mais est moins fréquente qu'en français. Au XVIII^e siècle, *éprouver* est surtout lié à *verspüren*. En effet, *éprouver* est encore très lié à un sentiment corporel (pression, soif), de même que *verspüren*. En revanche, *fühlen* est davantage lié à *éprouver* dans la mesure où tous deux sont fortement associés à la notion de besoin, particulièrement prégnante au XIX^e siècle. Par ailleurs, *éprouver* devient au XIX^e siècle, le V Intr Sen le plus courant.

Tableau 19

Collocations saillantes communes à *éprouver* et aux V Intr Sen allemands

<i>Éprouver</i>	XVIII	XIX	XX
<i>Empfinden</i>	remords, rage, dégoût, jalousie (10%)	aversion, satisfaction, contentement, remords, tourment (5,4%)	sympathie, remords, déception, regret (5,5%)
<i>Fühlen</i>	pitié, angoisse, ennui (2,7%)	besoin, calme, fureur, mépris, regret (47,3%)	besoin, amour, culpabilité (37,3%)
<i>Spüren</i>	satisfaction, chaleur soulagement (8,7%)	répugnance (1,6%)	répugnance, regret (1,9%)
<i>Verspüren</i>	pression, soif, dépit, plaisir (18%)	envie, plaisir, désir (11,7%)	envie, plaisir, désir, satisfaction (17,6%)

4.2.2. *Ressentir* et les verbes introducteurs d'affects allemands

En dehors de leurs emplois comme V Intr Sen, *ressentir* et *empfinden* partagent un autre type d'emplois en commun : seuls ces deux verbes peuvent désigner un sentiment subjectif lié au jugement moral et sont proches de verbes du jugement tels que *juger, considérer, prendre pour* en français ou *auffassen, betrachten, beurteilen* en allemand. Ainsi à *ressentir comme une trahison / une provocation / un affront / une injustice* correspondent les expressions équivalentes allemandes *als Verrat, Provokation, Affront, Ungerechtigkeit empfinden*.

En tant que V Intr Sen, *ressentir* et *empfinden* partagent également le plus d'affinités sémantiques au XIX^e et XX^e siècle, notamment avec des noms exprimant le jugement subjectif (impression), mais aussi un sentiment fondamental tel que la joie ou des sentiments intersubjectifs tels que la jalousie. En revanche, au XVIII^e siècle, *ressentir* est davantage lié à *verspüren*.

Tableau 20

Collocations saillantes communes à *ressentir* et aux V Intr Sen allemands

<i>Ressentir</i>	XVIII	XIX	XX
<i>Empfinden</i>	douleur (17,3%)	douleur, joie, jalousie, consolation, impression, angoisse (45,3%)	joie, pitié, contentement, jalousie, soulagement, crainte, dégoût, impression, haine, honte, tourment (29,1%)
<i>Fühlen</i>	amour, peine, ennui, tendresse (21,3%)	amour, sympathie (5,3%)	douleur, bonheur, calme, tendresse (17,5%)
<i>Spüren</i>	joie, tourment (29,3%)	crainte, froid, faim (4,2%)	peur, nostalgie, malaise, angoisse, mépris, rage (12,5%)
<i>Verspüren</i>	envie, haine, dépit (5,3%)	dégoût (1,8%)	soif (0,6%)

Ressentir partage 19 collocations communes avec *empfinden*, 11 avec *spüren*, 10 avec *fühlen* et 5 avec *verspüren*. L'affinité entre *ressentir* et *spüren* domine au XVIII^e siècle, puis celle entre *ressentir* et *empfinden* à partir du XIX^e siècle.

4.2.3. *Sentir* et les verbes allemands introducteurs de sentiments

En dehors de leurs emplois en tant que verbe introducteur de sentiments / sensations, *sentir* et *fühlen* possèdent une polysémie en grande partie commune :

- Tous deux sont les seuls à pouvoir être employés comme verbes pronominaux (*se sentir heureux, triste, joyeux / sich glücklich, traurig, froh fühlen*) pour exprimer un état (sentiment, sensation, situation).
- Tous deux peuvent être employés avec des complétives : *je sens qu'il a raison / ich fühle, dass er recht hat*. Si *spüren* concurrence *fühlen* dans ce type d'emploi,

en revanche, en français, *éprouver* et *ressentir* sont rarement associés à une complétive.

Lorsqu'on observe les collocations saillantes communes à sentir et aux V Intr Sen allemands, on constate cependant que *sentir* n'a d'affinité particulière avec *fühlen* qu'au XVIII^e siècle. En revanche, au XIX^e siècle, *sentir* est rendu plus fréquemment par *verspüren*.

Nous pouvons esquisser quelques pistes d'explication :

- au XVIII^e siècle, *fühlen* et *sentir* sont les verbes les plus fréquemment associés aux goûts (désir, penchant) et aversions (mépris, aversion) à une époque où prévaut le sensualisme ;
- les emplois de *sentir* en tant que V Intr Sen reculent fortement au XIX^e siècle passant de 63% à 44,1%, alors qu'en allemand, la fréquence de *verspüren* augmente lorsqu'il est question de sensations corporelles (notamment la faim).

Tableau 21

Collocations saillantes communes à *sentir* et aux V Intr Sen allemands

Noms	XVIII	XIX	XX
<i>Empfinden</i>	consolation, impression, respect, fureur, colère (6,1%)	peur, respect, colère (2,4%)	consolation, froid, compassion (15,8%)
<i>Fühlen</i>	besoin, penchant, mépris, aversion, désir (29,3%)	haine, tendresse, rage (2,3%)	faim (0,9%)
<i>Spüren</i>	bonheur, froid, faim (7,5%)	—	pression, chaleur, fureur, colère, maladie (14,3%)
<i>Verspüren</i>	odeur, répugnance (6,5%)	chaleur, odeur, ennui (15,4%)	odeur, ennui (29,2%)

5. Conclusion

Les études comparatives établies dans une perspective diachronique sont encore rares en matière d'affects et de sensibilité. Cependant, la linguistique de corpus ouvre de nouveaux horizons dans ce domaine. La comparaison entre les verbes introducteurs de sentiments, sensations et états psychologiques du français et de l'allemand permet de faire ressortir des propriétés communes aux verbes introducteurs de sentiments et de sensation (affinité particulière avec les sentiments, notamment la douleur, la joie et le plaisir, plutôt que les émotions de peur et de colère), mais aussi des tendances communes aux deux langues (développement de ces verbes à partir du XVII^e siècle, saillance de certains noms d'affects à cer-

taines périodes, par exemple *douleur* / *Schmerz* au XVII^e, *plaisir* / *Lust* au XVIII^e), mais aussi des divergences frappantes tant du point de vue de la conceptualisation (*éprouver* qui renvoie au fait de subir, de faire l'expérience n'a pas de correspondant aussi fréquent en allemand).

Le type d'étude que nous avons menée mériterait d'être affiné, notamment en l'étendant à d'autres verbes dont la fréquence est moins importante (par exemple *hegen*, *erleiden*, *erfahren* en allemand ou *concevoir*, *faire l'expérience de* en français) et en prenant en compte de façon plus fine les déterminants précédant les noms. Les différences de fonctionnement entre bases textuelles différentes constituent encore une entrave aux comparaisons linguistiques en matière sémantique. Cependant, le développement de nouvelles fonctionnalités, comme celle de Frantext en 2018 laissent présager de meilleures possibilités de comparaisons à l'avenir.

Références

- Blumenthal Peter, 2002 : « Profil combinatoire des noms. Synonymie distinctive et analyse contrastive ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, **112**, 115—138.
- Blumenthal Peter, Diwersy Sascha, Mielebacher Jörg, 2005 : « Kombinatorische Profile und Profilkontraste: Berechnungsverfahren und Anwendungen ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, **121**, 49—83.
- Corbin Alain, Courtine Jean-Jacques, Vigarello Georges, 2016 : *Histoire des émotions*. Paris : Le Seuil.
- Eberhard Johann August, 1910 : *Synonymisches Handwörterbuch der deutschen Sprache*. Disponible à l'adresse <http://www.textlog.de/synonym.html> (consulté 10 novembre 2017).
- Habert Benoît, Nazarenko Adeline, Salem André, 1997 : *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- Krzyżanowska Anna, 2011 : *Aspects lexicaux et sémantiques de la description des noms d'affect en français et en polonais*. Lublin : UMCS.
- Mac Carthy Michael, O'keefe Anne, eds., 2010 : *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. London : Routledge.
- Nyckees Vincent, 2006 : « Rien n'est sans raison : les bases d'une théorie continuiste de l'évolution sémantique ». In : Danielle Candel, François Gaudin, dir. : *Aspects diachroniques du vocabulaire*. Rouen : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 15—88.
- Pierens Matthieu, 2014 : *Les sentiments négatifs à travers les siècles : l'évolution des champs sémantiques de la colère, de la peur et de la douleur en français dans la base textuelle Frantext (1500—2000)*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot.
- Polguere Alain, 2013 : *Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments*. In : Fabienne Baider, Georgeta Cislaru : *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 21—42.



Ewa Pilecka

*Université de Silesie à Katowice
Pologne*

L'expression de l'intensité à travers la conséquence en français et en polonais : l'étude d'un cas (en vue de sa description lexicographique)

**The expression of intensification through consequence in French and Polish: a case study
(as a preliminary to its lexicographical description)**

Abstract

In this paper, a contrastive analysis of a certain number of intensifiers belonging to the conceptual domain //FOLIE// (//MADNESS//) in French and in Polish is carried out. Basing on a study of corpora, the author ascertains their degree of equivalence on different levels (conceptual, semantic, morphological-syntactical, that of frequency).

Keywords

Intensification, French, Polish, syntax, semantics, madness

0. Introduction

Les recherches sur les moyens d'intensification s'articulent selon deux axes : le premier prend comme point de départ les caractéristiques morpho-syntaxiques (cf. tableau 1), le second — les mécanismes sémantico-cognitifs¹.

¹ Pour davantage d'exemples des deux, ainsi qu'une bibliographie abondante, cf. Romero (2017).

Tableau 1

Morphosyntaxe de l'intensification (choix de structures)

1. N Adj	1. <i>patience angélique</i> 'grande patience'
2. Adv Adj	2. <i>follement amoureux</i> 'très amoureux'
3. N de N	3. <i>vitesse d'éclair</i> 'grande vitesse'
4. V de N	4. <i>mourir d'ennui</i> 's'ennuyer beaucoup'
5. Adj/V à Vinf	5. <i>bête à manger du foin</i> 'très bête'
6. Adj/V comme SN	6. <i>fort comme un taureau</i> 'très fort'
7. Adj/N à faire V de N SN	7. (ciel) <i>bleu à faire pâlir d'envie les cieux du Sud</i> 'très bleu'
...	...

Le même schéma cognitif peut se réaliser à travers des schémas morpho-syntaxiques divers. Ainsi par exemple l'intensification d'une qualité (*patience*) évoquant un paragon de cette qualité (*ange*) peut se manifester grâce à une comparaison (*patient comme un ange*), mais aussi grâce à un complément nominal (*patience d'ange*) ou une épithète (*patience angélique*). L'expression de l'intensité d'une émotion peut passer par l'emploi d'un pseudo-prédat² (*mourir d'ennui*), d'un pseudo-complément circonstanciel de conséquence (*s'ennuyer à mourir / à mort*) ou d'un adjectif épithète (*ennui mortel*) qui renvoient au concept d'une même conséquence extrême (= la mort) dont on infère l'intensité de la cause (= l'ennui). Les exemples ci-dessus permettent de constater que la même structure morpho-syntaxique de surface n'est pas d'office liée au même mécanisme cognitif: *angélique* et *mortel* sont tous les deux des adjectifs épithètes, mais leur relation sémantique au substantif modifié n'est pas la même: une *patience angélique* est celle propre à un ange, un *ennui mortel* est tel qu'il pourrait provoquer la mort (c'est en même temps une hyperbole, figure allant bien souvent de pair avec l'intensification; cf. Romero, 2017: 158—161).

Si les mêmes mécanismes cognitifs — à savoir, le recours au paragon ou à l'enchaînement cause-conséquence — sont communs à un grand nombre de langues, de même que les domaines auxquels ils font appel (p. ex. les parangons du domaine //ANIMAL// ou les conséquences du domaine //MANIFESTATION PHYSIOLOGIQUE// pour les causes du domaine //AFFECT//), les différences se situent le plus souvent au niveau syntaxique (cf. *s'ennuyer à mourir* vs *zanudzić się na śmierć*, soit V Prép Vinf vs V Prép N) et/ou lexical (cf. *malin comme un singe* vs **sprytny jak małpa*, **travailleur comme une abeille* vs *pracowity jak pszczółka*).

² Nous parlons ici de *pseudo-prédat* et *pseudo-circonstant*, car tout en ayant la forme propre à ces fonctions, les éléments en question sont des modificateurs intensifiants.

1. La conséquence intense en tant que manifestation observable de la cause intense

Le polonais et le français exploitent dans une large mesure le mécanisme inférentiel qui fait poser une conséquence intense comme preuve de l'intensité de la cause³. Plus la conséquence paraît exagérée, voire improbable, plus l'intensité de la cause devient manifeste, d'où la fréquence des moyens d'expression hyperbolisants.

La conséquence « intensifiante » correspond souvent à un comportement ou un état extrême, qui ne se produit que lorsque la cause aura atteint un certain niveau, dépassé un seuil au-delà duquel elle se manifeste de manière observable. Cette manifestation peut prendre la forme d'une réaction, volontaire ou involontaire, souvent violente, ou, au contraire, de manque de réaction inhabituel et surprenant. C'est par exemple le cas de l'impossibilité d'exprimer un phénomène, qualité ou état intense, de les décrire, mesurer, égaler etc.⁴, cf. *indicible, inexprimable, indescriptible, incommensurable, insondable, inégalable, inimaginable...* / *niewysłowniony, niewymowny, nieopisany, niezmierny, niepomierny, nieogarniony, niewiarygodny, niezrównany, niedościgły, niewyobrażalny...* (*une joie indicible, inexprimable, indescriptible ; une bêtise incommensurable ; une tristesse insondable ; une sauvagerie inégalable ; une souffrance inimaginable...* / *niewysłowniona rozkosz ; niewymowna, nieopisana ulga ; niezmierny, niepomierny, nieogarniony, niewiarygodny, niezrównany, niedościgła mądrość ; niewyobrażalna niesprawiedliwość...*).

Parmi les manifestations observables de causes intenses, on a toute une série de paradigmes de comportements et états physiologiques extrêmes⁵ (p. ex. // PAROLE// : *crier, hurler de douleur...* / *krzyczeć, wyć z bólu...*, //MORT// : *mourir, crever de rire, ennui, amour, faim...* / *umierać ze śmiechu, nudów, miłości, głodu...*, //ETAT PATHOLOGIQUE// : *suffoquer de rage, s'évanouir de peur, se pâmer d'admiration...* / *duścić się z gniewu, omdlewać ze strachu, mdleć z zachwytu...*). Dans ce qui suit, nous nous présenterons quelques éléments d'une étude contrastive franco-polonaise portant sur les moyens d'expression de l'intensité relevant du domaine sémantico-conceptuel de la //FOLIE//. Cela nous permettra de voir de près divers types de difficultés qui se présentent lorsqu'on veut établir le degré d'équivalence entre les moyens d'expression utilisés par les locuteurs franco-phones et polonophones.

³ Pour le français, cf. Romero (2005 et 2017 : 180—187).

⁴ Pour le français, cf. Grossmann, Tutin (2007).

⁵ Cf. Pilecka (2010).

2. L'intensifieur verbal (*o*)szaleć z (+ N) et ses équivalents français

Une première différence apparaît au niveau morpho-syntaxique : en français, l'absence de verbe approprié sémantiquement plein exprimant le fait de 'devenir / être fou' oblige à recourir à la structure Vcop + Adj, tandis qu'en polonais on dispose aussi bien de plusieurs verbes pleins que de structures à verbe support (*dostać* 'attraper') associé à un substantif⁶ — cf. tableau 2.

Tableau 2

Morphosyntaxe des intensifieurs à base verbale

PL	FR
<ul style="list-style-type: none"> ⊙ (<i>o</i>)szaleć ⊙ (<i>z</i>)wariować ⊙ (<i>z</i>)bzikować ⊙ (<i>ze</i>)świrować ⊙ <i>dostać fioła, bzika, hopla...</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ <i>devenir / être fou</i> ⊙ — <i>dingue</i> ⊙ — <i>foldingue</i> ⊙ — <i>zinzin</i> ...
<i>z N</i>	<i>de N</i>

Constatons tout d'abord qu'on ne peut pas limiter leur description au seul schéma syntaxique, car la signification de V *z N* / V *de N* dépend tout autant des restrictions imposées sur le choix du substantif, et, en plus, en polonais, de la forme casuelle du nom. Pour étudier ces paradigmes, nous avons eu recours au corpus des textes du web francophone et polonophone⁷. La recherche portant sur les formes de « (*o*)szaleć *z(e)* » et « *être / devenir fou de* » nous ont fourni une longue liste d'exemples qu'on peut classer en deux catégories (cf. tableau 3).

Tableau 3

V Prép N : identité de structures vs identité / non-identité sémantique

FR	PL
⊙ <i>être / devenir fou de</i>	⊙ (<i>o</i>)szaleć <i>z(e)</i>
D + N _{affect}	+ N _{affect} (Génitif)
(1a) <i>Le Brésil était fou de joie vendredi à l'aube après la victoire (2—1) contre l'Angleterre / Cet ouvrage terminé, Julien osa s'approcher des livres ; il faillit devenir fou de joie en trouvant une édition de Voltaire.</i>	(1b) <i>Marcin Mroczek wprost oszalał z miłości do synka. / Koleżanka sobie wymyśliła, że mamy jej pomóc obmyślić jakąś grę, dzięki której jej chłopak będzie szalał z miłości i pożądania.</i>

⁶ Par la suite, nous utiliserons le symbole V pour noter aussi bien les prédicats synthétiques que ceux analytiques.

⁷ Consulté avec le moteur de recherche Google, entre le 3 et le 20 novembre 2017, fenêtres de recherche respectives : « devenir/être/devenu/devient/est fou d/de » et « szaleć/oszaleć/szalał/oszalał z/ze »).

cont. tab. 3

(2a) <i>J'aurais voté républicain car je suis fou de rage contre Obama. / Il faillit devenir fou de rage à cette vue.</i>	(2b) [Andre Vilas Boas] <i>oszalał z wściekłości po porażce 1:3 z Napoli. / Trener Lecha szalał z wściekłości, gdy przy biernej postawie defensywy gospodarze wyrównali.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • fonction du V : intensification analytique (externe) du N_{ffect} • le choix du N non restreint quant à sa polarité interne • pas de changement de polarité suite à l'intensification 	<ul style="list-style-type: none"> • fonction du V : intensification analytique (externe) du N_{ffect} • le choix du N non restreint quant à sa polarité interne • pas de changement de polarité suite à l'intensification
II) + N_{concr/abstr/hum}	+ N_{concr/abstr/hum (Instr)}
<p>(3a) <i>Toi tu aimes le noir extra puissant et moi je suis folle de chocolat blanc. / Je suis devenu fou de chocolat au point de faire d'en avoir fait ma propre collection comme le ferait un créateur de haute couture.</i></p> <p>(4a) <i>Monsieur Ingres était fou de musique; il aimait par-dessus tout Haydn. / Il est devenu fou de musique au point d'en parler pendant de longues années dans la célèbre revue Vibration.</i></p> <p>(5a) <i>sa mère, qui était folle de Napoléon I, lui légua son culte à la même idole / [Las Cases], un sentimental devenu fou de l'Empereur? Un opportuniste ayant voulu suivre Napoléon en exil pour trouver matière à son best-seller?</i></p>	<p>(3b) <i>Można oszaleć z tymi urządzeniami. Nocą, na okrągło chodzą pompy [...]. / Ktoś oszalał z tymi barierkami. W wielu miejscach w Polsce powstały drogi rowerowe na nasypach i niestety są one oszpecone tymi barierkami.</i></p> <p>(4b) <i>Można oszaleć z tą naszą grą. Mamy piłkę przez 80 procent czasu gry i nic nam to nie daje. / Trener oszalał z tym treningiem. Nigdy tak szybko nie biegałem.</i></p> <p>(5b) <i>No nie ja mam wenę twórczą, a on wywalil forum. Oszaleć z tym facetem można. / Oszalał z tym Wojnartem... Wojnart i Wojnart!</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • intensification synthétique (interne) du prédicat (cf. Magn(<i>aimer</i>) = être / devenir fou de) • les deux verbes copules possibles • impose la polarisation positive • correspondant en polonais : <i>szaleć na punkcie + N_{Datif(concr/abstr/hum)}</i> (cf. exemples ci-dessous) 	<ul style="list-style-type: none"> • intensification synthétique (interne) du prédicat • diverses structures → divers prédicat (cf. Magn(<i>przesadzać</i>) = oszaleć z ; Magn(<i>denerwować się</i>) = można oszaleć z) • seule la forme perfective est possible • impose la polarisation négative • correspondant en français : N_{concr/abstr/hum} <i>rend qq fou</i> (cf. exemples ci-dessous)
<p>(6a) <i>Karta [dań] krótka i ciekawa, mieliśmy przyjemność oszaleć na punkcie steka z bakłażana i gofrów dyniowych.</i></p> <p>(7a) <i>Złotym środkiem jest umiar, co zatem robić, by nie oszaleć na punkcie urody?</i></p> <p>(8a) <i>Co zrobić, żeby mężczyzna oszalał na moim punkcie?</i></p>	<p>(6b) <i>Mes freins arrière me rendent fou ils marchaient et là ils ne fonctionnent plus du tout.</i></p> <p>(7b) <i>Les critiques envers Jay Cutler me rendent fou.</i></p> <p>(8b) <i>Moi qui travaille actuellement sur une thèse qui concerne le cinéma de Malick, je dois avouer que ce mec me rend fou furieux.</i></p>

Le tableau ci-dessus permet de constater que seul le couple *être / devenir fou de* + N_{affect} / *(o)szaleć z(e)* + N_{affect(Génitif)} peut être considéré comme sémantiquement équivalent. En revanche, la similitude formelle et catégorielle entre *être / devenir fou de* + N_{concr/abstr/hum} / *szaleć z(e)* + N_{concr/abstr/hum (Instr)} est trompeuse : pour chacune des deux langues, les équivalents sémantiques revêtent des formes syntaxiques différentes.

3. La synonymie et les restrictions sur le choix des substantifs

Les dictionnaires — aussi bien ceux traditionnels que ceux en ligne — proposent de nombreux synonymes de nos prédicats de base. D'après www.synonimy.pl et synonim.net, le prédicat verbal *oszałeć* aurait comme synonymes : *dostać bzika, dostać fiola, dostać fisia, dostać hopla, dostać hysia, dostać hyzia, dostać kota, dostać kręcka, dostać małpiego rozumu, dostać pomieszania zmysłów, dostać szmergla, dostać świra, najeść się blekotu, najeść się szaleju, ogłupieć, otumanieć, pogłupieć, popaść w obłąd, postradać zmysły, postradać rozum, powariować, sfiksować, skołowacieć, skretynieć, stracić rozum, stracić rozsądek, upaść na głowę, wpaść w szaleństwo, zbałwanieć, zbaranieć, zbzikować, zdurnieć, ześwirować, zgłupieć, zidiocieć, zwariować*. À son tour, le prédicat adjectival *fou a*, selon le Nouveau Petit Robert, les synonymes suivants :

- *perdre la raison, la boule, la tête, l'esprit* (*fou* signifiant ici 'qui est hors de soi', comme dans les exemples *amoureux fou* ou *fou de joie*, dont le synonyme serait aussi *ravi*);
- *amoureux, engoué, entiché, passionné; raffoler* (*fou de (qqn, qqch.)* 'qui a un goût extrême pour qch'; comme dans : *Elle est folle de lui. Être fou de musique, de peinture*; le dictionnaire renvoie aussi aux entrées *enragé, fanatique, fêru, mordu*).
- *anormal, bizarre, déraisonnable, dérangé, désaxé, détraqué, malade* (euphém.); fam. *allumé, atteint, azimuthé, barjo, branque, braque, brindezingue, chtarbé, cinglé, cintré, déjanté, dingo, dingue, fada, fêlé, foldingue, folingue, fondu, frappadingue, frappé, givré, jeté, loufoque, maboul, marteau, ouf, pété, piqué, sinoque, siphonné, sonné, tapé, timbré, toqué, tordu, zinzin*; région. *jobastre* (comme synonymes de *fou* 'qui agit, se comporte d'une façon peu sensée, anormale'); *être fou, complètement fou* renvoie aussi à *déraisonner* (et fam. *débloquer, déconner, déménager, dérailler, avoir une araignée au plafond, un petit vélo; avoir le timbre fêlé; avoir un grain; travailler du chapeau*).

Le choix des synonymes est certes tributaire du registre, mais ce n'est pas le seul facteur du choix. En effet, on peut se demander si ces synonymes se combinent tous avec les substantifs appartenant aux deux catégories décrites ci-dessus,

N_{affect} et $N_{\text{concr/abstr/hum}}$. La recherche sur corpus nous a permis de constater qu'ils ne le font pas toujours avec la même facilité, et que les restrictions s'imposent parfois en fonction de la catégorisation des substantifs. Ainsi, pour le français, on trouve entre autres :

• **dingue de qch**⁸ / **de N_{aff}**

(9a) *vous deviendrez complètement **dingue de ce nouveau jeu** sur Nintendo DS.*

(9b) [...] *des situations qui vous font bouillir de l'intérieur et vous rendent **dingue de colère** !*

• **zinzin de qch** / **de N_{aff}**

(10a) *J'en suis carrément **zinzin de ce délicat fromage** frais.*

(10b) *Sur le ring, Alexandra Croft se pinçait encore et riait de voir son poulain devenu **zinzin de joie**.*

qui acceptent les deux catégories de N, tandis qu'une seule de ces catégories apparaît par exemple avec :

• **foldingue de qch** / ***de N_{aff}**

(11a) *je suis **foldingue de poussettes** (je n'ose pas dire le nombre de poussettes testés...), mais j'ai ADORÉ la TFK*

(11b) aucun exemple avec N_{aff}

• **chtarbé de qch** / ***de N_{aff}**

(12a) *Christophe Godin est un fan de cette marque (et un **chtarbé de la six-cordes**, un vrai fou quand il joue).*

(12b) aucun exemple avec N_{aff}

De même, en polonais certains prédicats se combinent avec les deux catégories de N :

• **sfiksować z czym (kim)**⁹ / **z czego**¹⁰

(13a) *Można **sfiksować z tym deszczem**, boję się, czy róże nie będą zaraz chorować.*

⁸ Dans tous les points ci-dessous, *qch* correspond à $N_{\text{concr/abstr/hum}}$ à l'exclusion des N_{aff} .

⁹ Correspond au paradigme $N_{\text{concr/abstr/hum(Inst)}}$. La non-identité morphosyntaxique des cadres polonais (l'opposition Instrumental / Datif) permet aux N_{aff} d'y être insérés aussi bien comme nom intensifié que comme objet de valorisation négative à travers le verbe à valeur intensive (cf. *On sfiksował z miłości* 'il est fou d'amour' vs *Można sfiksować z tą jego miłością* qui veut dire 'son amour est agaçant').

¹⁰ Correspond au paradigme $N_{\text{affect(Datif)}}$.

(13b) *No, więc ktoś, kto zbiera całą pulę w kasynie, normalnie powinien **sfiksować z nadmiaru szczęścia**.*

• *dostać bzika z czym (kim) / z czego*

(14a) *Można **dostać bzika z tymi bzami!***

(14b) [*Pies*] *jak tylko widzi, że ktoś się zbliża do szafy, gdzie jest jego smycz, **dostaje bzika z radości**.*

• *dostać świra z czym (kim) / z czego*

(15a) *Ja już **dostaję świra z wymyślaniem prezentów**.*

(15b) [*Pies*] *na widok toru agility **dostaje świra z radości**.*

• *dostać małpiego rozumu z czym (kim) / z czego*

(16a) *Czy one **dostały małpiego rozumu z tym swoim młodym wyglądem?***

(16b) *Opozycja tam już **małpiego rozumu z nienawiści dostaje**.*

tandis que d'autres semblent ne se combiner qu'avec un seul cadre morpho-syntaxique et, par conséquent, un seul paradigme de N :

• *dostać pomieszania zmysłów *z czym (kim) / z czego*

(17a) aucun exemple avec N_{Instr (concr/abstr/hum)}

(17b) *Chyba **dostanę pomieszania zmysłów z euforii !!!!!!!!***

• *najeść się szaleju z czym (kims) / z czego*

(18a) *Nieraz **święta robiłam i uważam, że ludzie szaleju się najedli z tymi przygotowaniami**.*

(18b) aucun exemple avec N_{affect}¹¹.

Ces idiosyncrasies sont difficilement explicables *ex ante* ; l'étude basée sur corpus a l'avantage de permettre au moins d'en rendre compte *ex post*.

¹¹ Sauf un hapax, dû sans aucun doute au besoin de trouver une rime: « *nasza Dogajka w histerię wpadła / i się szaleju z nerwów najadła* ».

4. Les adverbiaux : *szalenie, do szaleństwa / do szalu* (+Adj) et leurs équivalents français *follement / à la folie* (+Adj)

Aussi bien en français qu'en polonais, les adverbes et adverbiaux relevant du champ sémantique et conceptuel de la //FOLIE// ont essentiellement la fonction d'intensifieur¹². Nous avons étudié à partir du corpus web¹³ la fréquence d'apparition d'une vingtaine de collocations Adj+Adv dans les deux langues.

Tableau 4

Combinatoire et nombre d'occurrences des collocations à base d'inférence
« conséquence intense → cause intense »

PL	<i>szalenie</i> —	— <i>do szaleństwa</i> —	— <i>do szalu</i> —	FR	<i>follement</i> —	— <i>à la folie</i>
<i>interesujący</i>	472	—	—	<i>intéressant</i>	293	—
<i>ciekawy</i>	454	— /1	—	<i>curieux</i>	84	2
<i>trudny</i>	416	—	—	<i>difficile</i>	66	—
<i>ważny</i>	405	—	—	<i>important</i>	27	—
<i>dobry</i>	259	—	—	<i>bon</i>	228	1
<i>zakochany</i>	243	232/307	4/—	<i>amoureux</i>	343	77
<i>ambitny</i>	241	17/11	—	<i>ambitieux</i>	322	1
<i>szczęśliwy</i>	228	21/1	—	<i>heureux</i>	317	25
<i>wesoły</i>	205	8/1	—	<i>gai</i>	250	2
<i>odważny</i>	193	53/98	—	<i>courageux</i>	84	2
<i>niewygodny</i>	172	—	—	<i>incommode</i>	12	—
<i>skromny</i>	149	—	—	<i>modeste</i>	—	—
<i>piękny</i>	146	—	—	<i>beau</i>	232	3
<i>otwarty</i>	143	—	—	<i>ouvert</i>	4	—
<i>ryzykowny</i>	118	—	—	<i>risqué</i>	40	—
<i>ładny</i>	71	—	—	<i>joli</i>	41	2
<i>wściekły</i>	57	2/2	—	<i>furieux</i>	23	—
<i>zamknięty</i>	14	—	—	<i>fermé</i>	—	—
<i>próżny</i>	11	—	—	<i>vaniteux</i>	11	—

¹² Cf. NPR : *follement* 'd'une manière folle, déraisonnable, excessive' *Il est follement amoureux.* → *éperdument*. Par ext. 'Au plus haut point'. *C'est follement cher. Un spectacle follement drôle.* → *extrêmement, très*; *à la folie.* → *follement, passionnément*.

¹³ Recherche avec le moteur Google effectuée le 8 novembre 2017, langue/territoire: français/France et polonais/Pologne; pour *do szaleństwa* et *do szalu* les fenêtres de recherche prennent en considération les deux configurations possibles, à savoir avec adverbial antéposé et postposé.

Presque toutes les collocations polonaises avec *szalenie* ont leurs équivalents en français, mais ils sont, dans la plupart des cas, moins présents dans le corpus ; en outre, comme pour le polonais nous n'avons pris en considération que le nominatif, les résultats pour cette langue devraient sans aucun doute être revus à la hausse. La haute fréquence de *szalenie* serait-elle un effet de mode ?¹⁴ Toujours est-il qu'elle prouve, tout comme sa large combinatoire, que l'adverbe en question est fortement grammaticalisé, tandis que les adverbiaux correspondants (de forme Prép + N) le sont nettement moins, dans les deux langues.

5. À la recherche de la base conceptuelle

Nous avons posé *à priori* que l'emploi intensifiant des adverbes *szalenie / follement* relève du schéma inférentiel « conséquence intense → cause intense ».

Or, ce n'est pas la seule interprétation possible : *follement courageux, amoureux, ... / szalenie / szaleńczo odważny, zakochany, ...* pourrait également être interprété comme 'courageux / amoureux comme un fou', autrement dit, relever du schéma de parangon. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons examiné la combinatoire et le nombre d'occurrences des collocations qui correspondent plus explicitement à une telle interprétation, c'est-à-dire ceux comportant les adverbes / adverbiaux *szaleńczo, jak wariat, jak szaleniec, jak wariat* et *comme un fou* (cf. tableau 5).

L'étude basée sur corpus permet de constater que la fréquence de ce type de collocations est nettement moindre, voire nulle, surtout s'il s'agit des comparaisons ; ces dernières n'apparaissent qu'avec 4 adjectifs en français et 5 en polonais, et seules les collocations avec les adjectifs *amoureux / zakochany* et *heureux / szczęśliwy* ont un nombre d'occurrences élevé. Cette restriction ne peut pas s'expliquer seulement par l'interdiction de combiner le comparant *fou / szaleniec, wariat* avec un comparé non-humain, car même si les collocations dont la présence a été confirmée dans le corpus comportent un adjectif caractérisant essentiellement les

¹⁴ Cf. ce commentaire d'un journaliste polonais: „Bez dwóch zdań to zwycięzca nieogłoszonego konkursu na słowo, które w 2014 roku zrobiło największą karierę. Zupełnie zaskakującą i właściwie niczym nieuzasadnioną. Skąd się wzięła popularność określenia »szalenie«? Szalenie ważny, trudny, interesujący, intrygujący, skromny, zamknięty, ryzykowne, ambitny, niewygodne, piękne, ciekawe, dobrze, (!). Można by tu jeszcze wstawić kilkadziesiąt innych słów, przed którymi ktoś publicznie użył określenia »szalenie«. *Premier rozegrał to szalenie sprawnie* — to Tomasz Lis w radiu TOK FM. [...] Nie wiadomo dlaczego tak szeroko rozplenilo się »szalenie«. Moim skromnym zdaniem, winowajcą jest były trener reprezentacji Polski piłkarzy. Kibice wiedzą, o czym mówię. To Jerzy Engel chyba jako pierwszy w swoich wypowiedziach podczas analizy piłkarskich meczów zaczął nagminnie używać określenia »szalenie«. Najczęściej coś było dla niego szalenie ważne. A potem już poszło i niestety nadal idzie. Jedyna rada to przeczekać”. [<http://katowice24.info/szalenie-irytujace-slowo-szalenie>]

humains, les autres adjectifs pourraient — au moins dans un de leurs sens — avoir le trait [+ humain]. Un nombre plus grand de collocations — ainsi que de leurs occurrences — apparaît seulement dans le cas de l'adverbe *szaleńczo*, mais cela peut être dû au rapprochement fait entre celui-ci et l'adverbe *szalenie*, qui est, comme nous avons pu constater, hautement grammaticalisé.

Tableau 5

Combinatoire et nombre d'occurrences des collocations à base de parangon

PL	<i>szaleńczo</i> —	— <i>jak szalenie</i>	— <i>jak wariat</i>	FR	— <i>comme un fou</i>
<i>zakochany</i>	261	57	57	<i>amoureux</i>	137
<i>odważny</i>	155	1	—	<i>courageux</i>	1
<i>szczęśliwy</i>	50	10	31	<i>heureux</i>	77
<i>dobry</i>	45	—	—	<i>bon</i>	—
<i>piękny</i>	45	—	—	<i>beau</i>	—
<i>ciekawy</i>	26	—	—	<i>curieux</i>	—
<i>ambitny</i>	23	—	—	<i>ambitieux</i>	—
<i>trudny</i>	21	—	—	<i>difficile</i>	—
<i>wściekły</i>	21	—	1	<i>furieux</i>	5
<i>wesoły</i>	12	—	1	<i>gai</i>	—
<i>interesujący</i>	8	—	—	<i>intéressant</i>	—
<i>ryzykowny</i>	8	—	—	<i>risqué</i>	—
<i>ważny</i>	5	—	—	<i>important</i>	—
<i>próżny</i>	4	—	—	<i>vaniteux</i>	—
<i>skromny</i>	1	—	—	<i>modeste</i>	—
<i>otwarty</i>	1	—	—	<i>ouvert</i>	—
<i>niewygodny</i>	—	—	—	<i>incommode</i>	—
<i>ładny</i>	—	—	—	<i>joli</i>	—
<i>zamknięty</i>	—	—	—	<i>fermé</i>	—

6. En guise de conclusion

Notre étude de quelques ressemblances et différences entre certaines formes d'expression de l'intensité relevant du domaine de la //FOLIE// en français et en polonais permet de constater que leur description exhaustive exigerait une analyse à divers niveaux : bases conceptuelles, cadres morpho-syntaxiques, restrictions

de sélection, synonymie, registres de langue, fréquence d'emploi... La possibilité d'interroger à cette fin le plus large corpus de textes disponible à l'heure actuelle — à savoir le web — est d'une aide précieuse car elle fournit des données qualitatives et quantitatives permettant de répondre avec davantage d'objectivité aux questions que nous nous posons. Les données de ce type devraient être incorporées à la description lexicographique dans un dictionnaire des moyens d'intensification à venir.

Références

- Grossmann Francis, Tutin Agnès, 2007: "Motivation of Lexical Associations in Collocations: the Case of Intensifiers denoting 'Joy' ". In : Leo Wanner, ed.: *Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-Text Theory: In Honour of Igor Mel'čuk*. Amsterdam: Benjamins.
- Pilecka Ewa, 2010: *Verbes intensifieurs et leur fonctionnement en français contemporain*. Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Romero Clara, 2005 : « L'expression de l'intensité par la conséquence ou la cause ». *Corela*, 3(2), URL : <https://journals.openedition.org/corela/542> (consulté le 10 novembre 2017).
- Romero Clara, 2017 : *L'intensité et son expression en français*. Paris : Ophrys.

Dictionnaires

- <https://www.synonimy.pl> (consulté le 11 novembre 2017).
- <https://synonim.net> (consulté le 11 novembre 2017).
- Rey-Debove Josette, Rey Alain, réd., 2007 : *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008*. Paris : Le Robert.



Aleksandra Ritau-Barber
Università della Slesia, Katowice
Polonia

Le metafore della nozione di *musica* nella lingua italiana

The metaphors of the concept *musica* in Italian

Abstract

The following paper aims at describing the metaphorical conceptualization of *musica* in the cognitive approach. The linguistic corpus consists of texts of music theory and music history manuals and texts of interviews with music artists. The chosen methodology, cognitive semantics, allows to explain how the concept of *musica* is expressed by means of the metaphor of human being. The *musica* is recognized as a human organism which has its physicality (materiality of body) and psychology (immateriality of mind).

Keywords

Cognitive linguistics, conceptualization, ontological and structural metaphor, personification, music, human nature

1. L'introduzione

Il contributo seguente si propone la presentazione del modo in cui viene concettualizzata *la musica* nell'approccio metaforico. Il materiale linguistico sottoposto all'analisi proviene dai testi didattici e dalle interviste dei critici agli artisti, strumentisti e ai compositori. Nel nostro lavoro prendiamo in considerazione anche i manuali di storia della musica e di teoria musicale, le analisi delle composizioni e le interviste pubblicate sulle pagine web per iscritto o in forma di filmato (tra cui: federicocapitoni.wordpress.com, ilcorrieremusicale.it e altre).

Come sostiene Joseph E. Grady, se la linguistica cognitiva analizza i modi di rispecchiare la percezione umana nella lingua, dunque, la metafora sarà lo strumento migliore per illustrare il legame tra la cognizione e la lingua. Non si deve analizzare metafore, aggiunge Grady, omettendo le questioni della semantica op-

pure i modi della percezione e della comprensione del mondo, perché alcuni aspetti dell'esperienza psicofisica sono uniti con gli altri per semplificare la comprensione di un fenomeno analizzato. Quest'idea può essere accertata con la ricerca sul sistema nervoso e sulla metafora (Grady, 2007: 188). Per questo motivo, nell'analisi linguistica si deve far riferimenti alle altre discipline che si occupano del funzionamento del cervello, per esempio alla neurologia, alla psicologia o all'antropologia. La linguistica cognitiva rispetta la soggettiva e antropocentrica interpretazione della realtà basandosi sulle capacità fisiche dell'uomo e sulla sua interdipendenza totale nei rapporti con il mondo (Grzegorzczkova, 1992).

Il fenomeno della metafora è determinante negli studi semantici sui concetti, particolarmente su quelli astratti. Per poter raggiungere l'obiettivo dell'analisi, menzionato prima, facciamo riferimento alla teoria della metafora concettuale di George Lakoff e Mark Johnson. Secondo gli studiosi, la metafora è una forma di pensiero che detiene il potere di strutturare la nostra percezione per poter essere in grado di effettuare operazioni concettuali (Lakoff, Johnson, 2010). Le metafore concettuali sono, quindi, uno strumento cognitivo che permette di organizzare e categorizzare la nostra esperienza nella lingua.

Dalla fine del secolo scorso, consideriamo la metafora uno dei meccanismi della comunicazione linguistica. Grazie alle frasi metaforiche, il sistema dei mezzi codice è in grado di presentare un numero infinito di stati delle cose che non sono fissati in stereotipati atti cognitivi, neanche sono entrati nell'ambito significativo degli elementi lessicali. Essendo un fenomeno linguistico, la metafora esige un'analisi lessicale e, nello stesso tempo, è necessario rendersi conto della sua potenza creativa (Dobrzyńska, 1984, 2012: 27—28). Le metafore, oltre ad arricchire il linguaggio, sono necessarie per concettualizzare nozioni astratte nei termini di ciò che è afferabile; per esempio, quando estendiamo metaforicamente concetti e termini spaziali all'ambito dei concetti e termini temporali. Tale uso riflette il nostro concetto di tempo in termini di spazio a una dimensione, una linea temporale che si estende davanti a noi verso il futuro e dietro di noi verso il passato (Cacciari, 1999).

Nella nostra analisi vogliamo presentare la concettualizzazione della musica sia in modo globale che quello dettagliato. Per questo scopo abbiamo deciso di servirci di un approccio onomasiologico. Appoggiamo le indagini sulla musica come un concetto, prendendo in considerazione tutti i componenti della musica — da una piccola nota a particolari stili, forme o epoche. Il campo lessicale comprende, dunque, oltre alla musica: suono, sonorità, nota, pausa (silenzio), ritmo, melodia, linea melodica, armonia, strumento, pianoforte, violino, archi, genere, jazz, musica sacra, stile, madrigale, sinfonia, recitativo, voce, cadenza, frase, brano, canto, metro, pulsazione, tempo, timbro, affetto, arpeggio, passaggio, percorso, vocalizzo, scala, accordo, quinta, movimento, allegro di sonata, composizione.

Grazie ai principi della teoria musicale, possiamo notare diverse relazioni semantiche tra i lessemi sopraelencati. Per quanto riguarda la gerarchia, nell'ambito della musica osserviamo spesso l'iponimia e l'iperonimia. Melodia, ritmo e armo-

nia appartengono ad iponimi della musica, mentre melodia è un sinonimo della linea melodica o, a volte, della voce che ha altri significati¹ ed è nello stesso tempo un sinonimo del canto. Pianoforte e violino, con il suo iperonimo archi, appartengono ad iponimi dello strumento. Genere o stile musicale sono iperonimi del jazz; musica sacra o musica da camera (non elencata prima) sono un iperonimo per sinfonia, recitativo o madrigale. Movimento e allegro di sonata, che costituiscono le parti di una composizione musicale, rappresentano i suoi iponimi. Metro, pulsazione e tempo non sembrano sinonimi assoluti ma nei testi analitici musicali si rivelano spesso intercambiabili (Wesołowski, 1980).

Per quanto riguarda le relazioni, i connessi tra la musica e il suo compositore, l'esecutore, cioè l'uomo per cui essa è un istinto primordiale², possiamo menzionare che già da secoli la musica viene considerata da musicisti e teoretici come una parte indispensabile della vita dell'uomo costituendo un importante elemento del suo intelletto, delle sue emozioni e perfino del suo corpo. Ad esempio Salvatore Accardo, uno dei maggiori violinisti italiani, dice nell'intervista di Federico Capponi: „il violino per noi è un prolungamento del corpo”³. Così pensa a uno strumento ogni strumentista che ha dedicato la propria vita alla musica. Se il violino può essere un prolungamento del corpo, un arto, deve avere le caratteristiche del corpo: le cellule, i tessuti, i vasi sanguigni, il colore, il calore, la capacità di muoversi e via dicendo. Se il corpo ha, al posto di uno degli arti, uno strumento, deve avere la capacità di emettere il suono. E appunto, Accardo aggiunge nell'intervista: „noi violinisti diamo al violino molto di noi stessi. Lo facciamo vibrare con quello che sentiamo noi, cioè le vibrazioni che sentiamo noi qui nel nostro corpo; il suono viene dalla pancia [...]. Il suono che abbiamo noi dentro, lo trasmettiamo allo strumento che è una specie di amplificatore del nostro suono”⁴.

Nella nostra analisi vorremmo dimostrare la concettualizzazione che presenta la natura della musica e dei suoi componenti nei termini di quella umana. Nel corpus testuale raccolto da noi vediamo che la musica vive, nasce, matura, parla, canta, dialoga, passa, cammina, si muove, salta, sente, ama, odia, ride, piange, si veste, usa il linguaggio, ha la famiglia. Possiede, dunque, tutti i tratti tipici di ogni persona. Possiamo, così, constatare che la nozione di musica viene concepita nella lingua italiana mediante la metafora LA MUSICA È UN UOMO.

Si tratta, dunque, della personificazione che nella linguistica cognitiva viene analizzata come un caso particolare della metafora ontologica, nel quale gli oggetti fisici inanimati o gli animali sono specificati come se fossero persone. La personi-

¹ Voce — significa 1) la linea melodica visibile nella partitura, ripartita a ogni strumento (es. violino 1, violino 2, flauto, oboe, ecc.) o voce umana (soprano, alto, tenore, basso); 2) la voce umana, appunto.

² http://www.inventati.org/rebirth/pikko_landia/corso_di_musica_by_pikkolo.pdf (accesso il 22 agosto 2015).

³ <https://www.youtube.com/watch?v=3PjxtqsDkFA> (accesso il 19 agosto 2015).

⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=3PjxtqsDkFA> (accesso il 19 agosto 2015).

ficazione permette di comprendere una serie di esperienze con fenomeni del mondo in termini di caratteristiche, motivazioni e attività umane. La personificazione è una categoria generale che ogni volta racchiude un ampio numero di metafore che selezionano differenti aspetti umani o differenti modi di considerare una persona (Lakoff, Johnson, 2010: 65—66).

2. La personificazione della musica

Per poter presentare nel modo più chiaro i risultati delle nostre ricerche sulla complessità della metafora LA MUSICA È UN UOMO, abbiamo deciso di esaminare il corpus testuale in base ai due aspetti della vita umana: l'aspetto fisico e l'aspetto psichico.

2.1. L'aspetto fisico della musica e dell'uomo

Se pensiamo di caratteristiche fisiche, immaginiamo subito dimensioni, forme, strutture, colori, modi di uso. Come possiamo, dunque, riconoscere l'aspetto fisico di una cosa immateriale, soltanto udibile, che è la musica? La risposta viene trovata nel linguaggio, proprio nelle metafore grazie a cui vediamo che la musica e l'uomo appartengono alla stessa dimensione della percezione. Quando pensiamo all'aspetto fisico di un uomo, immaginiamo subito qualche faccia con gli occhi, il naso, la bocca... L'espressione e i tratti del volto di una persona costituiscono insieme la sua fisionomia. Guardiamo, dunque, il primo esempio che presenta il volto musicale:

- (1) *l'evoluzione del pensiero di Haydn [...] muove da un'impostazione iniziale ancora ibrida [...] per giungere alla fisionomia già ben precisata delle Sinfonie degli anni Settanta* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

2.1.1. L'organismo

Il corpo umano è un organismo molto complesso che viene esaminato da varie branche biologiche: la morfologia che studia l'aspetto esteriore di un organismo vivente, l'anatomia che si occupa della struttura interna e la fisiologia che analizza il suo funzionamento. Per quanto riguarda il livello dell'organizzazione, i componenti del corpo umano si dividono in sistemi, organi, tessuti e cellule. Tale divisione del *corpo musicale* propone anche la teoria musicale:

- (2) «**Il corpo del suono**» (il tema principale della Biennale Musica) è un titolo forte ed evocativo, che chiama in causa un'articolata serie di problematiche e induce un'altrettanto articolata serie di riflessioni (http://www.euterpevenezia.it/attivita/rivista/VeneziaMusica30_10-24_focus.pdf)
- (3) Un esempio chiarificatore per **le cellule ritmiche** (http://www.inventati.org/rebirth/pikko_landia/corso_di_musica_by_pikkolo.pdf)
- (4) Con il termine **Cadenza** si indica la successione di accordi nell'ambito del **tessuto armonico** di un brano (<http://solfeggioinrete.altervista.org/materiali/teoria/Teoria%20della%20musica.2015.pdf>)

Il corpo umano, essendo un oggetto fisico, ha qualche altezza e peso. Essi vengono controllati durante un esame medico, come anche il funzionamento del sistema cardiovascolare: si misura la pressione sanguigna e si controlla la morfologia del sangue. La teoria della musica esegue una prova simile:

- (5) La nota alterata è **una nota la cui altezza** è stata spostata in alto o in basso di un semitono (http://www.inventati.org/rebirth/pikko_landia/corso_di_musica_by_pikkolo.pdf)
- (6) **Gli strumenti flammingshi** invece erano più pesanti e massicci con sonorità profonde nei bassi (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (7) Ogni armonia ha una sua morfologia molto connotata, ed un orecchio ben allenato è in grado di distinguere con facilità una triade maggiore da una minore, un accordo alterato da uno perfetto, un'armonia dissonante da una consonante (<http://www.campanologia.it/01-STs/E03-Teoria-Musicale/E03-05-ConsonanzaArmonia.htm>)

2.1.2. Il ciclo vitale

Il ciclo vitale comincia al momento della nascita, comprende diverse tappe della vita — l'infanzia, l'adolescenza, la gioventù, la maturità, la vecchiaia — e finisce con la morte. La musica, così come l'uomo, prima non esiste e viene creata da vari fattori collaboranti, grazie a una forza maggiore, esteriore. Deve nascere affinché si possa sentirla o suonarla. E come noi umani differiamo l'uno dall'altro, anche la musica non è omogenea, unica, ma suddivide in correnti, generi, stili, che, un giorno, dovevano essere inventati, creati, nati.

- (8) **Il jazz**, una tradizione musicale radicata nella cultura afroamericana, **nasce e si sviluppa** negli Stati Uniti nell'arco del 20° secolo ([http://www.treccani.it/enciclopedia/jazz_\(Enciclopedia_dei_ragazzi\)](http://www.treccani.it/enciclopedia/jazz_(Enciclopedia_dei_ragazzi)))

- (9) *Il madrigale infatti non era nato come musica da spettacolo* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

La vita stessa, invece, inizia già nel corpo della madre, quindi prima che l'uomo possa nascere, deve passare nove mesi dello sviluppo molto intenso e veloce, il cui primo stadio è l'embrione. Il materiale linguistico fornisce prove della vita prenatale della musica.

- (10) *Tutto il materiale del movimento e presente infatti in embrione nelle battute iniziali* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

La musica, come gli esseri umani, ha, inoltre, una capacità di svilupparsi, di diventare matura o di restare, per un motivo particolare, ancora immatura. Ci concentriamo adesso sul livello del suo sviluppo e sulla età. Di solito si parla degli stili musicali maturi o immaturi, delle stilistiche giovani o antiche e della musica in generale vecchia o nuova (anche giovane):

- (11) *un dramma cantato (dal greco melos "canto" e drama "azione"), in ciò distinto da ogni altra forma di teatro con **musica sviluppatasi** nella civiltà occidentale* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (12) *Soprattutto dal **madrigalismo maturo** di Monteverdi e di Gesualdo* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (13) *[...] in che modo uno degli **strumenti più giovani**, il sassofono, potesse incontrare quello **più antico**, la voce umana* (<https://federicocapitoni.wordpress.com/2010/09/27/in-origine/>)
- (14) *Credo che il computer sia sempre più importante non tanto per risuonare **la musica vecchia**, quanto piuttosto per la creazione di nuovi suoni in tempo reale* (<https://federicocapitoni.wordpress.com/2010/09/27/in-origine/>)

Per la natura umana è evidente che in qualche momento specifico arriva la morte per finire la vita di ogni uomo, per terminare la sua esistenza. Una cosa molto interessante è che non abbiamo trovato nessun esempio che descriverebbe la morte della musica. Nelle metafore della nozione di *musica* non esiste il fenomeno della morte. Ci poniamo, dunque, una domanda: la musica è immortale, eterna? Non esattamente. La musica, la voce, lo stile spariscono pian piano, mai all'improvviso; si allontanano, si spengono, vengono sfumate.

- (15) *Legature di portamento: unisce due note di diversa altezza, la prima nota ha un accento, la seconda viene sfumata* (<http://solfeggioinrete.altervista.org/materiali/teoria/Teoria%20della%20musica.2015.pdf>)
- (16) *La condotta melodica di questo brano mostra quanto sfumata sia, nella concezione di Lully, la distinzione tra fra recitativo ed aria* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

2.1.3. Il muoversi

Il movimento è un'azione naturale che il corpo umano è capace di eseguire. Del movimento del corpo ne sono responsabili le ossa e i muscoli che formano insieme l'apparato locomotore. Il movimento è un risultato del funzionamento, del lavoro reciproco delle diverse parti del corpo. Si svolge in un certo tempo e spazio. Anche la musica effettua un movimento particolare. I suoni durano nel tempo, seguono uno dopo l'altro, passano da una fonte ai nostri orecchi:

- (17) *La notazione neumatica (VIII—XI secolo) in cui i segni grafici (neumi) indicavano soltanto l'andamento ascendente o discendente delle melodie senz'alcuna precisazione riguardo al ritmo* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (18) *L'andamento melodico appare più lineare e il ritmo è più regolare* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Per lo più, le linee melodiche possono imitare gli specifici movimenti dei piedi che, oltre a fare i semplici passi, sono in grado di correre, ballare, saltare, marciare. Non per caso l'indicazione del tempo che significa l'esecuzione tranquilla, lenta (simile al cammino) si definisce *Andante*. Invece, uno dei abbellimenti musicali che consiste nell'innalzamento o nell'abbassamento costante e progressivo dell'altezza di un suono, in modo tale da suonare tutti i suoni esistenti tra una nota iniziale e quella finale, si chiama *glissando* o *glissato*⁵. Il *glissando* esatto, naturale può produrre la voce umana e in tal caso si usa spesso il termine *portamento*. Questo nome della tecnica di emettere il suono è più vicino al movimento delle mani. Per il fatto che non abbiamo trovato più esempi, ci limitiamo ai *piedi della musica*.

⁵ Questo abbellimento può essere eseguito perfettamente da uno strumento ad arco come il violino (strisciando il dito sulla corda) o da trombone. In questi casi non si percepisce il passaggio fra le note perché la transizione avviene senza soluzione di continuità.

- (19) *L'alternanza di passi con ritmi contrastanti* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (20) *Nei tre versi seguenti le cinque voci si ricongiungono di nuovo, le loro linee marciano con lo stesso ritmo, per poi ancora separarsi negli ultimi due versi* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (21) *Le voci si «inseguono» attraverso la tecnica dell'imitazione ritrovandosi in corrispondenza della parola «dolore»* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

La capacità di muoversi serve all'uomo non solo a spostarsi, ma anche a esprimere se stesso. È indispensabile per la comunicazione non verbale che include, tra l'altro, la mimica facciale (che rispecchia stati emozionali), i gesti (che completano o sostituiscono il comunicato verbale), la movenza, il tatto (che può essere attivo, passivo o reciproco) e i movimenti degli occhi. Attraverso i segnali non verbali, l'uomo informa di emozioni, intenzioni, sentimenti, aspettative, status sociale, livello di istruzione, autostima, temperamento e così via. Grazie all'analisi del materiale linguistico, abbiamo osservato che la musica vuole e riesce a esprimersi nello stesso modo:

- (22) *La corporea fisicità dei movimenti coreografici genera per assimilazione una periodicità di movenze e gesti melodici, ritmici, armonici: quella forza di gravitazione che istituisce nessi tonali rudimentali ma tenaci tra i gradi basilari del tono* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (23) *Affidato al «tutti» il ritornello è la riproposizione intera o parziale dell'idea esposta in apertura, lungo un percorso che tocca⁶ tonalità diverse per ritornare infine a quella di partenza* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Vorremmo menzionare che nel corpus testuale abbiamo trovato anche un esempio del comunicato appartenente al secondo gruppo dei segnali non verbali, non connessi più al movimento, ma all'aspetto esteriore di una persona costituito, tra l'altro, dal vestito, dai gioielli, dal trucco. Presentiamo due esempi del vestito musicale:

- (24) *Una forte compenetrazione fra veste musicale e verso poetico* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

⁶ Si tratta del percorso di una melodia, cioè un breve brano di linea melodica.

(25) *Nonostante l'«allegro di sonata»⁷ continuasse a presentarsi per lo più in una veste formale bipartita* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattical/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Grazie a tutti gli esempi riguardanti l'aspetto fisico, possiamo osservare quanto sia complessa e complicata la costruzione dell'organismo umano e capire, al contempo, come funziona il cosiddetto *organismo musicale*.

Abbiamo notato che l'aspetto fisico si estende pian piano ad altri livelli superiori, soprattutto quando si prende in considerazione il movimento multiforme. La capacità di muoversi va al di fuori della fisicità dell'uomo o della *musica*, poiché trova il legame alla comunicazione, più precisamente alla comunicazione non verbale (esempi 25—30). Osserviamo la combinazione delle dimensioni interiori ed esteriori dell'uomo con il suo aspetto psichico.

Così come funziona l'uomo, usando nello stesso tempo la mente e il corpo, l'attività fisica e psichica sono anche inseparabili nel caso della musica. Per esempio, l'uomo può esprimere lo stato psichico, diciamo lo stato d'animo, attraverso una parola o grazie alla mimica facciale e in entrambi i casi deve usare il proprio corpo — l'apparato fonatorio, responsabile della produzione del suono, oppure i muscoli facciali. La musica agisce nello stesso modo — per suscitare qualche emozione a un ascoltatore, per esprimersi attraverso l'articolazione o l'abbellimento particolare, deve usare quello che resta fisico — le note scritte al foglio, il movimento di uno strumento.

Per approfondire la questione della somiglianza *musica—uomo*, già menzionata, passiamo adesso alla seconda parte dell'analisi della metafora LA MUSICA È UN UOMO, cioè alle ricerche dell'aspetto psichico.

2.2. L'aspetto psichico della musica e dell'uomo

Secondo la psicologia universale, accademica, la psiche umana comprende, tra l'altro, le emozioni, l'intelletto e le capacità cognitive. Viene definita come il complesso delle caratteristiche e dei processi che, in opposizione ai processi fisiologici, danno all'individuo esperienza di sé e del mondo e ne informano il comportamento, traducendosi in rappresentazioni di eventi, fatti ed entità, nonché in bisogni, desideri, impulsi e atti volitivi.

⁷ Il termine *allegro di sonata*, detta più adeguatamente *forma-sonata* (più di rado, soltanto in Italia, chiamata *forma del primo movimento*), si riferisce a una forma musicale che ha una particolare organizzazione del materiale musicale e costituisce la prima parte (il primo movimento) di una sonata, sinfonia o altro pezzo di musica da camera.

Secondo un'altra teoria, la psiche costituisce quel principio che, pur connesso al corpo vivente, in qualche modo se ne distingue per assumere una propria autonomia dallo stesso⁸.

Visto che la natura della musica assomiglia a quella umana, con gli esempi che seguono vorremmo presentare come si manifesta nel linguaggio la dimensione psicologica della musica.

2.2.1. La personalità

La natura umana è un insieme delle caratteristiche congenite, istintive, contrariamente a quelle acquisite con l'esperienza individuale e sociale cioè dipendenti dall'influenza della cultura. Essa comprende la coscienza, la libera volontà, la moralità, il sistema di credenze, la creatività, il pensiero astratto, i modi di pensare, di agire e di sentire. Questi tratti innati costituiscono il mondo di emozioni e sentimenti che distingue evidentemente l'uomo da tutte le altre specie. Le caratteristiche psichiche e le modalità comportamentali creano la personalità dell'uomo, cioè il nucleo delle differenze individuali. Negli esempi, raccolti da noi nel corpus testuale, vediamo che la musica opera al livello di competenza emotiva, ha il carattere e la personalità:

- (26) *La filosofia che io cerco di insegnare è quella che il jazz dev'essere innanzitutto **una musica aperta**⁹, **sensibile** e legata alla comunicazione e all'interplay* (http://www.storiadellamusica.it/articoli/intervista_a_paolo_fresu.html)
- (27) *Col gruppo che ha portato nella tournée che è seguita ha mostrato **una musica diversa, calda e amichevole**, con improvvisazioni di tromba e chitarra su un sfondo di **ritmi tesi e nervosi*** (<http://sax-appeal.blogspot.com/2014/04/jazzday-coltrane-un-ingordo-inervista.html>)
- (28) *I liuti e le viole erano strumenti di comodo maneggio, dalle **sonorità chiare e delicate*** (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (29) *C'era una tradizione, una storia razziale che si era sviluppata negli Stati Uniti in quegli anni per cui il bebop aveva una funzione precisa, era **una musica tesa, complicata**, perché dietro c'erano ragioni non più solamente musicali* (http://www.storiadellamusica.it/articoli/intervista_a_paolo_fresu.html)

La personalità che ci distingue dagli altri è responsabile delle nostre preferenze riguardanti i contatti con la società. Gli psicologi cercano di elaborare i modelli che

⁸ [http://www.treccani.it/enciclopedia/psiche_res-0e9ee980-9b5b-11e1-9b2f-d5ce3506d72e_\(Dizionario-di-Medicina\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/psiche_res-0e9ee980-9b5b-11e1-9b2f-d5ce3506d72e_(Dizionario-di-Medicina)/) (accesso il 19 marzo 2016) // <http://www.psychologia.apl.pl/index.php/component/glossary/Słownik-pojęć-z-zakresu-psychologii-3/P/psychika-5/> (accesso il 19 marzo 2016).

⁹ Un esempio della metafora del contenitore.

spiegano perché due persone stanno in rapporto di fiducia o sospetto, di attrazione o rigetto. La questione relazionale viene analizzata più ampiamente nel paragrafo 2.2.3.

2.2.2. Le emozioni

La diversità nei tipi affettivi rende impossibile formulare definizioni indiscutibili dei processi emotivi che non siano sovrapposte una all'altra. Si può, invece, differenziare stati di base: sentimenti, affetti, emozioni, umori, passioni.

La musica, così come l'uomo, possiede la coscienza ed è capace di percepire ed esprimere emozioni. Esse possono essere positive:

- (30) *Gli strumenti godevano di una funzione esplicita e di una indipendenza dichiarata* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (31) *Le scene pastorali connotate dalle sonorità giulive dei flauti e flautini* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (32) *Con un improvviso cambiamento di rotta compare invece una frase saltellante, gaia e vivace che dà inizio ad un movimento estremamente coerente ed equilibrato* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Però, nel campo della musica non vediamo soltanto la gioia e la pace. Certi componenti musicali sono in grado di percepire anche le sensazioni negative:

- (33) [...] *sembra di scorgere l'ebbrezza di una musica che dà sfogo alla sua ansia di fondersi, di essere parte inscindibile ed essenziale della poesia e dell'arte del suo tempo* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (34) *Questo sarà un brano triste, minore, anche se avremo la possibilità di suonare coerentemente un accordo di DO Maj nello scorrere dell'improvvisazione* (http://www.inventati.org/rebirth/pikko_landia/corso_di_musica_by_pikkolo.pdf)
- (35) *Questo movimento presenta dopo la Ripresa un'enorme coda che ha la funzione di risolvere definitivamente tutta l'instabilità e l'inquietudine dei movimenti¹⁰ precedenti* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

¹⁰ Movimento = parte, brano.

Oltre alle emozioni ben definite, abbiamo trovato anche due esempi di una specie del combattimento o della contraddizione delle emozioni tanto spesso presenti nella psichica umana.

- (36) *Possiamo definire il ritmo, come il risultato di un continuo rapporto d'amore e odio tra le note e il silenzio* (http://www.inventati.org/rebirth/pikko_landia/corso_di_musica_by_pikkolo.pdf)
- (37) *Sembra venire a Frescobaldi una sensibilità espressiva, un'estrema sottigliezza nella resa degli «affetti»¹¹ che si realizza mediante arditezze linguistiche e sofisticate tecniche contrappuntistiche* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Nel paragrafo che tratta dalle emozioni e dai sentimenti occorre sottolineare che nelle partiture si osserva la frequente presenza delle indicazioni descrittive riguardanti il modo di esecuzione di una composizione. Oltre a quelle legate al movimento dei piedi, menzionate prima (2.1.3.), che stabiliscono il tempo, ci sono tante che servono a suggerire a uno strumentista quale emozione dovrebbe imitare suonando. Le indicazioni che rispecchiano il carattere e il mondo di emozioni sono, per esempio: *allegro, amabile, appassionato, capriccioso, furioso, gentile, lamentoso, maestoso, ostinato, risoluto, sensibile, sereno, triste, vigoroso*.

2.2.3. Le relazioni

Secondo lo psicologo Abraham Maslow, lo sviluppo dell'uomo dipende dalla cosiddetta gerarchia di bisogni, in base alla quale la soddisfazione dei bisogni elementari, biologici, fisiologici è la condizione per fare emergere quelli superiori. In mezzo della piramide di Maslow (lo schema che presenta quella gerarchia) si trova il bisogno di appartenenza a un gruppo. L'uomo vuole vivere con gli altri, comunicare con loro, cerca l'accettazione, la stima del pubblico¹².

Partendo dalla questione principale della metafora ontologica, affrontiamo in questo paragrafo l'argomento della metafora strutturale che consiste nella proiezione del quadro concettuale dal dominio di origine al dominio bersaglio. Nella nostra analisi abbiamo a che fare con la proiezione della struttura delle relazioni sociologiche del gruppo alla struttura delle relazioni tra i componenti musicali.

La famiglia, dal punto di vista sociologico, è un gruppo di base nella vita umana, presente in tutte le società e culture storicamente conosciute e svolge un ruolo

¹¹ L'affetto significa in questo contesto un piccolo brano melodico ricco per quanto riguardano le tecniche compositive, mezzi stilistici che provocano tante impressioni agli ascoltatori. Teoria degli affetti fa parte degli studi sulla retorica musicale.

¹² http://www.zarzyccy.pl/p_piramida-potrzeb-maslowa.html (accesso il 6 aprile 2016).

fondamentale nel processo di socializzazione. Ogni persona ha un grande bisogno di stabilire gli stretti contatti il quale comprende, tra l'altro, il desiderio dell'amore, dell'amicizia, dell'affetto. Nel linguaggio troviamo anche le relazioni, le interconnessioni create tra vari componenti dell'ambito musicale. Il primo gruppo degli esempi presenta i rapporti familiari.

- (38) *Fu la ditta Garinei & Giovannini, negli anni '40, a riassumere il meglio della tradizione teatrale e musicale del nostro paese creando un genere di spettacolo misto di canto e prosa, imparentato con l'operetta* (<http://www.lavocedineyork.com/arts/spettacolo/2014/05/11/romanita-tra-satira-e-canzone-dalla-commedia-musicale-al-rugantino-di-brignano/>)
- (39) *Nell'ambito di questa famiglia strumentale il violino impose presto la sua supremazia secondo un processo parallelo a quello verificatosi nella musica vocale in cui le voci più alte avevano assunto il maggiore risalto* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (40) [...] *quelli (strumenti) ad arco come la viella, la ribecca che sono da considerare gli antenati della nostra attuale famiglia degli archi (violino, viola, violoncello, contrabbasso)* (<http://www.visitaatri.it/content.aspx?lang=1&s=8>)

2.2.4. La spiritualità

Nonostante che il materiale linguistico analizzato sia povero degli esempi che attesterebbero la dimensione spirituale della *musica*, riteniamo importante riportare almeno questi due, ma molto significativi, che abbiamo trovato:

- (41) [...] *piantò con forza nel nostro suolo "evoluto" e occidentale la bandiera asiatica della spiritualità musicale* (<https://federicocapitoni.wordpress.com/2012/12/12/577/>)
- (42) *Canto e musica si fanno preghiera* (<http://www.avvenire.it/rubriche/Pagine/Catechismo%20quotidiano%202/Canto.aspx?Rubrica=catechismo%20quotidiano%202>)

2.2.5. La comunicazione

L'uomo possiede una dimensione sociale, pertanto, per partecipare attivamente alla società, deve comunicare con gli altri membri di essa. La comunicazione permette di scambiare idee, di cooperare. Gli obiettivi più importanti della comunicazione sono tra l'altro: stabilire contatti con gli altri, presentare se stesso, confrontare idee, informare, insegnare, spiegare il mondo, esercitare l'influenza, offrire

divertimento e così via. Nel mondo musicale molto spesso abbiamo a che fare con la comunicazione fra gli strumenti (voci), i generi, le epoche... La musica sfrutta la sua capacità di parlare per un ampio uditorio, come l'uomo fa ad esempio durante un discorso, una manifestazione pubblica.

- (43) *La musica parla e canta al pari della musica vocale, come mai forse era accaduto* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (44) *In un brano come la Toccata IX del primo libro di Toccate assistiamo ad un vero e proprio **discorso musicale** in cui possiamo senza fatica individuare exordium, expositio, confirmatio, conclusio, parti della dispositio secondo i principi della retorica classica tramandati da Cicerone e Quintiliano* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Tuttavia, gli elementi musicali mantengono i contatti tra loro, comunicando anche in forma più quotidiana, più personale come la conversazione o il dialogo.

- (45) *La toccata ha in effetti un incipit esitante e introduttivo: è l'esordio di **una conversazione fra più voci**, rappresentate idealmente dai diversi registri della tastiera* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (46) *A questa sezione — l'expositio — segue **un dialogo** alquanto più concitato **tra le voci rappresentate dalle due mani** nel quale la figura b) è ancora chiaramente percepibile* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (47) *Bisognava piuttosto chiedersi come due mondi apparentemente distanti, quello del jazz e quello della **musica sacra**, potessero **dialogare insieme*** (<https://federicocapitoni.wordpress.com/tag/jan-garbareck/>)

È molto interessante che i componenti musicali abbiano l'abilità dell'uso, possiamo dire, sofisticato del linguaggio. Non trasmettono soltanto un semplice comunicato comprensibile letteralmente, ma possono nascondere un vero significato dietro un'altra espressione, facendo così le analogie:

- (48) *Dunque il terzo **movimento inizia alludendo alle atmosfere tragiche del primo movimento*** (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Grazie alla capacità di comunicare, l'uomo non solo resta in contatto con gli altri ma può arricchire la propria conoscenza e, finalmente, diventare insegnante di un gruppo. La musica svolge anche il ruolo d'insegnante e spiega i nuovi fenomeni,

traduce i termini sconosciuti. I seguenti esempi dimostrano, appunto, che la musica comunica al fine di informare, educare e insegnare.

- (49) *Una pausa che spezza la linea melodica iniziale (so — spirava) e che traduce in termini sonori immediati l'incipit del testo* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (50) *la musica da camera [...] ti insegna a suonare ascoltando* (<https://www.youtube.com/watch?v=3PjxtqsDkFA>)

Affinché la comunicazione sia efficace, ci devono coesistere sei condizioni — le condizioni direttamente derivanti dalle sei funzioni del linguaggio, formulate da Roman Jakobson, grazie a cui avviene ogni atto comunicativo — il mittente, il messaggio, il destinatario, il canale, il contesto e il codice (Jakobson, 1989: 370). I due primi esempi sottolineano proprio il codice utilizzato dai componenti musicali, ossia il linguaggio specifico che ha le proprie regole e si divide in stili variati a seconda di un utente:

- (51) *[...] gli «affetti» che essa (musica) agita sono generici ma non meno intensi, configurando una vera retorica musicale* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)
- (52) *quella forza di gravitazione [...] ha una valenza accentuativa irresistibile, che si ripercuote sulla fraseologia melodica* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Gli esempi di seguito confermano la presenza del linguaggio ai vari livelli musicali — dallo stile di un compositore al carattere specifico di uno strumento. Lo stile musicale attribuito da un compositore si chiama *il linguaggio musicale* perché le note scritte sul pentagramma, le quali si organizzano nelle linee melodiche e poi nelle grandi opere, rappresentano il modo specifico di comunicare con gli ascoltatori. Di solito non abbiamo la possibilità di conoscere personalmente nessun grande autore, ma conosciamo bene la sua musica e attraverso quella raccogliamo spesso le informazioni (riguardanti anche la vita privata, le emozioni o l'esperienza del compositore stesso) trasmesse con i suoni e nascoste nelle note.

- (53) *Sul piano della costruzione musicale lo stile di Vivaldi utilizza, semplificandolo, il linguaggio corelliano con moduli ricorrenti — progressioni, iterazioni ostinate, armonie statiche, omofonia, unisoni* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

- (54) *Per quanto riguarda il primo punto, occorre dire che con Haydn, Mozart e soprattutto Beethoven, il **linguaggio musicale** trova motivazioni e significati in se stesso, svincolandosi da ogni residuo legame con la parola* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

I tre livelli fondamentali della musica — melodia, ritmo, armonia — sono sottoposte alle regole rigorose con cui si manifestano la loro costruzione e le connessioni tra esse. Le norme musicali sono simili a quelle linguistiche, grammaticali, perché stabiliscono il codice, i segni con i significati e le possibili combinazioni degli elementi di una frase musicale. I corpus testuale ci ha permesso di individuare un esempio del *linguaggio armonico*:

- (55) [...] *il segno di una prodigiosa varietà fantastica e di un **linguaggio armonico** e contrappuntistico originalissimo* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Al mondo ci sono migliaia di lingue in continuo uso. Il grande numero risulta dalla suddivisione della popolazione mondiale per nazione, cultura e religione, per nazionalità, a seconda delle confini territoriali, o per classe sociale. Il fenomeno della varietà linguistica è osservabile anche nell'ambito della musica. Ogni strumento, comunque, è caratterizzato da una specifica sonorità, un tipico tono e, come è suddivisa la gente in gruppi, gli strumenti appartengono a diverse categorie, dette anche famiglie. La lingua rispecchia la presenza delle lingue strumentali:

- (56) [...] *ricerca attorno alle sonorità ed al **linguaggio pianistico** e sui generi che canalizzavano la ricerca sul pezzo breve* (<http://new.lettere.unina2.it/Didattica1/Dispense/De%20Martino/Dispense%20storia%20della%20musica%202013.pdf>)

Le nostre indagini rilevano grande complessità della questione di linguaggio musicale. Nell'analisi abbiamo preso in considerazione soltanto quegli esempi che illustrano l'uso comunicativo del linguaggio (il discorso, la conversazione, l'insegnamento e il gioco linguistico) e la diversità degli stili a seconda delle differenze nazionali, etniche o culturali. Dopo aver studiato il corpus testuale, ci rendiamo conto della stretta somiglianza tra la struttura del linguaggio verbale umano e di quello musicale. Inoltre, la nostra conoscenza generale concernente la musica ci permette di ipotizzare che la musica venga concettualizzata attraverso la metafora LA MUSICA È UN LINGUAGGIO (Szałasek, 2015) dato che la teoria musica propone i termini come *la frase musicale, la punteggiatura, la proposizione subordinata, la sintassi*.

(57) *Nella musica tonale le categorie di tensione / distensione vengono prevalentemente modulate dalla sintassi armonica* (Freschi, 2003: 234)

Ci sono i trattati della cosiddetta retorica musicale¹³ che ci forniscono tante prove dell'influenza del linguaggio allo sviluppo della teoria musicale. La retorica musicale ha assorbito gli stessi strumenti adottati dalla retorica classica ai fini di rendere la musica più vicina al linguaggio umano. La musica adopera i principi della retorica riguardanti l'invenzione, la composizione e soprattutto l'elocuzione (Zawistowski, 2003).

(58) *Interrogatio — disegno melodico possibilmente ascendente in corrispondenza di una domanda* (<https://storiadellamusicafiore.com/2012/04/26/alcune-figure-retorico-musicali/>)

3. Le conclusioni

Le indagini del materiale linguistico mettono in evidenza i diversi aspetti della *musica*. Nell'ambito del corpus testuale abbiamo trovato la metafora complessa che dimostra le analogie tra la natura della musica e quella dell'uomo e ci permette di concepire *la musica* nella categoria dell'uomo. Quel fatto sembra ancora più interessante visto che i processi di categorizzazione e di costituzione del senso riflettano il legame tra percezione corporea e cognizione.

La concettualizzazione della *musica* nell'ambito della metafora ontologica LA MUSICA È UN UOMO, definita anche la personificazione della *musica*, ha messo in rilievo gli aspetti umani dei componenti musicali. Gli esempi linguistici hanno dimostrato che *la musica* ha adottato la natura umana, nel senso più ampio del termine. La vediamo come una persona, un essere complesso, un organismo che ha il corpo, un'entità che ha la personalità, la mente, il carattere. Le espressioni linguistiche riguardanti *la musica* rispecchiano precisamente il ciclo vitale dell'uomo — strettamente legato alla biologia, all'anatomia, generalmente, alla specificità dell'organismo umano e dimostrano che *la musica*, come un essere vivente, ha la capacità di muoversi, di spostarsi.

Più dettagliate erano le nostre indagini del corpus testuale, più profonde si rivelavano le somiglianze tra la musica e l'uomo. Esse raggiungevano non solo le caratteristiche fisiche ma anche il complicato mondo della psiche umana. L'esemplificazione in merito è molto ricca e contiene le abilità socio-emotive, la personalità, la spiritualità e le capacità comunicative e linguistiche.

¹³ Per esempio *Musica poetica* di Joachim Burmeister pubblicato nel 1606 e accessibile online: <http://resolver.staatsbibliothek-berlin.de/SBB0000517D00000000>.

Riferimenti citati

- Cacciari Cristina, 1999: *Teorie della metafora. L'acquisizione, la comprensione e l'uso del linguaggio figurato*. Milano: Raffaello Cortina Editore.
- De Mauro Tullio, 2000: *Grande dizionario italiano dell'uso*. Torino: UTET.
- Dobrzyńska Teresa, 1984: *Metafora*. Wrocław: Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Dobrzyńska Teresa, 2012: *Od słowa do sensu. Studia o metaforze*. Warszawa: Instytut Badań Literackich, PAN.
- Freschi Anna Maria, 2003: *Movimento e misura. Esperienza e didattica del ritmo*. Torino: EDT S.r.l.
- Grady Joseph E., 2007: "Metaphor". In: Dirk Geeraerts, Hubert Cuyckens, eds.: *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*. Oxford.
- Grzegorzczuk Renata, 1992: „Kognitywne ujęcie znaczenia a problem realizmu filozoficznego”. In: Iwona Nowakowska-Kempna, red.: *Język a kultura*. Vol. 8. Wrocław.
- Jakobson Roman, 1989: *W poszukiwaniu istoty języka: wybór pism*. Warszawa: Państwowy Instytut Wydawniczy.
- Lakoff George, Johnson Mark, 2010: *Metafory w naszym życiu*. Warszawa: Aletheia.
- Szałasek Filip, 2015: *Jak pisać o muzyce: o wolnym słuchaniu*. Gdańsk: Wydawnictwo w Podwórku.
- Wesołowski Franciszek, 1980: *Zasady muzyki*. Kraków: Polskie Towarzystwo Muzyczne.
- Zawistowski Piotr, 2003: *Rozważania na temat retoryki w muzyce baroku*. „Zeszyt Naukowy Filii Akademii Muzycznej”. Warszawa.



Witold Sobczak
Universidad de Łódź
Polonia

Sobre el empleo de “*irá a + infinitivo*” e “*iría a + infinitivo*” en el español peninsular contemporáneo

**On the usage of “*irá a + infinitivo*” and “*iría a + infinitivo*”
in contemporary peninsular Spanish**

Abstract

It is well known that the analytic form *ir a + infinitive* is gradually replacing the synthetic forms *cantará* and *cantaría*, whose role is becoming more and more limited to their modal value. The replacement of the synthetic forms by the analytic one can be classified as a nuclear change, whereas other temporal and modal forms of *ir a + infinitive* such as *va a + haber + participle* / *iba a + haber + participle*) and *irá a + infinitive* / *iría a + infinitive* may be considered related changes. The aim of this article is to comment on the usage of *irá a + infinitive* and *iría a + infinitive* in contemporary peninsular Spanish. Based on the *CREA* corpus the author focuses not only on their meaning, but also draws attention to the frequency of their usage and types of sentences in which they usually appear.

Keywords

Temporal system, future, *ir a + infinitive*, language change

1. Introducción

Como es bien sabido, la perífrasis verbal *ir a + infinitivo*, al igual que sus equivalentes en otras lenguas, por ejemplo: en catalán, francés, gallego, inglés y portugués, sigue reforzando su posición entre las formas encargadas de denotar posterioridad, limitando significativamente el empleo de las formas sintéticas *cantará* (futuro) y *cantaría* (pos-pretérito). Según señalan Chantal Melis (2006: 930)

y Jessi Elana Aaron (2007: 257), la intensificación de este proceso se remonta al siglo XIX y va creciendo en el XX, de modo que el futuro perifrástico, también llamado analítico (términos que se oponen tradicionalmente al futuro morfológico o sintético), llega a ser un fuerte candidato en la expresión de futuridad tanto en lo escrito como en lo oral. El creciente predominio de *va a cantar* e *iba a cantar* sobre *cantará* y *cantaría*, respectivamente, documentado en todas las variedades del español, supone, sin duda alguna, cierta reorganización funcional en cuya consecuencia el uso de las formas sintéticas queda cada vez más restringido al valor modal.

Dicho fenómeno no se considera nada nuevo en lingüística, ya que nos hallamos ante un cíclico paso de lo sintético a lo analítico observado en varias lenguas procedentes del latín. A raíz de ello, las formas analíticas empleadas para denotar posterioridad tienden a sintetizarse y caen en desuso a favor de otra expresión más analítica que empieza a ocupar paulatinamente su lugar (Fleischman, 1982: 103—110). Como apunta Rosa María Pedrero Sancho (1993: 61), la sintetización del futuro analítico como tal es producto de cambios de acento, fonéticos, etc., que dan lugar a una nueva forma (sintética) desde el punto de vista formal. Curiosamente, algunos de esos cambios ya se han registrado en el español de Panamá o en dialectos rurales del español mexicano donde *ir a* + infinitivo ha llegado a (semi-) sintetizarse, desembocando en *vadormir* (*voy a dormir*) (Fleischman, 1982: 104).

Conviene recordar que *ir a* + infinitivo, además de reemplazar al futuro y al pos-pretérito, adquiere distintos valores temporales y modales al combinarse, por un lado, con los paradigmas de varios tiempos verbales del modo indicativo y del subjuntivo, y, por otro, con el verbo auxiliar *haber*. Dejando a un lado las diferencias en el uso de la perífrasis que se dan entre el español peninsular y su variedad americana, consideramos oportuno distinguir a estas alturas entre el cambio nuclear, es decir, la sustitución de las formas *cantará* y *cantaría* por la perífrasis y los cambios acompañantes entre los cuales habría que ubicar los demás usos temporales y modales de la construcción en cuestión de menor extensión y, supuestamente, de menor importancia para el sistema temporal castellano, por ejemplo, los empleos de la perífrasis con el auxiliar *haber* (*va a* + haber + participio / *iba a* + haber + participio) o el uso de las formas *irá a* + infinitivo e *iría a* + infinitivo, en las que vamos a centrar nuestra atención en las líneas que siguen.

2. *Irá a* + infinitivo e *iría a* + infinitivo en el español contemporáneo

Como resaltan Guillermo Soto (2008: 200), Milagros Aleza Izquierdo (2010: 152), Nelson Cartagena (1999: 2966) y Francisco Matte Bon (1995: 147—148), las formas *irá a* + infinitivo e *iría a* + infinitivo expresan en algunos

contextos un matiz de incertidumbre/duda frente a los hechos orientados como posteriores al origen¹. Se desprende con facilidad que la significación prospectiva deriva de la perífrasis, mientras que los alomorfos *-rá* y *-ría*, hacen que adquiera un valor modal (NGLE, 2009: 1775). Este, según indican Soto (2008: 200) y Matte Bon (1995: 147—148), se manifiesta, en primer lugar, en interrogativas directas e indirectas:

- (1) *¿Irá a terminar el trabajo?*
- (2) *No sé si irá a terminar el trabajo.*

De este modo se traza la oposición entre *va a + infinitivo* e *irá a + infinitivo* que es más bien la de certeza/incertidumbre que la del punto de referencia para establecer relación de posterioridad (Cartagena, 1999: 2966). Sin embargo, como señala Leonardo Gómez Torrego (1999: 3370), *irá a + infinitivo* también puede expresar un valor imperativo acompañado de un matiz de advertencia o amenaza siempre que aparezca en frases negativas y el enunciado sea exclamativo (3). En cambio, a juicio de María A. Sastre Ruano (1996: 390), *irá a + infinitivo* en el mismo tipo de frase desprovista de los signos de exclamación puede transmitir un matiz de asombro (4):

- (3) *¡No irás a pensar que estoy loco!* (= “no pienses que estoy loco”).
- (4) *No te irás a enamorar ahora de ese viejo con botines.*

Todo ello nos lleva a pensar que tenemos que ver con la forma que presenta varios usos estilísticos que se originan en determinadas situaciones comunicativas del hablante.

Cabe destacar que el empleo de *ir a + infinitivo* con los paradigmas de varios tiempos verbales viene marcado por las diferencias diatópicas y este también es el caso de la forma *iría a + infinitivo* cuyo uso con la interpretación de conjetura se ha registrado en varios países de Hispanoamérica, p. ej.: Argentina, Chile, Colombia, Costa Rica, México (Aleza Izquierdo, 2010: 151). Sin embargo, no hemos conseguido encontrar ningún estudio que describa el uso de dichas construcciones en el español peninsular.

En lo que respecta a la forma paralela *iría a + infinitivo*, las observaciones acerca de su empleo resultan aún más escasas que en el caso de *irá a + infinitivo*, lo que, se vincula, por un lado, a la afinidad funcional entre las formas estudiadas

¹ Recordemos que el origen corresponde con frecuencia al momento de la enunciación, identificado este con un instante de índole físico-biológica, aunque su coincidencia con el acto de habla no es forzosa (Rojo, 1974: 78). En opinión de Wiaczesław Nowikow (2012: 125), “el origen es el momento escogido por el hablante como la referencia temporal más importante a partir de la cual se establecen las relaciones temporales de los enunciados formulados y dirigidos al interlocutor del emisor del mensaje”.

y, por otro, como ya veremos más detenidamente, al uso menos frecuente de *ir a* + infinitivo con el paradigma del co-pretérito (*-ía*).

Al ocuparse del valor modal expresado por la perífrasis combinada con las formas de posterioridad, nos vemos obligados a poner de relieve que las dos, no son las únicas con las que la perífrasis transmite el matiz de incertidumbre/duda. Como advierten los autores de la *NGLE* (2009: 2156), hay contextos donde *va a* + infinitivo expresa conjetura, aproximándose de este modo al valor metafórico propio de la forma *cantará*, que esta última adquiere mediante la dislocación temporal, mecanismo gramatical descrito detalladamente por Guillermo Rojo (1974: 90 y ss.) y Guillermo Rojo y Alexandre Veiga (1999: 2894 y ss.). Tal empleo es algo más común en el español europeo que en el americano, pero documentado en los dos:

- (5) *Resulta que van a tener [= tendrán] razón quienes en la última campaña electoral afirmaban que [...] (NGLE, 2009: 2156)*
- (6) *[...] con el argumento de que “ahora resulta que los infractores van a combatir [= combatirán] a quienes tratan de mantener el orden jurídico en la actividad” (NGLE, 2009: 2156)*

Asimismo en opinión de Leonardo Gómez Torrego (1999: 3366), en algunos contextos el matiz de incertidumbre puede producirse cuando el auxiliar *haber* + participio sustituyen al infinitivo: *ir a* + infinitivo → *ir a* + haber + participio (7), fenómeno registrado tanto en la variedad americana del español como en la europea:

- (7) *Va a haberlo matado el guarda (= “probablemente lo ha matado el guarda”) (= “lo habrá matado el guarda”).*

Sin embargo, en este caso la perífrasis pasa a transmitir el contenido propio del ante-futuro (*habrá cantado*) cuyo empleo hoy en día queda restringido casi exclusivamente al valor modal. En cambio, *iba a* haber + participio reemplaza en algunos contextos al valor modal de la forma *habría cantado* (pos-pretérito):

- (8) *Si no es por esa mujer, lo iba usted a haber pasado mal (= «lo habría pasado mal»). (NGLE, 2009: 2160)*

3. Análisis

El objeto principal de nuestro análisis es comprobar con qué frecuencia se utilizan las formas *irá a* + infinitivo e *iría a* + infinitivo en el español peninsular contemporáneo. Para poder contestar a esta pregunta, decidimos aprovechar todos los tipos de textos escritos del español peninsular publicados desde 1975 hasta

2004² que se recopilan en el corpus *CREA*. En primer lugar, extrajimos todos los ejemplos en los que dichas formas venían seguidas por un infinitivo y así conseguimos limitar su número a 104 ejemplos de *irá a + infinitivo* y a 130 de *iría a + infinitivo*³. En la segunda etapa, nos centramos exclusivamente en las oraciones donde las formas en cuestión, desprovistas de la noción de desplazamiento físico transmitido por el verbo auxiliar *ir*, poseían el matiz de incertidumbre/duda con respecto a un hecho posterior. De este modo el número de ejemplos analizados se redujo a 41 de *irá a + infinitivo* y a 16 de *iría a + infinitivo*. Con estos criterios nos gustaría responder a las siguientes preguntas:

- a) ¿Con qué frecuencia se utilizan las formas en cuestión para expresar duda/incertidumbre con respecto a un hecho posterior?
- b) ¿Se puede observar algún cambio notable en la frecuencia de su empleo desde 1975 hasta 2004?
- c) ¿Hay alguna diferencia considerable entre la frecuencia del uso de *irá a + infinitivo* y la de *iría a + infinitivo*?
- d) ¿En qué tipo de oraciones suelen aparecer estas formas?

4. *Irá a + infinitivo*

A la luz de los resultados obtenidos, vemos que el número de casos en los que *irá a + infinitivo* posee el matiz de duda/incertidumbre con respecto a una acción orientada como posterior al origen resulta marginal (41 ejemplos). Además, la frecuencia del uso a lo largo de las tres décadas no permite indicar ninguna intensificación ni reducción que nos posibilite especular sobre el futuro de dicha forma en el español peninsular contemporáneo y su influencia en las formas encargadas de denotar lo venidero. No obstante, debido al presente análisis, se ha observado que la perífrasis combinada con el paradigma del futuro se usa, sobre todo, en oraciones interrogativas directas tanto positivas como negativas (9, 10, 11) y, en menor medida, en interrogativas indirectas (12 y 13).

Entre los verbos que favorecen su empleo habría que destacar *decir* con nueve casos, que constituye un caso especial, siendo una parte integral de la locución verbal “no irás a decir que”, empleada por el hablante en el momento de adivinar algo desagradable o sorprendente (11).

² El corpus *CREA* está estructurado en periodos de cinco años entre los cuales se intenta siempre mantener el equilibrio del material recopilado. No obstante, en el caso del presente estudio decidimos dividir el periodo de treinta años en tres décadas, es decir, de 1975 a 1984, de 1985 a 1994 y de 1995 a 2004.

³ También hemos excluido de nuestro análisis el verbo reflexivo *irse*.

Una atención especial por nuestra parte también la merece el verbo *parar* que aparece en la locución “dónde vamos / iremos a parar”, expresando asombro ante las nuevas situaciones. Conviene subrayar que esta al utilizarse con la perífrasis combinada con el paradigma del futuro, además de expresar certeza, es capaz de denotar incertidumbre / duda con respecto a una acción localizada como posterior al origen, especialmente en oraciones interrogativas (13):

- (9) *Esto para el que crea que hemos avanzado mucho desde Menéndez y Pelayo. Por lo menos a él le gustaban los sonetos (claro que no hay que olvidar que era un borracho). Pues ¿y la mística? ¿Qué **irá a hacer** con ella la nueva Inquisición? Lo más previsible: conflicto de jurisdicciones. Y una breve venganza de la Rerum Novarum en las fuertes costillas de Santa Teresa.* (Jiménez Losantos, 1995, en: CREA s.v. *irá a hacer*)
- (10) *Don Ubaldo sabe que en esto, todo, hay un algo santurrón, panzurrón, cagón, pero en ello no desea poner dedo ninguno, porque, o bien es llaga, o bien es mierda: por eso don Ubaldo piensa y piensa: ¿Qué **irá a pasar** ahora, a partir de hoy, a partir de ahora, a partir de aquí? ¿Qué será de mí, a partir de hoy, a partir de ahora, a partir de aquí?* (Pombo, 2004, en: CREA s.v. *irá a pasar*)
- (11) *¿Quién ha sido, entonces? ¿Lo sabe usted? ¿Puede usted decirme algo? ¿Darme alguna pista? ¿No me **irá a decir** que la querida de su marido, a la que ha ido a ver, le ha hecho alguna revelación? Permítame un consejo, señora, cuide sus amistades y hágame caso, váyase a su casa y llore por su marido, que le vendrá bien, y deje que la justicia vaya por sus pasos, que lo hará mejor que usted.* (González Egido, 1995, en: CREA s.v. *me irá a decir*)
- (12) *Mi amor que guarda y sufre tu medida, están viviendo todos de Garcilaso, han echado de España a la generación del 27, y a Juan Ramón, y encuentran que lo más coherente con su proyecto imperial es el poeta militar, el doncel Garcilaso, tiembla en la pompa cenital y llena, a la señorita delusiva le suena un poco obsceno esto de la pompa, pero sigue pensando si este gran hombre **se irá a casar** con ella cuando acabe la guerra.* (Umbral, 1995, en: CREA s.v. *se irá a casar*)
- (13) *La acción propiamente dicha concluye fundamentalmente ahora -interpretamos-, a la altura del canto VIII: Martín no ha encontrado nueva suerte después de desertar y asume su destino, sin saber en qué **irá a parar** su contienda.* (Abad, 1982, en: CREA s.v. *irá a parar*)
- (14) *Quedó fascinada por aquella imagen insólita: el hombre suspendido entre cielo y agua que se agarraba con una mano a la puerta del helicóptero y en la otra empuñaba un objeto que ella tardó en reconocer como una pistola. No **irá a dispararnos**, pensó aturdida. No pueden hacerlo. Esto es Europa, carajo, y no tienen derecho a tratarnos así, a puros plomazos.* (Pérez-Reverte, 2002, en: CREA s.v. *irá a dispararnos*)

5. *Iría a + infinitivo*

En lo referente a *iría a + infinitivo* el número de ejemplos encontrados en los que dicha forma expresa duda/incertidumbre resulta aún más exiguo (16 ejemplos) en comparación con *iría a + infinitivo* y, por tanto, dificulta considerablemente la posibilidad de hacer algunas previsiones sobre su empleo en el español peninsular en el futuro. Tal y como sucede con la perífrasis utilizada con el paradigma del futuro, *iría a + infinitivo* predomina en las oraciones interrogativas directas tanto positivas como negativas y, en menor medida, en las interrogativas indirectas. En otras palabras, no se han registrado diferencias particulares entre el empleo de *iría a + infinitivo* y el de *iría a + infinitivo*, lo cual parece perfectamente comprensible si tenemos en cuenta su afinidad funcional.

- (15) *Unos años más tarde, agarrado ya felizmente a la rama financiera, Ceruti es el número uno de los inspectores de Hacienda, en el momento “moderado” de Sartorius; en ese año 1850, la Embajada de Francia en Madrid pregunta oficialmente al marqués de Pidal, nuestro ministro de Estado, noticias de Ceruti. (¿Le iría a condecorar la segunda „Republique”, por antiguo republicano?) Curiosamente, la respuesta de la Secretaría de Estado parece malhumorada: „Contéstese que reside en Madrid.”* (Ortiz-Armengol, 1994, en: CREA s.v. *iría a condecorar*)
- (16) *Es muy difícil estar alegre y ser vieja. Quizá le ocurra eso a Venecia. He llegado a pensar que soy algo medieval, como un achacoso púrpura de Bizancio, como ella. Creo yo que la vida es cada vez más regulada ruina. y más triste. La alegría parece cada vez más ardua. Pero dirá usted razonablemente: pensamientos de vieja arrugada, puta vieja. Claro, ¿por qué no iría a decirlo? Yo fui muy feliz en Venecia. Pienso que me identifiqué en seguida con la ciudad, que es la de la belleza, por supuesto, pero también la de la ruina.* (Villena, 1995, en: CREA s.v. *iría a decirlo*)
- (17) *Dos horas y media después estaban ya los dos ante el cadáver, con el dolor multiplicado por el desconsuelo de los padres, a los que él apenas conocía, y el estupor de los hijos, Pedro, que debía tener catorce años entonces, y Pilar, que iría a cumplir los trece, niños que ya habían perdido a su padre doce años atrás, en otro accidente de carretera.* (Salvador Caja, 2002, en: CREA s.v. *iría a cumplir*)
- (18) *Será mejor que se marche — dijo con calma. El visitante no le prestó atención; su vista estaba fija en la expresión malévolamente del bebé que llevaba entre los brazos: presentía que de un momento a otro iría a increparle con la severidad de un adulto. También él, pensó, sufre la vergüenza de su padre; y volvió sobre sus pasos sin despedirse, absorto en esa idea vacía...* (Hernández, 1989, en: CREA s.v. *iría a increparle*)

6. Observaciones finales

Aunque nuestro análisis acerca de los usos de *irá a* + infinitivo e *iría a* + infinitivo en el español peninsular llevado a cabo en el presente trabajo deja abierta una serie de preguntas relacionadas con las formas en cuestión, parece que también nos permite extraer las siguientes conclusiones de carácter general:

- El empleo de *irá a* + infinitivo y el de *iría a* + infinitivo con matiz de incertidumbre/duda es muy reducido en el español peninsular contemporáneo, lo que confirma que su presencia es un proceso acompañante al reemplazo del futuro sintético por el analítico. Dada la escasez de ejemplos, es imposible indicar cualquier cambio en la frecuencia de su uso a lo largo de los últimos años, ni prever el trayecto de su desarrollo en el futuro.
- Al parecer, el exiguuo número de ejemplos de la perífrasis con los paradigmas del futuro y del pos-pretérito puede vincularse, hasta cierto punto, con otro camino evolutivo que siguen el español peninsular y el americano. Teniendo en cuenta las diferencias entre ellos, puede que el valor modal que poseen dichas formas se manifieste con menor intensidad en la Península que en su variedad americana, en la que, como es bien sabido, el empleo de las construcciones perifrásticas es más común.
- Las propiedades semánticas de ambas formas se ven reforzadas en varias ocasiones por los tipos de oraciones en las que se emplean. Según se ha observado, el matiz de incertidumbre/duda se da, sobre todo, en las oraciones interrogativas directas e indirectas, tanto positivas como negativas que intensifican la falta de seguridad por parte del hablante. Sin embargo, la perífrasis combinada con el paradigma del futuro adquiere en algunas ocasiones el valor imperativo acompañado de un matiz de advertencia o amenaza en frases negativas siempre que el enunciado sea exclamativo.

Bibliografía

- Aaron Jessi Elana, 2007: “El futuro epistémico y la variación: gramaticalización y expresión de la futuridad desde 1600”. *Moenia*, **13**, 253—274.
- Abad Nebot Francisco, 1982: *Los géneros literarios y otros estudios de Filología*. Madrid: UNED.
- Aleza Izquierdo Milagros, 2010: “Morfología y sintaxis. Observaciones gramaticales de interés en el español de América”. In: Milagros Aleza Izquierdo y José María Enguita Utrilla, coords.: *La lengua española en América: normas y usos actuales*. Valencia: Universitat de València.

- Bravo Ana María, 2008: “<Ir a + infinitivo> y los tiempos compuestos: semejanzas y diferencias. La prospectividad y el paradigma temporal y aspectual del español”. In: Ángeles Carrasco Gutiérrez, ed.: *Tiempos compuestos y formas verbales complejas*. Madrid / Frankfurt: Iberoamericana / Vervuert, 403—442.
- Cartagena Nelson, 1999: “Los tiempos compuestos”. In: Ignacio Bosque y Violeta Demonte, eds.: *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. 2. Madrid: Espasa Calpe S.A., 2935—2975.
- [CREA] Real Academia Española: BANCO DE DATOS Corpus de referencia del español actual [en línea]: <http://corpus.rae.es/creanet.html> [19.01.2016—12.04.2016].
- Fleischman Suzanne, 1982: *The future in thought and language: Diachronic evidence from Romance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gómez Torrego Leonardo, 1999: “Los verbos auxiliares. Las perífrasis verbales de infinitivo”. In: Ignacio Bosque y Violeta Demonte, eds.: *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. 2. Madrid: Espasa Calpe S.A., 3323—3389.
- González Egidio Luciano, 1995: *El corazón inmóvil*. Barcelona: Tusquets, en: CREA.
- Hernández Vélez Felipe, 1989: *Naturaleza*. Barcelona: Anagrama, en: CREA.
- Jiménez Losantos Federico, 1995: *Lo que queda de España. Con un prólogo sentimental y un epílogo balcánico*. Madrid: Temas de hoy, en: CREA.
- Matte Bon Francisco, 1995: *Gramática comunicativa del español*. Madrid: Edelsa.
- Melis Chantal, 2006: “Verbos de movimiento. La formación de los futuros perifrásticos”. In: Concepción Company Company, coord.: *Sintaxis histórica de la lengua española. Primera parte: la frase verbal*. México, Fondo de Cultura Económica, 873—698.
- Mier Servando Teresa de, 1987 [1812]: *Cartas de un americano 1811—1812*. México D.F.: Editorial CIEN de México, Secretaría de Educación Pública.
- [NGLE] Real Academia Española, Asociación de Academia de la Lengua Española, 2009: *Nueva gramática de la lengua española*. Vol. 1: *Morfología, Sintaxis I*. Madrid: Espasa Libros.
- Nowikow Waczesław, 2012: “La organización de los sistemas temporales del español y del polaco: análisis contrastivo de los tiempos verbales”. *Studia Iberystyczne*, **11**, 119—134.
- Ortiz-Armengol Pedro, 1994: *Aviraneta o la intriga*. Madrid: Espasa-Calpe, en: CREA.
- Pedrero Sancho Rosa María, 1993: “El futuro perifrástico en las lenguas indoeuropeas”. *Revista Española de Lingüística*, **23** (1), 59—72.
- Pérez-Reverte Arturo, 2002: *La Reina del Sur*. Madrid: Alfaguara, en: CREA.
- Pombo Álvaro, 2004: *Una ventana al norte*. Barcelona: Anagrama, en: CREA.
- Rojo Guillermo, 1974: “La temporalidad verbal en español”. *Verba*, **1**, 68—149.
- Rojo Guillermo y Veiga Alexandre, 1999: “El tiempo verbal. Los tiempos simples”. In: Ignacio Bosque y Violeta Demonte, eds.: *Gramática descriptiva de la lengua española*. Vol. 2. Madrid: Espasa Calpe S.A., 2868—2934.
- Salvador Caja Gregorio, 2002: *El eje del compás*. Barcelona: Planeta, en: CREA.
- Sastre Ruano María Ángeles, 1996: “Las formas verbales *cantaré* y *habré cantado*. Valores prototípicos y valores pragmáticos”. In: Francisco Javier Grande Alija, J. Le Men Loyer, Mercedes Rueda Rueda, Elena Prado Ibán, coords.: *Tendencias actuales en la enseñanza del español como lengua extranjera II: actas del VI*

-
- Congreso Internacional de ASELE: (León 5—7 de octubre de 1995)*. León: Universidad de León, Servicio de Publicaciones, 385—392.
- Soto Guillermo, 2008: “Sobre el llamado futuro de probabilidad. Algunas condiciones del valor modal de *-ré*”. *Boletín de filología*, **43**, 193—206.
- Umbral Francisco, 1995: *Leyenda del César visionario*. Barcelona: Seix Barral, en: *CREA*.
- Villena Luis Antonio de, 1995: *El burdel de Lord Byron*. Barcelona: Planeta, en: *CREA*.



Katarzyna Tilgner

*Kolegium Nauk Społecznych i Filologii Obcych
Politechniki Śląskiej, Gliwice
Polonia*

Los nombres de la *hiel* y *bilis* en castellano en la perspectiva diacrónica

The names of the *gall* / *bile* in Castilian language in the diachronic approach

Abstract

The aim of the research presented in the article is to determinate the cause of the coexistence of the three names of the *bile* / *gall* in Spanish and their semantic evolution through the centuries. The study is an attempt to explain this lexical abundance by invoking the similar richness in Latin.

Keywords

Bile / *gall*, lexical abundance, semantic change, Spanish, Latin

1. Introducción

La consulta de las denominaciones de la sustancia producida en el hígado y guardada en la vesícula biliar ofrecida por el DLE (2017) puede llevarnos a la conclusión de que en castellano se usan como sinónimos tres términos: *hiel*, *bilis* e incluso *cólera*. Una riqueza similar la testimonian las denominaciones latinas, ascendientes de los términos castellanos. Pretendemos en este artículo explicar los motivos de esta redundancia latino-castellana y su evolución hasta la época moderna.

2. Términos *fĕl*, *bĭlis* en el latín clásico

Los textos en latín clásico atestiguan dos palabras para designar a la «hiel/bilis». El campo semántico de la palabra *fĕl* que nunca ha desaparecido del latín y de sus variantes de la Romania (Meyer-Lübke, 1911: 243; Zauner, 1902: 171—173) abarcaba los referentes de *hiel*, *bilis*, *vesicula biliar* del castellano moderno. La palabra *bĭlis* tiene una historia diferente. Caída en desuso casi totalmente en el lenguaje vulgar (Meyer-Lübke, 1911: 78) reapareció en la lengua de la península ibérica muy tarde, a mediados del siglo XVI, como cultismo sin alteraciones formales (Corominas, 1998: 95). Los dos términos eran de carácter indoeuropeo. Sin embargo solo es el primero el que derivaría del nombre protoindoeuropeo de la «hiel/bilis» **ǵʰéln-* (Mallory, Adams, 1997: 217) relacionado quizá con la raíz **ǵʰélH-* ‘amarillo’ (*fĕl* ‘sustancia amarilla’?). La evolución fonética del derivado de **ǵʰéln* se produjo en latín con una alteración de la consonante inicial: en lugar de /h/ (regularmente **/ǵʰ/ > /h/*) surgió inesperadamente el fonema /f/ lo que Ernout (1928: 474) atribuyó a una influencia dialectal sabélica

Cabe mencionar que la alteración del inicio de la palabra solía producirse por la influencia de un tema tabú: los hablantes por miedo a atraer las fuerzas negativas evitaban la pronunciación correcta del nombre del objeto considerado peligroso transformándola a veces de manera imprevisible (Havers, 1946: 118). Tales connotaciones pudieron grabarse en el étimo del cuasi sinónimo de *fĕl*, *bĭlis*, un posible derivado del étimo preindoeuropeo **bʰeid-* ‘deshacer, separar’, lo que llevaría a interpretar *bĭlis* como ‘una sustancia mordaz’ (De Vaan, 2008: 72). Esta conjetura etimológica se reflejaría en las observaciones de los antiguos romanos: Aulo Cornelio Celso (s. I d. C) describe *hiel* como una sustancia capaz de corroer (lat. *rodĕre*) o consumir (lat. *exedere*) otros cuerpos (*De med.* V 6, V 7).

La coexistencia de las dos denominaciones de la «hiel/bilis» en la lengua latina no debe extrañar, ya que sus referentes conllevaban connotaciones muy distintas. De una parte los romanos apreciaban sus propiedades beneficiosas en la medicina (no solo popular), de otra suscitaba temor por ser responsable de enfermedades graves y mortales.

La palabra *bĭlis* se incorporaría en el léxico latino como una denominación de una sustancia peligrosa, causa de enfermedades y expulsada del organismo en casos patológicos. Resulta que fue la palabra *bĭlis*, y no *fĕl*, la que usaron constantemente Catón el Viejo, Plinio el Viejo y Celso junto a los verbos ‘vomitar’, ‘eliminar; salir’: *vomĕre*, *evomĕre* (Cels. *De med.* I 3) *eiĉĕre* (Cat. *De re rust.* 156), *reicĕre* (Plin. *Nat.* XXI 98, XXIII 57), *erumpĕre* (Cels. *De med.* IV 18), *reddĕre* (Cels. V 26, VII 18, VII 23, Plin. *Nat.* XXVI 19), *trahĕre* (Cels. *De med.* IV 4, Plin. *Nat.* XXV 22), *extrahĕre* (Plin. *Nat.* XXV 94, XXVII 113), *detrachĕre* (Plin. *Nat.* XX 13), *deducĕre*, (Col. *De re rust.* VI 30)), *pellĕre* (Plin. *Nat.* XXIII 74).

El campo semántico de *fĕl* parece menos restringido y no solo porque era también el nombre para la «vesícula biliar» (Plin. *Nat.* XI 74, Cels. *De med.* IV 1, Cic. *Div.* II 12). Los textos desvelan que aunque efectivamente se usaba *fĕl* para designar a una sustancia patógena, es este término al que recurrieron exclusivamente los autores refiriéndose a una sustancia animal aplicada con fines médicos: para las enfermedades de los ojos (Plin. *Nat.* XXXII 24, XXVIII 29) y los oídos (XX 21), contra el veneno (XXX 42) o para provocar la menstruación (XXVIII 77), como cosmético: para atenuar las cicatrices (Plin. *Nat.* XX 49), *teñir el pelo* (XXXII 14), depilar el cuerpo (XXVIII 27, XXXII 47), limpiar los dientes (XXVIII 49), como afrodisiaco: hiel de jabalí (Plin. *Nat.* XXVIII 80), antiafrodisiaco: hiel de torpedo (Plin. *Nat.* XXXII 50), amuleto: hiel de un perro negro (Plin. *Nat.* XXX 24).

La «mala fama» de los términos *hiel/bilis* tiene ciertamente raíces muy antiguas. A través del periodo histórico se reflejó en la teoría de los cuatro humores de Hipócrates¹. Como humor particularmente peligroso para la salud humana se consideró la bilis negra (atrabilis): μέλαινα γὰρ χολή τῶν ἐν τῷ σώματι ἐνεόντων χυμῶν γλισχρότατον, καὶ τὰς ἕδρας χρονιωτάτας ποιεῖται — “el líquido más viscoso de todos que están en el cuerpo y el más difícil de expulsar del organismo” (Hipp. *Nat. hom.* 15). Produciría las enfermedades más graves: ataques de apoplejía (Hipp. *Morb.* II 6), ictericia (Hipp. *Affint.* 27), melena (la emisión de heces muy negras del organismo) (Hipp. *Morb.* II 71) o parálisis de las extremidades (Hipp. *Morb.* I 2). También la bilis amarilla podía causar el malestado del organismo: οἶαι ἄσαι καὶ καῦμα καὶ ἄδυναμίαι κατέκουσιν — “¡qué náuseas, quemaduras y flaquezas sobrevienen” (Hipp. *VM* XIX). Los tratados científicos de los autores romanos no difirieron de las observaciones de científicos griegos: Plinio el Viejo apuntó en su *Naturalis historia* “Sed in felle nigro insaniae causa homini morsque toto reddito. hinc et in mores crimen bilis nomine: adeo magnum est in hac parte virus, cum se fundit in animum. quin et toto vagum corpore colorem oculis quoque aufert, illud quidem redditum etiam aënis, nigrescuntque contacta eo, ne quis miretur id venenum esse serpentium” — “Ahora bien, en la bilis negra tiene el hombre una causa de locura, y la muerte si la vomita. De ahí que también a una falta contra las costumbres se le aplique el nombre de «bilis»: hasta tal punto es fuerte el veneno que hay en esta parte del cuerpo, cuando se derrama en el espíritu. Es más, si se extiende también por todo el cuerpo, se lleva el color de los ojos, ello ocurre, claro está, incluso si se la arroja en vasijas de bronce, y las cosas que están en contacto con ella se ennegrecen, de modo que nadie se asombre de que la hiel constituya el veneno de las serpientes” (Plin. *Nat.* XI 79, trad. M.a L. Arribas Hernández). También Celso considera a la bilis como una causa de enfermedades, lo que confirman fragmentos de su tratado *De medicina*.

¹ Según el padre de la medicina el cuerpo de cada individuo se componía de αἷμα καὶ φλέγμα καὶ χολήν ξανθήν τε καὶ μέλαιναν — “flema, bilis amarilla y bilis negra” (Hipp. *Nat. hom.* 5). El equilibrio entre los humores debería garantizar la salud, pero el exceso o el defecto de algunos de ellos podría inevitablemente amenazar la vida del individuo.

3. Términos *fēl chōlēra* y *bilis* en el latín vulgar y posclásico

La palabra *bilis* desapareció casi totalmente del latín hablado. No la atestigua el léxico de las lenguas romances primitivas. Pervivió solo en los subdialectos de la Italia actual: el dialecto sardo campidanés testimonia *bilis* y el dialecto toscano lucchese *bilao* (Meyer-Lübke, 1911: 78). La caída en desuso de *bilis* refleja el fragmento de *Etimologías* (s. VII) de Isidoro de Sevilla que usa exclusivamente el término *fēl*:

- (1) *Morbi omnes ex quattuor nascuntur humoribus, id est ex sanguine et felle, melancholia et phlegmate. [...] Choleram Graeci vocaverunt, quo unius diei spatio terminetur; unde et cholera, id est fellicula, nominata est, hoc est, fellis effusio. Graeci enim fel cholen dicunt. Melancholia dicta ec quo sit ex nigri sanguinis faece admixta abundantia fellis. Graeci enim melan nigrum vocant, fel autem cholen appellant* (Isid. *Etym.* IV 5)

(Todas las enfermedades nacen de cuatro humores; esto es: sangre, hiel, melancolía y flema [...] la cólera [K.T. — se llama así], porque termina en el espacio de un día y consiste en una effusión de bilis, que los griegos dicen χολήν, hiel; la melancolía recibe este nombre de la sangre negra mezclada con abundante hiel, del griego μέλαν, negro, y χολήν, hiel (trad. F. Vera))

Como se ve en el periodo posterior, el significado de la palabra *bilis* retomó finalmente la palabra griega latinizada *cholēra* (cast. *colera* / *cólera*), al principio ‘enfermedad que cursa con diarreas biliosas’, después por metonimia ‘sustancia líquida segregada por el hígado; humor corporal’.

- (2) *Primum de intestinorum morbis, et primus de cholera [...] Intestina torquentur, bilis supra infraque erumpit* (Cels. *De med.* IV 18)

(En primer lugar de las enfermedades de los intestinos, y primero de la cólera [...] Los intestinos se tuercen, la bilis sale por arriba y por abajo)

- (3) *amarissimam choleram tuae sensere fauces* (Hier. *Epist.* LIV 4)

(tu garganta ha sentido la bilis muy amarga)

El nuevo uso de la palabra *cholēra* fue admitido por la variante del latín peninsular y perduró muchos siglos en su descendiente *colera*.

4. Términos *fiel* / *hiel*, *bilis* y *cólera* en castellano hasta el siglo XVIII

Las primeras atestaciones hispánicas de *fiel* (>*hiel*) se remontan a mediados del s. XIII: Gonzalo de Berceo (1250) en sus textos usa *fiel* con el sentido de ‘sustancia líquida’:

- (4) *Diéronli mal bebrajo, amargo sin mesura, fiel buelta con vinagre, una crúa mixtura*² (*Duelo* 40)
- (5) *Dar les han malas cenas e peores yantares, grand fumo a los oios, grand fedor a las nares, vinagre a los labros, fiel a los paladares.* (*Signos* 40)

Un siglo y medio más tarde Alfonso de Palencia en *Universal vocabulario en latín y romance* (1490) explica la palabra *fel* como ‘vesícula biliar’:

- (6) *neutrum nomen quod amarissimum gestat humorem vel bilim: quod grece colen*³/*Fel. por hiel. nombre neutro tiene humor muy amargo q los grigos dizen colen. los latinos bilim.*

Lo atestigua también Antonio de Nebrija (1495) en el *Vocabulario español-latino*:

- (7) *Hiel assiento de la melancholia. fel fellis.*

Un uso parecido testimonian los textos de los siglos XVI—XVII que atestiguan también la palabra *colera* para designar «líquido guardado en la vesícula biliar», equivalente a *bīlis*⁴.

Alfonso de Fuentes (1547):

² Cf. Mt. 27, 34 “et dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum” — “Y le dieron a beber vino mezclado con hiel”.

³ Literalmente: “nombre neutro que lleva un humor amarguísimo o bilis, en griego cole”.

⁴ Los primeros usos de *colera* / *colora* ‘humor corporal’, equivalente a lat. *bīlis*, se remontan al siglo XIII. Lapidario (1250): [De la piedra que es llamada Mecelucan] “Et si dieren della á beber peso de una dracma saca las humores cada una por si: primeramente la flema de sy la malanconia; despues la colera; et apostremas la sangre” (p. 20) / [De la piedra que llaman Buritasen] “si la bebe tempriadamente el que há las grandes fiebres fazle sanár haciendo orina et mayormente daquellas en que ha flema mas que colera” (p. 39) / [De la piedra á que se dicen Beinebeyri] “Et si dan della á beber á hombre peso duna dracma purga mucho la colera” (p. 47). Otros testimonios del derivado *cholēra* > *colora* se notan también en El libro de Calila e Dimna (1251?, H.J. Döhla, 2007: 57): “E en todo esto lidian con el quatro enemigos, es a saber: la colora e la sangre, e la flema e la malenconia, que son tosigo mortal e biuoras mordaderas” (Calila e Dimna, texto basado en el manuscrito A investigado en la tesis de J.H. Döhla, 2007: 149) / “comme el enfermo en que se corronpe la colora e la sangre e la flema” (Döhla, 2007: 22).

- (8) *Esto es superfluydad de la digistión primera y aquel çumo, que es muy claro que al hígado dixé que yva, quando ha llegado a él, cuézese y lo que es caliente y seco múdase aquí en cólera y va a la hiel por unas venas Delgada. (Suma de filosofía natural)*

Bernardino de Montaña de Montserrat (1555):

- (9) *el estomago se mantiene del chilo, y la hiel de la colera, y el baço de la melancholia. (Anothomia)*

Geronimo de Huerta (1624):

- (10) *Es su hiel redonda, y està asida debaxo del hígado. (Historia Natural de Cayo Plinio Segundo, p. 655)*

De esta época se conservan también los textos donde se usa por metonimia la palabra *hiel* (no *colera*) con el significado ‘sustancia de los animales apreciada en usos cosméticos o médicos’ conservándose también el significado de ‘vesícula biliar’.

Autor anónimo (1525/1995):

- (11) *Receuta para hazer hiel para el rostro. Toma quatro hieles de vaca, y una escudilla de çumo de limas ... (Manual de mugeres, p. 72)*

Un siglo más tarde los autores de *Libro de medicina llamado tesoro de pobres* (1655) escriben:

- (12) *Iten dize el Experimentador, que quando tomare el demonio algun hombre, y cae en tierra ò en fuego, que abras en aquella hora un perro y sacale la hiel caliente, y dasela a beber, y luego le dexara. (cap. XVI)*

En otro lugar:

- (13) *que tomes la hiel de la cabra, y la leche de la muger con un poco de mirrha, y miel, y destemplalo en vno, y echalo en el oido, y sanará, que muy noble medicina es. (cap. X)*

5. Retroceso del uso de *hiel* y *cólera*, expansión de *bilis*

El uso de la palabra *hiel* para la «sustancia segregada por el hígado de los animales» ha perdurado hasta la época moderna. Lo confirman los textos gastronómicos:

Enciclopedia culinaria (1940):

- (14) *Examínense los higadillos (los tres de ave y el de pato) por si estuvieran manchados de **hiel***

1080 Recetas de cocina (1972):

- (15) *Los higaditos se preparan quitándoles con cuidado la **hiel** y se frien rápidamente*

En los textos científicos no obstante se usa la palabra *bilis* por ser considerada más culta.

Zoología (1909):

- (16) *El hígado como glándula excrementicia [...] puede hallarse provista de una vesícula donde se acumula la secreción hasta el momento de ser utilizada, y es la vejiga de la por ser este el nombre que vulgarmente se da á la **bilis** ó líquido segregado por dicha glándula.*

Así pues en *Anatomía de los animales domésticos* (2002) se ve solo el término *bilis*:

- (17) *La función más aparente del hígado es la secreción de **bilis**.* (p. 127)

Igual en *Higiene de inspección de carnes* (2003):

- (18) *las salmonelas se encuentran en la sangre, el hígado, en la **bilis**, en los ganglios linfáticos mesentéricos y en el contenido intestinal.* (p. 22)

El término *bilis* es también más privilegiado en el ámbito de la anatomía y fisiología humana:

Patología humana (2008):

- (19) *La bilis es la única vía significativa de eliminación del exceso del organismo*⁵. (p. 682)

Anatomía humana general (2002):

- (20) *La secreción biliar o la bilis, fabricada en el hígado*⁶. (p. 119)

Cabe señalar que tampoco *Diccionario médico-biológico, histórico-etimológico* ofrecido actualmente por la Universidad de Salamanca incluye el término *hiel* en su banco de datos limitándose a su sinónimo más culto.

El retroceso de la palabra *hiel* concierne también a su uso para designar «la vesícula biliar». El uso antiguo lo testimonia aún Geronimo de Huerta en el siglo XVII (1624: 655, 889), pero un siglo más tarde en el texto de *Hippocrates vindicado* (1713) se sustituye *hiel* por el término reservado hasta ahora para designar el órgano donde se almacena la orina, a saber *vexiga*:

- (21) *basta para purgar la primera region la colera que baxa à los intestinos de la vexiga de la hiel*. (p. 132)

Igual el texto de *Las obras de Hippocrates mas selectas* (1769):

- (22) *La bilis en la salud solo se halla en la vexiga de la hiel, pero en las enfermedades puede hallarse en qualquiera parte del cuerpo*. (p. 165)

o *Tratado de medicina legal* (1817):

- (23) *La vejiga de la hiel no contiene bilis*. (p. 67)

- (24) *la vejiga de la hiel es muy grande*. (p. 467)⁷

Unos años más tarde *Los anales históricos de la medicina general* atestiguan ya dos palabras: *vegiga de la hiel*⁸ (1841: 118), *vesícula biliar* (1841: 450, 474) o *vesícula de la hiel* (1841: 210)⁹.

⁵ Véanse otras dieciocho atestaciones de *bilis* (págs. varias) pero ninguna de *hiel*.

⁶ Véase el comentario de M.^a Luisa Arribas Hernández (2003: 546) acerca de las dificultades de la traducción de lat. *fēl*: “En latín existe un término, *fel*, que designa tanto el órgano como el líquido que segrega, iguan en hombres que en animales. Nosotros hemos aplicado al órgano su nombre castellano «vesícula biliar» y hemos venido traduciendo «bilis» cuando se hablaba de la substancia segregada, bien en general o bien en referencia al hombre; sin embargo cuando haya una referencia clara a los animales, traduciremos este término por «hiel»”.

⁷ Véanse también pp. 76, 311, 443, 458, 459, 463, 467.

⁸ Menos frecuente es la forma con la *j*: *vejiga* (p. 196).

⁹ Véase también p. 450.

El término *bilis* reincorporado al léxico del castellano por influencia de textos latinos resultó muy expansivo: no solo desplazó en ciertos contextos a *hiel* sino también a su antiguo competidor, la palabra *colera*. La lucha entre las dos denominaciones se ve en *Hippocrates vindicado* (1713):

- (25) *No se persuada nadie, que solo quiese que las enfermedades nazcan de la bilis, y la flema, excluyendo por esto los demás humores.* (p. 29)
- (26) *los acidos del vinagre, dize ser mas apropiados para corregir desordenes, y furor es de la bilis: Acciditates ab aceto magis conveniunt amara bile abundantibus.* (p. 140)
- (27) *desorden de la colera.* (p. 442)
- (28) *Añado otro argumento de Boyle, sobre que no vale nada la razón que traen los Dogmaticos que purga la colera.* (p. 479)¹⁰

Quizá el retroceso de la palabra *colera* fue determinado por la necesidad de restringir su uso para designar principalmente «la enfermedad *colera morbus*». Lo confirman los textos de finales del siglo XVIII, p. ej. ocho libros de *Aphorismos de cirugía* (1774—1786), *Tratado de las enfermedades de los niños* (1787) o *Tratado de las enfermedades epidémicas, pútridas, malignas, contagiosas y pestilentes* (1802). Cabe señalar que los diccionarios de la RAE (p. ej. 1832, 1884, 1899, 1914) resultaron en la materia del significado de *cólera* más conservadoras definiéndola en primer lugar como sinónimo de *bilis*. No obstante, las redacciones más recientes (p. ej. 2001, 2014) dan la prioridad al sentido figurativo ‘ira, enojo, enfado’ mencionando como sus referentes «bilis» y «enfermedad epidémica aguda de origen bacteriano, caracterizada por vómitos repetidos y diarrea intensa» en el segundo y tercer lugar respectivamente.

6. Conclusiones

La historia de las denominaciones de la «hiel y bilis» ha cerrado el círculo. El análisis ha demostrado que los hablantes de la península ibérica habían sentido antes, como los romanos, la necesidad de servirse de varios términos de la misma sustancia según sus propiedades y los significados contextuales que conllevaba. Esta distinción cedió a lo largo del tiempo el paso a la otra, relacionada con el registro del lenguaje. Los factores de esta evolución fueron la necesidad de preci-

¹⁰ Proporción casi igual: 20 atestaciones de *bilis* y 21 de *colera*. Cf. *Tratado de las enfermedades mas frecuentes de las gentes del campo* (1781) donde prevalece el uso de la palabra *colera* como componente del nombre para la enfermedad *colera morbo*.

sión terminológica, el desarrollo de la medicina y sin duda el olvido de doctrinas médicas o preceptos populares, que atribuían al líquido guardado en la vesícula biliar propiedades paradójicamente tanto beneficiosas como nocivas para la salud.

Relación de Fuentes

Fuentes latinas y griegas

- Cels. *De med.*** — Aulus Cornelius Celsus: *De medicina* [en] *A. Cornelli Celsi quae supersunt. Corpus medicorum Latinorum I*. Ed. de F. Marx. Leipzig, Teubner 1915.
- Cic. *Div.*** — Marcus Tullius Cicero: *De divinatione*. Ed. de C.F.W. Müller. Leipzig, Teubner, 1915.
- Col. *De re rust.*** — Lucius Iunius Moderatus Columella: *De re rustica* [en] *On Agriculture*. Vol. II: *Res rustica V—IX*. Ed. de E.S. Forster, E.H. Heffner. London, William Heinemann; Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1954.
- Hier. *Epist.*** — Eusebius Sophronius Hieronymus: *Epistulae* [en] *Select Letters of St. Jerome*. Ed. de T.E. Page, R. Capps, W.H.D. Rouse. The Loeb Classical Library. London, Heinemann; New York, G. P. Putnam's Sons, 1933.
- Hipp. *Affect. int.*** — Hippocrates: *De affectionibus internis* [en] *Hippocrate: Traduction des oeuvres médicales d'Hippocrates sur le texte grec d'après l'édition de Foës*. Tome 3. Toulouse, Imprimeur-librairie Martial Meilhac, Jean Baptiste Broulhie, François Fages, 1801.
- Hipp. *Morb. I*** — Hippocrates: *De morbis I*. [en] *Traduction des oeuvres médicales d'Hippocrates sur le texte grec d'après l'édition de Foës*. Tome 3. Toulouse, Imprimeur-librairie Martial Meilhac, Jean Baptiste Broulhie, François Fages, 1801.
- Hipp. *Morb. II*** — Hippocrates: *De morbis II*. Texto griego: Hippocrate: Tome 10, partie 2: *Maladies II*. Ed. de J. Jouanna et R. Joly. Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- Hipp. *Nat. hom.*** — Hippocrates: *De natura hominis* [en] *Hippocrates: La nature de l'homme*. Ed. de J. Jouanna. Berlin: Akademie Verlag, 1975.
- Hipp. *VM*** — Hippocrates: *De vetere medicina*. [en] *Hippocrates: Oeuvres complètes d'Hippocrate: traduction nouvelle avec le texte grec en regard*. Ed. de É. Littré. Tome 1. Paris, Chez J. B. Bailliere, Paris, 1839.
- Isid. *Orig.*** — *Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum siue originum libri XX*. Tomus 1: *Libri I—X*. Ed. de W.M. Lindsay. Oxonii, E Typographeo Clarendoniano, 1911.
- Plin. *Nat.*** — *Cai Plinii Secundi Naturalis historia*. Vol. 1—6: *Libri I—XXVII*. Ed. de C. Mayhoff. Lipsiae, Teubner, 1892—1909.
- Plin. *Nat.*** — *Cai Plinii Secundi Naturalis historia* [en] *Pline l'Ancien: Histoire naturelle. Livre XXVIII*. Ed. de A. Ernout. Paris, Les Belles Lettres, 1962.
- Plin. *Nat.*** — *Cai Plinii Secundi Naturalis historia* [en] *Pline l'Ancien: Histoire naturelle. Livre XXX*. Ed. de E. Ernout. Paris, Les Belles Lettres, 1963.
- Plin. *Nat.*** — *Cai Plinii Secundi Naturalis historia* [en] *Pline l'Ancien: Histoire naturelle. Livre XXXII*. Ed. de de E. Saint-Denis. Paris, Les Belles Lettres, 1966.

Fuentes castellanas

- Anatomía de los animales domésticos** [2002] — R. Getty, S. Sisson: *Anatomía de los animales domésticos. Tomo I*. Madrid, Elsevier, 2002.
- Anatomía humana general** [2007] — J. Jiménez-Castellanos Ballesteros et al.: *Anatomía humana general*. Sevilla, Universidad de Sevilla, 2007.
- Anothomía** [1551] — Bernardino de Montaña de Montserrate: *Anothomía*. REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CORDE) [en línea]. *Corpus diacrónico del español*. <<http://www.rae.es>> [1.06.2017]
- Diccionario médico-biológico, histórico-etimológico** [2017] <http://dicciomed.eusal.es>. Ediciones de Universidad de Salamanca.
- DLE** [2017] Real Academia Española, 2017: *Diccionario de la lengua española*, dle.rae.es (fecha de consulta: mayo 2017).
- Duelo = El duelo que fizo la Virgen María el día de la pasión de su fijo Jesucristo** [1250] — Gonzalo de Berceo, *Obras completas*, Vol. 3. Ed. de Brian Dutton. London, Tamesis, 1975.
- Higiene e inspección de carnes** [2003] — B. Moreno García: *Higiene e inspección de carnes II*. Madrid, Ediciones Díaz de Santos, 2003.
- Hippocrates vindicado** [1713] — Antonio Álvarez del Corral: *Hippocrates vindicado y reflexiones medicas sobre el Hippocrates defendido*. Madrid, Por la viuda de Juan García Infançon.
- Historia natural de Cayo Plinio Segundo** [1624] — *Historia natural de Cayo Plinio Segundo traducida por el licenciado Geronimo de Huerta [...] ampliada por el mismo con escolios y anotaciones...* Madrid, Por Luis Sanchez.
- Lapidario** [h. 1250] — *Lapidario del Rey D. Alfonso X*. Códice original con un prólogo de José Fernández Montaña. Madrid, Imprenta de la Iberia, a cargo de J. Blasco, 1881.
- Las obras de Hippocrates mas selectas** [1769] — *Las obras de Hippocrates mas selectas, traducidas en castellano e ilustradas por D. Andrés Piquer*. Tomo I. Madrid, Por D. Joachin de Ibarra.
- Libro de medicina llamado tesoro de pobres** [1655] — *Libro de medicina llamado tesoro de pobres en que se hallaràn remedios muy aprouados para la sanidad de diuersas enfermedades. Compuesto por Maestro Iulian, que lo recopilò de diuersos autores. Aora neuueamente corregido, y emendado por Arnaldo de Villanoua*. En Sevilla por Nicolas Rodriguez.
- Manual de mugeres** [1525] — Anónimo: *Manual de mugeres en el cual se contienen muchas y diuersas reçuetas muy buenas*. Ed. de A. Martínez Crespo. Salamanca, Ediciones de Universidad de Salamanca, 1995.
- Patología humana** [2008] — V. Cumar, R.S. Cotran, S.L. Robbins: *Patología humana*. Madrid, Elsevier Health Service, 2008
- Signos = Los signos del juicio final** [h. 1250] — Gonzalo de Berceo: *Los signos del juicio final* [en] *Obra Completa*. Coord.^a I. Uría Maqua. Ed. de M. García. Madrid, Espasa Calpe-Gobierno de la Rioja, 1992, pp. 1035—1061.
- Suma de filosofía natural** — Alfonso de Fuentes: *Suma de filosofía natural*. REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CORDE) [en línea]. *Corpus diacrónico del español*. <<http://www.rae.es>> [1.06.2017].

- Tratado de medicina legal** [1817] — M. Orfila: *Tratado de medicina legal por Don Mateo Orfila traducido por Don Enrique Ataide. Tomo 2.* Madrid, Imprenta de Don José María Alonso.
- Tratado de las enfermedades de los niños** [1787] — H. Boerhaave: *Tratado de las enfermedades de los niños [...]* traducido al castellano por D. Félix Galisteo y Xiorro. Madrid, Imprenta de Benito Cano.
- Tratado de las enfermedades epidémicas, pútridas, malignas, contagiosas y pestilentes** [1802] — *Tratado de las enfermedades epidémicas, pútridas, malignas, contagiosas y pestilentes traducido y recopilado por el doctor Don Antonio Lavedan.* Madrid: Imprenta Real, 1802.
- Universal vocabulario en latín y en romance** [1490] — Alfonso de Palencia: *Universal vocabulario en latín y en romance. Tomo I.* Reproducción digital de la edición de Sevilla, 1490. Edición facsímil: Madrid, Comisión Permanente de la Asociación de Academias de la Lengua Española, 1967; Alicante, Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes; Madrid: Biblioteca Nacional, 2005.
- Vocabulario español-latino** [h. 1495] — E.A. de Nebrija: *Vocabulario español-latino por Elio Antonio de Nebrija.* Reproducción digital de la edición de Salamanca. Otra ed.: Ed. facsimilar de Madrid, Real Academia Española, 1951. Alicante: Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, 2005.
- Zoología** (1909) — I. Bolívar: *Zoología.* REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CORDE) [en línea]. *Corpus diacrónico del español.* <<http://www.rae.es>> [1.06.2017].
- 1080 Recetas de cocina** — S. Ortega: *1080 Recetas de cocina.* REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CORDE) [en línea]. *Corpus diacrónico del español.* <<http://www.rae.es>> [1.06.2017].

Bibliografía

- Arribas Hernández M^a L., 2003: *Historia natural. Libros VII—XI.* Coord.^a A. M.^a Moure Casas. Biblioteca Básica Gredos, 308. Madrid.
- Corominas Joan, 1998: *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana.* Madrid: Gredos.
- De Vaan Michiel, 2008: *Etymological Dictionary of Latin and other Italic languages.* Leiden—Boston: Brill.
- Döhla Hans-Jörg, 2007: *El libro de Calila e Dimna (1251). Edición nueva de los dos manuscritos castellanos, con una introducción intercultural y un análisis lexicográfico árabe-español.* Memoria doctoral presentada a la facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Zürich.
- Ernout Alfred, 1928: *Éléments dialectaux du vocabulaire latin.* Paris: Champion.
- Havers Wilhelm, 1946: *Neuere Literatur zum Sprachtabu.* Wien: Rudolf M. Rohre.
- Mallory James P., Adams Douglas Q., 1997: *Encyclopedia of Indo-European Culture.* London: Taylor and Francis.

- Meyer-Lübke Wilhelm, 1911: *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg: C. Winter.
- Tilgner Katarzyna, 2017: *Ciało, dusza i tabu. Studia nad sakralnością praindoeuropejskiego formantu *u w łacińskiej terminologii anatomicznej*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Vera Francisco, 1939: *San Isidoro de Sevilla. Siglo VII*. Madrid: M. Aguilar.
- Zauner Adolf, 1902: *Die romanischen Namen der Körperteile: Eine onomasiologische Studie*. Erlangen, K. b. Hof- und Universitäts-Buchdruckerei von Fr. Junge.



Richard Trim
Université de Toulon
France

L'impact de la morpho-syntaxe dans les processus de métaphorisation contrastive entre langues romanes et germaniques

**The impact of morpho-syntax on contrastive metaphorisation processes
in Romance and Germanic languages**

Abstract

This study will examine the role of morpho-syntactic structures in the creation of metaphor from a contrastive point of view and in relation to Romance and Germanic languages. Within the framework of cognitive linguistics, the analysis suggests that morpho-syntax, as a part of the linguistic component largely neglected in cognitive research concerning metaphor creation, plays an important role in literary innovations. This appears to be the case in the formation of composite adjectives. In line with the impact of physiological and sensory conceptualization proposed by Cognitive Metaphor Theory, it seems that morphologies related to the Romance and Germanic languages also contribute to the creation of a literary style arising from the morphology concerned. Stylistic effects thereby appear to vary between these two language groups. Additional constraints may arise within one language group, however, due to semantic features in morphemic order and collocations.

Keywords

Metaphorisation, morpho-syntax, cognitive linguistics, Romance and Germanic languages, literary discourse

1. L'approche cognitive de la métaphore et les structures linguistiques

Depuis le temps d'Aristote, des philosophes s'interrogent sur la nature et l'origine de la métaphore. Plus récemment, et dans le cadre de la linguistique cognitive

en particulier, des chercheurs ont proposé certains processus plutôt universels dans la création de la métaphore (Lakoff, Johnson, 1980 ; Lakoff, 1987). Selon la Théorie de la Métaphore Cognitive de cette approche, une grande partie des métaphores sont fondées, d'un côté, sur la conceptualisation de l'environnement et, de l'autre, sur des modèles provenant de la physiologie. Dans le cas du premier processus, c'est la comparaison typique d'un objet ou d'un événement dans l'environnement de l'observateur qui provoque la création d'une métaphore : à titre d'exemple, un carrefour peut représenter de manière figurée une décision importante dans la vie d'une personne. Au niveau de la métaphore conceptuelle de cette théorie, la vie est comparée à un voyage. Dans le cas du deuxième processus, le sentiment d'avoir chaud pendant une crise de colère ou de passion crée des expressions métaphoriques dans la langue qui sont liées à la chaleur : *la flamme de sa passion*. La métaphore conceptuelle implique ainsi la projection du domaine de la passion sur celui de la chaleur.

Les recherches menées depuis la première phase de la linguistique cognitive des années quatre-vingts démontrent qu'il existe effectivement d'autres éléments responsables de la création métaphorique, entre autres : le rôle culturel (Kövecses, 2005, 2006) ; l'influence contextuelle (Kövecses, 2015) et l'influence historique (Trim, 2007, 2011). Cette étude propose qu'un autre élément important contribue également à la création métaphorique : la morpho-syntaxe. Cet aspect peut être démontré par l'approche de la linguistique contrastive. La comparaison des langues, et surtout des familles de langues telles que celles des romanes et germaniques, atteste que la formation des lexèmes ou des expressions métaphoriques dépend souvent de structures linguistiques comme la morpho-syntaxe. Cette perspective semble être largement oubliée par l'approche cognitive, même lorsque des études contrastives sont impliquées. Cela s'explique par le fait que le but de ce genre d'analyse contrastive consiste à étudier les différences au sein de la métaphore conceptuelle. Dans cette optique-là, il s'agit de la projection métaphorique sous-jacente d'un modèle, plutôt que de la forme au niveau du langage même. De nombreuses études ont été réalisées à cet effet, entre autres, sur les différences entre l'anglais et le chinois (Yu, 1998). Le cas des études cognitives en traductologie est encore plus surprenant. Christina Schäffner (2004) observe que ces études ont tendance à se concentrer sur des facteurs culturels et contextuels, plutôt que sur l'importance des éléments linguistiques dans la traduction.

Comme dans le cas d'autres structures linguistiques telles que la phonologie, l'orthographe et la sémantique lexicale, cette étude avance l'hypothèse que la morpho-syntaxe peut avoir un impact non négligeable sur les processus de la métaphorisation. Cette proposition peut être démontrée entre les langues romanes et germaniques ainsi que dans les discours littéraires. Les adjectifs composés constituent un domaine propice à cette théorie. Dans une langue comme l'anglais, la formation des adjectifs composés est extrêmement productive. À première vue, ces innovations semblent être hors normes mais en réalité, la compréhension est relativement

facile si leur usage est courant dans la langue quotidienne ou si le contexte culturel est connu.

2. Innovations contrastives des mots composés

Dans l'exemple suivant, les adjectifs composés représentent des concepts argotiques liés à la modernité et à la mode mais qui sont, selon le terme en question, déjà ancrés dans le langage quotidien ou les médias depuis plusieurs décennies. Les trois adjectifs attributifs dans la phrase comprennent le sens d'« être à la mode ». Le terme *with-it* peut être conçu sémantiquement comme « avec la mode », le deuxième *off-beat* a plutôt le sens métaphorique d'être « en dehors du rythme », un terme d'origine musicale et ainsi en dehors des normes conventionnelles de la société. Le troisième terme *far-out* contient le sens figuré d'« être loin des normes conventionnelles ». Ce schéma correspond à l'image spatiale d'un conteneur (Lakoff, 1987 : 283) où la société conventionnelle se situe dans un conteneur et les personnes non-conventionnelles se situent à l'extérieur (Trim, 2007 : 38). Étant donné leur usage bien ancré dans la langue, la phrase suivante est tout à fait compréhensible. L'innovation de Kingsley Amis consiste à mettre les trois expressions métaphoriques ensemble :

Her with-it off-beat far-out co-religionist (Kingsley Amis, *One Fat Englishman*).

Dans un autre exemple très productif au niveau des composés, les termes sont en général innovateurs mais compréhensibles dans le contexte culturel. La phrase suivante décrit les habitudes des personnes de pensée politique libérale aux États-Unis qui ont tendance à conduire des voitures Volvo, lire le *New York Times*, manger des sushis, etc. Encore une fois, le style même est innovateur suite au grand nombre d'adjectifs composés attributifs utilisés dans la même phrase :

How conservatives Turned Liberalism into a Tax-Raising, Latte-drinking, Sushi-eating, Volvo-driving, New-York Times-Reading, Body-Piercing, Hollywood-Loving, Left-Wing Freak Show (New York: Public Affairs, 2006).

Nous proposons que ce genre de productivité au sein des composés ne convient pas à toutes les langues, que ce soit au niveau des sens figuré ou propre. Un cas de figure concerne les différences morphologiques des langues germaniques et romanes. Un concept comme « clocher d'église », qui représente en français un substantif suivi par la préposition « de » et par un substantif secondaire, néces-

site un nom composé dans les langues germaniques : *church-spire* en anglais ou *Kirchturm* en allemand. Cette structure germanique correspond souvent au schéma français cité et une inversion des morphèmes dans la langue standard n'est pas acceptable dans tous les cas de figure : **spire of the church*. Une exception existe où une partie du composé est soulignée : *am Turm der Kirche* qui signifie plutôt « sur le clocher (ou la tour) de l'église » où la première partie est soulignée. En outre, en dehors des structures françaises employées telles que « de », « comme », etc. + substantif, la morphologie dérivationnelle romane remplace fréquemment les mots composés germaniques : « congeler » (préfixe latin, con-), par rapport aux mots composés : *to deep-freeze* (anglais), *tiefkühlen* (allemand).

3. Impact stylistique

Au vu de ces différences, nous proposons ainsi l'hypothèse que les métaphores de mots composés (à double image) renforcent l'effet stylistique, particulièrement dans les textes littéraires. En outre, si un mot composé dans une langue ne peut pas être innové dans une autre, l'effet stylistique, à notre avis, a tendance à se perdre dans certains discours littéraires. Les opinions sur ce genre de différences entre les métaphores et les comparaisons sont variées. Sergey Zharikov et Dedre Gentner proposent que les expressions figurées en forme métaphorique sont plus fortes et plus profondes que celles en forme de comparaison (2002 : 976). De cette hypothèse découle l'argument concernant les systèmes de liens conceptuels entre le domaine source et le domaine cible de la projection métaphorique. Ces liens peuvent être réutilisés et incorporés dans diverses extensions innovatrices, ce qui n'est pas forcément le cas d'une comparaison (2002 : 981). En revanche, Adam Gargani suggère que la force de la métaphore n'est pas toujours plus élevée que celle de la comparaison (2014 : 212).

Quoi qu'il en soit, les exemples littéraires présentés dans cette étude donnent l'impression que les métaphores dans le texte original impliquent une force stylistique plus forte que les traductions en forme de comparaison. Cela s'expliquerait par la simple différence entre les notions « être quelque chose » et « être comme quelque chose ». Sur cette base, nous pouvons constater que dans une langue 1, une image double est représentée par le lexème 1 + le lexème 2 dont le résultat conceptuel est exprimé par la formulation : le référent **est** l'image double. Dans une langue 2, où il s'agit d'une comparaison avec un mot tel que « comme », le résultat est évidemment : le référent **est comme** l'image double mais il n'incarne pas directement l'image employée. Cette différence, aussi petite qu'elle puisse paraître, semble jouer un grand rôle dans les effets stylistiques de la métaphorisation. Elle dépend sans doute aussi de l'interprétation personnelle.

Avant d'aborder des exemples de cette théorie, il serait souhaitable d'évoquer l'aspect des innovations qui sont normalement interprétées comme des transgressions dans la langue standard. Cet aspect est inévitablement présent dans les discours littéraires. En d'autres termes, dans quelle mesure les mêmes transgressions morpho-syntaxiques peuvent-elles être transférées d'une langue à une autre ou, dans notre discussion en particulier, entre les langues germaniques et romanes ? Cette question joue un grand rôle dans la traductologie et implique la problématique des innovations calquées. Ces processus mènent-ils à une moins bonne compréhension ?

4. Traduire des innovations : E.E. Cummings

Afin d'analyser ces questions, qui pèsent sur les argumentations de la création métaphorique dans telle ou telle langue, il serait opportun d'examiner des tentatives de traduction des mots composés innovateurs de l'anglais vers le français. Antoine Cazé (2007) propose des structures de composés et l'utilisation de la morphologie dérivationnelle dans la traduction des poèmes de Cummings (1972). La phrase suivante intègre déjà des innovations au niveau des composés, *fearruining* et *glorygirded* :

But straight glad feet fearruining and glorygirded faces

Une des traductions en langue standard serait :

Des pieds sûrs et joyeux sans peur et des visages remplis de gloire

Il est ainsi possible de construire le sens des composés en anglais. Cazé propose deux traductions avec des innovations similaires en français :

- a) mais des pieds directs joyeux des visages briselapeur et ceintsdegloire,
- b) mais des pieds directs joyeux des visages peurruinants et glorioreolés.

L'exemple (a) inclut des adjectifs composés et l'exemple (b) est plutôt basé sur la morphologie dérivationnelle. Cette observation nous conduit à une autre question : dans quelle mesure le choix entre les composés et la morphologie dérivationnelle est-il fondé sur les structures morpho-syntaxiques déjà existantes dans chaque langue ? Avant de répondre à cette question, un aperçu des structures qui ressemblent à cet exemple serait utile et nous montrerait que le composant sémantique joue évidemment un rôle.

Dans le cas du terme anglais *fearruining*, le composé semble être une innovation sémantique et morphologique relativement indépendante des structures exis-

tantes. Tout d'abord, il n'existe pas de collocation entre les deux mots *fear* et *ruin*. La morphologie dérivationnelle du substantif *fear* se retrouve dans les mots *fear-some*, *fearless*, etc., mais la combinaison de *fear* avec un verbe en *-ing* est absente dans la langue standard. Le sens est compréhensible dans ce cas, mais le terme reste très original par rapport aux structures sémantiques et morphologiques de la langue anglaise. Par contre, le composé *glorygirded* présente des liens sémantiques et morphologiques plus évidents. L'expression idiomatique *to gird up one's loins* (se préparer à une action) est une référence historique aux préparatifs avant une bataille. En effet, *gird* est lié étymologiquement à une ceinture comme le verbe en vieil anglais *gyrdan* (ODEE) et ce verbe en anglais moderne, *to gird*, inclut le sens d'attacher une épée à la ceinture (OED). En outre, le départ pour la bataille est souvent lié à la gloire.

En ce qui concerne les propositions de traduction, le premier terme de *fear-ruining* présente d'abord une innovation calquée sur l'anglais, *peurruinant*, ce qui reste une innovation originale pour les mêmes raisons citées dans le cas du terme anglais. D'autre part, l'innovation métaphorique, *briselapeur*, contient des liens sémantiques et morphologiques avec d'autres composés. Les émotions sont impliquées dans l'expression « briser le cœur de quelqu'un » et la même morphologie se retrouve dans les composés comme *brise-glace*. Les deux traductions de *glorygirded* révèlent des formules différentes. La proposition *ceintsdegloire* représente une séquence standard en français comme le terme *clocher d'église* discuté plus haut. En revanche, l'innovation morpho-syntaxique dans ce cas consiste en la stratégie de mettre tous les morphèmes dans un mot composé. Le mot contient un lien sémantique avec la notion de ceinture. Quant à la proposition *glorioréolé*, le lien morphologique avec le terme *gloriole* (« vaine gloire », selon le PR), combiné avec le mot *auréole*, est évident. Par ailleurs, les notions dans ces termes sont liées sémantiquement au concept de gloire.

Si nous tirons des conséquences de ces observations, il est possible de dire que même les transgressions morphologiques les plus originales sont en général liées aux structures existantes. La proximité des liens varie d'un terme à l'autre et les cas de *fearruining* et *peurruinant* sont des exemples, à notre avis, où la proximité est moins évidente. Dans les traductions littéraires, et surtout en poésie, des raisons supplémentaires peuvent être trouvées pour ces cas moins évidents, selon les buts du traducteur.

L'objectif des traductions de Cazé est, selon lui, de rester aussi proche que possible du rythme original de la poésie : « la stratégie traductive que nous proposons reste cohérente, car elle tente à chaque fois d'aller vers une réalisation de surface la plus proche possible de l'original afin de respecter la condensation sémantique et rythmique propre à Cummings ». En ce qui concerne l'innovation *peurruinant*, Cazé tente ainsi de maintenir le rythme phonique, entre autres, de l'original : « ...*peurruinants* présente en français un aspect visuel et un contour phonique problématiques qui traduisent d'assez près les caractéristiques du « mot » anglais

correspondant ». Cette approche dans la traduction vers le français expliquerait le recours à un composé éloigné des normes morphologiques françaises.

Malgré les configurations originales de ces composés, l'interprétation des sens restent relativement facile. Par contre, la construction de nouveaux composés ne semble pas toujours aller dans la même direction. Cazé cite les cas de dérivations morphologiques dans la traduction française qui sont fondées sur des origines grecques et latines. À notre avis, le choix des dérivations suivantes rend ces cas plus scientifiques que l'original et, par conséquent, éventuellement plus difficiles à interpréter :

<i>noise-coloured</i>	<i>acousmachrome</i>
<i>sleep-shaped</i>	<i>hypnomorphe</i>
<i>women-coloured</i>	<i>gynéchrome</i>
<i>man-shaped</i>	<i>andromorphe</i>
<i>small-headed</i>	<i>microcéphale</i>

Bien que l'idée de créer des compositions morphologiques corresponde aux schémas de la langue source, le style des innovations est différent et surtout plus formel. Cazé appuie cette argumentation qui consiste à employer des racines gréco-latines sur le fait que Cummings utilise lui-même de telles créations dans sa poésie comme celle de *cupidoergosum* (Cummings, 1972: 431). Malgré ces références aux langues anciennes, l'innovation morpho-syntaxique dans la traduction peut rendre le terme moins compréhensible.

Ces arguments relatifs aux différences morpho-syntaxiques dans la traduction démontrent que les concepts métaphoriques ne peuvent pas toujours être créés avec les mêmes structures linguistiques. Par conséquent, il n'est pas toujours possible de créer une image double avec le même lexème composé. Nous proposons que l'association de deux images dans la même métaphore peut créer une ambiance de sensations fortes dans un discours littéraire. Cet effet stylistique se perd si la langue ne se prête pas au même genre d'innovation.

5. Contraintes morpho-syntaxiques entre les langues romanes et germaniques : D.H. Lawrence

Dans l'extrait suivant du roman « L'Arc-en-ciel » de l'écrivain britannique, D.H. Lawrence (*The Rainbow*), les deux protagonistes, Ursula et Skrebensky ont leur première rencontre amoureuse parmi des meules de blé à la campagne après avoir dansé à une fête de village. À cause des sentiments négatifs ressentis par Lawrence à l'époque de la première guerre mondiale pendant laquelle il écrivait le roman, son attitude envers l'amour dans ce contexte contient également des éléments négatifs.

Les scènes d'amour sont ainsi austères dans la narration et Lawrence décrit cette austérité en utilisant des mots composés qui reflètent la sévérité symbolique incarnée par la lune. Les rayons de lune évoquent un incendie qui pourrait provoquer la mort du jeune couple. Les métaphores linguistiques sont fondées sur une métaphore conceptuelle sous-jacente où l'amour est projeté sur la mort :

Ils se dirigèrent vers la cour de la ferme. Là, frappé de terreur, il vit les grandes meules luisantes du blé nouvellement coupé, transfigurées dans la lumière argentée de la lune, présentes sous le ciel bleu de nuit, jetant des ombres noires et riches, mais toujours majestueuses malgré leurs contours estompés. Ursula, rayonnante comme un fil de la vierge, semblait brûler parmi elles qui s'élevaient comme des flammes froides dans l'air bleu d'argent. Tout était intangible, des feux brûlaient tout en luisant comme du métal blanc et froid. Skrebensky eut peur de l'incendie lunaire des meules de blé qui s'élevaient au-dessus de lui. Son cœur se contracta et entra en fusion comme une perle de verre. Il sut qu'il allait mourir. (Trad. Gouirand-Rousselon, 2002)

De cette façon, l'extrait ci-dessus du roman met en valeur l'austérité de l'ambiance avec des phrases telles que « tout était intangible, des feux brûlaient tout en luisant comme du métal blanc et froid » traduite de l'anglais : *all was intangible, a burning of cold, glimmering, whitish-steely fires*. L'adjectif composé en anglais *whitish-steely* renforce l'aspect sévère de « l'incendie lunaire ». Cet exemple démontre comment le français doit avoir recours à une comparaison telle que « comme du métal blanc et froid ». Un grand nombre de composés dans cette scène, qui reflètent les couleurs de la nuit au clair de lune, sont utilisés pour renforcer l'ambiance : *silver-gleaming* (luisant comme de l'argent), *silvery-bluish* (bleu comme de l'argent), etc. qui doivent être traduits en français par la structure de comparaison, « comme... ». Cette structure intervient plusieurs fois au cours de la traduction de ce paragraphe : « comme un fil de la vierge » ; « comme des flammes froides » ; « comme une perle de verre », etc.

Une métaphore créée sur la base de l'image double d'un adjectif composé, telle que *whitish-steely* en anglais, paraît acceptable dans une langue germanique mais inacceptable dans une langue romane comme le français. Celle-ci a recours à une structure de comparaison. Les mots composés de ce genre sont-ils acceptables dans les langues germaniques en général ? En principe, le schéma *whitish-steely* serait envisageable du point de vue syntaxique en allemand, *weisslich-stählern*, mais, en réalité, une traduction de ce roman (Günther, 1964) évite le composé dans la phrase en question en choisissant une série d'adjectifs séparés :

Nichts war greifbar, alles war wie ein Brand aus kalten, glimmernden, stählern weissen Feuern

6. Contraintes sémantiques au niveau de la morphologie

Les raisons de ce choix ne sont pas claires mais le composé a peut-être été contourné pour des raisons stylistiques. S'il existe des transgressions syntaxiques dans l'usage des composés en allemand, un élément plus évident concerne les transgressions sémantiques des composés dans la langue standard. À ce stade, il est incontestable que, dans un grand nombre de cas, la morpho-syntaxe implique forcément la sémantique. Celle-ci provoque ainsi des variations de transgressions plus profondes qui interviennent en dehors de la similarité des structures morpho-syntaxiques d'une famille de langues telle que le groupement germanique. Dans le cas suivant, ce phénomène s'adresse plus particulièrement aux règles des collocations.

Un exemple d'adjectif composé dans le roman porte sur la description du personnage, Ursula, en tant que jeune fille et sur son caractère timide. Lawrence crée une métaphore fondée sur une image double, *shy-violet* :

Emily? Little, shy-violet sort of girl with nice eyebrows
(Emily ? Petite, aux jolis sourcils ; elle est du genre timide comme une violette)

Le français utilise de nouveau une structure de comparaison, « timide comme une violette », mais cette fois-ci, la traduction allemande de Günther citée dans cette étude emploie également une structure de comparaison « wie... » (comme) :

Emily ? Klein — so diese Art Mädchen, die wie schüchterne Veilchen sind.

L'utilisation d'un composé en allemand conduit à plusieurs complications. Tout d'abord, l'ordre syntaxique d'un adjectif attributif dans cet exemple anglais est une transgression en soi ; en d'autres termes, Lawrence a innové quant à la partie syntaxique de la métaphore. Le même ordre en allemand serait, lui aussi, une transgression. En plus, l'expression *sort of girl* dans la structure originale complique davantage la traduction si la même construction est employée :

*Shy-violet sort of girl = *ein schüchterne-Veilchen-artiges Mädchen*

Une traduction employant la même structure serait lourde et compliquée. En outre, le composant sémantique aggrave encore l'utilisation du même composé. Dans la langue standard de l'anglais et de l'allemand, un composé fondé sur un substantif + adjectif est courant. À titre d'exemple, *workshy* (réticence à travailler), correspond au composé, *arbeitscheu*. Par contre, ce genre de collocation dans un composé ne fonctionne pas toujours : tel ou tel terme n'existe pas forcément dans la langue standard, même s'il est compréhensible. Le terme allemand *wasserscheu*

(peur de l'eau) n'existe pas en anglais **watershy*. Dans ce cas-ci, il faudrait utiliser soit une expression du langage quotidien, *afraid of water*, soit un terme plus technique tel que *hydrophobic*». En position finale du composé, le morphème apparenté *shy / scheu* fonctionne dans un grand nombre d'exemples mais avec le sens de « peur », « crainte » ou « aversion ». Par conséquent, l'utilisation d'un terme tel que *violet-shy* ou *veilchenscheu* est acceptable du point de vue syntaxique mais non pas du point de vue sémantique où le sens serait plutôt « aversion pour les violettes ».

7. Sémantique et référent

L'évitement d'un composé métaphorique dans une traduction suite à une éventuelle transgression sémantique peut également conduire à la disparition d'une image importante dans le référent du concept. Ce constat s'observe aussi entre les langues germaniques où la morphologie permettrait normalement un composé. La scène de cette rencontre amoureuse dans le roman de Lawrence utilise également le terme *saltburning* :

*If he could but net her brilliant, cold, **salt-burning** body in the soft iron of his own hands.*

(Si seulement il pouvait enfermer son corps brillant, froid, et **corrosif comme le sel** dans ses douces mains de fer.)

Du point de vue syntaxique, l'allemand pourrait innover par un composé comparable tel que *salzbrennend* mais le traducteur a choisi d'éviter l'image du sel :

*Er hätte gerne ihren funkelnden, **bitter versengenden** Leib mit dem schmiegsamen Netz seiner Hände umschlossen*

Les adjectifs *bitter* et *versengend* transmettent les sens d' « amèrement » et de « brûlant » mais non pas le concept du sel. Cette notion est importante puisque Lawrence fait déjà référence plus tôt dans le chapitre à la colonne de sel biblique où la femme de Loth est transformée en statue de sel (Luc 7). La métaphore correspond à une réponse de Jésus aux Pharisiens qui demandent quand arrivera le royaume de Dieu : qu'ils ne retournent pas à un ancien mode de vie sous peine d'être changés spirituellement en statue de sel. Lawrence évoque l'image double de la statue de sel et des meules « brûlantes » au clair de lune qui correspond au corps d'Ursula. Le fait de ne pas avoir utilisé la même innovation de ce composé en allemand conduit à un élément important qui manque dans la description du personnage.

8. Conclusions

Si la Théorie de la Métaphore Cognitive est adoptée pour faire des recherches sur la création de la métaphore, les résultats de cette étude démontrent que les structures de la langue, dont la morpho-syntaxe, jouent certainement un rôle. Cet aspect est manifeste en ce qui concerne les adjectifs composés. En outre, les cas de composés à image double semblent influencer les effets stylistiques dans le discours littéraire. Les extraits étudiés proposent qu'il existe un renforcement de l'ambiance d'austérité dans la narration concernée.

D'un point de vue général, les structures morpho-syntaxiques différentes entre les langues romanes et germaniques soulignent la disparité entre ces groupements quant au potentiel de créer des métaphores basées sur des composés. Les langues germaniques se prêtent plus facilement à ce processus tandis que les langues romanes, à titre d'exemple le français, nécessitent un recours à des structures de comparaison.

Malgré la similitude de la morpho-syntaxe entre chaque famille de langues, d'autres contraintes interviennent au niveau de la création des métaphores impliquant des transgressions dans la langue standard. Le composant sémantique empêche certaines créations au sein de la même famille, comme en anglais et en allemand. Les exemples cités ci-dessus se réfèrent, par exemple, aux complications liées à l'ordre des morphèmes et de leurs collocations. Les traductions officielles dans cette étude démontrent que le traducteur hésite à créer des structures pareilles, même si une innovation représente déjà une transgression dans la langue d'origine.

En conclusion, les différents aspects des adjectifs composés entre, et au sein, des langues romanes et germaniques suggèrent que la morpho-syntaxe, y compris la sémantique des morphèmes, déterminent la faisabilité de créer telle ou telle métaphore. Cette perspective, à notre avis, devrait aussi être prise en compte dans les études sur la création de la métaphore si l'outil très utile de la linguistique cognitive est appliqué à ce domaine de recherches.

Références

- Amis Kingsley, 2011: *One Fat Englishman*. London: Penguin Modern Classics.
- Cazé Antoine, 2007: «E. E. Cummings: (dé)composition d'adjectifs, inventivité linguistique et traduction». *Palimpsestes* 19, 135—164. <http://journals.openedition.org/palimpsestes/128> (consulté le 12 février 2018).
- Cummings E.E., 1972: *Complete Poems 1913—1962*. San Diego: Harcourt Trade Publishers.

- Gargani Adam, 2014: *Poetic Comparisons. How Similes are Understood*. Thèse de doctorat, Université de Salford. http://usir.salford.ac.uk/31952/1/Adam_Gargani_Electronic_Final_Redacted.pdf
- Gouirand-Rousselon Jacqueline, 2002 : *L'Arc-en-ciel*. Paris : Éditions Autrement.
- Günther Gisela, 1964: *Der Regenbogen*. Hamburg: Rowohlt Taschenbuch.
- Kövecses Zoltán, 2005: *Metaphor in Culture. Universality and Variation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kövecses Zoltán, 2006: *Language, Mind and Culture*. Oxford: Oxford University Press.
- Kövecses Zoltán, 2015: *Where Metaphors Come From. Reconsidering Context in Metaphor*. Oxford: Oxford University Press.
- Lakoff George, 1987: *Women, Fire and Dangerous Things*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lakoff George, Johnson Mark, 1980: *Metaphors We Live By*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lawrence D.H., 1915: *The Rainbow*. London: Methuen & Co.
- Le Petit Robert de la langue française*, 2017 : Rey A., éd. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Nunberg Geoffrey, 2006: *Talking Right*. New York: Public Affairs.
- Oxford English Dictionary*, 2018. Oxford : Oxford University Press. <http://www.oed.com/>.
- Schäffner Christina, 2004: “Metaphor and translation: Some implications of a cognitive Approach”. *Journal of Pragmatics*, **36** (7), 1253—1269.
- The Concise Oxford English Dictionary*, 1987: Hoad T.F., ed. Oxford: University Printing House.
- Trim Richard, 2007: *Metaphor Networks. The Comparative Evolution of Figurative Language*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Trim Richard, 2011: *Metaphor and the Historical Evolution of Conceptual Mapping*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Yu Ning, 1995: “Metaphorical Expressions of Anger and Happiness in English and Chinese”. *Metaphor and Symbolic Activity*, **10**, 223—245.
- Zharikov Sergey, Gentner Dedre, 2002: “Why do metaphors seem deeper than similes?” In: D. Gray Wayne, Christian D. Schunn, eds.: *Proceedings of the Twenty-fourth Annual Conference of the Cognitive Society*. Fairfax, VA: George Mason University, 976—981.



Grażyna Vetulani

*Université Adam Mickiewicz de Poznań
Pologne*

Les démarches et problèmes à résoudre dans les études comparatives — la prédication nominale en français et en polonais

**Methods and problems of comparative linguistics research
Case study: predicate nominative in French and Polish**

Abstract

Observations collected in this paper result from our research on predicate nominatives in French and Polish. We focus on: 1) definition of the concept of predication in French versus Polish language linguistic tradition, 2) methodological issues concerning data acquisition and description procedures; traditional versus computer-assisted methods, 3) evaluation of reference corpora used for acquisition of predicative nouns in both concerned languages, 4) format of lexicographical descriptions of predicative expressions.

Keywords

Polish language, French language, predicate nominatives, information encoding, electronic dictionaries, lexicon grammar, comparative studies

0. Introduction

Dans cet article, nous présentons les résultats de nos travaux sur la prédication nominale dans la perspective comparative franco-polonaise. En particulier, notre objectif est d'attirer l'attention sur :

- 1) la définition de la notion de *prédicat nominal* dans la tradition grammaticale française comparée avec la tradition grammaticale polonaise,

- 2) les aspects méthodologiques des études — approche empirique basée sur les corpus ; la méthode traditionnelle par rapport aux méthodes d'acquisition assistées par ordinateur,
- 3) les corpus en tant que sources d'acquisition des données,
- 4) notre approche dans la description lexicographique des unités examinées.

1. La prédication nominale — les recherches comparatives franco-polonaises

Si l'on accepte qu'une des finalités des études comparatives est l'enrichissement et la vérification des universaux, on peut se demander dans quelle mesure ceci est vrai pour la prédication nominale en français et en polonais. En apparence, les deux langues diffèrent en beaucoup de points dans ce domaine, mais, à les observer de près, elles se ressemblent aussi, tant au niveau théorique que structural.

En ce qui concerne les acquis de la linguistique française dans la description des prédicats nominaux (*Npréd*), ils remontent à la fin des années 70., quand de sérieux travaux ont commencé à paraître (Giry-Schneider, 1978 ; Danlos, 1980 ; Vivès, 1983 ; Gross, 1987). Ils ont été suivis de multiples articles plus ou moins importants (la bibliographie quasi complète dans Lamiroy, 1998) dont les auteurs étaient des collaborateurs de Maurice Gross (1934—2001) — à l'époque, directeur du L.A.D.L.¹ (l'Université Paris 7).

Ces travaux mentionnés ont été une impulsion à entreprendre une étude systématique sur les *Npréd* du polonais (début des années 90. du XX^e siècle). À ce moment, à part quelques articles dispersés dans la littérature scientifique (comme ceux d'Anusiewicz (1978), de Bogusławski (1978), de Lewicki (1977)), il n'existait en Pologne aucune monographie à ce sujet, ni de dictionnaire réunissant le type d'unités évoquées (fait compréhensible car les travaux antérieurs portaient surtout sur la catégorie du verbe, considéré comme élément central de la phrase ; il existait p. ex. le dictionnaire syntaxique des verbes polonais, une oeuvre monumentale de Polański (1980)).

Nous voulions tenter de vérifier l'efficacité de la méthodologie de *lexique-grammaire* (appliquée avec succès à la description des prédicats français) pour une langue slave, d'autant plus qu'à cette époque, des études parallèles sur d'autres systèmes linguistiques, parfois très éloignés du français, tels que le grec, le coréen, le malgache, etc. étaient déjà bien avancées.

¹ Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique.

Les multiples thèses que Gross a dirigées sur des langues autres que le français (sa propre thèse de 3^e cycle portait sur une comparaison du français avec l'anglais), allant des langues romanes ou germaniques au grec, au coréen et à l'arabe, ont montré que les mêmes hypothèses théoriques se vérifient lorsqu'on les soumet à des données typologiquement très diverses, leur conférant par là-même d'autant plus de solidité conceptuelle.

Lamiroy, 2003 : 145—158]

Quant aux études sur le polonais, d'un côté, il s'agissait d'apporter un cadre théorique pour la classe des *Npréd* et de l'autre, de construire un dictionnaire pour ces éléments. Dès le départ, notre but était de créer un ouvrage conforme aux principes méthodologiques appliqués dans les *tables syntaxiques* du L.A.D.L. — une sorte de dictionnaires, de forme hautement formalisée, dans lesquels, à côté des items prédicatifs (verbes, noms, adjectifs), on présente des informations sur leurs propriétés syntactico-sémantiques. Cela signifie que pour chaque usage de prédicat, on y présente les cadres syntaxiques admis.

En 2000, a paru une monographie sur la prédication nominale en polonais (Vetulani, 2000a) comportant un prototype du dictionnaire syntactico-sémantique des *Npréd*.

2. Les *prédicats nominaux* en tant qu'objet d'analyse

2.1. Les problèmes de définition et de délimitation du signe linguistique

Au début des réflexions sur les prédicats nominaux du polonais, nous nous sommes heurtée à un nombre de problèmes très concrets liés à la terminologie. Les difficultés avec l'appareil notionnel résultaient avant tout de la tradition grammaticale dans la description des langues slaves, autre que celle des langues romanes. Nous en avons parlé ailleurs :

En ce qui concerne les *Npréd* du polonais, il fallait surtout se démarquer de la tradition selon laquelle le verbe fait cas d'élément central de la phrase. [...] Les chercheurs soulignent l'importance du verbe dans une phrase simple dans laquelle ils le voient jouer le rôle du noyau logique et sémantique à la fois. Notre intérêt portait aussi sur le centre phrastique, seulement nous voulions voir à cette position un nom abstrait et non pas le verbe. [...] Ainsi, nous avons adopté la définition *logique* du prédicat, de même que la méthode d'analyse du L.A.D.L. selon lesquelles est prédicat tout ce qui décrit une propriété du sujet ou une relation entre le sujet et les compléments (Carnap, 1934, Grzegorzcyk, 1969, Gross, 1981). Le nom abstrait, accompagné dans la structure

d'emploi d'un verbe prédicativement vide, appelé *verbe support* (*Vsup*; en pol. : *czasownik podporowy*; Ibrahim, 1996, Vetulani, 2000), constitue le vrai prédicat sémantique (centre, noyau de la phrase).

Vetulani, 2010: 167

Conformément aux définitions communément admises (Vetulani, 2010), il est légitime de voir dans le substantif abstrait un prédicat. D'un autre côté, le prédicat nominal, ne possédant de possibilité d'exprimer ni la personne, ni le temps, apparaît dans l'usage à côté d'un verbe (*verbe support*). Ceci nous a amenée à la réflexion sur la délimitation du signe linguistique. Faut-il parler des prédicats nominaux du type *conseil, soutien, sport, voyage*, supportés par des *Vsup*? ou plutôt : Faut-il définir et recenser dans les dictionnaires des signes composés du type : *donner un conseil, apporter un soutien, faire du sport, être en voyage*, etc. Dans la littérature polonaise se rapportant à ce genre de prédication, les chercheurs parlent généralement de *orzeczenie peryfrastyczne* (*verbe périphrastique*), *syntagma skonwencjonalizowana* (*syntagme conventionnel*), *czasownik analityczny* (*verbe analytique*), *kolokacja werbo-nominalna* (*collocation verbo-nominale*) et ainsi de suite. Puisque nos travaux se situaient dans la perspective du *lexique-grammaire* à la française, nous avons proposé d'abord un équivalent du terme français, à savoir *rzeczownik predykatywny* (*substantif prédicatif*) supporté par un *czasownik podporowy* (*verbe support*) (Vetulani, 2000a). Plus tard, eu égard à la spécificité du système polonais, nous avons décidé d'analyser plutôt des signes composés à structure *Vsup + Npréd*. Ayant adopté une telle perspective, nous avons proposé à la fin de la deuxième étape des travaux un dictionnaire de collocations verbo-nominales (Vetulani, 2012), sans contester l'usage des substantifs dans le rôle des prédicats.

2.2. L'unité fondamentale d'analyse

La reconnaissance de l'unité fondamentale d'analyse est un problème important qui a des conséquences à la fois pour la grammaire descriptive et la lexicographie. En effet, il faut décider quel type d'unité décrire ou introduire dans un dictionnaire en tant qu'*entrée* (signe simple : un *Npréd*? ou signe composé du type *Vsup + Npréd*?).

Maurice Gross définit l'unité minimale en *lexique-grammaire* de la manière suivante :

Les entrées du lexique ne sont pas des mots, mais des phrases simples. Ce principe n'est en contradiction avec les notions traditionnelles de lexique que de façon apparente. En effet, dans un dictionnaire, il n'est pas possible de donner le sens d'un mot sans utiliser une phrase, ni de contraster des emplois différents d'un même mot sans le placer dans des phrases.

Gross, 1981 : 48

Cette idée guidait les constructeurs des tables syntaxiques. L'observation détaillée des emplois différents d'un même *Npréd* leurs a permis de noter les contraintes grammaticales pour chaque sens de la forme analysée. Ils se concentraient avec rigueur sur les traits concernant la forme prédicative (le nombre, la détermination, la présence des modificateurs obligatoires), de même que sur ceux qui caractérisaient ses éléments cooccurrents (le nombre, la nature et la détermination des arguments, la façon de laquelle les arguments entrent dans la phrase : avec ou sans prépositions, etc.). Dans les tables syntaxiques, on présentait aussi le(s) *Vsup(s)* accompagnant le *Npréd* (souvent plusieurs car une forme prédicative se lie non seulement à un verbe neutre, c'est-à-dire à un *Vsup standard* du type : *faire, avoir, être, donner...*, mais aussi à des *variantes stylistiques* ou *variantes aspectuelles*). Le choix du verbe dépend du registre (cf. *avoir / sentir / éprouver une douleur ; faire / entamer / accomplir / effectuer un travail*, etc.). En ce qui concerne la langue polonaise, aux traits mentionnés, il faut rajouter ceux qui sont liés à la flexion casuelle des *Npréd* et des arguments (la déclinaison nominale y est très complexe : 7 cas, 3 genres, deux nombres) et à l'aspect du *Vsup*. Nous pensons ici à l'aspect *perfectif / imperfectif* — catégorie caractéristique dans les langues slaves.

En décrivant le format des tables syntaxiques, Alain Guillet (1991 : 120) constate : « Chaque ligne de la matrice est une phrase élémentaire (un “sens” dans la tradition lexicographique) ».

3. L'impact de la qualité du corpus sur le dictionnaire

La description des *Npréd* selon la méthode présentée plus haut exige l'existence de corpus de bonne qualité, attestant tout type d'emploi des formes linguistiques. S'il s'agit des études comparatives, le défi devient encore plus grand car il faut disposer des corpus de taille et de qualité compatibles pour les langues analysées. Dans d'autres cas, les résultats ne peuvent pas être fiables.

Il faut reconnaître que le recensement des *Npréd* français s'effectuait dès le début dans de très bonnes conditions. Déjà dans les années 70. du dernier siècle, a été créée une base de données de textes français (*FRANTEXT*) qui comportait des textes littéraires et philosophiques, mais aussi scientifiques et techniques, afin de fournir des exemples pour le *Trésor de la Langue Française*. Une fois le dictionnaire terminé, la base *FRANTEXT* a continué à évoluer : dans les années 80., elle a été mise à disposition sous forme d'un CD (*Discotext*), ensuite sur le web (en 1998). Elle est régulièrement enrichie. Aujourd'hui, elle est la seule à proposer des recherches sur des textes qui vont de 1180 à 2009, avec un fonds contemporain particulièrement riche².

² <http://www.atilf.fr/spip.php?article194> (consulté le 1 mai 2018).

Contrairement aux linguistes français, encore au début des années 90., nous ne disposions pas de corpus électroniques pour la langue polonaise. C'est pourquoi, lors de la première étape des travaux sur les *Npréd*, nous avons soumis à l'examen environ 8000 formes prédicatives relevées d'un dictionnaire traditionnel (Szymczak, 1978) et à une partie d'entre elles, c'est-à-dire aux unités réunies dans la Classe I (noms d'actions, d'opérations, de processus, d'états, etc. ; voir Vetulani, 2000a), nous avons attribué des modèles correspondant à leur fonctionnement grammatical — conformément aux explications des sens présentées dans ce dictionnaire. Bien qu'il soit difficile de comparer les premiers résultats obtenus pour le polonais avec ceux publiés plus tôt pour le français (surtout en ce qui concerne le nombre et la taille des données syntactico-sémantiques fournies dans les tables du L.A.D.L.), il faut souligner que les principes d'analyse étaient les mêmes. Certes, la nature de notre ressource de départ (sur papier, limitée, normative, comportant beaucoup d'omissions et lacunes), de même que la lecture traditionnelle, c'est-à-dire sans aide informatique, ont contribué à la description des *Npréd* assez modeste dans le premier temps. La recherche a été aussi relativement lente.

Malgré les limitations de la méthode appliquée, à la fin, nous avons pu confirmer la possibilité d'application des principes méthodologiques du lexique-grammaire au polonais. Cette étape initiale des travaux a abouti à certains résultats concrets, à savoir :

- 1) sélection de 8000 noms abstraits (*NPréd*) des 40.000 substantifs de tout type (du dictionnaire-source),
- 2) confirmation de l'usage des substantifs en fonction prédicative (l'équivalence avec le français),
- 3) description sous la forme de modèles grammaticaux du fonctionnement syntactico-sémantique des *Npréd* à la base des informations relevées du dictionnaire.

L'inégalité au niveau du progrès technologique en France et en Pologne à l'époque n'a pas empêché l'adoption de la même perspective d'analyse.

4. L'analyse semi-automatique des *Npréd* du polonais — procédures de travail

Les nouvelles conditions de travail, c'est-à-dire l'apparition des corpus informatisés destinés à l'analyse du polonais, réunissant des contextes authentiques plus variés (Przepiórkowski, 2004), de même que la création de nouveaux outils de recherche (des systèmes informatiques utilisant des dictionnaires électroniques), ont créé une chance pour une confrontation directe et plus rapide avec les faits de langue. Nous y avons vu une possibilité d'accélérer et d'améliorer les études sur les *Npréd*, de même que d'adoucir les différences dans l'état de description du

français et du polonais. Les principaux travaux ont été effectués dans les années 2007—2009³. Ils ont eu pour le résultat un dictionnaire nouveau, enrichi par rapport au premier qui rendait mieux compte de l'usage des *Npréd* dans le discours (Vetulani, 2012).

Pendant cette étape de recherches, nous envisagions l'attestation des structures connues (retrouvées dans le dictionnaire traditionnel) dans les bases textuelles nouvellement créées, mais nous nous attendions aussi à l'acquisition des structures inconnues pour les mêmes formes prédicatives. Il était clair qu'un même *Npréd* puisse être employé avec d'autres *Vsup* que ceux présentés dans le dictionnaire car le système linguistique évolue tout le temps. Certaines expressions s'usent et sortent d'usage, d'autres apparaissent. Il y en a qui sont rares, originales, soutenues, normatives, familières, vulgaires, etc. Appartenant au système, elles doivent être recensées, décrites, traduites, recherchées dans un texte, s'il y a un tel besoin, etc. Leur description n'est pas facile car les *Npréd* qui constituent le noyau sémantique de ces expressions sont non seulement nombreux, mais aussi polysémiques. En plus, ils sont très productifs, se liant à des verbes variés (neutres, recherchés, métaphoriques, etc. ; Vetulani, 2007).

De manière générale, l'accès aux méthodes d'analyse informatisée permet de rendre bien compte des glissements lexicaux et de nouvelles créations. C'est pourquoi nous avons entamé une procédure consistant en :

- 1) l'extraction des concordances du corpus pour les *Npréd* étudiés — procédure entièrement automatique,
- 2) le traitement automatique des concordances du corpus pour obtenir une liste d'expressions-candidates à l'analyse ultérieure,
- 3) l'étude traditionnelle par les experts-lexicographes dont la tâche était de repérer les structures, de les retenir ou de les rejeter.

L'examen des emplois des *Npréd* consistait en observation attentive des environnements syntaxiques de ces éléments. L'ensemble des concordances extraites pour chaque forme analysée permettait de saisir non seulement le tour prédicatif à structure *Vsup + Npréd*, mais tous les éléments qui forment avec cette construction une phrase élémentaire (les arguments du *Npréd*, les prépositions introduisant les arguments et les modifieurs). Tous les usages devaient se résumer en un modèle général du fonctionnement grammatical du *Npréd* (équivalent au modèle français), à savoir : $N0 + Vsup + Npréd + N1 + N2...$ ($N0$ — argument-sujet, $N1$, $N2$ — d'autres arguments, c'est-à-dire les compléments du *Npréd*)⁴.

³ Projet financé par le MNiSW (No R00 02802) intitulé *Technologie przetwarzania tekstu polskiego zorientowane na potrzeby bezpieczeństwa publicznego; komunikacja człowieka z systemem informatycznym w warunkach kryzysowych przy użyciu języka naturalnego* sous la direction de Zygmunt Vetulani (Vetulani *et al.*, 2010; Vetulani G., Vetulani Z., Obrębski T., 2006).

⁴ Nous ne présentons pas dans ce schéma général d'autres symboles qui apparaissent dans le format du dictionnaire (p. ex. ceux qui renvoient au cas grammatical, au nombre, aux prépositions, etc.).

Les contextes d'emploi confirmaient presque toujours les constructions recueillies au début dans notre dictionnaire-prototype, mais ils faisaient en ressortir encore d'autres. Il était intéressant d'observer combien de *Vsup* différents accompagnaient une même forme prédicative. À titre d'exemple, comparons en bas les résultats obtenus lors de la I^{ère} et de la II^{ème} étape des travaux pour le *Npréd efekt* (fr. *effet*), sans analyser dans ce groupe les nuances sémantiques entre les expressions particulières :

Vetulani, 2000, p. 158 :

wywołać efekt
mieć efekt

Vetulani, 2012, p. 125 :

dać efekt
dawać efekt
kończyć się efektem
mieć efekt
mieć efekty
odnieść efekt
odnosić efekt
osiągać efekt
osiągnąć efekt
przynieść efekt
przynosić efekt
przynieść w efekcie
przynosić w efekcie
robić efekt
uzyskać efekt
uzyskiwać efekt
wywołać efekt
wywoływać efekt
zbierać efekty
zrobić efekt
zyskać efekt

En ce qui concerne le nombre de structures obtenues, le progrès a été considérable. Actuellement, le dictionnaire compte environ 14 600 collocations verbo-nominales (seulement pour la Classe I). Le travail est toujours en cours. Entre autres, nous pensons à l'organisation des collocations en *familles de structures* autour d'un *Npréd* ayant le même sens de base. Il serait possible de lever de cette manière la polysémie de la forme. Nous pensons au regroupement du type : le *Npréd atak* (fr. *attaque*) forme deux familles d'expressions apparentées sémantiquement, à savoir :

1) au sens de ‘attaquer’ : *przypuścić atak, ruszyć do ataku, przystąpić do ataku, dokonać ataku*, etc., 2) au sens de ‘maladie soudaine’ : *mieć atak (nerwowy, serca...), miewać ataki (nerwowe, hysterii...), dostać ataku (nerwowego, serca)*, etc. (Vetulani, 2010 : 170—171).

5. Le format d’une entrée de dictionnaire

Eu égard au progrès technologique, on propose de plus en plus de descriptions linguistiques codées. À vrai dire, seulement de telles descriptions peuvent être utiles à des applications informatiques. Mais ce n’est pas une invention de nos jours. Les méthodes formelles en linguistique remontent aux années 40. du XX^e siècle, quand les chercheurs, inspirés par les modèles mathématiques, ont commencé à introduire dans le domaine des descriptions riches en symboles, en ayant en vue la traduction automatique. Bien que l’utilisation de telles méthodes cause, encore aujourd’hui, beaucoup de problèmes dus à la complexité du langage, elles deviennent de plus en plus recommandées, surtout pour satisfaire aux besoins de la lexicographie moderne et du traitement automatique des éléments linguistiques.

Quant à la description des *Npréd* du polonais, nous avons proposé un format de codage reflétant les sens d’une forme par des modèles grammaticaux. Il faut dire aussi que depuis la première version du dictionnaire (Vetulani, 2000a) ce format a évolué (il s’est enrichi au fur et à mesure de l’acquisition des données ; voir à ce sujet : Vetulani, 2000b, 2007, 2010, 2012, 2013, 2017), mais il a toujours gardé les règles du lexique-grammaire qui, généralement, consistent à ne pas séparer le sens de l’unité linguistique de son emploi, c’est-à-dire de sa grammaire.

Nous présentons en bas le format de l’entrée *obowiązek* (fr. *devoir*), sans les contextes d’emplois que nous fournissons dans le dictionnaire (Vetulani, 2012 : 152—153) :

Npréd : *obowiązek*

brać na siebie obowiązek / brać na siebie(B)/N1(D),
 czuć obowiązek / czuć(B)/N1wobec(D),
 czuć się w obowiązku / czuć się w(Ms)/N1(D),
 dochowywać obowiązek / dochowywać(D)/N1(D),
 dotrzymywać obowiązek / dotrzymywać(D)/N1(D),
 mieć obowiązek / mieć(B)/N1(D);MOD,
 mieć obowiązki / mieć(B,lmn),
 + nakładać obowiązek / nakładać(B)/MOD;N1(D)/N2na(B),
 + nałożyć obowiązek / nałożyć(B)/MOD;N1(D)/N2na(B),

pełnić obowiązki / pełnić(B,lmn)/N1(D),
 piastować obowiązki / piastować(B,lmn)/N1(D),
 poczuć się w obowiązku / poczuć się w(Ms)/N1(D),
 poddać się obowiązkowi / poddać się(C)/N1(D),
 poddawać się obowiązkowi / poddawać się(C)/N1(D),
 podjąć obowiązki / podjąć (B,lmn)/N1(D),
 podlegać obowiązkowi / podlegać(C)/N1(D),
 przyjąć na siebie obowiązek / przyjąć na siebie(B)/N1(D),
 realizować obowiązek / realizować(B)/N1(D),
 respektować obowiązek / respektować(B)/N1(D),
 spełniać obowiązek / spełniać(B)/N1(D),
 spełnić obowiązek / spełnić(B)/N1(D),
 sprawować obowiązki / sprawować(B,lmn)/N1(D),
 wykonać obowiązki / wykonać(B,lmn)/N1(D),
 wykonywać obowiązki / wykonywać(B,lmn)/N1(D),
 wypełniać obowiązki / wypełniać(B,lmn)/N1(D),
 wypełnić obowiązki / wypełnić(B,lmn)/N1(D),
 wywiązać się z obowiązku / wywiązać się z(D)/N1(D),
 wywiązywać się z obowiązku / wywiązywać się z(D)/N1(D),
 wziąć na siebie obowiązek / wziąć na siebie(B)/N1(D)

Les *Npréd* sont présentés dans un format correspondant à leur fonctionnement grammatical. La lecture du codage permet de dégager les informations suivantes :

- dans une ligne se trouve une collocation verbo-nominale à structure *Vsup* + *Npréd* suivie du *Vsup* que nous reprenons car de ce verbe dépend le cas grammatical du *Npréd*,
- le cas grammatical du *Npréd* est donné entre parenthèses qui suivent le verbe (p. ex. *B*, *D*, *Ms*... sont les initiales des noms des cas grammaticaux du polonais : *B* renvoie à *Biernik* (*Accusatif*), *D* renvoie à *Dopełniacz* (*Génitif*), etc. ; nous indiquons le nombre grammatical du *Npréd* s'il y a une contrainte au niveau de cette catégorie (p. ex. le symbole *lmn* correspond au *pluriel*),
- les arguments sélectionnés par le *Npréd* sont représentés par *N1*, *N2* (nous omettons systématiquement le symbole *N0* réservé pour le sujet) ; le cas grammatical de chaque argument est présenté également entre parenthèses,
- le dictionnaire rend compte de la façon dont les arguments sont introduits : avec ou sans préposition ; chaque préposition est donnée explicitement ; elle précède l'argument devant lequel elle apparaît dans le discours,
- le symbole *MOD* indique qu'il faut employer un modifieur (un adjectif dans la plupart des cas) pour rendre la structure phrastique correcte.

6. Conclusion

Les études comparatives vont certainement se poursuivre malgré, parfois, l'inégalité dans l'état des ressources entre les langues analysées. À l'heure de la globalisation croissante et des échanges internationaux intensifs, elles sont devenues une nécessité. Un autre facteur important qui contribue à la mise en valeur de ce type de recherche est le progrès technologique, surtout dans le domaine de communication.

Références

- Anusiewicz Janusz, 1978: *Konstrukcje analityczne we współczesnym języku polskim*. Wrocław: Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Bogusławski Andrzej, 1978: „Jednostki języka a produkty językowe. Problem tzw. orzeczeń peryfrastycznych”. *Prace Językoznawcze*, **91**, PAN, 17—30.
- Carnap Rudolf, 1934: “Logische Syntax der Sprache”. In: P. Frank, M. Schlick, red.: *Schriften zur wissenschaftlichen Weltauffassung*. Wien: Verlag von Julius Springer.
- Danlos Laurence, 1980: *Représentation d'informations linguistiques : constructions N être Prép X*. Thèse de 3 cycle. Paris : L.A.D.L., Université Paris VII.
- Giry-Schneider Jacqueline, 1978: *Les nominalisations en français : l'opérateur « faire » dans le lexique*. Genève—Paris : Librairie DROZ.
- Gross Gaston, 1987: *Les constructions converses en français*. Genève—Paris : Librairie DROZ.
- Gross Maurice, 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, **63**, 7—52.
- Grzegorzczak Andrzej, 1969: *Zarys logiki matematycznej*. Warszawa: PWN.
- Guillet Alain, 1991 : « Dictionnaires électroniques et lexique-grammaire ». *Studia Romanica Posnaniensia*, **16**, 117—128.
- Lamiroy Béatrice, réd., 1998 : « Le lexique-grammaire ». *Travaux de linguistique*, **37**.
- Lamiroy Béatrice, 2003 : « Maurice Gross (1934—2001) ». *Travaux de linguistique*, **1** (46), 145—158.
- Lewicki Andrzej M., 1977: „Zwroty frazeologiczne, czyli predykaty w formie składników nieciągłych”. *Studia Gramatyczne*, **1**, 135—143.
- Polański Kazimierz, red., 1980: *Syntaktyczno-generatywny słownik czasowników polskich*. Wrocław—Warszawa—Kraków—Gdańsk: Ossolineum.
- Przepiórkowski Adam, 2004: *Korpus IPI PAN. Wersja wstępna*. Warszawa: Instytut Podstaw Informatyki.
- Szymczak Mieczysław, red., 1978: *Słownik języka polskiego*. Warszawa: PWN.
- Vetulani Grażyna, 2000a: *Rzeczowniki predykatywne języka polskiego. W kierunku syntaktycznego słownika rzeczowników predykatywnych*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM.

- Vetulani Grażyna, 2000b: „Zasady budowy hasła słownikowego dla kolokacji werbo-nominalnych”. *Scripta Neophilologica Posnaniensia*, **2**, 173—190.
- Vetulani Grażyna, 2007: « Sur la dynamique des expressions à prédicat nominal ». *Écho des études romanes*, **3** (1—2), 149—156.
- Vetulani Grażyna, 2010: «Élaboration d'un dictionnaire des noms prédicatifs en polonais». In: A.H. Ibrahim, réd.: *Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*. Paris: Cellule de Recherche en Linguistique.
- Vetulani Grażyna, 2012: *Kolokacje werbo-nominalne jako samodzielne jednostki języka. Syntaktyczny słownik kolokacji werbo-nominalnych języka polskiego na potrzeby zastosowań informatycznych. Część I*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM.
- Vetulani Grażyna, 2013: „Budowa syntaktycznego słownika rzeczowników predykatywnych języka polskiego na potrzeby zastosowań informatycznych w dobie aktualnych wyzwań dla językoznawstwa”. In: Stanisław Puppel, Teresa Tomaszekwicz, red.: *Scripta manent — res novae*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM, 487—498.
- Vetulani Grażyna, 2017: „Próby formalizacji zdań opartych na predykatkach rzeczownikowych języka polskiego”. *Linguistica Copernicana*, **14**, 127—143.
- Vetulani Grażyna, Vetulani Zygmunt, Obrębski Tomasz, 2006: “Syntactic Lexicon of Polish Predicative Nouns”. In: N. Calzolari, ed.: *Fifth International Conference on Language Resources and Evaluation*, 24—26.05.2006, Genoa, Italy, Paris, 1734—1737.
- Vetulani Zygmunt, Marciniak Jacek, Obrębski Tomasz, Vetulani Grażyna, Dąbrowski Adam, Kubis Marek, Osiński Jędrzej, Walkowska Justyna, Kubacki P., Witalewski Krzysztof, 2010: *Zasoby językowe i technologie przetwarzania tekstu. POLINT-112-SMS jako przykład aplikacji z zakresu bezpieczeństwa publicznego*. Poznań.
- Vivès Robert, 1983: *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extension aspectuelle*. Thèse de 3 cycle, Paris, L.A.D.L. et Université Paris-VIII.

Redakcja

BARBARA MALSKA, KRYSZTOF WOJCIESZUK

Projekt okładki i strony tytułowej

TOMASZ JURA

Korekta

WIESŁAWA PISKOR

Łamanie

ALICJA ZAŁĘCKA

Copyright © 2018 by

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego

Wszelkie prawa zastrzeżone

ISSN 0208-5550

(wersja drukowana)

ISSN 2353-088X

(wersja elektroniczna)

Wydawca

WYDAWNICTWO UNIWERSYTETU ŚLĄSKIEGO

UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE

www.wydawnictwo.us.edu.pl

e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 70 + 35 egz. Ark. druk. 22,0. Ark. wyd. 27,5.

Papier offset. kl. III, 90 g

Cena 24 zł (+ VAT)

Druk i oprawa: Volumina.pl Daniel Krzanowski

ul. Księcia Witolda 7–9, 71-063 Szczecin

Cena 24 zł (+ VAT)

ISSN 2353-088X



85

Więcej o książce

